
U d'/of OTTAWA
39003005653661

Jan 7, 19

# HISTOIRE

DE LA

# BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

Ce volume a été déposé au ministère de l'Intérieur (section de la librairie) en janvier 1900.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET C^ie^, 8, RUE GARANCIÈRE. — 701.

# HISTOIRE

DE LA

# BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

PAR

HENRY MARTIN

CONSERVATEUR ADJOINT A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

---




PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

—

1900

# AVANT-PROPOS

Le tome premier du *Catalogue des manuscrits de l'Arsenal,* paru en 1885, était précédé d'un court *Avertissement* commençant ainsi : « Une Introduction digne des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal ne saurait être publiée qu'après l'achèvement de notre catalogue. » C'était un engagement; et, malgré les quatorze années qui se sont écoulées depuis lors, il a semblé que la prescription ne devait pas être invoquée. Au reste, si la prescription ne s'acquiert que lorsque le créancier n'a pas réclamé le payement de sa dette dans les délais légaux, elle ne pourrait en aucune façon être admise ici. Depuis 1885, en effet, des savants, mes maîtres ou mes amis, ont maintes fois témoigné du désir de voir mettre ce dessein à exécution. C'est à leur aimable et flatteuse insistance, à leurs conseils, que ce volume a dû de prendre des proportions non moindres que celles de ses aînés. Je pensais terminer cet ouvrage par une Introduction de quelque cinquante pages; et voici que paraît un gros livre. Ce qu'il contient n'est plus une Introduction, mais une Histoire de la Bibliothèque de l'Arsenal. S'il est besoin d'une excuse, on me permettra de constater que nos manuscrits et nos livres imprimés proviennent des mêmes sources, que les uns et les autres ont été achetés aux mêmes ventes ou pris aux mêmes dépôts littéraires. Dans ces conditions, il m'a paru difficile de faire l'historique des premiers, sans indiquer en même temps, d'une façon brève, l'origine

des seconds. Ce m'était aussi une tristesse, je l'avoue, de voir si mal connue l'histoire des collections incomparables de cette belle Bibliothèque, *la seconde Bibliothèque de la République,* comme la nommait déjà Ameilhon en l'an IX. J'ai cru qu'il pouvait être intéressant de montrer ce qu'était, au temps de Louis XV et de Louis XVI, un grand seigneur bibliophile. Il est donc, dans ce livre, longuement parlé du marquis de Paulmy, fondateur de la Bibliothèque, et de divers amateurs, ses contemporains, quelques-uns célèbres justement, d'autres injustement ignorés. Le passage de notre Bibliothèque dans les mains du comte d'Artois, les vicissitudes qui en constituent les annales pendant la tourmente révolutionnaire m'ont semblé offrir encore quelques sujets d'études attachants. Il en est de même des relations qui, de l'an V à 1811, s'établirent, pour le plus grand profit de la Bibliothèque de l'Arsenal, entre celle-ci et les dépôts nationaux littéraires. Pour ce qui est de ces derniers, j'ai cru devoir utiliser les papiers d'archives qui en proviennent et qui sont conservés parmi nos manuscrits. Depuis 1811 jusqu'à nos jours, l'histoire de la Bibliothèque a pu être résumée en cinquante pages.

*
* *

Parvenu enfin au terme d'un ouvrage qui absorba, presque exclusivement, plus de seize années de ma vie, je voudrais inscrire ici les noms de tous ceux qui, pendant ce long espace de temps, ont bien voulu m'apporter les secours de leurs lumières et de leurs encouragements. La liste en serait longue, car la sympathie des érudits ne m'a pas un instant fait défaut. Mais, si je dois renoncer à les nommer tous, je ne me pardonnerais point de ne pas offrir à M. Léopold Delisle, qui fut mon guide et mon modèle, l'expression de ma profonde gratitude. C'est encore un devoir pour moi de remercier bien cordialement mon excel-

lent confrère M. Henri Omont, dont la bonne et généreuse amitié m'est venue si souvent en aide. D'autre part, serait-il équitable d'oublier que toutes les épreuves de ce travail — cinq mille cent cinquante-quatre pages ou colonnes — ont passé sous les yeux bienveillants de M. Ulysse Robert? Pour tout ce qui concerne la littérature française du moyen âge, n'ai-je pas reçu de M. Paul Meyer les plus précieuses indications? MM. Samuel Berger, Alf. Morel-Fatio, Louis Leger, Gédéon Busken Huet, ne m'ont-ils pas prêté leur concours avec une bonne grâce dont je ne puis leur être trop reconnaissant? Envers d'autres aussi j'aurais une dette à acquitter; mais seize années ne passent point, hélas! sans faire des vides dans une société humaine. Peut-être eût-il fallu nommer avant tous, puisque la mort les a frappés, Barthélemy Hauréau et Léon Gautier. A cette liste il manque assurément bien des noms; mais il en est encore un pourtant que je ne saurais omettre sans ingratitude, celui de M. Lorédan Larchey. C'est, en effet, sur la demande de M. Lorédan Larchey qu'en avril 1883 l'administrateur, dont le souvenir m'est cher à plus d'un titre, voulut bien proposer au ministre de me confier la tâche de dresser et de publier le Catalogue de nos manuscrits, travail de longue haleine, qui, commencé aussitôt et continué sans perte de temps, n'a pu être achevé qu'au bout de tant d'années.

H. M.

Paris, 15 décembre 1899.

# SOMMAIRES

## PREMIÈRE PARTIE

### LES ORIGINES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

### CHAPITRE PREMIER

#### L'ARSENAL DE PARIS



### CHAPITRE DEUXIÈME

#### LE MARQUIS DE PAULMY

## CHAPITRE QUATRIÈME

### LES GRANDES BIBLIOTHÈQUES ACQUISES PAR LE MARQUIS DE PAULMY DE 1755 A 1765



## CHAPITRE CINQUIÈME

### LES GRANDES BIBLIOTHÈQUES ACQUISES PAR LE MARQUIS DE PAULMY EN 1767 ET ANNÉES SUIVANTES. — LES BIBLIOTHÈQUES DE LA VALLIÈRE.

## CHAPITRE SIXIÈME

### LES GRANDES BIBLIOTHÈQUES ACQUISES PAR LE MARQUIS DE PAULMY DE 1769 A 1780



## CHAPITRE SEPTIÈME

### LES BIBLIOTHÈQUES ACQUISES PAR LE MARQUIS DE PAULMY DE 1781 A 1785

II



III



IV



## CHAPITRE HUITIÈME



## CHAPITRE NEUVIÈME

LE COMTE D'ARTOIS

I



II

# DEUXIÈME PARTIE

## LA COLLECTION DE L'ARSENAL BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET PUBLIQUE

---

## CHAPITRE PREMIER

### I



### II



### III



## CHAPITRE DEUXIÈME

### ANNALES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL DE L'AN V A L'AN VIII

### I

#### AN V



### II

#### AN VI

## CHAPITRE QUATRIÈME

### LES DÉPÔTS LITTÉRAIRES

I



II



III



## CHAPITRE CINQUIÈME

### LES DÉPÔTS LITTÉRAIRES (*suite*)

I



II



III

# HISTOIRE

DE LA

# BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

## CABINET DES MANUSCRITS

---

## PREMIÈRE PARTIE

### LES ORIGINES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

---

## CHAPITRE PREMIER

### L'ARSENAL DE PARIS

### I

L'ancien Arsenal. — Le Cabinet de Sully. — La façade de Germain Boffrand. — État de l'Arsenal au moment où le marquis de Paulmy vint y habiter. — L'hôtel du grand maître de l'artillerie de France. — La place des livres.

Avant de retracer l'histoire de la Bibliothèque de l'Arsenal et plus particulièrement du Cabinet de manuscrits qu'elle renferme, il convient de rappeler ce qu'étaient jadis les bâtiments de l'Arsenal de Paris, dont quelques-uns seulement ont échappé à la destruction et servent aujourd'hui à abriter l'une des plus belles collections de livres que possède la France[1].

[1] Sauval, Piganiol de La Force, Dulaure et les autres historiens de Paris ont consacré des articles plus ou moins étendus à l'histoire de l'Arsenal de Paris. Je ne parle ici que de ce qui touche directement les bâtiments occupés aujourd'hui par la Bibliothèque de l'Arsenal.

En amont de l'île Saint-Louis, en face et au nord de son extrémité est, se trouvait autrefois un îlot, nommé l'île Louviers, qui n'a été réuni à la rive droite de la Seine que dans notre siècle, et qui occupait à peu près le terrain situé maintenant entre le quai Henri IV et le boulevard Morland. Un bras de la Seine, fort étroit, séparait cet îlot de la terre ferme. C'est en bordure de ce petit bras du fleuve que s'éleva l'Arsenal de Paris. Sur la rive droite, en face de la pointe est de l'île Louviers, se voyait jadis la tour de Billy, où, dès le XIV[e] siècle, existait un dépôt de munitions et d'armes de guerre appartenant au Roi. Tout près de là, derrière l'enclos des Célestins, au lieu dit le Champ-au-Plâtre, la ville de Paris possédait de vastes terrains, sur lesquels elle avait élevé deux grands magasins, qu'on nommait les Granges de l'artillerie : c'est là, en effet, que l'artillerie de la ville s'abritait. En 1533, François I[er] emprunta à la ville de Paris l'un de ses magasins pour forger ses propres canons; puis il s'empara bientôt du second, malgré les protestations et les réclamations du prévôt des marchands et des échevins. Les successeurs de François I[er] gardèrent les magasins. La tour de Billy, frappée par la foudre, avait sauté en 1538; en 1563, un incendie détruisit de fond en comble tous les bâtiments servant à la fabrication des canons et à la garde des munitions : on attribua même aux protestants cette catastrophe. Il y avait alors trente ans que François I[er] avait pris possession des Granges de l'artillerie. Aussi, après l'incendie de 1563, c'est Charles IX, et non la ville de Paris, qui fit élever à ses frais de nouvelles constructions, et la possession de l'Arsenal ne fut plus désormais contestée au Roi.

En 1572, le grand maître de l'artillerie de France, qui n'avait point encore rang de grand officier de la couronne, y est installé. Charles IX, Henri III et surtout Henri IV contribuèrent successivement au développement de ce vaste établissement, dont les dépendances s'étendirent dès lors jusqu'aux murs de la Bastille.

Le souvenir de Henri IV et de son ministre Sully est intime-

ment lié à l'histoire de l'Arsenal. C'est en 1599 que ce dernier, devenu grand maître de l'artillerie, vint l'habiter. Plus tard, il y reçut son maître à maintes reprises; et le Roi, s'il faut l'en croire, s'y plaisait si fort qu'il voulut qu'on lui fît préparer un appartement, afin d'y pouvoir venir chaque mois passer plusieurs jours.

La légende veut qu'on conserve encore à l'Arsenal quelques traces de ce séjour du monarque, sous la forme de deux pièces ayant fait partie de cet appartement et connues sous le nom de *Cabinet de Sully*[1]. C'est le 26 mars 1609 que Henri IV, après avoir, deux jours de suite, dîné, soupé et joué à l'Arsenal, aurait commandé à Sully de lui faire aménager quatre chambres dans l'hôtel du grand maître[2]. Le désir de Henri IV fut-il vraiment réalisé? Le fait paraît d'autant moins probable qu'à l'époque où le Roi formulait ce souhait il n'avait plus qu'une année à vivre. Il faudrait donc supposer qu'on se mit à l'œuvre aussitôt. Quoi qu'il en soit, les deux pièces qui subsistent aujourd'hui avec le souvenir de Henri IV et de Sully seraient la chambre à coucher et le cabinet du Roi, mais modifiées à tel point qu'on ne saurait dire si une seule peinture de la décoration primitive s'y retrouve encore. Le marquis, depuis maréchal de La Meilleraye, ayant, en 1634, succédé au prince d'Henrichemont dans la charge de grand maître de l'artillerie de France, vint à

[1] On trouvera dans la revue *la Mosaïque* (1874), p. 84-87, une étude sur le *Cabinet* dit *de Sully*, due à l'un des anciens conservateurs de la Bibliothèque de l'Arsenal, J.-B. Labiche, mort en 1879.

[2] « Tout le monde s'étant rassemblé autour du Roi, il parla publiquement du dessein qu'il avoit de venir passer dorénavant deux ou trois jours tous les mois à l'Arsenal, de la même manière. Il me commanda d'y faire accommoder pour lui une salle, une chambre, une garde-robe et un cabinet, sans cependant rien prendre sur mon logement. Il me dit que toutes les fois que cela arriveroit, il ne se feroit ni servir par ses officiers, ni rien apporter de sa cuisine; mais qu'il vouloit que je le traitasse comme je venois de le faire : ajoutant obligeamment qu'en toutes manières il croyoit ne pouvoir être mieux nulle part qu'entre mes mains, et que comme il n'étoit pas juste que cette confiance fût le sujet d'un surcroît de dépense pour moi, celle-cy seroit prise sur une gratification de six mille écus par chaque année qu'il m'accordoit pour cela seul : ce qu'il répéta encore pendant le dîner. » *Mémoires de Maximilien de Béthune, duc de Sully* (Londres, 1745, in-4°), t. III, p. 68-69.

son tour habiter l'Arsenal. Trois ans plus tard, il épousait Marie de Cossé ; et c'est seulement après 1637 qu'il fit disposer des appartements dont l'ornementation, conservée presque intacte encore aujourd'hui, était fort remarquable[1]. Une tradition, qui ne s'appuie, je crois, sur rien de positif, prétend que le maréchal, s'emparant des chambres de Henri IV, aurait fait recouvrir de peintures nouvelles l'ancienne décoration. C'est ainsi que le cabinet royal serait devenu l'oratoire de la duchesse de La Meilleraye. Avant d'accuser M. et Mme de La Meilleraye de s'être rendus coupables d'un pareil acte de vandalisme dans l'Arsenal, il faudrait prouver que des appartements y furent réellement aménagés et ornés pour le Roi. La pièce qu'on nomme aujourd'hui le Cabinet de Sully, et qui fit certainement partie de l'appartement de Mme de La Meilleraye, présente surtout des peintures rappelant les faits les plus glorieux de la vie du maréchal de La Meilleraye. Quant à l'oratoire de la maréchale, l'ornementation toute différente nous offre, entre autres sujets, une galerie des femmes fortes, comprenant Esther, Porcia, Jahel, Sémiramis, Judith, Antiope, Marie Stuart (Cossé), Débora, Lucrèce, Pauline, femme de Sénèque, Bérénice, la Judith françoise[2], Jeanne la Pucelle[3].

Lorsque, en 1694, le duc du Maine eut remplacé le maréchal d'Humières comme grand maître de l'artillerie, quelques remaniements durent encore être opérés ; puis ces pièces semblent être restées à peu près dans le même état jusqu'au règne de Napoléon III. A cette époque, en 1864, l'architecte de la

[1] Sur les deux pièces ayant fait partie de l'appartement de Marie de Cossé, duchesse de La Meilleraye, voy. un article d'Édouard Thierry, dans le *Moniteur universel* du 28 juillet 1857.

[2] Cette « Judith françoise » est une héroïne dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom. Suivant Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, liv. IX, chap. XXVII, le duc Amale s'étant fait amener par force une jeune fille, celle-ci profita du sommeil du duc pour s'emparer de son épée et l'en frapper. « Caput duces ac vellud Judith Olifernis ictu virili libravit », dit Grégoire de Tours.

[3] Il convient de signaler la conformité et quelquefois l'identité des sujets traités par le peintre de l'oratoire de la maréchale de La Meilleraye et par Claude Vignon dans l'illustration de la *Galerie des femmes fortes* du P. Pierre Le Moyne.

Bibliothèque de l'Arsenal, M. Th. Labrouste, décida de déplacer les deux chambres qui passaient pour avoir fait partie de l'appartement de Henri IV. Au lieu d'être, comme jadis, à l'exposition du sud-ouest, en bordure de la Seine, c'est-à-dire aujourd'hui du boulevard Morland, le Cabinet dit de Sully et l'oratoire de Marie de Cossé se trouvent maintenant au-dessus de la grande porte d'entrée, masquée encore par quelques maisons. Les nouvelles pièces construites par M. Labrouste s'étant trouvées plus grandes que les panneaux, plafonds et décorations qu'elles étaient destinées à contenir, il fallut recourir à des expédients pour déguiser ce défaut de mesures. Un habile restaurateur, M. Albert Grand, fut chargé d'obvier autant que possible à cet inconvénient; et c'est lui qui exécuta le travail délicat de transporter dans un nouveau cadre tout ce qui restait de l'ancienne ornementation [1].

Ces deux pièces ont donc essuyé, comme on le voit, bien des fortunes diverses; et pourtant, malgré les remaniements, les déplacements, les restaurations qu'elles ont eu à subir, elles offrent un très réel intérêt, car elles nous montrent encore les peintures et la décoration faites au XVII^e^ siècle, non pas sans doute pour Henri IV, mais pour le maréchal et la maréchale de La Meilleraye. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas au duc de La Meilleraye, mais à Sully et à Henri IV que pensera toujours le visiteur du Cabinet dit de Sully. L'Arsenal tint, en effet, une grande place dans la vie du Béarnais. N'est-ce pas encore à l'Arsenal qu'il se rendait lorsqu'il fut frappé par Ravaillac?

Sous Louis XIII il se produisit peu de changements dans l'Arsenal de Paris; mais avec Louis XIV commence la décadence de cet établissement, dont une partie ne sert plus qu'à abriter

[1] Dans les premières années de la Restauration, MM. de Mauperché père et fils firent graver un des tableaux peints du Cabinet de Sully, celui qui représente l'entrée de Henri IV à Paris. Pour expliquer cette gravure, ils firent imprimer une plaquette de 15 pages in-8°, sous ce titre : *Notes et renseignements sur une gravure représentant l'entrée de Henri IV dans Paris, le* 22 *mars* 1594, *d'après un tableau dont les restes se voient encore à l'Arsenal, dans le Cabinet de Rosny* (*Bibliothèque de Monsieur, frère du Roi*).

le grand maître de l'artillerie ou à fournir des logements à ses protégés, tandis que l'autre partie est employée à fondre, non pas des canons, mais des statues destinées à orner Versailles et les autres maisons royales.

Pendant la régence du duc d'Orléans eut lieu une modification qui a son importance pour l'histoire de la Bibliothèque de l'Arsenal : je veux parler de la construction, élevée sur les plans de l'architecte Germain Boffrand, qui est devenue le corps principal des bâtiments affectés aujourd'hui à la conservation des livres. Ce nouvel édifice, commencé en 1718, était construit en bordure sur le petit bras de la Seine, dont il n'était séparé que par le mail, étroite bande de terre, remplacé aujourd'hui par le boulevard Morland. Si l'on en croit la tradition, le duc d'Orléans aurait fait ajouter ce monument à l'ancien hôtel du grand maître pour essayer d'apaiser la colère que montra la duchesse du Maine, au moment où fut cassé le testament de Louis XIV qui attribuait la régence à son mari [1]. Les appartements du duc et de la duchesse du Maine ont été en partie conservés et sont presque intacts ; les boiseries qui les décorent offrent un des plus délicats spécimens de la sculpture d'ornement dans la première moitié du XVIII[e] siècle. La plus belle de ces pièces, le salon de la duchesse du Maine, est devenue de nos jours la salle de lecture des manuscrits. Le dessin des boiseries en fut probablement donné par Boffrand lui-même. Quant aux panneaux peints au-dessus des portes, qui sont la reproduction des bas-reliefs de la fontaine élevée par Bouchardon dans la rue de Grenelle, ils ne purent y être ajoutés qu'après 1739.

Il dut y avoir, à un moment donné, d'autres curiosités artistiques à l'Arsenal. Au commencement du XVIII[e] siècle, on pouvait encore y admirer, paraît-il, des peintures de Mignard. « L'Arsenal, lit-on dans une sorte de guide à Paris [2],

[1] Le duc du Maine était grand maître de l'artillerie, et, partant, titulaire du logement de la grande maîtrise à l'Arsenal.

[2] *Les Curiositez de Paris,* réimpression de l'édition de 1716 (Paris, 1883), p. 145.

l'Arsenal est distingué en plusieurs cours et composé de beaucoup d'appartemens occupez par le duc du Maine, grand-maître de l'artillerie de France; les dedans en sont très magnifiques et richement meublés. Il y a un cabinet des médailles très accompli. Les curieux de peintures doivent examiner le grand salon, peint par Mignard à son retour d'Italie. La France triomphante en est le sujet. »

Au moment où le marquis de Paulmy vint s'établir dans l'Arsenal, cet établissement se composait d'une série de bâtiments et de cours, dont la description présenterait d'assez grandes difficultés[1].

L'entrée de l'Arsenal, extrêmement resserrée entre l'église des Célestins et le quai ou mail, était située sur la rue du Petit-Musc, à l'endroit à peu près où cette rue débouche sur le quai. La direction qu'on suivait était exactement celle qu'on suit encore lorsqu'on prend la rue de Sully. Après avoir passé la première porte, le visiteur se trouvait dans la cour dite des Célestins, ayant à sa gauche l'église et le mur des Célestins, et, à sa droite, un corps de bâtiment qui a entièrement disparu et est en partie remplacé de nos jours par les maisons qui masquent l'entrée de la Bibliothèque. Continuant son chemin, il arrivait, après avoir traversé le passage de l'Horloge, dans la Cour du grand maître, dite aussi Cour des princes, ou Cour du manège, qui occupait à peu près, mais avec plus de largeur, l'emplacement de la rue de Sully actuelle. Alors, comme aujourd'hui, on avait à sa droite l'hôtel du grand maître de l'artillerie de France, devenu à présent la Bibliothèque de l'Arsenal. A gauche, la Cour du grand maître était limitée par le mur de la vigne des Célestins : ce mur régnait encore le long de la troisième cour, dite Cour des écuries. Au droit de cette cour, se terminait l'enclos des Célestins, qui s'étendait, d'autre part, jus-

[1] Des plans fort bien faits de l'Arsenal de Paris furent dressés, en 1756, sur l'ordre du comte d'Argenson, ministre de la guerre. Voy. les manuscrits de l'Arsenal, nos 6485, 6486.

qu'à la rue de la Cerisaie. Puis venait une quatrième cour, dite du Secrétariat[1]. C'est de celle-ci que partait une allée plantée d'arbres, qui, se dirigeant, à gauche, vers la Bastille, faisait communiquer le Grand Arsenal, dont je viens de parler, avec le Petit Arsenal, situé près de la Bastille, à peu près en bordure du canal Saint-Martin actuel. Après la Cour du secrétariat, on en trouvait encore une cinquième, nommée la Cour de la fonderie[2]. Enfin, tout au fond de cette sorte de long corridor, existait une sixième cour, très exiguë, appelée la Cour du commissaire des fontes. Ces quatre dernières cours étaient entourées de bâtiments dont il ne subsiste aucun vestige.

A gauche, en revenant vers la Bastille, se voyaient des jardins, des maisons occupées par divers personnages, et enfin le Petit Arsenal, composé de bâtiments séparés entre eux par des cours, dont les plus connues étaient la Cour du salpêtre et la Cour de l'orme.

De toutes ces constructions, fort nombreuses, qui constituaient, dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, l'Arsenal de Paris, il ne reste plus aujourd'hui que l'hôtel du grand maître, c'est-à-dire la Bibliothèque de l'Arsenal.

Le marquis de Paulmy, fondateur de cette Bibliothèque, occupa pendant de longues années l'hôtel du grand maître; mais il ne faudrait pas conclure de là qu'il fut, à un moment quelconque, pourvu de cette charge de grand maître de l'artillerie[3]. Lorsqu'il vint, en 1757, habiter l'Arsenal, il fut mis, à la vérité, en possession d'une partie des appartements du grand maître, mais il n'y était titulaire d'aucune fonction. A partir du jour où le comte d'Eu, fils du duc du Maine, eut renoncé, en 1755, à la charge de grand maître, qui fut et demeura supprimée, les

[1] Dans la Cour du secrétariat se trouvait l'hôtel du ministre de la guerre.

[2] Le prince de Montbarey avait un logement dans la Cour de la fonderie.

[3] Il y avait depuis fort longtemps des maîtres de l'artillerie; mais la charge de grand maître de l'artillerie de France ne fut érigée en office de la couronne qu'à une époque relativement récente. C'est Henri IV qui, en janvier 1601, fit cette érection en faveur de son ministre Sully. Celui-ci, qui en exerçait les fonctions depuis le 13 novembre 1599, habitait déjà l'Arsenal de Paris en cette

fonctions de gouverneur de l'Arsenal de Paris furent exercées par le bailli du bailliage de l'artillerie de France.

Au temps du marquis de Paulmy, le jardin de l'Arsenal était déjà public; quant au mail, il ne fut ouvert qu'au commencement de notre siècle et devint alors le quai Morland. Un pont de bois construit sur pilotis, le pont Grammont, élevé dans le prolongement de la rue du Petit-Musc, faisait communiquer l'île Louviers avec la terre ferme, du côté de la rive droite. Sur les plans de la fin du siècle dernier, on distingue encore la terrasse qui s'élevait au bout de la façade de Boffrand, du côté du couchant, terrasse dont il est souvent question dans les descriptions de l'Arsenal. C'est près de cette terrasse que se trouvait la chapelle, dont le marquis de Paulmy avait la jouissance.

Il reste peu de choses à dire sur les changements qui ont été, dans le cours du XIX[e] siècle, apportés à l'économie générale de l'hôtel du grand maître de l'artillerie. Ils ont eu principalement pour but divers aménagements intérieurs, destinés à fournir de la place au nombre toujours croissant des livres. Cependant, si le corps même de l'édifice, ou bâtiment central, n'a reçu à l'extérieur presque aucune modification, il n'en a pas été ainsi des extrémités. Dans ces cinquante dernières années, les vieux bâtiments qui s'élevaient à chaque bout de l'ancien hôtel du grand maître ont été remplacés par deux pavillons d'une architecture sévère comme le reste de la façade bordant la rue de

qualité. La charge de grand maître de l'artillerie, supprimée en 1755 après cent cinquante-cinq années d'existence, eut pour titulaires les personnages suivants :

I. Maximilien de Béthune, duc de Sully. Janvier 1601-30 avril 1610.

II. Maximilien de Béthune II, prince d'Henrichemont. 30 avril 1610-1[er] septembre 1634.

III. Charles de La Porte, duc de La Meilleraye. 27 septembre 1634-1664.

IV. Armand-Charles de La Porte, duc de Mazarin-La Meilleraye. 1664-1669.

V. Henri de Daillon, comte, puis duc du Lude. Juillet 1669-30 août 1685.

VI. Louis de Crevant, maréchal d'Humières. Septembre 1685-30 août 1694.

VII. Louis-Auguste de Bourbon, légitimé de France, duc du Maine. 10 septembre 1694-14 mai 1736.

VIII. Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu. 16 mai 1710 (en survivance de son père)-1755.

Sully. Au-dessus de l'ancienne porte d'entrée fut placée, en 1859, une statue de la Victoire due au ciseau de Dantan aîné[1]. Quant à la façade du sud, avec les mortiers et les canons de pierre qui en ornent le fronton, elle n'a pas été modifiée : c'est toujours l'œuvre de Germain Boffrand qui subsiste sans changement notable.

Il serait sans doute intéressant de pouvoir montrer quelle était la place occupée par la bibliothèque du marquis de Paulmy et par les autres collections qui sont venues successivement se fondre dans celle-ci. Malheureusement, les documents pour faire cette reconstitution sont peu nombreux, et, d'autre part, quelques-uns des locaux qui abritaient les livres à la fin du XVIII[e] siècle ont disparu. On peut dire cependant d'une manière générale que, jusqu'au moment où la Bibliothèque devint publique, et même un peu plus tard, il y eut à l'Arsenal plutôt une réunion de bibliothèques qu'une bibliothèque homogène. Les livres du marquis de Paulmy étaient rangés dans l'ancienne galerie, la galerie de la Chapelle, le salon des Célestins et le Cabinet de Sully : plusieurs de ces constructions ont été démolies en 1818. La seconde partie de la bibliothèque de La Vallière (Catalogue de Nyon) avait été déposée soit dans une galerie qu'on nommait la galerie neuve des Célestins, soit dans une autre galerie élevée aux frais du comte d'Artois, après que celui-ci eut acheté la bibliothèque Paulmy : ces galeries ont disparu en 1832. Lorsqu'on apporta à l'Arsenal les bibliothèques du comte d'Artois, venant de Versailles ou du Temple, on leur donna pour asile les chambres bordant alors la rivière, c'est-à-dire les diverses salles qui, conservées intactes encore aujourd'hui, ont vue sur le boulevard Morland : ces pièces constituaient une partie des appartements du marquis de Paulmy.

[1] Voy. le journal *l'Illustration*, du 19 mars 1859 (p. 187-188). Dans les vestiges d'une ancienne décoration, on avait cru reconnaître alors des traces d'ailes et de drapeaux, ce qui détermina Dantan aîné à choisir la figure d'une Victoire entourée d'attributs guerriers. Le même numéro de l'*Illustration* contient une gravure représentant la statue de Dantan.

Enfin, lorsque, en 1789, Saugrain acheta, pour le comte d'Artois, de nombreux volumes provenant de la bibliothèque du prince de Soubise, il les déposa dans les salles situées à gauche de l'escalier central; les dispositions de ces pièces n'ont pas été modifiées [1], et certains livres du prince de Soubise occupent toujours la même place depuis plus d'un siècle [2].

Ce n'est qu'au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle que dom Poirier, Ameilhon, Saugrain, Godin et quelques autres bibliothécaires de l'Arsenal fondirent en une seule toutes ces bibliothèques d'origines différentes, en même temps qu'ils en rédigèrent le catalogue.

Tel est le local dans lequel s'abrite aujourd'hui la belle collection de livres rassemblée au XVIII<sup>e</sup> siècle par le marquis de Paulmy d'Argenson, augmentée des bibliothèques du comte d'Artois, enrichie à l'époque révolutionnaire par l'apport des dépôts littéraires, toujours accrue dans le cours du XIX<sup>e</sup> siècle, soit par des achats, soit par les dons des particuliers, et profitant surtout des riches envois du dépôt légal.

## II

### Archives de l'Arsenal de Paris. — Papiers d'Andrieux et de Tarrachon.

Il est resté à la Bibliothèque de l'Arsenal peu de papiers de l'ancien Arsenal de Paris. Les archives du bailliage se trouvent

[1] Les tablettes mêmes de ces salles n'ont pas été changées depuis l'an III, Voy. le *Mémoire du citoyen Nadreau, entrepreneur de travaux de menuiserie, faits au dépôt littéraire de l'Arsenal*, 13 thermidor an III. (Archives nationales. F[17], 1045.) Ces travaux avaient été exécutés en germinal et prairial précédents. Le mémoire de Nadreau se montait à 12,930 liv. 19 s. 9 d.; il fut réduit à 10,887 liv. 7 s.

[2] Toutes ces indications ne visent que le premier étage de l'hôtel du grand maître; les pièces du rez-de-chaussée servaient soit de casernes, soit d'écuries. C'est seulement sous Louis-Philippe que la Bibliothèque de l'Arsenal put entrer en possession du rez-de-chaussée de l'édifice.

presque toutes aujourd'hui aux Archives nationales ; cependant, un certain nombre de pièces sont demeurées à leur lieu d'origine, et, quoique indépendantes de la bibliothèque du marquis de Paulmy et des autres collections qui vinrent s'ajouter à celle-ci, ces pièces d'archives se sont trouvées tout naturellement incorporées parmi les manuscrits de l'Arsenal. Elles forment aujourd'hui un recueil, relié en 14 volumes[1], qui comprend des documents des années 1673 à 1788 ; malheureusement, la série de ces documents est loin d'être complète, et ceux qu'elle renferme sont trop souvent dénués d'intérêt.

On pourrait aussi classer parmi les archives de l'ancien Arsenal un « Plan général (colorié) de l'Arsenal de Paris et de ses environs, fait par les ordres de monseigneur le comte d'Argenson, ministre et secrétaire d'État de la guerre, en l'année 1756[2] », ainsi qu'un recueil de plans coloriés, intitulé : « Détail de tous les bâtimens de l'Arsenal de Paris, ordonné par monseigneur le comte d'Argenson, ministre et secrétaire d'État de la guerre, en l'année 1756[3]. »

Il est encore d'autres papiers qui figurent à présent parmi les manuscrits de l'Arsenal, sans qu'ils aient passé par aucune des collections qui ont contribué à former la Bibliothèque. Ces papiers, qui sont ceux d'Andrieux et de Tarrachon, forment un fonds d'archives assez considérable, et ne comprennent pas moins de 48 portefeuilles ou volumes[4]. Il serait bien difficile de départager ce qui est d'Andrieux et ce qui est de Tarrachon : la vie de ces deux hommes semble avoir été si intimement liée que leurs archives ne constituent qu'une seule et même série indivisible. Andrieux, qui était contrôleur et garde-magasin de l'Arsenal de Paris, résidait en cette qualité dans cet établissement[5],

[1] Mss. Ars., nos 4042-4046, 5292-5294, 5864-5869.
[2] Ms. Ars., no 6486.
[3] Ms. Ars., no 6485.
[4] Mss. Ars., nos 6651-6688, 6690, 6691-6698, 7410.
[5] Andrieux occupait dans le Petit Arsenal un logement situé dans le passage conduisant de la Cour de l'orme à la Cour de la Bastille.

et c'est ainsi que ses papiers s'y trouvent encore; ils n'ont pas été apportés à l'Arsenal, ils y ont été oubliés. Quant à André Tarrachon, neveu et protégé d'Andrieux, c'était un receveur de la ville de Paris. Il habitait tout près de l'Arsenal, rue de la Cerisaie; encore ses correspondants lui adressent-ils leurs lettres indifféremment, ou rue de la Cerisaie, ou chez Andrieux à l'Arsenal. Les papiers d'Andrieux sont fort intéressants, car il n'était pas seulement garde-magasin de l'Arsenal; il était aussi agent des affaires de la ville de Strasbourg, en même temps qu'agent du clergé de la Haute-Alsace; et c'est dans ces papiers qu'on trouverait peut-être les documents les plus abondants pour l'histoire de l'Alsace en général et de sa capitale pendant une grande partie du XVIII[e] siècle et jusqu'à l'année 1781. Les pièces originales y abondent; la correspondance de la famille de Klinglin, l'histoire du procès de MM. de Klinglin y occupent plusieurs cartons. On y trouve un grand nombre de lettres autographes des hommes politiques les plus célèbres de la seconde moitié du XVIII[e] siècle. C'est, en somme, une mine fort riche et qui n'a été encore que peu ou point exploitée.

Archives de l'Arsenal de Paris, papiers d'Andrieux et de Tarrachon, c'est là tout le fonds de manuscrits qui soit indépendant de la collection de M. de Paulmy, c'est tout ce qui ne doit pas son origine au fondateur de la Bibliothèque. Ces quelques papiers pourraient être à l'Arsenal, quand bien même il ne s'y trouverait pas aujourd'hui une bibliothèque; et c'est à ce titre qu'ils font, pour ainsi dire, partie du local lui-même.

## CHAPITRE DEUXIÈME

### LE MARQUIS DE PAULMY

C'est au marquis de Paulmy que la Bibliothèque de l'Arsenal doit son existence, et tous ceux qui s'intéressent aux progrès des lettres lui doivent véritablement un tribut de reconnaissance pour les richesses bibliographiques que, pendant tant d'années, il n'a cessé d'accumuler dans le vieil Arsenal de Sully et de Henri IV. Que de trésors sans lui seraient, depuis un siècle, perdus pour la France! Ces trésors, ce fut lui sans doute qui le premier en usa; mais la gratitude de ceux qui en jouissent aujourd'hui ne doit pas moins lui en être acquise, car c'est bien aussi pour eux qu'il amassait. De son vivant, j'aurai plus loin l'occasion d'en fournir la preuve, il voulut que les savants eussent toute liberté de venir profiter de ses richesses. Et quand plus tard, deux ans avant sa mort, il vendit sa bibliothèque au comte d'Artois, il est hors de doute qu'il eut l'ambition que l'Arsenal devînt une seconde Bibliothèque royale. Le Roi avait sa bibliothèque, qui était publique, et avec laquelle aucune autre assurément ne pourrait rivaliser pour le nombre et l'importance des volumes; grâce aux mesures prises par M. de Paulmy, le frère du Roi aurait aussi sa bibliothèque, qui, comme l'autre, serait publique. Telles furent très certainement les intentions du marquis, quand il se décida, en 1785, non pas à se séparer de ses livres, mais à les faire passer dans les mains d'un prince, ne pouvant les confier à l'État.

C'est à ce titre qu'une large place est due ici au marquis de Paulmy.

# I

## Famille du marquis de Paulmy.

Le fondateur de la Bibliothèque de l'Arsenal appartenait à l'illustre famille des Voyer d'Argenson. Il suffira de rappeler que son trisaïeul, René, comte d'Argenson, et son bisaïeul, Marc-René, aussi comte d'Argenson, occupèrent, au XVII[e] siècle, une place considérable dans l'histoire de la diplomatie française, et furent tous les deux ambassadeurs à Venise. Le grand-père de M. de Paulmy, Marc-René, marquis d'Argenson, était né dans cette ville en 1652, et, en reconnaissance des services rendus par les ascendants du nouveau-né, la République voulut l'avoir pour filleul. Déjà le gouvernement des doges avait octroyé au père de ce filleul le privilège de porter sur ses armes personnelles le lion ailé de saint Marc. Marc-René fut lieutenant général de police, garde des sceaux, président du conseil des finances et ministre d'État. Il mourut en 1721, laissant deux fils, qui, l'un et l'autre, mais le second surtout, ont joué un rôle important dans l'administration durant le règne de Louis XV : René-Louis, marquis d'Argenson, et Marc-Pierre, comte d'Argenson.

Ce dernier fut un des hommes les plus en vue du XVIII[e] siècle. C'est lui qui succéda à son père dans la lieutenance générale de police, pour passer plus tard au ministère de la guerre, où il eut la gloire de préparer les victoires de Fontenoy et de Lawfeld, mais d'où il dut se retirer, en 1757, chassé par une cabale dont la marquise de Pompadour était l'âme.

Le rôle du fils aîné, René-Louis, fut plus effacé. On ne peut guère retenir de sa carrière administrative que son court passage au ministère des affaires étrangères, de 1744 à 1747. Il fut, dans ce siècle de la galanterie, un original et un fantasque; devançant son temps, ami des réformes, prévoyant dans un avenir prochain la révolution qui devait tarder encore quarante

ans avant d'éclater, René-Louis, marquis d'Argenson, n'était point sympathique à la cour, et, la mode étant alors aux surnoms, les courtisans le nommaient d'Argenson *la Bête,* comme ils désignaient son frère sous le nom de d'Argenson *la Chèvre* ou *Cadet*. Le marquis d'Argenson a composé des *Mémoires,* imprimés plusieurs fois dans le courant du XIX^e siècle, qui, tout en étant fort intéressants, laissent voir à nu l'excessive originalité d'esprit de leur auteur, et nous font clairement comprendre comment sa présence à Versailles devait être odieuse aux courtisans. D'un caractère sauvage et entier, il ne vécut guère mieux dans sa famille que dans le monde.

En 1718, il avait épousé Marie-Madeleine-Françoise Méliand, fille d'Antoine-François Méliand, intendant de Lille, à une époque où lui-même était intendant de Hainaut. Il ne paraît pas que la concorde ait régné longtemps dans ce ménage, puisque, dès 1733, la marquise d'Argenson présentait un projet de requête en séparation d'habitation [1], qui ne fut point accordée. Il y avait, du reste, séparation à l'amiable entre les deux époux, par acte passé le 4 janvier 1733 et renouvelé le 1^er septembre 1747. « Par les actes de 1733 et 1747, est-il dit dans une consultation du 28 septembre 1756, M. d'Argenson a consenti que madame son épouse pût vivre séparément d'avec lui dans une maison qu'elle loueroit; il lui a fourni les meubles nécessaires; il lui a assigné un revenu convenable et qui est à peu près celui de sa dot; il lui a laissé de plus la jouissance libre, pleine et entière des biens et droits à elle échus par la succession de ses père et mère, ensemble des biens, droits et successions qui pourroient lui écheoir à l'avenir, à quelque titre que ce fût, à l'effet de quoi il lui a donné une autorisation générale. » Néanmoins, en 1756, on voit encore la marquise introduire une demande en séparation de biens, et, aussi longtemps que vécurent M. et M^me d'Argenson, ils plaidèrent.

C'est d'eux que naquit le marquis de Paulmy.

[1] Cf. ms. Ars., n° 6115, fol. 298 et suiv.

## II

Le marquis de Paulmy homme public. — Ses emplois. — Ses tournées militaires. — Son entrevue avec le pasteur Paul Rabaut. — Son départ du ministère de la guerre. — Ses ambassades. — Il devient chancelier de Marie-Antoinette.

Antoine-René[1] de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy, vicomte de Mouzé, naquit à Valenciennes, le 22 novembre 1722. Il n'eut qu'une sœur, mariée au comte de Maillebois.

Je passerai rapidement sur les diverses étapes de sa carrière politique, qui fut, en réalité, peu brillante. Lui-même ne se faisait guère d'illusions sur son aptitude aux affaires, et convenait très franchement que sa vraie place était au milieu de ses livres. Cependant, grâce à l'éclat de son nom et aux appuis qui ne pouvaient lui manquer, il franchit rapidement les degrés qui devaient le conduire en quelques années à des emplois réservés d'ordinaire, même sous l'ancien régime, à des personnages d'un âge plus mûr. Reçu avocat du Roi au Châtelet de Paris le 18 août 1742, il fut successivement conseiller au Parlement le 4 décembre 1744, et maître des requêtes le 24 avril 1747. En 1748, c'est-à-dire à peine âgé de vingt-six ans, il devint ambassadeur en Suisse, où il resta jusqu'en 1751. L'année 1749 le vit maître des requêtes honoraire. Chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 24 janvier de la même année, il en devint aussitôt chancelier et garde des sceaux, par la démission que donna en sa faveur le comte d'Argenson[2]. Le 21 août 1757, il était fait chevalier et garde des sceaux de l'ordre de Saint-Lazare. Enfin, le 9 avril 1758, il prêtait serment pour la charge de trésorier de l'ordre du Saint-Esprit.

En 1751, il fut adjoint à son oncle, Marc-René, comte d'Ar-

[1] Et non « Marc-Antoine-René », comme le disent plusieurs dictionnaires biographiques.

[2] C'est le 26 janvier 1749 que M. de Paulmy prêta, entre les mains du Roi, le serment de fidélité pour cette charge.

genson, ministre de la guerre, en qualité de secrétaire d'État ayant le département de la guerre en survivance [1]. Aussitôt après son entrée au ministère, il fut décidé qu'il entreprendrait de grandes tournées militaires dans toutes les parties du royaume. Il était chargé de visiter plus particulièrement les places frontières et les forts maritimes, où l'on exécutait ou voulait exécuter d'importants travaux de défense. Pendant les quatre années qui suivirent sa nomination, il consacra les mois d'été à des voyages d'inspection. Telle est l'origine de la belle collection de cartes, de plans et de mémoires que possède la Bibliothèque de l'Arsenal, pièces précieuses, dont les unes furent exécutées au moment des déplacements de Paulmy, et dont quelques autres, antérieures à cette époque, avaient été jointes à celles-ci à titre de documents [2]. La première tournée de M. de Paulmy commença le 3 juillet 1752 pour finir le 29 septembre; il visita, cette année-là, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc et le Roussillon [3]. En 1753, il inspecta les provinces frontières des Pyrénées, la Guyenne, la Saintonge, l'Aunis, le Poitou, etc. Son absence dura du 8 juillet au 24 septembre [4]. L'année suivante, le marquis de Paulmy partit le 29 juin pour rentrer à Versailles le 24 août, ayant consacré ces deux mois à l'inspection des côtes de Bretagne et de Normandie [5]. Enfin, dans son quatrième et dernier voyage, commencé le 8 juin 1755 et terminé le 24 août [6], il parcourut le Bourbonnais, l'Auvergne, le Lyonnais, la Bourgogne, la Franche-Comté et l'Alsace.

A propos de la première tournée militaire, faite en 1752, je dois rapporter ici une anecdote qui produisit alors un certain émoi et donna lieu à quelques polémiques. Divers écrivains ont

[1] Revenu de Soleure depuis quelques jours, Paulmy en fit ses remerciements au Roi le 3 octobre 1751.

[2] Cette collection des cartes, plans et mémoires recueillis par Paulmy, forme aujourd'hui les mss. 6432-6465 de l'Arsenal.

[3] Mss. Ars., nos 4562, 4574, 6436, 6441, 6442, 6443, 6444, 6445, 6446, 6447, 6448.

[4] Mss. Ars., nos 4562, 6436, 6437, 6438, 6439, 6440.

[5] Mss. Ars., nos 4706, 6436, 6454, 6455, 6456, 6457, 6458, 6459, 6460, 6461.

[6] Mss. Ars., nos 6436, 6450, 6451, 6452, 6453.

parlé de rapports qui auraient existé entre le marquis de Paulmy et plusieurs pasteurs protestants. On a dit que M. de Paulmy aurait eu, dans son voyage du Midi, de mystérieuses entrevues avec des personnages importants de la religion réformée; les uns l'ont soupçonné d'avoir joué dans cette affaire un rôle assez louche, manquant de franchise vis-à-vis des deux partis; d'autres l'ont loué d'avoir, par son habileté et son libéralisme, épargné au dix-huitième siècle les horreurs d'une nouvelle persécution religieuse, en rendant compte au Roi des dispositions pacifiques des pasteurs du Midi, que les évêques d'Alais et d'Uzès accusaient de vouloir fomenter la guerre civile. Toujours est-il qu'il n'y eut point alors de dragonnades, comme on avait semblé le craindre. Je ne saurais dire exactement jusqu'à quel point revient à Paulmy l'honneur d'avoir empêché l'effusion du sang. L'Arsenal possède bien le journal de son voyage pendant les mois de juillet, août et septembre 1752; mais si le récit qu'on y trouve relate le seul entretien que M. de Paulmy ait eu avec les pasteurs, il faut avouer que son rôle dans cette affaire fut des plus modestes.

« La nuit du 19 au 20 de septembre [1752], y lisons-nous [1], entre Lunel et Nismes, une troupe de 5 ou 6 hommes à cheval se mit sur le grand chemin devant mon carosse, et l'un d'eux, descendant de cheval, s'avança fort respectueusement à la portière, et me présenta un papier en me priant d'un ton assés embarassé de le remettre au Roy à mon retour. Comme, dans la matinée, j'avois trouvé à Montpellier sur ma table une grande requête des religionnaires, qu'on y avoit glissée furtivement, je jugeai aisément qu'il s'agissoit du même objet, et je dis à cet homme qu'aparemment le mémoire qu'il tenoit étoit un double de celuy qu'on m'avoit fait remettre le matin à Montpellier, et il me répondit que cela pouvoit bien être. Je luy demandai alors qui il étoit; il répondit en hésitant qu'il s'apelloit Paul; et ce nom me rapellant sur-le-champ celuy d'un prédicant fameux,

[1] Ms. Ars., nº 6436, pièce 100.

dont j'avois souvent entendu parler, je luy dis d'un ton assuré que je le connoissois, qu'il s'apelloit Paul Rabaut[1], ce qui le surprit beaucoup; et se voïant découvert, il voulut haranguer, il commença par protester que les religionnaires étoient les sujets du Roy les plus soumis, que leur requête ne contenoit que les demandes les plus respectueuses. Sur quoy je l'interrompis en prenant son mémoire, et je luy dis que je supposois bien que le mémoire n'étoit pas conçu autrement, que je ne le recevois que dans cette assurance et que je l'examinerois. Il répéta les premières révérences et remonta à cheval. Pendant cette conversation, qui fut courte, les autres cavaliers, enveloppés de leurs manteaux, se tinrent en silence des deux côtés de mon carosse, et Mrs de Maillebois[2] et de Villemeur[3], qui étoient avec moy, aperçurent dans la campagne, mais à quelque distance, du peuple à pied qui attendoit sans doute le succès de leur orateur. A cinquante pas de là, nous vîmes encore une troupe à cheval, plus nombreuse que la première et des mêmes gens, qui étoit sur le bord du grand chemin, et qui nous salua très honêtement du chapeau, sans aprocher et sans rien dire, avertis apparemment que leur mémoire étoit donné. » Tel est le récit du marquis de Paulmy[4]. L'aventure, comme on le voit, ne méritait ni de tourner à sa gloire, ni de lui être reprochée.

Après la disgrâce de son oncle, exilé de la cour à sa terre des

[1] Paul Rabaut fut l'un des plus illustres pasteurs du XVIIIe siècle; né le 9 janvier 1718, il mourut à Nîmes le 25 septembre 1794.

[2] Yves-Marie Desmarets, comte de Maillebois, lieutenant général; il était beau-frère du marquis de Paulmy.

[3] Jean-Baptiste-François de Villemeur-Riotor, marquis de Villemeur, lieutenant général du 2 mai 1744.

[4] Le marquis d'Argenson raconte l'anecdote de la façon suivante : « Les huguenots se remuent par suite du zèle de paraître qu'affiche de Saint-Priest, nouvel intendant de Languedoc. Mon fils, marchant de nuit dans les Cévennes, a été arrêté par une troupe de huguenots séditieux armés, à la tête desquels était un ministre condamné à la mort et plusieurs autres proscrits; ils ne voulaient que lui remettre un placet au Roi. Ils avaient pris leur temps au moment où la maréchaussée était restée derrière, et où la poste avait trop avancé pour aller au relais. » (*Journal et Mémoires du marquis d'Argenson*, édit. Rathery, 4 octobre 1752, t. VII, p. 315.)

Ormes, le marquis de Paulmy prit, le 1er février 1757, la direction du ministère de la guerre; « mais sentant, comme le dit Dacier dans l'éloge de Paulmy, qu'il lut à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans la séance de la Saint-Martin 1788, sentant qu'on ne l'y avoit élevé que par la difficulté de faire, à l'instant même, un autre choix, il ne l'avoit accepté que par soumission et pour ne pas manquer à la chose publique; et aussitôt qu'il crut pouvoir en sortir avec honneur, il se hâta de se démettre d'une place qu'il voyoit bien qu'on ne tarderoit pas à lui redemander ». Il donna, en effet, sa démission le 2 mars 1758, c'est-à-dire après treize mois seulement de ministère [1]. En quittant ces hautes fonctions, il reçut le titre de ministre d'État, avec une pension annuelle de 20,000 livres. Remplacé par le maréchal de Belle-Isle, il resta sans situation officielle jusqu'en 1759, époque à laquelle il devint ambassadeur en Pologne; il demeura à Varsovie jusqu'en 1764, assista à l'élection de Stanislas Poniatowski et demanda son rappel aussitôt que les armées russes eurent envahi le territoire polonais. En 1766, il fut envoyé à Venise, où deux de ses aïeux avaient jadis joué un si grand rôle; mais ayant, dit-on, sollicité en 1770 l'ambassade de Rome et n'ayant pu l'obtenir, il se retira définitivement de la vie publique, et vint s'établir à l'Arsenal de Paris, au milieu de ses livres, qu'il ne devait plus quitter jusqu'à

[1] « Vous ne serez point surpris, mon cher oncle, écrivait le marquis de Paulmy au comte d'Argenson, le 21 février 1758, que toutes les résolutions que j'avois prises de rester dans une place que je pouvois bien remplir suivant vos leçons, aient cédé au dégoût et au chagrin de voir les choses empirer, le Roi méprisé et le ministre inconsidéré. Il ne m'a point fallu faire d'efforts pour quitter une place où jusqu'à mon attachement pour vous, qui m'êtes si cher, étoit pour moi une source de tourmens; et au contraire, il m'en falloit beaucoup pour y demeurer. Enfin, convaincu que je n'y peux faire aucun bien, et que je m'y déshonore, j'ai fait prévenir le Roi que je me croyois obligé à la retraite, et l'on m'a déjà répondu que l'on l'agréeroit. Il ne manque plus que la formalité d'en parler moi-même, et je vois bien que ce n'est qu'une cérémonie. Cela ne se passera cependant pas sans qu'il soit question de vous de ma part; mais je n'ai eu garde d'en prévenir la personne, à qui j'ai parlé d'ailleurs de mon projet [Mme de Pompadour]. Je ne crains autre chose, mon cher oncle, sinon que cette seconde retraite vous soit plus sensible que la première, que vous avez soutenue si courageusement. » (*Mémoires du marquis d'Argenson*, 1858, t. V, p. 68-69.)

sa mort. Il accepta pourtant, le 29 mai 1774, l'office de chancelier de la reine Marie-Antoinette [1].

## III

Le marquis de Paulmy homme privé. — Portrait de M. de Paulmy par son père. — Caractère du marquis de Paulmy. — Son attitude à la mort de Voltaire. — Il est membre de diverses Académies. — Ses deux mariages. — Ses ressources, ses pensions. — Sa conduite lors de la suppression de la charge de chancelier de l'ordre de Saint-Louis. — Il s'installe à l'Arsenal, il y travaille et y meurt.

Si, chez le marquis de Paulmy, l'homme public manque certainement de l'envergure qui fait les grands politiques, si, dans son court passage au ministère de la guerre, il ne fit preuve ni d'une large étendue de vue, ni d'une grande fermeté, si, enfin, pour résumer l'impression que produit sa vie publique, il manque un peu d'intérêt, cette impression me semble devoir être tout autre quand on considère la vie privée et la carrière littéraire du fondateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. Le personnage politique est resté dans l'ombre, et ne méritait peut-être pas d'en sortir. Quant à l'homme privé, on le connaît moins encore, et cela est regrettable : c'est, en effet, une physionomie tout à fait remarquable que celle du marquis de Paulmy.

Le marquis d'Argenson, son père, qui n'aima sans doute personne, pas même son fils, a tracé de ce dernier un portrait que je reproduirai ici, portrait peu flatteur à la vérité, mais qui

[1] Dans une pièce officielle, datée du 4 janvier 1785, le marquis de Paulmy énumère ses titres de la façon suivante : « Antoine-René de Voyer de Paulmy d'Argenson, marquis de Paulmy, chevalier commandeur des ordres du Roy et de celuy de S^t^-Lazare, grand-croix de l'ordre royal et militaire de S^t^-Louis et de celuy de Malte, grand bailly de la province de Touraine, lieutenant général de celle d'Alsace, bailly d'épée de l'artillerie de France, poudres et salpêtres par tout le royaume, gouverneur de l'Arsenal de Paris, ministre d'État et chancelier de la Reine » (Ms. Ars., n° 5861, fol. 246.)

pourtant représente assez bien l'ensemble de son caractère. Il convient de faire, en lisant cette page, la part de l'esprit caustique, intransigeant, presque malveillant de son auteur. Lorsque le marquis de Paulmy fut ainsi analysé par son père, il n'était âgé que de dix-huit ans à peine; mais, comme tous les hommes doués d'un esprit froid, méthodique et peu enthousiaste, M. de Paulmy ne changea guère. Tel on le voit à vingt ou trente ans, tel on le retrouvera à soixante. Les lettres qu'il écrivait à son père, lorsque, en 1746 et 1747, il voyageait en Italie et en Allemagne, ne diffèrent point de celles qu'il adressait en 1775 ou plus tard aux ministres de Louis XVI.

« 9 juillet 1740. — Mon fils sort du collège; il demeure chez moi; il étudie. Il a été fort délicat dans son enfance, et l'est encore, quoique sain à présent et exempt de maladie. Il mange peu par manque d'appétit, et sans effort pour se modérer; ce qu'il mange n'est que des drogues, pâtisseries et laitages; il hait la viande de boucherie. Il ne croît plus depuis l'âge de seize ans, et n'est pas si grand que moi, qui suis de la taille médiocre; il n'aime aucun exercice du corps.

« Dès son enfance, toutes ses forces ont passé à l'esprit, mais je ne vois rien de passé à l'imagination, aux sens, ni à la partie la plus subtile et la plus louable des sens, qu'on appelle le cœur. Son cœur est bon, mais il n'est point sensible, il ne lui dit rien : son cœur est bête; cette faculté est morte chez lui. Il aime beaucoup les comédies, et s'y acquiert une vaste érudition, mais il n'y rit que de l'esprit, et, aux tragédies, il n'y pleure jamais; aux endroits les plus touchants, il admire l'art de l'auteur, et ne sent rien, dit-il lui-même.

« Tout cela vient donc de ce que le pauvre enfant n'a nulle sensibilité aux sens, et que tous les esprits se sont enfuis au cerveau, où ils travaillent et ont grande force. Il a une mémoire prodigieuse, il juge, il pense, il démêle, il conçoit, il a avidité de connaître; il a commencé de jeunesse, il est fort avancé d'esprit et de savoir, et j'ai tourné ses études au moderne, à l'histoire récente et aux choses les plus à portée de la société;

les inclinations qu'on a de naissance ont achevé cette détermination à un bon choix de lectures, c'est-à-dire les plus à la mode aujourd'hui.

« Avec cela, je lui vois une médiocre imagination, quoiqu'il n'en manque absolument pas; il n'est pas stérile, mais peu fécond; il ne se sent jamais inspiré, il n'a pas besoin d'écrire; il a été les premiers huit jours chez moi sans me demander d'écritoire, satisfait de parcourir ma bibliothèque et de lire à toute heure; il n'a point besoin de faire de vers; je l'ai vu versifier dans son enfance, mais c'était par imitation, par singerie et sans génie, sans goût; il y avait moins de fautes que de manque de pensée.

« Voilà ce que c'est que de manquer de sens par faiblesse. Il n'aura ni goût, ni imagination, ni plaisirs; tout ira par l'esprit; cet esprit ne sera que juge, sans cette méthode prompte, naturelle et sublime qu'on appelle goût; cet esprit sera combinateur et compareur, sans génie, qui est la divinité inspirante, découvrante et qui enfante le sublime. Il n'aura que les idées des autres; il les recueillera avec une riche abondance; il produira quelques petits fruits, mais courts et secs, et nulles fleurs; il n'aura point de plaisirs enfin. Avec cela, il est d'un naturel doux, et, heureusement, non acariâtre. Ses réflexions l'ont conduit à quelque complaisance pour ne pas déplaire, et, sans envie de plaire, il est et sera homme de bien; il ne dépensera pas, faute d'imagination et de passion.

« Cela fera un pédant, si on n'y prend garde, mais sans dureté ou entêtement. Il est diffus et ne saurait prendre l'analyse. Ses extraits sont plus longs que le texte, par l'abondance des idées qu'il a reçues et qu'il conserve fidèlement toutes à la fois. J'oubliais de dire qu'il n'a point de joie, quoiqu'il n'ait rien de triste.

« Quant à l'usage, cela fera ce qu'on appelle un bon sujet, sans faire un grand sujet. Les premiers suffrages seront d'abord pour lui et feront un grand effet; mais peu à peu, le lien de société venant à manquer, cette aimable franchise qui nous fait inté-

resser les uns aux autres, l'amour ou l'amitié qui est la même chose, et qui débrouilla le chaos, selon cette divine mythologie, cela venant, dis-je, à manquer, mon fils ne sera point haï, sans être aimé, surtout quand, se refroidissant encore davantage, il ne rendra à la société que ce qu'y rend un dictionnaire, ou quelques idées justes, mais sans neuf.

« Ce sera un bon juge, un sage intendant, un administrateur éclairé, bon conservateur de l'état des choses, quand il sera bon, mais jamais réformateur; avec peu de vues, mais des vues communes. Ces vues auront de la justesse, et c'est beaucoup. En général, il sera sage, ne faisant de folies en rien; il conservera son bien et il en aura.

« N'est-ce pas là un fils tel que tout père peut le souhaiter? Au-dessus de cela ne sont que les chimères avec de grands risques et de fâcheux hasards. On peut cependant le tourner aux choses qui lui manquent le plus, afin qu'il y acquière quelque chose. Il peut attraper quelques passions qui le tireront un peu de l'apathie, et s'échauffer un peu davantage. L'éducation ne va qu'à tourner le nez au chemin, mais jamais à y déterminer [1]. »

Dans tout ce portrait, une chose est frappante, une appréciation étonne et arrête, c'est celle-ci : « Cela fera un pédant, si on n'y prend garde. » M. de Paulmy n'y prit pas garde, en effet, et s'il ne fut pas pédant au sens étroit du mot, il fut bien, comme dit son père, « un esprit combinateur et compareur ». Ainsi que l'avait encore prévu celui-ci, il eut peu d'amis et semble s'en être consolé. Il ne se donna jamais grande peine pour plaire. Le seul homme, semble-t-il, dont il rechercha toujours avidement l'approbation fut son oncle le comte d'Argenson. Aussi, lorsqu'il devint ministre de la guerre, ses ennemis lui reprochèrent-ils de prendre son mot d'ordre au château des Ormes, où celui-ci était exilé; ses ennemis disaient vrai et n'avaient eu sans doute aucune peine à le reconnaître, le marquis de Paulmy ne s'en cachant guère. Il vit avec un chagrin infini la disgrâce de cet oncle qu'il

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson* (1857), t. II, p. 178-181, et les mêmes (édit. Rathery), t III, p. 126-129. J'ai suivi l'édition de Rathery.

considéra toujours comme un véritable père; et privé de ce soutien, il convient lui-même que l'abandon du ministère de la guerre ne lui coûta aucun effort.

Le marquis de Paulmy n'eut qu'une passion : ses livres. Mais, comme ses ressources personnelles, en dehors de ses pensions, étaient fort modestes, il dut toujours dépenser ses revenus — souvent son capital — en achats de livres. Aussi, lorsque, dans les années qui suivirent l'avènement de Louis XVI, vinrent les réformes, prélude de la Révolution, lorsque la plupart des pensions, charge écrasante sous laquelle chancelait déjà l'ancien régime, furent les unes supprimées d'un coup de plume, les autres considérablement réduites, le marquis de Paulmy, on le voit par ses lettres, se trouva tout à coup en proie à de véritables angoisses; il ne pouvait plus faire face aux engagements pris. Plus qu'un autre il dut souffrir de ne pouvoir faire honneur à sa parole aux termes fixés : car, il faut le dire bien haut, le marquis de Paulmy fut un grand honnête homme. Même lorsqu'il était ministre, il fut épargné par la chanson, si prodigue d'injures alors. A peine lui reprocha-t-on d'occuper le ministère de la guerre sans y être suffisamment préparé; d'autres l'accusèrent de faiblesse et de négligence [1], mais ce sont des satires qui paraîtront bien fades à ceux qui savent comment les chansonniers et les faiseurs de petits vers mordants traitaient à cette époque les hommes occupant de hautes situations officielles.

Cependant le marquis de Paulmy n'avait pas que des amis. Il avait hérité de son père un esprit caustique, qui dut lui attirer bien des inimitiés. Sa critique était souvent acerbe; il ne savait guère dissimuler, disant sur toutes choses son avis avec une

[1] Parmi les contemporains du marquis de Paulmy qui l'ont jugé le plus sévèrement, il faut citer le marquis de Valfons, qui, dans ses *Souvenirs* (1860), p. 263, s'exprime ainsi : « Voici le motif qui avait décidé M. d'Argenson à faire entrer son neveu dans le ministère : ce n'étaient pas ses talents, il n'en avait aucun; totalement inférieur à sa place, il avait tous les défauts du corps et pas une qualité de l'esprit; M. d'Argenson le connaissait bien; mais, dans les moments où sa goutte ne lui permettait pas d'aller chez le Roi, il lui confiait son portefeuille et le travail à faire. »

brutale franchise, et n'épargnant pas même ses amis. Aigri sans doute aussi par une mauvaise santé continuelle [1], il aimait la contradiction, et il ne lui déplaisait pas de se trouver seul de son avis, même lorsqu'au fond du cœur il partageait les sentiments de ceux qu'il contredisait. Ce qui se passa à l'Académie française, le jour où cette assemblée discuta la question du service à faire célébrer à l'occasion de la mort de Voltaire, dépeint assez bien le genre d'esprit de M. de Paulmy. L'archevêque d'Aix « opina pour réformer l'usage de faire faire un service à chaque académicien; mais pour en établir un à perpétuité qui engloberoit indistinctement tous les morts de la Compagnie. Cet avis, qui sauvoit l'honneur de Voltaire et celui de l'Académie, entraîna tous les suffrages. Le marquis de Paulmy seul différa d'opinion (il est goguenard) et prétendit qu'il ne s'étoit fait recevoir que dans l'espoir d'avoir un service pour lui seul; qu'il ne consentiroit jamais à l'innovation proposée [2]. » Or, il faut noter que le marquis de Paulmy n'était pas un admirateur aveugle de Voltaire, bien que celui-ci fût un ami de sa famille [3] et qu'il eût célébré ses premiers succès [4].

[1] « M. de Paulmy, dès le lendemain de la disgrâce de son oncle, eut l'honneur de voir le Roi, qui le reçut avec toutes sortes de marques de bonté; il lui dit qu'il le serviroit bien malgré sa jeunesse, sachant qu'il avoit travaillé avec application sous son oncle; qu'outre cela, il avoit fait différentes tournées sur les frontières pour s'instruire, et qu'il avoit tout vu et examiné avec l'attention la plus exacte; *que tout ce qu'il craignoit étoit que la délicatesse de sa santé ne l'empêchât de suffire à un aussi grand travail*, mais qu'il falloit qu'il se fît aider de quelle manière il voudroit, le Roi voulant bien entrer dans tous les arrangements qui pourroient lui être utiles. » (*Mémoires de Luynes*, 6 février 1757.)

[2] *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France*, 23 décembre 1779.

[3] M. de Paulmy avait conservé de bonnes relations avec Voltaire; il le visita à Ferney. Voy. une lettre de Voltaire à d'Argental, du 30 juillet 1755.

[4] « On dit, écrit Voltaire au marquis d'Argenson, le 9 août 1741, on dit que vous avez un fils digne d'un autre siècle, mais non d'un autre père. Il fait de jolis vers.

Macte animo, generose puer!...

Je croyais qu'on ne faisait plus de vers français qu'en Prusse et en Silésie. » — « Voulez-vous bien, écrit-il encore le 10 janvier 1742, que je présente mes respects à M. votre fils et à celui d'Apollon, qui va faire au Châtelet son apprentissage de maître des requêtes, d'intendant, de conseiller d'État et de ministre? »

D'une droiture inflexible, il arriva souvent à mécontenter tout le monde, le Roi, la Reine et les ministres. Il eut des démêlés assez vifs avec ces derniers, et il ne fallut rien moins parfois que l'intervention directe du Roi pour le faire céder : encore ne le faisait-il que d'assez mauvaise grâce et sur un ordre formel. Très entier, tout d'une pièce, il ignorait, tout autant que son père, l'art de s'incliner. Aussi, dès qu'il se fut, en 1769, retiré définitivement dans son ermitage de l'Arsenal, n'est-ce plus que par hasard et comme contraint qu'il sort de sa bibliothèque. Et, lorsque fut supprimée la charge de chancelier de l'ordre de Saint-Louis, le marquis de Paulmy pouvait en toute sincérité écrire au comte de Maurepas, le 20 février 1779 : « J'espère cependant oublier tout cela et bien d'autres choses avec le secours de mes livres [1]. »

Le marquis de Paulmy n'avait pas encore vingt-six ans, lorsqu'il devint membre de l'Académie française. Élu le 21 mars 1748, il fut reçu par Gros de Boze le 4 avril suivant [2]. En 1756, il succéda à l'abbé de Pomponne, comme membre honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Enfin, le 3 septembre 1764, il était élu membre honoraire de l'Académie des sciences en remplacement de son oncle, le comte d'Argenson. M. de Paulmy faisait, en outre, partie de l'Académie de Berlin et de diverses Académies provinciales, telles que celles de Dijon et de Nancy [3]. Il fut encore protecteur de l'Académie de Saint-Luc.

A vingt-deux ans, le 17 juillet 1744, il avait épousé Louise-Jacquette Dangé, fille unique de François-Baltazar Dangé, secré-

[1] Ms. Ars., n° 6117, fol. 408.

[2] « Il y a peu de jours que M. l'abbé Girard mourut à Paris; il étoit de l'Académie françoise. M. de Paulmy, fils de M. le m[is] d'Argenson, qui a beaucoup d'esprit, s'étoit présenté pour obtenir cette place; mais il a su que M. Gresset la désiroit, et aussitôt il a pris le parti de se retirer, disant qu'il ne vouloit point faire de tort à un homme de lettres dont le dernier ouvrage (*Le Méchant*) venoit d'être autant applaudi du Roi et du public. » (*Mémoires de Luynes*, 12 février 1748.) — « Avant-hier, M. de Paulmy et M. Gresset furent reçus à l'Académie françoise. Ce fut M. de Boze qui leur répondit. Il paroît que l'on a été assez content du discours de M. de Paulmy, et beaucoup plus de celui de M. Gresset. » (*Mémoires de Luynes*, 6 avril 1748.)

[3] Voy. ms. Ars., n° 6324, fol. 75, et 126 et suiv.

taire du Roi et fermier général, et d'Anne Jarry. Cette union ne dura qu'un an, la jeune marquise de Paulmy étant morte sans postérité le 11 juillet 1745. M. de Paulmy contracta un nouveau mariage, le 11 avril 1748, avec Suzanne-Marguerite Fyot de La Marche[1], née le 29 novembre 1731; cette dernière était fille de Claude-Philibert Fyot de La Marche, comte de Bosjean, baron de Montpont et de Mervans, seigneur de La Marche, premier président du parlement de Bourgogne, et de Jeanne-Marguerite Baillet. Le marquis et la marquise de Paulmy n'eurent qu'une fille, née le 25 janvier 1752, et nommée Madeleine-Renée-Suzanne-Adélaïde[2]. Mlle d'Argenson épousa, le 9 avril 1771, Anne-Charles-Sigismond de Montmorency-Luxembourg.

M. de Paulmy n'était pas riche. La terre de Paulmy même, dont il portait le nom, ne lui appartenait point[3]. Sa première femme, fille du fermier général Dangé, eût eu plus tard de la fortune, mais, étant morte après un an seulement de mariage, elle ne laissa rien à son mari. Les revenus des valeurs mobilières et des biens, situés en Bourgogne, dont une partie échut par héritage à sa seconde femme, furent estimés 45,472 livres 2 deniers[4]. Après la mort de son beau-père, en 1774, et aussi en 1778, on voit M. de Paulmy entrer en marché pour vendre deux de ses terres de Bourgogne pour la somme de 400,000 livres[5]. Quant à sa fortune personnelle, il suffira de faire remarquer qu'il dut renoncer à la succession paternelle.

[1] La marquise de Paulmy mourut en décembre 1784.

[2] Madeleine-Renée-Suzanne-Adélaïde d'Argenson, duchesse de Luxembourg, mourut à Altona, le 22 février 1813. Son mari, le duc de Luxembourg, était mort dix ans plus tôt à Lisbonne, le 13 octobre 1803.

[3] La terre de Paulmy, sortie de la maison d'Argenson, appartenait au XVIIIe siècle à la famille de La Rivière; elle fut acquise par le comte d'Argenson, en 1750, pour la somme de 500,000 livres. Sur les raisons qui déterminèrent le marquis d'Argenson à faire porter à son fils le nom et le titre de marquis de Paulmy, voyez une curieuse lettre de ce même marquis d'Argenson à son frère, le comte d'Argenson, du 19 juillet 1744, dans les *Mémoires du marquis d'Argenson* (édit. Jannet), t. IV, p. 383-385.

[4] Ms. Ars., n° 6324, fol. 152.

[5] *Ibid.*, fol. 157 et suiv.

Voyons donc comment il put subsister et quelles furent à peu près ses ressources, en dehors des appointements qu'il perçut pendant le temps qu'il occupa des situations officielles [1].

A la mort du duc de Saint-Simon, en 1755, il fut mis par le Roi en possession de la seigneurie du Ban-de-la-Roche, en Alsace.

Quant à ses pensions, elles se décomposaient ainsi. Le 19 janvier 1747, il en eut une de 6,000 livres, plus une autre de 4,000 à prendre sur celle de 30,000 livres accordée à son père, à la mort de celui-ci. En se retirant du ministère de la guerre, en 1758, il avait reçu, avec le titre de ministre d'État, une pension de 20,000 livres. Le 11 avril 1770, le Roi lui en accordait une nouvelle de 10,000 livres, plus 12,000 de gratification. Enfin, en sa qualité de chancelier de la Reine, le marquis de Paulmy avait droit à un traitement de 7,000 livres; mais ce traitement était payé fort irrégulièrement. En 1779, il y avait trois années qu'il n'avait rien reçu de ce chef.

La marquise de Paulmy avait obtenu, de son côté, deux brevets : l'un, du 28 décembre 1757, de 6,000 livres; le second, du 3 mars 1758, de 4,000; soit au total 10,000 livres de pension annuelle.

J'ajouterai, pour mémoire, qu'au moment de son mariage avec le duc de Luxembourg, M^lle d'Argenson, fille du marquis

[1] On lit dans les *Mémoires de Luynes,* à la date du 7 février 1757 : « Lorsque M. de Paulmy fut adjoint à la place de secrétaire d'État de la guerre, pour lui donner une gratification annuelle qui ne fût point à charge au Roi, on lui donna 48,000 livres par an, à prendre, savoir : 24,000 livres sur les fourrages d'Alsace, et pareille somme sur ceux de Franche-Comté. M. de Paulmy étant aujourd'hui en pleine possession de la charge de secrétaire d'État, qui vaut environ 80,000 livres, les 48,000 livres retourneroient à la disposition du Roi; on ne fait que changer le nom, et au lieu de celui de M. le marquis de Paulmy on met celui de M. le comte d'Argenson. Outre cela, M. le comte d'Argenson conserve une pension de 6,000 livres qu'il avoit anciennement, et le Roi vient de donner 10,000 livres de pension à M^me d'Argenson. M. de Paulmy ne jouit pas en entier de la place de secrétaire d'État, parce qu'il faut qu'il paye sur ces appointements 25,000 livres par an pour l'intérêt de 500,000 livres du prix de la charge. Il aura de plus les 20,000 livres de ministre; et M^me de Paulmy a une pension de 6,000 livres que M. d'Argenson a obtenue pour son neveu, M. le marquis de Paulmy, à la mort de M. le marquis d'Argenson. M. de Paulmy demanda alors que cette pension fût mise sur la tête de sa femme plutôt que sur la sienne. »

de Paulmy, était devenue également titulaire d'une pension de 10,000 livres, par brevet du 5 avril 1771.

Au moment où Necker commença à faire appliquer ses réformes, c'est-à-dire en 1779, le marquis de Paulmy jouissait donc, conjointement avec la marquise de Paulmy, sa femme, de 52,000 livres de pensions, réduites par la retenue à 40,400 livres, et d'un traitement de 7,000 livres, comme chancelier de la Reine, réduit à 6,212 livres 10 sols, soit en tout 46,612 livres 10 sols. Il était, en outre, titulaire de la commanderie de Saint-Thomas de Fontenay-le-Comte, estimée 3,000 livres.

En 1749, le comte d'Argenson avait cédé à son neveu de Paulmy l'office de chancelier de l'ordre de Saint-Louis ; mais lorsque, en 1771, le marquis de Paulmy maria sa fille au duc de Luxembourg, il vit bien que cette charge, créée héréditaire dans la famille d'Argenson par édit d'avril 1719, ne pourrait être transmise désormais qu'à un collatéral. Il se décida donc, par un acte du 6 avril 1771, à la céder à l'un de ses proches parents, Antoine-Louis-François Le Fèvre de Caumartin ; il la lui vendit pour une somme de 150,000 livres, qui lui fut comptée aussitôt [1]. Le marquis de Paulmy, tout en abandonnant l'office de chancelier, avait conservé les sceaux. Au commencement de 1779, parut un édit qui supprimait l'office de chancelier de l'ordre de Saint-Louis; rien ne saurait dépeindre l'affliction que Paulmy conçut de cette mesure, prise en dehors de lui et sans que les ministres l'eussent consulté. Cependant, il n'hésita pas, et, ne se croyant pas en conscience quitte envers son cousin de Caumartin, il lui remboursa les 150,000 livres que celui-ci lui avait versées en 1771, se contentant de demander au Roi de lui assurer en compensation une pension de 6,000 livres, ce qui lui fut accordé [2].

Jusqu'en 1749, M. de Paulmy avait habité dans la maison de son père, rue du Gros-Chenet. Au retour de son ambassade de Suisse, son logement à Paris fut au vieux Louvre. En 1755, il quitta le vieux Louvre pour aller demeurer rue de Riche-

[1] Ms. Ars., n° 6324, fol. 196.
[2] Ms. Ars., n° 6117, fol. 390 et suiv.

lieu. Deux ans plus tard, il s'installait à l'Arsenal, apportant avec lui sa bibliothèque.

C'est donc en 1757 qu'il obtint la concession d'un logement à l'Arsenal de Paris, concession qui fut, en 1765, confirmée par un nouveau brevet du Roi. Ce document est particulièrement intéressant pour l'histoire de l'Arsenal, parce qu'il donne l'indication des pièces occupées par le marquis de Paulmy. Si on le lit attentivement, après avoir étudié les plans de l'Arsenal que fit dresser le comte d'Argenson en 1756 [1], on acquiert la certitude que les pièces concédées à M. de Paulmy sont bien les mêmes qui composent aujourd'hui les locaux affectés à la Bibliothèque de l'Arsenal, sauf d'assez nombreux remaniements qui ont été opérés dans le cours du XIX^e siècle. Aussi, malgré sa longueur, je n'hésite pas à reproduire ici ce document *in extenso*.

*Brevet du Roi donnant au marquis de Paulmy un logement à l'Arsenal* [2].

« Aujourd'huy..... 1765, le Roi étant à Versailles, Sa Majesté voulant donner au s^r Antoine-René d'Argenson, marquis de Paulmy, chevalier commandeur des ordres du Roi, chancellier et grand croix de celui de Saint-Louis et de Saint-Lazare, et ministre d'État, et à la dame Marguerite-Suzanne Fiot de La Marche, sa femme, une nouvelle marque de la bienveillance dont Elle les honore et leur renouveller d'une manière mieux constatée et plus stable le don du logement qu'Elle leur avoit accordé à l'un et à l'autre, par brevet du..., dans l'Arsenal de Paris, seconde et cinquième cour en entrant par la porte des Célestins, dans le grand corps de bâtiment appellé du grand-maître, dont la principale entrée est par le premier grand escalier à droite en entrant dans ladite cour, lequel logement est composé : 1° au rez-de-chaussée, dans ladite seconde cour, du

[1] Mss. Ars., n^os 6485, 6486.
[2] Ms. Ars., n° 4042, fol. 187.

premier grand escalier et du logement du Suisse, d'une seconde entrée et d'un autre escalier avec quatre pièces servantes de cuisine, d'office, etc., qui sont comprises entre la cuisine et la première chambre des cazernes de la Compagnie invalide de la garde dudit Arsenal par la droite, et par la gauche à la pièce occuppée par l'un des Suisses de l'Arsenal sous l'horloge; 2° dans la cinquième cour de la fonderie, à droite en y entrant, d'une écurie de quinze chevaux, de l'emplacement pour cinq voitures, une sellerie, un grenier et un logement, à droite du passage, pour les gens d'écurie, composé de trois pièces, et un entresol, lesdittes remises et écuries étant dessous l'ancienne salle d'armes et mitoïennes avec celles de M. l'archevêque-duc de Cambray; 3° de l'emplacement d'un jardin comprenant la portion du mail dans toute sa largeur et l'étendue des bâtimens occupés par le sieur marquis de Paulmy, au premier étage seulement du côté de la rivière, se terminant au mur de celui de la dame comtesse d'Amblimont, au-dessous des deux fenêtres mitoïennes de ces deux logemens, en observant la même largeur de chemin qui est vis-à-vis du jardin dudit s. archevêque de Cambray; 4° au premier étage du même corps du bâtiment du grand-maître, tant de droite que de gauche du grand escalier, cent vingt-quatre pièces [1] de plein pied, comprises une galerie et une chapelle au dessous de l'horloge et au dessus du passage de la première à la seconde cour, et une petite terrasse sur la rivière du même plein pied, à côté de laquelle est un escalier de dégagement montant de fond en comble : lesquelles pièces aïant ensemble cinquante-cinq croisées de face, dont vingt-et-une donnant sur la rivière, vingt-deux sur la seconde cour du grand-maître, et douze sur celle des Célestins, et se terminant d'un côté à l'appartement de la dame comtesse d'Amblimont, tant du côté de la rivière que de la seconde cour, et de l'autre par le pavillon du bout de la gallerie de celle de l'horloge donnant sur le jardin des Célestins et le long de la rivière jusqu'à la dernière pièce de ce corps de

[1] Il faut lire *vingt-quatre pièces*.

bâtiment dans la première cour ; 5° dix-sept petites et moïennes pièces ou entresols donnantes sur la seconde cour et sur la rivière, auquel on monte du grand appartement par quatre petits escaliers et corridors de dégagement ; 6° au second étage, tant au-dessus des susdittes cinquante-cinq croisées et dix-sept pièces qu'au-dessus de l'appartement de la dame comtesse d'Amblimont, de droite et de gauche un grand corridor distribuant à trente-et-une pièces, cabinets, garderobes et greniers se terminant d'un bout au mur à droite de l'escalier du logement de la dame comtesse d'Amblimont, de l'autre à la pièce de l'horloge au-dessus de la gallerie et le surplus jusqu'à la fin de ce bâtiment sur la première cour ; le tout ainsi qu'il est exprimé et indiqué sur le plan général de l'Arsenal de la lettre A*, avec une étoile, dans la première, deuxième et cinquième cour, dont copie collationnée et conforme à l'original sera jointe au présent brevet pour la désignation exacte de tout ce qui compose ledit logement accordé par Sa Majesté audit sieur marquis de Paulmy et à sa femme pour en jouir par eux leur vie durant, à condition toutefois de ne le louer à personne quelconque et sous quelque prétexte que ce puisse être. Mande et ordonne Sa Majesté au sieur de La Ponce et en son absence au sieur Le Maître, qu'Elle a particulièrement chargé du soin dudit Arsenal, de faire jouir ledit sieur marquis de Paulmy et la marquise de Paulmy, sa femme, du contenu au présent brevet, que pour assurance de sa volonté Sa Majesté a signé de sa main et fait contresigner par moi, son conseiller, secrétaire d'État et de ses commandemens et finances. »

Bien que M. de Paulmy occupât, depuis 1757, l'appartement affecté autrefois au grand maître de l'artillerie, il n'exerçait aucune autorité dans l'Arsenal. Le titulaire de la charge de bailli d'épée de l'artillerie de France était alors Jean-Louis de Montmorant[1], seigneur de Villegenou, de Vièvre et autres lieux, qui, par ce titre même, se trouvait aussi être gouverneur de

[1] Jean-Louis de Montmorant était déjà bailli d'épée de l'artillerie de France au temps où le comte d'Eu était encore grand maître de l'artillerie, c'est-à-dire avant 1755.

l'Arsenal de Paris. Ce n'est qu'à la fin de l'année 1771 que le marquis de Paulmy remplaça dans ces fonctions M. de Montmorant, comme en fait foi la pièce originale suivante [1] :

« A Fontainebleau, le 6 novembre 1771.

« Je viens, Monsieur, de rendre compte au Roy de l'offre qu'a fait M. de Montmoran de donner en votre faveur sa démission de la charge de bailly d'épée de l'artillerie de France ; Sa Majesté a bien voulu vous accorder son agrément pour cette charge ; Elle permet aussi qu'il soit spécifié dans les provisions qui vous seront expédiées qu'indépendamment des prérogatives attachées à la charge dont il s'agit, vous jouirés personnellement, relativement à la police de l'intérieur de l'Arsenal de Paris, des mêmes privilèges, droits, honneur et autorité attribués aux gouverneurs des maisons roïales, sans que cela puisse tirer à conséquence pour vos successeurs. Je vous en donne avis avec grand plaisir. — J'ai l'honneur d'être, etc.

« *Signé :* MONTEYNARD. »

Et à la suite, de la main de M. de Monteynard : « J'ay en même temps l'honneur de vous informer que le Roy a accordé à M. le duc de Boutteville [2] le logement à l'Arcenal que M. le marquis de Brassac a laissé vacant. »

A partir de ce jour, le marquis de Paulmy est donc devenu à peu près le maître dans l'Arsenal ; et il ne laisse pas de s'occuper activement de ces fonctions modestes, qui lui valurent d'assez fréquentes tracasseries. Il eut, entre autres, avec le comte de Saint-Germain [3], en 1777, un différend qui faillit tourner au tragique, à propos d'un procès entre deux locataires de maisons de l'Arsenal. Cependant, lorsque, peu de temps

[1] Ms. Ars., n° 4042, fol. 226.
[2] Charles-Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Bouteville, dont le petit-fils, Anne-Charles-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, venait d'épouser la fille du marquis de Paulmy.
[3] Ms. Ars., n° 4044, fol. 585 et suiv.

après, le 15 janvier 1778, ce ministre mourut dans le logement qu'il venait de se faire accorder à l'Arsenal, Paulmy fut le premier à proposer au prince de Montbarey de rendre à son ennemi les honneurs qui lui étaient dus [1].

C'est pourtant à l'Arsenal que le marquis de Paulmy vécut ses plus calmes et ses plus laborieuses années; c'est aussi à l'Arsenal qu'il s'éteignit, presque sans maladie [2], le 13 août 1787, à l'âge de soixante-cinq ans, entre les bras de sa fille, la duchesse de Luxembourg. Un secrétaire, qui assista à ses derniers moments, nous a conservé les mots qu'il adressa à ceux qui l'entouraient quelques instant avant d'expirer [3]. Dans ce moment solennel, il se proclama honnête homme; et le bon témoignage que Paulmy rendit de lui-même sur son lit de mort était pleinement justifié. S'il ne laissait pas la réputation d'un grand politique, il devait du moins apparaître à la postérité comme le bibliophile le plus sagace et le plus persévérant qui ait peut-être jamais existé. C'est une gloire qu'il dut ambitionner, et il est de notre devoir de montrer le fondateur de la Bibliothèque de l'Arsenal dans le rôle qui lui mérite aujourd'hui la reconnaissance des lettrés de tous les pays.

[1] Ms. Ars., n° 4044, fol. 688.

[2] Voici en quels termes les *Mémoires secrets*, dits *de Bachaumont*, annonçaient la mort du marquis de Paulmy : « 13 août 1787. M. le marquis de Paulmy d'Argenson, ministre d'État, commandeur des ordres du Roi, chancelier de la Reine, honoraire de l'Académie des belles-lettres et de celle des sciences, membre de l'Académie françoise, vient de mourir presque subitement : il avoit quitté la carrière de la politique et des affaires pour se livrer uniquement à la littérature qu'il aimoit beaucoup. Par des arrangemens dont on a rendu compte dans le tems, sa superbe bibliothèque passe au comte d'Artois. »

[3] « Dernières paroles de M. le marquis de Paulmy à M^me^ la duchesse de Luxembourg, sa fille. — Ma fille, vous êtes bien plus pieuse que moi : vous avez des qualités que je n'ai pas toujours eues, mais j'ai la foi. Je vous déclare au lit de la mort, pour votre consolation, que j'ai toujours été honnête homme, et c'est bien sûr. J'ai toujours été fidèle au Roi et à l'État. Je n'ai à me reprocher aucune action ni contre l'honneur, ni contre la probité, et vous pouvez me pleurer comme un bon père, un bon ami et même un bon chrétien. Écrivez à vos enfants qui sont à Göttingue que je leur envoye ma bénédiction. — M. le duc de Luxembourg ayant le dernier demandé la bénédiction, M. de Paulmy changea de ton de voix : Ah! monsieur le duc, dit-il, avec une espèce d'étonnement, vous avez bien de la bonté, je vous la donne aussi de tout mon cœur. » (Ms. Ars., n° 6115, fol. 421.)

## IV

Le marquis de Paulmy homme de lettres. — Ses projets de bibliographie universelle. — La *Bibliothèque universelle des romans*. — Sa brouille avec le comte de Tressan ; il abandonne la publication. — *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*. — *La vie privée des Français*. — Paulmy en conçoit le plan. — Collaboration de Contant d'Orville. — Legrand d'Aussy s'approprie le plan du marquis de Paulmy et veut faire seul la publication. — Désaccord entre M. de Paulmy et Legrand d'Aussy. — Le marquis de Paulmy éditeur des ouvrages de son père.

Voyons maintenant quelle fut l'œuvre du marquis de Paulmy homme de lettres, car on doit bien penser que, recherchant les livres comme il le faisait, il n'agissait point ainsi pour le seul plaisir de voir grossir le nombre des volumes composant sa collection. Il lisait ses livres, il en faisait des analyses, et je ne crois pas qu'il y eût dans sa bibliothèque un seul ouvrage qu'il n'ait annoté ou fait annoter, mais en revoyant lui-même la note, soit sur le feuillet de garde du volume, soit dans son catalogue. Revenu de Venise en 1769[1], il passa cinq ou six années presque uniquement occupé du soin de voir ses livres, de les étudier ; et c'est ainsi qu'il fut amené, au commencement de 1775, à concevoir le plan d'un travail gigantesque, d'une sorte de bibliographie universelle, dont il sera question plus loin, lorsque nous étudierons sa bibliothèque et son catalogue. Ce projet trop vaste fut abandonné.

M. de Paulmy imagina alors de donner des extraits et des analyses des romans, depuis les romans grecs anciens jusqu'aux romans modernes, en passant par les romans de chevalerie. Sans tarder on se mit à la besogne, et le premier volume parut le 1er juillet 1775. Le marquis s'était entouré de collaborateurs, au premier rang desquels était le comte de Tressan[2], déjà fort

[1] Dès le mois d'août 1769, le marquis de Paulmy était en France ; nous le voyons à Compiègne le 5 août, et à Paris le 27 novembre : voy. la *Gazette de France* des 7 août et 4 décembre 1769.

[2] Louis-Élisabeth de La Vergne, comte de Tressan, né le 4 novembre 1705, mort le 31 octobre 1783.

âgé, mais habitué de longue date aux travaux littéraires. Le comte de Tressan, ancien grand maréchal du roi Stanislas, devint plus tard membre de l'Académie française (1781). Avec une ardeur toute juvénile, le comte de Tressan se mit, à soixante-dix ans, à extraire, à compiler et aussi, il faut bien le dire, à défigurer nos anciens romans. Le marquis de Paulmy revoyait ces extraits et, suivant sa coutume, usait largement de son droit de retrancher et d'ajouter. Il supprimait des « gaîtés », suivant son mot, et le comte de Tressan s'en montra froissé.

J'ai omis de dire que le marquis de Paulmy ne paraissait point ouvertement dans cette publication de la *Bibliothèque universelle des romans*. Son prête-nom et le titulaire du privilège était Jean-François de Bastide[1], littérateur justement oublié aujourd'hui, bien que ses œuvres soient abondantes. M. de Paulmy ne fut nommé que dans la seconde édition, par une note du *Prospectus*.

Malgré l'insuffisance des collaborateurs, l'affaire allait bien. Tous les ans on publiait seize volumes, un au commencement de chaque mois et un autre au 15 des mois de janvier, avril, juillet et octobre. De nombreux tomes avaient déjà paru, lorsqu'en 1778 le comte de Tressan, mécontent des changements que M. de Paulmy ne cessait de faire au texte de ses extraits, porta, sans en rien dire, chez le libraire Pissot, son travail sur les *Amadis*. Les deux collaborateurs se brouillèrent. M. de Bastide voulut essayer de les réconcilier : il écrivit au marquis de Paulmy, le priant de lui donner une note pour le comte de Tressan, et réclamant en même temps pour lui-même des explications confidentielles. La réponse ne se fit pas attendre; le marquis lui transmit, pour le comte de Tressan, la note suivante[2] :

« Il y a vingt-cinq ou trente ans que j'ay l'honneur de connoître M. le comte de Tressan, que j'éprouve de sa part des bontés et de l'amitié, et que j'admire son esprit et ses talents.

[1] Jean-François de Bastide, né le 13 juillet 1724, mort le 4 juillet 1798.
[2] Ms. Ars., n° 6408, fol. 79.

C'est ce qui a fait que j'ay été enchanté de la proposition qu'il m'a faite, il y a trois ans, de coopérer avec moy à l'ouvrage agréable et quelquefois mêlé d'utilité, intitulé la *Bibliothèque des romans*. C'est sans doute par amitié pour moy qu'il a entrepris ce travail, car il ne connoissoit point alors M. de Bastide. J'ay de mon côté eû grand soin de luy faire honneur de tous les articles auxquels il a bien voulu toucher, et je ne crois pas avoir à me reprocher d'avoir ôté le plus petit trait du grand nombre de ceux que j'ay trouvé dans ses extraits, et qui pouvoient faire honneur à l'imagination, à l'esprit et au goût d'un homme de qualité, militaire distingué comme luy, qui veut bien s'amuser d'un pareil travail. Si j'ay quelquefois ajouté quelque chose du mien, j'ay cru bien faire, et je n'ay pas imaginé que cela pût m'être reproché par l'auteur du reste de l'extrait. Si j'ay adouci ou supprimé des gaîtés, c'est parce que je les ay cru trop fortes pour être imprimées, non comme étant de moi, car elles ne pouvoient jamais m'être imputées, mais comme étant de M. le comte de Tressan. Ma délicatesse ne pouvoit regarder que luy, puisque les extraits paroissoient sous son nom. D'après cela j'ay bien de la peine à concevoir pourquoi M. le comte de Tressan m'a cru un censeur trop sévère ou un homme de trop mauvais goût pour me priver de la lecture de sa traduction des *Amadis*, avant qu'elle fût imprimée, tandis qu'il l'a lue à tant d'autres. Je ne conçois pas pourquoi il l'a livrée, sans m'en rien dire, au libraire Pissot, qui a dit à un homme de ma connoissance qu'il s'étoit accommodé du manuscrit et qu'il étoit déjà sous presse. Ce même libraire a dit que M. le comte n'avoit pas voulu le donner à la *Bibliothèque des romans*, parce que l'on luy faisoit sur ses extraits des retranchemens qui y faisoient beaucoup de tort; mais que pour celuy-cy on n'en retrancheroit rien, car on étoit assuré du censeur. Effectivement, je sçais que M. le comte a écrit à M. Bret pour se féliciter d'avoir pour censeur un homme de son mérite, et qu'il se réclame auprès de luy de l'amitié de M. de Néville. Eh, mon Dieu, pourquoi tout ce mystère? Si M. le comte de Tressan avoit bien voulu continuer à m'honorer

de sa confiance, j'ose me flater que nous aurions très bien arrangé cette petite affaire; mais aux termes où elle en est, je ne peux ni ne dois plus m'en mêler; mon party est pris de ne plus m'immiscer dans le travail de la *Bibliothèque des romans* que tout au plus jusques au mois de juin prochain inclusivement. Il y aura alors quatre années révolues que cet ouvrage aura duré sous ma direction. J'auray alors entièrement fini les romans de chevalerie de la classe de Charlemagne. *Hic erit meta laborum meorum romanensium.* Alors M. le comte de Tressan aura fait paroître chez Pissot sa traduction des premiers *Amadis.* Il les continuera ou abandonnera la suite à qui il luy plaira. Pour moy, je ne me méleray plus ni de cet article ni de rien qui concerne la *Bibliothèque des romans;* je n'y fourniray plus ni livres, ni secours, ni extraits, et j'auray grand soin d'avertir que je n'y prends plus aucune part. Le propriétaire du privilège continuera, si bon luy semble, avec tels coopérateurs que bon luy semblera. Quant aux *Amadis,* il est probable que le succès des volumes qui vont paroître fera désirer la suite de ce travail, et il y a apparence que M. le comte ne se refusera pas à donner cette satisfaction au public. Pour moy, je me placeray au parterre afin d'applaudir avec les autres pour mon argent. »

La réponse au comte de Tressan était nette; celle qui fut faite à J.-F. de Bastide ne l'était pas moins. « Vous trouverez cy-incluse, Monsieur, ma réponse à M. le comte de Tressan, y était-il dit [1]. Cette petite aventure m'a totalement décidé à secouer le joug que je m'étois imposé de travailler à la *Bibliothèque des romans.* Comme vous en êtes le véritable et le seul propriétaire, s'il ne vous convient pas que je continue de m'en mêler jusqu'au terme dont je parle dans cette réponse, je cesseray plus tôt, et aussitôt je l'annonceray au public. Quoi qu'il en soit, je ne tarderay pas à annoncer que le rédacteur actuel de la *Bibliothèque des romans* n'a eu aucune communication de la traduction des *Amadis* qui va paroître chez Pissot ; et si je con-

[1] Ms. Ars., n° 6408, fol. 81.

tinuois à me mêler de votre ouvrage, je travaillerois à un extrait tout nouveau, dans lequel je ne prendrois que ce qui me conviendroit de l'ouvrage de M. le comte de Tressan, tout comme de celuy de M^lle de Lubert; et puis je pourrois continuer à extraire les suites des *Amadis* qui ont encore plus de soixante volumes, outre ce que M. le comte de Tressan a traduit; mais je crois que je ferai bien mieux de laisser tout cela là. Adieu, Monsieur, au plaisir de vous revoir. »

C'est à ce dernier parti que s'arrêta M. de Paulmy; il laissa là la *Bibliothèque des romans*. Le bruit se répandit dans le public que le marquis se retirait à cause des ennuis que lui créait l'état de gêne continuelle dans lequel vivait son collaborateur, M. de Bastide[1]. La chose est bien possible; toujours est-il que, le 9 décembre 1778, M. de Paulmy prévenait de Bastide qu'il n'eût plus à compter sur lui; sa bibliothèque, qui jusque-là avait exclusivement fourni la matière de la publication, était désormais fermée aux continuateurs de la *Bibliothèque des romans*. Le coup était rude pour M. de Bastide; cependant l'échéance du 1^er janvier 1779 arrivait, il fallait un volume pour cette date. De Bastide s'en tira, tant bien que mal, en imprimant, faute de mieux, un roman moderne. La *Bibliothèque universelle des romans* continua de paraître.

[1] « 30 décembre 1778. M. le marquis de Paulmy a une des belles bibliothèques de Paris. Mais comme un particulier ne peut en posséder une complète dans tous les genres, il s'est surtout attaché à celui des romans, et a porté sa collection au plus haut degré possible. Il a depuis imaginé de la communiquer par extrait au public, sous le titre de *Bibliothèque universelle des romans;* il est homme de lettres, il a choisi des coopérateurs sous lui et a entrepris cette longue tâche dans une forme périodique. Pour lui donner plus de consistance, il a obtenu un privilège au nom de M. de Bastide. Depuis quelques années que l'ouvrage est commencé, il a été fort goûté du public et a attiré quantité de souscriptions. Malgré le bénéfice considérable qui devoit en résulter, le prête-nom se trouve avoir beaucoup de créanciers; cela dérange les opérations et trouble les travaux; il en rejaillit même des importunités auprès du protecteur. M. de Paulmy en est excédé, et voudroit bien se débarrasser de M. de Bastide, ce qui ne peut s'effectuer que de son consentement, puisqu'il est propriétaire du privilège; il a pris le parti de lui refuser les matériaux. Si cette humeur dure, il est à craindre que le journal n'en souffre, et que l'entreprise n'échoue longtemps avant d'être à son terme. » (*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France.*)

Cependant, M. de Paulmy, dégagé de toute attache avec cet ouvrage périodique, ne devait pas tarder à en entreprendre un autre. Au commencement de l'année 1779, il fit paraître, en effet, les premiers volumes de ses *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque;* ce recueil, qui, dans le principe, ne devait être composé que de 24 volumes, fut poussé jusqu'au tome LXV, et ne cessa qu'à la mort de son rédacteur. C'est dans ce travail que le marquis de Paulmy réalisa en partie le rêve qu'il avait formé, en 1775, d'imprimer, en les amplifiant, les notes de toutes sortes qu'il avait rédigées sur les volumes composant sa bibliothèque. Mais je me hâte d'ajouter qu'il avait entièrement modifié son plan; au lieu de donner des indications techniques sur tous les volumes qu'il possédait ou qu'il désirait posséder, il fit des analyses et des extraits de ses livres imprimés ou manuscrits, et cela sous une forme littéraire et accessible à tout le monde. En d'autres termes, il avait rêvé de faire œuvre de bibliographe, il fit œuvre de littérateur.

Je n'entreprendrai point d'analyser les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque,* pas plus que je ne l'ai fait pour la *Bibliothèque universelle des romans.* Un semblable travail, qui serait fort long, ne serait point ici à sa place. Me permettra-t-on, du moins, de protester contre l'abandon dans lequel on laisse aujourd'hui ces *Mélanges,* qui contiennent, à côté d'études très médiocres, des parties véritablement bonnes, et dont l'érudition moderne pourrait encore faire son profit? Que la *Bibliothèque des romans* soit dédaignée, il ne faut pas s'en étonner, et cette œuvre ne méritait pas de garder, après cent ans et plus, une réputation meilleure que celle qu'elle a; mais les *Mélanges* ne devraient pas être compris dans cette proscription. Des ouvrages qui, certes, ne valent pas celui-ci, sont encore aujourd'hui cités avec honneur. Leur seul tort est de porter un titre général qui n'appelle pas l'attention. Il faut ajouter aussi que, pour ce qui concerne les manuscrits, on n'a pas à avoir recours aux articles des *Mélanges*, attendu que Paulmy n'a parlé que de ses

propres manuscrits, et que tous ces volumes se trouvent actuellement à l'Arsenal.

En dehors de ces publications importantes, comme la *Bibliothèque des romans* et les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, le marquis de Paulmy avait eu d'autres projets littéraires. C'est ainsi qu'il avait arrêté depuis longtemps le plan d'un livre retraçant la vie privée des anciens Français, plan que Legrand d'Aussy exécuta plus tard. L'histoire de cette publication mériterait d'être contée; mais je dois me borner à indiquer simplement les principales phases de la querelle qui s'éleva à son propos entre M. de Paulmy et Legrand d'Aussy. Lorsque le marquis eut conçu, en 1776, le plan de la *Vie privée des Français,* il en confia l'exécution à Contant d'Orville, sous le nom duquel parurent plus tard les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*. Contant d'Orville[1] n'était peut-être pas préparé par ses travaux antérieurs à se tirer à son honneur d'une tâche aussi délicate. Pourtant ce littérateur commença le travail, dont l'Arsenal possède de notables fragments[2]. Ces fragments, faits un peu à la légère et composés principalement d'extraits qui s'éloignent trop souvent du sujet, ne plurent guère au marquis de Paulmy. Contant d'Orville y avait déjà travaillé dix-huit mois. A cette époque (1778), Legrand d'Aussy, qui préparait ses quatre volumes de *Fabliaux ou contes du XII^e^ et du XIII^e^ siècle,* dont le tome I^er^ parut en 1779, Legrand d'Aussy fréquentait assidûment la bibliothèque de Paulmy[3]. Celui-ci lui fit part de son projet de publication, se plaignit de la façon dont Contant d'Orville s'acquittait de sa tâche, si bien que Legrand d'Aussy accepta de se charger du travail. Il prit le commencement de la copie de Contant d'Orville, l'emporta chez lui, et, notons-le en passant, ne la rendit jamais ni au marquis de Paulmy, ni à son

[1] André-Guillaume Contant d'Orville, dont les productions littéraires sont nombreuses, mourut en 1800, âgé d'environ soixante-dix ans.

[2] Mss. Ars., n^os^ 3415 et 6166.

[3] Il semble bien que Legrand d'Aussy collabora aux *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*.

auteur[1]. M. de Paulmy et Legrand d'Aussy ne s'accordèrent pas longtemps sur la tournure à donner à l'ouvrage, et il y eut entre eux quelques froissements.

Les choses en étaient là, quand, en 1779, Legrand d'Aussy fit paraître son premier volume des *Fabliaux*. Dans une note de la page 242, l'auteur, à propos des vêtements, glissa quelques mots sur son projet d'un ouvrage de la *Vie privée des Français*. Le livre est annoncé comme étant de lui seul, et le nom du marquis de Paulmy n'y est pas prononcé. Celui-ci s'en montra blessé; il le fit savoir à Legrand, qui s'empressa de faire mettre un carton dans les exemplaires non vendus. Cependant, des rapports meilleurs semblèrent se rétablir entre Paulmy et Legrand, lorsque quelque temps après, mais toujours la même année, parut le troisième volume des *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*. Ce tome III contenait le plan complet de la *Vie privée des Français*, travail fait par M. de Paulmy; il annonçait que les quatre volumes suivants renfermeraient cette même *Vie privée des Français*. Le nom de Legrand d'Aussy ne figurait nulle part dans le livre. C'était la guerre.

M. de Paulmy n'avait point la prétention d'empêcher Legrand d'Aussy d'imprimer son œuvre; mais il demandait que, s'il la publiait sous le titre et suivant le plan qu'il lui avait fournis, il lui fît du moins l'honneur de le nommer. Le 5 juin 1779, le marquis faisait par son secrétaire adresser à Legrand d'Aussy la lettre suivante[2] : « M. le marquis de Paulmy veut absolument, mon cher ami, lire à l'Académie le plan de son ouvrage et le faire imprimer. Vous travaillerez après cela avec luy, si cela vous convient, sur le pied que les choses étoient cy-devant, sur un autre, si vous aimez mieux que ce soit ainsy. Tout l'honneur des recherches vous sera donné en entier. C'est luy qui fera généralement les avances de tout; bien entendu que dans ces avances n'entreront ni ce qu'il a pu déjà donner à

[1] Ce sont ces fragments que possède aujourd'hui l'Arsenal; ils lui sont venus avec d'autres papiers de Legrand d'Aussy.

[2] Ms. Ars., n° 6588, fol. 76.

M. d'Orville, quand il a commencé à l'occuper à cet ouvrage, ni ce que vous sçavez. Il désire seulement (et cela luy paroît comme à moy juste) que dans le bénéfice un tiers soit pour M. d'Orville, etc. — *Signé :* Soyer. » A cette lettre, Legrand d'Aussy répondit par une note, au cours de laquelle il disait : « Je demande maintenant à faire l'ouvrage en entier, à le faire seul et à y mettre mon nom. »

La situation resta tendue ainsi jusqu'au jour où Legrand publia le tome IV de ses *Fabliaux*. Dans ce volume, il inséra un prospectus annonçant la *Vie privée des Français, par M. Le Grand*. Cette fois, le marquis de Paulmy se fâcha tout à fait. Il fit imprimer une note de six pages, dans laquelle il raconta tout au long la genèse de la querelle; il inséra un article dans le *Journal de Paris* du 2 février 1781 [1]; enfin, il porta la question, le 30 janvier, devant l'Académie des inscriptions, et, le 1er février, devant l'Académie française. Legrand d'Aussy voulut présenter des requêtes à ces deux Académies et fournir des preuves de sa propriété; mais l'Académie française, aussi bien que l'Académie des inscriptions, refusa d'entendre ses plaintes. Dans le public on trouva généralement que M. de Paulmy avait mis trop de vivacité et de passion dans cette affaire, et qu'il eût mieux fait de dédaigner les attaques de son adversaire.

Enfin, en 1782, parut le premier volume de l'*Histoire de la vie privée des Français, par M. Le Grand d'Aussy*. L'auteur dans sa préface racontait une fois encore son différend avec M. de Paulmy, mais fort discrètement et en insistant principalement sur les services que lui avait rendus le marquis, l'en remerciant même. « Je me fais un devoir, disait-il, de lui en témoigner ici ma reconnaissance; et je ressens d'autant plus de plaisir à être juste envers lui que depuis un certain tems il ne l'a pas été, il s'en faut de beaucoup, envers moi. » Mais à la fin de cette même préface, il redevient pourtant assez agressif. « Quel que soit au reste l'ouvrage qu'on va lire, ajoute-t-il, il est le

[1] Legrand répondit dans le numéro du 5 février, et Paulmy répliqua dans le numéro du 15 du même mois.

mien, le mien tout entier; et je défie qui que ce soit au monde d'en revendiquer la moindre chose. Ce qui a paru sous le même titre et sur la même matière précédemment à moi m'appartenait; on l'a extrait de mes cahiers [1]. Malheureusement, il ne m'est pas permis d'en dire davantage sur cet objet; une loi sévère, que je suis obligé de respecter, m'impose une seconde fois le silence sur mes droits. »

Telle fut à peu près cette querelle qui mit aux prises un grand seigneur devenu homme de lettres et un homme de lettres de métier. Je n'ai point tout dit, cela m'eût entraîné trop loin, car Legrand d'Aussy s'adressa, pour obtenir gain de cause, au garde des sceaux, à M. de Néville, etc. J'ai voulu seulement montrer que, dans sa carrière de littérateur, M. de Paulmy trouva, tout aussi bien que dans sa carrière politique, des sujets de trouble et d'agitation, qui, fort heureusement, ne le découragèrent pas.

Quoiqu'il dût être bien absorbé par la publication de ses *Mélanges,* le marquis de Paulmy trouva néanmoins le temps de donner au public, en les remaniant peut-être avec trop peu de discrétion, quelques manuscrits de son père. Il fit paraître d'abord les *Considérations sur le gouvernement de la France* [2], qui bientôt furent suivies (1785) des *Essais dans le goût de ceux de Montaigne* [3]. Si, dans ces publications, le texte du marquis d'Argenson est très infidèlement reproduit, il faut toutefois savoir gré à Paulmy de les avoir mises au jour. Peut-être sans cela, ni le marquis René d'Argenson, ni E.-J.-B. Rathery n'eussent songé à publier les *Mémoires* de René-Louis, marquis d'Argenson; et

[1] Legrand d'Aussy me semble ici se laisser emporter par la colère. Ce que M. de Paulmy et Contant d'Orville avaient publié dans le tome III des *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque* leur appartenait exclusivement.

[2] Cet ouvrage fut d'abord publié à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, en 1764 et 1765, sans la participation du marquis de Paulmy. C'est seulement en 1784 que celui-ci se décida à réimprimer l'ouvrage de son père.

[3] Ce n'est que dans les éditions publiées après la mort du marquis de Paulmy qu'on trouve le titre de *Loisirs d'un ministre d'État* donné à cet ouvrage. La qualité de *ministre d'État* appartenait à M. de Paulmy, mais non à son père. Aussi Paulmy avait-il dit simplement : *Loisirs d'un ministre.*

c'eût été grand dommage, car, outre les renseignements précieux qu'ils fournissent, ces *Mémoires* nous font connaître un des esprits les plus originaux et les plus audacieux de ce XVIIIe siècle, qui eut pourtant bien des audaces.

J'ai essayé de montrer ce qu'a été le marquis de Paulmy homme de lettres. Avant de le suivre dans sa bibliothèque, je dois encore ajouter que, dans la *Bibliothèque des romans,* aussi bien que dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque,* on trouve de nombreuses pièces, tant en prose qu'en vers, que, sous prétexte d'imitation, il a imaginées et composées entièrement. Sans être un grand poète, M. de Paulmy mériterait peut-être, tout aussi bien que d'autres littérateurs de son temps, d'être classé parmi nos poètes de second ordre. Ses poésies malheureusement sont éparses en bien des recueils, dans lesquels on ne s'attendrait point à les trouver. Je ne désespère pourtant pas de les réunir un jour.

# CHAPITRE TROISIÈME

## LA BIBLIOTHÈQUE DU MARQUIS DE PAULMY

### I

Formation de la bibliothèque. — Premières traces d'une bibliothèque déjà considérable en la possession de M. de Paulmy.

Le marquis de Paulmy est regardé à juste titre comme le fondateur de la Bibliothèque de l'Arsenal : ceci est hors de doute; mais assigner à cette fondation une date précise serait chose impossible. La bibliothèque d'un particulier, même quand ce particulier occupe, comme M. de Paulmy, une situation élevée, ne se forme point en un instant par la force d'une volonté; elle se développe lentement et par alluvions successives, au hasard des occasions et des ventes plus ou moins suivies par les amateurs. Il en était exactement dans la seconde moitié du XVIII$^e$ siècle comme il en est encore de nos jours. Le marquis de Paulmy débuta, ainsi que tous les bibliophiles, par un volume, pour finir par 100,000. Or, à quel moment peut-on dire que sa bibliothèque fut fondée?

Ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que M. de Paulmy dut commencer fort jeune à s'occuper de collections et de livres. Dans une lettre qu'il écrit à son père, à la date du 3 janvier 1747, on voit déjà percer cet instinct du collectionneur, qu'il devait porter, quelques années après, à un point rare, même pour l'époque à laquelle il vivait. Il était alors à la cour de Dresde, où il accompagnait le duc de Richelieu, ambassadeur extraordinaire pour le mariage du Dauphin avec Marie-Josèphe, fille du roi de Pologne, Auguste III, Électeur de Saxe. Après avoir

admiré et critiqué les collections de l'Électeur et celles du comte de Brühl, premier ministre, il émet cet apophtegme : « Sur tout cela je forme un souhait. Que Dieu donne du goût à ceux qui ont de l'argent, et de l'argent à ceux qui ont du goût, et nous verrons de belles choses. » Si plus tard, quand il fut devenu lui-même un collectionneur hors de pair, quelque chose lui manqua parfois, ce fut l'argent et non le goût.

Les bibliothécaires, successeurs du marquis de Paulmy, avaient coutume, au commencement de ce siècle, d'assigner comme date de fondation de la Bibliothèque l'année 1757. C'est ainsi qu'on la trouve datée par Joseph Treneuil, administrateur de l'Arsenal, lorsque, en 1816, il fit au comte d'Artois la remise de l'établissement qu'il dirigeait. Cette assignation ne repose sur rien de précis, pas plus qu'une autre assertion du même Treneuil, contenue dans une lettre au ministre, du 30 novembre 1814, relative à la veuve d'un nommé Olivier Loiseau [1], ancien valet de chambre du marquis de Paulmy, et employé à l'Arsenal depuis quarante-deux ans, qui aurait vu, est-il dit, acheter le premier volume de la Bibliothèque de l'Arsenal. Ce sont là des légendes auxquelles il serait puéril d'accorder la moindre créance.

La première trace certaine que j'aie rencontrée d'une bibliothèque déjà considérable appartenant au marquis de Paulmy se trouve dans une lettre [2] de celui-ci adressée, en 1754, à Rotisset, secrétaire du comte d'Argenson. Je transcrirai ici cette lettre, qui, jusqu'à ce qu'on ait découvert un document antérieur, peut passer pour la charte de fondation de la Bibliothèque de l'Arsenal.

« A Versailles, le 14 décembre 1754.

« Je vous remercie bien, Monsieur, des soins que vous vous êtes donné pour l'arrangement et l'estimation des estampes et

[1] Olivier Loiseau, premier valet de chambre du marquis de Paulmy, puis garçon de bureau de la Bibliothèque de l'Arsenal, et enfin commis dans le même établissement, se tua d'un coup de pistolet, dans la soirée du 31 mars 1813. Cet employé fut spécialement chargé, pendant les années 1811 et 1812, d'estampiller les volumes de l'Arsenal.

[2] Ms. Ars., n° 6408, fol. 92.

des généalogies que M. de Breget[1] a voulu que j'acceptasse. Fromaget m'a envoyé le catalogue et l'estimation, qui ne va pas si haut que j'aurois cru. J'ai fort envie de voir ces nouvelles acquisitions et de causer avec vous sur ce que vous croirez que je dois offrir à M. de Breget en reconnoissance de ce présent.

« Je joins ici le catalogue des livres qui doivent se vendre à l'amiable lundy prochain, que vous m'avez envoyé par le courier et dans lequel l'abbé Boudot a marqué d'une croix les livres qu'il a jugés aparament me convenir davantage et être des meilleures éditions. Fromaget de son côté m'a envoyé en même tems ce même catalogue, que je luy avois demandé. J'y ai fait la notte de tous les livres dont M. l'abbé Boudot a fait choix, à l'exception cependant de ceux que j'ai déjà et de quelques-uns des plus rares, dont je ne me soucie pas de faire actuellement l'emplette et qui n'entrent pas dans l'objet que je me propose. J'ai compris de plus, sur la notte que je renvoye à Fromaget, plusieurs autres livres que je désire avoir : je lui mande de faire une somme de tout ce que j'ai ainsy notté sur ce catalogue ; et, lorsqu'il aura examiné si je ne me suis pas trompé, en marquant des livres que j'ai déjà ou que j'aurois déjà marqué sur le catalogue de M. Chauvelin et qui pourroient déjà être achettés, je lui recommande de porter mon relevé à M. l'abbé Boudot, qui voudra bien, à ce que j'espère, ainsy que vous, Monsieur, se charger de me faire avoir ce qu'il se pourra des livres que vous y trouverés nottés et qu'on commencera à vendre à l'amiable lundy prochain. Je m'en raporte très bien à vous, Messieurs, sur la valeur qu'il sera raisonnable d'y mettre et sur la bonté des éditions. Si dans le nombre de ceux que j'ay nottés et qui ne l'ont pas été par M. l'abbé Boudot, il s'en trouvoit que vous jugeassiez, l'un et l'autre, n'être pas d'une bonne édition ou pécher par quelqu'endroit que ce soit, je m'en raporte encor très bien à vous, Messieurs, pour ne m'en pas faire l'acquisition, et même

[1] L'Arsenal possède deux manuscrits de généalogies venant de M. de Bregett ; ce sont les nos 4228 et 4953.

si les prix marqués sur ces livres vous paroissoient trop chers.

« M. l'abbé Boudot a notté un recueil de *Gazettes* comme chose en effet bonne à avoir, mais j'ay donné la préférence au recueil des *Mercures,* parce qu'indépendament que j'y trouveray les articles les plus intéressants qui sont contenus dans les *Gazettes,* j'y trouveray de plus différentes matières qui ne laissent pas que d'avoir leur curiosité et leur utilité.

« Je sais que dans une vente à l'amiable les livres qu'on y prend se payent ordinairement sur-le-champ ; mais la quantité de ceux que je compte en prendre ne permettant pas qu'on se charge de tout l'argent qu'il faudroit pour les payer dans le moment, et qu'il faut avoir aussy dans le moment, j'espère qu'on ne fera pas difficulté de me laisser pour le payement 2 ou 3 fois 24 heures.

« *Ma bibliothèque après ces emplettes devenant plus considérable et plus intéressante, j'accepte avec plaisir l'offre que vous me faittes d'y mettre le même ordre qu'à celle de mon oncle,* et je vous en auray une vraie obligation.

« J'espère vous voir mardy matin et causer plus amplement avec vous sur tous ces objets. Cependant, je vous prie de mettre toujours la main à l'œuvre lundy matin, pour n'être pas prévenus.

« Je vous réitère, Monsieur, mes remercîments et mes amitiés.

« A.-R. de Paulmy. »

Donc, en 1754, le marquis de Paulmy, âgé alors de trente-deux ans, possédait déjà des livres en quantité assez considérable pour demander ou accepter que le secrétaire de son oncle classât sa bibliothèque sur le même plan que celle du comte d'Argenson. On verra plus loin que celle-ci devait renfermer plus de 27,000 articles, c'est-à-dire sans doute environ 60,000 volumes.

## II

Accroissements de la bibliothèque de M. de Paulmy. — Vente de ses doubles. — Sa correspondance avec son bibliothécaire. — Soin qu'il prend de sa bibliothèque. — Aperçu des sources où il a puisé pour la formation de sa collection. — Une anecdote de Métra sur un legs de 120,000 livres fait à M. de Paulmy.

Au moment où M. de Paulmy écrivait cette lettre, sa bibliothèque n'était sans doute point comparable à celle de son oncle; mais elle ne devait pas tarder à s'augmenter.

En 1755 et 1757, il l'accrut d'un certain nombre de volumes qui faisaient partie de la bibliothèque du marquis d'Argenson, son père.

En 1756, très probablement, il entra en possession de papiers intéressants, ceux de la famille Arnauld.

Sorti du ministère au commencement de 1758, M. de Paulmy dut, sans perdre de temps, s'occuper de sa bibliothèque. Il était alors, depuis peu de temps, l'hôte de l'Arsenal. Quelques mois seulement après avoir quitté ses fonctions, il se résolut à se défaire d'un certain nombre de ses doubles pour se procurer des ressources destinées à de nouvelles acquisitions de livres. Il fit donc une vente, la seule du reste qu'il ait faite, à moins que l'on ne veuille compter celle qu'il fit d'une partie de la bibliothèque du baron d'Heiss, en 1782. La vente de 1758 fut assez peu importante; commencée le 5 juin, elle se termina le 16 du même mois. Le catalogue en fut publié sous ce titre : *Catalogue des livres de M. ****, dont la vente se fera en détail, au plus offrant et dernier enchérisseur, dans une des salles des Grands Augustins, le* 5 *juin* 1758 *et jours suivans. Se distribue à Paris, chez Davidts, libraire..... M.DCC.LVIII*. L'exemplaire que j'ai sous les yeux, et qui a fait partie de la bibliothèque de Paulmy, porte, au titre, après ces mots : *Catalogue des livres de M.* ****, ceux-ci écrits à la main : *de Paulmy, ministre, et*

*d'Hémery* [1]. Il fut livré aux enchères 1,170 articles; on n'y trouve aucun manuscrit. La plupart sont des livres du XVII^e ou du XVIII^e siècle. On ne rencontrera dans ce catalogue aucun article rare. L'ouvrage qui y atteignit le prix le plus élevé fut l'*Encyclopédie* de Diderot, etc., adjugée 220 livres 4 sols les 6 volumes.

Je ne fais ici que passer en revue, par ordre de dates et très rapidement, les diverses sources les plus importantes auxquelles a puisé le marquis de Paulmy pour former cette admirable collection de livres qui est devenue la Bibliothèque de l'Arsenal; mais outre les sources que j'indique ici en passant, M. de Paulmy tira encore des volumes d'un grand nombre d'autres bibliothèques. Il va sans dire qu'il acheta aussi beaucoup de livres, principalement des livres imprimés, chez les libraires, notamment chez Debure, Davidts, Nyon, Saugrain à Paris, chez Bauer et Treuttel à Strasbourg, chez Jean Néaulme à Altona, etc.

La collection qui lui fournit le plus de volumes ou tout au moins les plus beaux volumes, dans les années qui suivirent sa sortie du ministère, fut celle de son oncle, le comte d'Argenson, à la fin de 1765 ou au commencement de 1766.

De 1759 à 1764, M. de Paulmy avait été absent de Paris; il était alors ambassadeur en Pologne; mais il ne faudrait pas croire qu'il négligeât pour cela sa bibliothèque. Il est probable que, par chaque courrier hebdomadaire, il se faisait rendre compte des acquisitions effectuées en son nom et aussi de l'avancement de ses catalogues. Lui-même achetait des livres au cours de ses voyages, et, dans son catalogue, il note parfois, en marge de la mention de certains volumes, la ville d'Allemagne, d'Italie, etc., où il les a achetés [2]. Je n'ai trouvé à l'Arsenal aucun document montrant que, durant son ambassade en Pologne, il se fît tenir chaque semaine au courant des accroissements de sa bibliothèque; mais, pour une autre période, ces

[1] L'Arsenal possède quelques manuscrits ayant appartenu à M. d'Hémery.

[2] « J'ay fait moy-même l'acquisition de ce livre à Amsterdam, en 1745 », écrit-il par exemple. Ms. Ars., n° 6283, p. 134.

documents existent, et il ne me semble pas trop téméraire de penser que le marquis de Paulmy ne dut jamais à aucun moment se désintéresser de ses livres.

Après être resté à Paris de 1764 à 1766, il quitta de nouveau la France pour aller exercer à Venise la charge d'ambassadeur, emploi qu'il conserva jusqu'en 1769. Pour une partie des années 1767 et 1768, l'Arsenal conserve la correspondance adressée à M. de Paulmy par Pierre-Antoine Soyer [1], son bibliothécaire. L'année 1768 fut signalée par la première vente du duc de La Vallière ; et il faut voir avec quel zèle Soyer tient son maître au courant des diverses péripéties de cette vente, l'informant des prix auxquels ont monté certains articles, des noms des amateurs qui ne regardent point à quelques louis de plus ou de moins [2]. Ces lettres nous montrent aussi combien M. de Paulmy se préoccupait de l'avancement de son catalogue [3], exigeant même qu'on le lui envoyât par cahiers chaque semaine. Il ne dédaigne aucun détail. Sur sa demande, Soyer lui indique les pièces et cabinets contenant ses livres, qu'on chauffe l'hiver à tour de rôle pour chasser l'humidité [4]. Ces lettres du secrétaire ne sont remplies

[1] Ms. Ars., n° 6408.

[2] « Paris, le 17 janvier 1768. J'ay l'honneur d'envoyer à Monseigneur la note des livres que je luy ay acquis cette semaine, à la vente de M. de La Vallière. Dans tout ce qui étoit sur le catalogue, il n'y a eu que la Bible de Mayence que je n'ay point eue. Mon oncle [Capperonnier, de la Bibliothèque du Roi] l'avoit portée à 600 livres, parce qu'elle étoit sur papier. Cependant, il s'est trouvé là un M. Girardot de Préfonds qui l'a payée 2,500 livres. Il avoit pour concurrent un homme chargé d'une commission pour un évêque portugais, qui la luy a fait payer ce prix. Quelle folie! M. de La Vallière gagne sur cet article 700 livres, parce qu'on m'a dit qu'il ne l'avoit payée que 1,800 livres aux Jésuites. M. Girardot de Préfonds vient d'hériter de 100,000 livres. Il est dangereux qu'il veuille un livre qu'on désire. »

[3] « Paris, le 2 janvier 1768. M. Rotisset m'a mandé que j'eusse surtout à envoyer à Monseigneur les suites de son catalogue. En conséquence, j'en joins au paquet *Livres* deux cahiers, et toutes les semaines Monseigneur en trouvera autant dans le même paquet. Quant aux supplémens, comme mes cartes sont avancées, je vais me mettre à portée de luy envoyer celuy de la Théologie. Les autres suivront à mesure que mon oncle y aura mis son attache. »

[4] « J'ay fait hier du feu, écrit Soyer le 16 décembre 1767, dans le cabinet de Monseigneur, parce qu'il m'a semblé, en remuant quelques livres, qu'ils étoient un peu humides. Le brouillard qu'il fait, sans être froid, en est cause. Aujourd'huy, je l'ay allumé dans le poële. Demain et après je m'y tiendray encore, parce que les

que de ce qui a trait aux livres et à ce qui se passe dans le monde des libraires ou des auteurs. C'est à peine si parfois Soyer l'entretient en passant de choses étrangères à la bibliographie.

Il est regrettable qu'une partie seulement de cette correspondance ait été conservée. Toutes ces lettres sans doute se trouvaient jadis à l'Arsenal; mais, à la fin du XVIII[e] siècle et au commencement du XIX[e], on n'attachait malheureusement aucune importance à des papiers de cette sorte, les considérant comme de nul intérêt. Il est donc à présumer que la correspondance de Soyer a été détruite, et ce qui en reste n'a été sauvé que par hasard.

A la fin de 1769, le marquis de Paulmy se rendit acquéreur d'une bonne partie de la bibliothèque d'un amateur dont je parlerai plus loin assez longuement et qui se nommait Milsonneau. Ce fut là une des sources les plus considérables auxquelles il puisa. Les livres qu'il acquit par cette voie lui furent vendus à l'amiable et non aux enchères publiques ; aussi semble-t-il probable qu'il les paya relativement bon marché.

Revenu de Venise et fixé définitivement à Paris, M. de Paulmy ne vivra plus désormais que pour ses livres, dans cet Arsenal où réside toute sa famille : sa femme, sa fille, son gendre, le duc de Luxembourg, ses petits-enfants. Pour lui, il ne quittera plus guère sa bibliothèque que pour aller à Versailles, où il se montre rarement, et pour remplir sa charge de chancelier de la reine Marie-Antoinette. C'est aussi l'époque à laquelle il se fait homme de lettres, comme on l'a vu plus haut ; mais ses publications ne sont que les moindres de ses travaux. Pour se rendre compte du labeur énorme auquel s'est livré cet homme d'État devenu bibliographe, il faudrait examiner un à un les volumes qui lui ont appartenu : tous portent des notes de sa main ou des remarques de ses secrétaires, la plupart dictées ou

deux pièces sont grandes. Ensuite, je me remettray dans le cabinet, un autre jour dans la pièce aux estampes, et je varieray ainsy mes positions, pour conserver le tout plus sain. J'auray un peu plus loin à porter mes livres, mais cela ne fera rien. Je ne demande que Monseigneur soit content quand il reviendra. »

corrigées par lui. Il faut voir surtout son catalogue, dans lequel chaque article est accompagné d'une notice, d'une appréciation de l'ouvrage, de remarques de toutes sortes, souvent d'une courte biographie de l'auteur.

Dans les années qui suivirent le retour de Paulmy à Paris, sa bibliothèque s'enrichit d'un certain nombre de volumes provenant du couvent des Célestins de Paris, dont l'Arsenal n'était séparé que par un mur mitoyen. Si l'on en croit les bruits, peut-être malveillants, qui furent plus tard rapportés à Ameilhon, ces volumes auraient été remis au marquis de Paulmy par un Célestin nommé Boquillart. Ce P. Boquillart remplissait les fonctions d'aumônier auprès de M. de Paulmy, qui l'invitait fréquemment à sa table. Est-ce pour reconnaître cette hospitalité que le P. Boquillart ne craignit pas de transporter à l'Arsenal quelques volumes imprimés ou manuscrits appartenant au couvent? Toujours est-il que le marquis de Paulmy demanda pour lui, en 1773, la place d'aumônier de l'artillerie [1]. En 1791, le P. Boquillart, devenu l'abbé Boquillart, était encore aumônier de l'Arsenal et touchait de ce fait 100 livres par an [2].

En 1773, a lieu la seconde vente du duc de La Vallière. Si le marquis de Paulmy ne put y acquérir que bien peu de manuscrits, il y acheta certainement d'assez nombreux volumes imprimés.

C'est vraisemblablement dans la période comprise entre les années 1773 et 1777 qu'il faut placer l'acquisition d'un grand nombre de manuscrits de la bibliothèque de La Vallière,

[1] « J'ay l'honneur, écrivait Paulmy au ministre, le 27 août 1773, j'ay l'honneur de vous proposer de donner la place d'aumônier de l'artillerie au P. Boquillart, célestin; c'est un bon religieux que je connois depuis bien des années et qui m'a servi jusqu'à présent d'aumônier; comme il est logé dans son couvent, qui, comme vous savez, est contigu à l'Arsenal, il sera à portée de venir tous les jours dire la messe à la chapelle de l'artillerie, et vous épargnerez par là un logement qu'il seroit indispensable de donner à tout autre. » Le P. André-Remi Féry, religieux minime, qu'il s'agissait de remplacer, était alors à toute extrémité; cependant, il ne mourut que le 5 septembre 1773. Ms. Ars., n° 4042, fol. 382 et 405.

[2] Archives nationales, R[1] 16.

manuscrits qui furent non pas livrés aux enchères, mais sans doute vendus de gré à gré par La Vallière à Paulmy. On verra plus loin que l'existence de ces manuscrits nous est révélée par un catalogue qu'en rédigea Barbazan, au temps où ces volumes étaient encore entre les mains de leur premier possesseur.

Notons, en passant, qu'en 1775 le fondateur de l'Arsenal évalue lui-même le nombre des livres contenus dans sa bibliothèque à soixante mille environ [1].

Le duc de La Vallière fit sa troisième vente publique en 1777; cette fois, il offrait aux amateurs non seulement de bons volumes imprimés, mais aussi d'intéressants manuscrits. M. de Paulmy acheta des uns comme des autres en grand nombre.

De 1777 à 1780, je ne vois pas que le marquis de Paulmy ait eu l'occasion de faire des acquisitions bien considérables, si l'on ne tient pas compte de celles qu'il fit, en 1779, à la vente de Paris de Meyzieu. C'est à ce moment que ses pensions, qui étaient ses principales ressources, furent ou supprimées ou du moins fortement diminuées. Peut-être dut-il s'abstenir d'acheter alors faute d'argent. Cependant, vers cette époque, nous le voyons, au fur et à mesure que ses livres deviennent plus abondants, chercher à augmenter le nombre des pièces qu'il occupe, indemnisant les titulaires de logements pour qu'ils lui cèdent la place, et demandant même à construire à ses frais une galerie [2] destinée à loger sa bibliothèque, qui déborde de tous côtés.

En 1780, la collection d'un amateur fort distingué, Charles-Adrien Picard, vint fournir à M. de Paulmy l'occasion d'achats importants, aussi bien par le nombre que par la qualité des volumes imprimés et manuscrits qui furent présentés aux curieux.

L'année 1780 amena aussi dans la bibliothèque de M. de Paulmy les papiers de Fevret de Fontette, par la vente que lui

[1] Ms. Ars., n° 6279, fol. 1 v°.

[2] La lettre demandant l'autorisation d'édifier cette galerie est du 28 septembre 1778. Voy. ms. Ars., n° 4044, fol. 731-734.

en fit Esmonin de Dampierre, président au parlement de Dijon.

Cette même année encore, le fondateur de l'Arsenal entra en possession d'une bonne part des papiers et manuscrits de Lacurne de Sainte-Palaye; ces volumes, il les obtint sans bourse délier. Par suite d'un accord avec le Cabinet des chartes, il céda à cet établissement un certain nombre de portefeuilles de Fevret de Fontette et reçut en échange divers recueils de Sainte-Palaye.

Mais c'est surtout l'année suivante, 1781, que la bibliothèque de M. de Paulmy put s'accroître d'une façon tout à fait exceptionnelle. C'est peut-être cette année-là qui peut passer pour la plus féconde dans toute la carrière de notre bibliophile. Jamais encore il n'avait dépensé pareille somme d'argent pour ses achats de livres. Une collection tout à fait hors ligne lui fut offerte : son possesseur était à bout de ressources, la plupart des livres avaient été achetés à crédit aux libraires. Ceux-ci s'impatientaient; il fallait agir vite. La tentation était bien forte : le marquis de Paulmy n'y résista pas. Il acquit pour 100,000 livres la bibliothèque du baron d'Heiss; mais on est en droit de se demander comment il fut en état de faire face à ce surcroît de dépenses.

Je ne rapporterai que pour mémoire, et sans y attacher plus d'importance qu'elle ne mérite, une anecdote racontée par Métra [1], à la date du 13 mai 1780; cette anecdote, si elle était véritable, expliquerait comment, en 1781, le marquis de Paulmy, d'ordinaire un peu à court d'argent, put tout à coup débourser une somme aussi considérable.

« En vérité, tout est loterie, dit Métra. M. le marquis de Paulmy ne vient-il pas d'avoir aussi la succession la plus inattendue ! Il faisoit, depuis nombre d'années, une charité d'un louis à une vieille femme qui paroissoit être dans le plus grand besoin : elle venoit recevoir régulièrement cet argent de lui-même; mais la dernière fois qu'elle s'y présenta, elle lui parut si déguenillée,

[1] *Correspondance secrète, politique et littéraire, ou Mémoires pour servir à l'histoire des cours, etc.* (Londres, 1787).

si digne de compassion, qu'il ajouta six livres à la pension de vingt-quatre livres qu'il lui accordoit tous les mois. Jugez de la surprise du marquis, lorsque, peu de jours après, on est venu l'avertir que cette même femme étoit morte, et qu'elle l'avoit institué son légataire universel; on a trouvé chez elle cent vingt mille livres en or. »

Je ne sais quelle foi il faut ajouter à cette historiette; mais il serait assez singulier qu'une partie des plus précieux volumes de la Bibliothèque de l'Arsenal lui fût échue, parce que M. de Paulmy se montra charitable envers une pauvre femme.

Cependant le duc de La Vallière, l'émule du marquis de Paulmy, était mort le 16 novembre 1780, et sa quatrième vente publique allait avoir lieu (1784). C'était une admirable collection qu'on livrait aux enchères. M. de Paulmy pourtant s'abstint d'y faire des acquisitions, non pas qu'il ne fût tenté par les trésors inestimables qui étaient offerts, mais bien plutôt sans doute parce que sa bourse était vide. Les enchères furent poussées très haut. La Bibliothèque du Roi y fit de nombreux achats; M. de Paulmy dut se contenter d'un maigre butin. Mais deux ans plus tard, en 1786, il prit une éclatante revanche. Le libraire Nyon avait été chargé de dresser le catalogue de la seconde partie de la bibliothèque La Vallière, c'est-à-dire de ce qui restait des livres du duc, après que son confrère Debure en eut retiré presque tous les manuscrits et les meilleurs imprimés. Le catalogue de Nyon ne comprend pas moins de six gros volumes: c'était, en somme, la partie la plus nombreuse, sinon la plus précieuse, de la collection La Vallière. Aussi, bien que sa propre bibliothèque fût déjà vendue au comte d'Artois depuis le 20 juin 1785, le marquis de Paulmy n'hésita pas à s'en rendre acquéreur pour la somme de 80,000 livres. Ce fut là le dernier achat important du fondateur de l'Arsenal.

## III

Le marquis de Paulmy veut devenir bibliothécaire du Roi. — Il offre de céder gratuitement au Roi sa bibliothèque. — Louis XVI refuse. — La bibliothèque du marquis de Paulmy est ouverte au public.

En 1784, il y avait déjà quelque temps sans doute que M. de Paulmy sentait sa fin prochaine, non pas qu'il fût d'un âge encore très avancé, à peine avait-il dépassé la soixantième année; mais sa santé, qui avait toujours été fort délicate, devenait de jour en jour plus mauvaise. Il ne voulait pas que cette magnifique bibliothèque, pour laquelle il avait dépensé tant de soins et d'argent, fût dispersée après sa mort, comme venait de l'être la collection du duc de La Vallière; il chercha dès lors à la mettre à l'abri de la destruction. Il crut un moment avoir trouvé le moyen et d'assurer la conservation de ses livres et de mettre à la disposition des hommes de lettres les trésors qu'il avait amassés. Jean-Frédéric Bignon, bibliothécaire du Roi, était mort le 1er avril 1784. Aussitôt M. de Paulmy fit proposer à Louis XVI de lui céder gratuitement sa bibliothèque, à la condition que le Roi le nommât son bibliothécaire. « Il ne vouloit, dit-on, que le titre et offroit de rendre les émoluments au fils de M. Bignon : à cette condition, il auroit laissé, après sa mort, au Roi sa propre bibliothèque très précieuse[1]. » L'offre était avantageuse pour le Roi, aussi bien que pour le public; cependant elle ne fut point agréée, et c'est Lenoir, lieutenant général de police, qui obtint l'emploi. On donna au refus de Louis XVI divers motifs[2]. Quels qu'aient été

[1] *Mémoires secrets*, dits *de Bachaumont*, 18 avril 1784.

[2] « Le bruit a d'abord couru que Monsieur Le Noir avoit cette place comme une retraite honorable; mais il est constant aujourd'hui que ce n'est qu'une marque de faveur du Roi et un encouragement; car S. M. a dit qu'elle avoit encore besoin de lui à la police, et qu'elle espéroit qu'il lui continueroit ses services. » (*Mémoires* dits *de Bachaumont*, 4 avril 1784.) — « S. M. qui étoit décidée à donner à M. Le Noir cette marque de faveur et cette récompense, n'a point voulu changer la destination qu'elle avoit faite. Dans tout autre cas l'offre du marquis de Paulmy auroit

ces motifs, M. de Paulmy en éprouva un véritable chagrin, et, ne pouvant faire passer sa collection entre les mains du Roi, il chercha à assurer sa conservation en la mettant sous la protection d'un prince qui touchait de fort près à la personne du souverain. C'est l'année suivante, le 20 juin 1785, qu'il put enfin conclure l'acte de cession de sa bibliothèque au comte d'Artois. Par cet accord, ainsi qu'on le verra plus loin, le marquis cédait au frère de Louis XVI sa bibliothèque entière pour une somme de 412,000 livres, se réservant, sa vie durant, et la jouissance de ses livres et la faculté d'accroître sa collection comme si elle était encore sa propriété exclusive. Il ne se fit pas faute, en réalité, de continuer à augmenter de ses propres deniers cette collection qui ne lui appartenait plus [1].

Lorsque le marquis de Paulmy essaya, sans succès, de faire accepter par le Roi sa bibliothèque, il avait indubitablement l'intention que sa collection pût être mise à la disposition du public studieux. Depuis bien des années déjà, cette bibliothèque était ouverte à tous ceux qui se présentaient. Les gens de lettres ne l'ignoraient pas; et, se faisant l'écho de leur reconnaissance, Dacier pouvait, sans crainte d'être démenti, constater la bienveillance et la libéralité du fondateur de l'Arsenal à leur égard. « M. de Paulmy, dit-il [2], ne réservoit point sa biblio-

été acceptée. C'est, en outre, un seigneur ami des lettres, les cultivant, et chez qui cette passion tient lieu aujourd'hui de toutes les jouissances. » (*Mémoires* dits *de Bachaumont*, 18 avril 1784.) — « On dit aujourd'hui que la principale raison qui a empêché d'accepter l'offre de M. de Paulmy, c'est qu'il est ministre d'État, caractère indélébile qui, s'il avoit été bibliothécaire du Roi, lui auroit donné le droit de travailler avec Sa Majesté sans l'intervention du ministre de Paris, démembrement auquel le baron de Breteuil s'est opposé. » (*Mémoires* dits *de Bachaumont*, 26 avril 1724.) — « On a été surpris que la proposition de M. de Paulmy, qui offroit sa superbe collection au Roi pour l'honneur d'être son bibliothécaire, n'ait pas été acceptée ; on n'a pas réfléchi qu'elle n'étoit avantageuse qu'au public. M. de Paulmy est ministre d'État, ce caractère est indélébile. S'il eût été bibliothécaire, il auroit eu le droit de travailler avec le Roi sans l'intervention du ministre de Paris. Or, qu'importe que le public ait 120,000 volumes rares de moins à consulter, pourvu que l'intrigue n'ait pas un ennemi de plus à combattre ! » (*Correspondance secrète* dite *de Métra*, 11 avril 1784.)

[1] Voy. ms. Ars., n° 6167, fol. 189 et suiv.

[2] *Éloge de M. le marquis de Paulmy à la séance publique de la Saint-Martin*

thèque pour lui seul : l'usage en appartenoit à tous les gens de lettres qui vouloient y avoir recours; elle leur étoit toujours ouverte : quelque occupé qu'il fût, il avoit toujours le temps de les accueillir, de s'entretenir avec eux sur l'objet de leur travail, de leur procurer les livres qu'ils demandoient, de leur indiquer ceux qu'il imaginoit pouvoir leur être utiles, souvent de les aider dans leurs recherches; et il mettoit tant d'empressement à prévenir leurs besoins et même leurs désirs, que, si l'on connoissoit moins son zèle pour le progrès des lettres et son caractère obligeant, on seroit tenté de croire que son amour pour les livres l'excitoit à faire tout ce qui dépendoit de lui pour qu'il y en eût promptement un de plus. »

Si nous n'avions que ce témoignage de la facilité avec laquelle M. de Paulmy faisait participer les lettrés aux trésors qu'il avait rassemblés, peut-être aurait-on le droit de douter un peu de son entière sincérité, puisque ce n'est là qu'un éloge académique. Mais il existe d'autres documents qui attestent la même libéralité chez le fondateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. J'en citerai un qui remonte à une époque où la collection de M. de Paulmy était loin d'atteindre les proportions qu'elle acquit plus tard. Ce document établit de façon certaine que déjà en 1767 la bibliothèque de Paulmy était quasi publique, et que son possesseur, plus libéral encore que ne le sont aujourd'hui nos bibliothèques publiques, pourtant si accueillantes, ne s'enquérait même pas du nom des personnes qui venaient consulter ses livres.

« Mon oncle, écrit, à la date du 10 octobre 1767, P.-A. Soyer, bibliothécaire du marquis de Paulmy, à son maître, alors à Venise, mon oncle [Capperonnier] est toujours à la campagne, et l'abbé Boudot, en son absence, trouve plus simple de m'envoyer les gens qui viennent luy demander des livres que de les chercher dans le catalogue de la Bibliothèque du Roy. Voilà déjà trois fois que cela arrive ; mais sur ce que je n'ay pas voulu que

1788, par Dacier, dans *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres* (1809), p. 377.

ces personnes-là emportassent les livres de Monseigneur chez eux, elles ne sont plus revenues. Une seule a persévéré et a lu en trois jours les cinq volumes de l'*Histoire de la Bastille*, dont elle a tiré quelques extraits. Tout ce que j'ay sçu de cette personne-là, c'est qu'elle étoit d'un des bureaux de M. Bertin [1]. » Dans ce même mois d'octobre, à la date du 29, Soyer écrit encore : « J'ay eu ce matin la visite de M. de La Chapelle, que Monseigneur connoît, qui m'a prié de luy laisser faire un relevé de tous les livres concernant la politique, les négociations, les traités de paix, l'histoire d'Angleterre, etc. C'est l'abbé Boudot qui l'a prié de cela pour en donner la notice à M. le comte du Châtelet, qui la luy a demandée. Il a extrait aujourd'huy plusieurs paquets, et il reviendra demain pour les autres [2]. »

## IV

Le catalogue de la bibliothèque Paulmy. — M. de Paulmy veut faire une *Encyclopédie bibliographique*. — Réduction de ce plan. — Il projette une bibliographie de tous les ouvrages publiés ou réimprimés de 1675 à 1775. — Prospectus de cet ouvrage.

J'ai déjà dit un mot du catalogue de la bibliothèque Paulmy ; je dois y revenir encore. Ce catalogue, qui n'est pas complet, est contenu en 24 volumes [3]. Le classement est celui qui avait été adopté pour toutes les grandes bibliothèques du XVIII^e siècle, c'est-à-dire la division en cinq classes : *Théologie*, *Jurisprudence*, *Sciences et arts*, *Belles-lettres*, *Histoire*, auxquelles M. de Paulmy a ajouté pourtant une sixième classe : *Histoire littéraire*. On n'y trouve pas seulement la nomenclature aride des volumes. C'est bien, comme le dit son titre, le « Catalogue raisonné d'une grande bibliothèque » ; et il n'est pas dou-

[1] Ms. Ars., nº 6408, fol. 5 vº.
[2] Même ms., fol. 12 vº.
[3] Mss. Ars., nºs 6279-6302. Il existe aussi à la Bibliothèque de l'Arsenal trois boîtes, nºs 6389-6391, contenant les fiches qui ont servi à la rédaction du catalogue de Paulmy.

teux, pour qui l'étudie attentivement, que le marquis de Paulmy ait eu dessein de le publier comme une sorte de supplément à la *Bibliographie instructive* de Debure.

C'est en 1775 que M. de Paulmy fit commencer la mise au net du catalogue de sa bibliothèque [1], dans l'intention évidente de le livrer à l'impression. Cette mise au net ne fut pas achevée, et le marquis de Paulmy renonça à son projet de publication. Il semble avoir voulu, tout d'abord, faire une Encyclopédie bibliographique. En effet, à la fin de la préface particulière, placée en tête de la classe *Théologie*, il s'exprime ainsi : « Le lecteur aura la satisfaction de trouver une grande matière complette et même épuisée, et le propriétaire celle d'avoir fourni un grand échantillon d'un catalogue complet et de l'immense entreprise d'une Encyclopédie bibliographique [2]. »

Plus tard, le marquis de Paulmy, comprenant toutes les difficultés d'une aussi vaste entreprise, restreignit son projet à des dimensions un peu moindres. Il se proposa, toujours en cette même année 1775, de décrire les livres parus ou réimprimés depuis cent ans. Le titre qu'il avait l'intention de donner à ce travail était le suivant : « Histoire littéraire et bibliographique de l'Europe depuis cent ans, ouvrage dans lequel, non seulement à l'aide des journaux, mais d'après l'examen des livres mêmes, on fera connoître en peu de mots quels sont ceux qui ont été publiés depuis ce tems, soit à titre de livres nouveaux, soit comme réimprimés, avec de courtes remarques sur les auteurs, le mérite des livres, leurs premières impressions, et sur celles qu'ils ont eues depuis, précédé d'un tableau des progrès de la littérature et de la bibliographie depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à l'année 1675 [3]. » C'était encore là un plan dont l'exécution eût exigé bien des années : dans la pensée de son auteur, ce travail devait, en effet, fournir matière à plus de 100 volumes. A vrai dire, cette œuvre

[1] Voy. ms. Ars., n° 6279, fol. 29 v°, art. 97.
[2] Ms. Ars., n° 6279, fol. 1 v°.
[3] Ms. Ars., n° 7067, fol. 97.

dut toujours tenir la première place dans les préoccupations de M. de Paulmy; et, si elle ne fut pas exécutée, il nous reste du moins aujourd'hui la collection que le fondateur de l'Arsenal avait rassemblée dans ce but. C'est plus qu'un dédommagement : car, si l'on en juge par les parties que le marquis de Paulmy en avait préparées, l'ouvrage eût été sans doute assez défectueux.

Comme il me paraît certain que c'est ce projet d'*Histoire bibliographique* qui, pendant plusieurs années, a guidé Paulmy dans ses achats de livres, il ne sera pas inutile de montrer quel était exactement le sujet que le fondateur de l'Arsenal avait dessein de traiter et quelle était la forme qu'il entendait donner à son œuvre. Dans ce but, on ne saurait mieux faire que de laisser M. de Paulmy l'exposer lui-même, en reproduisant l'Avertissement qu'il comptait mettre en tête de sa publication.

« Ce seroit, dit-il[1], une entreprise qui ne pourroit être remplie qu'avec la plus grande difficulté, qui exigeroit des recherches immenses, et qui ne produiroit cependant pas un avantage proportionné à la peine qu'elle coûteroit, qu'une *Bibliographie universelle* depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à nos jours. On peut juger par les *Bibliotèques* que nous ont données Gesner, Du Verdier et La Croix du Maine, que le très grand nombre des ouvrages qui ont paru dans le XVI[e] siècle n'est plus d'aucune utilité, et qu'il y en a bien peu qu'on puisse lire à présent. En bornant, au contraire, notre travail au tems qui s'est écoulé depuis un siècle, nous remplirons une tâche assez difficile, mais qui, après beaucoup de soins et de dépouillemens faits par des gens ayant quelques premières connoissances en tout genre, peut être heureusement exécutée et devenir d'une utilité très réelle.

« Car, enfin, les livres dont nous nous proposons de parler, quoiqu'il y en ait beaucoup d'imparfaits et de défectueux, ont du moins l'avantage de se rapprocher plus du ton de notre siècle, certainement plus éclairé à bien des égards que les siècles précédents.

1. Ms. Ars., n° 7067, fol. 97.

« D'ailleurs, quoique nous ne remontions pas plus haut que le siècle de Louis XIV, nous pouvons nous flatter non seulement de faire connoître tous les livres qui ont paru dans ce beau siècle de la littérature françoise, mais encore d'indiquer tout naturellement à nos lecteurs presque tout ce qu'il y a eu de bons livres dans tous les siècles; car il y en a bien peu, de ceux qui ont eu quelque réputation, qui n'ayent été réimprimés depuis cent ans, et quand même ils ne l'auroient pas été, nous ne laisserions pas d'en parler, soit à propos de leurs auteurs, soit au sujet de quelques autres ouvrages écrits de nos jours sur la même matière, à moins que nous n'en eussions déjà fait une mention suffisante dans le premier tableau que nous allons présenter pour servir d'introduction au grand ouvrage que nous nous proposons d'entreprendre.

« On pourra donc regarder l'ouvrage que nous annonçons, y compris les préliminaires que nous publions d'abord, non pas comme une *Encyclopédie littéraire*, eh! qui pourroit se flatter d'en faire une! mais comme une table méthodique de presque tous les livres qui pourroient être consultés par ceux qui oseroient tenter quelque jour une entreprise que l'on peut regarder comme le grand œuvre de la littérature.

« Quelque foible que soit l'acheminement à ce grand ouvrage qui peut résulter de notre travail, ce n'est pourtant pas sans trembler que nous avons osé nous y livrer. Mais nous y avons été encouragés par les secours que nous avons trouvés dans la bibliotèque la plus riche qu'aucun particulier, en France, ait encore possédée. Le propriétaire de cette bibliotèque s'est, depuis plus de vingt ans, occupé à faire des notes sur tous les livres qu'il a placés dans cette grande collection. Ces notes sont quelquefois trop longues pour être transportées en entier dans notre livre : mais, comme elles sont faites avec soin, nous n'aurons, la plupart du tems, qu'à les extraire, après les avoir toujours de nouveau vérifiées sur les livres mêmes[1].

[1] Bien qu'il soit parlé ici de la bibliothèque de Paulmy à mots couverts, et qu'il soit décerné quelques éloges à son possesseur, le texte est bien de M. de Paulmy

« Quant aux ouvrages que nous n'avons pu voir par nous-mêmes, nous avons eu recours aux journaux; et, comme depuis cent ans les ouvrages périodiques ont pris une forme régulière et se sont multipliés tant dans le pays étranger qu'en France, ils ont dû nous servir de guides, et nous n'avons eu garde d'en négliger la ressource. La France n'a pas eu seule l'avantage d'avoir des journaux; la Hollande, pays protestant, et où l'on pense sur plusieurs objets très différemment qu'en France, en a eu également et même de très bons; ainsi, avec leur secours, peu de livres ont pu nous échapper, soit qu'ils ayent été l'ouvrage des catholiques ou des protestants, soit de ceux qui dans une guerre prenoient parti pour une puissance ou de ceux qui s'intéressoient pour l'autre.

« Il n'y auroit qu'une espèce de livres également méprisés et rejettés par toutes les nations, et dont aucun journal n'auroit osé rendre compte, que nous pourrions nous dispenser de citer; mais le mérite de la rareté ou de la singularité les ayant fait admettre dans la bibliotèque au milieu de laquelle nous travaillons, ceux-là mêmes ne pourront pas nous échapper, et si nous n'en disons mot, ce ne sera qu'après la certitude qu'ils ne méritent que le plus profond oubli.

« Après avoir exposé quelles ont été nos ressources et nos guides, rendons compte de l'ordre que nous nous proposons de mettre dans notre travail et de la manière dont notre ouvrage doit être exécuté.

« Depuis longtems, dans les grandes bibliotèques, on partage tous les livres en cinq grandes classes : *Théologie*, *Jurisprudence*, *Sciences et arts*, *Belles-lettres* et *Histoire*. Nous avons tiré une subdivision de la dernière, pour en former une sixième classe d'*Histoire littéraire*. Comme nous serons obligés d'entrer dans de plus grands détails sur les livres de cette dernière classe, dans laquelle entrent les journaux,

lui-même. On trouve, dans le ms. Ars., nº 7067, fol. 97 et 100, deux copies de cet avertissement, et les deux sont couvertes de corrections de la main du marquis de Paulmy.

elle nous fournira toujours une matière assez abondante.

« Chacune de ces grandes parties ayant elle-même ses différentes branches ou subdivisions, pour ne rien négliger de ce qui peut concourir à rendre notre ouvrage plus méthodique, nous aurons soin de les indiquer et de les placer dans l'ordre qu'exige le plus ou le moins d'analogie qu'elles ont entre elles. Ainsi, chacun de nos volumes sera partagé en six articles, chaque article en différentes sections, qui renfermeront elles-mêmes tous les livres qui auront paru sur toutes les matières dans un certain nombre d'années; et supposé que nous puissions renfermer chacun de ces articles dans un nombre de volumes médiocre, après avoir fait connoître la littérature de tout un siècle, nous n'aurions pourtant pas infiniment augmenté la masse déjà si volumineuse des productions littéraires.

« Mais pour donner, dans un pareil espace, la connoissance d'un si grand nombre de volumes, il faudra abréger et réduire les notes et les remarques que nous fournira chaque ouvrage. C'est ce dont nous espérons venir à bout; nous tâcherons cependant de ne rien omettre d'essentiel : nous ferons même en sorte d'adoucir l'ennuyeuse aridité d'une nomenclature sèche et trop raisonnée, en distribuant, sur un certain nombre d'articles, des anecdotes picquantes ou quelques réflexions intéressantes, soit sur la personne des auteurs, soit sur ce qui a donné lieu à la composition de leurs ouvrages, soit enfin sur ce qui a occasionné le succès ou la défaveur de tels et tels livres. Ainsi, chemin faisant, nous aurons occasion d'apprendre ou de rappeller à nos lecteurs quel étoit le goût de nos pères, et de le comparer avec le goût présent. Les progrès qu'ont fait les sciences depuis cent ans nous fourniront matière à observation; mais, encore une fois, nous craindrons toujours de grossir le nombre de ces notes et de les allonger.

« Cependant, nous trouverons probablement quelques lecteurs que l'idée d'une lecture d'un peu plus de cent volumes rebutera d'avance; nous devrions être les premiers effrayés de cette idée, moins par la peine d'écrire cinq à six mille pages que par celle

de réduire dans cet espace au moins peut-être cent mille volumes. Mais si le public daigne nous encourager et applaudir au zèle avec lequel nous ferons de nouvelles recherches, et à l'ordre et à l'œconomie avec lesquels nous les lui présenterons, nous ne plaindrons pas notre peine.

« Si dans l'espace de quelques années nous parvenons à mettre à fin l'œuvre dont nous avons conçu le plan, ce livre-ci sera le germe de bien d'autres; nous nous estimerons heureux d'avoir fourni à nos confrères les littérateurs et aux savants, dont nous ne sommes que les admirateurs, de nouveaux moyens d'instruire, d'éclairer et même d'amuser l'univers, de former l'esprit et le cœur, et de perfectionner le goût, la raison et les mœurs.

« La révolution rétrograde de cent ans nous porte à commencer notre ouvrage à l'année 1675. C'est aussi ce que nous nous proposons de faire, en consacrant, depuis cette année-là, un de nos volumes à chacune de celles qui suivent. Mais il nous paroît nécessaire d'établir avant tout l'état où se trouvoit la littérature antérieurement à cette époque. Pour cet effet, nous remonterons jusqu'à celle de l'invention de l'art typographique, qui est en même tems l'époque de la renaissance des lettres en Europe. Il est intéressant pour l'homme qui pense de rechercher par quelle heureuse révolution on vit tout à coup se ranimer parmi nous les germes du bon goût et de la saine littérature, de suivre pas à pas la marche des esprits dans la carrière des sciences et des arts et de déterminer les causes qui ont pu concourir à accélérer ou à retarder les progrès de nos connoissances. Nous nous proposons donc de donner trois ou quatre volumes préliminaires qui présenteront ce tableau relativement aux divisions et subdivisions de la bibliographie, en ne parlant toutesfois que des meilleurs livres qui ayent paru depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à l'année 1675. On pourra juger par la manière dont nous traiterons ces premiers volumes de celle dont nous comptons traiter les autres, quoiqu'avec plus de détail, puisqu'ils seront en même tems l'essai et le modèle du travail subséquent.

Si le public est satisfait de ce début, nous publierons volontiers la suite de notre ouvrage. Si notre plan n'étoit pas goûté, ou nous y ferions les corrections qu'on pourroit nous conseiller, ou nous abandonnerions notre projet : du moins nous renoncerions à en faire part au public, et l'exécution, qui est bien avancée, resteroit bornée à l'utilité particulière du propriétaire de la bibliotèque qui nous fournit nos principales ressources. »

Tel était, en 1775, le plan de travail du marquis de Paulmy; mais, de même qu'il avait renoncé à mettre au jour une *Encyclopédie bibliographique*, il abandonna encore l'idée d'une *Histoire littéraire et bibliographique de l'Europe depuis cent ans;* et, en cette même année 1775, il restreignit son projet à la publication de la *Bibliothèque universelle des romans*, à laquelle devaient succéder les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*. Au fond, c'est bien toujours l'idée exposée dans cet avertissement, mais considérablement réduite, qui a guidé le marquis de Paulmy dans la rédaction de ces deux grands ouvrages.

Si cet avertissement ou prospectus n'a pas été suivi du travail qu'il annonçait, il a du moins l'avantage de nous faire connaître la pensée qui a présidé à la formation de la bibliothèque Paulmy; il nous montre également pourquoi la plupart des ouvrages ont été l'objet de notices très développées, qui se trouvent, soit au catalogue, soit plus ordinairement sur le feuillet de garde du volume étudié. La valeur de ces notes, œuvre des secrétaires, n'est pas habituellement en rapport avec leur étendue. Souvent M. de Paulmy y a fait lui-même des corrections; mais cela ne suffit pas toujours à remettre les choses en bon état. Il faut surtout se défier des notices dressées par un abbé italien, du nom de Luigi Baroni, dont l'érudition est manifestement inférieure à la tâche qu'il avait assumée.

Si la somme de travail dépensée dans ce catalogue est considérable, il faut bien reconnaître que cette œuvre a été faite d'après un plan assez mal défini, et que l'ordre qui y règne est loin d'être parfait. On regrette aussi de voir que M. de Paulmy ne semble pas s'être beaucoup préoccupé d'indiquer les bibliothèques d'où

il avait tiré ses volumes. Il signale bien parfois la provenance de quelques-uns; mais il ne le fait que par hasard, et l'on sent qu'il n'attache à ces renseignements qu'une médiocre importance[1]. Ce catalogue m'a donc été d'un très faible secours dans la tâche que je me suis imposée de rechercher l'origine des manuscrits possédés par le fondateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. Cependant, on peut, par la place qu'occupe chaque ouvrage et aussi par l'écriture du secrétaire qui l'a inscrit, deviner à peu près la date à laquelle le volume a dû entrer dans la collection de M. de Paulmy; mais cette source de renseignements manque tout à fait de précision et ne peut fournir que des données auxquelles il serait imprudent de se fier.

Le point pour lequel le catalogue peut offrir un intérêt certain, c'est l'histoire littéraire du XVIII[e] siècle. Pour tout ce qui touche à la littérature de son temps, le marquis de Paulmy s'est visiblement efforcé d'éclaircir le mystère dont s'enveloppaient alors beaucoup d'écrivains. Les ouvrages anonymes sont restitués à leur auteur; quelquefois, une notice sur cet auteur, que M. de Paulmy a connu, vient ajouter à cette révélation un très réel intérêt.

C'est là, en somme, une raison suffisante pour mériter à ce catalogue l'estime des bibliographes; mais cette considération ne saurait empêcher de reconnaître qu'il manque de bien des qualités, et surtout de la première des qualités d'un catalogue, l'unité de plan. Pour ce qui concerne la Bibliothèque de l'Arsenal en particulier, il est de toute évidence que ce travail lui doit être précieux, puisque tous les livres dont il contient la description lui appartiennent encore, à quelques exceptions près.

[1] On y trouve aussi des notes comme celle-ci, visant le ms. Ars., n° 4592 : « Je n'ai jamais sçu ou je n'ai pas pu me rappeller quel étoit l'auteur de ce dictionnaire, ni par qui et par quelle voie il m'est parvenu. » Ms. Ars., n° 6281, fol. 145 v°.

## V

Les papiers de la famille d'Argenson, brûlés, en 1871, à la Bibliothèque du Louvre. Catalogue de ces papiers.

Au premier rang des articles décrits dans le catalogue Paulmy qui ne se trouvent plus à la Bibliothèque, il convient de citer les papiers particuliers du fondateur de l'Arsenal et des membres de sa famille. Au temps de Paulmy, ils étaient placés dans un cabinet en dehors de la bibliothèque, et ils ne furent pas compris dans la vente consentie par celui-ci au comte d'Artois. Ils revinrent donc, après sa mort, à ses héritiers naturels, c'est-à-dire au duc et à la duchesse de Luxembourg. Confisqués à l'époque de la Révolution, comme appartenant à un émigré, les papiers des d'Argenson furent, paraît-il, transportés dans les archives du Directoire et de là dans la bibliothèque du Conseil d'État, devenue plus tard Bibliothèque du Louvre[1]. C'est là qu'ils furent détruits lors de l'incendie de cette Bibliothèque, en mai 1871. Il peut être d'autant plus intéressant de voir de quels éléments se composaient les archives du marquis de Paulmy que ces documents ont aujourd'hui disparu. J'en transcris donc simplement la liste, me bornant à faire remarquer que le numéro qui précède chaque article est celui sous lequel il est inscrit dans le catalogue de Paulmy.

*Papiers particuliers de M. de Paulmy et de membres de sa famille*[2].

5248. Inventaire des titres de la maison de Voyer de Paulmy d'Argenson.

[1] Les livres et papiers saisis chez M. de Montmorency-Luxembourg avaient été transportés au dépôt littéraire des Cordeliers. Plus tard, la famille en réclama la restitution; et M. de Champagny, alors ministre de l'intérieur, prescrivit, le 29 nivôse an XIII, à d'Aigrefeuille, administrateur des dépôts littéraires, de faire les recherches nécessaires pour donner satisfaction aux réclamants. Le 8 pluviôse suivant, d'Aigrefeuille répondit au ministre pour lui annoncer que les recherches avaient été faites et n'avaient donné aucun résultat. (Voy. *Archives des dépôts littéraires,* Ms. Ars., nº 6497, fol 345.)

[2] Ms. Ars., nº 6295, p. 11-43.

1 vol. — Titres originaux de cette maison. 9 vol. cart. verd. — Supplément aux titres. 10 vol. cart. blanc. — Total : 20 vol. mss. in-fol.

5249. Inventaire général des titres du marquisat d'Argenson, fait en 1725. Mss. in-fol. bazanne.

5250. 23 volumes, dont 21 in-fol. et 2 in-4°, contenant les différens emplois de René de Voyer, mort ambassadeur à Venise en 1651. — Quelques ouvrages de sa façon. — Lettres et correspondance depuis 1626 à 1651. — Ses affaires domestiques.

5251. Imitation de Jésus-Christ, traduite en françois par M. le comte d'Argenson, décédé à Venise. Mss. in-fol., v. br.

5252. Lettres spirituelles écrites par M. d'Argenson, décédé ambassadeur à Venise, à la Mère Jeanne de Saint-Paul, supérieure du Calvaire, recueillies par M. d'Argenson, son fils. Mss. in-fol., v. br.

5253. La sagesse chrétienne, ou la riche science de l'uniformité aux volontés de Dieu, par René de Voyer d'Argenson, pendant sa prison au château de Milan, en 1640. — La même, en espagnol et en italien, par son fils. — Mss., 2 vol., l'un in-fol., l'autre in-4°, v. br.

5254. Trattato della sapienza christiana, o della ricca scienza dell' uniformità al volere di Dio, diviso in 4 parti, dell' illust. sig. Renato de Voyer de Paulmy, conte d'Argenson, trad. dall' originale francese. Venetia, 1655; 2 exemplaires, in-8°.

5255. Le sage chrétien dans la Cour et l'excellent père de famille dans sa maison, ou la vie de M. le comte d'Argenson, mort ambassadeur à Venise, recueillie par son fils pour l'instruction de ses enfans. Mss. in-fol., v. br.

5256. 6 vol., dont 2 in-fol., 4 in-4°, concernant les emplois de René de Voyer, intendant en Saintonge, ensuite ambassadeur à Venise. — Lettres et correspondance jusqu'à sa mort en 1700. — Lettres édifiantes du même et au même. — Administration de ses biens.

5257. Histoire de sainte Radegonde, reine de France, composée par M. d'Argenson, ambassadeur à Venise, avec le mss latin qui a servi à la composition de cette histoire. Mss. in-fol., v. br.

5258. Œuvres de M. le comte d'Argenson, ambassadeur à Venise, décédé en 1700. Mss. 12 vol. in-fol. et in-4°. Ces 12 vol. sont sous le titre d'Ouvrages de..., etc.

5259. Marguerite Houlier, comtesse d'Argenson, sa succession, et lettres d'érection de la terre de Rouffiac en comté. Mss. carton in-fol.

5260. Ouvrages de M[me] Marguerite Houlier, comtesse d'Argenson. Mss. 3 vol. in-fol. et in-4°.

5261. 5 vol., 4 in-fol., dont 1 relié, et 1 in-4°, contenant : emplois de Pierre de Voyer, gouverneur de la Nouvelle-France ; ses ouvrages ; lettres et correspondances en 1665 jusqu'en 1710 qu'il mourut grand bailly de Touraine; affaires d'autruy; administration de son patrimoine.

5262. Ouvrages de Jacques de Voyer, ecclésiastique, et ses fonctions. Mss. 3 vol. in-fol. et 4°, et 2 cartons.

5263. Cérémonial des chanoinesses régulières établies à Sainte-Maure

sous la règle de saint Augustin, composé par Jacques de Voyer, ecclésiastique, supérieur de ce monastère. Mss. in-fol., v. br.

5264. Claude de Voyer, aumônier du Roi, affaires domestiques. Mss. carton in-fol.

5265. Panégyrique de saint Melaine, évêque de Rennes. — Palatium christianum, ad nostram doctrinam scripta sunt, discours latins. — Eminentissimo cardinali duci de Richelieu, épître en latin, par M. Claude de Voyer d'Argenson, aumônier du Roi. Mss. in-fol., v. br.

5266. Ouvrages de M. de Paulmy, évêque de Rodez, contenant ses sermons, panégiriques, recherches sur l'Écriture sainte et sur les SS. PP. Mss. carton. in-fol.

5267. Lettre de M***[1] sur des anagrammes tirées du nom de Mgr le garde des sceaux d'Argenson. Paris, Josse, 1718. In-8°.

5268. An belluæ agant propter finem formaliter, oratio, par feu M. le marquis d'Argenson. Mss. in-4°, v. br.[2].

5269. Cordis descriptio, carmen, par feu M. le marquis d'Argenson. Mss. in-8°, v. br.

5270. Extrait des institutions au droit françois de M. Argout, avocat, par feu M. le marquis d'Argenson. Mss. in-4°, v. br.[3].

5271. Voyage fait en Hollande, en 1717, par feu M. le marquis d'Argenson. Mss. carton. in-4°, avec différentes vues et plans pour y être insérés[4].

5272. Différentes pièces concernant les fonctions de M. le marquis d'Argenson, pendant qu'il fut conseiller au Parlement, en la 3e Chambre des enquêtes. Mss. carton in-4°.

5273. Mémoires sur plusieurs assemblées de Chambres du parlement de Paris et lits de justice, auxquels a assisté M. le marquis d'Argenson, étant conseiller au Parlement, depuis 1715 jusqu'en 1725. Mss. in-4°, pap. m.

5274. Deux voyages de feu M. le marquis d'Argenson, l'un à Bordeaux, l'autre à Lyon. Mss. in-4°, v. br.

5275. Reste d'affaires sur l'intendance de Haynault, par feu M. le marquis d'Argenson. Mss. carton. in-fol.

5276. Différentes pièces concernant le Conseil privé, depuis 1724 jusqu'en 1744, que feu M. le marquis d'Argenson en fut juge. Mss. carton. in-4°.

5277. Ambassade de Portugal. Mémoires, copies de pièces et extraits de correspondances, depuis 1640 jusqu'en 1740. — Correspondance de M. le marquis d'Argenson, depuis avril 1737 jusqu'en mai 1740. — Affaires particulières de ce ministre relativement à son ambassade, au délay de son

[1] Cette lettre est d'un M. de Sallincourt, qui étoit avocat au Conseil. (Note de Paulmy.)

[2] Composition de mon père, du temps qu'il étoit pensionaire au collège des Jésuittes. (Note de Paulmy.)

[3] Preuve du fruit que mon père avoit fait dans ses études de droit. (Note de Paulmy.)

[4] Ce voyage est assés agréable à lire, quoyqu'il ait été fort court. (Note de Paulmy.)

départ, et enfin au parti qu'il prit de ne point aller à cette ambassade. — Mémoires et autres pièces de cet ambassadeur sur les intérêts de la France vis-à-vis la cour de Lisbonne et de son commerce. 7 vol. in-fol. et in-4°, dont 2 en boëttes. Le 6e a été prêté aux Affaires étrangères, et il n'en est point revenu[1].

5278. Mémoires politiques de feu M. le marquis d'Argenson avant son ministère. Mss. carton. in-4°.

5279. Affaires de la maison d'Orléans, par feu M. le marquis d'Argenson. Mss. 8 cartons in-4°.

5280. Ministère des affaires étrangères sous M. le marquis d'Argenson, depuis 1744 jusqu'en 1747. — Correspondance avec Sa Majesté, et autres mémoires d'État. — Observations sur les cours de l'Europe. 3 vol. dont un in-4° et deux in-fol. Mss. v. br.

5281. Histoire abrégée et critique des négociations de France, de 1700 à 1740, depuis l'extinction de la première branche d'Autriche jusqu'à celle de la seconde, par feu M. le marquis d'Argenson[2]. Mss. in-fol. carton.

5282. Extrait des négociations de France en Suède et en Prusse, depuis mai 1738 jusqu'en septembre 1750. Mss. in-4°, v. br. De la main de René-Louis de Voyer, marquis d'Argenson[3].

5283. Mémoires pour l'histoire universelle, depuis novembre 1744 jusqu'à décembre 1746, par René-Louis de Voyer, marquis d'Argenson. Mss. in-4°, v. br.[4].

5284. Mémoires sur les instructions qui seroient à donner aux ministres du Roi dans les cours étrangères, suivant le nouveau système qui doit résulter de la paix de 1748. Ces Mémoires ont été dressés, en janvier et février 1749, par feu M. le marquis d'Argenson. Mss. in-fol., 2 vol. v. br. et un 3e in-4° aussy v. br.[5].

5285. Intérêts de l'Impératrice-Reine, des rois de France et d'Espagne, et de leurs alliés, négligés dans les préliminaires signés à Aix-la-Chapelle, le 30 avril 1748 (Paris, 1748). Réponse mss. à ce Mémoire par M. le marquis d'Argenson, le 1er septembre 1748. In-fol. v. br.[6].

5286. Mémoires politiques composés par feu M. le marquis d'Argenson depuis sa retraite. Mss. carton. in-fol.

[1] Il y a dans ces six volumes bien des anecdottes historiques et détails curieux; mais le volume le plus important est celuy qui est resté aux Affaires étrangères. (Note de Paulmy.)

[2] Cet abrégé est sec, mais fort instructif; il est sous le titre d'*Histoire de quarante ans*. (Note de Paulmy.)

[3] Ce volume contient les négociations de M. le marquis de Valori, et en partie de ses prédécesseurs employez chez le roi de Prusse. (Note de Paulmy.)

[4] C'est l'histoire de la principale partie du ministère de mon père. (Note de Paulmy.)

[5] Ce sont trois exemplaires du même ouvrage, avec quelques différences; mon père n'a composé ces *Mémoires* qu'après sa retraite du ministère. (Note de Paulmy.)

[6] Occupations du loisir de mon père. (Note de Paulmy.)

5287. Mémoires et pièces sur la politique en général, par M. le marquis d'Argenson. Mss. carton. in-fol.

5288. Mémoires sur la vie et le ministère de feu M. le marquis d'Argenson (faits par luy-même). Mss. carton. in-fol.

5289. Différens mémoires sur la religion et le clergé, par feu M. le marquis d'Argenson. Mss. carton. in-4°.

5290. Affaires du Parlement et du clergé, par feu M. le marquis d'Argenson. Mss. carton. in-fol.

5291. Lettres et correspondances de feu M. le marquis d'Argenson avec toutes sortes de personnes, parens et alliés, et pour nouvelles, depuis 1711 jusqu'en 1756. Mss. 12 cartons in-4° [1].

5292. Mémoires d'État, par feu M. le marquis d'Argenson. Mss. in-4°, 4 vol., dont 3 v. br. et 1 en carton [2].

5293. Rédaction des loix fondamentales du royaume de France. — Rédaction des loix de nature pour la conduite morale des hommes, par M. le marquis d'Argenson. Mss. in-4°, v. m.

5294. Deux dissertations : Pour gouverner mieux, il faudroit gouverner moins. — Caractères de ces trois sagesses, des saints, des courtisans et des philosophes, par M. le marquis d'Argenson. Mss. in-4°, carton.

5295. Deux projets d'édits : 1° de tolérance en matière de religion pour le roi de France ; 2° sur les généraux d'ordres religieux et leurs exemptions, par M. le marquis d'Argenson. Mss. in-fol. carton [3].

5296. Pensées diverses sur la réformation de l'État, par René-Louis de Voyer, marquis d'Argenson. Mss. in-4°, 2 vol., 1 v. br., l'autre en carton.

5297. Essay sur les causes auxquelles l'on peut attribuer la médiocrité de nos historiens françois, par M. le marquis d'Argenson, lu à l'Académie des belles-lettres, le 14 mars 1755. Mss. in-fol. carton [4].

5298. Abrégé historique du règne de Louis XIV, par M. le marquis d'Argenson. Mss. in-fol. carton [5].

5299. Matériaux pour l'histoire de son tems, par René-Louis de Voyer, marquis d'Argenson, commençant en 1697 jusqu'en 1756 inclusivement. Mss. in-4°, 5 vol. v. br., et 3 cartons. Total : 8 vol.

5300. Essais dans le goût de ceux de Montagne, par feu M. le marquis d'Argenson (minutte et copie). Mss. in-4°, 2 vol. v. br.

5301. Ouvrages de feu M. le marquis d'Argenson; histoire du droit public ecclésiastique françois, etc. Mss. carton in-4° [6].

5302. Jusques où la démocratie peut être admise dans le gouvernement

[1] On trouve dans les cartons intitulés *Correspondances pour nouvelles* des anecdotes très intéressantes. (Note de Paulmy.)

[2] Il y a dans ces 4 vol. beaucoup d'idées et de projets. (Note de Paulmy.)

[3] On voit que les idées de mon père avoient prévenu ce qui paroit être aujourd'huy le sentiment à la mode. (Note de Paulmy.)

[4] Extrait dans les *Mémoires de l'Académie des belles-lettres*. (Note de Paulmy.)

[5] Dans le goût du président Hénault. (Note de Paulmy.)

[6] On voit par là que M. le marquis d'Argenson a eu la plus grande part à cette histoire très estimée et publiée sous le nom de M. de Burigny. (Note de Paulmy.)

monarchique; traité de politique composé à l'occasion de ceux de M. de Boulainvilliers touchant l'ancien gouvernement de France, etc. Mss. in-fol. et in-4°, 7 vol., dont 3 sous le titre de *Gouvernement monarchique*, et 4 sous celuy de *Démocratie monarchique,* partie reliés, partie en carton. *Nota.* C'est l'ouvrage de feu M. le marquis d'Argenson qui a été imprimé en 1764[1].

5303. Mémoire sur le gouvernement du Paraguay par les Jésuites, 1754, par M. le marquis d'Argenson. Mss. in-4° encartonné[2].

5304. Recueil de quelques mémoires de M. le marquis d'Argenson sur le commerce et la culture, imprimés pour la plupart dans le *Journal œconomique* de 1751-1754. Mss. in-4°, v. br., 2 vol. [3].

5305. Œuvres meslées, par feu M. le marquis d'Argenson, minutte et copie. Mss. in-4°, 2 vol. v. br., l'un plus haut, l'autre plus petit[4].

5306. Remarques sur diverses lectures, par feu M. le marquis d'Argenson. Mss. in-4°, 3 vol., dont 1 v. br., et 2 en carton[5].

5307. Recueil de différens discours et mémoires envoyés ou destinés à être envoyés à plusieurs journaux, par feu M. le marquis d'Argenson. Mss. carton in-fol. [6].

5308. Différentes pièces sur les académies et autres sociétés dont feu M. le marquis d'Argenson étoit membre. Mss. carton in-4°.

5309. Mémoires sur la politique en général, par feu M. le marquis d'Argenson. Mss. carton in-4°.

5310. Mémoires sur l'histoire de France, par feu M. le marquis d'Argenson. Mss. 2 cartons in-4°.

5311. Époques de l'histoire politique moderne et autres ouvrages commencés et projettés par feu M. le marquis d'Argenson. Mss. carton in-4°.

5312. Ouvrages sur toutes sortes de matières commencés par feu M. le marquis d'Argenson. Mss. carton in-fol.

5313. R. L. de Voyer, marquis d'Argenson. Affaires d'autruy dont il s'est mêlé. — Affaires domestiques, etc. — Successions de père, mère et oncle. — Administrations de ses biens. — Colonie à la Louisiane. Mss. 7 cartons, 4 in-4°, et 3 in-fol.

5314. Papiers concernant le voyage de M. le comte d'Argenson, depuis ministre d'État de la guerre, en Allemagne, et le mariage de M. le duc

[1] Les premiers exemplaires sont à peu près conformes à l'impression. Les derniers sont fort perfectionnés et beaucoup mieux. (Note de Paulmy.)

[2] Ces remarques sont assez curieuses, mais l'auteur est parti d'après des principes qui ne sont pas bien constatés. (Note de Paulmy.)

[3] Ces Mémoires ont assez réussi dans leur tems, mais quelques-uns sont obscurs. (Note de Paulmy.)

[4] Il y a dans ces *OEuvres* une pièce singulière et très curieuse sur l'aventure du prince Édouard; le reste est peu de chose. (Note de Paulmy.)

[5] Bonnes remarques et de quoy prendre quelques connoissances bibliographiques. (Note de Paulmy.)

[6] Minuttes de l'ouvrage cy-dessus intitulé : *Recueil de quelques mémoires sur le commerce et la culture.* (Note de Paulmy.)

d'Orléans avec la princesse de Baden. Mss. liasse in-4° dans une boëte in-fol. — Second mariage de M. le duc d'Orléans projetté seulement. Mss. 2de liasse. Ces deux liasses sont réunies dans une boëte [1].

5315. Recueil de tout ce qui a été fait à l'occasion du nouvel arrangement des hôpitaux, depuis le 1er février 1746 jusqu'au 1er janvier 1749. Mss. in-fol. m. r. [2].

5316. Titres de toutes espèces concernant M. le marquis de Paulmy. Mss. 3 cartons in-fol.

5316 *bis*. Inventaire général des titres de la vicomté de Mouzé, apartenant à M. le marquis de Paulmy. Mss. in-fol. bazanne [3].

5317. Inventaire des titres de Chevanay et Chaudenay; plan de Cressay; terres apartenantes à Mme la marquise de Paulmy. Mss. 4 vol. de différent format, vélin [4].

5318. Juvenilia, différens ouvrages de poésie, pièces de théâtre, etc., de M. le marquis de Paulmy. Mss. carton in-fol. [5].

5319. Ouvrages, extraits, plaidoyers, voyages de M. le marquis de Paulmy, depuis son enfance jusqu'à son ambassade en Suisse. Mss. carton in-fol. [6].

5320. Voyages de M. le marquis de Paulmy en Italie et en Allemagne, depuis le 20 octobre 1745 jusqu'au 11 février 1747. Mss. in-4°, v. m.

5321. Ambassade en Suisse de M. le marquis de Paulmy, et sa correspondance, depuis le 28 juin 1749 jusqu'au 11 septembre 1751. 3 vol. in-fol., mss. v. m.

5322. Différentes pièces sur la Suisse, depuis l'ambassade de M. le marquis de Paulmy. Mss. carton in-fol.

5323. Tournées militaires de M. le marquis de Paulmy. Mss. carton in-fol.

5324. Détails des bureaux de la guerre, papiers et mémoires, etc., sous ministère de M. le marquis de Paulmy. Mss. carton in-fol.

5325. Papiers sur le militaire et la guerre, du tems du ministère de . le marquis de Paulmy. Mss. 3 cartons in-fol.

5326. Lettres particulières, affaires d'autruy et mémoire historique, pendant le ministère de M. le marquis de Paulmy. Mss. carton in-fol.

5327. Diverses affaires sous le ministère de M. le marquis de Paulmy. Mss. carton rouge in-fol.

5328. Campagnes de 1757 et 1758. Mss. carton in-fol.

5329. Carton in-fol. contenant fin du ministère de M. le marquis de Paulmy et commencement de son ambassade en Pologne.

5330. Ambassade de Pologne. Mémoires, copies de pièces et extraits de la correspondance, depuis 1752 à 1760. — Dépêches de M. le marquis de

[1] Ces papiers sont de mon oncle. (Note de Paulmy.)
[2] J'ay le double de cet ouvrage à l'Art militaire. (Note de Paulmy.)
[3] Remis à M. Dangé en luy vendant cette terre. (Note de Paulmy.)
[4] Ces terres sont en Bourgogne. (Note de Paulmy.)
[5] Il y a quelques pièces amusantes. (Note de Paulmy.)
[6] Il y a de bonnes choses. (Note de Paulmy.)

Paulmy à la Cour et réponses, commençant en 1760 jusqu'en 1764. — Correspondance avec les ministres du Roi dans les autres cours et avec ses généraux. 17 vol. en carton in-fol., dont les 2 derniers renferment des pièces non arrangées.

5331. Harras, provinces du département, noblesse militaire, Indes, finances, commerce et autres projets étrangers à la guerre, parlement et clergé. Mss. carton in-fol.

5332. Papiers concernant l'administration des ordres du Saint-Esprit, de Saint-Louis et de Saint-Lazare. Mss. carton in-fol.

A la fin de cet inventaire, l'abbé Luigi Baroni a ajouté : « N. B. Dal n° 5248 fino al n° 5332 inclusive i libri sono nel gabinetto, come riguardanti la famiglia d'Argenson, fuorchè i n$^{os}$ 5253, 54, 67, 69 che sono dans les tablettes. »

## VI

Les collaborateurs du marquis de Paulmy. — Ses bibliothécaires ou secrétaires : Fromaget, Rotisset, les deux Soyer, Luigi Baroni, l'abbé Capperonnier, Cardonne, etc. — Les libraires ses fournisseurs : Davidts, Debure, Treuttel, etc. — Les relieurs : Anguerrand, Bradel, etc.

Je dois dire maintenant quelques mots de ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont aidé le marquis de Paulmy dans la tâche qu'il s'était imposée de former une collection de livres digne de rivaliser avec les plus célèbres bibliothèques. Je donnerai donc quelques détails sur ses principaux collaborateurs et fournisseurs : bibliothécaires ou secrétaires, libraires, relieurs, qui, tous, dans la mesure de leurs forces et de leur intelligence, ont contribué plus ou moins à la fondation de l'un des plus beaux établissements littéraires de Paris.

### BIBLIOTHÉCAIRES OU SECRÉTAIRES

Le premier bibliothécaire de M. de Paulmy, ou le premier secrétaire qui s'occupa de ses livres, fut Fromaget [1], auteur de

[1] Voy. ms. Ars., n° 3073, et la lettre reproduite plus haut, p. 49-51. — En marge de la mention du roman *Histoire de Guilleaume* (Ars. *Belles-lettres*,

plusieurs petits romans qui ont eu leur heure de succès et dont le plus connu est le *Cousin de Mahomet*[1]. Fromaget mourut en 1759.

Un autre collaborateur, sur lequel les recueils de l'Arsenal fournissent plus de renseignements, est Rotisset, qui semble avoir été fort attaché à la famille d'Argenson. Il était déjà secrétaire du comte d'Argenson en janvier 1748[2]; et c'est lui qui, dès 1754, fit le premier classement de la bibliothèque de Paulmy, en prenant pour modèle le plan qu'il avait déjà suivi dans la mise en ordre de la collection du comte d'Argenson. Lorsque ce dernier quitta le ministère de la guerre, en 1757, son secrétaire le suivit dans son exil aux Ormes; mais il conserva néanmoins la charge de commissaire des guerres, et nous le voyons qualifié, en 1762, « secrétaire interprète du régiment irlandois de Roth[3] ». A la mort du comte d'Argenson (1764), Rotisset s'attacha définitivement au marquis de Paulmy, et le suivit, en 1766, à Venise, en qualité de secrétaire d'ambassade. Revenu à Paris avec son maître, il devint, le 13 juin 1773, contrôleur de l'Arsenal. Il ressort de la correspondance de Rotisset que, fort lié avec Jean Monnet, le directeur de l'Opéra-Comique, il dut avoir des intérêts dans l'exploitation de ce théâtre. On verra plus loin que le comte d'Argenson, grand amateur de livres, s'occupait beaucoup de la Bibliothèque du Roi; il était en rapports journaliers avec les bibliothécaires Boudot et Capperonnier. Est-ce pour cette raison que Rotisset, son secrétaire,

nº 15848), P.-A. Soyer, autre secrétaire de Paulmy, a écrit au catalogue (ms. Ars., nº 6290, fol. 214) : « Ce livre est du pauvre Fromaget et d'un autre auteur encore vivant. »

[1] M. Octave Uzanne a donné une liste des ouvrages de Fromaget dans la préface des *Contes de Fromaget — Le cousin de Mahomet* (Paris, Quantin, 1882), *Petits conteurs du XVIIIe siècle*.

[2] Ms. Ars., nº 6115, fol. 7. — « 6 mars 1752. Mon frère avait nommé le sieur Rotisset, son secrétaire, pour trésorier des fonds de la police; mais M. le garde des sceaux l'a refusé parce qu'il venait de sa main, et en a nommé un autre. » *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson* (édit. Rathery), t. VII, p. 135.

[3] Ms. Ars., nº 6115, fol. 45.

vivait en relations intimes avec la famille Boudot? C'est, en tout cas, sous les auspices de ces deux bibliothécaires, secondés par Rotisset, que le marquis de Paulmy commença sa collection.

Si Rotisset n'a pas travaillé très activement à la rédaction du catalogue de Paulmy, il a pourtant inscrit d'assez nombreuses notes, tant sur les volumes eux-mêmes que sur les marges de ce catalogue. Son écriture offre une très grande analogie avec celle de Pierre-Antoine Soyer, autre secrétaire de Paulmy, et il n'est pas toujours facile de reconnaître au premier coup d'œil la main de l'un et de l'autre. Rotisset mourut en 1774. Il laissa un fils, attaché quelque temps au marquis de Voyer [1], mais qui s'éloigna assez vite de la famille d'Argenson [2].

M. de Paulmy eut pour secrétaires deux frères du nom de Soyer. J'ai pu recueillir sur l'aîné quelques renseignements que je consignerai ici. Disons d'abord que les Soyer, originaires de Montdidier comme Jean Capperonnier, étaient les propres neveux de ce bibliothécaire du Roi; et c'est vraisemblablement grâce à l'appui de leur oncle qu'ils purent entrer chez le marquis de Paulmy.

En 1767, nous trouvons l'aîné des deux frères Soyer, nommé Pierre-Antoine, installé à l'Arsenal et fort au courant du travail de la bibliothèque. Il est possible qu'il ait été secrétaire de Paulmy bien avant cette date; mais je ne constate sa présence dans l'Arsenal qu'au moment où son maître, séjournant à Venise, correspond hebdomadairement avec lui [3]. Soyer n'abandonna jamais M. de Paulmy. Pendant de longues années il fut son secrétaire préféré; celui-ci le fit nommer chevalier de l'ordre de Saint-Lazare et lui fit donner, à la mort de Rotisset, en 1774, la place de contrôleur et de receveur des consignations de l'Arsenal de Paris. Ces charges, il les conserva même après la mort de son bienfaiteur et jusqu'en 1789. Pierre-Antoine

[1] Ms. Ars., n° 6408, fol. 105.
[2] Ms. Ars., n° 6115, fol. 407.
[3] Ms. Ars., n° 6408, fol. 1-51.

Soyer était fort laborieux : il rédigea en grande partie le catalogue de la bibliothèque de Paulmy, au moins jusqu'au moment où son cousin, l'abbé Capperonnier, vint occuper auprès de lui la place de bibliothécaire en titre du marquis. On le voit non seulement diriger et exécuter les travaux de catalogues, mais aussi suivre les ventes de livres, s'occuper de la comptabilité, tenir le registre des reliures, remplir en un mot tous les devoirs d'un bibliothécaire intelligent et zélé. C'est à lui encore qu'incombait le soin de l'administration de l'Arsenal, dont les détails ne laissaient pas d'être assez absorbants, par suite des disputes qui s'élevaient entre les locataires des nombreuses échoppes disséminées alors dans l'enceinte de l'Arsenal. Mais Pierre-Antoine Soyer suffisait à tout; et les recueils formés des pièces composant les archives de l'Arsenal[1] sont remplis de feuillets écrits de sa main. Le catalogue, fait par lui, fut recopié. Depuis, bien des mains y firent des additions. Au fur et à mesure que les acquisitions venaient augmenter le fonds primitif, les secrétaires en intercalaient la mention dans le texte du catalogue, si bien qu'à la fin, les mentions s'ajoutant aux mentions, toutes les marges furent occupées, et qu'il fallut avoir recours à de nouveaux feuillets collés ou épinglés aux anciens. Beaucoup de ces inscriptions nouvelles sont de la main de P.-A. Soyer; et c'est encore à lui que sont dues la plupart des notes qu'on voit aujourd'hui sur le feuillet de garde de presque tous les volumes ayant passé par la bibliothèque Paulmy.

Le rôle du frère fut plus effacé. En 1767, il travaillait, lui aussi, assidûment à la rédaction du catalogue Paulmy; mais il était d'une mauvaise santé, et il dut, cette année-là, retourner à Montdidier pour tâcher de recouvrer ses forces. Il revint dans la suite auprès de son frère; non pas que j'aie rien trouvé qui constate ce retour à Paris, mais des mentions de sa main figurant au catalogue m'ont paru d'une époque très postérieure à l'année 1767. Le frère cadet de Soyer fut certainement, à un

[1] Mss. Ars., nos 4042-4046, 5292-5294 et 5864-5869.

moment donné, attaché à la Bibliothèque du Roi, appelé là par son oncle Jean Capperonnier[1].

L'abbé Luigi Baroni était un Italien, de Lucques probablement, que le marquis de Paulmy dut connaître au temps de son ambassade à Venise. Les renseignements sur ce Baroni me font défaut. Avec les quelques lettres de lui que conserve la Bibliothèque de l'Arsenal[2], il est impossible de rétablir sa biographie. Nous le voyons, en 1770 et 1771, parcourant l'Italie à la recherche de livres rares pour le compte de M. de Paulmy; il parle aussi à cette époque de son prieuré, dans lequel il va se retirer. Ces lettres sont datées de Bologne, Lucques, Florence. Il ne semble pas, à en juger par cette correspondance, que ses recherches des belles éditions aient été souvent fructueuses. Le 26 juin 1770, il écrivait ainsi de Bologne au fondateur de l'Arsenal : « Eccomi di ritorno dal piccolo giro da me fatto per la Lombardia, poco o nulla trovato, perchè altri bibliofili mi aveano preceduto. » Le 14 juillet suivant, c'est encore sur le même ton que, de Lucques, il mande à Paulmy le résultat de ses recherches : « Ella avrà inteso dalle precedenti mie », écrit-il, « chè non sono stato molto felice in trovar rarissimi libri, per esserci troppi cacciatori. »

Cependant, cette correspondance nous apprend un détail qui présente un certain intérêt. Pendant son séjour à Venise, de 1766 à 1769, le marquis de Paulmy n'avait pas manqué de prendre connaissance de la bibliothèque de Smith, consul d'Angleterre en cette ville, et d'apprécier cette collection comme elle le méri-

[1] Le 27 septembre 1767, Pierre-Antoine Soyer écrivait au marquis de Paulmy : « J'ay été obligé d'envoyer mon frère en Picardie pour reprendre dans son air natal les forces que Paris ne vouloit pas luy redonner. Il a emporté avec lui de l'ouvrage bien étiqueté, bien arrangé. Il m'en a déjà renvoyé une partie avec les mêmes précautions, et il me promet de me rendre le reste bientôt luy-même, si son mieux se soutient comme il fait depuis trois semaines. Mon oncle m'a dit, avant son départ, qu'il l'exempteroit tout l'hyver de venir les jours où il fera mauvais à la Bibliothèque. Par conséquent, il aura bientôt tout regagné. » Ms. Ars., n° 6408, fol. 1 v°-2.

[2] Ms. Ars., n° 6408, fol. 59-65.

tait[1]. De retour à Paris, M. de Paulmy dut essayer d'entrer en possession des livres du consul anglais, et c'est dans ce but qu'il chargeait, quelque temps après, l'abbé Luigi Baroni de s'aboucher avec la veuve de Smith. Un accident arrivé à l'abbé ajourna ce projet. Voici le début de la lettre, datée de Florence, que Baroni écrivait à ce propos, le 15 mars 1771 : « Nell'ultima mia a V. E[za] le accennavo chè ero per portarmi a Venezia per sentire le disposizioni della vedova Smith per la libreria del fù sig. Giuseppe, ma non avrei mai indovinato chè il vetturino m'avesse a ribaltare in una fossa e farmi rompere una gamba, per il qual funesto accidente ha bisognato guardare il letto fin'ora in Firenze, e solo da due giorni comincio a passeggiare con un bastone. Fra pochi giorni mi restituirò in patria, dove farò subito la spedizione della cassa *Libri*, senza attendere altro quelli che avessi potuto acquistare da Smith, perchè sarà una cosa che anderebbe in longo, e poi sarebbe un comprare un sorcio dal gatto, tantopiù chè mi scrivono chè il furbissimo libraio Pasquali ne'abbia stesso l'inspezzione. »

Que se passa-t-il alors dans la vie de Luigi Baroni ? Quel hasard l'amena à Paris ? Y vint-il appelé par le marquis de Paulmy ? C'est ce que je ne saurais dire. Toujours est-il que trois ans plus tard, en juillet 1774, nous le trouvons installé à l'Arsenal et s'occupant activement de la bibliothèque. Il y était encore en mai 1780[2].

[1] Joseph Smith mourut fort âgé à Venise, en 1770. Il ne s'agit pas ici de sa première bibliothèque, dont le catalogue fut publié à Venise, en 1755, et qui fut achetée par le roi d'Angleterre. Aussitôt après cette vente, Smith s'était empressé de former une nouvelle collection ; et c'est celle-ci que le marquis de Paulmy eut dessein d'acheter. Le catalogue en fut publié à Londres, en 1773. *Bibliotheca Smithiana, ou catalogue de la rare et précieuse bibliothèque de feu Mr Joseph Smith, ci-devant consul de Sa Majesté Britannique à Venise... Cette belle bibliothèque se vendra publiquement à l'encan, chez les sieurs S. Baker et G. Leigh, libraires dans York-Street, Covent-Garden, à Londres ; on commencera chaque jour à midi, du lundi* 25 *de janvier* 1773, *et pendant les treize jours suivans.* Le titre est en anglais et en français. In-8° de 84 pages, plus 8 pages non paginées en tête, contenant la mention de 2,099 articles. Dans ce nombre sont quelques manuscrits précieux.

[2] Voy. ms. Ars., n° 5278, fol. 58 v° et 107.

Durant les six années ou plus qu'il passa dans la bibliothèque Paulmy, Luigi Baroni ne cessa de répandre, avec une profusion excessive, soit dans le catalogue, soit sur les livres qui lui étaient confiés, des remarques de toute sorte, émaillant son travail des réflexions les plus singulières, qui dénotent chez leur auteur ou une rare inconscience ou une ignorance dont on a quelque peine à se faire une idée[1].

L'abbé Jean-Augustin Capperonnier n'est pas un inconnu, comme les bibliothécaires dont je viens de parler. Né à Montdidier, le 2 mars 1745, il vint de bonne heure à Paris, appelé par son oncle, Jean Capperonnier, et fut, peut-être en même temps, employé à la Bibliothèque du Roi et bibliothécaire du marquis de Paulmy. C'est sans doute vers 1780[2] qu'il vint à l'Arsenal, où il s'occupa dès lors de la bibliothèque avec une grande activité. Tous les volumes entrés dans la collection de Paulmy à partir de cette époque sont inscrits au catalogue par lui. C'est lui aussi qui annote ces nouveaux venus, en même temps qu'il prend soin de faire relier les livres brochés ou en mauvais état. Son écriture fine et précise est facilement reconnaissable; elle se retrouve sur bon nombre de volumes, et, dans les dernières années de la vie du marquis de Paulmy, ce n'est plus à peu près exclusivement que la main de l'abbé Capperonnier qui trace les nouvelles inscriptions au catalogue.

[1] Je citerai deux de ces notes prises au hasard et non des plus étranges. « On a écrit sur le dos de ce livre *Heures de Charles VI*. En effet, celui dont je les ay achetées croyoit qu'elles avoient appartenu à ce monarque, ou du moins (avec plus de fondement) qu'elles avoient été écrites de son temps, c'est-à-dire sur la fin du XV[e] siècle. » (Ms. Ars., n° 6279, fol. 110.) — « A en juger par les miniatures, qui sont très mal faites, ce manuscrit est ancien. » (Même ms., fol. 111.)

[2] Si l'on en croit la *Biographie universelle et portative des contemporains* (1836), Jean-Augustin Capperonnier serait venu à Paris à l'âge de vingt ans. « Il fut appelé par son oncle à la Bibliothèque du Roi, en 1765, y lisons-nous, et dès lors il consacra sa vie à l'étude et au soin des livres. Ses connaissances bibliographiques ne tardèrent pas à le faire distinguer, et le marquis de Paulmy, riche amateur de livres, le choisit pour son bibliothécaire en 1780. Il se livra avec zèle au soin d'enrichir le dépôt qui venait de lui être confié et concourut à compléter cette collection de livres, l'une des plus précieuses de la capitale de la France, surtout pour les romans et la littérature italienne. »

Celui-ci était, au reste, un véritable bibliothécaire, et non pas simplement un secrétaire s'occupant des livres, comme l'avaient été Fromaget, Rotisset et les deux Soyer. Le marquis de Paulmy appréciait hautement sa compétence et son zèle. Aussi, lorsqu'il vendit sa bibliothèque au comte d'Artois, il n'oublia point son bibliothécaire ; il tâcha de lui assurer quelques revenus afin qu'il fût en état de continuer à donner ses soins à cette précieuse collection, même après la mort de son fondateur. C'est dans cette vue que M. de Paulmy adressait à l'évêque de Saint-Omer la requête suivante :

« Lorsque M. le marquis de Paulmy a fait avec Monseigneur comte d'Artois les arrangements relatifs à la vente de sa bibliothèque, il a été convenu et promis au nom de cet auguste prince par M. de Verdun[1], qui doit en avoir parlé à M. l'évêque de Saint-Omer[2], qu'il seroit donné à M. l'abbé Capperonnier, attaché depuis longtemps à la bibliothèque de M. le marquis de Paulmy, et qui continue d'y donner journellement les mêmes soins, un bénéfice à la nomination de Monseigneur. M. le marquis de Paulmy apprend que le prieuré de Maintenay, près Abbeville, vient de vaquer. M. de Paulmy auroit toutes les obligations possibles à M. l'évêque de Saint-Omer s'il avoit la bonté de proposer à Monseigneur comte d'Artois d'accorder ce prieuré à M. l'abbé Capperonnier. Il ne croit pas qu'il soit d'une plus grande valeur que la promesse qui se trouve à être acquittée, ayant demandé dans le temps un millier d'écus environ, afin de mettre M. l'abbé Capperonnier en état de ne rien perdre s'il venoit à mourir et qu'il remplisse pour Monseigneur tous les mêmes travaux auxquels depuis beaucoup d'années il est occupé. Si l'objet du prieuré en question étoit plus conséquent que M. de Paulmy ne le pense, M. l'évêque de Saint-Omer pourroit alors le partager et proposer à Monseigneur une pension sur ledit

[1] Marie-Jean-Jacques de Verdun était le surintendant des maison, finances et domaines du comte d'Artois; ses appointements étaient de 8,000 livres.

[2] Alexandre-Marie-Joseph-Alexis de Bruyère de Chalabre, évêque de Saint-Omer, premier aumônier du comte d'Artois, à 2,000 livres de gages, et chargé de la feuille des bénéfices de l'apanage de ce prince.

prieuré pour M. l'abbé Capperonnier. M. le marquis de Paulmy ne peut en ce cas que s'en rapporter à la bonne volonté de M. l'évêque de Saint-Omer. Ce dont il doit être sûr, c'est que Monseigneur comte d'Artois pourra voir volontiers un arrangement qui acquitte un engagement fait en son auguste nom et qui continuera d'attacher à jamais à sa possession assez belle une personne qui la connoît mieux que qui que ce soit, et qui y est journellement de la plus grande utilité[1]. »

Je ne sais quel résultat produisit cette requête. Peu importait, du reste, pour l'abbé Capperonnier que le prieuré de Maintenay lui fût ou non accordé. La Révolution était proche : il abandonna bientôt la bibliothèque de Paulmy, devenue bibliothèque du comte d'Artois ; il y fut remplacé par le libraire Saugrain[2] et devint bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. Emprisonné sous la Terreur, il recouvra sa liberté à la chute de Robespierre et reprit sa place à la Bibliothèque nationale, qu'il ne devait plus quitter jusqu'à sa mort, survenue le 16 novembre 1820.

Jean-Augustin Capperonnier ne fut pas seulement un bibliographe ; il a laissé des ouvrages, qui suffisent à montrer qu'en le choisissant pour diriger sa bibliothèque, à un moment où celle-ci était devenue comparable aux plus importantes collections, le marquis de Paulmy avait eu la main heureuse.

C'est à cette dynastie des Soyer et des Capperonnier installée chez lui que Paulmy dut d'échapper à un véritable danger. Le plus querelleur des bibliothécaires, j'ai nommé l'abbé Rive,

[1] Ms. Ars., n° 6408, fol. 76. Bien que cette pièce ne soit pas datée, on peut facilement se persuader qu'elle a été écrite vers 1786. Pour parler de façon plus précise, elle ne peut être antérieure au 20 juin 1785, date de la vente de la bibliothèque Paulmy au comte d'Artois, ni postérieure au 13 août 1787, date de la mort du marquis de Paulmy.

[2] On verra plus loin, dans la partie de ce travail consacrée au comte d'Artois, que Claude-Marin Saugrain remplit les fonctions de bibliothécaire concurremment avec l'abbé Capperonnier pendant les deux années qui s'écoulèrent entre la vente de la bibliothèque au comte d'Artois et la mort du marquis de Paulmy, Saugrain agissant pour le comte d'Artois, nu propriétaire, et Capperonnier pour M. de Paulmy, usufruitier.

avait jeté les yeux sur la bibliothèque Paulmy. « M. Mercier, de Sainte-Geneviève, écrivait-il le 11 mars 1767, auroit voulu me placer auprès de M. de Paulmi : nous n'avons pu réussir, il y a un parent de M. Caperonnier[1]. » Si le terrible *bibliognoste* Rive avait pris position à l'Arsenal, c'en était fait du repos de M. de Paulmy, et peut-être n'eût-il pas aussi patiemment accru ses collections. Fort heureusement pour la Bibliothèque de l'Arsenal, c'est au duc de La Vallière qu'échut la tâche ingrate de vivre avec l'abbé Rive, bibliographe érudit, mais d'humeur insupportable.

Il faut encore compter parmi les collaborateurs de Paulmy Denis-Dominique Cardonne (1720-1783), professeur des langues turque et persane au Collège de France, interprète du Roi, censeur royal et garde de la Bibliothèque du Roi. Outre qu'il collabora à la *Bibliothèque universelle des romans*, il fut aussi chargé par le marquis de faire le catalogue des livres orientaux de sa bibliothèque. L'Arsenal possède encore ce catalogue[2], bien que les manuscrits qui y figurent aient été, pour des motifs qui ne semblent pas justifiés aujourd'hui, transportés, en 1860, à la Bibliothèque nationale.

Le marquis de Paulmy eut certainement d'autres secrétaires; son catalogue contient des mentions dues à la main de personnages dont je n'ai pu découvrir les noms. Peut-être étaient-ce de simples copistes. En tout cas, ceux que je viens d'indiquer furent bien les principaux, sinon les seuls hommes de confiance qu'il chargea du soin de sa bibliothèque.

Enfin, à côté de ces collaborateurs officiels, peut-être con-

[1] Ms. Ars., n° 6392, fol. 24.

[2] C'est aujourd'hui le ms. Ars., n° 5280. En voici le titre : *Catalogue des manuscrits et imprimés arabes, turcs et persans de la bibliothèque de monseigneur le marquis de Paulmy, ministre d'État, rédigé par M. Cardonne, secrétaire interprète du Roy pour les langues orientales et professeur au Collège royal pour les langues arabe, turque et persanne*. 1780.

viendrait-il de citer les noms d'écrivains qui vécurent plus ou moins longtemps auprès du marquis et lui apportèrent parfois le secours de leurs lumières. Tels furent Contant d'Orville, le comte de Tressan, Legrand d'Aussy, et quelques autres. Ces littérateurs ont laissé des notes soit au catalogue, soit sur les volumes ; mais ils ne furent point attachés à la bibliothèque, si l'on en excepte toutefois Contant d'Orville, qui aurait peut-être le droit d'être compté parmi les bibliothécaires[1].

## LES LIBRAIRES

Il est d'autres collaborateurs non moins intéressants et qui ne furent pas pour M. de Paulmy d'un moindre secours dans la formation de sa bibliothèque : ce sont les libraires. Quelques recueils de l'Arsenal[2], échappés par fortune à la destruction, nous fourniront les noms de plusieurs de ces auxiliaires.

Parmi les libraires parisiens, il convient de citer d'abord Davidts, puis les Debure, qui sont assez connus pour que je me dispense de rien ajouter à leur nom. Nyon fut aussi l'un de ses fournisseurs, ce même Nyon qui rédigea le catalogue de la seconde partie des livres du duc de La Vallière et qui réussit à faire acheter en bloc toute cette immense collection par le marquis de Paulmy. Nommons encore Claude-Marin Saugrain, qui devait plus tard diriger la bibliothèque qu'il aidait à former ; la veuve Tilliard et fils, libraires rue de la Harpe ; Pissot, qui accepta le manuscrit des *Amadis* du comte de Tressan et causa ainsi indirectement la brouille entre le marquis de Paulmy et son collaborateur de la *Bibliothèque des romans ;* Cavelier, qui, vendant son fonds dans des circonstances malheureuses, se retira à Pontoise en 1780 et s'aperçut seulement alors que,

[1] Contant d'Orville habitait l'Arsenal ; le logement dont il était titulaire était situé dans la Cour du grand maître. (Voy. ms. Ars., n° 4042, fol. 384.)
[2] Mss. Ars., nos 6167 et 6408

Le premier est Lecomte, qui fut employé du 13 février 1770 au 21 avril 1775. Il est probable qu'à cette date surgit un désaccord entre le marquis et lui ; toujours est-il que son compte lui fut réglé le 23 juillet 1775, et qu'à partir de ce moment il ne paraît plus à l'Arsenal.

M. de Paulmy s'adresse alors à un relieur dont le nom est connu. Le 16 juillet 1775, Bradel commença à travailler pour la bibliothèque Paulmy et ne cessa qu'à la mort du possesseur ; il prit pour la dernière fois des livres à relier le 8 juin 1787, et le marquis de Paulmy mourut le 13 août de cette même année. En s'adressant à Bradel, Paulmy, pour prévenir sans doute les difficultés qui lui avaient fait quitter son premier relieur, fit avec lui des conventions, qui furent toujours observées de part et d'autre, et qui montrent que le bibliothécaire de l'Arsenal ne recherchait nullement le luxe extérieur pour ses volumes[1].

Bradel peut donc être considéré comme le véritable relieur du marquis de Paulmy. C'est lui notamment qui relia tous les manuscrits arrivés à l'Arsenal soit en feuilles, soit dans un état tel qu'il était indispensable de les recouvrir. De 1780 à 1782, lorsque la bibliothèque du baron d'Heiss eut été fondue dans la collection Paulmy, Bradel fut pendant plusieurs mois occupé à relier les manuscrits provenant de [illegible] et qui presque tous étaient [illegible]. Les [illegible] du marquis y sont [illegible], et le [illegible] est la [illegible] qui se trouve le plus fréquemment [illegible] au [illegible] du dos de ces manu-

1. [illegible]

[illegible]

scrits. C'est sous cette enveloppe modeste que sont encore aujourd'hui conservés la plupart des volumes reliés pour M. de Paulmy.

En dehors de Bradel, d'Anguerrand, de Vallée et de Capitaine, le marquis de Paulmy dut avoir aussi des ouvriers relieurs à son compte. On voit, en effet, par l'état des logements accordés dans l'Arsenal de l'..., qu'à un moment un valet de chambre de M. de Paulmy, nommé Jourdain, qui avait fait bâtir à ses frais une petite maison dans l'enceinte de l'Arsenal, loue cette maison à son maître pour y loger son relieur [1].



J'ai dit d'une façon générale comment s'est formée la collection du marquis de Paulmy, quelle est la pensée qui a présidé à cette formation, dans quel esprit son catalogue a été rédigé, quels furent ses collaborateurs, ses fournisseurs, ses relieurs. Peut-être devrais-je donner ici le texte de l'acte qui a mis fin à la possession de cette bibliothèque par son fondateur, pour la faire passer entre les mains du second frère de Louis XVI. Cependant, il m'a semblé que ce texte trouverait mieux sa place dans la partie de ce travail consacrée à l'histoire de la Bibliothèque de l'Arsenal pendant le temps que cet établissement fut la propriété du comte d'Artois. Je me bornerai donc à rappeler ici ce que j'ai déjà eu occasion de dire plus haut [2], que la vente de la bibliothèque de Paulmy eut lieu le 20 juin 1785 et qu'elle fut faite moyennant le prix de 412,000 livres.

Nous allons maintenant passer en revue les principales sources

[1] Ms. Ars., nº 4042, fol. [illegible].
[2] Page 61.

Le premier est ANGUERRAND, qui fut employé du 13 février 1770 au 21 avril 1775. Il est probable qu'à cette date surgit un désaccord entre le marquis et lui ; toujours est-il que son compte fut réglé le 21 juillet 1775, et qu'à partir de ce moment il ne parut plus à l'Arsenal.

M. de Paulmy s'adressa alors à un relieur dont le nom est connu. Le 16 juillet 1775, BRADEL commença à travailler pour la bibliothèque Paulmy et ne cessa qu'à la mort du possesseur; il prit pour la dernière fois des livres à relier le 8 juin 1787, et le marquis de Paulmy mourut le 13 août de cette même année. En s'adressant à Bradel, Paulmy, pour prévenir sans doute les difficultés qui lui avaient fait quitter son premier relieur, fit avec lui des conventions, qui furent toujours observées de part et d'autre, et qui montrent que le fondateur de l'Arsenal ne recherchait nullement le luxe extérieur pour ses volumes [1].

Bradel peut donc être considéré comme le véritable relieur du marquis de Paulmy. C'est lui notamment qui relia tous les manuscrits arrivés à l'Arsenal soit en feuilles, soit dans un état tel qu'il était indispensable de les recouvrir. En 1781 et 1782, après que la bibliothèque du baron d'Heiss eut été fondue dans la collection Paulmy, Bradel fut pendant plusieurs mois occupé à relier les manuscrits provenant de cette source et qui presque tous étaient en mauvais état. Les reliures en maroquin y sont rares, et le *Veau écaillé* est la mention qui se trouve le plus fréquemment inscrite en marge du titre de ces manu-

[1] *Conditions pour relier les livres faites avec Bradel, relieur, demeurant rue d'Écosse, à côté l'église S. Hilaire.*

| | |
|---|---|
| Pour les livres in-fol., bien relié. . . . . . . . . . . . | 5 liv. |
| Pour les in-4°, bien relié . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 liv. 10 sols. |
| Per (*sic*) les in-8° et 12, l'un comptant l'autre . . . . | 1 liv. |

*A encartonner.*

| | |
|---|---|
| Les livres in-fol. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 liv. 10 sols. |
| Les in-4° . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 liv. 4 sols. |
| Les in-8° et 12, l'un portant l'autre . . . . . . . . . | 8 sols. |

Ms. Ars., n° 5278, fol. 64 v°. De la main de l'abbé Luigi Baroni.

scrits. C'est sous cette enveloppe modeste que sont encore aujourd'hui conservés la plupart des volumes reliés pour M. de Paulmy.

En dehors de Bradel, d'Anguerrand, de Vallée et de Capitaine, le marquis de Paulmy dut avoir aussi des ouvriers relieurs à son compte. On voit, en effet, par l'état des logements accordés dans l'Arsenal de Paris, qu'à un moment un valet de chambre de M. de Paulmy, nommé Jourdain, qui avait fait bâtir à ses frais une petite maison dans l'enceinte de l'Arsenal, loue cette maison à son maître pour y loger son relieur [1].



J'ai dit d'une façon générale comment s'est formée la collection du marquis de Paulmy, quelle est la pensée qui a présidé à cette formation, dans quel esprit son catalogue a été rédigé, quels furent ses collaborateurs, ses fournisseurs, ses relieurs. Peut-être devrais-je donner ici le texte de l'acte qui a mis fin à la possession de cette bibliothèque par son fondateur, pour la faire passer entre les mains du second frère de Louis XVI. Cependant, il m'a semblé que ce texte trouverait mieux sa place dans la partie de ce travail consacrée à l'histoire de la Bibliothèque de l'Arsenal pendant le temps que cet établissement fut la propriété du comte d'Artois. Je me bornerai donc à rappeler ici, ce que j'ai déjà eu occasion de dire plus haut [2], que la vente de la bibliothèque de Paulmy eut lieu le 20 juin 1785 et qu'elle fut faite moyennant le prix de 412,000 livres.

Nous allons maintenant passer en revue les principales sources

[1] Ms. Ars., n° 4042, fol. 231 v°.
[2] Page 61.

auxquelles a puisé le marquis de Paulmy, en suivant autant que possible l'ordre chronologique des ventes de ces bibliothèques, mais en groupant, à la suite des notices consacrées aux bibliothèques qu'il acheta directement, les notices des bibliothèques anciennes qui étaient venues se fondre dans celles-ci.

# CHAPITRE QUATRIÈME

## LES GRANDES BIBLIOTHÈQUES ACQUISES PAR LE MARQUIS DE PAULMY DE 1755 A 1765

### I

Manuscrits de Denis-François Secousse. — Papiers de la famille Arnauld.

#### DENIS-FRANÇOIS SECOUSSE

L'un des érudits les plus sûrs et les plus consciencieux du XVIIIe siècle, Denis-François Secousse[1], avait laissé à sa mort une bibliothèque fort importante, composée surtout de livres et de documents relatifs à l'histoire de France. Né le 8 janvier 1691, Secousse mourut le 15 mars 1754. Le catalogue de sa bibliothèque parut en 1755, chez Barrois.

A la vente, le marquis de Paulmy acheta dix-sept manuscrits[2], dont quelques-uns offrent un réel intérêt. Peut-être pourrait-on grossir cette liste de toute la collection d'extraits que possède l'Arsenal, collection qui a pour titre *Antiquités françoises*, et ne comprend pas moins de cent volumes[3]. Sur ce nombre, il n'en est, à la vérité, que six qui portent au dos

[1] Il a été publié sur ce savant diverses notices; je signalerai entre autres celles qu'on trouve aux pages XXVII-XXX du tome IX des *Ordonnances des rois de France* (1755), et en tête du catalogue de sa bibliothèque. La première de ces notices est due à M. de Villevault; quant à la seconde, l'auteur en est le propre frère de Secousse, Jean-François-Robert Secousse, curé de Saint-Eustache.

[2] Les nos 2150, 2329, 3880, 3907, 3908, 3942, 4024, 4025, 4028, 4040, 4256, 4257, 4264, 4914, 5316, 5317, 5318.

[3] Nos 4277-4353, 4354-4370, 4372-4377.

le nom de Secousse [1]; et tous sont arrivés dans la bibliothèque de M. de Paulmy avec les papiers de Sainte-Palaye, au moment de l'arrangement que prit avec le Cabinet des chartes le fondateur de l'Arsenal. On sait que Secousse et Sainte-Palaye furent, à diverses reprises, collaborateurs, notamment en 1746, époque à laquelle ces deux savants furent associés à Foncemagne pour dresser une table chronologique de toutes les chartes, diplômes, etc., concernant la France, qui se trouvaient dans les livres imprimés.

Parmi les dix-sept volumes mentionnés ci-dessus, il en est un, le n° 4040, qui vient de la bibliothèque d'Étienne Baluze. D'autres contiennent diverses notes de possession. C'est ainsi que le n° 2150 porte la signature : « P. Bonnet. 1673. » Sur le n° 2329, on lit ces deux noms : « B.-H. de Fourcy », et « Carolus de Brosses, comes Tornaci, baro Montis Falconis, regi a consiliis in suprema Burgundiæ curia præses infulatus ».

Le manuscrit 3907 était encore en 1741 en la possession d'Adrien Maillart, avocat à Paris.

Le manuscrit 4024-4025 appartint d'abord à Le Ragois de Bretonvilliers, aux armes duquel il est relié, puis à Le Fèvre de Caumartin; il porte au catalogue de Caumartin le n° 6529.

Le manuscrit 4264, qui contient les « Revenus du comté d'Auvergne », avec des vues des châteaux, est relié aux armes de Marie de Médicis.

Le prix des manuscrits acquis par le marquis de Paulmy variait de 2 à 66 livres.

## PAPIERS DE LA FAMILLE ARNAULD

La Bibliothèque de l'Arsenal possède d'intéressants papiers de la famille Arnauld, tous reliés aujourd'hui et formant au moins trente-deux volumes [2]. Je ne saurais dire avec certitude comment

[1] Les nos 4372-4377.

[2] Ce sont les nos 2097, 2098, 2099, 2100, 4712, 4713, 4714, 4715, 4716, 4717, 4718, 4719, 4738, 4753, 5178, 5179, 5180, 5181, 5182, 5183, 5184, 5185, 6034, 6035, 6036, 6037, 6038, 6039, 6040, 6041, 6042, 6626.

ils sont entrés dans la bibliothèque de M. de Paulmy. L'hypothèse la plus vraisemblable est qu'ils furent acquis par celui-ci à la mort de l'abbé de Pomponne.

Charles-Henri Arnauld de Pomponne, abbé de Saint-Médard de Soissons, deuxième fils de Simon Arnauld, marquis de Pomponne, mort ministre des affaires étrangères en 1699, avait entre les mains la plupart des papiers de sa famille, sinon tous. Il en publia une partie et les garda jusqu'à sa mort, arrivée le 26 juin 1756. A cette époque, M. de Paulmy, associé depuis cinq années à son oncle pour le ministère de la guerre, s'occupait activement d'accroître sa bibliothèque déjà nombreuse. Son père, le marquis d'Argenson, avait été jadis le confrère de l'abbé de Pomponne au fameux Club de l'entresol; et, bien que les deux confrères ne semblent pas avoir éprouvé l'un pour l'autre une grande sympathie, ils n'étaient pas moins restés en rapport. M. de Paulmy, d'autre part, succéda à l'abbé de Pomponne comme membre honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. C'est dire qu'il avait bien des raisons pour être renseigné sur la valeur des papiers Arnauld, conservés par l'abbé, seul représentant alors de cette illustre famille, dont le rôle au siècle précédent avait été si prépondérant dans l'ordre civil aussi bien que dans l'ordre religieux. En outre, les publications de l'abbé de Pomponne avaient suffisamment montré que ces papiers contenaient des documents précieux pour l'histoire religieuse et politique du règne de Louis XIV. Le marquis de Paulmy devait donc, à juste titre, désirer entrer en possession des papiers Arnauld; et il est fort probable qu'il les acheta directement à la mort de leur possesseur.

Ces papiers, ceux du moins qui sont relatifs aux ambassades du marquis de Pomponne, sont inscrits dans le catalogue Paulmy sous les n^os 4159 et 4160 de l'*Histoire*. Par la place qu'ils y occupent, on doit avoir la certitude qu'ils entrèrent de fort bonne heure dans la bibliothèque. De plus, en marge de la mention qui en est faite, se voit une note dans laquelle il est dit que ces manuscrits viennent de la famille même de M. de Pomponne (le ministre).

Pierre Varin a émis sur la provenance des papiers de la famille Arnauld une autre hypothèse[1] qui me semble moins plausible. Il suppose que ces papiers ont pu être laissés à Jeanne-Constance de Mailly par son grand-oncle, l'abbé de Pomponne. Celle-ci les aurait transmis à son mari, le marquis de Voyer, cousin germain de M. de Paulmy ; et c'est dans la bibliothèque de M. de Voyer que les aurait trouvés le fondateur de l'Arsenal.

## II

Bibliothèque de René-Louis, marquis d'Argenson, père de M. de Paulmy. — Manuscrits de François-Bernard Boulin. — Manuscrits de Marc-René, marquis d'Argenson, de François-Elie d'Argensòn, de Gabriel de Voyer d'Argenson. — Manuscrits d'Antoine-François Méliand.

En tête de l'édition qu'a donnée, en 1857-1858, M. le marquis d'Argenson des *Mémoires* du marquis d'Argenson [2], son arrière-grand-oncle, se trouve une remarquable notice sur le père de M. de Paulmy. Toutefois, il convient de ne pas accepter sans contrôle une assertion de l'auteur de cette notice qui a trait à la Bibliothèque actuelle de l'Arsenal. « Malgré la modestie, lit-on à la page CXXIX du tome Ier, avec laquelle le marquis d'Argenson parle de sa bibliothèque, objet de ses plus chères affections, on sait qu'elle était belle et nombreuse. Il suffit de la nommer pour la faire connaître, car elle existe encore sous le nom de *Bibliothèque de l'Arsenal.*

« Il est vrai que depuis sa mort, arrivée le 26 janvier 1757, elle fut considérablement accrue par M. de Paulmy, qui mit à la compléter toute son ambition, tout son temps et une partie considérable de sa fortune. »

[1] *La vérité sur les Arnauld,* t. II, p. 379.

[2] *Mémoires et Journal inédit du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères sous Louis XV, publiés et annotés par M. le marquis d'Argenson.* Paris, P. Jannet, 1857-1858, 5 vol.

Lorsque le marquis d'Argenson mourut, son fils était déjà possesseur d'une importante collection de livres; et il ne serait pas juste, comme on va le voir, de penser que le premier noyau de la Bibliothèque de l'Arsenal fut la bibliothèque du marquis d'Argenson, augmentée des achats effectués par le marquis de Paulmy.

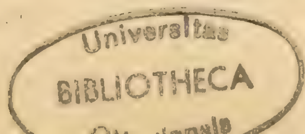
J'ai déjà dit quelques mots de René-Louis de Voyer, marquis d'Argenson, père du fondateur de la Bibliothèque de l'Arsenal [1]. Je ne reviendrai sur son compte que pour indiquer les dates essentielles de son existence. Né le 18 octobre 1694, le marquis d'Argenson fut successivement conseiller au Parlement (1716), maître des requêtes de l'Hôtel (1718), conseiller d'État et intendant de Hainaut et Cambrésis (1719), chancelier de l'ordre de Saint-Louis (1721). Revenu à Paris en 1724, il se confina dans ses fonctions de conseiller d'État jusqu'au jour où il parvint au ministère des affaires étrangères (18 novembre 1744). En 1737, il avait accepté l'ambassade de Portugal, mais il différa si longtemps de se rendre à son poste, qu'on dut nommer un autre titulaire. Il quitta le ministère le 10 janvier 1747, résigna ses places au Conseil d'État et passa désormais sa vie dans la retraite, consacrant son temps à l'étude des questions politiques et sociales, écrivant beaucoup, mais surtout pour lui-même, et désordonné sans doute dans la direction de ses études comme il l'était dans la conduite de ses affaires.

On a vu plus haut qu'il vécut en mauvaise intelligence avec la marquise d'Argenson, et qu'il n'entretint pas avec son fils des rapports plus tendres. Dans ses *Mémoires*, il n'épargne pas à ce fils les critiques [2]. Aussi ce dernier s'attacha-t-il bien plus à son oncle, le comte d'Argenson, qu'à son propre père.

Si nous en croyons le président Hénault, le marquis de

[1] Voy. plus haut, p. 15-16.

[2] « Mon pauvre fils, passionné pour s'élever, dit-il par exemple, s'est collé entièrement à mon frère, a calqué son caractère et ses discours sur les siens : l'oncle est un grand jésuite, le neveu n'est plus qu'un petit jésuite fin et souple, lui rapportant tout, et se montrant sien en toutes choses. » *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson*, 26 mai 1752, édit. Rathery, t. VII, p. 237.



Paulmy, à la mort de son père, trouva des affaires si embrouillées qu'il dut renoncer à la succession [1]. Ses papiers seuls auraient échappé au désordre qu'il portait dans tout. « J'ai trouvé les papiers de mon père en bon ordre, au contraire de ses affaires », écrivait le marquis de Paulmy à son oncle. Il est bien possible qu'il ne faille voir là que l'effet d'une indulgence toute filiale : cependant, si l'on considère la liste des papiers du marquis d'Argenson transcrite plus haut [2], on pourra être de l'avis de M. de Paulmy.

Qu'il ait laissé ou non ses papiers et même ses livres en bon ordre, le marquis d'Argenson ne fut jamais un bibliophile, et ce serait une véritable injustice que de lui rapporter l'honneur d'avoir fondé la Bibliothèque de l'Arsenal. Non seulement il ne fut pas bibliophile, mais encore il raille son frère et son fils de leur amour pour les livres. « Il faut distinguer, dans le goût des livres, dit-il, celui des belles éditions, des chefs-d'œuvre de typographie; leur mérite saute aux yeux, et l'on ne peut se refuser à leur donner place dans une riche bibliothèque, surtout quand on est assuré que les éditions sont aussi exactes que belles. On conçoit aussi que l'on recherche les premiers livres imprimés dans toutes les langues, comme autant de monumens servant à l'histoire des arts et de l'imprimerie. Mais il me semble que le prix de tout le reste d'une bibliothèque doit consister dans le mérite intrinsèque des livres, et dans l'utilité dont ils peuvent être à leurs possesseurs. Les gens qui savent beaucoup ou veulent beaucoup apprendre doivent en avoir un grand nombre, de tous genres. Ceux qui n'ont point de si hautes prétentions doivent se restreindre aux livres propres à leur état et utiles pour leur amusement et leur instruction courante et journalière. Vouloir aller plus loin, c'est abus et folie. Cependant je crois m'apercevoir que cette folie gagne. L'abbé de Rothelin l'a

[1] « M. de Breteuil est mort insolvable, ainsi que M. le marquis d'Argenson. Son fils, le marquis de Paulmy, a été obligé de renoncer à la succession, et n'a de quoi vivre que des bontés du Roi. » *Mémoires du président Hénault*, édit. du baron de Vigan, 1855, p. 232.

[2] Pages 73-79.

inspirée au comte de Hoym, ministre du roi de Pologne, électeur de Saxe, en France[1]. »

Cette profession de foi du marquis d'Argenson, nettement opposée à la manière de voir de son fils, est suivie d'une conclusion, qui a tout l'air d'avoir été ajoutée après coup, et à une époque où M. de Paulmy commençait à se dévoiler comme collectionneur de livres. « En parlant de M. l'abbé de Rothelin, conclut le marquis d'Argenson, je me suis trouvé insensiblement engagé à traiter de la manie des livres. Je ne sais si ce que je viens de dire ne sera pas par la suite à l'usage de quelques-uns de mes amis ou de certaines personnes auxquelles je dois le plus m'intéresser. En tout cas, je l'ai dit franchement : en fera son profit qui voudra. »

Fort heureusement, le marquis de Paulmy ne tint aucun compte de ces conseils paternels. Et l'on peut voir combien il serait injuste de faire honneur au marquis d'Argenson d'une œuvre que non seulement il n'eût pas faite, mais qu'il eût même hautement désapprouvée, la traitant d'abus et de folie. Gardons donc toute notre reconnaissance pour le fils et pour le fils seulement.

Il est, du reste, très aisé de voir ce que valait la bibliothèque du marquis d'Argenson : car elle fut de son vivant vendue aux enchères. Le catalogue, qui en a été imprimé[2], contient 2,450 articles ; et l'on peut dire qu'aucun d'eux n'est particulièrement précieux. Les manuscrits qui s'y trouvent sont tous modernes. A la vente, le marquis de Paulmy en racheta un certain nombre, mais non pas tous. Sur les quatre-vingt-dix-huit articles manuscrits que contient le catalogue, formant un total d'environ 200 volumes, il n'en prit que quarante-cinq[3].

[1] *Mémoires du marquis d'Argenson*, édit. Jannet, 1857, t. I[er], p. 56-57.

[2] *Catalogue des livres de la bibliothèque de Monsieur ***, dont la vente commencera le* 8 *avril* 1755 *et jours suivans, de relevée, rue Pavée, la première porte cochère à droite, en entrant par le quai des Augustins.* Paris, Damonneville, 1755 ; in-8°, 169 pages.

[3] Ce sont les n[os] de l'Arsenal 907, 2108, 2798, 3432, 3433, 3599, 3601, 3603, 3800, 3801, 3803, 3896, 3900, 3903, 3913, 3922, 3923, 3941, 3948, 3949, 3953, 3972, 4067, 4069, 4087, 4089, 4093, 4101, 4185, 4260, 4262, 4263, 4395, 4396, 4413, 4497, 4559, 4561, 4564, 4593, 4772, 4779, 4917, 5158, 8543.

Lorsque le marquis d'Argenson résolut de se défaire de sa bibliothèque, il ne garda vraisemblablement que très peu de volumes, puisqu'on rencontre dans le catalogue jusqu'à des manuscrits qu'on pourrait considérer comme des papiers de famille : tel le 2108 (nº 285 du catalogue d'Argenson), qui est un ouvrage autographe de Gabriel de Voyer de Paulmy, évêque de Rodez, contenant des *Entretiens touchant les devoirs des ecclésiastiques*.

C'est dans la bibliothèque du marquis d'Argenson que se trouvait la série des *Mémoires sur les généralités,* en 26 volumes, dont le tome I^er^ porte à l'Arsenal le nº 3599. J'insiste sur ce point, parce que, lorsque je rédigeais le *Catalogue*, j'avais cru reconnaître, dans ces 26 volumes, un exemplaire des *Mémoires des généralités* que Barbazan avait vu chez le duc de La Vallière.

Outre les quarante-cinq volumes achetés à la vente de son père, M. de Paulmy en recueillit encore d'autres, probablement par transmission directe, sinon par héritage. Les volumes reçus de cette manière étaient sans doute assez nombreux; mais je n'en ai reconnu avec certitude que quarante-huit [1].

C'est donc quatre-vingt-treize manuscrits seulement que le marquis de Paulmy aurait eus de son père [2], volumes assez peu importants, qui ne sauraient être mis en comparaison avec les beaux livres qu'il trouva dans la bibliothèque de son oncle.

Peut-être faudrait-il encore ajouter à cette liste tous les papiers relatifs à la maison d'Orléans que possède l'Arsenal [3]. Le

[1] Les nºs de l'Arsenal 1004, 2235, 2236, 2334, 2335, 2337, 2338, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2742, 2755, 2786, 2935, 2936, 2937, 2938, 3132, 3133, 3186, 3187, 3188, 3213, 3359, 3740, 3890, 4161, 4261, 4275, 4392, 4393, 4394, 4522, 4524, 4588, 4607, 4819, 4925, 4940, 4941, 4942, 5753, 6115, 6164, 6713, 8591.

[2] Dans cette liste ne sont pas compris les papiers de famille et les papiers autographes du marquis d'Argenson, dont j'ai donné plus haut la liste, p. 73-79, papiers qui furent transportés au Louvre et qui furent brûlés en 1871.

[3] Nºs 4204-4206, 4208-4215, 6483, 6520, 6524-6529, 6532-6536, 6590, 6631-6638.

marquis d'Argenson avait été chancelier de la maison d'Orléans; il est donc bien probable que ces papiers d'archives proviennent de sa bibliothèque.

Le manuscrit n° 6164 nous montre le marquis d'Argenson sous un jour assez nouveau. Ce volume est un recueil formé de dessins exécutés par lui. Le ministre des affaires étrangères de Louis XV ne cessa, en effet, de dessiner pendant toute sa vie. Il collectionna les vues de ses maisons de campagne, ainsi que de celles de ses parents et de ses amis. Bien que son talent fût à peine médiocre, quelques-unes de ces vues ont été gravées.

Parmi les manuscrits appartenant au marquis d'Argenson, un certain nombre lui avaient été légués par François-Bernard Boulin [1], conseiller à la Cour des aides, qui mourut le 3 septembre 1755. L'Arsenal possède encore un autre volume provenant de la bibliothèque de Boulin [2], mais celui-là a passé par les mains de Claude-Charles de Bourlamaque, mort en 1770, et dont le catalogue fut publié la même année.

Le père de M. de Paulmy avait aussi reçu, à la mort de François-Timoléon de Choisy, divers papiers, et des plus intimes, qui forment trois volumes, portant aujourd'hui à l'Arsenal les n^os 3186, 3187 et 3188. Au moment où d'Argenson les recueillit, les écrits de l'abbé de Choisy étaient encore inédits : leur nouveau possesseur eût désiré qu'ils restassent ignorés. Des indiscrétions furent commises, et les *Mémoires* de l'abbé de Choisy parurent sans l'assentiment du marquis d'Argenson. Pour toute vengeance, celui-ci se contenta d'écrire sur le feuillet de garde du premier volume (ms. 3186) la note suivante : « Ces ouvrages de l'abbé de Choisy m'ont été remis après sa mort et sont tirés d'une quantité de papiers inutils qu'il avoit négligés. J'ay rangé en ordre ce qui m'a paru bon ou passable. Mon dessein étoit qu'ils ne sortissent point de mon cabinet; mais parmy quelques

[1] Les mss. n^os 3132, 3133, 3359, 3740, 3890, 4940, 4941, 4942.
[2] Le ms. n° 5037.

personnes à quy je n'ay pu refuser d'en donner lecture, il y en a eu qui ont pris sur elles à mon insu de donner au public la plus grande partie de ces Mémoires, dont cecy est donc l'original. — L'abbé d'Olivet, son amy, croyt que l'autheur avoit fait ces Mémoires pour l'histoire de Louis 14 et qu'il brûla, un an avant que de mourir, ce qui en manque icy. »

Le marquis d'Argenson fit usage, d'ordinaire, d'un ex-libris gravé ayant appartenu à son père et qui ressemble beaucoup aux armes reproduites par Joannis Guigard dans le tome II du *Nouvel Armorial du bibliophile* (1890), p. 473 *a*. Ces armes sont bien, en effet, celles de Marc-René de Voyer, marquis d'Argenson. Je n'ai jamais rencontré sur des volumes ayant appartenu au comte d'Argenson ni cet ex-libris ni aucun autre.

Pour ce qui est de la reliure, le marquis et le comte d'Argenson se servirent d'un fer identiquement semblable. C'est celui qui est indiqué dans le *Nouvel Armorial* de Guigard, t. II, p. 474 *a*, comme donnant les armes du marquis de Paulmy. Il faut un œil exercé et très attentif pour distinguer les deux fers l'un de l'autre. L'ovale dans lequel est contenue la marque du frère aîné est parfait et sans aucun défaut. Dans le fer du comte d'Argenson, au contraire, on voit sur l'ovale une sorte d'écrasement, à gauche, au-dessus de l'aile de l'ange servant de support. Cette petite déformation, très visible lorsqu'on est prévenu, provient vraisemblablement d'un choc subi par le fer. De plus, les deux frères d'Argenson ont assez souvent fait mettre au dos de leurs volumes des armes de très petite dimension. Les fers de ces petites armes, bien qu'assez ressemblants, ne sont cependant pas identiques. Outre que le fer du marquis d'Argenson est légèrement plus grand que celui de son frère cadet, il y a dans les r inceaux de l'encadrement une petite différence qu'il serait assez difficile d'expliquer, mais qui se distingue nettement par la comparaison.

Enfin, le fer que le marquis de Paulmy fit frapper sur quelques-uns de ses livres était très différent de celui de son père et de

celui de son oncle. Il avait aussi un ex-libris gravé, dont il usa assez rarement. Cependant, sur les volumes qu'il eut de son père, il s'en servit généralement pour recouvrir l'ex-libris de son aïeul que le marquis d'Argenson avait placé à l'intérieur du premier plat.



C'est par l'entremise de son père que le marquis de Paulmy entra en possession de quelques volumes provenant de son grand-père, Marc-René de Voyer de Paulmy, comte, puis marquis d'Argenson. Ce personnage, le plus connu peut-être de la famille, fut, pendant de longues années, lieutenant général de police, et devint plus tard président du Conseil des finances et garde des sceaux; il mourut le 8 mai 1721. Onze volumes manuscrits lui ayant appartenu se trouvent aujourd'hui à l'Arsenal [1], après avoir passé par la bibliothèque de son fils aîné René-Louis, marquis d'Argenson, d'où ils sont arrivés dans celle de M. de Paulmy, les uns achetés par celui-ci à la vente de son père, les autres transmis directement du père au fils. La plupart de ces volumes traitent de matières d'administration ou de commerce; ce sont des livres d'usage et non des volumes de bibliophile. Tous portent les armes de Marc-René d'Argenson : aux 1 et 4, *d'azur à deux léopards d'or couronnés à l'antique mis l'un sur l'autre* (Voyer); aux 2 et 3, *d'argent à la fasce de sable* (d'Argenson); sur le tout, *d'azur au lion ailé d'or, couronné du même, tenant à la patte dextre une épée d'argent sur un livre ouvert du même, le tout reposant sur une terrasse de sinople* (Venise) [2].

[1] Les nos 1004, 2742, 4067, 4069, 4161, 4262, 4395, 4396, 4561, 4588, 4917.

[2] Le premier personnage de la famille d'Argenson qui porta ces armes fut René II, comte d'Argenson, père de Marc-René, qui avait été longtemps ambassadeur à Venise. « Cette République lui accorda, pendant son ambassade, la permission pour luy et pour toute sa postérité mâle et femelle de mettre sur le tout de ses armes naturelles celles de la République avec le cymier et la devise de St Marc. » (Ms. Ars., no 4161, fol. 85.) — Son fils, Marc-René, usa encore de ces mêmes armes;

De François-Élie de Voyer de Paulmy d'Argenson, évêque de Dol, puis archevêque de Bordeaux (1656-1728), est venu à l'Arsenal un volume, le n° 4261. Ce prélat était frère de Marc-René d'Argenson et par conséquent grand-oncle du fondateur de la Bibliothèque.

Le manuscrit 2108 vient encore d'un autre membre de la famille d'Argenson, parent éloigné du marquis de Paulmy. Ce volume passe, en effet, pour être un manuscrit autographe de Gabriel de Voyer de Paulmy, qui fut évêque de Rodez de 1667 à 1682.

De son grand-père maternel, Antoine-François Méliand, le marquis de Paulmy recueillit par héritage quatorze manuscrits [1]. L'un de ceux-ci, le n° 6704, avait appartenu à son bisaïeul, Nicolas Méliand, père d'Antoine-François. Ce manuscrit est du reste peu important; c'est un registre autographe de comptes comprenant les années 1674 à 1695. Les treize autres volumes proviennent directement d'Antoine-François Méliand et sont composés presque exclusivement de pièces relatives à ses intendances. Celui-ci fut, en effet, intendant de Lyon de 1711 à 1717, et intendant de Lille de 1718 à 1721. Un ou deux volumes seulement ont trait à son intendance de Lyon; tous les autres sont relatifs à la Flandre.

## III

Bibliothèque de Marc-Pierre, comte d'Argenson. — Les manuscrits de Bourgogne. — Manuscrits des familles de Croy, de Lannoy, de Lalaing, de Borsselle, etc.

Marc-Pierre de Voyer, comte d'Argenson, second fils de Marc-René et de Marguerite Le Fèvre de Caumartin, est trop connu

mais ses petits-enfants, René-Louis, marquis d'Argenson, et Marc-Pierre, comte d'Argenson, renoncèrent aux armes de Venise et n'en conservèrent, ainsi que M. de Paulmy, que le cimier.

[1] Les nos 3868, 3873, 4016, 4017, 4018, 4019, 4020, 4021, 4022, 4023, 4029, 4092, 4491, 6704.

pour qu'il soit nécessaire d'en parler longuement. Né le 16 août 1696, il fut successivement lieutenant général de police (1720), intendant de Tours (1721), lieutenant général de police pour la seconde fois (1722-1724); enfin, au commencement de 1743, il devint ministre de la guerre, poste qu'il conserva jusqu'au mois de février 1757. Tombé alors en disgrâce, il ne prit plus aucune part aux affaires publiques et ne reçut le pardon complet du Roi que le jour même de sa mort[1] (22 août 1764). Beaucoup plus souple que son frère aîné, il se poussa aussi beaucoup mieux à la cour; mais s'il ne commit qu'une faute, elle fut grave pour lui : il ne sut pas vivre en bonne intelligence avec la marquise de Pompadour et paya cette intransigeance de son ministère. Pendant les longues années que dura sa faveur, il avait accumulé sur sa tête de nombreuses fonctions : chargé du département de Paris, il se trouvait par là le protecteur tout désigné des hommes de lettres. Les philosophes, qui le regardaient comme leur Mécène, lui dédièrent l'*Encyclopédie*.

Si le comte d'Argenson est bien connu comme homme politique, on le connaît certainement moins comme bibliophile. Il a pourtant le droit de figurer dans la galerie des amateurs du milieu du XVIII^e^ siècle, qui fut l'âge d'or de la bibliophilie. On savait sans doute, ou plutôt on pressentait que le comte d'Argenson devait être bibliophile[2]; mais il eût été assez difficile de fournir une preuve à l'appui de cette opinion. On me per-

[1] Voy. les *Mémoires du président Hénault* (1855), p. 416, et les *Souvenirs du marquis de Valfons* (1860), p. 262.

[2] « De combien de trésors a-t-il enrichi la Bibliothèque du Roi! Il rassembla lui-même une bibliothèque nombreuse et choisie, où il a sçu trouver, selon les circonstances, des instructions, des amusemens, des consolations. » Le Beau, *Éloge de M. le comte d'Argenson* (1765), p. 26. — Voltaire, de son côté, envoyant au comte d'Argenson ses *Annales de l'Empire depuis Charlemagne* (Bâle, Decker, 1753), lui écrivait : « A Colmar, 12 février [1754]. Puisque vous vous faites une bibliotèque considérable, il faut bien, Monseigneur, qu'il y entre des livres médiocres. En voicy un qui est probablement fort indigne de vous être présenté. Je sçai que vous avez une relieure particulière; et d'ailleurs il y a peu de relieurs à Colmar. Souffrez donc que votre vieux courtisan vous présente ces prémices telles qu'elles sont. » *Lettre autographe de Voltaire,* en tête du tome I^er^ des *Annales de l'Empire*. Ars., *Hist.*, n° 8971 *a*.

mettra d'expliquer comment je suis arrivé à acquérir la certitude que le célèbre ministre de la guerre de Louis XV fut un collectionneur passionné de livres imprimés et aussi de manuscrits.

En classant des résidus de papiers abandonnés, j'avais trouvé jadis quelques feuillets d'une écriture assez inexpérimentée, sans date, et offrant au premier coup d'œil bien peu d'intérêt. Ils devaient pourtant me donner la clef d'une énigme, qui, depuis longtemps, préoccupe les bibliographes; ils devaient en même temps me fournir sur la bibliothèque du comte d'Argenson des renseignements qui jusqu'ici faisaient à peu près complètement défaut. Ces feuillets, qui contiennent deux listes de livres, font aujourd'hui partie du recueil de pièces n° 6600 de l'Arsenal, dans lequel ils sont numérotés 9-17. L'énigme dont je parle, et qui concerne les manuscrits de Bourgogne, se trouve éclaircie par la première de ces listes occupant les feuillets 9-12 dudit manuscrit. J'y reviendrai plus loin; mais je dois donner d'abord les renseignements que, grâce à ces feuillets, j'ai pu recueillir sur la bibliothèque du comte d'Argenson.

Ces deux listes de livres sont écrites par la même main et ont été évidemment dressées en vue, soit d'une estimation, soit d'une vente. La première, qui comprend cent quarante-neuf ouvrages, tant imprimés que manuscrits, n'a trait qu'à des volumes tout à fait précieux; et chaque article est suivi de la mention du prix d'estimation. Tous les manuscrits de cette liste, sauf un, se trouvent aujourd'hui à l'Arsenal. La seconde liste, composée de livres beaucoup moins rares, ne mentionne point les volumes par unité, mais par séries : « Vingt vol. in-fol., dont la Bible de Mortier... 350 livres. » A cette seconde liste, se trouvait épinglée une note portant en tête ces mots : « Livres de Paris. » C'est à ces trois mots que je dois d'avoir pu reconnaître à quelle bibliothèque se rapportaient ces listes de livres. Ces mots sont, en effet, de la main de Rotisset, secrétaire du comte d'Argenson, et, après la mort de celui-ci, secrétaire du marquis de Paulmy. Rotisset mourut en 1774. Le champ des recherches

se trouvait par là déjà un peu diminué; je devais le restreindre encore pour tâcher de découvrir le mystère qui entoure l'entrée à l'Arsenal des manuscrits de Bourgogne et des autres volumes non moins précieux compris dans la première liste. Par la place qu'occupent ces manuscrits dans le catalogue de Paulmy, il ressort clairement qu'ils étaient déjà dans sa bibliothèque en 1768 : or, de 1767 à 1769, Rotisset, qui a écrit les trois mots dont j'ai parlé, Rotisset n'était pas à Paris; il se trouvait alors à Venise, où il avait accompagné M. de Paulmy dans son ambassade. Il faut donc que ces listes aient été dressées avant 1767.

Parmi les livres très précieux de la première liste, figurent deux volumes bien connus, le Bréviaire et le Missel dits mozarabes, que Debure estime là 3,000 livres. Dans sa *Bibliographie instructive*, tome I^er (1763), le même Debure parle longuement de ces deux volumes, art. 210 et 211, et dit qu'il en existait alors sept exemplaires à Paris[1] : 1° à la Bibliothèque du Roi; 2° à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; 3° chez Gaignat; 4° chez le président de Cotte; 5° chez M. d'Argenson; 6° chez le prince de Soubise; 7° chez Paris de Meyzieu. C'est donc de l'une de ces sept bibliothèques que proviendraient les beaux manuscrits décrits dans notre liste.

De ces sept bibliothèques il convient de retirer d'abord les Bibliothèques du Roi et de Sainte-Geneviève.

Gaignat possédait bien le Missel mozarabe; mais aucun des manuscrits dont je m'occupe ne figure dans sa vente.

Le président Jules-François de Cotte, qui avait acheté une partie de la bibliothèque de M. de Boze, ne vendit point sa collection; ses livres furent dispersés seulement à sa mort, en 1804.

La vente de J.-B. Paris de Meyzieu n'eut lieu qu'en 1779,

[1] Il y a entre ce que je dis ici et ce que je dirai plus loin une contradiction apparente. En 1763, le Bréviaire et le Missel mozarabes du comte d'Argenson n'étaient plus, en réalité, à Paris; mais Debure travaillait depuis longtemps à sa *Bibliographie instructive*, il avait dû voir ces volumes chez le comte d'Argenson avant sa disgrâce (1757), et il est fort possible qu'il ignorât alors que ce ministre avait emporté loin de Paris la partie la plus précieuse de sa bibliothèque.

c'est-à-dire douze ans au moins après que la liste de manuscrits dont il s'agit eut été dressée.

Quant à la bibliothèque du prince de Soubise, elle ne fut vendue que vingt ans après, en 1788.

Des sept bibliothèques énumérées par Debure, comme possédant en 1763 le Bréviaire et le Missel mozarabes, il n'en reste donc plus qu'une qui puisse correspondre, par la date de sa dispersion, à l'époque comprise entre 1763 et 1767 ; cette bibliothèque est celle du comte d'Argenson, oncle du marquis de Paulmy. Il ne suit pas de là, rigoureusement, que ces listes de livres se rapportent à la bibliothèque du comte d'Argenson, car on peut supposer que Debure n'a pas connu tous les exemplaires du Missel mozarabe; mais c'est pourtant une indication qu'il ne fallait pas entièrement négliger.

Le comte d'Argenson, on l'a vu, mourut le 22 août 1764; il ne laissait qu'un fils, le marquis de Voyer. Si l'on considère que M. de Paulmy vécut toujours avec son oncle dans la plus grande intimité, on ne fera aucune difficulté d'admettre qu'il dut, à la mort de ce parent, chercher à entrer en possession de quelques-uns des beaux volumes de sa bibliothèque, volumes qu'il connaissait très certainement aussi bien que ceux de sa propre collection. Il en acheta beaucoup, en effet, et fit passer les plus rares dans sa bibliothèque, comme on le verra plus loin.

Un détail pourtant m'avait arrêté. Tous les manuscrits qui figurent dans la première liste sont reliés aux armes du marquis de Paulmy, ou du moins c'est ainsi que je les ai signalés lorsque je les ai décrits dans le *Catalogue des manuscrits de l'Arsenal*. Cette liste, d'autre part, donne, pour plusieurs volumes, l'indication de la reliure, et cette reliure n'a point été changée; c'est exactement celle qui les abrite encore aujourd'hui. M. de Paulmy avait-il donc reçu ces volumes tout reliés, et y avait-il fait ajouter ses armes sur les plats et au dos? La chose me semblait impossible : car, pour celles qui sont au dos, il est de toute évidence que les ornements qui les accompagnent ont été frappés en même temps que ces armes, d'où il suit que, très certainement,

elles ont été mises au moment même où a été faite la reliure. C'était là une objection sérieuse, étant donné que le comte d'Argenson avait bien les mêmes armes que son neveu de Paulmy, mais sans doute avec une couronne de comte au lieu d'une couronne de marquis.

Ce que je considérais d'abord comme un obstacle à l'idée d'admettre ces listes de livres comme un inventaire de la bibliothèque du comte d'Argenson, est devenu, après un examen plus attentif, une preuve de plus à l'appui de cette hypothèse.

L'Arsenal possède bien, en effet, des manuscrits reliés aux armes du comte d'Argenson, dans lesquels celles-ci sont surmontées de la couronne de comte; mais ces volumes sont tous des exemplaires de dédicace, comme, par exemple, les n^os^ 4072 et 4748, et ce n'est point le fer du comte d'Argenson qui a servi à les décorer [1]. Au contraire, les volumes reliés pour lui, par son relieur, à l'aide de son fer, portent tous la couronne de marquis; tels sont les manuscrits 2261 et 2262, ou les deux volumes des *Lettres autographes de Henri IV*, n^os^ 6481-6482, qui furent reliés pendant qu'ils étaient dans sa bibliothèque. De plus, le fer qui a servi à marquer ces volumes, et bien d'autres qui se trouvent aujourd'hui à l'Arsenal, est identiquement le même dont on a usé pour la décoration des manuscrits de Bourgogne et autres volumes précieux mentionnés dans la première liste du manuscrit 6600; les dimensions sont les mêmes, les défauts sont aussi les mêmes. Ce sont donc bien les armes du comte d'Argenson qui sont frappées sur tous ces volumes, et non pas celles du marquis de Paulmy, ainsi que je l'avais avancé à tort dans le *Catalogue*.

Ces manuscrits portent également au dos des armes exécutées avec un fer de très petite dimension. Or, ces mêmes armes, absolument semblables, se retrouvent au dos et quelquefois sur

[1] Les armes reproduites, comme étant celles du comte d'Argenson, dans le *Nouvel Armorial du Bibliophile*, de Joannis Guigard, t. II, p. 473, ne sont point les armes obtenues par le fer du comte d'Argenson, mais simplement les armes d'un exemplaire de dédicace.

les plats de nombreux manuscrits ayant, sans doute possible, appartenu au comte d'Argenson, comme, par exemple, les manuscrits 3732 et 5030, qui lui furent offerts par Courchetet d'Esnans.

Il ne saurait subsister la moindre hésitation sur la provenance des deux listes de livres du manuscrit 6600. C'est bien l'inventaire, avec estimation, de la bibliothèque du comte d'Argenson qu'elles contiennent, inventaire malheureusement trop sommaire, mais qui permet néanmoins de se faire une idée à peu près exacte de la richesse de cette collection. Nous savons par les *Mémoires du président Hénault*, l'intime ami du comte d'Argenson, qu'il ne craignit pas de visiter dans son exil au château des Ormes, nous savons, dis-je, que le comte d'Argenson avait emporté avec lui la plus grande partie de sa bibliothèque [1], et certainement tout ce que, dans sa collection, il considérait comme particulièrement précieux.

Des listes dont j'ai parlé et des notes qui les accompagnent, il résulte qu'à sa mort le comte d'Argenson laissait une bibliothèque composée de 27,720 ouvrages. Sur ce nombre, 14,904 n'étaient pas à Paris et se trouvaient au château des Ormes, où l'ancien ministre avait fait construire une galerie pour les loger. Ces 14,904 ouvrages furent estimés 70,630 livres par le libraire Debure. Dans les 149 articles de la première liste sont inventoriés les volumes les plus rares de cette belle collection des

[1] « La terre des Ormes est située sur la rivière de Vienne. Cette rivière semble assujettie à la position du château; elle borde le parterre et le parc, et forme deux croissants au commencement et à la fin du parc qui en prolongent la vue des deux côtés. Elle porte des bâtiments considérables, et nous y avons compté jusqu'à seize voiles. Le parc est l'ouvrage tout entier de M. d'Argenson, qui en dessinoit et en ordonnoit la plantation, dès le temps que ses emplois le retenoient à Paris. Depuis qu'il est venu l'habiter, il a travaillé au château; la façade de la cour a dix-sept croisées de face, et celle du jardin en a vingt-six, en y comprenant une galerie qu'il a fait construire pour y placer la bibliothèque qu'il a fait venir de Paris. Le transport n'en étoit pas difficile, car l'embarquement se fait à Neuilly et à Paris au port Saint-Paul; les bateaux remontent la Seine, rentrent dans le canal de Briare, tombent dans la Loire, et remontent la Vienne, pour venir débarquer au port des Ormes. » *Mémoires du président Hénault*, édit. du baron de Vigan, Paris, 1855, p. 250-251.

Ormes. Malheureusement, là s'arrêtent les renseignements pour cette partie de la bibliothèque du comte d'Argenson, la seule sans doute qu'il eût été intéressant de bien connaître.

Cependant, le ministre disgracié n'avait pas fait venir tous ses livres dans son château de Touraine. Suivant la seconde liste, sur laquelle Rotisset a eu le soin d'écrire : « Livres de Paris », il était resté dans cette ville un grand nombre de volumes. Debure, le libraire attitré des grands bibliophiles de la seconde moitié du XVIII[e] siècle, avait été chargé d'estimer la meilleure partie de la collection, celle des Ormes. C'est à Davidts que fut confié le soin de faire l'estimation des livres dédaignés et laissés à Paris. Il trouva 12,816 ouvrages, sur lesquels 398 appartenaient à la comtesse d'Argenson, morte peu de temps avant son mari[1]. Le libraire Davidts prisa ces 12,816 articles 14,743 livres.

Pour résumer nos renseignements, la bibliothèque complète du comte d'Argenson se composait donc de 27,720 articles, qui furent estimés 85,373 livres.

Il m'est impossible de dire par le détail ce que devint cette importante collection après la mort de son possesseur. Il est toutefois probable que le marquis de Voyer, seul héritier de M. d'Argenson, dut en garder la plus grande partie. Le comte d'Argenson avait dû disposer aussi de quelques-uns des plus beaux articles. C'est ainsi qu'il avait légué à son ami le président Hénault les deux volumes des *Lettres autographes de Henri IV,* que possède aujourd'hui l'Arsenal[2], et qui furent ensuite légués au marquis de Paulmy par ce même président Hénault. Le marquis de Voyer, de son côté, céda une partie de la bibliothèque de son père à son cousin germain, M. de Paulmy. Ce dernier choisit, parmi les livres précieux estimés par Debure, 384 in-fol., 20 in-4° et 180 in-8° ou in-12, soit 584 ouvrages, qu'il dut payer 31,186 livres. Cette somme, qui peut paraître bien

[1] Anne Larcher, comtesse d'Argenson, était morte le 14 avril 1764, c'est-à-dire un peu plus de quatre mois avant le comte d'Argenson.

[2] Mss. Ars., n[os] 6481-6482.

élevée, n'a cependant rien d'exagéré, car il ne faut pas oublier qu'il s'agit là d'ouvrages et non de volumes, et qu'il est tel article qui comprend jusqu'à 12 tomes. Il faut remarquer aussi que, parmi ces 584 ouvrages, se trouvent des livres d'une valeur tout à fait exceptionnelle, comme les beaux manuscrits de Bourgogne, ou comme le *Térence du duc de Berry*[1], qui fut, lui seul, payé 720 livres ; d'autres furent payés 1,000 livres, comme l'*Histoire universelle*[2], ou 500 livres le volume, comme l'*Histoire des empereurs*[3], etc. — Le marquis de Paulmy choisit encore 350 articles, probablement parmi les volumes estimés par Davidts, et les prit pour une somme de 6,400 livres. C'est donc 934 ouvrages que le fondateur de la Bibliothèque de l'Arsenal aurait enlevés à la collection de son oncle, pour lesquels il versa à la succession du comte d'Argenson une somme de 37,586 livres.

Après que le marquis de Voyer eut ainsi délivré les legs faits par son père et laissé son cousin de Paulmy faire un choix dans la bibliothèque qui lui revenait par héritage, il restait encore possesseur d'une collection fort importante, bien que privée de ses pièces les plus précieuses. C'est alors qu'il s'adressa au libraire Davidts pour faire la vente soit des doubles, soit de tout ce qui lui sembla être de peu de valeur et de médiocre intérêt. Davidts publia un catalogue[4], qui parut anonyme et qui comprend 2,292 numéros ; mais il fut publié un *Supplément au catalogue des livres de feu M****, qui porte ce nombre à 2,503 ; cette seconde partie de la vente commença le 3 février 1766. Enfin, un second supplément, paru en plaquette séparée[5], contient encore 300 articles nouveaux. C'est donc 2,592 ouvrages seule-

[1] Ms. Ars., n° 664.
[2] Ms. Ars., n° 667.
[3] Mss. Ars., n°s 5089-5090.
[4] *Catalogue des livres de feu M. D***, dont la vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, lundi* 13 *janvier* 1766 *et jours suivants, trois heures de relevée, aux Petits Pères, place des Victoires* (Paris, Davidts, 1766).
[5] *Catalogue des livres de M. D***, dont la vente se fera... vendredi* 7 *février* 1766 *et jours suivans...* (Paris, Davidts, 1766.)

ment qui furent livrés aux enchères, très faible partie de la belle bibliothèque du comte d'Argenson.

Nous n'avons point, pour la plupart des livres achetés par Paulmy à son cousin le marquis de Voyer, de listes détaillées. Il n'est même pas sûr que ces listes aient été dressées pour tous les volumes ; mais la première dont je parle plus haut, et qui a heureusement échappé à la destruction, énumère les livres considérés à bon droit comme les plus précieux de la collection. Elle mentionne 149 ouvrages, et les manuscrits y figurent pour un total de 34 articles, formant un ensemble de 86 volumes, qui furent payés 12,077 livres.

Je donne ici, avec son orthographe et ses erreurs, la partie de cette liste relative aux manuscrits. Quoique rédigé d'une façon extrêmement sommaire, ce document ne manque pas d'intérêt, puisqu'il nous indique la prisée qui fut faite alors de chacun des manuscrits énumérés, manuscrits qui comptent parmi les plus beaux de l'Arsenal.

*Liste de manuscrits achetés par le marquis de Paulmy à la succession du comte d'Argenson*[1].

| NUMÉROS DE L'ARSENAL | NOMBRE DE VOLUMES | | PRIX |
|---|---|---|---|
| 552 | 1 | Servet, de christianismi restitutiones (*sic*). Mss. . . . . . . . . . . . . | 100 liv. |
| 2653-2655<br>2831-2837<br>2839-2840<br>2842-2846<br>3703 | 18 | Procès criminel de Robert d'Artois, des Templiers, etc.. . . . . . . . . | 500 |
| 5062 | 1 | Gouvernement des princes. Mss. . . . | 80 |
| 5089-5090 | 2 | Hist. des empereurs. 2 vol. fol. Mss. v. | 1000 |
| 5223 | 1 | Cronique de S. Denis, in-fol. Mss. . . | 250 |
| 667 | 1 | Hist. universelle. Mss. sur vel. in-fol. mignat. . . . . . . . . . . . . . . | 1000 |

[1] Ms. Ars., n° 6600, fol. 9-12.

| NUMÉROS DE L'ARSENAL | NOMBRE DE VOLUMES | | PRIX |
|---|---|---|---|
| * [1] | 1 | Bocace, Noble et malereux, fol. Mss. maroq. bl. . . . . . . . . . . . . . . | 100 liv. |
| 5192 | 1 | *Idem,* mar. rouge. . . . . . . . . . . | 150 |
| 5191 | 1 | *Idem,* mar. jaune ou citron. . . . . . | 150 |
| 5193 | 1 | *Idem,* mar. vert. . . . . . . . . . . . | 250 |
| * [2] | 1 | *Idem,* en velours. . . . . . . . . . . . | 250 |
| 5255 | 1 | Armiries (*sic*), velin. . . . . . . . . . . | 72 |
| 5082-5083 | 2 | Ancienneté des Juifs. Mss. vel. m. . . | 600 |
| 5216 | 1 | Vies des Pères hermites, vel. Mss. . . | 150 |
| 5196 | 1 | Valère Maxime, in-fol. Mss. m. . . . | 400 |
| 5087-5088 | 2 | Hist. romaine. 2 vol. fol. Mss. m. . . | 720 |
| 664 | 1 | Térence. Mss. vel. mign. . . . . . . | 720 |
| 665 | 1 | Virgile. Mss. m. citron. . . . . . . . | 15 |
| 3360-3363 | 4 | Manuscrit du même [Actes des apôtres]. | 100 |
| 5198 | 1 | Chansons du roy de Navarre, de Thibaut. | 100 |
| 3339 | 1 | Le Trésor de Jean de Meun. . . . . . . | 120 |
| 3483-3494 | 12 | Perceforest. Mss. m. citron. . . . . . | 400 |
| 3479-3480 | 2 | Lancelot. 2 vol. Mss. . . . . . . . . . . | 400 |
| 3477-3478 | 2 | Gyron de Courtois. 2 vol. in-fol. Mss. | 360 |
| 3325 | 1 | Meliadus . . . . . . . . . . . . . . . . | 30 |
| 5067 | 1 | Hist. de Jason, fol. Mss. m. . . . . . . | 360 |
| 5072-5075 | 4 | Renaud de Montauban. 4 vol. m. Mss. | 1500 |
| 5208 | 1 | Hist. de Jean Davesnes. . . . . . . . | 96 |
| 5070 | 1 | Decameron, in-fol. Mss. . . . . . . . | 450 |
| 670 | 1 | Istoria Gotifredy, m. r. . . . . . . . . | 60 |
| 4929-4932 | 4 | Noblesse de Bretagne. Mss. enluminé. | 120 |
| 6328 | 1 | Cronique de Philippe le Belle (*sic*). Mss. | 150 |
| 5187-5190 | 4 | Froissard. 4 vol. Mss. vel. fol. . . . . | 1200 |
| 3859-3865 | 7 | Memoir (*sic*) du baron de Bretueil (*sic*). Mss. . . . . . . . . . . . . . . . . | 100 |
| 5116 | 1 | Le romant des deux amis. Mss. in-4°. | 24 |

Outre les volumes énumérés dans cette liste, le marquis de Paulmy recueillit encore beaucoup de manuscrits de la bibliothèque de son oncle. J'en ai reconnu cent quatre-vingt-neuf[3],

[1] Le marquis de Paulmy avait bien acheté ce manuscrit; mais, ne le trouvant pas assez beau, il le revendit bientôt au libraire Molini. Ce volume est inscrit au catalogue Paulmy, avec la mention de la vente.

[2] C'est par erreur que ce Boccace, relié en velours, est indiqué ici comme manuscrit; c'est un imprimé qui se trouve aujourd'hui à l'Arsenal, *Histoire,* n° 18779 A, in-fol.

[3] Ce sont les n[os] 75, 119, 552, 655, 664, 665, 667, 670, 1002, 1114, 2134, 2163,

chiffre qui est loin d'être définitif et qui pourrait certainement être augmenté, si les moyens de contrôle ne faisaient presque complètement défaut. La liste de ces manuscrits suffit, au reste, à montrer, d'abord que le comte d'Argenson fut un véritable bibliophile, et ensuite que les plus belles pièces de son cabinet sont aujourd'hui à l'Arsenal.

Le marquis de Paulmy eut encore des volumes ayant appartenu au fils du comte d'Argenson, le marquis de Voyer. On trouve même dans sa bibliothèque des livres de la marquise de Voyer, Jeanne-Marie-Constance de Mailly (1734-1783), entre autres un exemplaire des *Mémoires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande* (1776), inscrit à l'Arsenal sous le n° 10516 de l'*Histoire*. Ce volume porte l'ex-libris gravé de la marquise de Voyer [1].

Il ne m'a pas paru utile de rechercher, par le détail, les sources auxquelles avait puisé le comte d'Argenson pour former l'admirable collection qu'il rassembla; cela entraînerait bien loin et n'offrirait qu'un médiocre intérêt. Il dut agir comme tous les bibliophiles, faire suivre les ventes. C'est ainsi qu'il eut, entre

2261, 2262, 2516, 2648, 2653, 2654, 2655, 2657, 2662, 2663, 2831, 2832, 2833, 2834, 2835, 2836, 2837, 2838, 2839, 2840, 2843, 2844, 2845, 2846, 2848, 2873, 2881, 2898, 2911, 2918, 3062, 3067, 3103, 3110, 3212, 3254, 3300, 3301, 3325, 3327, 3339, 3360, 3361, 3362, 3363, 3477, 3478, 3479, 3480, 3483, 3484, 3485, 3486, 3487, 3488, 3489, 3490, 3491, 3492, 3493, 3494, 3510, 3566, 3672, 3703, 3704, 3732, 3802, 3859, 3860, 3861, 3862, 3863, 3864, 3865, 4066, 4073, 4076, 4080, 4086, 4177, 4178, 4179, 4180, 4182, 4183, 4215, 4254, 4459, 4460, 4461, 4462, 4463, 4464, 4465, 4466, 4467, 4468, 4469, 4470, 4471, 4472, 4473, 4474, 4475, 4510, 4511, 4515, 4522, 4524, 4589, 4607, 4707, 4735, 4736, 4737, 4748, 4751, 4752, 4773, 4783, 4868, 4869, 4874, 4876, 4929, 4930, 4931, 4932, 4958, 4980, 5030, 5062, 5067, 5070, 5072, 5073, 5074, 5075, 5082, 5083, 5087, 5088, 5089, 5090, 5116, 5187, 5188, 5189, 5190, 5191, 5192, 5193, 5196, 5198, 5204, 5208, 5216, 5223, 5255, 5768, 5769, 6104, 6113, 6115, 6164, 6328, 6412, 6481, 6482, 6485, 6486, 6609, 6639, 6870, 7154, 8807.

[1] Lorsque le marquis et la marquise de Voyer furent morts, le premier en 1782, la seconde en 1783, leur fils, Marc-René de Voyer, marquis d'Argenson, fut recueilli à l'Arsenal par M. de Paulmy, cousin germain de son père. Peut-être à ce moment des livres et des papiers ayant appartenu au comte d'Argenson, au marquis de Voyer, à la marquise de Voyer, furent-ils transportés à l'Arsenal et incorporés, par mégarde, dans la bibliothèque de M. de Paulmy. Peut-être aussi y eut-il entre le marquis de Paulmy et son pupille un arrangement qui fit passer des livres de la bibliothèque de l'un dans celle de l'autre.

autres, des papiers et des livres de l'abbé de Vertot[1] et de l'abbé Legendre d'Arminy, frère de la célèbre Mme Doublet. En outre, beaucoup de volumes que j'indique comme lui ayant appartenu ne sont devenus volumes que plus tard et ont été composés de papiers divers, de lettres et mémoires à lui adressés.

L'un de ceux qui contribuèrent pour la plus large part à la formation de la bibliothèque du comte d'Argenson fut Courchetet d'Esnans, conseiller au parlement de Besançon. Ce personnage avait reçu à diverses reprises des missions du gouvernement français. L'une, en 1732, le chargeait de dépouiller et de mettre en ordre les archives du parlement de Besançon. La seconde lui confiait le soin de recueillir, soit en original, soit en copie, les pièces, conservées dans les archives des Pays-Bas, intéressant l'histoire ou les droits du roi de France. Au cours de cette dernière, qui lui fut donnée en 1746, à la suite des conquêtes du maréchal de Saxe, Courchetet d'Esnans[2], tout en s'acquittant de sa tâche officielle, n'oubliait point son puissant protecteur le comte d'Argenson, alors ministre de la guerre. Nous le voyons lui expédier des extraits, des volumes, qu'il trouvait le moyen de « tirer adroitement », comme il le dit lui-même, des mains de leurs possesseurs. Quelques manuscrits de l'Arsenal, adressés de la sorte au comte d'Argenson, contiennent encore la lettre originale d'envoi de Courchetet d'Esnans. C'est d'abord celle-ci, entièrement autographe, qui accompagnait le manuscrit n° 3732 :

« Bruxelles, ce 10 juin 1746. Monseigneur, En exécution des ordres dont il vous a plu m'honorer, je prens la liberté de vous présenter des copies de tout ce que j'ay recueilli concernant le cartel et le défy de François premier et de Charles Quint ; elles sont toutes collationnées et dans la forme la plus authentique,

[1] Quatre manuscrits, les nos 3672, 3704, 4254 et 6412, viennent de l'abbé de Vertot. Le marquis de Paulmy dit, dans son catalogue (Ms. Ars., n° 6291, fol. 205) : « Ce ms. et quelques autres livres de ma bibliotèque viennent de feu M. l'abbé de Vertot, mort en 1735, dont mon oncle les avoit achetés. »

[2] Sur ces missions de Courchetet d'Esnans, voy. *Le cabinet des manuscrits,* par M. Léopold Delisle, t. Ier, p. 418-419 et 569-570.

comme vous l'avés ordonné. Je continue, Monseigneur, avec toute l'application dont je suis capable, l'ouvrage que vous avés bien voulu me confier; j'espère dans peu de temps pouvoir vous rendre un compte exact de tout ce qui est dans le dépost de Bruxelle. Mon travail me seroit bien agréable, si j'osois me flatter qu'il put mériter une approbation éclairée comme la vôtre. J'ay l'honneur d'estre avec un très profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur, — D'Énans. »

Puis cette autre, jointe au manuscrit n° 5030 :

« Paris, ce 23 may 1749. Monseigneur, Oserois-je vous présenter quelques Mémoires concernant la noblesse de Loraine depuis le quatorsième siècle jusqu'à présent. Le prince Charles les avoit apporté avec luy à Bruxelles; je suis parvenu à les tirer adroitement des mains d'un secrétaire qu'il y avoit laissé. Je ne puis, Monseigneur, en faire un meilleur usage que de prendre la liberté de vous les offrir, heureux si par mon zèle aux choses qui peuvent vous plaire je pouvois mériter les bontés dont vous daignés m'honorer. J'ay l'honneur d'estre avec un très profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur, — D'Esnans. »

Enfin, en 1752, Courchetet d'Esnans envoyait de Strasbourg au comte d'Argenson le manuscrit n° 4783, avec la lettre suivante :

« A Strasbourg, le 16 février 1752. Monseigneur, Je ne perds point de vue le goût que vous avés d'augmenter votre bibliotèque de manuscrits rares et le désir que j'ay de pouvoir y concourir ; j'ay eu des successeurs du fameux baron de Lisola, qui a joué un sy grand rolle dans l'Europe par ses négotiations pendant le temps de la ligue d'Auxbourg, le manuscrit que j'ay l'honneur de vous présenter. Il contient les différents ouvrages publicqs et particuliers qui ont esté faits de son tems ou par luy-même, par raport aux différentes affaires dont il a esté chargé.

Presque tout ce recueil est écrit de sa main ou de celle de Gérauldy, son secrétaire. Je me trouve heureux, Monseigneur, de vous présenter cet hommage de mon zèle pour tout ce qui peut vous amuser ou vous plaire. Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur, — D'Esnans, conseiller au parlement de Besançon. »

Ces trois volumes ne sont d'ailleurs pas les seuls dont le conseiller de Besançon ait enrichi la bibliothèque de son protecteur, et Courchetet d'Esnans acquitta souvent la dette de reconnaissance qu'il avait contractée envers le ministre de la guerre, en procurant au bibliophile le plus de satisfaction qu'il pouvait.

Quels que soient les moyens qui amenèrent dans la bibliothèque du comte d'Argenson les manuscrits les plus précieux et les plus rares éditions, on ne pourra désormais se dispenser de mettre le ministre de Louis XV au nombre des plus zélés bibliophiles du XVIII^e siècle. Peut-être ne serait-il pas même excessif d'ajouter que la Bibliothèque de l'Arsenal lui est en partie redevable de son existence : car c'est bien lui, et non pas le marquis son frère, qui a fait naître et qui a entretenu chez M. de Paulmy le goût des livres, ou du moins l'amour des livres rares ; et il est fort probable que le marquis de Paulmy a commencé à être bibliophile par imitation de son oncle, qui laissa sur lui une empreinte si profonde.

## LES MANUSCRITS DE BOURGOGNE

Après avoir parlé de la bibliothèque rassemblée par le comte d'Argenson, l'ordre logique m'amène à placer ici les quelques renseignements que j'ai recueillis sur un certain nombre de manuscrits provenant des ducs de Bourgogne. L'Arsenal possède, comme bien d'autres bibliothèques d'Europe, des débris

de l'ancienne collection de livres formée par ces princes à une époque où leur maison tenait la première place parmi les maisons ducales. Philippe le Bon, à qui revient l'honneur d'avoir fondé la bibliothèque de Bourgogne, ne se contenta pas d'acheter des livres; il en fit faire lui-même, les faisant « grosser » et enluminer sous ses yeux. On a dit sur cette bibliothèque tout ce qui pouvait être dit. Barrois[1], de La Serna Santander[2], J. Marchal[3] ont publié d'importants travaux sur cette matière. Aussi bien n'ai-je à parler ici que des manuscrits de Bourgogne qui se trouvent aujourd'hui à l'Arsenal.

Depuis le commencement de ce siècle, la question a été posée bien souvent. Par suite de quelles circonstances la Bibliothèque de l'Arsenal a-t-elle reçu un certain nombre des plus beaux manuscrits des ducs bourguignons? Ces manuscrits, on le savait déjà, avaient été la propriété du marquis de Paulmy; mais là s'arrêtaient les renseignements.

Grâce aux quelques feuillets du manuscrit de l'Arsenal n° 6600, dont j'ai parlé ci-dessus, on peut maintenant remonter un peu plus haut; et l'on a déjà vu que M. de Paulmy trouva tous ces volumes dans la bibliothèque de son oncle, le comte d'Argenson, qui les avait fait relier en maroquin et décorer de ses armes. On a pu voir également que ces manuscrits avaient été, en 1757, transportés au château des Ormes, d'où ils ne revinrent à Paris qu'en 1764 au plus tôt. Quant à la question de savoir comment le comte d'Argenson était entré lui-même en possession de ce trésor, tout ce qu'on en pourrait dire ne serait qu'hypothèse. La date de cette prise de possession est tout aussi incertaine. Le seul fait qui semble à peu près prouvé, si l'on en croit J. Marchal, est que le comte d'Argenson dut, en

[1] *Bibliothèque protypographique* (Paris, 1840, in-4°).

[2] *Mémoire historique sur la Bibliothèque dite de Bourgogne* (Bruxelles, 1809, in-8°).

[3] *Notice sur l'histoire et le catalogue de la Bibliothèque des ducs de Bourgogne,* en tête du tome Ier du *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale des ducs de Bourgogne* (Bruxelles, 1842, in-fol.).

compagnie de Courchetet d'Esnans, examiner ces volumes à Bruxelles [1], en 1748.

C'est ce même Courchetet d'Esnans qui fut accusé d'avoir enlevé de la Bibliothèque de Bruxelles les 77 volumes manuscrits de la collection de Bourgogne qui furent déposés à la Bibliothèque du Roi à Paris, et restitués le 5 mars 1770, en exécution de la convention conclue le 16 mai 1769 entre les gouvernements de Louis XV et de l'Impératrice-Reine.

J'ai reconnu avec certitude parmi les manuscrits de l'Arsenal quarante et un volumes provenant de la bibliothèque des ducs de Bourgogne. Beaucoup sont des in-folio, ornés de belles miniatures, qui furent exécutés par ordre du duc Philippe le Bon; mais il s'y trouve aussi des manuscrits plus anciens, comme la petite *Bible latine,* n° 119, le manuscrit des *Romans de l'Escoufle et de Guillaume de Palerne,* n° 6565, ou les *Chroniques de Saint-Denis,* n° 5223.

Il est peu probable qu'il y ait à l'Arsenal des manuscrits des prédécesseurs de Philippe le Bon. On ne saurait dire, à la vérité, si les *Chroniques de Saint-Denis,* du XIV[e] siècle (n° 5223), les *Romans de l'Escoufle et de Guillaume de Palerne* (n° 6565), et la *Bible latine* (n° 119), ont passé dans la Bibliothèque de Bourgogne à une époque antérieure au duc Philippe [2]; mais, pour

[1] « Cependant, dit J. Marchal (*Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale des ducs de Bourgogne,* t. I[er], 1842, p. CLVII-CLVIII), le comte d'Argenson, secrétaire d'État de la guerre, était venu de Versailles à Bruxelles, vers le moment où la paix allait être conclue à Aix-la-Chapelle. Ce ministre visita la Bibliothèque royale, dite de Bourgogne, que le conseiller Desnans lui fit voir, sans la participation du baron de Lados (le bibliothécaire), après avoir informé celui-ci qu'il ne savait pas précisément l'instant où le ministre y viendrait; il prétextait qu'il ne convenait pas de faire attendre S. Exc. à cause de son rang élevé; il ajoutait qu'il ne voulait pas, d'ailleurs, assujétir M. de Lados à une longue attente. — On doit remarquer que le comte d'Argenson jouissait d'une grande réputation de connaissances littéraires et de libéralisme, résultant de la faveur qu'il accordait à l'esprit philosophique... Ainsi, il n'y avait rien d'étonnant que le comte d'Argenson eût manifesté l'intention de visiter la plus célèbre des anciennes bibliothèques de l'Europe. »

[2] Ces volumes, du moins, ne figurent pas dans l'inventaire dressé à Dijon en 1420. Voy. Bibl. nat., 500 de Colbert, n° 127, fol. 147-169.

beaucoup d'autres, il ne saurait subsister de doute. Ce n'est qu'au XV^e^ siècle, et même à une date assez avancée, qu'ils ont été exécutés. Vingt-quatre de ces volumes ont été faits dans la librairie même de Philippe le Bon [1] : ce sont les n^os^ 3483-3494, 5067, 5072-5075, 5087-5088, 5089-5090, 5187-5190 et 6328. Ecrits et peints pour le duc Philippe ou acquis par lui, presque tous les manuscrits de Bourgogne de l'Arsenal sont remarquables par leur exécution et par les miniatures qui les décorent. Je citerai, parmi les plus beaux, le *Décaméron* de Boccace, écrit par Guillebert de Metz (n° 5070); le *Renaud de Montauban*, en 4 volumes (n^os^ 5072-5075), dont le tome V est aujourd'hui à la Bibliothèque de Munich; les *Histoires romaines*, en 2 volumes (n^os^ 5087-5088); l'*Histoire des empereurs*, en 2 volumes (n^os^ 5089-5090); les *Chroniques de Froissart*, en 4 volumes, avec miniatures en grisaille (n^os^ 5187-5190). Ajoutons qu'on est assez étonné de rencontrer, au milieu de toutes ces splendeurs, chefs-d'œuvre des grands miniaturistes flamands, un bien modeste livre d'Heures, n° 655, qui n'était, à aucun point de vue, digne de figurer à côté de telles merveilles.

Trente-cinq de ces volumes sont décrits dans les inventaires que Barrois a publiés [2], et qui furent faits, le premier en 1467 ou 1469 [3], le second à Gand en 1485, et le troisième à Bruxelles en 1487. Je ne veux point dire que nos manuscrits soient mentionnés dans les trois inventaires de Barrois. Ils sont inscrits dans l'un ou dans l'autre, et quelques-uns même dans deux à la fois.

Dans l'inventaire de la Bibliothèque de Bourgogne, dressé par

[1] Dans le prologue de son *Histoire de Jason,* Raoul Le Fèvre nomme Philippe le Bon « le père des escripvains ». David Aubert, d'autre part, dans son prologue de l'*Histoire des empereurs* (Ms. Ars., n° 5089), proclame le duc de Bourgogne « le prince de la chrestienté, sans réservation aucune, qui est le mieulx garny de autentique et riche librairie ».

[2] *Bibliothèque protypographique* (1840).

[3] Barrois dit que cet inventaire fut fait à Bruges vers 1467; mais Pinchart croit qu'il fut dressé en 1469 à Lille (*Bulletin des commissions royales d'art et d'archéol.*, t. IV, p. 491, note).

Viglius en 1577, et publié par J. Marchal [1], se trouve l'indication des deux manuscrits de l'Arsenal n^os 119 et 670. Le premier est une petite *Bible latine* du XIII^e siècle, dont j'ai parlé ci-dessus. Quant au second, c'est un beau volume exécuté en Italie au XV^e siècle; il est en latin et contient l'ouvrage connu de Benoît Accolti : *De bello a christianis contra barbaros gesto*. Au premier feuillet se voient les armes de France, peintes dans un écu ovale.

Enfin, quatre autres volumes, les n^os 5082-5083, 5196 et 5208, sont entrés dans la Bibliothèque de Bourgogne à une époque qu'il m'a été impossible de déterminer, car ils ne figurent dans aucun des inventaires cités plus haut ; mais je les ai trouvés tous les quatre très minutieusement décrits dans un recueil manuscrit, formé par Barrois, qui est intitulé : *Burgundicæ reliquiæ*. Ce manuscrit renferme, entre autres choses, aux pages 41-135, des *Extraits, envoyés en* 1746 *par M. Godefroy au bibliothécaire du Roi à Paris, de quelques manuscrits conservés à la bibliothèque de Bruxelles*.

Les *Anciennetés des Juifs* de Flavius Josèphe, qui forment deux grands in-folio (n^os 5082-5083), n'ont sans doute pris place qu'assez tard dans la Bibliothèque de Bourgogne. Ils ont été, en effet, exécutés pour Philippe de Bourgogne, seigneur de Beures, chevalier de la Toison d'or en 1478, lequel était fils d'Antoine, grand bâtard de Bourgogne, fils naturel lui-même de Philippe le Bon. Le grand Bâtard avait épousé Marie de La Viéville. Leur fils Philippe, qui fit faire ces beaux volumes, écartelait de Bourgogne et de La Viéville, et ces armes y sont, en effet, peintes à plusieurs endroits. Dans divers encadrements se voit aussi une grenade enflammée, que Philippe de Beures fit peindre peut-être en souvenir ou par imitation de la machine infernale qui orne la plupart des manuscrits du grand Bâtard, son père. Ce seigneur portait pour devises : « Penser por la fin » et « Sans mal penser », devises que nous retrouvons dans le premier de ces volumes [2].

[1] Marchal, ouvrage cité, t. I^er, p. CCLI-CCLXX.

[2] C'est sans doute à Philippe de Bourgogne, seigneur de Beures, qu'a appartenu

Le n° 5196 est un grand volume, contenant la traduction de Valère Maxime par Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse. C'est un manuscrit du XV^e^ siècle, orné d'un grand nombre de miniatures. Je ne saurais non plus indiquer à quelle époque il passa dans la Bibliothèque de Bourgogne : car il n'a point été fait pour un membre de la grande famille ducale, mais pour un personnage appartenant à la maison de Borssele, si l'on en juge par les armes qui sont peintes à divers endroits : *de sable à une fasce d'argent, écartelé d'azur à trois gerbes d'or*[1]. Au premier feuillet se voit aussi, dans la bordure, la devise : « Pour a jamès », avec une grenade enflammée et les lettres R. T.

Enfin le n° 5208, qui renferme l'*Histoire de Jean d'Avesnes*, contient une note très effacée qui semble être l'ex-libris de Charles de Croy, comte de Chimay. Du reste, les armes de Croy sont peintes dans l'initiale du fol. 1. On sait qu'un grand nombre de manuscrits de Bourgogne portent, comme celui-ci, l'ex-libris d'un membre de la famille de Croy.

Voici la liste des manuscrits de Bourgogne possédés aujourd'hui par la Bibliothèque de l'Arsenal, avec l'indication des numéros sous lesquels ils sont mentionnés, soit dans les inventaires publiés par Barrois, soit dans l'inventaire de Viglius :

119. Biblia sacra. [Viglius 361.]
655. Heures. [Barrois 1135.]
670. Historia Gothifredi. [V. 143.]
3477, 3478 } Guiron le Courtois. [B. 1241.]
3479, 3480 } Lancelot. [B. 1235.]
3483, 3484 } Perceforêt. [B. 1629.]
3485, 3486 } Idem. [B. 1254, 1632.]

un peigne du XV^e^ siècle, conservé aujourd'hui au Musée de Dijon, et qui porte la devise : « Sans mal panser. »

[1] Ces armes sont proprement celles des Borssele-Grandpré.

3487 }
3488 } Perceforêt. [B. 1255.]
3489 }
3490 } Idem. [B. 1256, 1630.]
3491 }
3492 } Idem. [B. 1257.]
3493 }
3494 } Idem. [B. 1631.]
5067. Histoire de Jason. [B. 1270, 2191.]
5070. Décaméron. [B. 1262.]
5072. Renaud de Montauban. [B. 1705.]
5073. Idem. [B. 1706.]
5074. Idem. [B. 1707.]
5075. Idem. [B. 1708.]
5082. Ancienneté des Juifs [1].
5083. Idem.
5087. Histoire romaine. [B. 1703.]
5088. Idem. [B. 897, 1668.]
5089. Histoire des empereurs. [B. 1684.]
5090. Idem. [B. 1696.]
5187. Froissart. [B. 1893.]
5188. Idem. [B. 1700.]
5189. Idem. [B. 1651.]
5190. Idem. [B. 1894.]
5193. Boccace. Nobles malheureux. [B. 880, 1648.]
5196. Valère Maxime [2].
5208. Histoire de Jean d'Avesnes [3].
5223. Chroniques de Saint-Denis. [B. 1421, 1713.]
6328. Chroniques de Philippe le Bel. [B. 1423.]
6565. Romans de l'Escoufle et de Guillaume de Palerne. [B. 1362, 2139.]

Sur ces quarante et un manuscrits de Bourgogne de l'Arsenal, il n'en est qu'un seul, le n° 6565, qui n'ait pas appartenu au comte d'Argenson; celui-là fut acheté par M. de Paulmy au duc de La Vallière. Les quarante autres furent donc acquis à la mort de l'ancien ministre de la guerre; tous sont reliés en maroquin, à ses armes. J'ai indiqué ci-dessus, sauf pour deux ou trois peu importants, les prix auxquels ils avaient été cédés au fondateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. On a pu remarquer

[1] Décrit dans le recueil manuscrit de Barrois, p. 79-81.
[2] *Ibid.*, p. 54-56.
[3] *Ibid.*, p. 69-70.

que ces prix sont élevés, bien que les volumes aient été vendus à l'amiable.

A cette liste de beaux livres provenus de la Bibliothèque dite de Bourgogne, je dois encore ajouter l'indication de quelques manuscrits, qui, pour n'avoir jamais fait partie de cette collection, ne s'en rattachent pas moins à l'illustre maison ducale, qui exerça au XV<sup>e</sup> siècle une si grande influence sur le progrès des lettres et des arts. Je veux parler des volumes ayant appartenu à ANTOINE, bâtard DE BOURGOGNE, fils du duc Philippe le Bon. On n'ignore pas que ce prince avait hérité de son père le goût des livres. Il ne fit point comme celui-ci exécuter de nombreux manuscrits, mais il posséda néanmoins une belle bibliothèque, si l'on en juge par les volumes ornés de ses armes et de sa devise qui se rencontrent fréquemment dans les différentes bibliothèques de l'Europe. L'Arsenal a recueilli de notables débris de sa collection. Cinq manuscrits au moins lui ont appartenu : les n[os] 2001, 2680, 5064, 5126 et 5192. Ces volumes ne peuvent assurément soutenir la comparaison avec les beaux manuscrits enluminés de son père le duc Philippe; cependant, il en est deux qui sont dignes d'attention. L'un, le n° 5064, qui contient les *Profits champêtres* de Pierre de Crescent, pourrait presque aller de pair, pour la beauté des miniatures, avec l'*Histoire des empereurs*. Ce manuscrit a été probablement fait pour le grand Bâtard, car il porte dans les encadrements ses armes peintes et sa devise : « Nul ne s'y frote. » Avant d'être dans la bibliothèque du marquis de Paulmy, ce volume avait appartenu au maréchal d'Estrées, qui le fit relier à ses armes. Le Boccace, *Des cas des nobles malheureux* (n° 5192), est encore assez remarquable, bien que les cent soixante-dix-huit miniatures qu'il renferme ne soient pas comparables à celles des manuscrits de Bourgogne proprement dits. Il contient, comme le précédent, les armes et la devise du Bâtard. Il n'est pas douteux que le manuscrit n° 5126 ait été exécuté, sinon pour le grand Bâtard, au moins pour sa femme, Marie de La Viéville.

Au fol. 2 du volume, on voit, en effet, les armes peintes du Bâtard, parties de celles de La Viéville. Ce manuscrit, de petit format, contient *La maniere de la fondation et augmentation de l'église Nostre-Dame en Boullongne*. Il est orné, à la fin, de la devise habituelle du Bâtard : « Nul ne s'i frote. Ob' de Bourg[ne]. » Enfin, deux autres volumes : un *Rational des divins offices* de Guillaume Durand, traduit par Jean Goulain (nº 2001), et un *Livre du Trésor* de Brunetto Latini, suivi de quelques autres ouvrages (nº 2680), ont encore figuré dans la bibliothèque du bâtard de Bourgogne et portent dans leurs marges ses armes et sa devise. On remarque sur ces manuscrits, en exceptant le nº 5126, la fameuse machine infernale d'Antoine de Bourgogne, sur laquelle on pourra voir *Le cabinet des manuscrits*, par M. Léopold Delisle, t. I[er], p. 71, note 6, et le recueil de Gaignières, coté Pc 18, fol. 30 au Cabinet, des estampes de la Bibliothèque nationale.

Charles le Téméraire, fils unique et successeur de Philippe le Bon, n'est représenté à l'Arsenal que par un seul manuscrit, qui, du reste, n'est point mentionné dans les différents inventaires de la Bibliothèque de Bourgogne, dont il ne fit peut-être jamais partie. Ce manuscrit, nº 5104, contient l'*Instruction d'un jeune prince* de Georges Chastelain, et est orné de trois miniatures seulement, mais fort belles. Il fut sans doute écrit après le troisième mariage du duc Charles, car on voit dans l'initiale du fol. 66 les lettres C. M., c'est-à-dire, Charles, Marguerite. Le Téméraire avait épousé Marguerite d'York le 16 février 1467. J'ignore quelle fut la destinée de ce manuscrit. On sait seulement qu'en 1707 il se trouvait dans la bibliothèque de l'abbaye de Liessies, suivant cette note qui se lit à la fin du volume : « Lambert, abbé. Ex libris monasterii Letiensis. 1707. Bouillon. »

Si nous ajoutons aux quarante et un volumes, mentionnés dans les divers inventaires de la Bibliothèque de Bourgogne, le nº 5104 fait pour Charles le Téméraire et les cinq manuscrits

qui ont été entre les mains du bâtard Antoine, nous voyons que l'Arsenal possède aujourd'hui quarante-sept volumes exécutés pour des membres de la famille ducale de Bourgogne ou leur ayant appartenu.

## MANUSCRITS DES FAMILLES DE CROY, DE LANNOY, DE LALAING, BORSSELE, HALLEWIN, ETC.

A la suite des manuscrits de Bourgogne doivent logiquement trouver leur place les volumes qui sont venus à l'Arsenal des bibliothèques de quelques grandes familles attachées à la maison de Bourgogne, comme celles des Croy, des Lannoy, des Lalaing, des Borssele, des Hallewin, etc. Quelques-uns d'entre eux, du reste, ont figuré dans la Bibliothèque de Bourgogne.

De Charles de Croy, comte de Chimay, qui fut possesseur de très beaux manuscrits[1], proviennent les n^os^ 3479, 3480, 5069, 5070, 5086, 5208. Charles de Croy, fils de Philippe de Croy, aussi comte de Chimay, fut créé prince de Chimay en 1486 et mourut en 1521. Il faut noter qu'il a inscrit son ex-libris sur tous ces volumes et qu'il s'y qualifie comte de Chimay, ce qui fait supposer que ces notes ont dû être écrites entre le 18 septembre 1482, date de la mort de son père, et 1486, date à laquelle il fut fait prince de Chimay par l'empereur Maximilien. Quatre de ces manuscrits, les n^os^ 3479, 3480, 5070 et 5208, ont fait partie de la Bibliothèque de Bourgogne. Le n° 5069 a appartenu au XVII^e^ siècle à Valentin Conrart, puis dans le siècle suivant à Milsonneau, qui le vendit au marquis de Paulmy. Enfin, on trouve le dernier de ces volumes (n° 5086) mentionné dans le Catalogue de la bibliothèque des Augustins déchaussés de la Croix-Rousse de Lyon.

Philippe de Croy, duc d'Arschot, né le 10 juillet 1526, mort en 1595, a possédé quatre manuscrits qui se trouvent aujourd'hui à l'Arsenal, les n^os^ 4798, 5118, 5205 et 5206. Il a signé

[1] Voy. Ed. Van Even, *Notice sur la bibliothèque de Charles de Croy* (Bruxelles, 1852, in-8°).

sur tous ces volumes, avec diverses dates : 1559, 1581. Sur deux il a mis sa devise : « J'y parviendray. Croy. » Il n'en est aucun qui ait passé par la Bibliothèque de Bourgogne.

Son fils, Charles de Croy, duc d'Arschot (1er juillet 1560-13 janvier 1612), eut après son père les manuscrits nos 5205, 5206, sur lesquels il a signé et inscrit ses devises : « Je maintiendray. — J'aspireray », avec les dates de 1584 et 1607. Il posséda aussi un cahier, compris aujourd'hui dans le recueil no 6599, fol. 22, en tête duquel on lit : « Ceste orayson at esté leuhe du tout entièrement et depuis le commencement jusques à la fin par moy, le 2 de mars 1600. Charles, duc de Croy et d'Arschot. » Ce seigneur avait sans doute l'habitude de noter ainsi ses lectures, car on retrouve une inscription à peu près identique en tête du manuscrit no 5205. Le duc d'Arschot était, du reste, un véritable bibliophile; il dressa lui-même, pense-t-on, le catalogue de sa bibliothèque [1], qui était belle et nombreuse; par un codicille daté de Héverlé, 2 janvier 1611, il ordonna de le publier, ainsi que la description de son cabinet archéologique. Ce catalogue fut, en effet, imprimé, mais il est fort rare. Son titre est : *Catalogus universalis seu designatio omnium librorum, qui, sub auctione publica bonorum mobilium quondam illustrissimi D. ducis Croy et Archotani, Bruxellæ*, 19 *augusti hujus anni* 1614, *divendi incipientur. Bruxellæ, ex officina Rutgeri Velpii et Huberti Antonii, typog. jur.* 1614. In-4o de 127 pages, sans le titre et l'index. Tous ces livres furent alors dispersés, et l'on en rencontre aujourd'hui dans un grand nombre de bibliothèques.

C'est sans doute à Charles-Alexandre de Croy qu'il faut rapporter les deux manuscrits conservés à l'Arsenal sous les nos 2676 et 4608. Charles-Alexandre, duc de Croy, marquis d'Havré, né en 1581, était fils de Charles-Philippe; il fut tué dans son palais, d'un coup de mousquet tiré par une fenêtre, le 9 novembre 1624. Le premier de ces volumes, qui a appartenu à la maison de

[1] Voy. *Bulletin du bibliophile belge*, t. IX, 1852.

Saint-Lazare de Paris, contient les armes peintes de Croy, avec la devise : « Je soustiendray — Croy — et j'ayme qui m'ayme », et la date de 1618. Le second, qui a fait partie de la bibliothèque des Minimes de Paris, renferme cette même devise et cette même date de 1618, mais sans les armes. On lit, en outre, sur le feuillet de garde, ces quatre vers :

« Quy n'ayme estant aimé n'est pas digne d'amour;
Et aymer sans subject, c'est ung erreur extresme;
Et quy feint en aymant, a beau jeu beau retour.
Ou tout ung ou tout aultre : ainsy, J'AYME QUI M'AYME. »

Je ne sais à quel membre de la famille de Croy il convient d'attribuer la possession de douze manuscrits de l'Arsenal (n[os] 3483-3494), qui ont figuré dans la Bibliothèque de Bourgogne. Sur trois de ces volumes (n[os] 3484, 3486 et 3490), on remarque diverses notes assez obscures, qui semblent du XVI[e] siècle : « Plus en sera. Croy. — Par une seulle Vauldrey. — Serase a jamés. M. de Croy. — Plus que jamés Libéré. — Non sans regré. Y de Strabourg. »

L'histoire des n[os] 5205-5206 mérite d'être rapportée ici. Ce beau manuscrit contient l'ouvrage de Jean Mansel, de Hesdin, intitulé : *Vita Christi,* en français. Primitivement reliés en un seul, ces deux volumes furent écrits par Thierion Anseau, pour BAUDOUIN II DE LANNOY, seigneur de Molembais, de Solre et de Tourcoing, chevalier de la Toison d'or et chambellan de l'empereur Maximilien. Ce personnage, mort le 7 mai 1501, laissa notre manuscrit à son fils PHILIPPE DE LANNOY, qui avait épousé en secondes noces FRANÇOISE DE BARBANÇON. A son décès, survenu le 12 septembre 1543, sa veuve entra en possession du manuscrit. Lorsque Françoise de Barbançon mourut, le 25 mai 1555, le volume de Jean Mansel échut à son cinquième enfant, une fille, nommée JOSSINE, qui était femme de Jean de Hallewin. Celle-ci ne garda le manuscrit que quatre ans, et, au commencement de 1559, elle en fit don à sa fille, JEANNE DE HALLEWIN, à l'occasion de son mariage avec Philippe de Croy, duc d'Arschot, mariage qui fut célébré

au château de Commines, le 24 janvier 1559. Jeanne de Hallewin mourut le 6 décembre 1581, laissant à son fils Charles de Croy, plus tard duc d'Arschot, le précieux volume. Charles de Croy, dont il est question plus haut, conserva, tant qu'il vécut, ce dépôt qui provenait de sa grand'mère et marraine Jossine de Lannoy. A sa mort, l'ouvrage de Jean Mansel subit le sort des autres volumes de sa bibliothèque et fut livré aux enchères le 19 août 1614. Enfin, après avoir sans doute passé par bien des mains, ces deux volumes furent achetés, en 1772, par Charles-Adrien Picard, à la vente duquel ils furent, en 1780, adjugés au marquis de Paulmy pour la somme de 799 livres 19 sols.

De la famille de Lalaing proviennent trois volumes : les n^os^ 1185, 4095 et 5086. Sur les deux derniers se voit la signature « Lalaing », écrite de la même main. Quant au manuscrit 1185, un des plus beaux que possède l'Arsenal, c'est un livre d'Heures remarquable non pas tant pour ses miniatures que pour les encadrements de fleurs, d'oiseaux, d'insectes, etc., qui en ornent les marges. Il fut exécuté pour Isabelle de Lalaing, veuve, en 1490, de Pierre de Hennin, comte de Bossut. On voit, au fol. 54, les armes de cette dame, ainsi que sa devise : « Vous seul », et les initiales du nom de son mari et du sien P. Y. Elle-même y est représentée, en habits de deuil, agenouillée sur un prie-Dieu.

Un manuscrit a appartenu à la grande famille des Borssele, c'est le n° 5196, qui a fait partie de la Bibliothèque de Bourgogne, comme on a pu le voir plus haut[1].

Enfin, le volume n° 4798 fut fait pour Jean de Wavrin, s^r^ du Forestel. On lit, à la fin de ce manuscrit, les mots : « Au s^r^ du Forestel » écrits de la main du copiste. A côté, le bâtard de Wavrin a signé : « J. b. de Wavrin. »

[1] Page 125.

## IV

### Manuscrits de la marquise de Pompadour.

La marquise de Pompadour possédait à sa mort une belle collection de livres, dont le catalogue fut publié en 1765.

Le marquis de Paulmy en recueillit soixante et un volumes manuscrits. Il semble avoir acheté directement à la vente le *Roman de Mélusine*, n° 3475 (n° 626 du catalogue de M^me^ de Pompadour); ce volume fut payé 9 livres 1 sol. — Il en fut sans doute de même des *Mémoires de Dangeau*, en 58 volumes, n^os^ 3742-3799 de l'Arsenal (n° 2907 du catalogue de M^me^ de Pompadour). Ceux-ci, qui furent payés 800 livres, portent tous l'estampille de la bibliothèque du ministère de l'intérieur.

Quant au manuscrit n° 3473, contenant une copie du *Roman de Cléomadès* d'Adenet le Roi (n° 625 du catalogue de la marquise de Pompadour), il avait été acquis par le duc de La Vallière et fut vendu à l'amiable par ce dernier au marquis de Paulmy : il figure dans le catalogue des manuscrits de La Vallière dressé par Barbazan[1]. Avant d'appartenir à M^me^ de Pompadour, ce livre avait fait partie de la bibliothèque de Joseph-Antoine Crozat, marquis de Tugny, président à la quatrième Chambre des enquêtes du parlement de Paris. Dans son catalogue, publié en 1751, le *Cléomadès* porte le n° 2036. Il fut adjugé alors 14 liv. 1 s.; mais à la vente de la marquise de Pompadour, il n'atteignit que le prix de 3 livres.

Un soixante-deuxième manuscrit venant de M^me^ de Pompadour se trouve à l'Arsenal, mais il y est arrivé récemment avec la bibliothèque de Victor Luzarche. C'est le n° 5793 (n° 3057 du catalogue de M^me^ de Pompadour).

[1] Voy. page 147

# CHAPITRE CINQUIÈME

## LES GRANDES BIBLIOTHÈQUES ACQUISES PAR LE MARQUIS DE PAULMY EN 1767 ET ANNÉES SUIVANTES. — LES BIBLIOTHÈQUES DE LA VALLIÈRE.

### I

Le duc de La Vallière. — Ses bibliothèques. — Ses ventes. — Vente de 1768 ; vente de 1773 ; vente de 1777. — Ventes faites après sa mort : vente de 1783 ; vente de 1786 (Catalogue de Nyon). — Vente à l'amiable de divers manuscrits par le duc de La Vallière au marquis de Paulmy. — Catalogue de manuscrits de La Vallière, par Étienne Barbazan. — Anciens possesseurs de livres ayant appartenu au duc de La Vallière.

Louis-César de La Baume Le Blanc, duc de La Vallière, né en 1708, mort en 1780, fut le plus célèbre des collectionneurs de livres de la seconde moitié du XVIIIe siècle ; mais il fut bibliophile à sa manière, et cette manière fut toute différente de celle du marquis de Paulmy. Dans cette comparaison, l'avantage revient incontestablement au fondateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. M. de Paulmy achète de tous côtés des livres pour les lire, les analyser, les annoter, les communiquer aux érudits. Le duc de La Vallière, lui, amasse des volumes qu'il ne lira point tous, mais qu'il fera classer et analyser par son bibliothécaire. Beaucoup de livres ne font que passer chez lui ; comme il les avait achetés, il les revend en bloc. Sa bibliothèque est une administration fastueuse : « Nous avons, écrit l'abbé Rive, son bibliothécaire, nous avons 20,000 livres à dépenser par an [1]. » Ailleurs, le même abbé, écrivant à son ami Joseph David, libraire à Aix, le presse d'envoyer des volumes pour le duc de

[1] Lettre de l'abbé Rive, du 30 novembre 1769. (Ms. Ars., n° 6392, fol. 91.)

La Vallière ; mais il ne s'agit point d'expédier cent volumes : il faut au duc une bibliothèque entière à acheter d'un seul coup, afin qu'on en parle. Peut-être doit-on voir là l'une des causes de l'amour de La Vallière pour les livres. Cet amour ne va pas sans un peu d'ostentation. Le duc de La Vallière est un grand seigneur qui traite la bibliophilie en grand seigneur. Tout autre est le marquis de Paulmy. Il ne faudrait pourtant pas dénier à M. de La Vallière ses qualités très réelles. Il était fort lettré, auteur à ses moments. S'il entrait certainement un peu de vanité dans sa bibliomanie, il n'en faudrait point conclure qu'il n'aima pas les livres. Son titre le forçait d'être des voyages du Roi, il devait accompagner le monarque à Fontainebleau. Or, en 1769, son bibliothécaire voulut s'absenter et faire pendant l'été un voyage en Provence (il était d'Aix). « Je ne crois pas, écrit l'abbé Rive, d'aller (*sic*) en Provence avant le voyage de Fontainebleau, qui est sur la fin de septembre : c'est ce qu'il (le duc de La Vallière) me dit hier d'un air plein de bonté ; il m'avoua qu'il s'ennuioit lorsqu'il n'étoit pas avec ses livres et qu'il faloit alors que je fus (*sic*) nécessairement avec lui[1]. » On peut en croire l'abbé Rive, lorsqu'il porte sur un personnage un jugement empreint de bienveillance, comme celui-ci : ce n'était pas dans ses habitudes. Il faut donc être juste envers le duc de La Vallière ; il a rendu, lui aussi, les plus grands services aux érudits, en sauvant de la destruction des livres d'un intérêt et d'une valeur inappréciables[2]. Il consacra à ses achats de bibliothèques des sommes énormes. A la seule vente de Gaignat, si l'on en croit son bibliothécaire, il ne dépensa pas moins de 86,000 livres. La bibliothèque de Bonnemet lui fut vendue

[1] Ms. Ars., n° 6392, fol. 114.

[2] « M. le duc de La Vallière vient de mourir ; c'étoit un des seigneurs les plus corrompus de la vieille cour, ami du feu Roi et voué à toutes ses maîtresses. Il mérite cependant qu'on conserve son nom à la postérité, comme auteur distingué, comme protecteur des lettres et même comme faiseur. Il avoit vendu une fois sa bibliothèque très renommée alors pour les manuscrits. Il s'en étoit composé une autre d'un nouveau genre, fort précieuse encore ; il avoit des tableaux, et, moderne Lucullus, il possédoit des jardins délicieux, comme ce Romain. » *Mémoires* dits *de Bachaumont*, 19 novembre 1780.

18,000 livres[1]. Il acquit dans les bibliothèques de Guyon de Sardière, de Bombarde, du maréchal d'Isenghien, du docteur Askew, de Londres, et de bien d'autres amateurs, les volumes les plus précieux. Une partie de la collection de la famille d'Urfé passa dans sa bibliothèque. Il acheta des livres à l'étranger, en Italie surtout; et dans toutes les ventes qui se firent à Paris, il fut représenté et ne cessa jusqu'à sa mort d'amasser des trésors littéraires inestimables.

Nulle part je n'ai trouvé trace des rapports qui eussent pu exister et qui ont vraisemblablement existé entre ces deux grands amateurs et bibliophiles, le duc de La Vallière et le marquis de Paulmy. Il est pourtant indéniable que des livres, des manuscrits ont passé directement, sans figurer dans une vente, de la bibliothèque La Vallière dans la bibliothèque Paulmy.

On connaît de La Vallière cinq catalogues, qui ne sont point tous sous son nom; et ceux-là seuls le portent qui furent publiés après sa mort.

Le premier de ces catalogues, qui est en deux volumes, fut rédigé par Guillaume-François Debure et parut en 1767. Son titre est : *Catalogue des livres provenans de la bibliothèque de M.L.D.D.L.V.* Un avis, imprimé en tête, annonce que la vente aura lieu *vers le mois de novembre* 1767, *après la S. Martin;* elle ne se fit, en réalité, qu'au commencement de l'année suivante. En effet, le 2 janvier 1768, P.-A. Soyer, secrétaire du marquis de Paulmy, écrivait à son maître, alors à son ambassade de Venise : « La vente de M. de La Vallière commence mercredy[2], à 3 heures. J'y seray sûrement et les jours suivants; et toutes les semaines j'enverray la note de ce que j'auray eû. » Commencée en janvier, elle ne se termina qu'en mars. « La vente de M. le

[1] Cette bibliothèque allait être offerte en vente sur la mise à prix de 24,344 liv. 10 s., quand l'abbé Rive proposa, au nom du duc de La Vallière, de l'acheter en bloc pour 18,000 livres; la proposition fut acceptée. (Voy. ms. Ars., n° 6392, fol. 167.)

[2] Le 5 janvier.

duc de La Vallière, écrit encore Soyer, à la date du 12 mars 1768, a enfin finie lundy dernier[1]. »

Cette correspondance du secrétaire de Paulmy[2] fournit quelques renseignements assez intéressants. C'est ainsi qu'elle nous apprend que la *Bible de Mayence,* figurant sous le n° 14 du catalogue, fut adjugée 2,500 livres à Girardot de Préfonds, qui venait de recevoir par héritage 100,000 livres. De même pour le Recueil de pièces, en 884 volumes[3], inscrit sous le n° 4456, qui fut mis en vente à 1,500 livres et retiré faute d'acheteur, Soyer donne de curieux détails, à la date du 12 mars[4].

Le catalogue ne signale que peu d'articles de valeur; ce dut être une vente de doubles, destinée à procurer au duc de La Vallière des fonds pour de nouveaux achats. Il ne contient pas moins de 5,633 articles; les manuscrits y sont peu nombreux, beaucoup sont incomplets, et la plupart sont reliés en bois ou non reliés. Lorsque le catalogue fut imprimé, on s'aperçut sans doute qu'il ne s'y trouvait que peu d'articles capables d'attirer les acheteurs, et pour forcer l'attention on ajouta, sous la rubrique : *Livres omis*, une nouvelle série

[1] Le 7 mars.

[2] Ms. Ars., n° 6408.

[3] Ces 884 portefeuilles étaient, en grande partie, formés de pièces provenant de la bibliothèque de Secousse. A la page 457 du catalogue de cet érudit commence, sous la rubrique *Supplément au catalogue des livres de M. Secousse,* la notice de nombreux portefeuilles, remplis de pièces rares et du plus haut intérêt pour l'histoire de France. A la vente de Secousse, ces précieux recueils furent adjugés pour 2,400 livres à Moriau, qui les revendit ensuite au duc de La Vallière.

[4] « Monseigneur n'avoit rien marqué pour ce jour-là, et j'y ay été uniquement [à la vente La Vallière] pour voir ce que seroient vendus les portefeuilles de M. Secousse, achetés autrefois 100 louis par M. de La Vallière, et qu'il dit avoir beaucoup augmentés. Comme l'annonce en avoit été faite par une feuille séparée, qui se donnoit toutes les semaines avec les autres, il s'y est trouvé beaucoup de curieux. Presque tous ont regardé, l'un après l'autre, l'énorme quantité de portefeuilles que cela formoit; mais quand de Bure a dit qu'il y avoit marchand à 1,200 livres, la plupart se sont retirés. Il n'y a eu qu'un M. d'Arlincourt, fermier général, qui ait mis au-dessus, mais bien doucement; et quand il a eu dit qu'il ne passeroit certainement pas 1,300, de Bure s'est levé et a dit qu'il étoit bien fâché, que M. le duc en vouloit avoir 1,500, sinon qu'on les luy reportât. Tout le monde s'est en allé, et les portefeuilles, Monseigneur, sont restés à M. de La Vallière. » (Ms. Ars., n° 6408, fol. 43.)

composée en grande partie de manuscrits (n$^{os}$ 5566 à 5633).

Soyer, pour le compte du marquis de Paulmy, suivit assidûment la vente, comme il paraît par les lettres qu'il lui adressait chaque semaine. La façon de procéder de M. de Paulmy consistait à marquer sur le catalogue les livres qu'il désirait; ceci fait, Soyer était chargé d'en conférer avec son oncle Capperonnier et avec l'abbé Boudot, tous deux bibliothécaires du Roi. Ceux-ci estimaient les volumes et en fixaient le prix à Soyer, qui, en général, ne poussait guère l'enchère au delà de l'appréciation des deux bibliothécaires. Si le marquis de Paulmy acheta à cette vente d'assez nombreux livres imprimés, il eut la sagesse de s'abstenir devant des manuscrits, qui, pour la plupart, ne valaient pas la peine qu'on leur consacrât de grosses sommes, et qui, en effet, furent adjugés à des prix très faibles. « Les deux manuscrits que j'ay eu cette semaine, écrit Soyer à la date du 6 février, sont bien conservés, beaux et bien entiers. On n'a cessé jusqu'à cette heure d'en vendre d'imparfaits. Qu'il y en avoit, grand Dieu! Depuis cinq semaines, la vente prélude par des manuscrits sur velin de toute espèce, que le garçon crieur prend au poids. Je les parcours et je n'ay pas encore trouvé à employer 30 sols. Il faut que M. le duc de La Vallière ait acheté ses livres à la balle. »

Je ne vois guère que trois manuscrits qu'on peut affirmer avoir été achetés à cette vente : le n° 2580 (5619 de La Vallière), payé 27 livres 1 sol; le n° 5214 (170 de La Vallière), payé 18 livres avec un volume imprimé, et enfin le manuscrit n° 2981 (5610 de La Vallière), qui, estimé 100 livres par Capperonnier, fut acheté 6 livres seulement par Soyer. Peut-être le manuscrit 458 de l'Arsenal est-il le 614 de La Vallière; mais la description est trop sommaire pour permettre d'être plus affirmatif. Il est possible aussi que M. de Paulmy se soit rendu acquéreur de quelque livre d'Heures, de quelque exemplaire du *Roman de la Rose*, qui furent vendus à vil prix. Un autre manuscrit, le n° 5613 de La Vallière, a bien passé dans la bibliothèque Paulmy, mais non pas en 1768. Ce volume, en effet, fut de

nouveau livré aux enchères en 1777 et vint alors prendre place dans la collection du marquis de Paulmy [1].

La seconde vente de La Vallière, qui eut lieu en 1773, et dont le catalogue, publié par Debure, parut en 1772 [2], fut préparée par l'abbé Joseph Rive, alors bibliothécaire du duc. « On va faire, écrivait-il le 16 janvier 1773, la vente de plus de 3,000 articles de nos doubles : il y aura quelques morceaux beaux et rares, tout le reste ne sera pas de même. » Le catalogue comprend non pas 3,000 articles, mais seulement 2,812. Peu de manuscrits furent exposés aux enchères.

On trouve dans cette collection des épaves de bibliothèques connues, comme celles de Guyon de Sardière, de M. de Bombarde et de Bonnemet. J'ai reconnu la présence à l'Arsenal de trois manuscrits seulement ayant figuré dans cette vente; mais aucun d'eux n'y fut acheté directement. Ce sont les volumes nos 776, 1109 et 3357, correspondant aux nos 213, 2778 et 2105 du catalogue de La Vallière. Le manuscrit 776 fut acheté par Charles-Adrien Picard et passa à sa mort dans la bibliothèque Paulmy; le no 1109, venu des Augustins déchaussés de Lyon, fut acquis par le libraire Santus, qui, la même année, le céda, pour 12 livres, au baron d'Heiss; ce volume n'arriva donc dans la bibliothèque Paulmy qu'en 1781.

La troisième vente de La Vallière commença le 10 mars 1777, rue Dauphine, à l'Hôtel d'Espagne. Le catalogue [3], imprimé en 1776, parut avec la date de 1777; il était rédigé par Guillaume Debure. Les indications sont très sommaires et ne permettent pas toujours d'identifier les volumes. L'exemplaire qui figurait

[1] C'est aujourd'hui le ms. 6562 de l'Arsenal, qui contient les poèmes d'*Aliscans*, de *Loquifer*, le *Moniage Rainouart* et un fragment du *Moniage Guillaume*.

[2] *Catalogue des livres de M***, dont la vente se fera dans les premiers jours du mois de janvier* 1773 (Paris, Debure fils aîné, 1772).

[3] *Catalogue des livres provenans de la bibliothèque de M. L. D. D. L. V.* (Paris, Guillaume Debure fils aîné, 1777).

dans la bibliothèque de Paulmy porte des mentions de prix incomplètes, écrites au crayon et souvent peu lisibles, qui semblent être de la main de l'abbé Luigi Baroni. Le catalogue comprenait 1,308 articles, dans lesquels les manuscrits figurent pour le chiffre de 159. Ceux-ci, par leur exécution matérielle, n'étaient point faits pour tenter des amateurs superficiels. Aussi furent-ils adjugés à des prix peu élevés. C'étaient presque exclusivement des manuscrits d'origine italienne, écrits soit en latin, soit en italien, sans ornements, assez mal reliés, la plupart en basane avec les plats en carton bleu. M. de Paulmy, mieux avisé, fit de nombreux achats. C'est par cette voie que sont venus à l'Arsenal d'intéressants débris de la bibliothèque de Sozomène, chroniqueur du XVe siècle, chanoine de Pistoie. Soixante-dix-sept volumes, presque exactement la moitié des manuscrits mis en vente, passèrent dans la bibliothèque Paulmy.

J'ai pu me convaincre, en examinant minutieusement ces volumes, que la plus grande partie des manuscrits mentionnés dans le catalogue La Vallière de 1777 avaient été acquis par lui en Italie et tirés de la bibliothèque d'un négociant anglais, établi à Livourne, du nom de Jackson. Lorsque je rédigeais le *Catalogue des manuscrits de l'Arsenal,* je n'avais reconnu qu'un petit nombre des volumes achetés à cette vente par le marquis de Paulmy. J'ignorais alors jusqu'à l'existence de la collection de livres réunis par Jackson. Je crois donc utile de donner et la liste des manuscrits acquis du duc de La Vallière par M. de Paulmy en 1777, et celle des manuscrits de Jackson que possède aujourd'hui l'Arsenal. On trouvera ces deux listes plus loin (p. 168), à la notice consacrée à la bibliothèque de Jackson.

J'ai peu de chose à dire de la quatrième vente de La Vallière, qui eut lieu après sa mort, et dont le catalogue, en trois volumes, plus un supplément, fut publié par Guillaume Debure, aidé de Van Praet, en 1783. La rédaction de ce catalogue donna lieu à

une terrible querelle [1] entre Debure et l'irascible bibliothécaire de La Vallière, l'abbé Rive, qui fut congédié le soir même de la mort du duc. On vendit là tous les manuscrits et la plupart des livres précieux, laissant au libraire Nyon le soin d'inventorier le reste de la bibliothèque encore fort remarquable et surtout fort nombreuse. La vente de 1784 produisit 464,677 liv. 8 s. [2]. Le marquis de Paulmy n'y fit pas beaucoup d'achats, et une bonne partie des manuscrits passa dans la Bibliothèque du Roi [3]. J'ai cependant reconnu sur les rayons de l'Arsenal dix-neuf volumes manuscrits [4] acquis à cette époque.

Pourquoi le marquis de Paulmy s'abstint-il d'acheter à cette vente? C'est ce qu'il ne serait sans doute pas facile de savoir de façon certaine. Cependant quelques raisons peuvent se présenter à l'esprit. D'abord, un certain nombre de ses pensions lui avaient été supprimées, et, privé de cette source de revenus, M. de Paulmy n'était pas riche. En second lieu, il venait d'acquérir, deux ans auparavant, en 1781, la bibliothèque du baron d'Heiss, pour la somme de 100,000 livres. Il s'était bien débarrassé de ce qui n'était pas à sa convenance, mais il n'en recueillit guère que 25,000 livres environ : il avait donc eu à débourser 75,000 livres, qu'il ne paya pas aussitôt, il est vrai, mais qui lui furent une charge pendant plusieurs années. En troisième lieu, il ne faut pas oublier qu'à cette vente La Vallière de 1784, les enchères furent poussées à des prix exorbitants.

J'aurais moins à dire encore de la cinquième et dernière vente du duc de La Vallière, dont le catalogue fut publié par le libraire

[1] Voy. sur cette querelle : la préface du *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le duc de La Vallière* (1783), et *L'Odyssée d'un bibliognoste* dans le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire* (1892).

[2] On trouvera des notes sur cette vente dans les *Mémoires* dits *de Bachaumont*, 3, 17, 21 février, 1er, 4, 23 mars, 7 avril 1784.

[3] La Bibliothèque du Roi acheta 255 manuscrits, qu'elle paya 41,197 liv. 4 s.

[4] Ce sont les nos 1206, 2743, 3164, 3166, 3167, 3239, 3263, 3266, 3267, 3365, 3495, 3496, 3497, 3627, 3628, 3629, 3630, 3846, 8580.

Nyon[1] en 1784, si je devais me borner strictement à ne parler que des manuscrits. En effet, cinq seulement de ces derniers en sont venus à l'Arsenal : encore ces volumes sont-ils presque tous à moitié imprimés[2]. L'absence de manuscrits dans le catalogue de Nyon n'a pas besoin d'être expliquée : tous ceux qui furent trouvés à la mort du duc avaient eu leur place dans le catalogue de Debure. Mais si l'Arsenal n'a point eu de manuscrits de la cinquième vente La Vallière, cette Bibliothèque ne peut pourtant se désintéresser de la collection décrite par Nyon, si riche encore, bien que Debure eût enlevé du fonds La Vallière tout ce qui lui avait semblé précieux. On n'ignore pas, en effet, que tous les livres catalogués par Nyon passèrent à l'Arsenal, où ils se trouvent encore, sauf les quelques volumes qui, au commencement du XIX^e^ siècle, furent vendus comme doubles. Cette immense collection, dont le catalogue ne comprend pas moins de six volumes, allait être livrée aux enchères, quand le marquis de Paulmy l'acheta en bloc, à des conditions qu'il importe de faire connaître ; et pour cela je ne saurais mieux faire que de donner le texte même de l'acte qui amena tous ces livres à l'Arsenal.

*Acte d'achat par M. de Paulmy de la seconde partie de la bibliothèque La Vallière.* 4 mars 1786[3].

« Par devant les conseillers du Roy notaires au Châtelet de Paris soussignés,

« Fut présente très haute et très illustre dame madame Adrienne-Émilie-Félicité de La Baume Le Blanc de La Vallière, duchesse de Châtillon, veuve de très haut et très illustre seigneur monseigneur Louis Gaucher, duc de Châtillon, pair de France, grand fauconnier de France en survivance, mestre de camp du régiment du Roy Cavalerie, lieutenant général pour

[1] *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le duc de La Vallière, seconde partie, disposée par Jean-Luc Nyon l'aîné* (Paris, Nyon l'aîné, 1784). 6 vol. in-8°.

[2] Ce sont les n^os^ 2956, 3160, 3982, 6272, 7465.

[3] *Titres de propriété en faveur de S. A. R. Charles-Philippe de la Bibliothèque de l'Arsenal.* (Archives nationales, R[1] 16, pièce 16^e^.)

S. M. des provinces de haute et basse Bretagne, grand bailly de la préfecture provinciale d'Hagueneau, baron d'Argenton, etc., demeurant à Paris en son hôtel, rue du Bacq, quartier Saint-Germain des Prés, paroisse Saint-Sulpice.

« Madite dame duchesse de Châtillon seule héritière sous bénéfice d'inventaire de très haut et très illustre seigneur monseigneur Louis-César de La Baume Le Blanc de La Vallière, duc de La Vallière, pair et grand fauconnier de France, brigadier des armées du Roy, chevalier de ses ordres, bailly et capitaine des chasses de la varenne du Louvre, son père;

« Laquelle a par ces présentes vendu, cédé et promis garantir de toutes revendications et empêchemens quelconques,

« A très haut et très puissant seigneur monseigneur Antoine-René de Voyer de Paulmy d'Argenson, marquis de Paulmy, ministre d'État, etc., à ce présent et acceptant pour lui,

« Tous les livres restans actuellement de ceux qui composoient la bibliotèque de feu mondit seigneur duc de La Vallière, reliés ou non reliés, imprimés en différentes langues, formant vingt-six mille cinq cent trente-sept articles et compris dans un état qui a été remis à mondit seigneur marquis de Paulmy; lesquels livres sont actuellement dans différentes pièces dépendantes de l'hôtel qu'occupoit ledit feu seigneur duc de La Vallière, dont les clefs ont été remises à l'instant audit seigneur marquis de Paulmy qui le reconnoît;

« Pour par mondit seigneur marquis de Paulmy et ses ayans causes faire et disposer desdits livres ainsy qu'il avisera et comme de chose lui appartenante en vertu des présentes; à l'effet de quoy madite dame duchesse de Châtillon consent que mondit seigneur marquis de Paulmy les fasse transporter quant et où bon lui semblera à compter de ce jour.

« La présente vente est faite moyennant la somme de quatre-vingt mille livres, prix convenu entre les parties, laquelle somme mondit seigneur marquis de Paulmy promet et s'oblige de payer à madite dame duchesse de Châtillon en espèces sonnantes d'or et d'argent ayans cours, en son hôtel, en cette ville de Paris, ou

au porteur, dans le courant de l'année prochaine mil sept cent quatre-vingt-sept, sans aucun intérêt d'icy à ce temps, de convention expresse, et en plusieurs payemens, dont le premier cependant ne se fera qu'à compter du jour où mondit seigneur marquis de Paulmy sera en possession et jouissance de la totalité desdits livres formant, comme il est ci-dessus dit, vingt-six mille cinq cents trente-sept articles;

« Au payement de laquelle somme de quatre-vingt mille livres mondit seigneur marquis de Paulmy affecte, oblige et hipotèque généralement tous ses biens présens et à venir.

« Déclare madame la duchesse de Châtillon qu'elle n'a en sa possession aucun catalogue des livres ci-dessus vendus et qu'elle n'a aucune part à celuy fait en six volumes in octavo par le s. Nion l'aîné, libraire à Paris.

« Car ainsy et pour l'exécution des présentes, les parties élisent domicile en leurs hôtel et demeure ci-devant désignés, auxquels lieux, nonobstant, promettant, obligeant, chacun endroit soy, renonçant. Fait et passé à Paris : sçavoir, à l'égard de madame la duchesse de Châtillon en son hôtel, et de M. le marquis de Paulmy à l'Arsenal en l'hôtel du Gouvernement, l'an mil sept cent quatre-vingt-six, le quatre mars; et ont signé la minutte des présentes demeurée en la possession dud. Me Lhomme, l'un d'eux.

« *Signé :* LHOMME. »

On remarquera que lorsque M. de Paulmy acquit la seconde partie de la collection de La Vallière, il y avait déjà plus de huit mois qu'il avait cédé au comte d'Artois sa propre bibliothèque, vendue le 20 juin 1785.

A propos du catalogue de Nyon, je dois faire observer que ce libraire fit, en 1788, une deuxième édition de son travail, fausse édition du reste, car il se contenta d'enlever sur le titre les mots : *et dont la vente se fera dans les premiers jours du mois de décembre* 1784, d'y changer la date de 1784 par celle de 1788 et de mettre en tête un nouvel avertissement, contenu dans les pages v-x, ce qui donne lieu à une lacune entre les pages x et xiii.

En dehors des cinq ventes connues de La Vallière, dont nous possédons des catalogues imprimés, il est incontestable qu'il y eut des volumes cédés je ne sais de quelle façon, sans doute à l'amiable. Je crois bien que M. de La Vallière trafiqua quelquefois de ses livres, les vendant et les rachetant plus tard. Le Roux de Lincy[1] a avancé que, lorsqu'il ne pouvait se procurer un volume qu'il désirait, il l'empruntait et ne le rendait pas. Il ne faudrait pas prendre cette accusation trop au sérieux, et penser que c'était là un procédé habituel au grand bibliophile. Toutefois il est certain qu'à sa mort sa famille eut à rendre à leurs propriétaires des livres empruntés par lui. On peut citer, par exemple, un Tite-Live, en deux volumes, de Venise (1470), qui lui avait été prêté par la bibliothèque publique de Lyon et ne fut restitué que par ses héritiers. D'autres livres sont encore dans ce cas; mais faut-il en conclure que La Vallière les gardait dans le dessein arrêté de se les approprier? Et ne doit-on pas plutôt voir là l'effet d'une négligence qui m'a semblé être assez dans les habitudes de ce grand seigneur amateur de livres?

Quoi qu'on puisse penser des procédés de La Vallière, on ne peut douter qu'il vendit des livres, des manuscrits tout au moins, sans qu'ils figurassent dans une vente publique. Nous en avons la preuve dans un inventaire de ses manuscrits rédigé par Étienne Barbazan. La plupart d'entre eux ne sont point mentionnés dans les divers catalogues de La Vallière. Ils ne furent pas trouvés dans sa bibliothèque après sa mort; il faut donc qu'ils en soient sortis de son vivant. Un quart environ de ces volumes passèrent dans la bibliothèque de M. de Paulmy. Je reproduirai ici ce catalogue, en indiquant les articles qui sont aujourd'hui à l'Arsenal. Cette liste de manuscrits, ajoutée à celles qui nous sont fournies par les catalogues imprimés, permettra, je pense, aux bibliophiles désireux de se rendre un compte exact des trésors amassés par ce grand amateur, de reconstituer

[1] Le Roux de Lincy, *Recherches sur Jean Grolier*, p. 146.

la bibliothèque manuscrite à peu près complète de La Vallière. Je ne puis fixer, d'une manière même approximative, la date à laquelle Barbazan a rédigé les notices qui suivent [1]; je rappellerai seulement que celui-ci mourut le 8 octobre 1770. C'est donc le tableau d'une partie des manuscrits français de La Vallière avant cette date de 1770 qu'il faut chercher dans son inventaire.

Des volumes qui y sont énumérés, j'ai constaté la présence de soixante-deux à l'Arsenal, ainsi qu'on le verra ci-dessous par le catalogue, dans lequel j'ai noté le numéro actuel de ceux qui passèrent dans la bibliothèque Paulmy.

Cet inventaire, qui est entièrement de la main de Barbazan, se trouve dans un recueil de catalogues de manuscrits, conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal sous le n° 4629, p. 339-376. En marge des articles achetés par le marquis de Paulmy, celui-ci a écrit de sa main : « Dans ma bibliothèque », ou « Je l'ay ». Ces indications ne sont pas toujours exactes; il a marqué quelques articles qu'il n'avait point acquis, trompé sans doute par une similitude de titre. Ces quelques erreurs sont, au reste, fort explicables, les notices de Barbazan étant parfois très brèves. Pour d'autres volumes, au contraire, M. de Paulmy ne les a point notés, bien qu'ils fussent en sa possession.

*Manuscripts de M. le duc de La Vallière.*

ANCIENS

1. Histoire de la destruction de Troye, en vers françois, par Beneois de Sainte-More. 12e siècle. 4°. [Ars. 3342.]

2. Roman de Garin le Loheran, en vers françois. 13e siècle. Venant du maréchal d'Isenghien. 4°. [Ars. 2983.]

3. Histoire du saint Graal, en prose, par Robert de Bouron. 13e siècle. Folio.

4. Roman de Robert le Diable. — Roman de Cléomadès, en vers françois, par le Roy Adnés. Venant du maréchal d'Isenghien. 13e siècle. 4°.

[1] L'inventaire de Barbazan ne peut être antérieur à l'année 1760, puisqu'il mentionne, comme se trouvant chez La Vallière, des manuscrits venus de Guyon de Sardière, dont la bibliothèque fut vendue en janvier 1760.

5. Copie du roman de Cléomadès, en papier. 4°. [Ars. 3473.]

6. Image du monde, par Guillaume Osmont, ouvrage en vers composé en 1245. 4°. [Ars. 3522.]

7. La vie des trois Marie, en vers françois, par Vinette. 14e siècle. Folio.

8. Roman d'Hugues Capet, en vers alexandrins. — Roman de Jean d'Alençon sous Charlemagne, aussi en vers alexandrins. Sur papier, écrits dans le 15e siècle. 4°. [Ars. 3145.]

9. Poésies de Robert de Blois, sur velin. 14e siècle. 4°. [Ars. 5201.]

10. Le Pelerinage de la vie humaine ou de l'home sur la terre, par Guillaume de Guilleville, sur velin et en vers, écrit dans le 15e siècle. Folio. [Ars. 3520.]

11. Le roman de la Rose, par Guillaume de Lorris et Jehan Clopinel, dit de Mehun, sur velin, écrit dans le 14e siècle. 4°. [Ars. 2988.]

12. Autre exemplaire de ce roman, aussi in-4°, écrit sur de très beau velin dans le même temps, orné de très belles miniatures et vignettes. C'est le plus bel exemplaire de plus de soixante que je conois. [Ars. 5226.]

13. Fabliau de la Robe vermeille. 13e siècle sur velin. In-8°.

14. Traduction de Boèce de Consolation, en vers, par Jehan Clopinel, dit de Mehun. 14e siècle. 4°. [Ars. 2670.]

15. Roman de Renaud de Montauban, sur papier. 15e siècle. 4°. [Ars. 3151.]

16. Roman de Pontus, en prose. 15e siècle. [Ars. 3001.]

17. Histoire d'Apollonius. [Ars. 2991.]

18. Histoire de Jules César. [Ars. 3344.]

19. Histoire de Thèbes.

20. Roman de Monglene. [Ars. 3351.]

21. Roman de Tristan, chevalier de la Table ronde, en papier, écrit dans le 15e siècle.

22. Le roman de Renard, ou branche du roman de Renard, autre que celui composé par Jacquemart Gielée en 1290. Celui-ci composé et écrit à peu près dans le même temps, en vers. 4°. [Ars. 3334.]

23. Poésies de Jean et Baudoin de Condé, contenant diverses historiètes et fabliaux. 13e siècle. 4°. [Ars. 3524.]

24-25. Miracles de Notre-Dame de Soissons, par Gautier de Coinsi. — Vies des hermites, par le même. — Paraphrase du psaume *Eructavit*. — Le Miserere du Reclus. — Le roman de Charité, et autres poésies. 14e siècle, en deux vol. 4°. Venant du maréchal d'Isenghien. [Ars. 3517-3518.]

26. Autre exemplaire des Miracles de Notre-Dame et Vies des Ermites. Folio.

27-28. Les poésies de Guillaume de Machault, secrétaire du roy de Béhaigne, et ensuitte du roy Jean de France. 15e siècle. 2 vol. In-folio. Ils étoient avant dans la bibliothèque des PP. Carmes déchaussez de Dijon. Acquis en 1757.

29. Traduction de Quint-Curce par Luce Vasquez, portingalois. 15e siècle. in-fol.

30. Roman de la Fausse marastre, et enseignemens de sapience, avec miniatures. Prose. 15e siècle. 4°. [Ars. 2999.]

31. Autre exemplaire de ce roman, intitulé la Male marastre; prose l'un et l'autre. 15e siècle. [Ars. 2998.]

32. Roman de l'Escoufle. — Roman de Guillaume de Palerme (*sic*), en vers. Écrits sur le velin dans le 13e siècle. 4°. [Ars. 6565.]

33. Roman de Guyon, duc de Hanstone, et de Bevon, son fils. — Roman de Julien de Saint-Gilles et d'Elye son fils. — Roman d'Aiol et Mirabel sa femme. — Roman de Robert le Diables. Le tout en vers écrits dans le 13e siècle. 4°.

34. Roman de Parthenopeus, alias Parthenopex, comte d'Anjou et de Blois, en vers. 13e siècle. 4°. [Ars. 2986.]

35. Chroniques de France et vie de saint Eustache, martir. 12e siècle. In-4°. Il vient des Jacobins de la rue Saint-Honoré. Vie de saint Eustache en vers.

36. Les Histoires de Rome, depuis la destruction de Troye jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, écrit sur velin, en prose, à 2 col., orné de 167 miniatures très belles.

37. La vie de Romulus par Plutarche Cheronense, traduite du grec en langue romaine par Lappus, florentin, et finablement translatée en nostre maternel langaige. In-fol. orné de 54 miniatures. Très beau.

38-39. Le roman de Godefroy de Bouillon et de Salehadin et leurs faits, et de Pierre l'Ermite, écrit en 1261, en prose, sur velin, en deux volumes in-folio.

40. Le martyre de saint Didier. [Ars. 3644.]

41. Hymnes à la Vierge. 13e siècle. [Ars. 3634.]

42. La Passion de sainte Marguerite, en vers. [Ars. 3643.]

### MANUSCRITS MODERNES

43. Dissertations théologiques, morales et politiques sur les trois fameux imposteurs. 18e siècle.

44. Histoire déplorable de la mort de Henry IV assassiné le vendredy 14 may 1610.

45. Description de la ville de Mantes-sur-Seine, capitale du Vexin françois. In-12. 17e siècle.

46. Discours à Mlle Pamphile, en vers alexandrins, et 37 emblèmes amoureuses très bien dessinées. In-24. Velin. C'est un bijoux.

47. Recueil de différentes poésies du 17e siècle et du commencement du 18e, sur papier. Bon à voir.

48. La salade du mois de may, composée de différentes herbes, où celui qui les a amassées en a fourni quelques-unes de son jardin, par Henry Dalmas, chanoine de l'église d'Agde, abbé de Sauve. 8° sur papier. 1709.

49. Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre, ou la Vertu triomphante, histoire héroïque dédiée à S. A. R. Charlotte-Elizabeth palatine, duchesse

d'Orléans, par Maximilien Wad, en prose. — Éloge de la vertu, en vers. In-12. 1707. [Ars. 4889.]

50. Recueil de différentes poésies extraites de divers auteurs comme Marot, Racan, Desbarreaux, Saint-Gelais et autres. In-4°. 17e siècle.

51. Autre recueil de différentes pièces latines et françoises des mêmes auteurs. 4°. 17e siècle.

52. Meslange de poésies latines et françoises, maximes, anecdotes en prose de différens auteurs. In-4°. 18e siècle. Bon.

53. Recueil de 13 romans en prose, in-4°. 18e siècle. Le prince d'Éthiopie. — La mauvaise mère. — Le bon père. — Gabaly, roy de Congo. — L'alguasil ou le prince d'Algarve. — La princesse de Grenade. — Le roy Taffillet. — Galeas, duc de Milan. — Les deux frères. — Le meurtrier de son fils. — La belle Juive. — Corcut. — Le parricide innocent.

54. Roman de Brizéis, par Beauvau, sénéchal du duc d'Anjou. In-4°. 15e siècle. [Ars. 3155.]

55. Théâtre de l'Inconstance. 17e siècle.

56. Sotises du temps. Recueil de plaisanteries. 17e et 18e siècles.

57. Laodice inconstante.

58. L'outre (excès) d'amour. [Ars. 5118.]

59. Roman d'amour. [Ars. 3122.]

60. Le grand Olympe.

61. Enseignement des dames.

62. Recueil des poésies de Pierre Michault. 16e siècle.

63. La Magdelaine dans les rochers, poème. [Ars. 3165.]

64. La mort d'Anne de Bretagne, avec figures. Très singulier. [Ars. 5224.]

65. Tragédie de Daphné. 18e siècle.

66. Complainte de Gennes sur la mort de Thomassine Espinolle, en vers.

67. Dialogue, en vers, entre la Noire et la Tannée.

68. L'esprit familier de Trianon, ou l'apparition de la duchesse de Fontange, contenant les secrets de ses amours, les particularités de son empoisonement et de sa mort et de plusieurs autres aventures. Ms. in-4°, 17e siècle, en prose, très curieux. [Ars. 4166.]

69. Histoires des joyaux, tirées de diverses relations des plus fameux voyageurs de notre siècle, des lieux où ils se tirent, etc. Pièce curieuse et accompagnée de belles recherches pour la connoissance de l'univers et pour le commerce, précédé d'un avertissement que cet ouvrage a été imprimé à Genève, en 1665, en 180 pages, chez Widerhold. Ms. petit in-4°. [Ars. 2806.]

70. La béatitude des chrétiens, ou le fléo (fléau) de la foy, par Geoffroy Vallée, natif d'Orléans, fils de Geoffroy Vallée et de Girarde Le Berruyer. Ms. in-4°. Cette copie a été faite sur l'original qui étoit dans le cabinet de M. de Boze, qui fut doné, en 1714, par M. de La Monnoye à M. le cardinal d'Estrées, lequel M. de La Monnoye avoit trouvé ce livre à Dijon, etc. [Ars. 2126.]

71. Extrait d'un livre intitulé : la Doctrine des mœurs, tirée de la philosophie des stoïques, représentée en cent tableaux pour l'instruction de la jeu-

nesse, par M. de Gomberville, en vers. 1646. — Sentences morales extraites des pièces de théâtre de Pierre Corneille, par ordre alphabétique. Ms. 12.

72. Traduction des 50 chapitres de la Genèse, en vers françois, avec le texte latin en marge, par un anonime. Ms. petit in-4°. 17e siècle. [Ars. 3633.]

73. Tableaux ou portraits des maîtres des requêtes et du parlement de Paris dans le temps des guerres civiles dans le 17e siècle. Ms. petit in-4, très curieux. C'est un peintre qui n'est point flateur.

74. La Bastille conquise, poème héroï-satyro-comique, divisé en dix chants, où se voit l'histoire entière de tout ce qui a précédé, accompagné et suivi le blocus de Paris entrepris par le cardinal Mazarin contre le Parlement en 1649, en vers de quatre pieds, très curieux. [Ars. 2957.]

75. L'histoire du chevalier de Rohan, composée par une femme, contenant plusieurs anecdotes et sa mort sur l'échaffaut et de ses complices, ouvrage ms. in-8° du 17e siècle, qui peut servir à l'histoire. [Ars. 4165.]

76. Recueil des poésies du sr Morin, dédiées à Monsr Talon, président à mortier, par une épître dédicatoire en tête, avec les armes du magistrat, avec un avis aussi en tête dans lequel l'auteur explique les motifs qui l'ont engagé à les faire imprimer. Il contient : 1° la traduction des dix-neuf livres de la Sagesse; 2° du chap. 13 de l'épître de saint Paul aux Romains; 3° du chap. 13 de l'épître aux Corinthiens; 4° du dernier chapitre de l'épître aux Galates; 5° un petit poème sur l'Eucharistie. Le tout en vers alexandrins et par quatrains. Ce recueil est écrit et corrigé de la main de l'auteur.

77. Ci commence la vie et la passion de N.-Seigneur, par un auteur anonime, écrit en prose sur velin au commencement du 15e siècle d'une très belle écriture. Elle est précédée d'un prologue de l'auteur, divisé en quatre chapitres, et le corps de l'ouvrage en cent et sept chapitres, tous précédez d'une miniature et qui sont très jolies. Cet ouvrage contient tout l'historique de la vie de J.-C., de sa passion, de la délivrance des âmes du purgatoire et de l'Ascension. L'historique est souvent interrompu par des réflexions et instructions de l'auteur. Ce ms. petit in-4° est très beau.

78. Le jouvencel [1], roman moral, politique et militaire, précédé d'un prologue de l'acteur. Ms. in-4° sur velin, écrit à deux colonnes à la fin du 15e siècle, orné de seize histoires, c'est-à-dire de seize miniatures ou tableaux représentant les actions de ce jouvencel. A la fin est un lion qui tient en ses griffes un écusson en champ d'or, une bende de gueule et trois tourteaux d'azur. Quoyque ce roman soit commun, ce ms. est très prétieux par les miniatures et vignettes.

79. Jehan Bocace, des cas des nobles homes et femmes, commençant en latin : Exquirenti mihi, etc. et envoye son livre à un sien compère chevallier, appellé messire Magnard de Chevalchans de Florence, seneschal de Sicile, ainsi come il apert par une épître sur ce faicte par ledit Bocace, en

[1] M. de Paulmy, en marge de cet article, a écrit : « Dans ma bibliotèque. » C'est une erreur. Le volume décrit ici par Barbazan est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, f. fr. n° 24380.

laquelle il blasme et reprent ouvertement, et à cause, tous les princes chrétiens; traduit par Laurent de Premierfait, secrétaire de Jehan, fils du roy de France, précédé d'un prologue du translateur : « A puissant, noble et excellent prince, Jehan, fils de roy de France, duc de Berry », etc. Ensuite de ce prologue du translateur est la traduction de celuy de l'auteur : « Quant je enquestoie quel proufit je peusse faire à la chose publique, etc. » Une table des chapitres. Ms. grand in-folio sur velin à deux colones, écrit au commencement du 15e siècle, orné d'un très grand nombre de miniatures et vignettes.

80-83. La Cité de Dieu de saint Augustin, traduite en françois par Raoul de Praelles, précédée d'une épître du translateur au roy de France Charles V : « A vous, très excellent prince, Charles le quint, roy de France, je, Raoul de Praelles », etc. Ms. in-folio écrit sur velin à deux colones dans le temps qu'il a été fait, c'est-à-dire vers le commencement du 14e siècle, divisé en 4 volumes. C'est un très beau manuscrit orné de miniatures, vignettes et lettres initiales dorées et enluminées.

84. Histoire ou le roman du saint Graal en prose, par Robert de Bouron, écrit à deux colones dans le 14e siècle, très beau. Prologue : « Cil qui la hautesse et la seigneurie de si haut hystoire », etc. Texte : « La nuit après la passion J.-C. huit cens et dix sept ans, » etc. Finit : « ...et commence son conte com vous orrez. » [Ars. 3348.]

85. Moralité et figure sur la passion de Nostre Seigneur Jhesus Christ par personaiges, bien dévote. Ms. in-4° écrit dans le 16e siècle. Les personages ou interlocuteurs sont : la Dévotion, la Nature humaine, le Roy souverain (Dieu), la Dame debonaire (la Vierge), l'Innocent (Jhesu Christ), Noé, un Sot plaisant qui dans les entractes parle de lui-même, Moyse, saint Jehan Baptiste, premier président, saint Siméon, second président, l'Envie, un Gentil, etc. Dans le même volume est un poème sur l'Eucharistie, en vers alexandrins, qui contient 10 strophes de dix vers, par Huguenin de Bregilles qui est nommé à la fin. Ce poème commence ainsi :

> Saint Sacrement, vray corps de Jhesu Christ,
> Qui du haut ciel icy bas dessendit...

Finit :

> Sans ta grâce nous sommes trop debiles,
> Mesmement moy Hughennin de Bregilles.

86. L'oreloige de sapience, en prose. Ms. in-folio, écrit dans le 15e siècle sur velin. Le prologue commence par ces mots : « Salomon en son livre de Sapience », etc. Le texte commence : « Hanc amavi... Jadis fu un joene home », etc. Ce ms. étoit à Sainte-Geneviève.

87. Le livre des bones mœurs, en prose, très bien écrit sur velin dans le 15e siècle, précédé d'une table des matières qui sont contenues dans ce volume, orné de cinq miniatures et vignettes d'une grande beauté : « Tous orgueilleux se veulent à Dieu comparer », etc.

88. Le pèlerinage de Jhesu Christ, par Guillaume de Guilleville, en vers

françois. Ms. in-4° sur velin écrit dans le 15e siècle. C'est précisément la vie de J.-C.

Entre pluseurs paraboles
Que Jhesu Christ en ses escoles...

[Ars. 3169.]

89. Vingt-quatre devises ou emblesmes sur les conquestes de Louis 14, avec des vers au bas, peintes en miniature par J.-F. Gimat, expliquées par 24 discours en prose, encadrées dans des bordures aussi peintes en miniature, le tout précédé d'un frontispice peint de même avec ces mots au milieu : Ludovico Magno, et de deux espèces de préfaces qui expliquent le dessein de l'auteur, l'une en vers, l'autre en prose, avec des ornemens peints de même. Cet ouvrage est terminé par un trophée d'armes, ce qui forme en tout cinquante-deux tableaux et un volume très prétieux, tant par la beauté des peintures que par la belle écriture et le beau velin. Ms. in-folio.

90. Vies des douze Césars, manuscrit petit in-4°, écrit sur velin dans le 16e siècle, d'une très belle écriture en caractères romains, orné des portraits des douze Césars peints en miniature dans des médaillons, très beau.

91-95. Cinq recueils de chansons manuscrittes, sur les seigneurs de la Cour dans les 17e et 18e siècles, satiriques et graveleuses, tant in-4° qu'in-8°. Ces recueils peuvent servir à l'histoire.

96. Recueil de différentes pièces manuscrittes qui sont œuvres de piété. Ms. écrit sur velin à deux colones à la fin du 15e siècle, orné de miniatures et vignettes, très beau et très bien conservé. Il contient :

1° Un poème d'une âme pénitente devant le crucifix, composé de 48 strophes de 12 vers. Le 1er est tel :

Dieulx Jhesu Crist, je viens à vous
A cuer trop petit amouroux...

2° S'ensuivent douze pourffis que l'âme prent quant dignement reçoit Corpus Domini. C'est un sermon sur la communion. Arbor bona bonos fructus facit. Ces paroles dist nostre sauveur Jhesu Christ...

3° Coment le prestre doit amonester ceulx qui sont en l'article de la mort.

4° Ci comence le Doctrinal aux simples gens.

5° Ci commence le Chastel perilleux compilez d'un moine de Chartreuse de l'ordre de Fontevrault. A sa chiere cousine, suer et amée en Dieu, Rose, frère Robert, vostre cousin... In-4°. [Ars. 5121.]

97. Dialogue entre le noir et le gris, contenant les remèdes d'amour, les instructions pour plaire et se faire aimer, sur les peines que l'on ressent en aimant. Ouvrage en vers divisé par strophes de huit vers et par chants, orné de huit miniatures. Ms. in-8° écrit sur velin à la fin du 15e siècle. 1re strophe :

Couschié soubs saules tout envers
Sus un lit bâti d'erbe vert...

98. Les quatre premiers livres de l'Énéide de Virgile, virai (traduits) en bourguignon par Pierre Joly, jacobin, de la maison de Dijon, en vers. Ms. in-4° écrit dans le 17e ou 18e siècle. [Ars. 2740.]

99. Les cinq et sixième livres de l'Énéide, traduits en vers en la même langue par un anonyme, dédiez par une épître en même langage, aussi en vers, à M. Garmoin-Bereigne Le Gous, président à mortier au parlement de Bourgogne. Ms. in-8° écrit en même temps. [Ars. 3261.]

100. Responses des oracles d'Apollo revelée par la sainte Sibille Cumée, l'an de grâce 1531, de la divine et merveilleuse destinée des très illustres et très nobles princes les trois enfans de France par les trois fleurs de lys mistiquement figurez. Ms. en vers très bien écrit sur velin dans le 16e siècle, orné d'un cadre au commencement très bien dessiné, dans lequel est le titre cy-dessus, sur le haut duquel au milieu est représenté une salamandre avec cette devise : Nutrisco et extinguo.

Ung jour d'esté le long d'une praerye
De forces fleurs moult diverses florryes...

A la fin est cette sentence tirée du psaume 118 : Lex tua meditatio mea est. [Ars. 2955.]

101. Navigation et discouvrement de la Indie supérieure, faicte par moy, Antoine Pigaphète, Vincentin, chevalier de Rhodes, précédée d'un prologue et épître dédicatoire à illustrissime et très excellent seigneur Philippe de Villers L'Isle-Adam, inclyte grand maître de Rhodes, son seigneur observatissime. Ms. petit in-folio, très bien écrit sur velin, en caractères romains, dans le 16e siècle.

102. Chasse royale contenant la prise du grand sangler Discord par le très chrestien et très puissant roy François, I de ce nom; ouvrage en vers composé dans le temps de ce roy. Ms. sur velin. Cet ouvrage a été composé par Hugues Salel ; son nom est à la fin.

Au temps que paix par la France et l'Espaigne...

Fin :

Quant vous plaira, aux muses et Minerves.

[Ars. 5114.]

103. Le dépit du genre humain, où l'on traite de la supériorité du beau sexe et du triomphe des femmes, dédié à Made la marquise de Guercy par le Père Puleux, feuillant, frère du conseiller de ce nom à la Cour des aydes. Ms. in-4° écrit dans le 18e siècle. Cet ouvrage est divisé en huit sections.

104. Dissertation sur la tolérance des lieux publics à Dijon jusqu'en l'année 1554, par l'abbé Gaudrillet, addressée à M. Du Tillet, gentilhome ordinaire de feu M. le duc de Berry, en prose. Ms. 18e siècle au commencement. [Ars. 3982.]

105. Anciens statuts des bordels à Avignon, faits en 1347 par Jeanne, reine de Naples, traduits du latin en langage du païs. Ms. in-4° écrit dans le 17e siècle.

106. Dialogue sur le quiétisme, entre Clarice, quiétiste, et Flavie, nouvelle convertie, par M. Esprit Fléchier, évêque de Nismes. Ms. 17e à 18e siècle. — Clarice :

Un rayon de lumière a dessillé vos yeux...

107. Recueil de satyres, épitaphes et épigrammes contre le cardinal de Richelieu. Jeu de la prime joué par les potentats de l'Europe dans ce temps-là. Sommaire du testament du cardinal Mazarin. Ms. in-8°, 17e siècle.

108. Recueil de différentes pièces manuscrittes, in-fol., des 17e et 18e siècles. 1° Les moines, comédie en musique, composée par les Jésuittes, etc. — Epithalame de Madame d'Antin. — A la même, sur le carrouzel de M. le Dauphin en 1686. — Dialogue sur le quiétisme, par M. Fléchier. — La Macette, satyre, etc., etc.

109. Remarques curieuses sur les cornes et sur le mot cocu, en prose, entremellées de vers, ouvrage plaisant, avec une nouvelle historique intitulée l'Excocu, par M. de Saint-Aulaire, de l'Académie françoise. 1721.

110. Remarques historiques sur les différentes Vénus selon le sentiment de quelques auteurs, avec des figures dessinées sur des médailles de différents cabinets. Ms. in-fol., 18e siècle.

111. Dissertation sur le dieu Priape, avec la figure de ce dieu. Ms. 18e siècle.

112. Remarques historiques sur le dieu Priape, avec plusieurs figures dessinées. 18e siècle.

113. Les eaux de Balerue, comédie en un acte, faite à Montpellier le 23 may 1702. Ms. in-fol.

114. Jonathas, tragédie représentée au collège Mazarin pour la distribution des prix, en 1733, par M. Fromentin, l'un des professeurs de rhétorique.

115. S'ensuivent aucuns dits et chansons faits à l'honneur de J.-C., ou recueil de noëls composez dans le 15e siècle en latin et traduits en françois. Pretieux. In-8° petit. [Ars. 3653.]

116. Sentences et beaux dits de Plutarque, recueillis de plusieurs vertueux et magnanimes rois et chefs d'armées. Ms. écrit dans le 16e siècle, mais copié d'après un plus ancien.

117. Les aveugles, tragi-comédie d'Épicure, en prose, d'italienne faite françoise par Roland du Jardin, avec une très belle plainte du jaloux et le recouvrement de leur vue. Tours, 1592.

118. Trois petites histoires et quelques questions.

119. Description du jeu des eschecs, en vers françois, écritte dans le 16e siècle, dédié à une reine par une épître dont la fin manque. Ms. [Ars. 3650.]

120. Poésies et chansons de Thibaut, roy de Navarre, au nombre de 394, notées dans la musique du temps, c'est-à-dire vers le milieu du 13e siècle, avec un long motet à la fin.

121-124. Procès criminels. Tome Ier contient : celui de Gilles de Rays (1440), de Charles de Melun (1468), de Louis de Luxembourg, comte de

Saint-Paul (1475). Tome 2. Procès de M. de Samblançay. Les 3 et 4 vol. contienent celui du conétable de Bourbon. Ms. in-folio.

125. La Bible de Guiart des Moulins. Très beau (Voyez Ms. de Sorbone).

126. Traduction de Quint-Curce. 14e siècle.

127. Mémoires et pièces historiques du chancelier de L'Hopital. Ms. Folio, 16e siècle.

128. Quadriloge invectif d'Alain Chartier. 16e siècle.

129. Légendes des saints, en prose. 15e siècle.

130. L'amant des quatre dames, en vers, avec miniatures, écrit dans le 16e siècle.

Pour oublier melencolie
Un doulx matin es champs issi...

[Ars. 2940.]

131. Le roman de Garin le Loherans, en prose. Ms. in-4° à deux colones sur papier. 15e siècle à la fin. — Après que Hervis, duc de Laurene, ot ganié une grande bataille... [Ars. 3346.]

132-133. Les 2, 3 et 4 décades de Tite-Live, traduites par P. Berceure. 2 vol. in-folio, miniatures. [Ars. 3693-3694.]

134. Les amours de Leriano et Laureole. Ms. petit in-fol., sur velin, 15e siècle, orné de miniatures et vignettes, précédé d'une épître à une dame. — Rememorant en quantes servitudes et obligation estoie envers toy...

135. Vies ou légendes de plusieurs saints et saintes, sur papier. Ms. 4°, fin du 15e siècle. [Ars. 3706.]

136. Histoire de la ville de Troye, traduite de Darès en latin par Guy de Colomne. Ms. fol. 15e siècle, avec miniatures au bas des pages.

137. Ci commence le livre des propriétés des choses, translatées de latin en françois, l'an 1372, par le commandement de Charles V, précédé d'un prologue du translateur. — De l'art militaire, où sont contenues les fortifications régulières. Ms. fol., 16e siècle.

138. La vraye cabale mistérieuse et divine pour l'intelligence des 150 psaumes de David. Fol., 17e siècle.

139. Roman de la Rose. Grand in-4°, fin du 14e siècle.

140. Ci commence le livre intitulé de Boèce de Consolation, etc. Voyez n° 127 de Sardière.

141. Lettres d'un voyageur à un de ses amis dans les voyages qu'il fit, en 1658 jusqu'en 1666, en Angleterre, Hollande et Italie. Ms. in-fol. [Ars. 3509.]

142. Extrait de la Chambre des comptes contenant les annoblissemens depuis 1350 jusqu'en 1660. Ms. folio. [Ars. 4903.]

143. Recueil contenant les armes et noms de tous les officiers de la ville de Paris, depuis 1280 jusqu'en 1728, avec leurs armes. Ms. folio.

144. Confucius ou la science des princes, contenant les principes de la religion, de la morale particulière, du gouvernement politique des anciens

empereurs et des magistrats de la Chine, mis en françois par M. Bernier, docteur en médecine. 4°. 18e siècle. [Ars. 2331.]

145. Généalogies de plusieurs familles illustres de Paris. Ms. 4°. 18e siècle. Curieux.

146-154. Neuf volumes in-4° d'extraits des livres de la Bibliothèque du Roy, par M. Calcavi (*sic*), qui en étoit bibliothécaire, sur différentes matières.

155. Mémoires concernant le gouvernement d'Angleterre. Ms. 4°. 18e siècle.

156-190. Trente-cinq volumes in-4°, dont le premier est un Mémoire circulaire addressé à tous les intendans du royaume pour dresser des États de chaque généralité pour M. le duc de Bourgogne. Les 34 autres sont les États dressez par les intendans.

Alençon et Perche, par M. Pinon, 1698.
Alsace, par M. de La Grange, 1701.
Amiens et Picardie, par M. Bignon, 1698.
Artois, par M. Bignon, 1698.
Auvergne, par M. d'Ormesson, 1698.
Béarn ou basse Navarre, par M. Pinon, 1698.
Bordeaux, M. de Bezons, 1698.
Bourges, M. de Séraucourt, 1698.
Bourgogne (duché de), M. Ferrand, 1698.
Bourgogne (comté de), M. de La Fond, 1699.
Bretagne, Nointel, 1698.
Caen, Foucault le père, 1699.
Champagne, Chalons, M. Larcher, 1697.
Dauphiné, M. Bouchu, 1698.
Flandres gallicane, Dugué de Bagnols, 1698.
Flandres flamingante, M. Barentin, 1698.
Haynault, M. Voysin, 1698.
Languedoc, général. de Toulouse et Montpellier, M. de Basville, 1698.
Lyon, M. d'Herbigny, 1698.
Lorraine (duché de), M. Desmarets de Vaubourg, 1698.
Des Trois Évêchez, par le même, 1697.
Montauban, M. Le Gendre, 1699.
Orléans et Blois, M. de Bouville, 1698.
Paris, M. Phelipeaux, 1700.
Poitou, M. de Maupeou d'Ablège, 1698.
Provence, M. Le Bret, 1698.
La Rochelle, Begon, 1698.
Rouen, La Bourdonaye, 1698.
Roussillon, M. d'Albaret, 1710.
Soissons, M. Sanson, 1698.
Tours, Anjou et Maine, M. de Miromesnil, 1698.

191. Le sacre et couronnement du très auguste et très vertueux et très

chrétien roy Henry deuxième, en vers françois, avec miniature en tête.

Je vous invoque, o majesté sacrée,
O roy Henry, l'œil duquel vous recrée...

[Ars. 5115.]

192. Le livre de la destruction de Troye que composa maistres Guy de Corompnes l'an de grace 1287, précédé d'un prologue : Coment il soit coustume de mettre les choses par escript... — L'épitaphe d'Hector et celle d'Achille, en vers latins. — Cy commencent les epistles que les dames de Grece envoyèrent à leurs maris devant Troye au siège, et les réponses à icelles. — Immédiatement avant ces épîtres se trouve une petite chronologie. — Le roman de Troilus et Briseida, par Beauvau, sénéchal du roy de Sicile. Ms. sur papier, 16e siècle. [Ars. 3326.]

193. Quatre intermèdes d'opéra, in-fol., 17e siècle : les Centaures, les Géans foudroyez, Athanaïs, Andromède ou la jalousie de Phinée. [Ars. 3089.]

194. La forme, les loix et les cérémonies qui s'observoient dans les tournois et assemblées dans le temps des roys d'Angleterre Uterpendragon et Artus, avec la forme des sermens des chevaliers de la Table ronde.

195. L'histoire de la passion de N.-S. J.-C., traduite par un anonime à la requête de dame Isabel de Bavière, royne de France, en 1398, avec la destruction de Jérusalem par Tite et Vespasien. Ms. 4°, sur velin, 14e siècle.

196. Roman du Vœu du paon :

Après ce qu'Alixandres et de desus conquis...

Fin :

Jamés de tel signour n'iert fait restorée.

Cy commence li Restor du paon :

Quant Porrus li Indois et tuit si compaignon...

Finit :

A Yvone Gadifer quant a luy s'accorda.

Ms. 4°, sur velin, 15e siècle. [Ars. 2776.]

197. L'illustre roman ou la Diane déguisée, par le sr de Lansire; épître dédicatoire à Anne d'Autriche, royne régente de France. 4°. [Ars. 3345.]

198. Noëls anciens et très anciens, écrits vers 1700. 4°. [Ars. 3176.]

199. Mémoires du maréchal de Fleurange, fils de Robert de La Mark, prince de Sedan, contenant ce qui s'est passé de plus mémorable sous les règnes de Louis 12 et François 1, en France, Italie, Allemagne et Pays-Bas, depuis 1499 à 1521. 4°.

200. Le David moderne, ou la traduction en vers des sept pseaumes pénitentiaux de Dom Antoine de Portugal, dédié à Louis 14 par M. de Vertron, historiographe de S. M., académicien d'Arles, des Ricovrati de Padoue. 1700. 4°. [Ars. 5119.]

201. Extrait de l'Introduction à l'histoire de France, par l'abbé de Longuerue. 18e siècle. 4°. [Ars. 3416.]

202. Recueil de poésies écrites dans le 13e siècle. Ce ms. est orné de miniatures et vignettes, contient : Roman de Cléomadès; les Enfances d'Ogier le Danois; roman de Berte ou Bertain; roman de Buenon (*sic*) de Comarchis; les Dits et sentences des philosophes, par Mars (*sic*) de Cambray; le livre de Job en vers, par un anonime; le Miserere et le roman de Charité du Reclus de Moliens; les Congiez de Jehan Bodel; roman de Charlemagne, par un anonime, dont la fin manque; les fables d'Ésope, traduites par Marie de France; Proverbes vulgaires, en vers de trois pieds; Pourquoi Dieu fist le monde et toutes les créatures qui i sont; C'est des quatre sereurs; Paraphrases sur quelques antienes de la Vierge; Dit d'avarice, etc.; Traduction des proverbes de Sénèque. [Ars. 3142.]

Si l'on ajoute les uns aux autres les contenus de ces six listes de livres, c'est donc, en résumé, cent soixante et onze manuscrits[1] qui, à diverses époques, ont passé de la bibliothèque de La Vallière dans celle de M. de Paulmy.

En donnant l'indication de ces 171 volumes, je suis loin de prétendre que l'Arsenal ne possède pas d'autres manuscrits venant de la collection La Vallière : je crois, au contraire, que le nombre en est plus considérable, mais je ne signale que ceux dont la provenance est hors de doute. Plusieurs autres ont pu être entre les mains de La Vallière : je mentionnerai parmi ceux-ci les nos 458, 645, 2984, 3173, 3214, 3521, 3716, 3848, 3974, 4776, 5057, 5058; mais, pour ces volumes comme pour d'autres, je me garderai bien de hasarder une affirmation. Du reste, la Bibliothèque de l'Arsenal n'eût-elle eu en partage

[1] Ces 171 volumes sont conservés aujourd'hui à l'Arsenal sous les nos 48, 73, 130, 200, 238, 243, 340, 343, 368, 370, 380, 382, 384, 420, 574, 677, 697, 699, 720, 724, 736, 745, 760, 776, 811, 820, 828, 829, 842, 845, 849, 850, 879, 882, 888, 889, 893, 894, 896, 897, 898, 899, 916, 947, 949, 952, 964, 980, 994, 1035, 1047, 1069, 1093, 1107, 1109, 1126, 1133, 1203, 1206, 1207, 2126, 2331, 2580, 2670, 2677, 2691, 2740, 2743, 2776, 2806, 2940, 2955, 2956, 2957, 2981, 2983, 2985, 2986, 2988, 2991, 2998, 2999, 3000, 3001, 3059, 3089, 3122, 3142, 3145, 3151, 3155, 3160, 3164, 3165, 3166, 3167, 3169, 3172, 3176, 3239, 3261, 3263, 3266, 3267, 3326, 3331, 3334, 3342, 3344, 3345, 3346, 3348, 3351, 3357, 3365, 3416, 3473, 3495, 3496, 3497, 3509, 3517, 3518, 3520, 3522, 3524, 3627, 3628, 3629, 3630, 3633, 3634, 3643, 3644, 3650, 3653, 3693, 3694, 3706, 3846, 3982, 4165, 4166, 4889, 4903, 5114, 5115, 5118, 5119, 5121, 5201, 5214, 5221, 5224, 5226, 6272, 6562, 6565, 7465, 8519, 8521, 8522, 8523, 8531, 8538, 8542, 8559, 8580, 8581, 8582, 8588.

que les 171 volumes que je viens d'indiquer, la part est assez belle pour qu'on s'en puisse contenter : car sur ce nombre beaucoup sont précieux, soit par la beauté de l'exécution, soit par l'importance du texte qu'ils contiennent.

Parmi les manuscrits de La Vallière qui sont arrivés à l'Arsenal, il en est dont l'origine peut offrir quelque intérêt. Je ne parle pas de ceux que cet amateur eut de Jackson, de Sozomène de Pistoie, de Guyon de Sardière, du prince d'Isenghien, de Gaignat, etc., puisque, en des articles séparés, je m'occupe de la collection de chacun de ces bibliophiles; mais je grouperai ici les indications de provenance d'un certain nombre de volumes.

C'est ainsi que le duc de La Vallière possédait un manuscrit d'Anne d'Autriche, le n° 3345, sorte de roman du sieur de Lansire, dédié à cette reine, un volume de Jacques d'Armagnac, le n° 5121. Le manuscrit 3693 paraît avoir appartenu à Charles de Bourbon, duc de Vendôme; il porte la signature de Marie de Luxembourg. Sur un volume dédié à Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, par Maximilien Wald, le n° 4889, se voit une estampille donnant les armes de la famille d'Orléans. Un manuscrit, le n° 3473, vient de la bibliothèque de M^me^ de Pompadour. Un autre, le n° 3165, est dédié à Armand-Charles, duc de La Meilleraye-Mazarin, aux armes duquel il est relié. Un volume provient de la famille de Croy, le n° 5118.

Je ne sais par quel hasard on trouvait dans la collection de La Vallière une épave de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, le n° 6565, qui contient les *Romans de l'Escoufle et de Guillaume de Palerne*. On y pouvait voir aussi un précieux manuscrit venant de dom Lobineau, le n° 2986; ce volume renferme le texte du roman en vers de *Partonopeus de Blois*, d'après lequel fut faite, en 1834, l'édition de Robert et Crapelet.

Le manuscrit 5201, contenant des poésies de Robert de Blois et diverses autres pièces intéressantes, a appartenu à un personnage assez connu, Guichard Dauphin. Voici, en effet, la note qu'on lit à la page 398 du volume : « Cest livre est a Guichart

Dauphin, seigneur de Jalegny et de Bomez. » — Sur le manuscrit 5121, qui fut fait pour Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, se voit cette inscription du XVIe siècle : « Ce livre m'appartient. — Claude d'Ogerolles, de Thélis, seigneur de Commières, des Forges et Cornilhon. »

Le manuscrit 243 renferme plusieurs indications de provenance. Il fut tout d'abord en la possession de Jean Budé, dont les armes sont peintes au fol. 2. Au XVIe siècle, en 1570, un personnage y appose sa signature : « Desèvre. » Au XVIIe siècle, il est entre les mains d'un possesseur qui inscrit cet ex-libris au fol. 1 : « Ce livre appartient à moy, Fabien Manseau, demt à Dreux sur Blaise. Ce dernier octobre 1658. — Manseau. » Au siècle suivant, nous le retrouvons dans la bibliothèque de Jean-Baptiste-François-Joseph de L'Aubrussel de Mont-Richard, conseiller au parlement de Metz. C'est de là sans doute que le tenait La Vallière, qui le mit en vente en 1777, époque à laquelle Chardin s'en rendit acquéreur.

Je relève encore les diverses notes suivantes :

Sur un Ovide, n° 893 : « Iste liber pertinet michi Johanni de Bria. Si quis inveniet, amore Dei se redat. »

Sur une traduction latine des *Vies* de Plutarque, d'origine italienne, n° 1109 : « A moy Claude Bellièvre. »

Sur une traduction en vers français de la *Consolation* de Boèce : « Ce livre contient XLIII caiers, lequel est a Pierre Chanscec. » — « P. Girard. »

Sur un bel exemplaire des *Vœux du Paon,* n° 2776, qui appartint à Anne Malet de Graville, et plus tard à Guyon de Sardière : « Cest livre est a Jaquet Auber. — Cest livre est a Jehan Fossé. — L'an de grace mil CCCC et XXXVI, le tonnerre abati les II crouchefix de Nostre Dame de Rouen, et en fu le peuple de la cité mout ermervelez. »

Sur le manuscrit d'*Ogier le Danois,* n° 2985, se lit cette signature : « De Gallaut » ou « De Gallant ». — Sur le manuscrit 2998, cet ex-libris : « Che livre est a Jehan de la Motte, et quiconque l'aportera bon vin ara. Amen. » — Sur le n° 3089,

cet autre : « Ce livre appartient au sieur de Besnier, le jeune, huissier ordinaire du cabinet du Roy. »

Le *Renaud de Montauban*, en prose, n° 3151, contient cette note du XVI$^{e}$ siècle : « Iste liber pertinet Jacobi d'Allaynez. Qui inveniet sibi reddat et vinum solvet in die festo sancti Johannis, teste suo sigillo hic apposito in die octava decima mensis martii anno Domini millesimo vigesimo quinto (*sic*). — J. d'Allaynez. »

Sur le manuscrit 3326, se voient les armes peintes de la famille de Créquy, *d'or au créquier de gueules*, et aussi la signature : « Gabrielle Tallon. »

Enfin, le manuscrit n° 3520, contenant le *Pèlerinage de l'âme* de Guillaume de Digulleville, porte les trois ex-libris suivants : « Ce livre est a Loys Chambellan. — Puis a Odinet Lantier, s$^{r}$ de Chenge. 1523. — Puis a monsieur le premier advocat pour le roy en sa Chambre des comptes a Dijon, maistre Esmilan Julien, sieur de La Cosme. »

Le duc de La Vallière avait encore des volumes de François de Ponnat (n° 3000), de J.-F.-P. Le Fèvre de Caumartin, évêque de Blois (n° 3416), du président Crozat de Tugny (n° 3473). Il en eut aussi au moins un, le n° 2981, de M. de Bombarde, dont je parlerai ci-après.

Enfin, j'ai rencontré à l'Arsenal, parmi les manuscrits de La Vallière, quelques volumes provenant d'établissements religieux, entre autres un Ovide, n° 1207, ayant appartenu à l'abbaye de Clairvaux, et un *Saint Graal*, n° 3348, qui avait figuré dans la bibliothèque des Augustins déchaussés de la place des Victoires.

## II

Manuscrits du prince d'Isenghien. — Manuscrits de Guyon de Sardière.

### LE PRINCE D'ISENGHIEN

Le marquis de Paulmy avait recueilli, soit par l'intermédiaire du duc de La Vallière, soit par queqlue autre voie, un certain

nombre de volumes précieux venant de la bibliothèque d'un amateur distingué, quoique assez peu connu comme bibliophile. Je veux parler de Louis de Gand Vilain XIV de Mérode de Montmorency, prince d'Isenghien, maréchal de France. Le prince d'Isenghien, né le 16 juillet 1678, mort le 16 juin 1767, avait réuni une très belle collection de livres, dans laquelle les manuscrits anciens et les éditions rares ne faisaient pas défaut, principalement les manuscrits et les incunables des romans de chevalerie et de littérature française ancienne. Lorsque le maréchal mourut, âgé de quatre-vingt-neuf ans, il y avait déjà longtemps que sa vue s'était affaiblie et ne lui permettait plus de jouir des trésors littéraires qu'il avait amassés. Aussi, à soixante-dix-huit ans, se décida-t-il à se séparer de sa bibliothèque : c'est Gabriel Martin qui fut chargé de la vente. Il en publia le catalogue sous ce titre : *Catalogue des livres de Monsieur **** dont la vente se fera en détail le mardi* 15 *juin* 1756 *et jours suivans de relevée, rue de Grenelle, au coin de la rue du Bacq*. L'exemplaire que j'ai sous les yeux porte, écrits à la main, ces mots : *vendus de son vivant à cause qu'il ne voit plus clair*. Dans ce catalogue, les manuscrits et les éditions anciennes sont rejetés à la fin. Onze volumes du maréchal d'Isenghien sont aujourd'hui à l'Arsenal [1], ou du moins j'en ai reconnu onze avec certitude; mais il est assez probable que quelques autres viennent aussi de la même source. Malheureusement les indications de Gabriel Martin sont si sommaires qu'il est impossible de constater la provenance de façon certaine.

### GUYON DE SARDIÈRE

De J.-B.-Denis Guyon de Sardière sont venus à l'Arsenal

[1] Voici la liste des manuscrits venant du maréchal d'Isenghien; le premier numéro est le numéro de l'Arsenal; celui qui suit entre parenthèses est le numéro du catalogue de Gabriel Martin : 2682 (2003), 2683 (2003), 2695 (2005), 2983 (2004), 2991 (1963), 2998 (1964), 3334 (2009), 3351 (2010), 3517 (2001), 3518

vingt-cinq volumes manuscrits [1]. Ce célèbre bibliophile, ancien capitaine au régiment du Roi, et l'un des seigneurs du canal de Briare, était petit-neveu de Mme Guyon; il mourut à Paris, rue de la Sourdière, en 1759. Le catalogue de sa bibliothèque fut publié cette même année, et la vente commença en janvier 1760. Les manuscrits que le marquis de Paulmy recueillit de cette collection ne lui vinrent que de deuxième ou de troisième main. Le plus grand nombre lui furent vendus par le duc de La Vallière, qui avait acheté en bloc la collection de Guyon de Sardière pour la somme de 26,500 livres. Mais il en est aussi qui lui arrivèrent avec la bibliothèque de Milsonneau [2]. Un volume passa directement de la bibliothèque de Gaignat [3] chez M. de Paulmy. Enfin, un autre, ayant appartenu à Gaignat et plus tard à Charles-Adrien Picard [4], fut acquis en 1780 par le fondateur de l'Arsenal.

La plupart des manuscrits de Sardière, que M. de Paulmy eut de La Vallière, furent achetés directement et à l'amiable. Beaucoup de ces volumes sont mentionnés dans le catalogue de La Vallière dressé par Barbazan [5].

L'Arsenal possède aujourd'hui trois manuscrits au moins provenant de la bibliothèque du château d'Anet. Ces volumes, qui sont cotés 3346, 3693 et 3706, ont tous appartenu à Guyon de Sardière. La terre d'Anet, ayant passé successivement à la

(2001), 5092 (2000). — Les volumes ayant appartenu à La Vallière sont les suivants : 2983, 2991, 2998, 3334, 3351, 3517, 3518.

[1] Ce sont les nos 2331, 2776, 2940, 3089, 3142, 3176, 3214, 3326, 3346, 3416, 3509, 3693-3694, 3706, 3848, 4654, 4903, 4911, 5028, 5115, 5119, 5149, 5224, 5409, 7465, qui correspondent aux nos du catalogue imprimé de Sardière 125, 524, 554, 349, 527, 689, 1293, 1518, 856, 1654, 1289, 1543, 1478, 1702, 2261, 2394, 2060, 2423, 2053, 637, 1610, 2062, 705, 1369. Presque tous les volumes que j'indique ici portent, au premier et au dernier feuillet, la signature de Guyon de Sardière. Seuls, les mss. 3693 et 3694 ne contiennent pas cette signature; mais la notice donnée par le catalogue de G. Martin est assez explicite pour que je n'hésite pas à les comprendre parmi les volumes venus de cet amateur.

[2] Les nos 3693, 3694, 4903, 5149.

[3] Le n° 3142.

[4] Le n° 5028.

[5] Voy. ci-dessus, pages 146-158.

maison de Vendôme, puis, après la mort de Marie-Anne de Bourbon, veuve du dernier duc de Vendôme, à la maison de Condé, tomba en dernier lieu entre les mains d'Anne de Bavière, veuve de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé. Cette princesse étant morte le 23 février 1723, la bibliothèque d'Anet fut livrée aux enchères. Le catalogue en fut publié en 1724, et la vente se fit au mois de novembre chez le libraire Gandouin. Guyon de Sardière y acquit bon nombre de manuscrits, qui furent dispersés à sa vente.

## III

Bibliothèque de Jackson, négociant de Livourne. — Bibliothèque de Sozomène, chanoine de Pistoie.

### BIBLIOTHÈQUE DE JACKSON

La bibliothèque dont j'ai à parler maintenant est peu connue [1]. Son possesseur était un négociant anglais établi à Livourne, du nom de Jackson, qui prit goût aux livres anciens et aux manuscrits, et en rassembla une importante collection. Le catalogue en fut publié, en 1756, à Livourne, sous ce titre : *Catalogus librorum italicorum, latinorum et manuscriptorum, magno sumptu et labore per triginta annorum spatium Liburni collectorum* (*Liburni, MDCCLVI, apud Antonium Santini et socios*). C'est un in-8° de 663 pages, dans lequel les ouvrages sont décrits par ordre alphabétique de noms d'auteurs. Les livres italiens occupent les pages 7-556; les latins, les pages 557-

[1] La seule mention de cette bibliothèque que j'aie rencontrée se trouve à la page 4 des *Lettres de M. l'abbé de S^t-L*** de Soissons* [Mercier de Saint-Léger] *à M. le baron de H**** [Heiss], *sur différentes éditions rares du XV^e siècle* (Paris, Hardouin, 1783). Parlant du livre intitulé *Il monte santo di Dio* d'Antoine Bettini, imprimé en 1477, Mercier de Saint-Léger dit : « Je n'en connois que deux exemplaires, l'un dans la bibliothèque Casanate à Rome, l'autre qui est indiqué dans le *Catalogue de Jackson,* publié à Livourne en 1756, in-8°, et qui passa, il y a quelques années, dans la bibliothèque de feu M. le duc de La Vallière à Paris. »

624; enfin, les pages 625-663 sont réservées aux manuscrits. Un avertissement en langue italienne se trouve aux pages 3-6. Ce catalogue dont les exemplaires sont rares, du moins en France [1], ne mentionne ni le nom de l'auteur ni celui du possesseur de la bibliothèque. L'Arsenal en conserve deux exemplaires [2], celui du marquis de Paulmy, et celui du duc de La Vallière, acquis par M. de Paulmy avec la seconde partie de la bibliothèque La Vallière (Catalogue de Nyon). L'exemplaire de Paulmy porte, écrits à la main au-dessous du titre, ces mots : *Da Jackson;* on lit au dos de celui de La Vallière : *Catal. libr. D. Jackson.* Le nombre des manuscrits catalogués est de 215; mais l'exemplaire de La Vallière renferme, à la fin, un appendice de 20 pages, imprimé dans le même format, avec pagination spéciale, qui donne la notice de 39 nouveaux volumes, ce qui porte le nombre total à 254.

Si Jackson publia ou fit publier, en 1756, ce catalogue de sa bibliothèque, ce fut certainement pour la vendre, bien que l'auteur de l'avertissement paraisse s'en défendre : *Col presente catalogo,* y est-il dit, *non si è avuta altra mira se non se di porre sotto lo sguardo del pubblico la celebre rarissima unione di libri delle più antiche pregiate edizioni, che con assai rilevanti spese e con faticosa non interrotta diligenza di molt' anni è finalmente riescito di convenevolmente perfezionare in questa città di Livorno.* Plus loin, le même auteur, peut-être Jackson lui-même, affirme que cette collection ne peut être comparée qu'à la bibliothèque de Smith, consul d'Angleterre à Venise, et à celle du marquis Capponi, léguée à la bibliothèque Vaticane. Environ 3,000 volumes imprimés sont mentionnés dans ce catalogue, presque tous très bien reliés, dit l'auteur de la préface, *e la massima parte di nuovo in pergamena all' Olandese con a tergo il suo cartello rosso, e titolo in lettere d'oro.* Les plus précieux, au nombre d'environ 240, étaient reliés en maroquin rouge. Quant aux manuscrits, les uns avaient conservé leur

[1] La Bibliothèque nationale ne le possède pas.
[2] *Histoire,* nos 18450 et 18450 *bis.*

reliure ancienne, d'autres avaient été couverts de veau fauve ou de basane, avec des plats en carton gris bleu : *Altri per meglio conservarli sonosi rilegati in cartoni coperti di carta inglese turchina col tergo di vitello*. A la fin de la préface apparaît l'intention évidente du rédacteur. Après avoir dit qu'aucune description ne saurait donner une idée de cette précieuse bibliothèque, il demande, pour le cas où l'on aurait dessein d'en faire l'acquisition, qu'elle soit examinée par une personne ayant *une vraie intelligence et discernement de semblable sorte de matière*. Enfin, cet avertissement se termine par l'annonce que la collection continuera à être augmentée ; elle le fut, en effet, puisqu'on dut ajouter au catalogue un appendice de 20 pages. En tête de ce supplément se trouve un avis, dans lequel on lit : *Un aumento cosi considerabile, rendendo viepiù pregievole questa insigne unione, si spera che incontrerà il gradimento di chiunque pensasse di farne l'acquisto*. Elle ne fut pourtant vendue qu'après la mort de Jackson. J'ignore la date de cette mort ; mais j'ai pu me convaincre, par deux notes inscrites dans le catalogue de la bibliothèque Paulmy, que quelques années plus tard, probablement vers 1774, les héritiers de Jackson cherchaient un acheteur pour la collection de leur parent. Ils essayèrent même de la mettre en loterie. « Cette bibliothèque, dit le marquis de Paulmy [1], avoit été rassemblée à Livourne par un négotiant anglois qui y étoit établi et qui étoit curieux. Après sa mort, ses héritiers ont tenté d'en tirer un parti assez singulier : ils proposèrent d'en faire une lotterie de trois lots, dont l'un seroit composé des manuscrits, l'autre des livres latins et le troisième des livres italiens. Je ne crois pas que cette lotterie, à laquelle j'ay mis moy-même, ait jamais été tirée ; et je ne sçais ce qu'est devenue la bibliothèque. » Ailleurs [2], l'abbé Luigi Baroni, bibliothécaire de M. de Paulmy, dit de son côté : « M. Jackson, mercante a Livorno, avea fatta questa raccolta, che si conserva ancora a Livorno aspettando un com-

[1] Ms. Ars., n° 6297, fol. 141 v°.
[2] *Ibid.*, fol. 148 v°.

pratore. » Cet acheteur se présenta bientôt; et la collection de Jackson passa en France, où nous la retrouvons presque tout entière (je parle surtout des manuscrits) dans la bibliothèque du duc de La Vallière. A la troisième vente de ce dernier, faite en 1777, la plupart des manuscrits qui furent livrés aux enchères proviennent de cette source; et l'on rencontre encore des livres de Jackson dans le catalogue de Debure publié en 1783. Beaucoup de ces volumes sont du XV^e^ siècle; presque tous ont été écrits en Italie, qu'ils soient en langue italienne ou en langue latine. Ceux qui sont aujourd'hui à l'Arsenal sont facilement reconnaissables à leur couverture uniforme, une demi-reliure en basane, avec les plats en carton gris. Quelques-uns ont gardé leur reliure ancienne, d'autres sont couverts de parchemin blanc ou de peau rouge; mais le nombre en est peu élevé. Sur beaucoup d'entre eux on voit encore au dos, en haut, ou en tête du premier feuillet, le numéro sous lequel ils sont inscrits au catalogue de Jackson. La description qui en a été faite dans ce catalogue est en général fort exacte; les particularités, comme les noms des copistes, les dates d'exécution, etc., y sont soigneusement notées. Aussi, le marquis de Paulmy, après avoir dit qu'il ne savait ce qu'était devenue la collection de Jackson, s'aperçut-il plus tard qu'il en avait acquis, peut-être sans s'en douter, d'assez notables débris. La voie d'achat qu'il avait employée était plus sûre que les billets de loterie qu'il avait pris quelques années auparavant. Dans son exemplaire du catalogue de Jackson, il marqua de sa main les livres qu'il avait achetés de La Vallière. Ses indications sont du reste incomplètes; il ne sut point identifier tous les volumes qu'il avait eus de cette source et dont le nombre se monte à soixante-huit.

Afin qu'on puisse, d'un seul coup d'œil, se rendre compte des manuscrits qui sont arrivés à l'Arsenal par cette voie, je donne, dans un tableau, les listes des volumes provenant de La Vallière (1777) et de Jackson. J'y ai ajouté une liste des manuscrits de Sozomène, chanoine de Pistoie, dont Jackson posséda un assez grand nombre.

# TABLEAU

DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL
PROVENANT DE LA VENTE DE LA VALLIÈRE (1777), DE LA BIBLIOTHÈQUE DE JACKSON
ET DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SOZOMÈNE DE PISTOIE.

La première colonne indique les numéros de l'Arsenal, la deuxième les numéros de La Vallière, la troisième les numéros de Jackson; la quatrième marque les volumes provenant de Sozomène, avec le numéro indiqué dans le catalogue publié par Zaccaria.

| ARSENAL. | LA VALLIÈRE. | JACKSON. | SOZOMÈNE. | ARSENAL. | LA VALLIÈRE. | JACKSON. | SOZOMÈNE. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 48 | 18 | 28 | 63 | 899 | 452 | 210 | 1 |
| 73 | 6 | 174 | | 916 | 807 | 188 | |
| 130 | 27 | 72 | | 947 | 916 | 94 | |
| 200 | 30 | | | 949 | 943 | 183 | |
| 238 | 61 | 218 | | 952 | 25 | 129 | |
| 243 | 79 | | | 964 | 206 | 237 | |
| 340 | 60 | 119 | | 980 | 409 | 1 | |
| 343 | 62 | 3 | | 994 | 900 | 127 | |
| 368 | 91 | 128 | | 1035 | 345 | 252 | |
| 370 | 107 | 191 | | 1047 | 475 | 216 | |
| 380 | 104 | 192 | | 1069 | 899 | 248 | |
| 382 | 105 | 194 | | 1093 | 942 | 166 | |
| 384 | 111 | 24 | | 1107 | 672 | 36 | |
| 420 | 7 | 43 | | 1110 | | 83 | |
| 574 | 41 | 223 | | 1126 | 944 | 180 | |
| 677 | 152 | 105 | 82 | 1133 | 414 | | |
| 681 | | 44 | 83 | 1203 | 192 | 12 | |
| 697 | 1228 | 50 | 70 | 1206 | | **243 | |
| 699 | 191 | 13 | 14 | 1207 | 464 | | |
| 720 | 399 | 203 | Sans n°. | 1209 | | 246 | |
| 724 | 424 | 70 | 27 | 2677 | 209 | | |
| 736 | 203 | 38 | | 2691 | 194 | | |
| 745 | 90 | 75 | | 2985 | 748 | | |
| 760 | 207 | 80 | | 3000 | 746 | | |
| 811 | 205 | 40 | Sans n°. | 3059 | 387 | | |
| 820 | 182 | 201 | | 3172 | 537 | | |
| *828 | 121 | 229 | | 3331 | 536 | | |
| 829 | 347 | 241 | Sans n°. | 5221 | 1305 | | |
| 842 | 74 | 18 | | 6562 | 502 | | |
| 845 | 73 | 19 | 62 | 8519 | 336 | 122 | |
| 849 | 101 | 78 | | 8521 | 94 | 120 | |
| 850 | 110 | 163 | | 8522 | 216 | 160 | |
| 879 | 342 | 14 | | 8523 | 187 | 99 | |
| 882 | 400 | 205 | | 8524 | | 217 | |
| 888 | 479 | 253 | | 8531 | 560 | 91 | |
| 889 | 478 | 244 | | 8538 | 688 | 31 | |
| 893 | 463 | | | 8542 | 860 | 107 | |
| 894 | 469 | 146 | | 8559 | 28 | 7 | |
| 896 | 468 | 148 | | 8581 | 557 | 235 | |
| 897 | 467 | 145 | | 8582 | 573 | 159 | |
| 898 | 466 | 144 | | 8588 | 696 | 10 | |

* Ce manuscrit, qui contenait une partie imprimée et une partie manuscrite, a été divisé; la partie manuscrite a été reliée seule, probablement chez le duc de La Vallière.

** Ce manuscrit ne fut pas vendu en 1777; mais il figure dans le catalogue de La Vallière de 1783 sous le n° 2522.

On remarquera que quatre manuscrits de Jackson ne portent point en regard le n° de La Vallière. Il n'en faudrait pas conclure qu'ils ne lui ont pas appartenu. Je crois au contraire qu'il posséda tous les volumes de Jackson qui passèrent plus tard chez Paulmy. Cette absence du n° de La Vallière signifie donc simplement que je n'ai pu reconnaître, dans les divers catalogues de ce bibliophile, les quatre manuscrits du négociant de Livourne.

Parmi les manuscrits rassemblés par Jackson, acquis par le duc de La Vallière et recueillis ensuite par le marquis de Paulmy, il en est sur lesquels on relève des notes indiquant des possesseurs anciens. Je ne parle point des livres de Sozomène, puisque la bibliothèque de ce chroniqueur fera l'objet de la notice suivante.

Plusieurs manuscrits de Jackson provenaient très certainement d'établissements religieux d'Italie. C'est ainsi que quatre manuscrits, les n^os^ 368, 380, 842, 882, portent un timbre noir contenant les lettres S. M. A. V. Je ne sais de quel couvent italien ce timbre était la marque. J'en pourrais dire autant de cette inscription qui se trouve au fol. 1 du manuscrit n° 898 : « Iste liber pertinet ad locum Palci extra Pratum. »

Le n° 343 renferme une inscription, qui, bien qu'ayant été fortement grattée, permet néanmoins de savoir dans quel monastère il se trouvait. On lit, en effet, au fol. 146 v° : « Iste liber est Sancte Marie de Angelis Flor[entie]. » C'est dans le même couvent que vécut le frère Giovanni di Sanminiato, qui traduisit de latin en italien l'ouvrage de Pétrarque : *De remediis utriusque fortunæ*. L'Arsenal possède un exemplaire de cette traduction [1], n° 8522. Il est assez probable que ce dernier volume a appartenu au couvent même dont faisait partie le traducteur; cependant on ne voit point d'ex-libris sur ses feuillets de garde, mais seulement cette formule : « Si quis eum comparaverit, resti-

[1] « Libro di messer Francescho Petrarcha de rimedii contro alla fortuna prospera [ed adversa], rechato di latino in volghare per frate Giovanni da Sanminiato, frate di Sancta Maria degli Agnoli di Firenze. »

tu[e]re velit; et si quis eum furaverit, anathema sit. Satis sit. »

J'ai relevé également sur d'autres volumes un certain nombre de noms de possesseurs, que je transcrirai ici.

Deux proviennent de la famille de Médicis, les nos 1035 et 8522; le premier porte cette inscription : « Liber P. Francisci de Medicis. 1525 »; le second, cette autre : « Frs Juliani d'Medicis. »

Sur le manuscrit n° 697, qui a fait partie de la bibliothèque de Sozomène, se voient ces notes : « Iste liber logicalis est mei Johanis Mathei Luce de Floren[tia]. — Postea fuit domini Guccii de Porcellinis de Florentia. »

Au fol. 82 v° du n° 896, on lit : « Hic liber mei est Hieronymi Bernardi, quem emi ex Demetrio Lucensi sol. XXXVI, currente anno Domini M° CCCC° LXXI°, die vero 8 novembris. »

Le manuscrit n° 1035 porte cette note, qui semble bien encore un ex-libris : « Ego, frater Jacobus Carpensis, prior monasterii Sancte Marie extra Neapolim, ordinis Montis Oliveti, subscripsi. » — La suivante, qui se lit sur le n° 1126, ne peut laisser aucun doute sur sa signification : « Quem ego Battista ab Aquila emi Patavii, die ultimo octobris [1], in festo sancti Jeronimi, pro pretio librarum 6. » — J'en dirai autant de celle-ci, qui est tracée sur le manuscrit 8542 : « Questo libro e di Domenicho di Benedetto Lapaccini. »

D'autres notes sont incomplètes, comme celle-ci sur le n° 1133 : « Liber Petri Pauli... », ou peu explicites, comme les suivantes : « Di Piero di Franc... di Lucio, n° 27 », et « Raynerii Calabigis », sur le manuscrit 897; ou cette autre : « Petri de Petrinis, n° 64 », sur le manuscrit 820.

Enfin, l'inscription suivante, mise par le copiste à la fin du manuscrit 964, nous montrera, en la rapprochant des autres notes reproduites ci-dessus, dans quel rayon s'est exercée l'activité de Jackson pour la recherche de ses manuscrits et de ses livres rares : « Jacob Utinensis, longis per hiemem noctibus,

[1] Sans doute pour « septembris ».

Aquileie descripsit sibi et amicis omnibus litterarum studio deditis, post natalem Christi diem, anno Domini M° CCCC° XLII°, tertio nonas februarias. Et bene valeas, qui legeris. »

## BIBLIOTHÈQUE DE SOZOMÈNE

### CHANOINE DE PISTOIE

A la suite de cette notice sur la bibliothèque de Jackson, il convient de dire quelques mots de la collection de livres qu'avait réunie au XV[e] siècle un chanoine de Pistoie, Sozomène, dont les chroniques sont bien connues. Beaucoup de volumes ayant appartenu à ce chroniqueur figuraient, en effet, dans la bibliothèque de Jackson, et c'est par cette voie que l'Arsenal est entré en possession de onze manuscrits au moins de Sozomène.

Sozomène, ou plutôt Zomino [1], naquit à Pistoie le 28 juin 1387; il était fils de Bonifazio di Jacopo [2]. On trouve de cet

[1] Il me semble certain que le vrai nom de Sozomène était Zomino; mais le chroniqueur, très adonné à l'étude de la langue grecque, voulut sans doute gréciser son nom et le tourna en Sozomenos. Néanmoins je reproduirai la dissertation suivante de J.-M. Fioravanti : « Che poi il nome di questo valent' uomo fosse Zomino e non Sozzomeno, me l'assicura egli stesso, poichè in un libro tutt'ora vegliante della sua libreria si chiama di proprio pugno Zomino, *Iste liber,* dice egli, *est mei Zomini de Pistorio.* Zomino vien chiamato ancora nella carta rogata ser Zaiolo Zaioli li 11 aprile 1418, nella quale appare aver egli ottenuto nella cattedrale di sua patria un canonicato vacante per la morte di Stancollo Taviani, e il notajo ser Schiatta di Paolo-Tarati (non potendo i notaj alterare i nomi de' testatori) nel di lui testamento rogato li 22 novembre 1423, esistente nell' archivio dell'Opera di S. Jacopo, lo chiama Zomino di ser Bonifazio, e la di lui famiglia e casata è notata nel pubblico archivio col cognome di Zozzomeni, qual cognome corrottamente fu detto Sozzomeni; le quali cose fanno chiaramente conoscere che il suo vero nome era Zomino, e il nome di Sozzomeno fu un nome cavato dal cognome Sozzomeni, con il quale fu corrottamente chiamata la di lui casata e famiglia, come se dicessemo il *Soccino* volendo nominare *M. Bartolomeo Soccini;* onde si rende vana e falsa l'opinione di coloro che dicono che Sozzomeno sia il vero nome di questo soggetto, e che Zomino sia nome sincopato e diminutivo e compendioso di Sozzomeno, come se dicessimo *Cecco* in vece di *Francesco,* e *Meo* in vece di *Bartolomeo.* » *Memorie storiche della città di Pistoja raccolte da Jacopo-Maria Fioravanti* (Lucques, 1758), p. 349-350.

[2] Les biographes font naître Sozomène le 29 juin 1387. Il doit s'être produit là une confusion : c'est son frère Pierre qui naquit le 29 juin, mais en 1389. Le ms. de l'Arsenal n° 720, qui renferme des écrits autographes de Sozomène et de son

écrivain plusieurs biographies qui ont mis en lumière les principaux faits de sa vie[1]; je me contenterai de rappeler qu'il assista au concile de Constance, qu'il fut chanoine de sa ville natale et vicaire général de l'évêque de Pistoie, Donato de Médicis. Il avait étudié d'abord à Florence, puis à Padoue, avec le secours de la « Opera di S. Jacopo » de Pistoie. Sozomène avait enseigné les belles-lettres à Florence, et il y avait eu pour auditeurs Léonard Dati et Mathieu Palmieri, devenus célèbres à leur tour. Rentré dans sa patrie, il s'occupa de rédiger ses chroniques, dont une partie a été publiée par Muratori dans le tome XIV de ses *Rerum italicarum scriptores*. Mais Sozomène n'était pas seulement un chroniqueur, c'était aussi un amateur de livres. Grâce aux travaux auxquels le célèbre chanoine a donné lieu, nous savons aujourd'hui quels livres composaient sa bibliothèque. Zaccaria en a donné le catalogue, qui, bien que succinct, permet de reconnaître la valeur d'un certain nombre de volumes aujourd'hui disparus. Sozomène s'était entouré de toutes les précautions nécessaires pour éviter la dispersion de ses livres. Dès le 22 novembre 1423, il avait fait un testament par lequel il léguait sa bibliothèque à la « Opera di S. Jacopo », qui lui avait dans sa jeunesse facilité l'accès des écoles de Padoue. A sa mort, survenue le 11 octobre 1458, cette société fut autorisée à prendre possession des livres de Sozomène; et le 7 novembre de la même année il fut décidé que toute la bibliothèque serait transportée au Palazzo de'Priori. L'inven-

père Bonifazio, contient, au fol. 85 v°, la petite note suivante, de la main de Bonifazio, qui, outre le nom et la date exacte de naissance du chroniqueur, nous fournit encore le vrai nom de son père : « Zomino, figliuolo di s^r Bonifatio di Jacopo di Magro da Pistoia, della Cappella di S^ta Maria fuori le porte, nacque la vigilia di San Piero di giugno, anno nativitatis Domini M° CCC° LXXXVII°, cio è adì XXVIII del d^to mense. Era io s^r Bonifatio in officio con mess. Bonifatio Ricciardi e d'Anchona. — Piero, figliuolo del d^to s^r Bonifatio, nacque in nella (*sic*) d^ta Cappella anno nativitatis Domini mille trecento octanta nove, lo dì di San Piero di giugno, cio è adì venti nove, per la gratia di Dio. »

[1] Voy. Sebastiano Ciampi, *Notizie del canonico Sozomeno* (Pise, 1810); — Muratori, *Rerum italicarum scriptores*, t. XIV; — Zaccaria, *Bibliotheca Pistoriensis* (Turin, 1752), p. 28-57; — J.-M. Fioravanti, *Memorie storiche della città di Pistoia* (Lucques, 1758), p. 348-350.

taire en fut terminé le 30 octobre 1460; et c'est alors que furent apposées sur les volumes les signatures du chancelier de Pistoie et du notaire de l'OEuvre de Saint-Jacques. Tous les livres ayant appartenu à Sozomène seront donc facilement reconnaissables à cette marque. Invariablement on trouve au bas du premier feuillet la note : « Ego, Bartholomeus, cancellarius Pistoriensis, subscripsi » ; et, au bas du dernier, cette autre : « Ego Franciscus Luce, notarius Opere, subscripsi. » Très souvent aussi, mais non pas toujours, ces volumes portent un ex-libris de la main de Sozomène, soit en grec, soit en latin : « Ἡ βίβλος του Σωζομένου ἱερέως », ou « Iste liber est Zomini de Pistorio ». Plus tard, en 1553, la bibliothèque du chroniqueur fut transportée à la Casa di Sapienza, « où, dit Fioravanti, beaucoup de ces livres se trouvent encore (1758) [1] ». A cette époque, la collection de Sozomène était en partie dispersée; bien des volumes se trouvaient déjà entre les mains de Jackson. Du reste, Zaccaria, qui pourtant écrivait avant Fioravanti, puisque son livre parut en 1752 [2], Zaccaria déplore déjà la perte de la plupart des manuscrits du chanoine de Pistoie : « Quo autem fato, écrit-il, perierint hi libri, quandonam pauci qui supersunt a Palatio Priorum ad ædes Sapientiæ translati fuerint, ne quæras : incerta omnia [3]. » Aujourd'hui la Bibliothèque Forteguerri de Pistoie, qui n'est autre que l'ancienne bibliothèque de la Casa di Sapienza, possède encore douze manuscrits provenant de Sozomène [4]. Zaccaria, aux pages 37-45 de sa *Bibliotheca Pistoriensis*, a reproduit l'inventaire des livres de Sozomène [5], copié sur l'original même, conservé dans le registre III [6],

[1] « Ove al presente molti di quelli si ritrovano. »

[2] Le chapitre relatif à Sozomène était écrit avant 1744.

[3] Zaccaria, *Bibliotheca Pistoriensis*, p. 45.

[4] Voy. *Inventario dei manoscritti della biblioteca Forteguerri di Pistoia* (Forlí, 1891), n^os 2, 4, 6, 12, 14, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 31.

[5] Une réimpression de ce catalogue a paru dans *Intelligenz-Blatt zum Serapeum*, n° du 15 mars 1853 (XIV, 33).

[6] Ce registre III, qui comprend les actes des années 1447-1468, se trouve maintenant aux Archives communales de Pistoie, où mon confrère, M. Gaston Duval, a bien voulu l'examiner à mon intention; il y est coté 7.

page 103, des Actes de l'OEuvre de Saint-Jacques de Pistoie. En voici le préambule : « In Dei nomine. Amen. Hoc est inventarium descriptionis librorum et scripturarum existentium in biblioteca et seu libraria sita in palatio residentie dominorum Priorum et vexilliferi justitie populi et communis Pistorii, qui libri fuerunt literatissimi viri domini Sozzomeni, civis et canonici majoris kathedralis Pistoriensis ecclesie, incatenatorum in dicta biblioteca et seu libraria, factum per venerabiles viros Bartholomeum olim Bartholomei de Forteguerris, Andream Nicholai Zenonis et Antonium ser Jacobi de Fabronibus, tres ex quatuor operariis Opere Sancti Jacobi de Pistorio, absente magistro Marcho magistri Antonii, eorum consortio, et consignatum per eos, in presentia mei notarii et testium infrascriptorum, sapienti viro domino Bartholomeo [1] Andree de Furlivo, cancellario communis Pistorii, qui etiam dictos infrascrittos libros confessus fuit penes se habere et tenere in custodiam et eos custodire et salvare pro communi Pistorii secundum formam deliberationis facte per consilium populi civitatis Pistorii, et prout in dicta deliberatione continetur. » Le catalogue de Zaccaria mentionne 116 volumes, dont il ne restait plus un quart à la Casa di Sapienza, quand il écrivait sa *Bibliotheca Pistoriensis*.

Outre les onze manuscrits que je signale plus haut [2], on trouvera l'indication de plusieurs autres débris de la bibliothèque de Sozomène dans le catalogue de Jackson, et aussi dans le catalogue La Vallière de 1783, notamment les n°s 2251, 2296, 2297, qui sont les n°s 63, 61 et 60 de Jackson. La Bibliothèque nationale possède au moins un manuscrit de Sozomène, fonds latin 18528 [3]. Un examen attentif permettrait pro-

[1] C'est la signature de ce Barthélemi qu'on retrouve sur tous les volumes ayant appartenu à Sozomène.

[2] A la suite de la notice sur la bibliothèque de Jackson, j'ai donné dans un tableau, p. 168, les numéros des onze volumes de Sozomène qui sont aujourd'hui à l'Arsenal.

[3] Le ms. lat. 18528 de la Bibliothèque nationale, contenant les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle, a subi le sort de la plupart des livres de Sozomène, c'est-à-dire qu'il fut acheté par Jackson, dans le catalogue duquel il figure sous le n° 22. Ce numéro est encore inscrit, du reste, en tête du volume. Il porte bien la note : *Bartholomeus*,

blablement d'en reconnaître d'autres aussi bien dans le catalogue de Jackson que dans celui de La Vallière, et peut-être même parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale.

## IV

Manuscrits des familles d'Urfé et Malet de Graville. — Manuscrits de Louis-Jean Gaignat.

### FAMILLE D'URFÉ. — ANNE MALET DE GRAVILLE

En 1777, le duc de La Vallière se rendit acquéreur de tout ce qui restait de la belle bibliothèque de la famille d'Urfé. Il ne faudrait pas prendre à la lettre ce qui est dit de cette acquisition dans le catalogue La Vallière de 1783, t. I^er^, p. 8, et croire que, « après la mort de M^me^ d'Urfé, M. le duc de La Vallière acheta en gros tous les livres manuscrits et imprimés sur velin ». Il y avait longtemps que la collection des d'Urfé, réunie jadis dans le château de La Bastie en Forez, était en partie dispersée. Aussi bon nombre de bibliothèques en possèdent-elles aujourd'hui d'intéressantes épaves. L'Arsenal, pour sa part, a recueilli cinq manuscrits [1]. Sur ce nombre, il en est deux qui ont appartenu à Claude d'Urfé, les n^os^ 2691 et 3172; un, le 2959, a été écrit pour Honoré d'Urfé, dont il contient un poème en partie inédit, la *Savoysiade*. Les deux autres volumes, n^os^ 2677, 3691, ont été certainement entre les mains d'un des membres de la famille d'Urfé, sans qu'il me soit possible de désigner d'une façon précise ce personnage.

*cancellarius Pistoriensis, subscripsi*, au bas du premier feuillet; mais l'inscription de « Franciscus Luce » au dernier feuillet a disparu. L'ex-libris de Sozomène est en grec. Acheté, comme les autres volumes de Jackson, par le duc de La Vallière, ce manuscrit porte, dans le catalogue La Vallière de 1783, le n° 4198. La Bibliothèque du Roi l'acheta à la quatrième vente de La Vallière pour la somme de 180 livres.

[1] Ce sont les n^os^ 2677, 2691, 2959, 3172, 3691. — Le n° 4802 n'a sans doute point appartenu à la famille d'Urfé, mais il renferme la copie d'un manuscrit du château de La Bastie; ce volume était en la possession de Samuel Guichenon.

Les deux manuscrits qui ont figuré dans la bibliothèque de Claude d'Urfé avaient été reçus par lui en héritage : ces volumes viennent, en effet, d'Anne Malet de Graville, fille de l'amiral de Graville, et femme de Pierre de Balzac. Ce ne sont pas là, du reste, les seuls débris de la collection d'Anne de Graville qui soient entrés à l'Arsenal. Cette dame, qui était non seulement bibliophile, mais encore auteur, composa divers ouvrages à la demande de la reine Claude de France, femme de François I[er]; mais son amour pour les livres doit aussi lui mériter une place distinguée parmi les amateurs. Anne de Graville eut une fille qui épousa Claude d'Urfé, et c'est ainsi que sa bibliothèque vint grossir la collection réunie au château de La Bastie.

L'Arsenal possède aujourd'hui quatre manuscrits ayant appartenu à la femme de Pierre de Balzac [1]. Ces volumes offrent quelques particularités qui doivent être signalées. Le n° 2691 contient cet ex-libris : « A mademoiselle Anne de Graville. Achetté à Rouen. » Le manuscrit 2776 renferme une note semblable : « A madamoiselle Anne de Graville, dame du Boys de Mallesherbes. V[c]XXI. Achetté à Rouen. » Le 3172 porte les armes peintes de Pierre de Balzac et d'Anne de Graville; il est relié aux armes de Claude d'Urfé. On voit encore ces mêmes armes sur le quarième volume, n° 3511, qui contient en outre la devise : « J'en garde un leal », formant l'anagramme du nom d'Anne de Graville, et ces deux autres : « Musas natura. — Lachrimas fortuna. »

## GAIGNAT

S'il est un bibliophile qui ait été prôné, c'est à coup sûr Louis-Jean Gaignat, le protecteur et le Mécène du libraire Debure. Gaignat était receveur général des consignations des requêtes du Palais; et le produit de cette fonction, ajouté à une grande

[1] Les n[os] 2691, 2776, 3172 et 3511.

fortune personnelle, faisait de lui l'un des collectionneurs les plus riches de Paris. Resté veuf de bonne heure, ayant perdu sa fille unique tout enfant encore, il consacra la plus grande partie de ses ressources à l'acquisition d'œuvres d'art et de livres. Ce que furent ses collections, les amateurs le savent. Son mobilier seul était estimé plus d'un million. Né en 1697, Gaignat mourut en avril 1768. Ses livres furent vendus en 1769. Guillaume-François Debure, qui en rédigea le catalogue, lui avait déjà dédié sa *Bibliographie instructive;* et c'est comme supplément à cet ouvrage qu'il publia les deux volumes du catalogue, qui peuvent passer pour en être les tomes VIII et IX.

La collection de Gaignat était regardée, au moment où il mourut, comme la plus belle bibliothèque particulière de Paris. L'impératrice de Russie voulut la posséder entière et fit faire des offres : néanmoins la vente aux enchères eut lieu et commença le 10 avril 1769. Les lettres de l'abbé Rive[1] nous font assister aux péripéties de cette vente et donnent quelques détails intéressants, sans nous apprendre toutefois rien de bien nouveau. Rive suivit la vente de Gaignat pour le compte de M. de La Vallière, dont il était depuis peu de temps le bibliothécaire. Le duc y acquit le plus de volumes qu'il put, mais non pas la totalité.

Quant au marquis de Paulmy, il eut de cette source trente-quatre manuscrits[2]; mais il n'en acheta qu'un petit nombre à la vente même. Plus tard, il recueillit des débris de cette belle collection, qui avaient trouvé un refuge dans la bibliothèque

[1] Mss. Ars., n^os 6392, 6393.

[2] Ce sont aujourd'hui les n^os de l'Arsenal 602, 603, 1172, 2682, 2683, 3086, 3142, 3482, 3643, 3689, 3839, 3840, 4095, 4798, 5028, 5057, 5058, 5059, 5064, 5091, 5092, 5106, 5109, 5118, 5121, 5128, 5186, 5194, 5195, 5197, 5202, 5213, 5228, 8529, qui correspondent aux n^os du catalogue de Gaignat 189, 2470, 870, 1991, 1750, 2274, 2801, 2676, 3003, 3006, 3155, 2637, 1256, 60, 59, 1036, 94, 152, 1266, 1755, 1753, 386, 3215, 2908, 3525, 1346, 1776, 274, 2348, 2349. Le ms. n° 3839, contenant un abrégé de Froissart, fut acheté à la vente de Gaignat par Chardin. « M. Chardin a eu à la vente de Gaignat un extrait de Froissart, ms. sur papier. » (Note de Mercier de Saint-Léger, Bibl. nat., Nouv. acq. fr. 6286, fol. 84.)

de plusieurs amateurs, notamment dans celle du duc de La Vallière et dans celle de Charles-Adrien Picard. A la dispersion des livres de ce dernier, M. de Paulmy entra en possession de cinq manuscrits de Gaignat [1]. Les volumes qu'il eut ainsi de deuxième ou de troisième main, ajoutés à ceux qu'il acheta directement, forment un petit fonds de manuscrits, presque tous ornés de miniatures et remarquables à divers titres. Si l'on additionne les prix qu'ils atteignirent à la vente de Gaignat, on arrive au total de 1,792 livres 9 sols.

Peut-être devrait-on à cette liste de 34 manuscrits ajouter encore trois nouveaux volumes, qui semblent bien avoir été, à un moment donné, entre les mains de Gaignat. C'est d'abord un beau livre d'Heures, n° 636, que le marquis de Paulmy acquit à la vente de Charles-Adrien Picard pour la somme de 41 livres. Ce bibliophile possédait le volume depuis 1757. Un numéro inscrit sur le feuillet de garde paraît être de la main de Gaignat : c'est donc celui-ci qui, en 1757, aurait cédé le livre à Picard, son confrère en bibliophilie. Le deuxième manuscrit, n° 4225, contenant des pièces relatives au divorce de Henri IV, dut être vendu par Gaignat à Milsonneau ; c'est dans la bibliothèque de ce dernier que le marquis de Paulmy trouva le volume et l'acheta. Enfin, le n° 620 de l'Arsenal pourrait être le manuscrit qui, catalogué à la vente Gaignat sous le n° 175, fut adjugé 38 livres. Mais, la provenance de ces trois volumes n'étant pas tout à fait certaine, on ne doit les mentionner que sous bénéfice d'inventaire.

[1] Les n°s 5028, 5091, 5106, 5128 et 5213.

# CHAPITRE SIXIÈME

## LES GRANDES BIBLIOTHÈQUES ACQUISES PAR LE MARQUIS DE PAULMY DE 1769 A 1780

### I

Bibliothèque de Jean Milsonneau. — Un bibliophile ignoré. — Son catalogue à la Bibliothèque nationale. — Vente à l'amiable de la plus grande partie de ses livres à M. de Paulmy.

Parmi les bibliophiles dont les richesses sont venues grossir la collection du marquis de Paulmy, il en est un, presque inconnu, qui mérite une mention toute particulière. Cet amateur se nommait Milsonneau. Grâce à l'ouvrage du baron Pichon sur le comte d'Hoym [1], le nom de Milsonneau est sorti de l'oubli; mais le baron Pichon s'est contenté de mettre en lumière l'homme d'affaires, celui qui joua un rôle important dans la vie du comte d'Hoym. Le Milsonneau bibliophile est resté dans l'ombre. C'est à peine si une courte note de Fevret de Fontette, dans la deuxième édition du P. Lelong, cite le nom de Milsonneau comme celui de l'heureux possesseur des papiers de Valentin Conrart : « Ces pièces, y est-il dit, sont aujourd'hui (en 1766) dans la bibliothèque de M. Simon Vanel de Milsonneau, âgé de 87 ans, qui possède entr'autres 18 vol. in-fol. et 24 vol. in-4 de manuscrits de feu M. Conrart, contenant diverses pièces théologiques, historiques et de littérature, où il y a beaucoup de choses sur les protestants [2]. » Plus tard, les continuateurs de Fevret de Fontette ajoutèrent encore quelques mots : « Ces

[1] *Vie de Charles-Henry, comte d'Hoym* (1880), 2 vol.
[2] *Bibliothèque historique de la France* (édit. Fontette), t. Ier (1768), p. 408.

papiers de M. Conrart sont dispersés depuis 1771, que sa bibliothèque a été vendue[1]. »

Pourquoi ce nom de Simon Vanel de Milsonneau? C'est que, homme d'affaires sous son vrai nom, Milsonneau fut bibliophile sous un pseudonyme. Par une confusion assez explicable, Fevret de Fontette réunit le pseudonyme et le nom ; mais il eut fallu dire ou Milsonneau ou Simon Vanel, et non pas les deux. Je ne sais par suite de quels scrupules Milsonneau n'osa pas être amateur de livres franchement et sous son nom. Toujours est-il qu'ayant à faire œuvre de bibliophile, il prit toutes les lettres de ce nom, et, par un simple changement d'U voyelle en U consonne ou V, se composa un nom et un prénom : de Milsonneau il fit Simon Vanel. C'est sous ce pseudonyme anagrammatique qu'il a catalogué sa bibliothèque, l'une des plus importantes collections qui aient été rassemblées au XVIII<sup>e</sup> siècle. Pendant plus de cent ans, le subterfuge ne fut pas dévoilé; et c'est ainsi que la Bibliothèque nationale a ignoré jusqu'à ces derniers temps qu'elle possédait le catalogue de cet amateur, catalogue qui ne comprend pas moins de quatorze volumes écrits entièrement de la main de Milsonneau[2].

Cependant, notre bibliophile devait être connu des érudits et des chercheurs. On en a la preuve dans la note suivante[3], rédigée probablement par l'abbé Boudot, entre 1737 et 1749 : « Il y a encore, dit l'auteur de la note, plusieurs autres bibliothèques considérables et des cabinets précieux qui appartiennent à différens particuliers qui se font un plaisir de faire part à leurs amis, aux savans et aux gens de lettres, ce qu'ils possèdent de plus curieux, de plus rare et de plus instructif; sçavoir, entre autres :

Mrs Chauvelin, ancien garde des sceaux;
D'Aguesseau, chancelier de France;

[1] *Bibliothèque historique de la France,* t. IV (1775), p. 289.
[2] *Catalogue de la bibliothèque de Simon Vanel* (Bibliothèque nationale, f. fr. 15297-15310).
[3] Ms. Ars., n° 6342, fol. 57.

M^rs Joly de Fleury, procureur général;
Gros de Boze;
Lamoignon (Président de);
*Millesonneau* (*sic*);
Rohan (Cardinal de). »

Jean Milsonneau[1] était fils d'Isaac Milsonneau, avocat en parlement, bailli et juge ordinaire de Châtillon-sur-Loing, que nous voyons, en 1678, rédiger et signer une requête des protestants de cette ville à Charron de Ménars, intendant de justice, police et finances en la généralité d'Orléans, relative au collège de Châtillon-sur-Loing[2]. Jean Milsonneau dut naître vers 1680; dix ans plus tard, c'est-à-dire en 1690, son père mourait, le laissant avec sa mère[3] dans une situation de fortune très modeste. Dès son enfance il aimait les livres, mais il n'avait point l'argent nécessaire pour en acquérir, ainsi qu'il le dit dans la préface de son catalogue. Ce n'est qu'assez tard, quand il eut acquis sinon une fortune, du moins une large aisance, qu'il put satisfaire ses goûts de bibliophile. C'était un homme d'affaires très remarquable; il était fort apprécié des frères Paris et de Samuel Bernard, qui lui confièrent souvent des missions difficiles, dont il sut s'acquitter à son honneur. Le comte d'Hoym faisait aussi de lui le plus grand cas. Lorsque ce grand seigneur bibliophile quitta Paris pour aller essayer de remettre de l'ordre dans les finances du royaume de Pologne, il voulut emmener avec lui Milsonneau, qui n'osa pas refuser, mais travailla sous main pour qu'on lui interdît de quitter la France, donnant lui-même des raisons, telles que sa qualité de protestant converti au catholicisme. Il réussit et resta à Paris, au grand désappointement du comte d'Hoym, qui le chargea de gérer ses intérêts en France et le fit plus tard son exécuteur testamentaire. Comme son père, Milsonneau était avocat

[1] Le baron Pichon (*Vie du comte d'Hoym*) le nomme *Isaac*, t. I^er, p. 111, et *Jean*, t. II, p. 346. *Jean* était le véritable nom.
[2] Ms. Ars., n° 7463, fol. 138.
[3] Anne-Marie Crommelin, septième enfant d'Adrien Crommelin.

en parlement, mais avocat peu occupé ; il fut avant tout et toujours homme d'affaires. Exact et méticuleux, il apporta dans les soins qu'il donna à sa bibliothèque le même esprit d'ordre et de ponctualité dont il faisait preuve dans ses occupations habituelles. Son catalogue est un modèle qui pourrait encore aujourd'hui être proposé aux bibliographes.

Dans une préface placée en tête du deuxième volume de ce catalogue [1], Milsonneau s'est donné le soin d'écrire une sorte d'autobiographie, dont je transcris ici le début.

« Que l'amour des livres, dit-il, soit une manie ou non, je suis obligé de reconnoître que j'ay donné dans cette passion dès ma jeunesse et que l'âge ne m'en a point corrigé. Le malheur que j'ay eu de perdre, à l'âge de dix ans, en 1690, un père éclairé et qui m'aimoit, m'a privé d'une direction dont j'aurois eu grand besoin, tant à cet égard qu'à bien d'autres ; une mère, quelque tendre qu'elle puisse être, étant rarement propre à donner des avis à un jeune homme, ou à les donner d'une manière propre à réprimer les désirs bouillans de la jeunesse, surtout lorsqu'elle semble se porter à des choses qui ont une apparence de raison. Mais ce que les conseils ne pouvoient faire, l'économie le fit pendant vingt-cinq ans. J'avois si peu d'argent pendant tout ce temps-là que je ne pouvois m'écarter en aucune manière, et j'aurois été guéri pour toujours d'une passion que je me voyois hors d'état de satisfaire, si la lecture, que j'ay toujours aimée, ne l'avoit entretenue chez moi sans que je m'en apperçusse. J'étois donc parvenu à trente-cinq ans, qu'une très petite armoire contenoit toute ma bibliothèque, composée des livres que mon père m'avoit laissés ou de ceux que mes études avoient obligé ma mère de me procurer. J'avois cherché sans succès jusqu'alors à m'occuper utilement, quoique je ne fusse pas sans quelques talens. Le malheur des temps et de ma situation particulière sembloit être un obstacle insurmontable; mais le hazard fit ce que toute la prudence et les sollicitations n'avoient pu faire : il me procura

[1] Bibl. nat., f. fr. 15298, p. III-XVI.

des occupations qui auroient été extrêmement gracieuses si elles n'avoient pas absorbé tout mon temps, jusqu'à ne me pas laisser un seul jour libre pendant plus de dix ans qu'elles durèrent.

« Ces occupations produisirent bientôt chez moy une aisance que je n'avois pas encore connue, et ce fut alors que ma passion pour les livres, que je croyois éteinte, mais qui n'étoit qu'endormie, se réveilla puissamment. J'étois pourtant alors bien éloigné de croire qu'elle me mèneroit si loin. A peine pouvois-je trouver quelques momens dans la semaine pour les donner à la lecture que j'aimois toujours. Ainsi une grande quantité de livres me paroissoit peu nécessaire. Je n'avois d'ailleurs le temps, ni de courir les ventes publiques, ni d'aller chez les libraires. Mais, comme j'espérois déjà que j'aurois un jour plus de loisir, j'en engageai quelques-uns à m'apporter des livres chez moy ; j'en eus bientôt de toutes les sortes. Si je fus duppé par quelques-uns, je fus aussi servi fidèlement par quelques autres ; et j'appris à mes dépens à connoître le prix des livres. En un mot, en les achettant presque un à un, je suis sans m'en appercevoir parvenu à en rassembler plus de douze mille volumes [1].

« Lorsque la plus forte partie de mes travaux fut finie, je me trouvay en état de prendre mon parti. Je pris celuy de battre en retraite ; je crus devoir préférer mon repos à l'ambition d'augmenter ma fortune, et, quoique je n'aye pas été tout à fait oisif depuis ce temps-là, je me ménageai un honeste loisir pendant lequel je pusse vivre pour moy-mesme et me livrer au cabinet qui avoit toujours pour moy les mesmes charmes.

« J'avois amassé dès lors une assez grande quantité de livres de toute espèce ; je me résolus de les mettre en ordre, et je formay dès lors le plan que j'ay exécuté depuis, comme on le verra par

[1] Milsonneau écrivait ceci en 1745 ; mais, comme malgré ses regrets peu sincères il ne se corrigea point de sa bibliomanie, et comme d'autre part il mourut âgé d'environ quatre-vingt-dix ans, il eut à la fin une bibliothèque composée de plus de 20,000 volumes. Le catalogue que possède la Bibliothèque nationale ne comprend la notice que de 15,400 volumes ; mais l'Arsenal conserve des manuscrits dont les cotes sont bien plus élevées. Le numéro le plus fort de ces manuscrits est 21557, aujourd'hui n° 2015 de l'Arsenal.

ce catalogue. On ne doit point s'attendre d'y trouver la bibliothèque d'un savant qui s'est livré à un certain genre d'étude et qui s'est fait une loy de rassembler tout ce qui peut y avoir rapport; mais on y trouvera une bonne partie des livres principaux qui ont paru dans chaque genre. En un mot, c'est le cabinet d'un François qui n'a point de profession fixe et qui ne s'est proposé pour but qu'un honeste amusement. Il y a néanmoins quelques matières dominantes, qui sont l'Histoire et les Belles-lettres, lesquelles, comme on le reconnoîtra aisément, sont mieux suivies et plus complètes que les autres; mais on ne laissera pas d'y trouver des livres capitaux et rares dans presque tous les genres, principalement en grec, en latin, en françois et en italien, y en ayant peu dans les autres langues, dont je n'ay que de trop légères teintures. On y pourra voir aussi quelques manuscrits, parmi lesquels il y en a de considérables, et beaucoup plus de recueils et de grands corps qu'on n'en voit ordinairement dans la bibliothèque d'un particulier. A l'égard du choix des livres, je n'ay pu guarantir ma collection de toute espèce de fatras, quoique j'aye apporté tous mes soins pour cela. Mais, outre que plusieurs mauvais livres sont nécessaires pour compléter les matières, on peut dire que le nombre des bons livres y est à proportion beaucoup plus grand que celuy des mauvais. Enfin, j'ay recherché les bonnes éditions, autant que ma connoissance a pu s'étendre et que les occasions se sont présentées. J'ay mesme été quelquefois trop peu économe, me reprochant souvent moi-mesme les excès où je suis tombé à cet égard. Car je suis obligé d'avouer que mon cabinet est au-dessus de mon état, et que si j'avois pu prévoir jusqu'où j'étois capable de pousser la bibliomanie, j'aurois tâché de déraciner cette passion de mon cœur; mais je ne m'en suis apperceu que lorsque la folie étoit faite et qu'il n'étoit plus temps d'y remédier.

« Pour ce qui regarde la condition de mes livres, la pluspart sont reliez en veau avec bord et bordure. Il y en a néanmoins un bon nombre qui le sont en maroquin et mesme assez magnifiquement, mais ils me sont parvenus en cet état. Enfin, il y en a

que j'ay laissés dans leur reliure de parchemin, ayant mieux aimé les conserver dans cet état que d'en altérer les marges. En général, mes livres sont presque tous bien conditionnez. »

Notre bibliophile entre ensuite dans des détails minutieux sur la façon dont il a classé ses livres. Ce classement est, du reste, fort rationnel. Son catalogue se compose de trois parties. — 1° Un répertoire, dans lequel les volumes sont inscrits sans aucun ordre, au fur et à mesure qu'ils lui tombent sous la main : c'est le numéro de ce répertoire qui est inscrit sur tous les livres lui ayant appartenu [1]. — 2° Un catalogue, dans lequel les matières sont divisées d'après le système dit de Brunet, c'est-à-dire en cinq classes. A la fin de chaque article est inscrit le numéro du répertoire. — 3° Une table alphabétique des livres, des auteurs et des matières. — Ce catalogue contient plusieurs suppléments, tous conçus sur le même plan.

Milsonneau nous apprend qu'il était arrivé à loger ses vingt mille volumes et plus en quelques chambres [2], au moyen de doubles et de triples rangs. A la page 571 du tome XIII de son catalogue [3], se trouve une description des huit pièces (deux grandes chambres, deux petites galeries et quatre cabinets) dans lesquelles était enfermée sa bibliothèque. C'est pour désigner ces différentes pièces et leurs rayons qu'on voit à la fin de chaque article du répertoire une lettre, un chiffre romain et un chiffre arabe.

Comment Milsonneau parvint-il à se constituer une aussi belle collection ? Certainement il est sincère quand il dit dans sa préface qu'il ne courut point les ventes. Les volumes devaient lui être apportés chez lui par les libraires, comme il le dit encore.

[1] On reconnaîtra facilement les volumes de Milsonneau. Tous, soit à l'intérieur du premier plat, soit au milieu du verso du premier feuillet de garde, portent leur numéro, précédé de cette mention : N°. L'écriture en est d'une régularité parfaite, sauf pour les numéros élevés (après 15400) ; Milsonneau étant alors fort âgé, son écriture devient très incertaine.

[2] En 1710, Milsonneau habitait rue des Petits-Champs-Saint-Martin, près Saint-Julien des Ménétriers, chez M. Néret, procureur en Parlement. Plus tard, en 1732, c'est dans cette même rue des Petits-Champs-Saint-Martin, au n° 8 de la rue Brantôme actuelle, que Milsonneau fit transporter les meubles du comte d'Hoym.

[3] Bibl. nat., f. fr., 15309.

Les pages 433-569 du tome XIII de son catalogue contiennent une liste de ses livres (15,401 volumes), dans laquelle, en regard de chaque article, on voit le prix qu'il a été payé, et, sauf pour les premiers articles, le nom du libraire ou du particulier qui l'a vendu. Les noms qui reviennent le plus souvent dans cette nomenclature sont ceux de Montalant, Osmont, Debure, Robinot, Martin, Briasson, Darius, Cavelier, Boudot, Perot, Dubois, Watzdorff, Labhard, Néaulme, Villette; mais c'est Debure qui fut son grand fournisseur. Cette façon d'acquérir n'aurait point dû lui faciliter l'achat de grandes collections; cependant, il trouva moyen de faire passer dans sa bibliothèque d'autres bibliothèques presque entières. C'est ainsi qu'il recueillit à peu près tous les manuscrits et beaucoup de livres imprimés de Valentin Conrart. Milsonneau eut aussi de nombreux volumes ayant passé par la bibliothèque du cardinal Dubois; il en eut de Dupuy, de Henri de Guénégaud, de Billet de Fasnière, de Pierre Delpech de Cailly, etc. On trouvera, à la notice sur la bibliothèque de Valentin Conrart, la mention du prix payé par Milsonneau pour quelques volumes. Je me contenterai de constater ici qu'en général ce bibliophile, doublé d'un homme d'affaires, achetait à des prix fort peu élevés.

Après avoir vu brièvement de quelle manière Milsonneau était parvenu à former une collection aussi considérable, il peut être intéressant de savoir quand et comment cette bibliothèque fut dispersée, sans laisser en apparence d'autres traces que les quelques lignes de Fevret de Fontette citées plus haut. Cependant, il fut publié à l'occasion de la vente de Milsonneau, non pas un catalogue complet, mais simplement un cahier volant. En 1769, notre bibliophile, alors âgé de quatre-vingt-neuf ou quatre-vingt-dix ans, se décida à se défaire de ses livres. Il confia le soin de la vente à Guillaume-François Debure, qui fit paraître un *Avis*[1] de 12 pages in-8°, dont le permis d'imprimer

[1] Avis *au sujet d'une bibliothèque très nombreuse et composée de plus de vingt mille volumes, dont la vente se fera en détail, au plus offrant et dernier enché-*

est daté du 28 juillet 1769. Voici en quels termes Debure y appréciait la collection qu'il allait livrer aux enchères :

« Le choix des livres et des éditions qui composent la bibliothèque que nous nous préparons à vendre actuellement en public, la rendent, sans contredit, une des plus importantes qui ayent paru depuis longtems dans la littérature.

« Elle est l'ouvrage d'un homme de lettres, qui a passé la plus grande partie de sa vie dans l'étude du cabinet et à qui le goût des livres a fait sacrifier plus de soixante années de travail à lui donner le point de perfection qu'il jugea nécessaire pour qu'elle devînt une collection précieuse aux yeux des savans.

« Les différentes classes particulières que chaque genre d'étude peut embrasser, y sont disposées de manière qu'elles contiennent non seulement les meilleurs ouvrages, tant anciens que modernes, qui ont été mis au jour, mais elles renferment encore divers traités rares et peu connus, que leur singularité a fait de tout tems rechercher par les curieux.

« Une collection de livres aussi intéressante et qui a coûté autant de soin, auroit bien mérité sans doute être détaillée dans un catalogue particulier, qui en eût au moins conservé le souvenir à la postérité ; mais les arrangemens et la suite des affaires qui déterminent le propriétaire à s'en priver, n'ont pas permis qu'on nous accordât le tems nécessaire pour la confection d'un ouvrage qui, par les soins qui en sont inséparables, auroit entraîné après lui trop de longueurs. C'est pourquoi nous nous sommes déterminés à donner simplement un Avis particulier, à dessein de faire connoître les principaux articles de choix qui font partie de cette belle bibliothèque. »

La vente, comme l'annonçait l'*Avis* de Debure, commença le 27 novembre 1769[1] et se continua les jours suivants. Fort

*risseur, lundi* 27 *novembre* 1769 *et jours suivans, depuis deux heures de relevée jusqu'au soir, dans une des salles du couvent des Grands Augustins.*

[1] « La vente du s[r] Milsoneau est ouverte depuis le 27, je crois te l'avoir marqué ; elle ne nous a offert jusqu'à présent qu'un tas de bouquins sous tous les formats que l'on vend par paquets de 8 à 10 volumes pour 50 s. ou 5 liv. au

heureusement tous les livres de Milsonneau ne passèrent pas sous les yeux des amateurs. Une bonne partie, la meilleure, avait dans l'intervalle trouvé sa place dans la bibliothèque de M. de Paulmy, qui avait traité directement soit avec Milsonneau, soit avec Debure [1]. Pour ce prélèvement, le marquis de Paulmy fit son choix non seulement dans les volumes imprimés, mais aussi dans les manuscrits. Après qu'il eut pris, parmi ces derniers, tout ce qui était à sa convenance, Debure publia un catalogue des manuscrits dédaignés. Ce catalogue parut anonyme [2]; l'approbation est datée du 6 février 1770. C'est un in-8° de 49 pages, contenant la description de 271 articles, parmi lesquels on ne voit que quelques manuscrits un peu anciens : entre autres, une *Bible latine,* un *Commentaire sur Job,* une *Alexandréide* de Gautier de Lille, un exemplaire du *Roman de la Rose,* vendu 6 liv., etc.; les autres sont des volumes modernes, *Mémoires sur les généralités,* copies des *Registres du Parlement,* recueils de pièces. Au reste, tous ces manuscrits, modernes ou anciens, furent adjugés à des prix très faibles [3].

plus : les beaux articles n'ont pas encore paru. La *Physique sacrée*, en françois, s'y est vendue 301 liv. 1 s.; le *Brillon*, 180 liv.; le *Despeisses* de La Combe, 50 liv.; le *Coutumier de Poitou,* autant; l'*Atlas* de Gueudeville, superbement conditionné, 120 liv.; la *Bible* de Mortier, avec des cloux, mais grand papier et en maroquin rouge, 120 liv. » *Lettres originales de l'abbé Rive* (lettre du 30 novembre 1769). Ms. Ars., n° 6392, fol. 91.

[1] « Il n'y a rien de bien beau dans la vente de M. Milsoneau : la plupart des grands corps, annoncés dans le cayer volant que je te remis, sont passés chez M. de Paulmy sans avoir été mis en vente. J'en ay eu le bas *Atlas* de Blæu, avec l'*Atlas céleste et hydrographique,* j'ai payé ces 14 vol. 500 liv.; j'en ay eu encore le *Psalterium quintuplex,* que tu as en papier, sur beau velin, je l'ai payé 250 liv.; j'en attends la collection de Gronovius et Grævius, avec celle de Burman et les livres assortissans, le tout 78 vol. in-fol. charta maxima, parure en velin et uniforme, je pousserai cet article jusqu'à 1,800 liv. et même jusqu'à 2,200; j'en attends aussi la *Bizantine,* pourvu qu'elle soit bien entière, de très grand format et de même parure, je la pousserai jusqu'au même prix. » *Lettres originales de l'abbé Rive* (lettre du 9 janvier 1770). Ms. Ars., n° 6392, fol. 100-100 v°.

[2] *Catalogue de livres manuscrits de la bibliothèque de M. M***, dont la vente se fera en détail, et en la manière accoutumée, au plus offrant et dernier enchérisseur, lundi* 19 *février* 1770, *dans une des salles du couvent des Grands Augustins, depuis deux heures de relevée jusqu'au soir* (Paris, G.-Fr. de Bure le jeune, 1770).

[3] « On a vendu cette semaine les manuscrits de Milsonneau. Tu seras surpris d'en

La vente se termina le 20 février 1770[1]. Le marquis de Paulmy, cela se conçoit, n'y acheta rien, puisqu'il avait déjà en sa possession tout ce qui lui avait semblé digne d'intérêt. Cependant, on trouve à l'Arsenal deux volumes, les nos 3921 et 7099, qui figurent dans le catalogue imprimé de Milsonneau sous les nos 110 et 166. Ces manuscrits, négligés d'abord par M. de Paulmy, furent vendus au baron d'Heiss, et passèrent à l'Arsenal en 1781.

Les manuscrits que le marquis de Paulmy eut de Milsonneau sont nombreux. J'en ai reconnu à l'Arsenal cent cinquante-quatre[2].

voir les prix si modiques. » Lettre de l'abbé Rive, du 20 février 1770. Ms. Ars., n° 6392, fol. 107.

[1] « Nous avons fini aujourd'hui la vente de Milsonneau. » Lettre de l'abbé Rive, du 20 février 1770, comme ci-dessus.

[2] Voici la liste de ces 154 volumes ; le premier numéro est le numéro de l'Arsenal; le second, placé entre parenthèses, est le numéro du répertoire de Milsonneau. — 669 (10047), 1216 (2419), 2015 (21557), 2026, 2027, 2180, 2417 (12695), 2424 (12884), 2425 (10280), 2440 (9859), 2441 (9860), 2442 (9861), 2443 (9862), 2560 (11885), 2571 (2545), 2582 (12750), 2667 (2847), 2863 (12694), 2882 (14641), 2958, 3105 (2744), 3134, 3135 (2846), 3259 (2844), 3301, 3422, 3423, 3424, 3426, 3427, 3436, 3437, 3438, 3559, 3622 (13294), 3662 (2843), 3682 (13528), 3683 (13529), 3684 (9190), 3693 (19286), 3694 (19287), 3698 (9104), 3811, 3829, 3850 (10295), 3874 (21517), 3921 (19229), 3963 (2845), 4106 (2796), 4107 (2797), 4108 (2798), 4109 (2799), 4110 (2800), 4111 (2801), 4112 (2802), 4113 (2803), 4114 (2804), 4115 (2805), 4116 (2806), 4117 (2807), 4118 (2808), 4119 (2809), 4120 (2810), 4121 (2811), 4122 (2812), 4123 (2813), 4124 (2814), 4125 (2815), 4126 (2816), 4127 (2817), 4128 (2818), 4129 (2819), 4134, 4135, 4145 (9869), 4147 (6908), 4171 (2854), 4225 (15562), 4230 (9850), 4231 (9852), 4232 (9853), 4251 (19070), 4252, 4258, 4545 (9296), 4606, 4648, 4721 (9207), 4722, 4725 (12092), 4726 (12089), 4728 (12094), 4729 (12088), 4730 (12095), 4731 (12093), 4732 (12091), 4733 (12097), 4734 (12100), 4740 (12099), 4741 (12090), 4746, 4750 (13049), 4761 (14635), 4762 (14636), 4763 (14637), 4788 (12450), 4803 (18186), 4818, 4893, 4903 (16815), 4944 (9856), 4963 (16572), 5040 (12655), 5069 (2717), 5076 (13048), 5109, 5130 (2855), 5131 (2856), 5132 (2842), 5149 (16791), 5152 (21538), 5203 (18171), 5263 (16414), 5410 (2820), 5411 (2821), 5412 (2822), 5413 (2823), 5414 (2824), 5415 (2825), 5416 (2826), 5417 (2827), 5418 (2828), 5419 (2829), 5420 (2830), 5421 (2831), 5422 (2832), 5423 (2833), 5424 (2834), 5425 (2835), 5426 (2836), 5427 (2837), 5749 (13725), 5750 (13726), 5751 (13727), 6105, 6813 (13536), 7099 (19985), 7463, 8511 (10056), 8556 (2853), 8568 (11421), 8572 (10257), 8573 (2548), 8574 (2549). On remarquera dans cette liste quelques volumes pour lesquels je n'ai point indiqué le numéro du répertoire de Milsonneau. C'est que ces volumes ont été formés de pièces contenues dans différents cartons, soit de Conrart, soit du cardinal Dubois, pièces qui furent dispersées et reliées plus tard avec des papiers de tout autre provenance.

Il est bien possible que le nombre en soit plus élevé, je n'indique que ceux dont la provenance n'est pas douteuse. Milsonneau n'avait ni armoiries ni ex-libris, et il ne signe point sur ses livres. Le seul qui à l'Arsenal porte sa signature est le manuscrit 8511, sur lequel on lit : « In æternæ observantiæ et beneficiorum memoriæ fidem obtulit obsequentissimus — Milsonneau. » Quant aux volumes imprimés, on peut dire que le fondateur de la Bibliothèque de l'Arsenal acquit tous ceux qui offraient un intérêt quelconque.

## II

**Bibliothèque de Valentin Conrart. — Les Recueils Conrart de la Bibliothèque de l'Arsenal.**

Valentin Conrart, le fameux secrétaire de l'Académie française, a été non seulement un littérateur, mais aussi un bibliophile émérite. Après avoir joui de son temps d'une célébrité, fondée sur de sérieuses qualités, plutôt d'homme de goût que d'homme de lettres, il tomba dans un oubli qui eût sans doute été plus profond sans le trait trop connu que lui décocha Boileau. Mais, dans notre siècle, il est redevenu presque illustre encore, grâce à ses Recueils de la Bibliothèque de l'Arsenal, mine féconde pour tous ceux qu'intéresse la période de notre histoire littéraire s'étendant de Malherbe au *Misanthrope*.

Avant de parler de ces Recueils, il convient de noter que Conrart possédait une belle bibliothèque, dont quelques débris trouvèrent un asile chez le marquis de Paulmy, après avoir passé par les mains de Milsonneau. Pierre Borel, qui dédia à Conrart, en 1655, son *Trésor des recherches et antiquitez gauloises et françoises*, le remercie de l'avoir laissé puiser dans sa curieuse bibliothèque, « qui est, dit-il, une source féconde de livres rares imprimez et manuscrits ». Ce n'est pas sans un

certain étonnement qu'on trouve dans cette bibliothèque des manuscrits fort anciens. Borel en signale au moins trois : « R. de Merlin. Prophéties. Et du S. Graal Ms. différent beaucoup des imprimez, appartenant à monsieur Conrard. — Guiart des Moulins en la Bible historiaux Ms. en velin, in-fol. avec des miniatures, appartenant à M. Conrart. Est de l'an 1291. — Un fort grand Ovide Ms. en velin, commenté et enrichy de miniatures, appartenant à M. Conrart, conseiller et secrétaire du Roy. »

Le dernier de ces volumes, qui est un ouvrage en vers français de Chrétien Legouais de Sainte-More, intitulé le « Romant des fables Ovide le Grant », autrement dit les Métamorphoses d'Ovide moralisées, a subi, depuis son passage dans la bibliothèque de Conrart, les mêmes vicissitudes que les Recueils dont il sera question plus loin; c'est-à-dire que, acheté par Milsonneau, dans le catalogue duquel il figure sous le n° 2717, il passa, en 1769, chez M. de Paulmy. Il porte aujourd'hui à l'Arsenal le n° 5069. Ce beau volume, qui est du commencement du XIV^e^ siècle, et qui est orné de 104 miniatures, a appartenu à Charles de Croy, comte de Chimay. Milsonneau, suivant son habitude, l'avait eu à bon marché; il l'avait payé 20 liv.

Le manuscrit n° 8511, qui contient le *Canzionere* de Pétrarque, texte italien, fut offert en don par Milsonneau à un personnage qui n'est pas nommé dans la note écrite par lui sur le feuillet de garde. Ce précieux volume vient de la bibliothèque de Jean Grolier, aux armes duquel il est relié. Au XVII^e^ siècle, il passa entre les mains de Conrart, qui, de sa belle écriture régulière, inscrivit en tête ce titre : « Rime del Petrarca. »

L'Arsenal possède encore un troisième manuscrit provenant de Conrart. Ce volume, n° 3105, qui lui avait sans doute été donné par son auteur, le célèbre Vaugelas, grand ami du premier secrétaire de l'Académie, renferme les *Remarques sur la langue françoise*. Comme les autres livres de Conrart, celui-ci avait trouvé asile chez Milsonneau, dans le catalogue duquel il porte le n° 2744. Cet amateur, qui regardait les

*Remarques* de Vaugelas comme un ouvrage de Conrart lui-même, avait acquis le manuscrit pour la somme de 5 livres.

Les Recueils de Conrart ayant été, dans le XIX^e siècle, l'objet de plusieurs publications[1], l'attention des érudits se trouva maintes fois attirée sur cette collection. On se préoccupa, à diverses reprises, de savoir comment, de la bibliothèque de Conrart, ces volumes étaient venus prendre place dans le cabinet des manuscrits de l'Arsenal. Paul Lacroix (bibliophile Jacob), grâce aux recherches qu'il fit dans le catalogue de M. de Paulmy, reconnut que tous ces Recueils avaient figuré dans la bibliothèque du fondateur de l'Arsenal ; mais en voulant remonter plus haut, il fit fausse route. Se fiant à quelques souvenirs confus et à coup sûr erronés, le bibliophile Jacob crut pouvoir avancer que les papiers de Conrart avaient appartenu à la maison professe des Jésuites de Paris[2]. Ce n'est point de cet établissement religieux que le marquis de Paulmy les tenait; il les avait rencontrés dans la bibliothèque de Milsonneau et les avait acquis directement de cet amateur, sans qu'ils aient passé dans une vente publique.

Maintenant à quelle époque et à qui Milsonneau les avait-il lui-même achetés ? C'est ce qu'il est plus difficile d'établir; et je dois me borner là à des hypothèses, qui, pour être vraisemblables, n'en restent pas moins des hypothèses.

Les manuscrits de Conrart furent achetés par Milsonneau assez tôt dans le XVIII^e siècle, en 1725 ou 1726. Il faut noter, en effet, que, dans son répertoire, Milsonneau a placé les volumes dans l'ordre même suivant lequel il en a fait l'acquisition. Or, on ne trouve avant ces Recueils aucun ouvrage publié posté-

[1] Je me contenterai de renvoyer à la remarquable étude de M. Auguste Bourgoin, *Valentin Conrart et son temps* (1883), dans laquelle on trouvera l'indication des travaux auxquels ont donné lieu les Recueils de Conrart. M. Bourgoin, p. 201-203, a résumé tout ce qu'on savait alors sur l'origine de ces volumes.

[2] « Il me semble avoir ouï dire, écrivait-il, que les papiers de Conrart étaient conservés à la maison professe des Jésuites de la rue Saint-Antoine. » *Le Cabinet historique*, t. V (1859), 2^e partie, p. 85.

rieurement à 1725; puis, les Recueils de Conrart étant inscrits, Milsonneau mentionne aussitôt des volumes publiés en 1726. La date de 1725 ou 1726 me semble donc tout à fait probable. La seule bibliothèque qui, vers cette époque, ait fourni à Milsonneau de nombreux volumes, est celle du cardinal Dubois. Remarquons également que, dans son catalogue, notre bibliophile classe, pour ainsi dire, pêle-mêle, les papiers du cardinal Dubois et ceux de Conrart. Que ces Recueils aient passé par la bibliothèque de Dubois, l'hypothèse m'en paraît tout à fait plausible. Cependant, il est certain que les Recueils de Conrart ne sont point mentionnés dans le catalogue de la bibliothèque du cardinal Dubois, publié à la Haye en 1725 [1]; mais d'autres manuscrits, reliés aux armes de Dubois, ayant appartenu à Milsonneau et conservés aujourd'hui à l'Arsenal [2], n'y figurent pas davantage. Il ne serait donc pas rigoureusement juste de conclure que les Recueils de Conrart n'ont pas fait partie de la bibliothèque du cardinal Dubois, uniquement parce que son catalogue ne les signale pas [3].

On sait l'histoire de la bibliothèque de Dubois. Formée originairement par l'abbé Bignon, elle fut vendue par lui à Jean Law. En 1723, Law la cédait pour 50,000 francs au cardinal Dubois. On estimait alors qu'elle était composée d'environ 35,000 volumes. A la mort de Dubois, cette bibliothèque, achetée par des

[1] *Bibliotheca Duboisiana, ou catalogue de la bibliothèque de feu S. E. monseigneur le cardinal Dubois, recueillie ci-devant par M. l'abbé Bignon* (la Haye, Jean Swart et Pierre de Hondt, 1725), 4 vol.

[2] Voy. les manuscrits nos 4230, 4231, 4232.

[3] Le marquis de Paulmy ne doutait point que les manuscrits de Conrart qu'il possédait eussent appartenu au cardinal Dubois. Quand il proposa, en 1780, d'échanger des recueils de Sainte-Palaye contre un nombre égal de manuscrits de sa propre bibliothèque, il offrit, sans compter d'autres volumes, les Recueils de Conrart. Voici en quels termes : « Un recueil très précieux de pièces historiques, autrefois formé par Valentin Conrard, premier secrétaire de l'Académie françoise, qui a passé dans là bibliothèque du cardinal Du Bois et enfin dans celle de M. le marquis de Paulmy; il y a une très bonne table à la fin de chaque volume. Ce recueil est composé de 74 volumes tant in-fol. qu'in-4°. » (Bibl. nat., Collection Moreau, vol. 1436, fol. 20 *ter.*) — Il est assez probable que cette provenance des manuscrits de Conrart avait été indiquée à Paulmy par Milsonneau lui-même.

libraires de Paris pour la somme de 65,000 liv., fut revendue presque aussitôt 80,000 à un M. Guiton [1].

Jusqu'à preuve du contraire, il est donc permis de penser que les manuscrits de Conrart furent achetés par l'abbé Bignon, puis par Jean Law, puis par le cardinal Dubois. Qu'ils aient été acquis par Milsonneau et revendus par lui à M. de Paulmy, cela ne saurait être l'objet d'un doute, et l'on en a la preuve matérielle.

Le marquis de Paulmy, dans son catalogue, à l'article « Histoire littéraire [2] », donne une liste des manuscrits de Conrart qui de la bibliothèque de Milsonneau avaient passé dans la sienne. Cette liste très sommaire [3] mentionne, sous les n$^{os}$ 677 à 691, quinze recueils « provenant, comme dit le catalogue Paulmy, de feu M. Conrard ». Il faut bien noter que, sous cette rubrique « Recueils », M. de Paulmy a compris des suites variant de 2 à 24 volumes.

Le premier indiqué par Paulmy est le Recueil Conrart in-4° en 24 volumes, aujourd'hui n$^{os}$ 4106-4129 de l'Arsenal, qui avait jadis été payé 144 liv. par Milsonneau, soit 6 liv. le volume. Chez ce bibliophile, il portait au répertoire les n$^{os}$ 2796-2819, et il est décrit dans son catalogue sous le n° 6446. Il était déjà, en 1745 et probablement bien avant cette date, relié en veau comme il l'est aujourd'hui [4].

Le deuxième Recueil, en 2 volumes, était vraisemblablement imprimé.

Le troisième, aujourd'hui manuscrit 5130 de l'Arsenal, portait le n° 2855 dans le répertoire de Milsonneau, qui, avec le

[1] Voyez les notes de trois bibliothécaires du marquis de Paulmy sur le premier feuillet de l'exemplaire du Catalogue de Dubois, t. I$^{er}$, Ars. *Hist.*, n° 18170.

[2] Ms. Ars., n° 6297, fol. 175-178.

[3] Paul Lacroix a reproduit cette liste dans le *Cabinet historique*, t. V (1859), 2$^{e}$ partie, p. 86-87.

[4] M. A. Bourgoin (*Valentin Conrart et son temps*, p. 203), après avoir donné la liste des manuscrits de Conrart de l'Arsenal, écrit : « Tous ces volumes sont reliés; la reliure de l'in-f° semble être du XVII$^{e}$ siècle, celle de l'in-4° du XVIII$^{e}$ siècle, le marquis de Paulmy les notant du reste comme brochés à cette époque. » J'ai

quatrième Recueil (Ars., n° 4171) et le premier volume du cinquième Recueil (Ars., n° 5131), l'acheta 6 liv. Ces trois manuscrits furent donc payés par Milsonneau sur le pied de 2 liv. le volume : ce qui ne paraîtra pas exagéré, quand on saura qu'ils contiennent des pièces autographes de La Fontaine, de M^lle de Scudéry, de Balzac, de Godeau, d'Isarn et d'autres.

Le deuxième volume du cinquième Recueil (Ars., n° 5132) fut acquis par Milsonneau au prix de 6 liv., avec un autre volume.

Le sixième Recueil était en partie imprimé.

Le septième, Recueil Conrart in-fol. en 18 volumes (Ars., n^os 5410-5427), fut acheté par Milsonneau 200 liv.

Le huitième Recueil (Ars., n° 2667) et le quinzième (Ars., n° 3135) furent payés ensemble 15 liv.

Le neuvième est imprimé.

Le dixième, consistant en 2 volumes de pièces italiennes, fut acquis pour la somme de 12 liv.; il porte aujourd'hui à l'Arsenal les n^os 8573-8574.

Le onzième Recueil était composé de 22 cartons blancs, qui, au dire de M. de Paulmy, contenait d'excellentes choses sur l'histoire de France, sur Milan, sur l'Allemagne, sur Venise, etc. Il est probable que ces cartons renfermaient des pièces provenant du cardinal Dubois, comme on le verra plus loin, au chapitre huitième, art. Dubois.

C'est sans doute par erreur que le douzième Recueil, Ars., n° 718, a été compris parmi les manuscrits de Conrart.

Le treizième était un imprimé.

Quant au quatorzième Recueil, contenant des pièces fugitives en prose, et qui avait appartenu à Conrart, puis au cardinal Dubois, je ne saurais dire quel il est.

M. A. Bourgoin indique encore un autre manuscrit, qui con-

cherché vainement cette indication dans le catalogue Paulmy. M. de Paulmy, ou plutôt son secrétaire, P.-A. Soyer, ne dit nulle part que ces livres soient brochés. Pour le Recueil en 24 volumes, au contraire, il ajoute, à la suite de l'article qui le concerne, les lettres V. B., c'est-à-dire *Veau brun*.

tiendrait des papiers de Conrart[1], le n° 4651. Ce volume m'a semblé être un recueil formé par François Duchesne, historiographe de France, fils aîné d'André Duchesne; on y trouve aussi des Mémoires autographes de Claude Courtin, allant de 1630 à 1643; mais je n'y ai rien rencontré qui puisse faire supposer que le volume ait passé par les mains de Valentin Conrart.

Tous ces Recueils contiennent, généralement sur les derniers feuillets, une table très détaillée des pièces renfermées dans le volume. Ces tables, fort exactes et d'une bonne écriture, ne sont point de la main de Conrart, comme on le pensait autrefois. C'est le possesseur de ces papiers au XVIII^e^ siècle, l'infatigable Milsonneau, qui prit soin d'inventorier ces immenses recueils; c'est lui encore qui se donna la peine de les folioter lui-même.

Milsonneau eut aussi des volumes de Jacques Conrart; le n° 3662 provient de ce frère de l'académicien.

Si le marquis de Paulmy indique parmi les manuscrits de Conrart un volume qui probablement n'avait pas le droit de figurer dans sa liste, il omit sans doute d'en noter quelques-uns qui lui étaient venus par cette voie. C'étaient des liasses, dont Milsonneau avait dressé l'inventaire dans son catalogue; mais, au cours du XIX^e^ siècle, on crut mieux faire en transformant ces liasses en volumes. Les pièces en furent extraites; les unes furent reliées séparément; d'autres servirent à grossir des recueils factices, composés des éléments les plus disparates. Enfin, tout ce qui n'était pas manuscrit fut versé au département des imprimés. C'est ainsi que des pièces isolées se trouvent aujourd'hui dans différents recueils, tels que ceux de Jean Nicolas de Tralage. Je donnerai la liste de quelques-unes de ces pièces éparses des Recueils de Conrart :

Les extraits de la *Gazette* de Loret, de l'année 1652, n° 2958;

Les dix-sept premiers feuillets du manuscrit n° 3301;

[1] A. Bourgoin, *ouvr. cité*, p. 203.

Les pièces des feuillets 354 et 405 du tome V du Recueil Tralage (Ars., n° 6544);

Les pièces des feuillets 30 et 39 du manuscrit 6829.

Le n° 2180 vient également de Conrart, aussi bien que la pièce du feuillet 316 du manuscrit 2858.

Il faut encore ajouter à cette liste une bonne partie du manuscrit 7463, qui est un recueil composé de papiers de Conrart et de Milsonneau. J'ai trouvé toutes ces feuilles éparses çà et là, les unes parmi les papiers de dom Poirier, les autres dans des liasses provenant du marquis de Paulmy ou du comte d'Argenson. Ce recueil, relié aujourd'hui, contient quelques pièces intéressantes pour l'histoire du protestantisme, des corrections autographes du secrétaire de l'Académie sur la traduction française des psaumes par Gombaud, et aussi les brouillons de trois lettres de Conrart, les dernières peut-être qu'il ait écrites, car elles sont datées d'avril et de mai 1675, et leur auteur mourut le 23 septembre de la même année.

Enfin, constatons, en terminant, que lorsque le marquis de Paulmy proposa de céder divers manuscrits au Cabinet des chartes en échange d'un certain nombre de papiers de Lacurne de Sainte-Palaye, il se reconnut possesseur de 74 volumes de Conrart[1].

## III

Étienne Barbazan. — Ses manuscrits achetés par le marquis de Paulmy aussitôt après sa mort.

C'est à la fin de 1770 ou en l'année 1771 que dut avoir lieu l'acquisition de la bibliothèque de Barbazan par le marquis de Paulmy.

[1] En 1845, M. Antoine Macé eut le dessein de publier une bonne partie des *Recueils Conrart*. Voy. son Rapport au ministre de l'instruction publique dans le *Journal de l'instruction publique*, des 14 et 17 mai 1845.

Étienne Barbazan, né à Saint-Fargeau en Puisaye (Yonne), mort à Paris le 8 octobre 1770, ne cessa de se livrer, avec une ténacité remarquable, à l'étude de nos anciens poètes français. Poursuivi par la mauvaise fortune, ce travailleur infatigable mourut aussi pauvre qu'il avait vécu. Il publia peu et ne parvint pas à utiliser les matériaux que, pendant des années, il avait laborieusement amassés. On ne voit pas comment il put subsister durant le temps qu'il passa à Paris, toujours à l'affût de manuscrits anciens qu'il pût voir, copier, analyser. Ses travaux, si l'on en excepte sa collaboration au *Recueil A B C* de l'abbé Pérau, ne durent lui apporter que des ressources bien modestes. Il fit paraître : *Fabliaux et contes françois des XII^e^, XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles* (Paris, 1756, 3 vol. in-12); l'*Ordene de chevalerie* (Lausanne et Paris, 1759, in-12); le *Castoiement ou instruction d'un père à son fils, en vers françois* (Paris, 1760, in-12). Mais à côté de ces trois publications, combien d'autres avait-il préparées, qui ne purent voir le jour!

Sa femme et ses enfants cherchèrent en grande hâte, dès qu'il fut mort, à tirer parti de ses livres et de ses papiers. Le marquis de Paulmy, autant peut-être par charité pour la famille d'un savant qu'il estimait que pour sa propre satisfaction, s'empressa d'acquérir les manuscrits laissés par Barbazan. J'en ai reconnu à l'Arsenal vingt-six volumes.

Cet érudit possédait quelques manuscrits anciens, dont six ont passé chez M. de Paulmy [1]. Quant aux volumes écrits par lui, la Bibliothèque de l'Arsenal n'en possède pas moins de vingt, sans compter les fragments reliés autrefois par mégarde avec des papiers venus par des voies toutes différentes.

Au premier rang des manuscrits de Barbazan, il convient de placer les n^os^ 3081-3084. Ces quatre volumes contiennent l'œuvre à laquelle il attachait le plus de prix, c'est-à-dire le *Dictionnaire ou glossaire de l'ancienne langue françoise*,

[1] Ce sont les n^os^ 2999, 3152, 3174, 3336, 5204, 5366.

*avec l'explication des mots justifiée par des citations extraites de différents manuscrits et leurs étymologies*[1]. Ce travail, qui forme un total d'environ 4,500 pages, Barbazan le considérait comme terminé, et, dès 1756, il en annonça la publication par un prospectus; mais Lacurne de Sainte-Palaye avait, de son côté, préparé un travail du même genre, et Barbazan laissa là son manuscrit[2]. Sans doute, si ce travail eût été imprimé, l'auteur l'eût fait suivre d'autres publications analogues : c'est ainsi que le manuscrit 3538 contient un *Dictionnaire gascon*, avec des extraits en même langue, et un *Vocabulaire du langage bas-breton*. Ce volume renferme aussi des copies de pièces diverses.

[1] Cet ouvrage comprenait primitivement cinq volumes, dont le dernier a disparu; il figurait au catalogue Paulmy sous le n° 283 des *Belles-lettres*. Voici comment Paulmy l'appréciait : « Ce *Glossaire*, fait par un homme qui avoit une parfaite connoissance des anciens auteurs françois et qui les cite partout à chaque article, est un ouvrage qui mérite certainement de l'estime et de la considération. Cependant il n'a pu être encore imprimé, parce que M. de Sainte-Palaye a entrepris un pareil ouvrage dont nous n'avons encore depuis quinze ans qu'un prospectus, mais auquel on prétend qu'il travaille toujours. » Quant au volume qui manque aujourd'hui, il est assez facile de soupçonner le motif de sa disparition. Le marquis de Paulmy avait eu le tort de confier le manuscrit de Barbazan à Georges-Jean Mouchet, chargé de continuer le *Glossaire* de Sainte-Palaye. En marge de l'article concernant ces volumes, le fondateur de l'Arsenal écrivit lui-même dans son catalogue : « Donné à Mr Mouchet pour servir au *Glossaire* auquel il travaille. » On sait que Mouchet avait emprunté également des volumes à la Bibliothèque nationale. A sa mort, cet établissement put rentrer en possession des livres qui lui avaient été confiés. L'Arsenal n'eut pas le même bonheur, ou du moins la restitution fut incomplète.

[2] En 1756, Lacurne de Sainte-Palaye publia un prospectus de 32 pages de son *Glossaire de la langue françoise*. Barbazan, très contrarié de cette annonce, fit paraître aussitôt, en tête du premier volume de ses *Fabliaux*, un *Avis du libraire*, dans lequel il annonce qu'il a remis au libraire le manuscrit entièrement fini d'un nouveau *Trésor de Borel* ou *Dictionnaire de tous les termes de l'ancienne langue françoise*. Bien qu'annoncés tous les deux, les Dictionnaires de Sainte-Palaye et de Barbazan ne devaient être publiés promptement ni l'un ni l'autre. Il paraît que plus tard ce dernier voulut vendre son manuscrit à Sainte-Palaye; mais les pourparlers engagés n'eurent pas de suite. Voy. sur les rapports de Barbazan et de Sainte-Palaye un article de M. Déy, dans le *Bulletin de la Société des sciences historiques de l'Yonne*, année 1858. Suivant le témoignage de Sainte-Palaye lui-même, le malheureux Barbazan était, en effet, décidé à céder à son émule le plus cher de ses travaux. « Le sr Barbasan, disait Sainte-Palaye dans un Mémoire au ministre, a lû un grand nombre de titres et de manuscrits anciens, principalement ceux de nos premières traductions françoises des livres du droit romain; il en a recueilli de

Il est un autre sujet qui semble avoir attiré l'esprit toujours en éveil de Barbazan, c'est la collection des anciens proverbes français ; il dut avoir dessein d'en publier un recueil. Le manuscrit 3535 renferme les éléments de ce recueil projeté, dont on retrouve quelques fragments au fol. 118 du manuscrit 3506. Il eut aussi l'intention de donner une édition du *Roman de la Rose.* L'Arsenal possède son manuscrit préparé pour l'impression (n° 2989). C'est encore sans doute dans le but de les publier qu'il copia, d'après le manuscrit de la Bibliothèque Mazarine, la traduction française des quatre livres des *Rois* et des deux livres des *Macchabées* (n° 2034), et, d'après le manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, le roman du *Brut* de Wace (n° 2982). Dans le manuscrit 4650, il a rassemblé diverses pièces relatives à l'histoire de France. Le portefeuille de Bachaumont, n° 4041, contient plusieurs feuillets, dans lesquels Barbazan a consigné ses recherches sur la ville de Paris. Le manuscrit 3506 renferme également, aux fol. 92 à 135, des copies de pièces de sa main. Pour la préparation de ses trois volumes des *Fabliaux,* il fit d'un grand nombre de manuscrits des notices et des extraits, qui forment aujourd'hui les n^os 3123, 3124, 3125, 3138 et 3519 de l'Arsenal. A cette liste, on peut encore ajouter le manuscrit 7079, dans lequel se trouvent des notices sur la vie et les œuvres de beaucoup d'anciens poètes français. Enfin, les n^os 3627, 3629 et 3630 contiennent des copies de trois tragédies françaises anciennes, copies faites très probablement pour le duc de La Vallière, dans la bibliothèque duquel elles ont figuré. Tous ces volumes sont écrits par Barbazan : dans quelques-uns seulement, on rencontre çà et là la trace d'une main étrangère. Le dernier que j'aie à mentionner est un recueil de catalogues précieux à plus d'un titre, le n° 4629. C'est ce volume qui m'a

vieux mots françois, dont un grand nombre ne se trouvant point ailleurs pourroient fournir des augmentations très utiles et même nécessaires au *Glossaire françois.* M. de Sainte-Palaye désireroit que le Roy voulut bien faire l'acquisition de ce recueil : elle ne seroit pas onéreuse, le s^r Barbasan et sa femme, tous deux âgés et infirmes, se contenteroient d'une pension de six cens livres sur la tête de l'un et de l'autre. » (Bibl. nat., Collection Moreau, vol. 1436, fol. 6.)

fourni le catalogue de manuscrits du duc de La Vallière reproduit plus haut[1].

Enfin, en tête du manuscrit 2047 se voit une notice écrite par Barbazan; mais le volume ne lui a point appartenu. Cette notice a été rédigée lorsque le manuscrit faisait partie de la bibliothèque de M. de Bombarde.

## IV

Bibliothèque de Charles-Adrien Picard. — Manuscrits de Roger de Gaignières. — Bibliothèque de Boucot, garde-rôles des offices de France.

### CHARLES-ADRIEN PICARD

Un amateur dont la vente a fourni au marquis de Paulmy quelques beaux manuscrits est Charles-Adrien Picard, personnage peu connu, et dont la vie n'offrit, je crois, rien de saillant. Picard mourut à la fin du mois de mars 1779; et le *Journal de Paris*, en mentionnant son enterrement à la date du mardi 30 mars, qualifie notre bibliophile « bourgeois de Paris ». Il habitait alors rue Saint-Martin, près la rue Saint-Merry, et devait être assez âgé, puisqu'il en est parmi ses volumes qui avaient été acquis par lui dès 1740[2]. Sa bibliothèque, vendue en 1780, comprenait 1163 articles; les manuscrits y figuraient pour un total de 110, sans tenir compte de quelques manuscrits orientaux. Voici en quels termes la collection était appréciée par Mérigot l'aîné, dans l'avertissement qu'il mit en tête du catalogue[3] : « Feu M. Picard, dit-il, s'est occupé depuis trente ans,

[1] Pages 146-158.

[2] Ms. Ars., nº 6329.

[3] *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Picard, contenant environ cent manuscrits sur vélin, décorés de miniatures, et de beaucoup d'articles rares et singuliers. La vente sera annoncée par de nouvelles affiches, et l'on délivrera la table des noms des auteurs, ainsi que la feuille d'indication pour chaque vacation, huit jours avant la vente, qui commencera le* 31 *janvier* 1780, *à l'hôtel d'Aligre, rue Saint-Honoré* (Paris, Mérigot l'aîné, 1780). In-8º de VIII-

non pas à se former une bibliothèque dans tous les genres ; il s'est contenté, en satisfaisant son goût, de rassembler une quantité de manuscrits précieux et de livres rares et singuliers, dont plusieurs ne se trouvent pas même dans les catalogues des plus célèbres amateurs. »

Très soigneux de ses livres, Charles-Adrien Picard les a presque tous annotés ; il a signé sur le plus grand nombre, et y a inscrit une date qui doit être la date d'achat. Du reste, Picard était non seulement un bibliophile, mais un collectionneur de toutes sortes de curiosités. Ses médailles, ses vases, ses tableaux, etc., dont un catalogue a été publié [1], furent même dispersés avant sa bibliothèque ; c'est le 17 janvier 1780 que les premiers objets furent livrés aux enchères.

A la vente des livres, le marquis de Paulmy se rendit acquéreur de cinquante-six manuscrits, soit la moitié du nombre total ; il prit tout ce qui lui sembla avoir quelque intérêt, ne laissant guère que les manuscrits de peu de valeur, sauf certains livres d'Heures dont l'exécution devait être remarquable, à en juger par les prix qu'ils atteignirent ; mais M. de Paulmy possédait déjà une assez belle collection de ces livres de prières. Il consacra à l'acquisition de ces 56 manuscrits plus de 5,000 liv. J'ai pensé qu'il y aurait un certain intérêt à donner, sous forme de tableau, la liste des manuscrits de Charles-Adrien Picard, en mettant en regard les numéros actuels de l'Arsenal, accompagnés du prix d'achat de chaque volume. On pourra voir de cette façon que la somme dépensée par le marquis de Paulmy n'a rien d'exagéré, mais que les volumes, au contraire, étant donnée la valeur de certains d'entre eux, furent adjugés à des prix très modérés.

141 pages, plus 35 pages de table et d'indications. Le permis d'imprimer est du 12 janvier 1780.

[1] *Catalogue raisonné d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines, gauloises et gothiques : médailles et monnoies antiques, modernes et étrangères, en or, argent et bronze, armes anciennes et des sauvages, vases d'agathe d'Orient, d'Allemagne et de jade travaillés aux Indes, quelques tableaux, dessins, estampes, différens morceaux d'histoire naturelle des trois règnes, minéral, végétal et animal, et autres curiosités composant le cabinet de feu M. Picard, par J. B. Glomy. Ce catalogue se trouve chez Mérigot aîné,... et Glomy, dessinateur...*

| NUMÉROS de Picard. | NUMÉROS de l'Arsenal. | PRIX D'ACHAT par le m^is de Paulmy. | | NUMÉROS de Picard. | NUMÉROS de l'Arsenal. | PRIX D'ACHAT par le m^is de Paulmy. | | NUMÉROS de Picard. | NUMÉROS de l'Arsenal. | PRIX D'ACHAT par le m^is de Paulmy. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | livres | sols | | | livres | sols | | | livres | sols |
| 1 | | | | 59 | | | | 577 | | | |
| 2 | | | | 61 | 5167 | s. pr. | | 589 | 5066 | 288 | |
| 3 | | | | 82 | | | | 639 | | | |
| 5 | | | | 83 | | | | 647 | 5228 | 509 | |
| 7 | 2361 | 18 | 4 | 84 | | | | 648 | 5111 | 90 | |
| 8 | 1198 | 26 | 6 | 87 | | | | 671 | | | |
| 10 | | | | 91 | | | | 779 | 3532 | 15 | |
| 11 | 2082 | 31 | | 92 | 2123 | 40 | 1 | 792 | 3656 | 6 | 12 |
| 12 | 5091 | 48 | 19 | 93 | 2122 | 51 | 3 | 831 | 5165 | 2 | |
| 21 | | | | 112 | 5096 | 231 | 10 | 874 | 1172 | 520 | |
| 22 | | | | 159 | 776 | 5 | 19 | 875 | | | |
| 23 | | | | 165 | 796 | 5 | | 881 | | | |
| 24 | | | | 195 | 2646 | 25 | 10 | 914 | 8323 | 58 | 1 |
| 25 | 838 | 5 | | 197 * | | 80 | 19 | 917 | 5219 | 489 | 19 |
| 26 | | | | 208 | 2311 | 71 | 19 | 918 | 3218 | 12 | |
| 27 | | | | 215 | | | | 976 | 940 | 167 | 19 |
| 28 | 636 | 41 | | 216 | | | | 978 | 4604 / 4605 | 54 | |
| 29 | 643 | 85 | 19 | 245 | 5199 | 112 | 12 | 982 | 4379 | 30 | |
| 30 | 6329 | 119 | 19 | 250 | 3981 | 35 | 19 | 985 | | | |
| 31 | | | | 263 | | | | 986 | 1102 | 29 | 19 |
| 32 | 616 | 48 | | 271 | | | | 997 | | | |
| 33 | 1190 | 25 | 1 | 342 | 873 | 30 | | 1004 | | | |
| 34 | 437 | 161 | | 373 | | | | 1005 | 3185 | 6 | |
| 35 | 434 | 137 | | 384 | | | | 1006 | 5127 | 15 | 15 |
| 36 | | | | 422 | | | | 1008 | | | |
| 37 | | | | 423 | 3040 | 4 | | 1009 | | | |
| 38 | | | | 426 | 5028 | 51 | | 1011 | | | |
| 39 | 650 | 55 | | 439 | 5106 | 24 | 1 | 1016 | 4229 | 36 | 2 |
| 40 | | | | 440 | | | | 1028 | 5128 | 74 | |
| 41 | | | | 496 | 892 | 9 | 12 | 1036 | 8106 | 27 | |
| 42 | | | | 524 | | | | 1038 | | | |
| 43 | | | | 525 | | | | 1048 | 1204 | 30 | 1 |
| 44 | | | | 526 | | | | 1057 | | | |
| 45 | 433 | 61 | 19 | 527 | 5209 | 91 | 9 | 1081 | | | |
| 50 | 225 | 4 | 3 | 531 | | | | | | | |
| 52 | 5213 | 104 | 19 | 553 | | | | | | | |
| 55 | 5205 / 5206 | 799 | 19 | 576 | | | | | | | |

* Ce volume avait bien été acheté par le marquis de Paulmy, qui l'inscrivit dans son catalogue sous le nº 656 de la *Jurisprudence ;* mais plus tard il en fit don au Cabinet des chartes, comme on le verra à l'article concernant la bibliothèque de Lacurne de Sainte-Palaye.

Si la bibliothèque de Picard n'était pas nombreuse, elle était, en revanche, exclusivement composée de livres rares et de

manuscrits tout à fait de choix. Quelques-uns de ces derniers avaient une origine illustre, comme la *Somme le Roi* de Jeanne, comtesse d'Eu et de Guines (n° 6329), exécutée pour elle par Lambert le Petit en 1311, et qui appartint plus tard à Jacques d'Armagnac, duc de Nemours; ou bien encore, comme le livre de Jean Mansel en 2 volumes (n$^{os}$ 5205-5206), écrit par Thierion Anseau pour Baudouin de Lannoy, et qui passa plus tard aux mains de Françoise de Barbançon, puis dans celles de Jeanne de Hallewin, sa fille, pour venir prendre place dans la bibliothèque des Croy. Picard possédait encore deux manuscrits de Gaignières, les n$^{os}$ 940 et 5096; deux de Gaignat, les n$^{os}$ 5028 et 5228, le premier de ces volumes ayant fait partie auparavant de la bibliothèque de Guyon de Sardière; un du duc de Montausier, le n° 5165; un de Petau, le n° 940; un de Saint-Père de Chartres, le n° 1198, etc. Il prenait, du reste, de tous côtés ce qui était à sa convenance : il avait des volumes provenant des collections de Nicolas-Joseph Foucault, de Lallemant de Betz, de la maison professe des Jésuites de Paris, de Le Fèvre de Laubrière et de bien d'autres bibliothèques, dont il recueillait avec discernement les plus belles épaves. Et si bon nombre de ces manuscrits sont aujourd'hui dispersés, on ne peut que savoir gré au marquis de Paulmy d'avoir au moins sauvé du naufrage la moitié — la meilleure — de cette précieuse collection.

### ROGER DE GAIGNIÈRES

D'un collectionneur bien connu, Roger de Gaignières[1], sont venus dans la bibliothèque de M. de Paulmy quelques manuscrits intéressants. C'est d'abord le *Sacramentaire* ou *Missel de Worms*, n° 610, un des beaux manuscrits de l'Arsenal. Ce volume, qui était conservé à Worms, fut donné, en septem-

[1] Sur Roger de Gaignières et ses collections, voy. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. I$^{er}$, p. 335-356; G. Duplessis, *Roger de Gaignières* (*Gazette des Beaux-Arts*, t. III, 2$^{e}$ série); H. Bouchot, *Inventaire des dessins exécutés pour Roger de Gaignières*, t. I$^{er}$ (1891), *Introduction*.

bre 1674, au prince de Bournonville [1], comme en témoignent les deux notes suivantes inscrites sur le volume : « Missel ancien du dôme de Wormbs, que le grand doyen, monsieur de Vreden, m'a donné, estant malade à Wormbs, l'an 1674, en 7^bre^. — Misssale antiquum ecclesiæ cathedralis Wormatiensis, dono datum an. 1674, in 7^bri^. » Entre ces deux notes, Gaignières a mis cette autre : « Escrit de la main de feu M. le pr. de Bournonville. »

« A la vente de M. de Bournonville, dit M. Léopold Delisle [2], en 1706 ou 1707, il [Gaignières] acheta trente-quatre manuscrits. » Cette vente dut avoir lieu en 1706, ou au plus tard en janvier 1707. En effet, dès que Gaignières fut en possession du *Sacramentaire de Worms*, il s'empressa de le montrer à ses amis les Bénédictins, ou du moins au plus illustre d'entre eux, à Mabillon. Celui-ci examina le volume, et d'une écriture tremblée (le savant bénédictin n'avait plus alors que quelques mois à vivre), il consigna quelques remarques sur ce beau manuscrit. Or, la note de Mabillon est datée du 1^er^ février 1707. Gaignières possédait donc avant cette date les livres achetés de M. de Bournonville. L'année suivante, Gaignières fit encore voir ce volume à l'abbé Fleury, qui, à la suite de la note de Mabillon, écrivit une courte notice, datée du 19 avril 1708.

Le deuxième volume venu de ce collectionneur à l'Arsenal est le livre d'Heures de Louis de Roncherolles (n° 1191), dont Gaignières a laissé une description très détaillée, reproduite par M. Léopold Delisle [3]. A quelques pages de ce manuscrit, on lit dans la bordure : « Louis de Roncerolles » ou « Ronceroles ». Les armes du possesseur et celles de sa femme, Françoise de Hallewin, sont peintes à deux endroits, fol. 102 v° et 103. Çà et là, au bas des pages, se voient des notes écrites par différents membres de la famille de Roncherolles. Enfin, aux fol. 103 v°-105, Louis de Roncherolles a relaté en quelque

[1] Alexandre-Hippolyte-Balthazar, prince de Bournonville.
[2] *Le Cabinet des manuscrits,* t. I^er^, p. 351.
[3] *Ibid.,* p. 349-350.

mots les dates de naissance et de mariage de lui, Louis de Roncherolles, et de sa femme, Françoise de Hallewin, ainsi que les dates de naissance et de baptême, avec les noms des parrains et marraines, de ses douze enfants : « Adrian », 25 mars 1505; « Pierre », 12 avril 1506; « Loys », 21 mars 1506 (1507); « Philippes », 1er mai 1508; « Marie », 26 octobre 1509; « Françoys et Hubert, frères d'une ventrée », 17 décembre 1510; « Laurens », 20 juillet 1512; « Jehan », 31 janvier 1513 (1514); « Susanne », 16 mai 1516; « Magdalene », 4 février 1517 (1518); « Anne », 18 octobre 1519. Ce manuscrit avait été donné à Gaignières par Fremont d'Ablancourt[1]. Le livre d'Heures de Louis de Roncherolles, de même que le *Sacramentaire de Worms*, porte encore au dos le chiffre de Gaignières.

Il n'en est pas de même d'un troisième volume provenant de la même source, le n° 5128, qui contient « La venue de l'empereur Charles [quatriesme] en France et de sa réception par le roy Charles le quint ». On ne voit sur ce livre aucun indice montrant qu'il ait appartenu à Gaignières; néanmoins le doute n'est pas possible. C'est pendant qu'il était dans sa bibliothèque que Montfaucon en fit reproduire l'unique miniature, qu'il inséra plus tard dans ses *Monumens de la monarchie françoise*, t. III, p. 48, planche x. Roger de Gaignières avait été écuyer du duc de Guise, puis de Mlle de Guise, qui lui fit divers legs par un codicille du 28 février 1688. Or, c'est du maître d'hôtel de Mlle de Guise qu'il reçut ce volume; il l'obtint par voie d'échange et donna en retour une armoire[2]. Plus tard, ce curieux manuscrit figura dans la bibliothèque d'un amateur célèbre, L.-J. Gaignat, au catalogue duquel il est coté 3215. A la vente de Gaignat, en 1769, le volume fut acquis par Charles-Adrien Picard pour la somme de 22 liv. 1 s. Dans le catalogue de ce dernier, nous le retrouvons sous le n° 1028; et c'est à sa vente,

[1] Voy. Bibl. nat., f. fr. 25,691, fol. 7.

[2] « Je l'ay eu, dit Gaignières, de M. Pean, me d'hostel de Mlle de Guise. Je luy donnay une grande armoire, où je metois mes livres, de 40 liv. » Bibl. nat., f. fr. 25,691, fol. 7.

en 1780, que M. de Paulmy s'en rendit acquéreur pour 74 liv.

Un quatrième manuscrit provenant du cabinet de Gaignières [1] passa dans la bibliothèque Paulmy. C'est le n° 940 de l'Arsenal, qui renferme une histoire de la *Passion de S. Maurice,* dédiée par Jacques-Antoine Marcello aux sénateurs et aux frères de l'ordre du Croissant [2]. Ce livre avait appartenu auparavant à Paul Petau, aux armes duquel il est relié.

Enfin, le cinquième et dernier volume de Gaignières que possède l'Arsenal est un catéchisme protestant offert par Henri d'Albret, roi de Navarre, à sa femme Marguerite d'Angoulême. Ce beau manuscrit, aujourd'hui n° 5096 de l'Arsenal, porte pour titre : *Initiatoire instruction en la religion chrestienne pour les enffans.* Les armes de Henri d'Albret et de Marguerite de Valois sont peintes sur le volume, qui contient cinq miniatures fort belles. Celle du fol. 1 mérite surtout l'attention; elle représente Henri d'Albret cueillant une marguerite (Marguerite de Valois) dans les jardins d'Alençon; au-dessous de lui sont ses armes peintes, et au-dessous des armes, sur une banderole, on lit ces mots : « Inveni unam preciosam Margaritam quam intimo corde collegi. » Cette miniature fut reproduite par Montfaucon pendant que le volume était dans la bibliothèque de Gaignières; elle parut dans les *Monumens de la monarchie françoise,* t. IV, p. 260, planche XXXIII.

Nous savons par Gaignières lui-même comment il était entré en possession de ce beau livre et du précédent. Il échangea avec Boucault, ou plutôt Boucot, un lot de cartes contre trois manuscrits, parmi lesquels se trouvaient l'*Initiatoire instruction* de Henri d'Albret, et la *Passion de S. Maurice,* par J.-A. Marcello [3]. Ces deux volumes figurèrent plus tard dans la bibliothèque de Charles-Adrien Picard (nos 112 et 976), et furent acquis par le marquis de Paulmy, le premier pour 231 liv. 10 s., et le second pour 167 liv. 19 s.

[1] Voy. Bibl. nat., f. fr. 25,691, fol. 8.

[2] Montfaucon a reproduit la miniature du fol. B v° de ce manuscrit dans *Monumens de la monarchie françoise,* t. III, p. 261, planche XLVIII.

[3] Voy. Bibl. nat., f. fr. 25, 691, fol. 8.

BOUCOT

Boucot fut l'un des plus ardents collectionneurs de la fin du XVII^e siècle. L'Arsenal a recueilli plusieurs manuscrits ayant passé par les mains de cet amateur; et je saisis cette occasion de dire au moins quelques mots de son catalogue. En voici le titre : *Catalogue de la bibliothèque de défunt M. Boucot, garde-rolle des offices de France*, *composée de plus de dix-huit mille volumes de livres imprimez, très-bien conditionnez, plusieurs des in-folio étant de grand papier et reliez en maroquin; de plus de soixante et dix mille estampes*, *entre lesquelles il y a dix-sept mille portraits; d'un très-grand nombre de livres d'arts*, *d'éloges*, *de descriptions*, *de médailles, d'emblêmes, de plantes et autres remplis de figures; et de plusieurs manuscrits en velin, ornez de très-belles mignatures. La vente s'en fera en détail au plus offrant et dernier enchérisseur*, *le* 16 *novembre* 1699 *et autres jours suivans. A Paris, rue des Noyers*, *vis-à-vis la rue des Anglois,* 1699. Au verso du titre, après diverses explications sur la façon dont il sera procédé à la vente, on lit : *Le présent catalogue se distribuera à Paris chez les s. Moette et Boudot, libraires, qui ont été chargez par les héritiers dudit sieur Boucot de le faire imprimer et du soin de la vente*. Suit une liste de libraires de la province et de l'étranger. Ce catalogue, de format in-12, est paginé en deux parties, la première comprenant 139 pages; quant à la seconde, dans laquelle sont décrits les estampes, les manuscrits à miniatures, les livres à figures, etc., elle contient 39 pages. C'est là, on en conviendra, le catalogue d'un amateur qui mériterait d'être un peu moins oublié qu'il ne l'est aujourd'hui. Si sa bibliothèque était nombreuse, il ne faudrait pas croire que le nombre fût le seul mérite de la collection. Le choix des livres contribuait à en faire un des cabinets les plus précieux qu'il y eût alors à Paris.

Bien que des manuscrits soient répartis en petit nombre dans tout le catalogue, on trouvera pourtant plus spécialement les

manuscrits modernes aux pages 23-25 de la première partie. Quant aux manuscrits sur vélin avec miniatures, ils se trouvent tous réunis aux pages 31-32 de la seconde partie.

C'est de la collection de Boucot que provient un des joyaux de la Bibliothèque de l'Arsenal, le *Bréviaire* dit *du roi René*[1], qui fut fait en réalité pour René II de Lorraine. Ce volume est ainsi décrit dans le catalogue de Boucot, n° 107 de la seconde partie : « Psalterium romanum sur du velin, avec douze grandes mignatures très-belles, et quelques-unes chargées des écuçons de Lorraine, in-fol. » On a vu que la vente de Boucot commença le 16 novembre 1699 ; il n'est pas étonnant qu'elle ait duré fort longtemps, étant donné le nombre de livres et d'estampes qui furent offerts aux enchères. Le *Bréviaire de René II de Lorraine* ne fut vendu que le 6 janvier 1700. En effet, au fol. 422 v°, on lit cette note : « Boucot, 6 janv. 1700. — 85. » Peut-être ce dernier chiffre indique-t-il que le volume fut alors adjugé pour une somme de 85 liv.

Le manuscrit de l'Arsenal n° 2028, qui contient *L'institution et fondation de l'Oratoire Nostre-Dame de Vie-Saine lez Paris par le très noble... prince Henry, par la grâce de Dieu roy de France et de Pologne*, a appartenu, au XVIII[e] siècle, à l'abbé de Rothelin, dans le catalogue duquel il est inscrit sous le n° 3165. Il est probable que ce volume est le même qui, chez Boucot, porte le n° 112 de la seconde partie ; cependant, il faut reconnaître que la reliure en a été changée sans qu'on saisisse bien la raison de cette modification, puisque, au XVII[e] siècle, il était recouvert de maroquin, tandis que sa reliure actuelle est en veau brun.

Si la provenance du manuscrit 2028 est assez hypothétique, celle du *Catéchisme de Henri d'Albret* (n° 5096), aussi bien que de la *Passion de S. Maurice* (n° 940), ne peut guère laisser de doute. Il ne faut point s'attendre à rencontrer la mention de ces volumes dans le catalogue de Boucot. Ils n'y figurent pas, en

[1] Ms. Ars., n° 601.

effet; mais il semble certain que, malgré l'orthographe adoptée par Gaignières, le « Boucault » dont il tenait ces deux manuscrits n'était autre que notre Boucot. Voici la notice, faite par Gaignières [1], des trois volumes qu'il avait eus du garde-rôle des offices de France :

« Catéchisme pour Henry d'Albret, roy de Navarre, qui le fit faire pour Marg^e de Valois, sa femme, seur de François I^er, sur du veslin avec des miniatures; à la 1^re ce prince y est de sa hauteur. In-4°. — De M. Boucault.

« Les privilèges des secrétaires du Roy, sur du parchemin, une miniature au commencement, où est le roy Louis XI et les secrétaires du Roy, en nov. 1482. In-folio. — De M. Boucault.

« De sancto Mauritio, en veslin avec des miniatures, composé par Jacques-Antoine Marcello, qu'il dédie aux sénateurs et frères de l'ordre du Croissant; à la teste, séance d'un chapitre de l'Ordre, et à la fin est le portrait dudit Marcello, avec l'ordre du Croissant. In-8°. — De M. Boucault.

« Je luy ay donné pour ces 3 livres, un atlas de Savoye en blanc de 90 liv. »

## V

Manuscrits de Fevret de Fontette et de Philibert de La Mare. — La plupart des papiers et manuscrits de Fevret de Fontette passent dans la bibliothèque du président Esmonin de Dampierre, qui les vend à M. de Paulmy. — Des manuscrits de Fevret de Fontette sont cédés par le marquis de Paulmy au Cabinet des chartes.

Charles-Marie Fevret de Fontette, auteur de la seconde édition de la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong [2], avait rassemblé une nombreuse collection de pièces sur l'histoire de France, dont beaucoup étaient manuscrites. A sa mort, survenue le 16 février 1772, tous ses manuscrits, si l'on en

[1] Bibl. nat., f. fr. 25,691, fol. 8.

[2] Fevret de Fontette mourut avant l'achèvement de cette publication; le tome I^er seul parut de son vivant.

croit J.-L. Barbeau de La Bruyère, passèrent chez Esmonin de Dampierre, président au parlement de Bourgogne[1]. Une partie de ces papiers, qui avaient été acquis par Fontette en 1750, provenaient de la célèbre collection de Philibert de La Mare.

Je ne puis dire avec certitude la date précise à laquelle le marquis de Paulmy se rendit acquéreur des manuscrits de Fevret de Fontette. On ne sait pas non plus de façon absolue s'ils furent bien achetés tous par le président de Dampierre : car il paraît résulter de certaines notes que Fontette en aurait laissé une partie à Pierre Pitois, marquis de Quincize, grand bailli d'épée de Nivernais, qui était son parent[2]. Toutefois, il ne me semble pas douteux que le plus grand nombre de ces papiers fut acquis par Esmonin de Dampierre; et c'est bien lui qui céda à M. de Paulmy ceux qui se trouvent aujourd'hui à l'Arsenal et à la Bibliothèque nationale. L'Arsenal possède un inventaire des manuscrits de ce magistrat[3], contenant 79 articles, y compris l'article 28 *bis*. Cet inventaire est annoté ou complété par P.-A. Soyer et l'abbé Capperonnier, tous deux bibliothécaires de Paulmy. Quelques mots écrits par Capperonnier en marge de l'article 69 ne permettent pas de douter que ces annotations aient été faites au moment où le fondateur de l'Arsenal était en pourparlers pour l'achat de ces manuscrits. « Il n'est pas probable que M. de Dampierre se défasse de cet atlas, ayant le Voyage de Sybérie. » Telle est la note de Capperonnier, qui nous aidera aussi à fixer, d'une manière approximative, l'époque à laquelle le président de Dampierre vendit à M. de Paulmy les papiers de Fontette. L'abbé Capperonnier, auteur de la note, ne devint, en effet, bibliothécaire du marquis que vers 1780; et comme, d'un autre

[1] « Je dois avertir, en finissant son article, que tous les manuscrits en grand nombre qu'il (Fevret de Fontette) a cités comme étant conservés dans sa bibliothèque à Dijon sont depuis sa mort dans la même ville, en la bibliothèque de M. Esmonin de Dampierre, président au parlement de Dijon, qui n'a pas voulu que la province de Bourgogne fut privée de manuscrits qui regardent principalement son histoire. » *Avertissement* de J.-L. Barbeau de La Bruyère, du 17 février 1775, en tête du t. IV de la *Bibliothèque historique*.

[2] Cf. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. I[er], p. 572, et t. III, p. 375.

[3] Ms. Ars., n° 5766, p. 385-403.

côté, une partie de ces papiers furent cédés par Paulmy au Cabinet des chartes dès le mois de juin 1780, il paraît évident que le président de Dampierre dut se défaire de ses manuscrits, soit au commencement de 1780, soit à la fin de l'année précédente.

Sur les 79 manuscrits figurant dans son inventaire, cinquante-deux sont aujourd'hui à l'Arsenal.

Quant au marquis de Quincize, qui habitait à Paris, rue Saint-André des Arts, près de la rue Gît-le-Cœur, il fit certainement une vente de ses livres en 1776, et c'est le libraire Debure qui en fut chargé [1]. On conserve à l'Arsenal un inventaire des livres qui furent vendus à cette époque. Cet inventaire, de la main même du marquis de Quincize [2], contient 1010 articles; il se termine par cette note : « Il y en a encor plus de 30 vol. rares et bons à ajouter : cela pourra [monter] à 1060 vol. bien conditionéz, dont on se raporte à Mr Debure pour l'aprétiation. » Je n'ai point remarqué un seul manuscrit parmi ces 1010 volumes; mais je ne crois pas qu'on en puisse conclure que le marquis de Quincize n'ait possédé aucun papier de Fevret de Fontette. Il est à l'Arsenal [3] un autre volume qui provient certainement de la bibliothèque du grand bailli de Nivernais : c'est un recueil de pièces originales et de copies, portant des notes de sa main; il contient aussi trois lettres qui lui furent adressées, en 1776 et 1777, par J.-C. Pingeron.

Quant aux manuscrits de Fevret de Fontette restés à l'Arsenal, qui sont au nombre de quatre-vingt-onze au moins [4], et dont

[1] Le marquis de Quincize mourut à la fin de 1779; il demeurait alors quai des Augustins. Voy. le *Journal de Paris* du 2 décembre 1779.

[2] Ms. Ars., n° 4639.

[3] Ms. Ars., n° 3329.

[4] Voici la liste des numéros des manuscrits de Fontette. Pour les 52 volumes qui ont passé par la bibliothèque du président de Dampierre, il m'a semblé utile d'ajouter, après le numéro de l'Arsenal, le numéro de l'inventaire de Dampierre, précédé de la lettre D. — 2148 (D. 37), 2150 (D. 41), 2252 (D. 33), 2254 (D. 65), 2459 (D. 73), 2462 (D. 28 *bis*), 2496, 2645 (D. 72), 2777 (D. 50), 2778 (D. 49), 2779 (D. 52), 2785, 2890, 2891, 2947 (D. 48), 3128, 3134, 3137, 3258 (D. 47), 3307, 3308, 3425 (D. 34), 3441 (D. 24), 3444 (D. 55), 3445 (D. 35), 3500, 3501, 3547 (D. 8), 3560 (D. 38), 3573 (D. 25), 3584 (D. 43), 3609, 3610, 3611, 3612, 3613, 3614, 3615 (D. 60), 3617 (D. 27), 3619 (D. 64), 3621 (D. 58), 3718,

cinquante-deux ont appartenu à Esmonin de Dampierre[1], on les trouvera tous inventoriés dans les deux volumes de l'Arsenal nos 5765 et 5766, qui contiennent les catalogues de Fontette et du président de Dampierre.

A ces 91 volumes de Fontette, il faut encore ajouter un manuscrit qui a disparu de l'Arsenal à une époque que je ne puis préciser, mais qui doit être ancienne. Classé jadis dans les catalogues de la Bibliothèque aux *Belles-lettres françaises*, sous le n° 269, ce volume était intitulé : *Eve ressuscitée, ou la Belle sans chemise*. C'était le n° 28 du catalogue de Dampierre. — Enfin, dans les nos 6353 et 7464, se trouvent reliées des pièces provenant de Fevret de Fontette.

C'est donc quatre-vingt-douze volumes de la bibliothèque de cet érudit qui étaient restés au marquis de Paulmy, sans compter quelques fragments de recueils. Le fondateur de l'Arsenal en avait possédé un nombre bien plus considérable; mais, en 1780, il prit avec le Cabinet des chartes des arrangements qui le mirent en possession de 194 manuscrits de Lacurne de Sainte-Palaye, pour lesquels il donna en échange la plus grande partie des manuscrits et papiers qu'il avait eus de Fevret de Fontette. On trouvera des renseignements plus circonstanciés sur cet échange à l'article consacré à la bibliothèque de Sainte-Palaye.

## VI

### Manuscrits de Jean du Tilliot.

Jean-Bénigne Lucotte, seigneur du Tilliot, est un peu oublié

3719, 3723, 3724, 3726, 3804 (D. 61), 3869 (D. 6), 3871 (D. 3), 3882 (D. 76), 3883 (D. 20), 3893, 3901 (D. 22), 3902, 3920 (D. 59), 3946 (D. 62), 3954 (D. 63), 4034 (D. 4), 4048 (D. 8), 4141 (D. 26), 4174 (D. 46), 4175 (D. 39), 4274 (D. 16), 4378 (D. 21), 4484 (D. 15), 4485 (D. 13), 4541 et 4542 (D. 12), 4814 (D. 36), 4938 et 4939 (D. 10), 4960 (D. 11), 5003, 5043 (D. 5), 5046, 5049 (D. 29), 5052, 5053 et 5054 (D. 17), 5055 (D. 18), 5123 (D. 44), 5755, 5756 et 5757 (D. 9), 5765, 5766, 6114, 6335, 6363, 6936, 7091.

[1] Un de ces manuscrits, le n° 2947, porte la signature : « Esmonin », qui est celle du président Esmonin de Dampierre.

aujourd'hui[1]. Ce fut pourtant, au XVIIIe siècle, un des plus célèbres parmi les « curieux », comme on disait alors. Il possédait certainement une belle bibliothèque; mais son cabinet surtout, riche en tableaux, en médailles, etc., faisait l'admiration de tous ceux qui étaient admis à contempler ces raretés.

« M. du Tilliot, dit Papillon[2], a une passion extraordinaire pour la littérature qu'il cultive avec succès. C'est cette inclination qui l'a porté à enrichir de bonne heure son cabinet de plusieurs rares morceaux d'antiquité. On y trouve un grand nombre de tableaux, d'estampes, de médailles et de livres qui marquent un goût fin et délicat; de sorte que ce cabinet peut passer pour l'un des ornemens de la capitale de Bourgogne. »

Né à Dijon le 8 septembre 1668, Jean du Tilliot parvint à un âge avancé et mourut seulement en 1750. Il fut gentilhomme ordinaire du duc de Berry; mais, après la mort de ce prince, il retourna dans sa province natale, qu'il ne devait plus quitter jusqu'à la fin de sa vie. Moreau de Mautour et Montfaucon allèrent visiter les curiosités rassemblées par du Tilliot et en signalèrent quelques-unes. Quant aux livres, une bonne partie dut passer dans la bibliothèque de Fevret de Fontette; et c'est lorsque le marquis de Paulmy acheta, vers 1780, les papiers de cet érudit, alors entre les mains du président de Dampierre, qu'il entra en possession de quatorze manuscrits de la bibliothèque de du Tilliot[3]. Sept autres volumes venant de la même source se trouvaient dans la collection de M. de Paulmy, sans que je puisse dire comment ils y étaient arrivés[4]. Enfin, trois furent achetés par Paulmy au duc de La Vallière[5].

C'est donc vingt-quatre manuscrits de du Tilliot que possède

[1] Voy. sur du Tilliot, *Notice sur l'hôtel et les collections de Jean-Bénigne Lucotte, seigneur du Tilliot, à Nuits*, par M. Émile Bergeret, dans *Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire*, t. VI (1890), p. 113-131.

[2] *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, article *Lucotte*.

[3] Ce sont les nos 2148, 3441, 3573, 3617, 3883, 3901, 4141, 4378, 5052, 5053, 5054, 5055, 5123, 6363.

[4] Les nos 2782, 2783, 2942, 2959, 3127, 4814, 5330.

[5] Les nos 2740, 3982, 5121.

aujourd'hui l'Arsenal[1]. Sur presque tous notre bibliophile a inscrit lui-même son ex-libris, avec la date d'achat ou de prise de possession : « Ex museo Jo. du Tilliot, 1700 », etc.

Parmi ces manuscrits, il n'en est qu'un qui soit ancien, du XVe siècle, le n° 5121, qui appartint à Jacques d'Armagnac, duc de Nemours. Un vient de Claude d'Urfé, le n° 2959. Un autre, un volume de Mémoires, le n° 3573, fut recueilli par du Tilliot à la mort de l'auteur, Joly de Blaisy, en 1725.

Deux manuscrits furent offerts à du Tilliot par Joseph Gaudrillet, prêtre habitué à Notre-Dame de Dijon. Cet abbé, né en 1689, mort en 1738, a publié quelques ouvrages, entre autres une *Histoire de Notre-Dame de Bon-Espoir* (Dijon, 1733); mais il laissa aussi des œuvres inédites. C'est d'abord un recueil de poésies françaises, dédié à Jean du Tilliot, n° 2942 de l'Arsenal[2]; puis une *Dissertation sur la tolérance des lieux publics à Dijon jusqu'en l'année* 1554 (n° 3982 de l'Arsenal), dédiée également à du Tilliot, et portant la signature autographe de l'auteur, avec la date du 19 janvier 1736.

Papillon, dans sa *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, à l'article *Lucotte*, donne la liste suivante des manuscrits de la composition de du Tilliot, qu'il vit dans son cabinet :

1. Dissertation sur les bains des Romains. Ms.
2. Dissertation sur l'auteur du Roman de la Rose. Ms.
3. Vies des poètes latins, depuis Livius Andronicus jusqu'à Michel Marulle (en françois). Ms.
4. Dissertation sur le dieu des jardins. Ms.
5. Un portefeuille de 65 morceaux d'antiquité, dessinés à la plume, accompagné de remarques, sous ce titre : *Miscellanea antiquitatis notis illustrata*. Ms. [Probablement Ars., nos 5052, 5053, 5054, 5055.]
6. Mémoires pour servir à l'histoire des ducs de Bourgogne de la Ire et IIe race royale. Ms. [Ars., n° 3901.]
7. Mémoires pour servir à l'histoire du duc de Guise, tué à Blois par ordre du roi Henri III, le 23e jour de décembre 1588. Ms. [Ars., n° 3441.]

[1] La bibliothèque de Dijon possède vingt-cinq manuscrits provenant de du Tilliot.

[2] « J'ay vu, dit Papillon à l'article *Gaudrillet,* j'ay vu un recueil ms. in-4° de ses poésies françoises dans le cabinet de M. du Tilliot, à qui elles sont dédiées. »

8. Éloges des hommes illustres sous les règnes des rois Louis XII, François I<sup>er</sup>, Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV. Ms. [Ars., n° 4814.]

9. Notes historiques et critiques sur les XII Césars et les impératrices. Ms.

10. Réflexions de M. du Tilliot sur un disque ancien de son cabinet, adressées à M. Moreau de Mautour, dont ce dernier fit lecture à l'Académie des inscriptions, le 10 juillet 1721.

L'Arsenal possède donc sept manuscrits, soit composés par du Tilliot, soit exécutés pour lui. D'autres volumes lui ayant appartenu contiennent aussi des annotations, plus ou moins longues, écrites de sa main.

Les n[os] 5052, 5053, 5054, 5055 sont l'œuvre de Jean Piron, calligraphe et dessinateur; ils sont ornés de dessins de Nicolas Venevault et de Maistrier, représentant diverses curiosités du cabinet de du Tilliot et de collections d'autres amateurs. Quant au n° 3901, c'est Jean Piron qui copia le volume et qui en exécuta les dessins en 1726.

Outre les manuscrits mentionnés par Papillon, comme sortis de la plume de Jean du Tilliot, cet amateur érudit avait dû composer d'autres ouvrages. Cependant, un seul a été publié : *Mémoires pour servir à l'histoire de la Fête des fous* (Lausanne, 1741), plusieurs fois réimprimé.

## VII

Bibliothèque de Lacurne de Sainte-Palaye. — Ses papiers sont cédés par lui au Cabinet des chartes. — M. de Paulmy échange une partie des manuscrits de Fevret de Fontette contre des papiers de Sainte-Palaye. — Outre les papiers de Fontette, le marquis de Paulmy fait don au Cabinet des chartes de recueils manuscrits précieux. — Liste des manuscrits de Sainte-Palaye venus à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Une voie toute particulière a amené à la Bibliothèque de l'Arsenal deux cents volumes manuscrits environ, provenant de la collection de Lacurne de Sainte-Palaye. Cet érudit avait rassemblé un grand nombre de documents destinés à lui fournir les éléments de travaux littéraires qui ne furent point, pour la plu-

part, publiés de son vivant. Copies de *Poésies anciennes françaises et provençales*, recueils d'*Antiquités françaises, Bibliothèque des auteurs français, Glossaire de la langue française,* etc., telles étaient les principales collections composant la bibliothèque manuscrite de Sainte-Palaye. Il avait aussi quelques manuscrits anciens. Tous ces volumes réunis formaient un total de quatre cent soixante-seize portefeuilles ou livres [1]. Quelques-uns de ces volumes de copies ou d'extraits sont aujourd'hui particulièrement précieux : ce sont ceux qui contiennent le texte de manuscrits perdus, comme cela a lieu, par exemple, pour les manuscrits de La Clayette [2].

Je n'ai point à refaire ici l'histoire des manuscrits de Sainte-Palaye [3]. Il suffira de rappeler que celui-ci céda sa bibliothèque au Cabinet des chartes, à la condition de conserver sa collection chez lui jusqu'à sa mort [4]. En reconnaissance de cette donation, il fut accordé au savant, alors âgé de soixante-six ans [5], une rente viagère de 4,000 livres sur sa tête et sur celle du sieur de Lacurne, son frère jumeau. La proposition de Sainte-Palaye fut approuvée en juin 1763 [6]. Le 2 août suivant, le contrôleur général ordonnait la constitution de la rente de 4,000 livres [7]. Enfin, le 22 mai 1764, Moreau [8], directeur du Cabinet des chartes, fut autorisé, par un arrêt du Conseil, à

[1] Le catalogue des manuscrits, soit originaux, soit copies, de Lacurne de Sainte-Palaye se trouve à la Bibliothèque nationale, Collection Moreau, vol. 1436, fol. 41-44. — M. H. Omont a publié ce catalogue dans *Inventaire des manuscrits de la Collection Moreau* (1891), p. 207-213.

[2] Voy. *Notice sur deux anciens manuscrits français ayant appartenu au marquis de La Clayette,* par M. P. Meyer, dans *Notices et extraits des manuscrits,* t. XXXIII, 1re partie (1890), p. 1-90.

[3] Voy. *Le Cabinet des manuscrits,* par M. L. Delisle, t. Ier, p. 557-575, et l'*Inventaire de la Collection Moreau,* par M. H. Omont, p. 201-221.

[4] Sur le Cabinet des chartes, voy. *Le Cabinet des manuscrits,* t. Ier, p. 557-575, et *Le Comité des travaux historiques,* par M. X. Charmes, t. Ier (1886), p. IV-LXXXIV.

[5] Jean-Baptiste de Lacurne de Sainte-Palaye était né à Auxerre en 1697 ; il mourut à Paris le 1er mars 1781.

[6] Bibl. nat., Collection Moreau, vol. 1436, fol. 15.

[7] Bibl. nat., Collection Bréquigny, vol. 131, fol. 12.

[8] Jacob-Nicolas Moreau, né en 1717, mort en 1804 ; il fut avocat, conseiller à la Cour des aides de Provence, puis bibliothécaire de Marie-Antoinette et enfin historiographe de France.

accepter la donation; mais l'acte authentique n'en fut passé que le 5 mai 1765[1].

C'est en 1762 que Bréquigny et d'autres savants persuadèrent à Sainte-Palaye de ne pas commencer immédiatement la publication de son *Glossaire*, et d'en modifier le plan. Il semble que les observations de ses confrères aient vivement affecté Sainte-Palaye. L'auteur du *Glossaire* avait alors soixante-cinq ans; il n'osa pas se charger de refondre lui-même son travail, et c'est à ce moment que Bréquigny lui fit agréer comme collaborateur Georges-Jean Mouchet, qui ne devait pas être beaucoup plus heureux que Sainte-Palaye lui-même[2] dans ses projets. Il est assez probable que ce sont ces déboires qui firent naître chez Sainte-Palaye la pensée de céder au Roi des manuscrits dont il ne pouvait plus tirer lui-même le parti qu'il en avait depuis si longtemps espéré.

Un an environ avant la mort de cet érudit, le marquis de Paulmy offrit de faire avec le Cabinet des chartes un échange qui paraissait devoir être avantageux à l'un et à l'autre. Cependant, si l'une des parties devait avoir sur l'autre un avantage, ce n'était point le marquis de Paulmy; ce qu'il offrait valait incontestablement mieux que ce qu'il demandait. Mais il ne faut pas oublier que le fondateur de l'Arsenal s'intéressait très vivement au Cabinet des chartes. Il était membre du Comité des chartes, dont l'institution suivit de près celle du Cabinet, et assista souvent aux séances[3]. Il me semble donc hors de doute

[1] Sur cette donation, voy. les vol. 1436-1438 de la Collection Moreau à la Bibliothèque nationale.

[2] Quelques années plus tard, Sainte-Palaye offrait à un autre érudit ses manuscrits des Troubadours pour les publier. « L'abbé Barthélemi m'a lié avec M. de Sainte-Palaye, écrit l'abbé Rive le 11 mars 1767, et celui-ci avec M. de Foncemagne. Le premier de ces deux académiciens m'offrit en me recevant plus de 60 volumes in-folio ou in-4° manuscrits sur nos troubadours et notre ancien langage provençal; il me permit de regarder ce travail de plus de 45 ans comme mien, si je voulois me charger de l'arranger et de le faire imprimer. Je lui fis entendre que je ne pourrois l'entreprendre que lorsque je serois placé ici, il comprit parfaitement qu'il faloit s'emploier pour moi, il m'a dit l'avoir fait et me promet de continuer : la nodosité de ses ans lui permettra-t-elle de réussir? Je n'en sais rien. » *Lettres originales de l'abbé Rive,* Ms. Ars., n° 6392, fol. 23.

[3] Sur les assemblées du Comité des chartes, voy. *Le Comité des travaux historiques,* par M. X. Charmes, t. Ier (1886).

qu'en proposant au ministre cet échange il eut surtout en vue l'intérêt du Cabinet des chartes.

Bien que la plupart des pièces relatives à l'arrangement survenu entre M. de Paulmy et l'administration dirigée par Moreau aient déjà été publiées, soit par M. Xavier Charmes dans *Le Comité des travaux historiques,* soit par M. H. Omont dans l'*Inventaire des manuscrits de la collection Moreau,* je n'ai pas cru pouvoir me dispenser de faire place ici à quelques-uns de ces documents, particulièrement intéressants pour l'histoire de la Bibliothèque de l'Arsenal. Voici d'abord le Mémoire que le marquis de Paulmy soumit au ministre, le 11 août 1780 :

« Le Roi a ordonné depuis longtems de rassembler dans un dépost, devenu déjà très considérable, des copies authentiques de toutes les chartes concernant l'histoire et le droit public de France, dans le dessein de faire publier un recueil d'actes pour servir à cette histoire, tel, mais beaucoup plus complet, que celui de Rymer touchant l'histoire d'Angleterre.

« M. le marquis de Paulmy, ayant pour principal motif l'honneur de contribuer à l'exécution désirée de ce grand et important projet, offre de remettre dans ce dépost une ample collection de pièces relatives à cet objet, et dont le catalogue seul forme 2 volumes in-folio [1], d'environ 500 pages chacun.

« L'unique chose que M. le marquis de Paulmy supplie le Roi de lui accorder en retour est un recueil de copies beaucoup moins nombreuses d'anciens romans ou poèmes françois, qui se sont rencontrées parmi les manuscrits que Sa Majesté a acquis de M. de Sainte-Palaye, pour être placés dans son dépost des chartes manuscrites.

« Ces pièces sont étrangères à l'objet du dépost. D'ailleurs, elles ont été toutes copiées sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, excepté quelques poésies transcrites au Vatican ; mais, comme M. de Sainte-Palaye avoit fait faire deux copies de ces

[1] Mss. Ars., nos 5765, 5766.

dernières, il en resteroit une au Roi. Ainsi le Roi ne se priveroit de rien par la cession demandée de ces manuscrits.

« L'échange proposé seroit, au contraire, très avantageux au dépost des chartes historiques. Il le débarrasseroit de copies de poètes et de romans qui y seroient peu utiles, et il l'enrichiroit, sans aucuns frais, d'un très grand nombre de pièces qui y sont essentielles. On peut juger de leur mérite en considérant qu'elles ont été recueillies par feu M. de Fontette, auteur de la nouvelle *Bibliothèque historique de la France,* et l'un des savans les plus versés dans la connoissance de notre histoire.

« Si toutes, quoiqu'importantes, ne sont pas de nature à être conservées dans un dépost destiné uniquement aux chartes, celles qu'on croiroit devoir en exclure serviroient à faire des échanges, qui procureroient au dépost de nouveaux accroissemens [1]. »

Après avoir présenté ce premier Mémoire, le marquis de Paulmy précise ses demandes; et, en deux états distincts, il formule ses propositions, indiquant les volumes qu'il convoite et ceux qu'il offre.

*État des manuscrits de M. de Sainte-Palaye [2] vendus au Roy et que M. le marquis de Paulmy désireroit échanger pour pareil nombre de manuscrits anciens relatifs à l'histoire de France, suivant l'état cy-contre :*

80 1° Quatre-vingt volumes tant in-fol° qu'in-4° de manuscrits détaillés dans la note cy-jointe [3].

15 2° Quinze volumes in-4°, dont huit contenant les copies de notices de manuscrits françois de la Bibliothèque et autres faits en France, et sept de pareilles notices de manuscrits d'Italie. — *Nota.* Le double de ces quinze volumes est dans la bibliothèque de M. de Sainte-Palaye et y restera.

101 3° Recueil sous le titre d'*Antiquités françoises,* copié sur celui en 26 volumes in-fol., qui restera dans la bibliothèque de M. de

196 *A reporter.*

[1] Bibl. nat., Collection Moreau, vol. 1097, fol. 41.

[2] Bibl. nat., Collection Moreau, vol. 1436, fol. 20 *bis.*

[3] Cet article et le suivant ne donnèrent lieu qu'en partie à un échange.

196 Report.

Sainte-Palaye. Celui-cy est in-4°, divisé en quatre parties : la 1re de 77 volumes rangés par ordre alphabétique [1]; la 2e formant un premier supplément en 17 volumes [2]; la 3e, un second supplément, venant de M. Secousse, en 6 volumes [3]; la 4e est un volume sous le titre de *Matières diverses tirées des lectures que j'ai faites depuis 1727* [4]. — *Nota.* Ce recueil est déjà entre les mains de M. le marquis de Paulmy, à qui il a été prêté, mais il y manque 4 volumes qui n'ont pas été trouvés lorsque les autres ont été prêtés. S'ils ne se retrouvent pas, on pourra les faire copier sur l'autre exemplaire qui restera chez M. de Sainte-Palaye.

33 4° Autre recueil par ordre alphabétique sous le titre de *Bibliothèque françoise*, divisé en deux parties : la 1re contenant le nom des auteurs françois et le titre de leurs ouvrages, en 24 volumes in-fol.[5]; la 2e, recueil des noms propres françois, aussi par ordre alphabétique, avec les passages des auteurs qui en ont parlé, en 9 vol. in-fol.

1 5° Recueil de vers modernes, in-4°.

230 Total des manuscrits demandés.

*État des recueils et volumes manuscrits, tous concernant l'histoire de France, et utiles au nouveau Dépôt des chartes* [6], *que M. le marquis de Paulmy offre en échange de pareil nombre de volumes manuscrits tirés de la bibliothèque cédée au Roy par M. de Sainte-Palaye, sçavoir :*

74 1° Un recueil très précieux de pièces historiques, autrefois formé par Valentin Conrard, premier secrétaire de l'Académie françoise, qui a passé dans la bibliothèque du cardinal Du Bois et enfin dans celle de M. le marquis de Paulmy; il y a une très bonne table à la fin de chaque volume. Ce recueil est composé de 74 volumes tant in-fol. qu'in-4° [7].

63 2° Soixante-trois gros portefeuilles contenant beaucoup de pièces originales, et copies authentiques, et chartes, titres et mémoires relatifs à l'histoire de France, formant tout le contenu au premier volume du catalogue des précieux manuscrits de M. de Fontette acquis par M. le marquis de Paulmy.

137 *A reporter.*

[1] Mss. Ars., nos 4277-4353.
[2] Mss. Ars., nos 4354-4370.
[2] Mss. Ars., nos 4372-4377.
[4] Ms. Ars., n° 4371.
[5] Mss. Ars., nos 5836-5859.
[6] Bibl. nat., Collection Moreau, vol. 1436, fol. 20 *ter*.
[7] Les Recueils de Conrart sont restés à la Bibliothèque de l'Arsenal. Voy. plus haut, p. 190-197, l'art. consacré à Valentin Conrart.

| | |
|---|---|
| 137 | Report. |
| 63 | 3° Plus, soixante-trois autres volumes formant presque tout le second volume du catalogue susdit de M. de Fontette, tous manuscrits relatifs à l'histoire de France; quelques autres articles de ce recueil ne sont composés que de pièces littéraires et modernes, étrangères à l'objet du nouveau Dépôt des chartes[1]. |
| 30 | 4° Trente volumes tirés de la bibliothèque de M. le marquis de Paulmy contenant des chartes et titres anciens, authentiques, manuscrits originaux ou copies, toutes pièces précieuses relatives à l'histoire de France, et achevant de former un nombre égal de volumes à celui demandé. |
| 230 | Total du nombre des volumes offerts pour l'échange proposé. |

M. le marquis de Paulmy a dans sa bibliothèque plusieurs autres recueils manuscrits et livres précieux, dont il se propose de faire don au nouveau Dépôt des chartes, se faisant un mérite de contribuer à un établissement si utile et si bien dirigé. On peut s'en rapporter à cet égard à son zèle et à ses promesses, après qu'il aura pris une connoissance plus particulière de ce qu'il peut encore abandonner.

*Approuvé, le treize juin mil sept cent quatre-vingt.*

Hue de Miroménil.

Le ministre ayant acquiescé au désir du marquis de Paulmy, une difficulté devait surgir. Les manuscrits de Sainte-Palaye lui seraient-ils remis immédiatement? La question était embarrassante. On a vu, en effet, que Sainte-Palaye s'était réservé de garder chez lui, jusqu'à sa mort, tous ses papiers; et il les conserva réellement, du moins en partie Dans un arrêt du Conseil du 3 mars 1781, il est dit expressément : « Art. 7... Les manuscrits et livres d'histoire du s^r^ de Sainte-Palaye, qui ont été acquis par Sa Majesté, seront également transportés audit dépôt [des chartes], aussitôt après la mort dudit s^r^ de Sainte-Palaye[2]... » D'autre part, on voit Moreau écrire au garde des sceaux, Hue de Miromesnil, à la date du 28 février 1781, c'est-à-dire la veille même

[1] Il est encore resté un certain nombre de manuscrits de Fontette à l'Arsenal. Voy. ci-dessus, p. 210-213, l'art. Fevret de Fontette.

[2] Archives nationales, E 2756, n° 69. — Il faut noter que Sainte-Palaye était mort depuis deux jours à la date de cet arrêt.

de la mort de Sainte-Palaye : « L'année passée, Monseigneur consentit l'échange d'une partie de ces manuscrits [de Sainte-Palaye] contre d'autres manuscrits que M. le marquis de Paulmy fit transporter à notre dépôt. Aujourd'hui, il est question de nous mettre en possession de ce qui nous appartient [1]. » Sainte-Palaye avait donc gardé ses manuscrits; mais M. de Paulmy, lui, avait livré les siens, probablement dans les derniers jours de juin ou au commencement de juillet 1780, et il désirait entrer immédiatement en possession des volumes de Sainte-Palaye lui appartenant. Le 27 juin, il écrivait à Moreau une lettre pressante.

« Puisque vous couchés cette nuit à Paris, lui disait-il [2], vous pourrés, Monsieur, envoyer chercher chés moy dès demain des volumes manuscrits à compte de l'échange convenu. J'en ay cent vingt in-folio à vous offrir, et si vous vouliés venir dîner avec moy demain vous les verriés mis à part, et vous pourriés convenir de l'heure et de la voiture pour les faire enlever le lendemain. J'en ay encor dix autres que je comptois porter chés M. le Garde des sceaux, si j'eusse été à la séance d'aujourd'huy, car ce sont des chartes précieuses que je crois qu'il sera bon de donner à examiner à nos savants Bénédictins; ce sera pour la première assemblée. Quant aux cent volumes restants, je vous les remettray successivement à mesure que j'auray fait les dépouillemens des articles qui pourront m'être utiles dans mes propres travaux. Mais je peux vous livrer sur le champ les 130 premiers, et les autres ne se feront pas attendre si vous en êtes pressé.

« J'espère qu'on aura la même complaisance pour me mettre en possession prompte des articles que je dois retirer de chés Mr de Sainte-Palaye, surtout d'après l'assurance que j'ai donné à Mrs de Bréquigny et Mouchet de les ayder en tout temps de tout ce qui peut être utile à la confection du *Glossaire*. J'ay même déjà envoyé hier à Mr Mouchet cinq gros volumes

[1] Bibl. nat., Collection Moreau, vol. 291, fol. 231.
[2] *Ibid.*, vol. 1436, fol. 16.

contenant le *Glossaire* de feu Mr de Barbazan, et ces cinq volumes-là en valent pour son travail beaucoup de ceux que je demande... »

Cette fois encore le marquis de Paulmy eut en partie gain de cause; et il n'eut pas à attendre le dernier soupir de Sainte-Palaye pour prendre possession des papiers de cet érudit. Nous le voyons, en effet, dès le 11 novembre 1780, confier à Bradel, son relieur, vingt-deux volumes manuscrits de Sainte-Palaye; le 20 du même mois, il lui donne encore dix-huit volumes de copies des Fabliaux, du Jouvencel, des poésies de Froissart, de Guillaume de Machaut, etc., venus de la même source[1]. Il est bien vrai que les cent volumes des *Antiquités françoises*[2] ne furent pris par le relieur que le 17 avril 1781[3], c'est-à-dire plus d'un mois après la mort de Sainte-Palaye, et l'on en doit peut-être conclure qu'ils ne furent livrés à Paulmy qu'après la mort de leur possesseur. Cependant, on a vu plus haut que, lorsque M. de Paulmy demanda l'échange de ces cent volumes, ils étaient déjà dans sa bibliothèque, à l'exception de quatre.

Au reste, cette question n'offre pas un grand intérêt : car, que ces manuscrits soient entrés à l'Arsenal avant ou après la mort de Sainte-Palaye, la date ne peut différer que de quelques mois. Mais il me paraît plus important de montrer que le marquis de Paulmy tint tous ses engagements. On a vu qu'il avait offert de se dessaisir, en faveur du Cabinet des chartes, de divers « recueils manuscrits et livres précieux » de sa bibliothèque, si l'échange qu'il proposait lui était accordé. Il n'est resté, je crois, aucune trace de ces libéralités du fondateur de l'Arsenal; il donna pourtant, comme il l'avait promis, de précieux volumes qui se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque

[1] Voy. le Registre des reliures du marquis de Paulmy, ms. Ars., n° 5278, fol. 109. — Les manuscrits de Sainte-Palaye que Paulmy donna à relier le 20 novembre 1780 sont les suivants : 2697, 2763, 2764, 2765, 2766, 2767, 2768, 2769, 2770, 2771, 2772, 2773, 2774, 2775, 3296, 3297, 3298, 3299.

[2] Mss. Ars., nos 4277-4370, 4372-4377.

[3] Voy. le Registre des reliures, ms. Ars., n° 5278, fol. 111.

nationale[1]. Je citerai quelques-uns de ces dons faits par M. de Paulmy, en transcrivant simplement les mentions qu'on en peut lire dans son catalogue.

1. Consuetudines urbis Tholose, cum commentariis : accedunt littere Alphonsi, comitis Tholosani, et regum (*sic*) Philippi Augusti. Codex mss. in membranis, fol. cum figuris suppliciorum singularibus. Mss. d'un grand prix. — *Nota*. Remis par M. le marquis de Paulmy au Bureau des chartres[2].

2. Ms. contenant : Coutumes de la ville de Toulouse, ordonnances des Ctes de cette ville et de quelques rois de France, ensemble des arrêts du Parlement et procès-verbaux des capitouls, le tout provenant de la bibliothèque de Crozat. Ce ms. est très curieux. Il y a des pièces des 13, 14 et 15e siècles de différentes écritures, mais toutes originales. Il a appartenu à Mrs Crozat qui se vantoient de tirer leur origine d'un greffier des capitouls de cette ville. — *Nota bene*. Remis par M. le marquis de Paulmy au Bureau des chartres[3].

3. Statuta civitatis Massiliæ. Mss. vélin, fo m. r. On voit, par une note qui est à la fin de ce mss, que Jean d'Arnaudi, qui l'a écrit, vivoit encore en 1305; ainsy le mss. est du 13e siècle ou du commencement du 14e. — *Nota bene*. Remis par M. le marquis de Paulmy au Bureau des chartres[4].

4. Statuta civitatis Avenionensis, anno 1244. *Id*. Conventiones habitæ inter Alphonsum, comitem Tolosæ, et Carolum, Andegaviæ et Provinciæ comitem, ex una parte, et cives Avenionenses, ex altera, anno 1251. Mss. du 15e siècle. — Avignon tient de trop près à la France pour que je n'ai pas cru devoir placer ici ce mss. qui est beau et qui est cité par le Père Labbe dans sa *Bibliotheca manuscriptorum*. Les statuts d'Avignon ont été imprimés en françois en 1617. — *Nota bene*. Ce volume a été remis au Bureau des chartres par Mgr le marquis de Paulmy luy-même[5].

[1] Le Cabinet des chartes fut réuni à la Bibliothèque nationale par un décret du 14 août 1790.

[2] Voy. ms. Ars., no 6281, fol. 103 vo. — Ce volume est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, ms. latin, no 9187. Il a appartenu à Charles-Adrien Picard (no 197), à la vente duquel Paulmy le paya 80 liv. 19 s.

[3] Voy. *ibid.*, fol. 103 vo. — Ce volume, qui est aussi à la Bibliothèque nationale, ms. latin, no 9993, porte au catalogue de Crozat de Tugny le no 410; il fut vendu 5 liv. en 1751.

[4] Voy. *ibid.*, fol. 144 vo. — Comme les précédents, ces *Statuta Massiliæ* sont à la Bibliothèque nationale, ms. latin, no 11079.

[5] Voy. *ibid.*, fol. 97 vo. — Ce volume est bien indiqué dans le *Catalogue des manuscrits faisant partie du Dépôt des chartes* (Bibl. nat., Collection Moreau, vol. 1439, p. 133); mais il n'est pas aujourd'hui à la Bibliothèque nationale.

5. Extraits d'aucuns anciens regîtres et autres enseignemens trouvés en la trésorerie de Poligny, et aucuns touchans aucuns rois, princes et autres personnes de la maison de Bourgogne. Mss. in-4°. Mss. curieux et ancien. Poligny est en Franche-Comté. — Je crois que ce manuscrit a été imprimé en 1767 et 69, 2 vol. in-4°, sous le titre de *Mémoire de la ville de Poligni,* par un M. Chevalier. — Donné au Dépôt des chartres[1].

Si le marquis de Paulmy ne livra point au Cabinet des chartes tous les volumes qu'il avait offerts, comme les Recueils Conrart, par exemple, cela tient à ce que tous les volumes qu'il avait demandés ne lui furent point remis, malgré l'approbation donnée par le ministre. Suivant les états qui furent dressés au moment de l'échange[2], M. de Paulmy devait recevoir deux cent vingt-huit volumes de Sainte-Palaye. Je n'en ai reconnu que cent quatre-vingt-quatorze parmi les manuscrits de l'Arsenal. Sur ce nombre, quatre sont du XV^e^ siècle[3]; un seul est plus ancien, c'est le n° 5991 qui fut écrit au commencement du XIV^e^ siècle et qui contient diverses pièces en langue provençale. Tous les autres volumes sont formés de copies faites au siècle dernier.

Voici, je crois, comment doit être établie la liste des volumes de Sainte-Palaye reçus par Paulmy. Je donne simplement les numéros actuels de l'Arsenal : il suffira de se reporter au *Catalogue* pour reconstituer cette partie de la bibliothèque de l'auteur du *Glossaire*. Viennent de Sainte-Palaye les manuscrits 2467, 2523-2525, 2679, 2697, 2763-2775, 3091-3100, 3101-3102, 3121, 3126, 3281-3285, 3291-3299, 3303-3306, 3309, 3312, 3313-3318, 3319-3323, 4277-4353, 4354-4370, 4371, 4372-4377, 4834, 4848, 5113, 5836-5859, 5991, 6361. A ces 194 volumes, il faudrait encore ajouter quelques portefeuilles, qui ont dû être négligés, lorsque M. de Paulmy, aussitôt après les avoir reçus, envoya à la reliure les papiers de Sainte-Palaye. On trouve, en effet, des fragments de ces papiers dans divers

[1] Voy. ms. Ars., n° 6295, p. 91. — Ce manuscrit forme aujourd'hui le vol. 922 de la Collection Moreau à la Bibliothèque nationale.

[2] Bibl. nat., Collection Moreau, vol. 1436, fol. 21-22.

[3] Les n^os^ 2467, 2679, 3121, 5113.

recueils factices de l'Arsenal, notamment dans les nos 4850, 5871, 6113, 6519.

Cette liste des manuscrits de Sainte-Palaye échus à l'Arsenal n'est pas tout à fait conforme à celles qui en ont déjà été publiées; mais de nouveaux éléments de contrôle m'ont permis de reconnaître que certains volumes, considérés jusqu'à présent comme venant de cette source, étaient dans la bibliothèque de M. de Paulmy bien avant l'année 1780. Il faut enlever de ces listes les nos 2469, 2686, 2981, qui portent sur leurs feuillets de garde des notes écrites par l'un des secrétaires de Paulmy, nommé Rotisset, mort en 1774. J'ai dû, en revanche, y ajouter le n° 3121 : c'est bien ce volume, en effet, et non le manuscrit français 12476 de la Bibliothèque nationale, qui est désigné, dans le catalogue de Sainte-Palaye [1], sous le titre de *Champion des dames, ou Critique du Roman de la Rose, par Martin le Francq, ms. de* 1481, *in-fol.* Le n° 3853, qu'on pouvait regarder comme provenant de Sainte-Palaye, n'a dû être acquis par M. de Paulmy qu'en 1782, à la vente de Camille-Louis, prince de Lorraine-Marsan. Je ne pense pas non plus que les manuscrits 3734, 3881, 6111 et 6112 aient appartenu à Sainte-Palaye, car il semble bien que ces volumes n'ont jamais figuré dans la collection du marquis de Paulmy. Enfin, le *Roman de Ponthus* (n° 3001), auquel on a attribué la même origine, doit aussi être rejeté; son inscription au catalogue Paulmy est antérieure de dix ans au moins à 1780. J'ai encore retranché de cette liste diverses copies de poésies [2] faites par Barbazan, ainsi que quelques autres volumes manuscrits [3], qui avaient été attribués à Sainte-Palaye dans l'édition du *Glossaire* [4].

[1] Cf. H. Omont, *Inventaire des manuscrits de la Collection Moreau*, p. 209.
[2] Nos 2982, 3123, 3124, 3125, 3519.
[3] Nos 2941, 3495-3497, 3506, 3846.
[4] *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois*, par Lacurne de Sainte-Palaye, t. X (1882), *Supplément*, p. 27-28.

# CHAPITRE SEPTIÈME

## LES GRANDES BIBLIOTHÈQUES ACQUISES PAR LE MARQUIS DE PAULMY DE 1781 A 1785

### I

Bibliothèque de Joseph-Louis, baron d'Heiss. — Ce qu'était le baron d'Heiss. — Vente en bloc de sa première bibliothèque au marquis de Paulmy. — Formation et vente d'une seconde bibliothèque.

Le bibliophile auquel l'Arsenal est redevable du plus grand nombre de volumes est certainement le baron d'Heiss. Qu'était le baron d'Heiss [1]? Au rapport de son ami Mercier de Saint-Léger [2], il devait être le petit-fils de Jean Heiss, qui acquit de son temps une assez grande notoriété. Celui-ci, né en Allemagne, fut résident de l'Électeur palatin en France; il est l'auteur d'une *Histoire de l'Empire*, publiée en 1684 et souvent réimprimée depuis. Louvois l'avait nommé intendant de l'armée française en Allemagne. Jean Heiss, qui mourut à Paris en 1688, avait épousé Nicole Brossier; il est probable que Thomas Heiss, baron d'Heiss, était leur fils. Thomas Heiss, qualifié « ci-devant intendant des armées du Roi », demeurait, en 1696, rue du Hasard à Paris [3]. Le baron d'Heiss, notre bibliophile, était vraisemblablement le fils ou le petit-fils de ce Thomas Heiss; mais j'ignore la date de sa naissance aussi bien que celle de sa mort.

[1] On trouve le nom de ce personnage écrit tantôt *d'Heiss*, tantôt *de Heiss*. J'adopte l'orthographe dont il usait pour sa signature (voy. ms. Ars., n° 4412, fol. 60 et 61 v°) et pour son ex-libris gravé.

[2] Cf. Bibl. nat., Nouv. acq. fr., n° 6286, fol. 85.

[3] Bibl. nat., Pièces originales, f. fr., n° 27986, dossier *Heiss*.

A défaut de ces dates essentielles, j'indiquerai du moins ici celles de diverses étapes de son existence.

Joseph-Louis, baron d'Heiss, baron libre du Saint-Empire romain, avait été capitaine au régiment d'infanterie allemande d'Alsace. C'est en cette qualité qu'il assista à l'escalade de Prague, dans la nuit du 25 au 26 novembre 1741 [1]. En 1758, il combattait à Lutzelberg et reçut, après la victoire, la croix de Saint-Louis [2]. Nous le retrouvons, en 1770, à Phalsbourg[3]. En 1778 et 1779, il habitait le château de Maffliers [4], dans le Vexin français, au bord de la forêt de l'Isle-Adam, aujourd'hui arrondissement de Pontoise, canton d'Écouen (Seine-et-Oise). C'est dans ce château qu'était sa bibliothèque; c'est là que Mercier de Saint-Léger, en 1778 et 1779, examina ses manuscrits et ses volumes imprimés anciens, et qu'il rédigea sur ces livres précieux des notices qui se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, Nouv. acq. fr., n° 6286, fol. 83-108. Enfin, en 1781, date à laquelle il vendit sa bibliothèque au marquis de Paulmy, son domicile était à Paris, rue Neuve d'Orléans, paroisse Saint-Laurent.

Si le baron d'Heiss fut un bibliophile ardent, il ne fut point, à ce qu'il semble, un écrivain. Comme productions de sa plume, je ne vois guère à signaler que quelques articles fournis par lui au *Journal encyclopédique*. L'un, qui fut inséré dans le numéro du 15 août 1770, offre un réel intérêt : dans cet article, en effet, le baron d'Heiss a, le premier, émis l'idée que l'Homme au masque de fer était le comte Mattioli, secrétaire d'État du duc de Mantoue. Dans une autre lettre, publiée par le même journal deux mois plus tard, c'est-à-dire à la date du 15 octobre,

[1] Cf. le *Journal encyclopédique* du 15 octobre 1770.

[2] Cf. Mazas, *Histoire de l'ordre de S. Louis*, t. II, p. 480. Mazas nomme notre bibliophile *de Hesse*.

[3] Cf. le *Journal encyclopédique* des 15 août et 15 octobre 1770.

[4] « Maffliers, dit Mercier de Saint-Léger, ami et commensal du baron d'Heiss, Maffliers, à six lieues de Paris, dans le Vexin françois, en latin *a malo flatu*, parce qu'il y règne quelquefois un mauvais vent. » Bibl. nat., Nouv. acq. fr., n° 6286, fol 90.

le baron d'Heiss raconte, comme témoin oculaire, un fait qui s'était passé à l'escalade de Prague, le 26 novembre 1741.

C'est à notre bibliophile que Mercier, abbé de Saint-Léger, adressa des lettres sous ce titre : *Lettres au baron de H*** sur différentes éditions rares du quinzième siècle*, Paris, 1783, in-8°. Dans ces lettres, l'abbé le nomme « Mon cher baron » ; il est certain que d'Heiss devait être fort lié avec l'ancien bibliothécaire de Sainte-Geneviève. On a vu plus haut que l'abbé de Saint-Léger examina au château de Maffliers les livres et manuscrits de son ami ; c'est pendant les deux étés de 1778 et 1779 qu'il rédigea sur cette collection des notices malheureusement incomplètes[1]. De certaines inscriptions mises en tête de ces notices on peut assez légitimement conclure que non seulement Mercier de Saint-Léger décrivit les livres du baron d'Heiss, mais aussi qu'il contribua pour une large part à la formation de sa bibliothèque, le conseillant et le guidant dans ses achats. Sur une liste d'incunables, on lit, par exemple, la note suivante[2], qui semble bien indiquer que la liste est antérieure à l'acquisition des volumes : « Lyon, 1 juin 1779. Éditions du XV s. pour M. de Heiss. » Il est incontestable, d'autre part, que Mercier était très exactement renseigné sur l'origine des volumes de son ami ; et si ce n'est point lui-même qui se chargea de les lui acheter, du moins est-ce lui qui lui indiqua les occasions. Il lui fit acquérir une bonne partie de la précieuse collection de manuscrits des Augustins déchaussés de la Croix-Rousse de Lyon, d'autres volumes encore provenant des Célestins de Colombier, dans le Vivarais, ainsi qu'une belle série de manuscrits de théologie exécutés, au XII^e siècle, dans l'abbaye de Fontenay, au diocèse d'Autun.

Le baron d'Heiss, collectionneur passionné, achetait de toutes mains. La plupart des libraires de Paris furent ses fournisseurs. Il acquit de nombreux volumes de Debure, Fournier, Bailly,

[1] Une notice de la main de Mercier de Saint-Léger se trouve encore en tête du manuscrit de l'Arsenal n° 3354.

[2] Bibl. nat., Nouv. acq. fr., n° 6286, fol. 89.

Santus et de bien d'autres sans doute. Gibert le jeune surtout lui procura des manuscrits. Souvent sur le feuillet de garde des livres qui lui ont appartenu, on trouve, écrites de sa main, des notes comme celles-ci : « 12 livres chez Gibert le jeune, 1773; — 48 livres chez de Bure, en 1773. » En cette année 1773, qu'il passa certainement à Paris, il semble que le baron d'Heiss ait pris la résolution d'inscrire sur les volumes qu'il acquérait la date et le prix d'achat, avec le nom du vendeur; malheureusement, il renonça bien vite à cette méthode, qui nous eût donné un moyen certain de reconnaître les ouvrages ayant passé par ses mains. Il n'existe point de catalogue de sa bibliothèque antérieur à la vente de la collection au marquis de Paulmy; ou, du moins, ceux qui existent sont si succincts qu'ils ne peuvent être, pour ainsi dire, d'aucune utilité.

L'Arsenal possède l'inventaire d'un recueil de *Mazarinades*, en 26 volumes, qui se trouvait dans la bibliothèque du baron d'Heiss. Cet inventaire, tout entier de la main du baron, a été mal à propos relié dans le tome IX du *Recueil des Archives des dépôts littéraires*[1]; on le trouvera au folio 203 de ce volume. Quant à la bibliothèque même, je n'en connais qu'un catalogue qui est conservé à l'Arsenal sous le n° 5323. Son titre est : *Catalogue des livres de la bibliothèque de Mr le baron d'Heiss*. C'est un in-8° de IV-357 pages, écrit presque en entier par M. d'Heiss. Il fut certainement rédigé avant que la bibliothèque de cet amateur eût pris le développement considérable qu'elle acquit de 1773 à 1781. On n'y trouve signalé aucun volume publié postérieurement à 1771; quant aux livres parus cette année-là, et même les deux ou trois années précédentes, ils sont toujours mentionnés dans des suppléments. Les notices des ouvrages imprimés m'ont paru exactes; mais pour ce qui concerne les manuscrits, qui sont du reste extrêmement rares dans ce catalogue, on ne saurait en aucune façon reconnaître les volumes dont a voulu parler le baron d'Heiss. Peut-

[1] Ms. Ars., n° 6495.

être M. d'Heiss était-il amateur plutôt que connaisseur ; certaines mentions tendraient à le faire croire, celle-ci, par exemple, qui se lit à la page 337 de son catalogue[1] : « Manuscrit en vélin, avec de très belles mignatures et vignettes en or et couleur, sans datte. » Il est évident qu'un signalement aussi sommaire devient tout à fait inutile. Ce catalogue ne m'a donc été d'aucun secours pour arriver à identifier les manuscrits ayant passé par la bibliothèque du baron d'Heiss.

Les moyens de renseignements qui m'ont permis d'établir une liste, certainement incomplète, de ceux de ces volumes qui se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Arsenal, sont les suivants. 1° D'abord, certains manuscrits portent à l'intérieur du premier plat un ex-libris gravé : « Du cabinet de Mr le baron d'Heiss » ; tel est, par exemple, le manuscrit 4412. 2° Sur d'autres, et ils sont assez nombreux, on lit, de la main de M. d'Heiss, une note indiquant le nom du vendeur, avec la date et le prix d'achat. 3° Une troisième source d'informations a été le manuscrit de la Bibliothèque nationale Nouv. acq. fr. n° 6286, fol. 103-108, contenant des notes de Mercier de Saint-Léger sur quelques-uns des manuscrits du baron d'Heiss. 4° A cette liste j'ai pu, sans hésitation, ajouter certains volumes, qui ne sont pas mentionnés dans les notes de Mercier de Saint-Léger, soit parce que ces notes sont incomplètes, soit parce qu'il n'a voulu décrire que les manuscrits les plus intéressants. Ainsi, bien que l'abbé de Saint-Léger ne signale dans la bibliothèque d'Heiss que vingt-neuf manuscrits provenant des Augustins déchaussés de la Croix-Rousse de Lyon, j'ai cru pouvoir rapporter à notre bibliophile tous les volumes de cette provenance qui sont conservés à l'Arsenal[2]. Il suffit, en effet, de jeter un coup d'œil sur le catalogue de la bibliothèque Paulmy pour demeurer convaincu que tous ces manuscrits y sont entrés en

[1] Ms. Ars., n° 5323.

[2] Le manuscrit 1109, qui vient des Augustins de la Croix-Rousse de Lyon, a bien appartenu au baron d'Heiss, mais il fut acquis à la vente La Vallière de 1773 par le libraire Santus, qui, la même année, le revendit au baron pour 12 liv.

même temps; les inscriptions au catalogue sont de la même main et de la même encre. 5° Enfin, le registre des reliures de M. de Paulmy [1] a pu également me servir à reconnaître un certain nombre de volumes. Non pas que le nom d'Heiss y figure nulle part; mais si l'on examine les listes de manuscrits donnés au relieur Bradel en 1781 et 1782, on voit qu'elles sont composées de volumes provenant seulement de deux bibliothèques, celle de Charles-Adrien Picard et celle du baron d'Heiss [2]. Les manuscrits de Picard nous sont connus [3], puisque cet amateur a toujours apposé sa signature sur chacun de ses volumes; de plus, son catalogue a été publié et ses livres ont été vendus aux enchères. J'ai donc conclu, logiquement, je crois, que les manuscrits reliés en 1781 et 1782 dans la bibliothèque Paulmy, qui n'ont pas appartenu à Picard ou dont la provenance n'est pas connue, viennent de la collection du baron d'Heiss. Pour beaucoup de ces volumes, la preuve matérielle existe, puisqu'ils portent, soit l'ex-libris, soit une note du possesseur; mais l'origine de ceux qui ne contiennent ni ex-libris ni autre marque me semble tout aussi certaine. On n'oubliera pas, non plus, que le fondateur de l'Arsenal acheta la collection de M. d'Heiss 100,000 livres. Au rapport de Debure, M. de Paulmy l'avait acquise surtout à cause des manuscrits qu'elle contenait; il revendit bien pour 25,000 livres de volumes; mais il restait encore possesseur d'une bibliothèque, payée par lui 75,000 livres, et dont les manuscrits formaient la meilleure part. Aussi, même après avoir réuni tous les articles indiqués par les cinq sources de renseignements que je viens d'énumérer, il ne faudrait pas croire que la liste que j'en donne soit complète. On y pourrait sans doute faire de considérables additions, les volumes acquis du baron d'Heiss par

[1] Ms. Ars., n° 5278.

[2] Je ne parle pas des quelques papiers de Sainte-Palaye que M. de Paulmy fit, en 1781, réunir en volumes. Ils ne sauraient être confondus avec les manuscrits anciens provenant de la bibliothèque d'Heiss.

[3] La liste en est donnée plus haut, p. 203.

Paulmy étant extrêmement nombreux, et les moyens de contrôle faisant souvent défaut.

Jusqu'en 1781, le baron d'Heiss ne cessa d'augmenter sa bibliothèque avec une ardeur que ses moyens pécuniaires ne secondaient que très imparfaitement. On ne peut douter que la plupart de ses acquisitions furent faites à crédit. Aussi, en 1781, le chiffre de ses dettes était devenu si élevé, et les libraires, ses fournisseurs, se montraient si impatients, que le malheureux bibliophile fut contraint de se séparer, je n'ose pas dire de *ses* livres, mais au moins des livres réunis chez lui. Debure, Gibert le jeune, Bailly, Fournier, Santus, qui lui avaient fourni de nombreux volumes, réclamaient leur payement. Debure, dont la créance était sans doute la plus forte, fut chargé d'estimer la bibliothèque; sans doute aussi le marquis de Paulmy, qui était entré avec le baron d'Heiss en pourparlers pour l'achat de sa collection, avait choisi Debure pour expert commun. La bibliothèque fut prisée 100,000 livres; et c'est à ce prix que Paulmy en devint possesseur. Pour le payement de cette somme il prit avec M. d'Heiss des arrangements qu'il est intéressant de connaître. Voici donc quelle fut la convention intervenue entre MM. d'Heiss et de Paulmy :

*Copie de l'écrit de la main de M. le mis de Paulmy*[1]
*remis à M. le bon d'Heiss.*

Nous sommes convenus que je prendrai toute la bibliotèque de M. le baron d'Heiss, d'après l'estimation de de Bure, à 100,000 livres, dont de soixante il sera fait un contrat, et les quarante restants seront payés par moy dans le cours des six premiers mois de 1782. En conséquence j'ay déjà pris des engagements avec Fournier pour payer dans le courant de

| | |
|---|---|
| janvier. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2,637 liv. |
| Avec Bailly pour le courant d'avril. . . . . . . . . | 4,631 » |
| Je compte m'arranger avec Gibert cadet pour luy faire la rente, à commencer de 1782, de. . . . | 10,493 » |
| Et avec de Bure je m'arrangeray aussi pour. . . . | 17,441 » |
| *A reporter*. . . . . | 35,202 liv. |

[1] Ms. Ars., n° 6167, fol. 148.

| | | |
|---|---|---|
| Report. . . . . | 35,202 liv. | |
| Pour les 4,820 liv. restants, je payeray en février à Santus. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 400 » | |
| En mars, *id*. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,000 » | |
| En may, M. le baron recevra. . . . . . . . . . . | 1,000 » | |
| En juin, *id*. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,000 » | |
| Et je remets à M. le baron les. . . . . . . . . . . | 1,400 » | restants. |
| Partant tout sera acquitté. | | |
| Total. . . . . | 40,002 liv. | |

J'ai déjà dit que Simon Gibert le jeune avait été l'un des principaux fournisseurs du baron; il faut ajouter qu'il dut être aussi l'un des premiers libraires auxquels s'adressa notre bibliophile. Sa créance, datant de loin, avait acquis, le temps aidant, de grandes proportions. Aussi semble-t-il, à un certain moment, avoir eu des doutes sur la solvabilité de son débiteur; et il crut prudent de prendre certaines précautions [1], lorsque le marquis de Paulmy, ayant acheté la bibliothèque du baron d'Heiss, se substitua à son vendeur pour le payement de ses dettes.

[1] La pièce suivante est un sûr témoin et des doutes et de la prudence de Gibert : « Par devant les conseillers du Roy, notaires au Châtelet de Paris soussignés, fut présent haut et puissant seigneur Joseph-Louis baron de Heiss, baron libre du S[t] Empire romain, chevalier de l'ordre royal et militaire de S[t]-Louis, demeurant à Paris, rue Neuve d'Orléans, paroisse S[t]-Laurant.

Lequel pour servir sieur Simon Gibert le jeune, marchand libraire à Paris, à compter du premier janvier prochain, de deux mille quatre cent [livres] de rente viagère, exempte de toute retenue, que led. s. seigneur comparant a constituée aud. s. Gibert par contrat passé devant Garcerand et son confrère, notaires à Paris, le vingt-sept janvier mil sept cent soixante-dix-neuf, il a par ces présentes délégué et transporté avec promesse de garentir, fournir et faire valloir, même payer, faute ou retard y auroit de payement, aud. s. Gibert, demeurant à Paris, quay des Augustins, paroisse S[t]-André des Arts, à ce présent et acceptant, sans être tenu de faire aucune poursuitte ny diligence, si bon ne luy semble, pareilles deux mille quatre cents livres annuellement à prendre sur les arrérages qui écherront à compter dudit jour premier janvier prochain, pendant la vie dud. s. Gibert et jusqu'à son décès, de trois mille livres de rente perpétuelle au principal de soixante mille livres qui doivent être incessamment constituées aud. seigneur baron de Heiss par M. le marquis de Paulmy, gouverneur de l'Arsenal, pour partie du prix de la vente que led. s. baron de Heiss a fait aud. s. marquis de Paulmy d'une bibliotèque dont led. s. marquis de Paulmy est en possession, le tout ainsy que le déclare led. s. baron de Heiss, lequel s'oblige de faire accepter la présente délégation par led. s. de Paulmy et en outre de remettre aud. s. Gibert une ampliation en forme du contrat

En somme, après cet achat, le marquis de Paulmy se trouva en face des créanciers du baron d'Heiss, et il est permis de supposer qu'ils étaient pressants. Aussi ne perdit-il pas de temps; il fit son choix dans la collection qu'il venait d'acquérir et prit tout ce qui était à sa convenance. Les éditions rares qui lui manquaient, les beaux manuscrits trouvèrent leur place sur les rayons de sa bibliothèque ; mais, comme il lui fallait de l'argent, il se hâta de se défaire de tout ce qui lui parut inutile. Dès le 22 juillet 1782, il livrait aux enchères les volumes qu'il n'avait pas jugé à propos de conserver. Le catalogue de cette vente, dressé par Guillaume Debure, parut anonyme sous ce titre : *Catalogue des livres de la bibliothèque de M. le baron*

de constitution qui sera passé de lad. rente avant le trente-un décembre prochain, à peine, etc.

Pour par led. s. Gibert recevoir les arrérages cy-dessus délégués sur ses simples quittances directement dud. s. marquis de Paulmy, de six mois en six mois, les premiers six mois échéants le premier juillet mil sept cent quatre-vingt-deux, ou autrement en faire et disposer par led. s. Gibert comme de chose luy appartenante.

Led. s. Gibert fait toutes réserves nécessaires et de droit pour raison des arrérages de lad. rente viagère à luy due à compter du premier juillet mil sept cent quatre-vingt et d'une somme de sept mille six cent cinquante-quatre livres que led. s. baron de Heiss luy doit encore suivant que led. s. Gibert est fondé en titres.

Et pour l'exécution des présentes, led. s. baron de Heiss a élu son domicile en sa demeure susd., auquel lieu nonobstant, promettant, etc., obligeant. etc., renonçant, etc. Fait et passé à Paris, en l'étude, le vingt-trois novembre mil sept cent quatre-vingt-un, avant midy, et ont signé la minutte des présentes demeurée à Me Aleaume, l'un des notaires soussignés. Scellé lesd. jour et an. *Signé :* Gittard et Aleaume.

L'an mil sept cent quatre-vingt-un, le vingt-neuf novembre, à la requête de s. Gibert le jeune, marchand libraire, demeurant à Paris, quay des Augustins, paroisse St-André des Arts, où il fait élection de domicile, j'ay, Nicolas Lecocq, huissier audiencier en l'amirauté du Palais à Paris, y demeurant rue Quincampoix, paroisse St-Merry, soussigné, signiffié, baillé et laissé copie à monsieur le marquis de Paulmy, gouverneur de l'Arsenal, y demeurant en son hôtel et domicile, parlant à un Suisse, qui n'a dit son nom, de ce sommé, à qui j'ay payé cinq sols, de la délégation faitte aud. s. Gibert par monsieur le baron de Heiss de deux mille quatre cent livres de rente viagère à prendre en celle de trois mille livres de rente perpétuelle qui doivent être incessamment constituées par mondit sieur marquis de Paulmy en faveur dud. s. baron de Heiss. Ladite délégation copiée de l'autre part, à ce que mondit sieur le marquis de Paulmy n'en ignore et ait à ne payer à d'autres qu'aud. s. Gibert lad. somme de deux mille quatre cent livres, à peine de payer deux fois et de tous dépens, dommages et intérêts, et je luy ay, en parlant comme dessus, laissé cette copie. *Signé :* Lecocq. » (Ms. Ars., n° 6167, fol. 150.)

*d'H***, dont la vente se fera le lundi* 22 *juillet* 1782 *et jours suivans, en une des salles de l'hôtel de Bullion, rue Plâtrière* (1782). C'est un in-8° de VIII-440 pages, sans compter le feuillet du titre et celui de l'avertissement. Il contient la description de 3558 articles, plus 88 placés dans un supplément, soit 3646 articles, et est terminé par une table alphabétique des auteurs. Dans l'avertissement placé en tête, Debure appréciait ainsi la collection qu'il mettait en vente :

« La bibliothèque dont on donne aujourd'hui le catalogue, dit-il, offre, dans toutes les classes, beaucoup d'articles précieux et recommandables. La partie de l'Histoire naturelle dans les Sciences et arts, la classe des Belles-lettres surtout et celle de l'Histoire présentent de belles suites qu'il est difficile de se procurer et qui dépendent de différentes circonstances qu'il faut attendre. Formée par une personne qui n'y avoit épargné ni soins ni dépense, cette bibliothèque a été acquise par M. L [e] M [arquis] de Paul[my], connu par son amour éclairé pour les livres, dont il sait faire l'usage le plus utile. Quelques articles en ont été distraits pour compléter son immense collection, qui, après celle du Roi, est sans contredit la plus précieuse de l'Europe et la mieux composée pour fournir aux savans les secours dont ils ont continuellement besoin. Aux manuscrits près, c'est la bibliothèque bien choisie du premier possesseur qu'on présente aujourd'hui au public. »

Bien que les pièces les plus précieuses en eussent été enlevées, cette collection contenait encore un assez grand nombre de manuscrits et de bonnes éditions. Parmi les manuscrits que M. de Paulmy dédaigna pour sa propre bibliothèque, je citerai plusieurs *Bibles latines*, une *Bible historiale*, en 2 volumes, qui atteignit le prix de 84 liv. 1 s., une *Horloge de sapience*, une *Somme le Roi*, vendue 5 liv., un Flavius Josèphe, en latin, du XIV[e] siècle, vendu 15 liv., un Quinte-Curce, en français, un exemplaire du *Jouvencel* du XV[e] siècle, donné pour 4 liv., un Boccace des *Nobles malheureux*, vendu 24 liv. Le marquis de Paulmy, qui possédait déjà de bons manuscrits du *Roman de*

*la Rose*, se débarrassa de cinq exemplaires, dont le meilleur ne lui fut payé que 12 liv. Pour la même raison, il ne jugea pas à propos de conserver 34 volumes manuscrits contenant les *Mémoires sur les généralités* [1] et provenant de la bibliothèque de Secousse. Le fondateur de l'Arsenal vendit encore plusieurs Bréviaires, Missels, Rituels, etc. Enfin une classe de manuscrits, la plus abondante de toutes chez le baron d'Heiss, peut servir à nous édifier sur le peu de discernement que cet amateur dut apporter souvent dans ses achats. Je veux parler des livres d'Heures. Le marquis de Paulmy, en faisant parmi ces volumes un choix judicieux, forma une belle et nombreuse collection de ces livres de prières : or, quand son choix fut fait, il en mit encore en vente 77, dont les prix varièrent entre 1 liv. et 27 liv. Grâce aux notes tracées sur quelques-uns des livres d'Heures demeurés chez Paulmy, on peut voir que le baron d'Heiss avait payé fort cher ces volumes ; et c'est sans doute par des acquisitions de ce genre, effectuées à la légère, qu'il fut amené, en 1781, à se séparer de sa bibliothèque.

La partie de cette collection que M. de Paulmy abandonna et fit vendre en 1782 produisit 25,390 liv. 13 s. Il restait donc à l'Arsenal tout un lot de volumes nouveaux représentant une somme d'environ 75,000 liv.

Pour en finir avec le baron d'Heiss, j'ajouterai que, privé de ses livres, mais, du même coup, débarrassé de ses dettes, cet intrépide collectionneur se remit tout aussitôt à l'œuvre et parvint, en l'espace de deux ou trois années, à reconstituer une nouvelle bibliothèque moins considérable sans doute que la première, mais presque aussi précieuse par le nombre et la beauté des manuscrits et des éditions anciennes. Ici, je dois faire une remarque sur la formation de cette seconde collection. On vient de voir que M. de Paulmy avait cru acheter *toute* la bibliothèque du baron d'Heiss : or, des volumes, des manuscrits décrits, en 1778 et 1779, par Mercier de Saint-Léger ne furent

[1] M. de Paulmy avait trouvé dans la bibliothèque de son père la collection complète de ces *Mémoires*.

pas, comme ils auraient dû l'être, livrés au marquis de Paulmy en 1781. Je citerai notamment la *Coutume de Normandie, mise en vers par Guillaume Cauph*, étudiée, en 1779, par l'abbé de Saint-Léger [1], qui ne fut vendue par le baron d'Heiss qu'en 1785. Peut-être n'y a-t-il pas lieu de tirer de ce fait des conclusions trop sévères pour M. d'Heiss; cependant, il est indéniable qu'il vendit *toute* sa bibliothèque à M. de Paulmy et qu'il ne la livra pas *toute*. C'est en 1785 que la seconde collection d'Heiss fut offerte aux enchères. Elle fut vendue en deux fois, et deux catalogue, en furent publiés. Le premier est intitulé : *Catalogue des livres rares et précieux de M.***. Ce cabinet consiste principalement en manuscrits sur vélin, avec de superbes miniatures, en premières éditions, livres imprimés sur vélin, etc., etc., dont la vente se fera le lundi* 7 *mars* 1785 *et jours suivants, à* 4 *heures de relevée, en l'une des salles de l'hôtel de Bullion, rue Plâtrière* (Paris, De Bure, fils aîné, 1785), in-8° de IV-155 pages, plus un *Supplément* [de 7 pages] *au catalogue des livres rares et précieux de M***, dont la vente se fera le vendredi* 18 *mars* 1785, etc. Ce catalogue comprend 1065 articles, le supplément, 65 : soit un total de 1130 articles. La même année, il en parut un second, avec ce titre : *Catalogue des livres de M.***, dont la vente se fera le lundi* 6 *juin* 1785, *à* 4 *heures de relevée, en l'une des salles de l'hôtel de Bullion, rue Plâtrière* (Paris, De Bure, fils aîné, 1785), in-8° de IV-47 pages; l'approbation est datée du 30 mai. Celui-ci contient la notice de 431 articles. C'est donc, par ces deux catalogues, 1761 articles qui étaient mis en vente. Mais il ne faudrait pas juger cette seconde collection par le nombre des volumes. Elle était, on le voit, peu nombreuse;

[1] Bibl. nat., Nouv. acq. fr., n° 6286, fol. 102 et 105. A propos de ce volume, je dois faire observer que Mercier de Saint-Léger a commis une erreur dans ses notes des fol. 102 et 105; il affirme, en effet, que c'est le manuscrit du baron d'Heiss qui était chez le marquis de Paulmy. M. de Paulmy possédait bien un manuscrit contenant la *Coutume de Normandie, mise en vers français par Guillaume Cauph* ou plutôt *Chapu;* mais ce volume provenait de la bibliothèque de Lacurne de Sainte-Palaye et non de celle du baron d'Heiss. Le manuscrit de Paulmy, aujourd'hui Ars. n° 2467, est du XV^e siècle et écrit sur papier; celui du baron d'Heiss, au rapport de l'abbé de Saint-Léger, était du XIII^e siècle et écrit sur vélin.

cependant, elle eût pu rivaliser avec les meilleures bibliothèques privées pour les manuscrits et les volumes rares. M. de Paulmy n'y fit, je crois, aucun achat. La Bibliothèque du Roi y acquit au moins trois volumes [1].

Quant à la première vente du baron d'Heiss, celle par laquelle Paulmy acquit à peu près toute la collection de cet amateur, elle contribua, je le répète, plus qu'aucune autre à enrichir la Bibliothèque de l'Arsenal. Pour ce qui concerne les manuscrits seulement, on peut admettre que cet achat y dut amener près de trois cents volumes. Je n'en ai reconnu que deux cent trente-six [2], mais les moyens de contrôle font singulièrement défaut.

On a vu que M. d'Heiss avait eu pour fournisseurs différents libraires de Paris, de Lyon et sans doute de bien d'autres villes. Les renseignements relatifs à ces acquisitions sont peu abondants. Toutefois, en s'aidant des quelques mots tracés par le baron lui-même en tête de certains volumes, et aussi des notes de Mercier de Saint-Léger, on peut arriver à connaître, pour quelques-uns de ces manuscrits, le prix et la date d'achat, en même temps que le nom du vendeur. C'est ainsi qu'on

[1] Les mss. lat. nos 10564, 10567-10568.

[2] Les nos 17, 18, 19, 29, 35, 36, 39, 59, 60, 62, 72, 95, 97, 98, 99, 150, 156, 168, 171, 175, 198, 200, 201, 223, 235, 241, 270, 290, 292, 293, 294, 295, 297, 302, 303, 305, 308, 309, 310, 311, 312, 317, 318, 319, 321, 322, 323, 327, 342, 347, 354, 369, 389, 409, 417, 426, 427, 428, 430, 431, 458, 469, 472, 477, 483, 489, 490, 492, 502, 531, 563, 564, 567, 584, 585, 586, 612, 613, 615, 625, 628, 629, 630, 641, 642, 646, 663, 668, 716, 743, 758, 798, 864, 867, 874, 880, 887, 902, 948, 951, 971, 972, 978, 984, 987, 989, 999, 1040, 1086, 1091, 1108, 1109, 1123, 1127, 1139, 1147, 1152, 1200, 1201, 1202, 1213, 1225, 2037, 2059, 2071, 2114, 2121, 2129, 2162, 2260, 2268, 2271, 2312, 2315, 2318, 2329, 2507, 2510, 2512, 2515, 2527, 2534, 2535, 2570, 2674, 2691, 2694, 2724, 2725, 2741, 2888, 2895, 2913, 2915, 2997, 3024, 3170, 3172, 3190, 3240, 3324, 3337, 3341, 3347, 3350, 3352, 3354, 3355, 3357, 3358, 3406, 3407, 3430, 3435, 3479, 3480, 3481, 3511, 3515, 3687, 3692, 3710, 3711, 3712, 3730, 3733, 3839, 3897, 3921, 3988, 4140, 4156, 4412, 4644, 4777, 4801, 4802, 4913, 5042, 5056, 5068, 5078, 5079, 5080, 5081, 5085, 5086, 5126, 5129, 5161, 5162, 5163, 5212, 5215, 5221, 5225, 5267, 5281, 5282, 5754, 7099, 8017, 8018, 8019, 8020, 8302, 8310, 8312, 8319, 8321, 8322, 8324, 8325, 8331, 8510, 8549.

voit, par exemple, qu'il acquit chez Debure : en 1772, le manuscrit 223, pour 16 liv.; en 1773, le manuscrit 431, pour 48 liv., le n° 2162 pour 12 liv., et enfin le manuscrit 563 au prix de 36 liv. Chez Gibert le jeune, cette même année 1773, il prenait le manuscrit 427 pour 120 liv.[1], le manuscrit 430 pour 12 liv., le manuscrit 567 pour 110 liv., et le manuscrit 2037 pour 720 liv. Chez le libraire Santus, il payait, en 1773, le manuscrit 7099, 48 liv. Enfin, il achetait, toujours en 1773, le manuscrit 564, 12 liv., et le manuscrit 5085, 96 liv. Grâce aux notes de Mercier de Saint-Léger[2], on sait encore que le manuscrit 3839, contenant un abrégé des *Chroniques de Froissart*, qui figurait dans le catalogue de Gaignat sous le n° 3003, fut, à la vente de cet amateur, acheté 9 liv. par Chardin. C'est à la vente de Chardin[3], en 1779, que le baron d'Heiss eut le volume pour 40 liv. Mais de toutes les acquisitions que fit celui-ci, les plus importantes furent sans aucun doute, au moins pour les manuscrits, celles des bibliothèques des Augustins déchaussés de la Croix-Rousse de Lyon, des Célestins de Colombier, près d'Annonay, et de l'abbaye cistercienne de Fontenay, au diocèse d'Autun. Aussi me paraît-il indispensable de parler avec quelques détails de ces trois collections de manuscrits et d'insister principalement sur la première de ces bibliothèques, composée de beaux volumes, dont quelques-uns sont ornés de peintures fort remarquables.

[1] Ce manuscrit avait été payé 46 liv. en 1720.

[2] Cf. Bibl. nat., Nouv. acq. fr., n° 6286, fol. 105.

[3] On chercherait vainement le catalogue de la vente de Chardin. Ce Chardin était un marchand de dentelles, qui avait formé une belle bibliothèque. La vente de sa collection commença le 3 mai 1779; mais le catalogue fut publié sous le nom de Filheul et non sous celui de Chardin. Voici son titre : *Catalogue des livres rares et singuliers du cabinet de M. Filheul* (Paris, Dessain junior, 1779); in-8° de LVI-503 pages, comprenant la description de 2344 articles, plus un Supplément de 15 articles. Dans ce catalogue, le ms. 3839 de l'Arsenal est décrit sous le n° 2055.

## II

Manuscrits de l'abbaye cistercienne de Fontenay, diocèse d'Autun. — Manuscrits des Célestins de Colombier, près d'Annonay, des Célestins d'Amiens, de la Sainte-Trinité de Marcoussis, près de Montlhéry, et de Sainte-Croix-sous-Offemont.

### ABBAYE DE FONTENAY

De l'abbaye cistercienne de Fontenay, au diocèse d'Autun, le baron d'Heiss avait recueilli 38 volumes manuscrits. Si l'on considère que Bouchu, en 1679, s'en était fait remettre 46 [1], on arrive au chiffre de 84 manuscrits au moins qui auraient été possédés par cette abbaye. Les 46 volumes remis à Bouchu furent bientôt entre les mains de Baluze, d'où ils passèrent dans celles de Colbert. De ceux-ci la Bibliothèque nationale a eu un assez fort contingent : 28 figurent aujourd'hui sur ses rayons [2]. Bien que dépouillée par Bouchu d'une partie de ses manuscrits, l'abbaye de Fontenay en conservait encore un bon nombre. Dom Martène vit, en 1709, ces volumes échappés au pillage [3]; et il semble probable qu'ils restèrent à l'abbaye jusque bien avant dans le XVIII^e^ siècle. Ce n'est guère, en effet, que vers 1778, 1779 ou 1780, que le baron d'Heiss acquit, vraisemblablement à Lyon, les 38 manuscrits de Fontenay que possède maintenant l'Arsenal. A cette époque, M. d'Heiss fit de très nombreux achats à Lyon, chez le libraire François de Los Rios; et il est à présumer que ce fut encore Los Rios qui lui vendit ces débris de la bibliothèque cistercienne, peut-être en même temps que les volumes provenant

[1] Cf. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. I^er^, p. 465-466.

[2] Cf. *ibid.*, t. II, p. 366-367.

[3] « Elle [l'abbaye de Fontenay] conserve bien des restes de son ancienne splendeur, et elle possède un grand nombre de manuscrits, qui sont la plupart des ouvrages des Pères de l'Église. » *Voyage littéraire de deux religieux Bénédictins*, 1^re^ partie (1717), p. 150.

des Célestins de Colombier et les précieux manuscrits des Augustins déchaussés de Lyon.

Les trente-huit manuscrits de Fontenay conservés à l'Arsenal [1] sont presque tous de la même date et semblent aussi sortir du même atelier de calligraphie. Tous, sauf les n^os 59 et 150, qui sont du XIII^e siècle, et le n° 29, qui est du XIV^e, ont été écrits au XII^e siècle et sont d'une exécution remarquable. La plupart portent encore leur ancienne cote dans la bibliothèque de l'abbaye de Fontenay; cette cote, qui généralement a été grattée, est composée d'une lettre et d'un chiffre. On pourrait très probablement, en groupant les divers manuscrits retrouvés, reconstituer à peu près le fonds de livres de ce monastère. La bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier possède un catalogue des livres de Fontenay qui serait de quelque secours dans cette tâche [2].

## CÉLESTINS DE COLOMBIER ET AUTRES CÉLESTINS

La maison des Célestins de Colombier, près d'Annonay, dans le Vivarais, possédait encore, presque à la fin du XVIII^e siècle, une importante bibliothèque qui ne fut dispersée qu'en 1779. Elle fut vendue à Lyon, et c'est le libraire François de Los Rios qui rédigea le catalogue et dirigea la vente. Le travail de Los Rios parut sous ce titre : *Catalogue de la bibliothèque des Célestins de Colombier, près d'Annonay; dirigé par François de Los Rios, libraire à Lyon. On trouvera les catalogues : à Paris chez la veuve Savoye, libraire rue Saint-Jacques. A Annonay, chez M. Frachon, notaire, régisseur des biens et domaines des Célestins. Et à Lyon, chez François de Los Rios, libraire rue Saint-Dominique, chez qui la vente se fera.* 1779. In-8° de 192 pages, comprenant 2014 articles. Un *Avis aux gens de*

[1] Les n^os 29, 59, 60, 95, 150, 171, 175, 235, 293, 294, 295, 297, 302, 303, 305, 308, 309, 310, 312, 317, 318, 319, 321, 322, 323, 327, 342, 347, 354, 477, 584, 585, 586, 984, 987, 989, 1086, 1225.

[2] Ms. n° 179.

*lettres* prévient ceux-ci qu'ils trouveront dans ce catalogue des manuscrits des Xe, XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles. A cette vente, le baron d'Heiss fit acheter au moins 26 manuscrits, si l'on en croit Mercier de Saint-Léger, qui décrivit sommairement ces volumes. Le court travail de l'abbé de Saint-Léger porte en tête ces mots : « Note des manuscrits des Célestins de Colombier achetés en 1779 pour M. le baron d'Heiss [1]. » Ces 26 volumes, l'Arsenal, semble-t-il, devrait les posséder, puisque le marquis de Paulmy acheta tous les livres de M. d'Heiss; mais j'en ai reconnu neuf seulement [2] sur les rayons de cette Bibliothèque.

Il est difficile de distinguer les livres qui proviennent du couvent de Colombier, car beaucoup d'entre eux ne contiennent aucun signe particulier. Quant aux notes que les Célestins inscrivaient sur leurs volumes, la forme en est assez variée. On trouve celles-ci : *Celestinorum Beate Marie de Columbario*, ou *Iste liber est de Columbario*, ou *Hic liber est fratrum Celestinorum de Colombario*, ou encore *Iste liber est monasterii Celestinorum de Columberio*. La bibliothèque de ces religieux était riche non seulement en manuscrits, mais aussi en livres imprimés anciens. Dans son *Catalogue des incunables des bibliothèques publiques de Lyon* (1893), Mlle Pellechet signale plusieurs volumes portant leur ex-libris.

Outre les manuscrits qu'il eut des Célestins de Colombier, le baron d'Heiss possédait encore quelques débris de différents couvents du même ordre. C'est ainsi qu'il avait acquis le manuscrit 430 provenant des Célestins de la Sainte-Trinité de Marcoussis, près de Montlhéry, les manuscrits 469 et 625 venus des Célestins d'Amiens, et enfin le manuscrit 2121 ayant appartenu aux Célestins de Sainte-Croix-sous-Offemont.

[1] Cf. Bibl. nat., Nouv. acq. fr., n° 6286, fol. 107.

[2] Les nos 311, 369, 409, 458, 489, 490, 758, 1091, 1152.

## III

### Bibliothèque des Augustins déchaussés de la Croix-Rousse de Lyon. Catalogue de leurs manuscrits.

Le 14 juin 1628, l'archevêque de Lyon permit à quelques Augustins déchaussés de bâtir un couvent dans le faubourg de la Croix-Rousse. Il y avait alors quatre ans que ces religieux étaient établis dans la ville. C'est, en effet, dans le mois d'avril 1624 qu'ils sollicitèrent du Consulat de Lyon l'autorisation de se fixer « au fauxbourg de la Croix-Rousse, où il n'y a aulcuns religieux, ni même aulcune église, ce qui cause la perte de plusieurs âmes pour la gloire de Dieu, — de se loger à leurs frais, à la condition de ne point mendier, — de ne faire aucune queste, ne voulant pas estre à charge aux communautés des pauvres et familles religieuses établies[1] ». Leur chapelle, dédiée à S. Denis, existe encore aujourd'hui. J.-B. Girardot, citoyen de Lyon, contribua dans une large mesure à leur établissement. A un certain moment, le Consulat décida que le monastère ne devrait jamais comprendre plus de douze religieux. Les Augustins ne semblent pas avoir suivi bien longtemps cette prescription, puisque, à la page 68 de son livre, *Lyon dans son lustre*, paru en 1656, Chapuseau s'exprime ainsi : « Les RR. PP. Augustins dechaussez ont leur convent à la Croix-Rousse, sous le titre de S. Denys, et sont au nombre de trente-cinq, qui ont pour prieur le R. P. Urbain. » Ces religieux durent avoir alors une période prospère, à en juger par les manuscrits de grande valeur qui affluèrent très vite dans leur bibliothèque. A la fin du XVII[e] siècle, ils firent imprimer un inventaire de leurs manuscrits, soit pour les vendre, soit, comme le dit M. Péricaud[2], « afin

[1] Voy. Léopold Niepce, *Les manuscrits de Lyon, et Mémoire sur l'un de ces manuscrits, le Pentateuque du VI[e] siècle, accompagné de deux fac-simile, par M. Léopold Delisle* (Lyon, s. d.), p. 55.

[2] *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon* (Lyon, 1846), p. 133.

qu'on vînt les visiter et par ce moyen s'attirer des aumônes ». L'histoire de cette collection est fort obscure. Il est même assez difficile de préciser la date à laquelle le catalogue en fut publié. Toutefois, comme on y voit figurer le manuscrit 8302 de l'Arsenal, *Tesoro de las dos lenguas francesa y española... por fray Elego, augustino descalço*, qui est daté de 1667, le catalogue ne peut être antérieur à cette époque. Mais, d'autre part, il est probable qu'il n'a pas été imprimé bien longtemps après 1667; on remarquera, en effet, que ce frère « Elego », ou, pour le nommer de son vrai nom français, frère Éloi, augustin déchaussé de Lyon, auteur de notre manuscrit 8302, n'est autre que le portier du couvent de la Croix-Rousse, auquel, d'après la note imprimée à la fin du catalogue, doivent s'adresser les curieux qui désirent voir les susdits livres manuscrits anciens. Le nom du frère Éloi est à peu près inconnu; et celui qui le portait n'a, en réalité, rien fait qui méritât de le tirer de l'oubli. Le frère Éloi a bien été cité comme l'auteur présumé de quelques ouvrages; mais il y a là une erreur manifeste. Dans un livre de MM. Breghot du Lut et Péricaud aîné, on lit ceci : « Eloy (frère), augustin déchaussé de Lyon, paraît être auteur de deux ouvrages restés inédits et cités dans la *Bibliothèque historique de la France,* du P. Lelong, nos 5918 et 17047 [1]. » Il suffit de se reporter aux numéros de la *Bibliothèque historique* pour voir que ces ouvrages n'y sont point attribués au frère Éloi. Ces deux manuscrits, qui sont les nos 184 et 131 du catalogue des Augustins [2], y sont simplement mentionnés comme figurant dans ce catalogue. Cela prouve du moins que le P. Lelong [3] et Fevret de Fontette [4], ainsi que Papillon [5] et Prosper Marchand [6], connaissaient l'in-

[1] *Biographie lyonnaise. Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire, rédigé par MM. Breghot du Lut et Péricaud aîné et publié par la Société littéraire de Lyon* (Paris et Lyon, 1839), p. 102.

[2] Voy. plus bas, p. 258 et 263.

[3] *Bibl. histor. de la France* (1719), nos 1804 et 15102.

[4] *Ibid.* (2e édition), nos 5918 et 17047.

[5] *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* (1742), p. 289.

[6] *Dictionnaire historique,* t. Ier (1758), p. 301 et 302.

ventaire de nos religieux. Les trois premiers regardent ce catalogue comme l'œuvre du frère Éloi; et il semble bien probable, en effet, que c'est lui qui le rédigea et se chargea de le faire imprimer. Il aurait donc cumulé les fonctions de portier du couvent et de bibliothécaire.

Il existe, à ma connaissance, quatre exemplaires du catalogue du frère Éloi : 1° celui de M. Léopold Delisle[1]; 2° un à la Bibliothèque nationale, coté *Réserve, m. Q.* 37; 3° un troisième dans le manuscrit 179 de la bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier; 4° et enfin, un quatrième découvert à Lyon, en 1882, par M. Léopold Niepce, dans le 55<sup>e</sup> volume d'un recueil factice, qui a pour titre : *Mélanges littéraires.* Ce dernier est un in-8° de 37 pages, au lieu que les trois premiers n'ont que 17 pages, mais sont de format in-4°. Tous ces exemplaires contiennent des notices supplémentaires manuscrites; et chacune d'elles nous donne l'indication de volumes nouveaux.

Il me serait impossible de dire avec certitude par quelles mains ont passé les manuscrits des Augustins réformés de Lyon. Nous voyons, en 1719, le manuscrit original de l'*Histoire de Bresse et de Bugey* de Guichenon cité par le P. Lelong[2] comme se trouvant chez les Augustins du faubourg de la Guillotière. Quant à Papillon, il parle aussi, dans sa *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, de cette même *Histoire de Bresse*, au sujet de laquelle les Augustins de la Croix-Rousse lui ont affirmé que leur manuscrit contient des anecdotes inédites. Or, c'est certainement après 1724 que Papillon écrivit l'article *Guichenon.* La bibliothèque de nos religieux n'aurait donc été dispersée que postérieurement à cette date. D'autre part, bien que Mercier de Saint-Léger semble dire que le baron d'Heiss acquit les manuscrits des Augustins en 1779, on ne peut nier que le n° 1109 de l'Arsenal a appartenu aux Augustins déchaussés

[1] M. Léopold Delisle voulut bien, à une époque où la Bibliothèque nationale ne le possédait pas encore, me confier l'exemplaire de ce catalogue qui fait partie de sa propre bibliothèque. C'est donc grâce à l'obligeance de M. Delisle que j'ai pu reconnaître 83 volumes des Augustins de la Croix-Rousse parmi les manuscrits de l'Arsenal.

[2] *Bibl. hist. de la France* (1719), p. 774, n° 15082.

de Lyon, et qu'il était sorti de leur bibliothèque bien avant cette époque. Le volume se trouvait, en effet, chez le duc de La Vallière; il fut mis en vente en 1773 et acquis alors par le libraire Santus, qui le revendit aussitôt au baron d'Heiss [1]. Peut-être faut-il conclure de ces renseignements contradictoires que la collection des Augustins de la Croix-Rousse fut dispersée peu à peu et démembrée morceau par morceau.

Quant aux manuscrits qui sont aujourd'hui à l'Arsenal, il est certain qu'ils passèrent chez le marquis de Paulmy au moment où celui-ci acquit la bibliothèque du baron d'Heiss, c'est-à-dire en 1781. Beaucoup de ces volumes sont remarquables par leur exécution matérielle. Ils sont au nombre de quatre-vingt-trois [2]. Parmi eux plusieurs ne sont pas portés au catalogue du frère Éloi, mais ils se retrouvent tous, sauf un [3], dans des listes manuscrites formant des suppléments à l'inventaire imprimé. Peut-être devrait-on y ajouter quelques livres d'Heures, entre autres le n° 426; malheureusement, la mention trop sommaire du frère Éloi ne permet pas de reconnaître ces volumes, qui sont signalés dans le catalogue des Augustins sous les n^os^ 15-26. Pour le manuscrit 999, qui contient des pièces du procès de canonisation de S. Nicolas de Tolentino, et qui, ainsi que plusieurs autres, n'est pas mentionné parmi les manuscrits que les

[1] Voy. plus haut, p. 139.

[2] Voici l'indication des 83 manuscrits provenus des Augustins déchaussés de Lyon ; le premier numéro est le numéro actuel de l'Arsenal; le second, placé entre parenthèses, est celui du catalogue du frère Éloi ou des listes additionnelles. 17-19 (235-237), 35 (30), 36 (56), 72 (11), 99 (249), 201 (6), 292 (31), 472 (45), 492 (36), 502 (32), 628 (244), 629 (245), 716 (41), 743 (40), 798 (60), 971 (83), 972 (81), 999 (257), 1040 (38), 1108 (97), 1109 (96), 1139 (80), 1200 (42), 2315 (123), 2512 (195), 2691 (201), 2694 (256), 2895 (196), 2997 (133), 3024 (192), 3190 (172), 3324 (130), 3347 (164), 3350 (132), 3352 (199), 3354 (258), 3355 (145), 3358 (124), 3406 (152), 3407 (156), 3430 (135), 3435 (242), 3479 (163), 3480 (165), 3515 (140), 3692 (146), 3710 (115), 3711 (155), 3712 (75, 238, 240, 241, 246), 3730 (136), 3897 (217), 3988 (128), 4140 (203), 4156 (253), 4644, 4777 (150), 4790 (179), 4800 (233), 4801 (178), 4802 (252), 4913 (176), 5056 (113), 5068 (161), 5078 (141), 5079 (142), 5080 (126), 5081 (129), 5086 (139), 5162 (118), 5267 (182), 8302 (218), 8310 (207), 8312 (206), 8319 (216), 8321 (220), 8322 (219), 8324 (221), 8325 (210), 8331 (214), 8510 (175), 8549 (223).

[3] Le n° 4644.

religieux faisaient voir aux curieux, il est possible qu'il fût conservé dans la « première chapelle en entrant », chapelle consacrée à S. Nicolas de Tolentino.

Le marquis de Paulmy avait certainement acquis du baron d'Heiss plus de 83 manuscrits provenant des religieux de la Croix-Rousse; mais dans la vente qu'il fit, en 1782, des livres de M. d'Heiss qui n'étaient pas à sa convenance, il comprit un certain nombre de volumes des Augustins. J'en indiquerai quelques-uns plus loin.

Outre leurs manuscrits, ces religieux devaient posséder des livres imprimés précieux; en effet, M^lle Pellechet, dans son *Catalogue des incunables des bibliothèques de Lyon* (Lyon, 1893), en signale trois qui proviennent de leur couvent.

Cette notice sur la bibliothèque des Augustins déchaussés de la Croix-Rousse ne serait pas complète, si je ne donnais en même temps la reproduction du catalogue. Et je le réimprime ici d'autant plus volontiers que, jusqu'à présent, de cette collection de manuscrits — si remarquable, si nombreuse, et presque ignorée des bibliophiles, — on a reconnu seulement, je crois, comme en ayant fait partie, un volume appartenant à M. de Terrebasse[1], un manuscrit espagnol de la Bibliothèque nationale[2] et les 83 volumes de l'Arsenal. Peut-être la reproduction de ce catalogue aidera-t-elle à en faire retrouver quelques autres débris. Les manuscrits des Augustins de la Croix-Rousse sont généralement reliés, soit en velours, soit en parchemin blanc, avec un seul filet d'or encadrant les plats. Tous portent au dos le titre sur une bande de parchemin rouge collée.

[1] C'est le n° 177 du catalogue du frère Éloi.
[2] Bibl. nat., f. esp. n° 488.

*Catalogue des livres manuscrits très antiques et curieux sur le velin et papier, dont plusieurs sont originaux et ornés de figures en mignature relevées d'or et bordées de très belles vignettes, qui sont la plusparts reliés en velours, en parchemin et carton doré, d'une très grande propreté.*

## MANUSCRITS LATINS.

1-2. Biblia sacra antiqua. En 2 volumes *in-folio*, manuscrits sur le velin d'un caractère gotique [1].

3. Altera Biblia sacra antiqua, manuscrit sur le velin d'un caractère rond et petit, avant la gotique. *In-folio.*

4. Tertia Biblia sacra antiqua. Manus. velin d'un caractère petit et rond. *In-folio.*

5. Quarta Biblia sacra antiquissima. *In octavò.* Manus. velin d'un très petit caractère rond; et ce qui fait estimer cette Bible, c'est que les livres des Machabées n'i sont pas, et comme on ne les a admis que depuis S. Augustin, cela a fait conclure plusieurs docteurs antiquaires que cette Bible a été écrite avant S. Augustin.

6. Missale romanum antiquum, cum figuris. *In-folio.* Manus. velin d'un très beau caractère, relié en velour violet, où toutes les lettres capitales sont dorées et ornées de mignatures. [Ars. 201.]

7. Missale romanum antiquum. Manus. velin d'un caractère gotique. *In-folio.*

8. Vetus missale. *In*-12. Manus. velin d'un très petit caractère rond et propre aux Missions étrangères.

9. Officium beatæ virginis Mariæ, ad usum ecclesiæ Gratianopolitanæ. Manus. sur le parchemin. *In-folio.*

10. Canon missæ, cum quadam differentiâ usus novi. *In-quartò.* Manus. velin d'un petit caractère rond.

11. Liber Genesis hebraïcè, cum figuris. Manus. papier. *In-quartò.* [Ars. 72.]

12. Breviarium antiquum scriptum anno 1200. *In-quartò.* Manus. sur le velin.

13. Pars breviarii antiqui. Manus. velin d'un petit caractère rond, beau et très ancien. *In octavò.*

14. Psalterium antiquum. Manus. velin, caractère petit et rond. *In-octavò.*

[1] Ces deux volumes avaient été achetés par le baron d'Heiss et par M. de Paulmy. Ce dernier les revendit. Cf. *Catalogue des livres de la bibliothèque de M. le baron d'H**** (1782), n° 7.

15-26. 12 paires d'Heures manus. sur le velin, figurées de mignatures, il y en a 6 qui sont *in-octavò,* 2 *in*-12, 2 *in*-16 et 2 *in*-24. Les unes sont d'un petit caractère rond ancien, et les autres gotique.

27-29. Plus 3 beaux livres de prières apportés d'Allemagne, d'Espagne et de Flandres; ils sont remplis de très délicates mignatures, vignetes et autres ornements très riches, dont les couleurs et l'or ont conservé tout leur éclat, et principalement celui qui a été fait pour le duc Charles de Croy et d'Arschot, prince du S. Empire, de Porceant, de Chimay, de Houdick, etc. Ses armes sont au commencement du livre, et ensuite celles des deux dames, Marie de Brimeu, sa femme, et de Jeanne Halluvin, sa mère, avec leurs devises. — On voit d'un côté toutes les armes des seigneuries de ce prince, et d'un autre celles des royaumes où il a commandé à la guerre, comme dans l'Empire, en France, en Angleterre, en Hongrie et en Hollande. — On voit ensuite les 16 cartiers paternels de Philippe de Croy, duc d'Arschot, le tout blasonné en mignature relevé d'or. — Il contient encore la généalogie de cette illustre maison et toutes ses alliances, où leurs noms sont écrits avec leurs armes blasonnées. — On y voit aussi les portraits originaux de Marie de Brimeu et de Jeanne Halluvin, avec ses 32 cartiers et alliances toutes blasonnées et relevées d'or. — On voit aussi la première et seconde origine collatérale tout au long et toutes deux blasonnées, avec leurs armes. — Les armes des alliances des rois de France et d'Hongrie, aussi bien que les ducs de Brabant, font voir comme la très illustre et ancienne maison de Croy et d'Arschot tire les honneurs de sa noblesse. — Les armes ou écussons qui sont dans ce livre sont au nombre de 267, toutes peintes en mignatures relevées d'or, et à chaque feuillet sont différentes vignetes d'une beauté admirable, relevées de la même manière. Enfin, ce livre contient en abrégé les offices de la Vierge, du S. Esprit, et celui de la Croix, avec tous les mistères représentés en grands tableaux de mignatures, aussi bien que tous les saints et saintes de leurs dévotions en petits, avec leurs oraisons ; il contient encore l'Ancien Testament en petites mignatures d'un goût merveilleux, avec des paisages bien finis ; ses (*sic*) petits tableaux sont au nombre de 100, qui représentent les mistères du vieux Testament. — Les deux livres premiers sont écrits à la main sur le velin d'un très beau caractère gotique, dont celui de Flandre est *in-quartò*, et celui d'Espagne *in-oct.* Finalement celui du duc de Croy est aussi manus. sur le velin d'un très beau et petit caractère rond, de l'année 1601. Ce petit original *in-octavò* ne peut être estimé ce qu'il vaut, sans l'avoir veû auparavant.

30. Concordiæ in omnes epistolas divi Pauli. *In-folio*. Manus. sur le velin. [Ars. 35.]

31. Epistolæ D. Hyeronimi. Manus. sur le velin. *In-folio*. [Ars. 292.]

32. Epistolæ sancti Bernardi. Manus. velin d'un petit caractère ancien, contenant toutes ses épitres, ses traittés de la Vie solitaire, de l'Amour de Dieu, des Louanges de la nouvelle milice, autrement Templiers, et ses discours qu'il adresse aux clercs. *In-folio*. [Ars. 502.]

33-34. Decretales Gregorii noni, exemplar duplex. *In-folio* et *in-quartò*, tous deux manus. sur le velin d'un caractère ancien.

35. Sextus Decretalium Bonifacii VIII et liber Clementinarum. Manus. velin et d'un très beau et petit caractère rond fort ancien. *In-quartò.*

36. Dialogus Gregorii et Petri Diaconi. *Fol. minori.* Manus. sur le parchemin d'un caractère fort ancien. [Ars. 492.]

37. Vita B. Oddonis, abbatis Cluniacensis. Manus. papier. *In-quartò.*

38. Isidorus de Ethimologiis viginti libros complectens. *In-folio.* Manus. sur le velin d'un caractère très ancien. [Ars. 1040.]

39. Opera Caii Sollii Apollinaris Sidonii, episcopi Claromontani. Manus. velin d'un caractère fort ancien. *In-folio.*

40. Fratris Ægidii Romani, FF. Eremitar. sancti Augustini ordinis, de regimine principum. Manus. velin. *In-folio.* [Ars. 743.]

41. Statuta synodalia antiqua. Manus. papier. *Folio minori.* [Ars. 716.]

42. Tractatus Alphonsi Guerrerii, præsidentis cameræ summariæ in regno Neapolitano, de bello justo et injusto, ad Carolum V. Manus. pap. *In-quartò.* [Ars. 1200.]

43. Relatio facta ad Urbanum VIII de sanctitate vitæ heroïcis virtutibus et miraculis quibus in vita et post mortem claruit Dei servus Joannes Dei, religionis fratrum hospitalitatis et infirmis ministrantium fundator, pro beatificatione. *In-quartò.* Manus. pap. d'un beau caractère.

44. Historia sacra et scholastica Petri, presbyteri Trecensis, Senonensi archiepiscopo dicata, et ingeniose ducta à libro Geneseos usque ad finem Actuum apostolorum. *In-folio.* Manus. pap. et figuré.

45. Magnentius Rabanus Maurus, archiepiscopus Moguntinensis, de laude sanctæ Crucis. Hic liber, figurarum varietate distinctus mirando poemate, Sergio secundo oblatus fuit. C'est-à-dire, Éloges de la sainte Croix, en prose et en vers latins, d'autant plus remarquables que chaque mots et chaques lettres, selon leurs arrangements, leurs figures et leurs peintures, donnent un sens différent et très dévot. Finalement, c'est un des plus beau manuscrit sur le velin et du plus beau caractère qu'on aye vû; il est très rare, très curieux, très sçavant et très riches. *In-folio.* [Ars. 472.]

46-47. Chronica Sozomeni, presbiteri Pistoiensis, en 2 vol. *In-folio.* Manus. sur le velin d'un très beau caractère. Sozomène vivoit dans le 14e siècle; il étoit estimé par son sçavoir et par sa piété; il composa des chroniques qui commença par la création du monde jusques à l'année 1292; il s'étend beaucoup sur la vie des papes, ayant recueilli avec soin ce qu'en avoit dit Damase, Anastase le Bibliothécaire, Paul Diacre et divers autres. Ptolomé de Lucque parle de cet ouvrage comme d'une pièce très considérable.

48. Chronologia de creatione mundi. *In-quartò.* Manuscrit sur le velin d'un petit caractère rond avant la gotique.

49. Chronica fratris Martini Poloni de summis pontificibus et imperatoribus usque ad annum 1328 et Joannem XXI papam. Manuscrit sur le velin d'un très beau et petit caractère. *In-folio.*

50. Historia ecclesiastica anglicana venerabilis Bedæ. Manus. pap. *In-folio.*

51-54. Flavii Josephi opera, en 4 vol. *In-folio.* Manus. sur le velin

d'un très beau caractère rond, enrichi de quelques vignettes en mignature relevées d'or. Divisé en 27 livres, dont les 7 derniers traitent des guerres des Juifs avec les Romains.

55. Josephi antiquitatis judaicæ. *In-folio* : divisé en 20 livres, et manus. sur le velin avant la gotique; il est très ancien [1].

56. Historiæ scolasticæ liber M. S. anno 1492. Gesta pontificum Tongren[sium], Trajectensium et Leodien[sium], per dominum Joannem Milar. Manuscrit pap. et figuré. *In-folio.* [Ars. 36.]

57. Cosmographia Ætici seu Mappa mundi et Itinerarium Antonii imp. *In-folio.* Manus. sur le velin, d'un petit caractère rond. Æticus vivoit dans le quatrième siècle, du temps de Théodose le Grand; il étoit Scite de nation et grand philosophe. Son livre contient : *primò*, la description du monde; *secundò*, un itinéraire; *tertiò*, les figures des anciennes monoyes; *quartò*, les figures des machines de guerre; *quintò*, un dialogue de l'empereur Adrien et du philosophe Epictette; *sextò*, la description particulière des 14 cartiers ou régions de la ville de Rome; *septimò*, la liste et les marques des dignités, tant civiles que militaires, de l'ancien empire romain, enseignes des légions, cohortes et autres corps, soit de cavalerie et d'infanterie. Le tout est représenté en figures de mignature relevées d'or. Ce manus. est très rare et très curieux, les armes du cardinal Ursin sont au premier feuillet.

58. Decem libri triumphantis Romæ Blondii Flavii Forliviensis; hæc historia dedicata fuit Pio second. papæ. *In-folio.* Manus. sur le velin d'un beau et petit caractère rond, à chaque livre il y a une vignette en mignature relevée d'or. Flavius a rendu son nom vénérable à la postérité par ses ouvrages; il mourut à Rome, l'an 1463, âgé de 75 ans.

59. Summa Codicis Justiniani imp? per D. Aconem compos., unum ex decem viris totius imperii peritissimis ad hoc opus efformandum selectis. *In-folio.* C'est un beau manus. sur le velin d'un très beau caractère enrichit de plusieurs petits tableaux en mignatures et des vignettes d'une délicatesse admirable.

60. Tractatus Antonini Dianæ de examinatione et retentione bullarum per reges et principes contra Salgadum. *In-quartò.* Manus. pap. [Ars. 798.]

61. Institutiones juris civilis. Manus. sur le parchemin d'un caractère ancien. *In-folio.*

62. Codex legum Wissegothorum. Manuscrit velin. *In-folio.*

63. Expositio juris romani. Manus. sur le velin. *In-folio.*

64. Digestum novum. Manus. sur le parchemin, fort ancien. *In-folio.*

65. Repertorium juris, originale Guillelmi Duranti, episcopi Mimoten[sis]. Manuscrit sur le parchemin, en l'an 1260. *In-quartò.*

66. Geographia totius orbis terrarum. *Petit in-quartò* et manuscrit pap. fait par Saulnier en l'an 1602.

67. Lactantii opera, seu septem libri institutionum, et poema Fœnicis.

[1] Acheté par M. d'Heiss et par Paulmy : c'est le n° 2156 du catalogue du baron d'Heiss (1782).

*In-folio.* Manus. velin, d'un très beau caractère rond, avec des belles vignettes en mignature relevées d'or. Lactance Firmien vivoit dans le troisième siècle et au commencement du 4ᵉ; on lui donna le nom de Cicéron chrétien.

68. Cicero de officiis. *In-quartò.* Manus. sur le velin, d'un beau caractère.

69. Marci T. Cic. orationes philipicæ. *In-quarto.* Manus. sur le velin, d'un beau caractère rond ancien.

70. Ciceronis epistolæ diversæ. Manus. velin, d'un petit caract. rond. *In-octavò.*

71. Lucii Annæi Senecæ, opus à se, ab antiquitate suspiciendum, Paulus Melissus è Germania Justo Lipsio dono misit. Joannes Woverius, Antuerpiens., nunc possideo, ea lege, ut post me alium atque alium dominum sortiatur. Manus. velin, d'un beau caractère ancien et figuré. *In-folio.*

72. Francisci Petrarcæ Africa et alia ejusdem opuscula. Manuscrit sur le pap. *In-quartò.*

73-74. Salustius de conjuratione Catilinæ. Exemplar duplex, in uno quorum additur dissertatio quædam Leonardi Aretini in orationes Homeri. Le premier est écrit sur le velin, d'un très beau caractère rond et orné de plusieurs vignettes relevées d'or, *in-quartò*, et le deuxième est écrit moitié sur le velin et sur le pap., d'un beau caractère rond, *in-quartò.* Salustius Crispus a été le premier auteur de l'Histoire romaine, dont on a que des fragmans, il ne reste que deux pièces entières : la conjuration de Catilina et la guerre de Jugurta.

75. Epitome Dominici Machanei, duces Sabaudiæ novem. Manus. papier. *In-folio.* [Ars. 3712.]

76. Commentarius de vita imperatoris Maximiliani primi, ex ipsius manuscriptis schædis et picturis, ut voluit, collectus per Franciscum Guillimanum, et Maximiliano tertio, Austriæ archiduci, dedicatus, multisque egregiis picturis decoratus. Ce manuscrit original est d'un beau caractère. Son portrait est au commencement du livre avec tous ses hauts faits représentés en mignature, depuis sa naissance jusques à sa mort. *In-quartò.*

77. Effigies et epitome historiæ deorum et dearum et virorum illustrium. *In-octavò.* Ce manuscrit est sur le velin, d'un petit caractère rond; on voit tous leurs portraits originaux représentés en chaque feuillet, et leurs vies en abrégé. Authore anonymo.

78. Sextii Julii Frontini rei militaris liber. *In-octavò.* Manus. velin, d'un beau et petit caractère rond avant la gotique. Il vivoit sous l'empire de Nerva et Trajan, il composa plusieurs ouvrages, entre autres celui des Stratagèmes de la guerre.

79. Fabulæ poetarum. *In-folio.* Manus. papier.

80. Sententiæ collectæ per Georgium Hermonymum. *In-douze.* Manus. sur le velin, d'un petit caractère rond. [Ars. 1139.]

81. Arnauldus de Villa Nova, de conservatione corporis, seu de regimine sanitatis. *In-octavò.* Manus. sur le velin, d'un petit caract. rond avec des vignettes. [Ars. 972.]

82-83. Secreta medicinalia, à Rupesissa et aliis, eorumque nominibus ex græco originem habentibus. Duplex exemp. Manuscrits sur le velin. Le premier est *in-octavò*, et le second *in-douze*. [Ars. 971.] [1]

84. Regulæ virtutum simplicium et mineralium a magistro Mauro editarum, quibus adjungitur liber simplicium magistro Joanne de Sancto Paulo quem Conneophitos vocavit. Manus. velin. *In-octavò*.

85. De animalibus, avibus et insectis eorumque nominibus ex græco originem habentibus. Manus. velin. *In-quartò*. Toutes les figures y sont représentées en crayon.

86. Liber insularum archipelagi, edictus per D. Christophorum de Bondelmontibus, quem misit de civitate Rhodi Romam cardinali de Ursinis, anno 1422. *In-quartò*. Manus. velin. Toutes les isles y sont représentées en peinture.

87. Titi Livii Patavini, Romanæ historiæ principis, codex manuscriptus Alphonsi regis Arag. Sicil. Neapol., etc. manu notatus, qui è Galliâ in Belgium à Jacobo Cujacio ad Justum Lipsium dono missus fuit. *In-folio*. Prima, tertia, quarta decas. Manus. sur le velin, d'un beau caractère, orné de plusieurs petites figures en mignature en chaque feuillet. On voit au commencement du livre les deux portraits originaux du roy Alphonse et de Tite Live.

88. Aliud Titi Livii historiæ prima, tertia, quarta dec. *In-folio*. Manus. sur le velin, d'un très beau caractère rond, net et ancien. A la fin du livre sont marqués toutes les décades qui nous manquent.

89-90. Titi Livii prima decas, exemplar duplex. *In-folio*. Ils sont tous deux manus. sur le velin, d'un beau caractère rond, net et ancien, avec des belles vignettes en mignature relevées d'or.

91-92. Titi Livii tertia decas, duplex exemplar. *In-folio*. Tous deux manus. d'un beau caract. rond et figurés au commencement de très belles vignetes en mignat.

93. Titi Livii historiæ quarta decas. *In-folio*. Manus. sur le velin, d'un beau caract. rond et figuré de vignettes relevées d'or.

94. Epistolæ Roberti Tevenet. *In-octavò*. Manus. pap. et figuré.

95. Tabulæ astrologicæ. *In-quartò*. Manus. sur le velin.

96. Leonardi Aretini opera. *In-folio*. Manus. sur le velin, d'un très beau caractère rond ancien. [Ars. 1109.]

97. Vita Marci Antonii, per Leonardum Aretinum. Manus. sur le velin, d'un beau caractère rond ancien. *In-folio*. [Ars. 1108.]

98. Quinti Curtii historia Alexandri magni. *In-folio*. Manusc. sur le velin, d'un caractère beau et rond.

99-100. Commentaria imperatoris Cæsaris Augusti, exemplar duplex, dont l'un est écrit sur le pap. d'un petit caract. rond, et l'autre est écrit sur le velin d'un caract. rond ancien et très beau, tous deux *in-folio*.

101. Cornellii Taciti undecim libri. *In-folio*. Manus. sur le velin, d'un

[1] L'Arsenal ne possède que le tome II de cet article, c'est-à-dire le volume désigné ici comme un in-12.

très beau caract. rond, avec une belle vignette en mignature relevé d'or.

102. Tomæ de Chaula Siculi, duodecim libri de bello Parthico, ad Carolum de Malatestis dicati. *In-folio.* Manus. sur le velin.

103. Herodiani libri octo, Angelo Politiano interprete, Innocentii octavi auspiciis. Manus. sur le velin, d'un très beau caract. rond et petit, aveci une très belle et riche vignette en mignature relevée d'or. *In-folio.* Hérodien, gramerien d'Alexandrie, fils d'Appollonius le Discole, vivoit dans le troisième siècle.

104. Higini et Manilii astronomia. *In-quartò.* Manus. sur le velin. Manilius ou Manlius, poëte latin, vivoit du temps d'Auguste. Ce livre est d'un très beau caract. petit et rond.

105. Proliani Christiani astrologia. *In-octavò.* Manus. sur le velin, d'un très beau caract. rond. Tous les feuillets sont figurés de mignatures relevées d'or.

106. Vita clarissimarum mulierum romanarum. Manus. velin, d'un petit caractère rond. *In-octavò.*

107. Amores Camilli et Emiliæ. Manus. velin, d'un beau et petit caract. rond. *In-octavò.*

108. Enarrationes in Metamorphosim Ovidii per Raphaelem Regn. Ce manus. est un grand *in-folio* sur le velin, d'un très beau caract. Il est divisé en 16 livres, où à la teste d'iceux sont des grands tableaux en mignatures, qui représentent les Métamorphoses d'Ovide.

109. Bartholomæus Fontius in Persium et in Horatium Flaccum. *In-folio.* Ce volume traite de la vie de Persée et d'Horace, avec sa poësie commentée en prose latine, expliquée par différens tableaux qui se trouvent aux Odes au nombre de 99, aux Épodes 19, à l'Art poétique 1, aux Satires 43, qui font en tout 162 petits tableaux en mignature, avec plusieurs vignettes très délicates. C'est un très beau manus. sur le velin, du même caract. de celui d'Ovide. L'un et l'autre ont été acquis par Raphaël de Marcatellis, évêque de Rosen et abbé de Saint-Bavon près de Gand, en l'an 1497. Il y a à la fin de ce livre, aussi bien qu'à celui d'Ovide, ce qu'il suit : Hoc volumen comparavit Raphael de Marcatellis, Dei gratia episcopus Rosen, abbas Sancti Bavonis juxta Gandavum, anno 1497.

## MANUSCRITS GRECS.

110. Appollonii Rhodii Argonauticon. *In-folio.* Manus. sur le papier, grec et latin.

111. Varia manuscripta grecè. *In-quartò.* Papier.

112. Alcinoi Didascalio dogmatum Platonis. *In-douze.* Manuscrit papier.

## MANUSCRITS FRANÇOIS.

113. L'ancien Testament. Manus. sur le velin et figuré, d'un petit caract. gotique. *In-f.* [Ars. 5056.]

114. Un ancien manus. sur le parchemin contenant plusieurs miracles et avantures extraordinaires. *In-folio.*

115. Livre du Trésor ou recueil de plusieurs histoires saintes et profanes. Manus. sur le velin, d'un petit caract. avant la gotique. *In-folio.* [Ars. 3710.]

116. Miracles anciens. Manus. parchemin, d'un petit caractère. *In-folio.*

117. Champ royal, fait pour Dianne de Poitiers. Manus. papier. *In-quartò.*

118. Théologie mystique, donné par Henry II à Dianne de Poitiers. Manus. papier, en l'an 1429. Petit *in-folio.* [Ars. 5162.]

119. Légende ou vies de plusieurs saints et saintes. Manus. velin, d'un petit caract. gotique. Il y a au nu. 32 la description entière du purgatoire S. Patrice. *In-folio.*

120. Decacornon, ou traité des dix commandements de la loy selon les dix cornes de la quatrième bête que Daniel vit en songe. Il est manus. sur le velin, d'un bon caractère ancien. *In-folio.*

121. Le Trésor de l'âme, tiré de la sainte Écriture par Robert, traitant des 7 péchés mortels et de plusieurs remèdes éprouvés pour s'en délivrer; il traite encore de la passion de N. Seigneur, de l'enfer, du jugement, du purgatoire S. Patrice, du paradis terrestre et céleste et de quelques miracles faits par la faveur de la sainte Vierge. Manus. papier. *In-folio.*

122. Le quartenaire de S. Thomas d'Aquin; et le débat entre l'âme et le corps, par Jean Fortis, dominiquain. Manus. papier, en l'an 1470. *Inoctavò.*

123. Discours moraux. *In-quartò.* Manus. velin, d'un petit caractère, de l'année 1400 environ. Ce livre apartenoit à madame de Vilequier, comtesse de Villars. [Ars. 2315.]

124. Triomphe des vertus et vertueux, autrement le voyageur du paradis terrestre, ou de l'empire des vertus, en façon de roman. Cet original a été fait par un sçavant et dévôt pélerin, où l'horoscope de François Ier, roy de France, est représenté. Manus. papier. *In-folio.* [Ars. 3358.]

125. Traités des vertus et qualitez des 12 pierres précieuses du vêtement d'Aaron. Manus. velin, d'un caract. ancien gotique. *In-douze.*

126. Miroir historial, par Jean Duvignay, son 2e volume, traitant des persécutions de l'Église, singulièrement de celles de Lyon et de Vienne, qui commencèrent du temps des apôtres et de l'empereur Claudien, jusques au 13 ou 14 siècles. Il y a 450 petits tableaux anciens qui représentent tout les faits et divers martires des saints et saintes qu'ils ont soufferts sous le règne des empereurs impies, et aussi la fin funeste et malheureuse desdits empereurs. Ce gros volume est manus. sur le velin, d'un caract. ancien. *In-folio.* [Ars. 5080.]

127. Les vies de S. Denis Aréopagite, de S. Eustache, de S. Edouard, roy d'Angleterre, de S. Gildar, de S. Martin de Vertau, et quelques sermons de S. Benoît et de S. Grégoire; et les dialogues de Josaphat et Barlaam, et le Doctrinal le Sauvage, en vers, avec les moralités en prose. Le tout est représenté en petits tableaux de mignature. Manus. velin, d'un caract. ancien gotique. *In-quartò.*

128. La vie et la mort de la vierge Mère Marguerite de Jésus, première religieuse professe des Carmélites déchaussées des Païs-Bas. Manus. pap. *In-quartò*. Écrite par une religieuse du convent royal de Bruxelles, en l'an 1662. [Ars. 3988.]

129. Chroniques depuis le commencement du monde jusques au cinquième siècle, par le fameux Paul Orose, disciple de S. Augustin ; les faits les plus mémorables sont représentés par des tableaux en mignature très bien faits; il est manus. sur le velin, d'un très beau caractère. *In-folio*. [Ars. 5081.]

130. La conquête d'Espagne par l'empereur Charlemagne sur les Sarrasins, et les combats de son neveu Anseis, roy desdites Espagnes, contre Marsille et Agoulant, rois de ces infidelles : mêlés de plusieurs histoires pieuses et galantes. Manus. sur le papier. *In-folio*. [Ars. 3324.]

131. Chroniques des papes, empereurs et rois très chrétiens, depuis l'incarnation de Jésus-Christ jusques à l'année 1369; dans lequel est le batême de Constantin et l'institution de plusieurs cérémonies de l'Église pour la Ste Messe; singulièrement il est parlé des rois de France, d'Angleterre, des comtes de Flandres et de la guerre sainte. C'est un manus. sur le velin, d'un beau caractère; il est orné de plusieurs riches annotations dans les marges et de plusieurs petits tableaux en mignature. *In-folio*.

132. Histoire de Joseph d'Arimathie, où il est dit qu'il recueillit au Calvaire tout ce qu'il pût du sang de Jésus-Christ dans un précieux vase qui fut appellé Saint Graal, par lequel ayant fait plusieurs miracles il convertit plusieurs rois et princes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Manuscrit papier. *In-folio*. [Ars. 3350.]

133. Autre histoire de l'empressement de Joseph pour avoir le corps de Jésus-Christ : plus l'histoire de la Véronique, et la conversion de plusieurs rois de la Grande-Bretagne. Manus. velin. *In-quartò*. [Ars. 2997.]

134. Histoire des guerres des Romains en Espagne et en Italie, par Apian Alexandrin, et traduite en françois par Claude de Seyssel, évêque de Marseille et depuis archevêque de Turin, par l'ordre du roy de France, François Ier, que l'on voit au commencement du livre avec toute sa cour, ses armes et sa devise, figurées en mignature, relevées d'or. C'est un manuscrit sur le velin, d'un bon caract. et figuré. *In-folio*.

135. Chroniques et histoires de France jusques au roy Charles Débonnaire, où il est prouvé qu'Henry, roy d'Angleterre, n'a aucun titre ni droit sur le royaume de France. Manus. sur le velin, d'un bon caract. et figuré. *In-quartò*. [Ars. 3430.]

136. Histoires de 4 rois de France, Charles V, VI, VII et de Louis XI, par Jean Chartier, chantre de l'abbaye de S. Denis en France, par ordre du Roy. Man. sur le pap. où leurs figures sont représentées en mig. sur le vel. et relevées d'or. *In-f.* [Ars. 3730.]

137. Histoires des rois de France, depuis Chilpéric jusques à Philippe, fils du roy Louis le Gros, où leurs figures y sont représentées en petite mignature. Manus. sur le velin, en l'an 1223, *in-folio*, d'un bon caract.

138. Le Quadrilogne d'Al[a]in Chartier, secrétaire des rois Charles VI

et VII, où se trouve la dispute du roy Charles VI avec Edouard, roy d'Angleterre, sur les prétentions du dernier à la succession du royaume de France. Ledit Alain a été un des plus grands hommes de son temps; il vivoit en l'an 1400. Ce livre est manus. sur le velin, d'un bon et petit caract. *in-folio* et figuré ; cet original est nommé le Quadrilogue, parce qu'on y voit la France représentée comme une reine faisant la correction aux trois Estats.

139. Les batailles puniques, autrement les batailles des Romains contre ceux de Cartage, qui furent nommés Penois; elles ont été traduites de grec en latin par Léonard de Arecio, et de latin en françois par l'orateur Jean le Bègue; et ce livre fut présenté à Charles VII, roy de France, en l'an 1400 (*sic*); son portrait paroit au premier feuillet, ensuite les 32 tableaux qui représentent les 32 histoires desdites batailles puniques. Le tout est en mignature avec de belles vignettes relevées d'or. On voit au commencement du livre les armes de Charles de Croy, comte de Chimay, et à la fin sa signature originale qui fait connoître comme ce livre lui appartenoit. C'est un très beau manus. sur le velin, d'un bon caractère et relié en velour, avec des gros cloux à rosettes de cuivre doré. *In-folio*. [Ars. 5086.]

140. Chroniques et histoires saintes et profanes, depuis la création du monde, en 3 gros volumes *in-folio*. Manus. sur le velin, divisé en 19 livres. Le premier volume est divisé en 6 livres. Le premier traite de l'essence de Dieu, des anges et de la création du monde; le second traite des parties du monde en général et en particulier et des monstres qui y sont; le troisième traite de la génération des Hébreux et de la naissance des royaumes de Stirie, des Assiriens, d'Abraham, des premiers habitans de Rhodes, et du roy Ogiges; le quatrième traite des dieux et de leurs nombres et de quels païs ils étoient et ce qu'ils faisoient; le cinquième traite de Jacob et de Joseph et de Pharaon; le sixième traite de Moyse, d'Athènes, du déluge, du désert, de l'arche d'alliance, des cérémonies et des loix. Ce livre fut fait en l'an 1430, de l'ordre de Jean de Maletroit, qui succéda à toutte la famille et prit le nom et armes de Dreval, et fut marié à Hélène de Laval. On voit les armes de cette illustre famille au premier feuillet, avec son chiffre. C'est un très beau manuscrit sur le velin, d'un très beau caract. gotique. [Ars. 3515.]

141. Chroniques saintes et profanes. Second volume divisé en 5 livres. Le premier traite de l'histoire de Josué, avec toutes ses batailles. Le second traite de l'histoire de Layus et de celui de son fils Edippus, et de plusieurs autres rois et princes illustres en faits de guerre. De plus de l'histoire des Amazonnes, les hauts faits d'Hercules et de Jason. Le troisième traite de l'histoire de Troye selon Ovide et aussi de la première et seconde détruction d'icelle. Le quatrième traite de l'histoire de Eneas, et comment il s'embarqua sur mer, après avoir fait des longs voyages et couru plusieurs dangers en Cartage. Le cinquième traite de plusieurs batailles des Israélites avec les Philistins, plusieurs autres batailles données entre Saül et David, de la grande défaite des Gaules par Brutus et Cormeus, de la première édification de la cité de Tours, et de là ils allèrent en la Grande Bretagne, où Cormeus tua Geomagon Lereignan : comment Brutus édifia en la Grande Bretagne la

cité de Troye la neufve, après nommée Haerlud et depuis Logres et à présent Londres, et finit par plusieurs autres histoires saintes et profanes. Ce manus. sur le vélin est d'un caractère gotique petit et beau; il est rempli de petits tableaux en mignature, au nombre de 188, et de 5 grands qui sont au commencement de chaque livre; il a été fait pour un comte de Maulevrier; ses armes y sont en cinq endroits avec son chifre. *In-folio.* [Ars. 5078.]

142. Chroniques et histoires. 3e volume divisé en 8 livres, traitant des 4 monarchies du monde, sçavoir, des Assiriens, des Cartaginois, des Macédoniens et des Romains, le tout bien représenté en petits tableaux de mignature, dont il y en a 8 grands au commencement de chaque livre, et 70 petits. Il est du même caractère et manuscrit sur le velin; il a été fait aussi pour le même comte de Maulevrier, ses armes y sont en 8 endroits, avec son chifre. *In-folio.* [Ars. 5079.]

143. Le chevalier de la Toux (*sic*), contenant 3 traités. Dans le premier sont les instructions dévotes de ce chevalier à ses filles. Le second deffend la légèreté à croire facilement et de juger d'autruy sans une perquisition exacte des faits dont il s'agit, et il autorise cette morale par les sentimens des 7 sages de Rome. Le troisième condamne le monde, le diable et la chair, en façon de plaidoyer fait par les Vertus devant le tribunal de N. Seigneur. Ce livre a été écrit en l'an 1422 pour mademoiselle Claudine de l'Hôpital. *In-folio.* Manus. pap.

144. Histoire sacrée et profane. Manus. sur le velin, d'un caractère ancien. *In-quartò.*

145. Histoires des sept sages de Rome et de Marck le sénéchal, de Laurins, son fils, de Lucain, de Jules Cæsar, par Jean de Cuiny. Manus. sur le velin, en l'an 1000, *in-folio*, et figuré. [Ars. 3355.]

146. Recueil des histoires troyennes, par Raoul Le Fèvre, chapelain de Philippe, duc de Bourgogne. Manus. et figuré de mignature. Ce livre a été à Henry II, roy de France, qui le donna à Dianne de Poitiers, duchesse de Valentinois, comtesse de S. Valliers, veuve de Louis de Brezé, comte de Maulevrier et grand sénéchal de Normandie. *In-folio.* [Ars. 3692.]

147. Histoire des rois d'Aragon, faite et écrite pour monsieur de S. Chaumond. Manus. pap. en l'année 1467. *In-folio.*

148. Chroniques de Jean Froissard, contenant les anciennes guerres de France, d'Angleterre, d'Ecosse, d'Espagne, d'Alemagne et de Bretagne, divisé en 4 parties. Il composa cette chronique à la prière de Robert de Namur, sieur de Beaufort, qui comprend tout ce qui s'est passé depuis l'année 1326 jusques à 1400. Il fut estimé de Philippe de Haynaut, reine d'Angleterre; c'est pour cette raison qu'il dédia sa chronique à Edouard troisième, roy d'Angleterre, mary de cette princesse. Cet original a été tiré de S. Martin de Tournay, et a été depuis traduit de françois en latin par Jean Sleidan; il est relié en velour aurore sur le bois, et écrit sur le velin d'un très beau caractère rond et figuré, gros *in-folio.*

149. Histoire de Troye en Azie. Manus. pap. *In-folio.*

150. Chroniques des évêques d'Utreck et des comtes de Holande.

Manusc. sur le velin, d'un très bon caractère de l'année 1314. *In-folio.* [Ars. 4777.]

151. Chroniques du païs de Vaud. Manuscrit pap. *In-folio.*

152. Histoire généalogique de la maison de Savoye, depuis Humbert Blanches-Mains jusques à Amé septième, le seizième comte et premier duc de Savoye. Manuscrit pap. *In-folio.* [Ars. 3406.]

153. Plusieurs titres et contrats servants à l'histoire de France et de Savoye. Manus. pap. *In-folio.*

154. Recueil ou projet de Samuel Guichenon, historiagraphe (*sic*) du Roy et de S. A. R. de Savoye, sur l'histoire généalogique de la R. maison de Savoye, enrichie de plusieurs portraits, seaux, monnoyes, sépultures, fondations de monastères, et armoiries, anciens monuments, histoires et autres preuves authentiques. Manus. pap., en l'an M.D.C.LVIII. *In-folio.*

155. Croniques et origines des comtes de Savoye. Manus. pap. *In-folio.* [Ars. 3711.]

156. Histoire de Christine de France, duchesse de Savoye, par le même Guichenon [1], historiagr. Manus. pap. C'est un original qui n'a point été imprimé ni vu de personne, il est très curieux. *In-quartò.* [Ars. 3407.]

157. Statuts et ordonnances militaires du duc Charles de Bourgogne, de Lothier, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg et de Gueldres, comte de Flandres, d'Artois et de Bourgogne, palatin de Haynaut, de Holande et de Zellande, de Namur et de Zuyephen, marquis du Saint Empire, seigneur de Frize, de Salin et de Malines. Dans le premier feuillet est représenté son portrait, avec toutes les armes de ses seigneuries en mignature blasonnées d'or. Ce manus. est sur le velin, d'un beau caract. et relié en velour. Petit *in-folio.*

158. Eclaircissement du droit de Marie de Bourgogne, femme de Maximilien premier, empereur archiducq d'Autriche, ès duché de Bourgogne, comtés d'Artois et de Bourgogne, villes et chatelenies de Lisle, Douay et Orchies, et plusieurs traités de paix entre la France et la Bourgogne; il se voit encor l'arbre généalogique des puissans princes et ducs de Bourgogne et leurs alliances expliquées par leurs armes toutes blasonnées. Ce livre fut écrit, en l'an 1515, par le commandement de leurs Altesses Sérénissimes, par Jean Rasoir, doyen de salle à Valenciennes. *In-folio,* papier.

159. Quinte Curce, sur le velin. *In-folio.*

160. Traitté extraordinaire de la politique de France. Manus. pap. *In-quartò.*

161. Histoire et fables de la conquête de la Toison d'or, les combats

[1] Au sujet de ce manuscrit, on lit dans la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* de Papillon, t. Ier, p. 289 : « *Histoire de Christine de France, duchesse de Savoye.* Cette pièce est citée sous le nom de Guichenon dans le catalogue des mss. de frère Eloy, augustin déchaussé, p. 12. Le P. Le Long en fait aussi mention [*Bibl. hist.* (1719), p. 546, nº 10347]. M. Hobart, sçavant gentilhomme anglois, m'a écrit au mois de janvier 1724 que parmi plusieurs manuscrits qu'il a achetés à Lyon, il a trouvé l'original de l'*Histoire de la princesse Christine de Savoye,* par Guichenon. »

d'Hercules, l'histoire des Amazonnes, les expéditions de Thezé, l'histoire de Bachus, le siège et les deux destructions de la noble cité de Troye. Le tout bien représenté en petits tableaux de mignature, et manus. sur le velin, d'un beau caractère rond, et relié en velour sur le bois. *In-folio.* [Ars. 5068.]

162. Institution de l'ordre de S. Michel par Louis XI, roy de France, où les chevaliers sont représentés au premier feuillet du livre avec le Roy. Manus. sur le velin, d'un bon caractère, en l'an 1476. *In-quartò.*

163. Les chevaliers de la Table ronde. Manus. sur le velin, et figuré d'un beau caractère. Premier volume. *In-folio.* [Ars. 3479.]

164. Histoire de Lancelot du Lac, et la mort du roy Artus. Manus. sur le velin, fort ancien et imparfait. *In-folio.* Ce qui manque en ce livre se trouvera à celui qui suit. [Ars. 3347.]

165. Les combats de Tristan et de Lancelot du Lac, chevaliers de la Table ronde. Manus. sur le velin, d'un caractère ancien, aussi bien que les figures mal dessignées qui sont aux tableaux, au nombre de 113. Second vol. gros *in-folio.* [Ars. 3480.]

166. Vers antiques de plusieurs rois et illustres chevaliers combatans. Manus. velin, d'un petit caractère rond et fort ancien avant la gotique. *In-octavò.* A la fin du livre, il y a une oraison écrite par S. Augustin, laquelle lui fut révélée du S. Esprit; il y a encore une conjuration admirable pour la gresle et tempeste.

167-168. Chroniques des comtes et princes de Hainaut, par Jaques de Guise, de l'ordre des frères Mineurs, qui furent traduites de latin en françois par le commendement de Philippe, duc de Bourgogne et de Brabant, comte de Hainaut, en l'an 1404. Ses (*sic*) chroniques sont en deux volumes gros *in-folio.* Manus. sur le velin, d'un gros caractère gotique, dont le premier volume est orné de grands tableaux en mignature. La traduction de latin en françois fut faite par Simond Norckart, clerc.

169. Chronique des comtes et princes de Flandres[1], commençant par Liedris, premier comte, et finissant par Louis deuxième, comte de Flandres, dit Demale. Ce manus. sur le velin fut fait en 1346 par ordre de Marie de Bourgogne; il est d'un très beau caractère, et toutes les batailles qu'ils ont eues avec les François, tant par mer que par terre, sont représentées en mignature d'un goût merveilleux. On voit au commencement du livre les armes de ce prince, et à la fin la signature originale de Martine d'Angleterre[2], qui fait connoître que ce livre lui appartenoit. Gros *in-folio.* Jaques de Guise qui a composé ces croniques étoit cordelier, natif à Valancienne dans le quatorzième siècle, et mourut l'année 1348.

170. Doctrine de l'astrolabe, par Messehale. Manus. pap. *In-quartò.*

171. Les œuvres morales. Manus. pap. *In-douze.*

[1] Voy. Marchand, *Dictionnaire historique,* t. I^er, p. 304.

[2] Au lieu de ce nom *Martine d'Angleterre,* qui a été ajouté en correction, le texte imprimé porte : « ...et à la fin la signature originale de *la fille du comte Louis, nommée Marguerite d'Angleterre, femme du duc Philippe, oncle du roy France :* qui fait cônnoître... »

172. OEuvres meslées de dévotion, de phisique et de morale. Manus. pap. d'un caractère ancien. *In-folio.* [Ars. 3190.]

173. La chasse du cerf, fait en vers par messire Jaques de Bressé, grand sénéchal de Normandie. Manus. pap. *In-octavò.*

174. Recueil des armoiries, depuis Jésus-Christ, des empereurs, rois, princes, marquis, comtes et barons. Manus. pap. *In-folio.*

175. Epitaphes de quelques papes et cardinaux, tirés sur leurs sépulchres à Rome, avec leurs armes blasonnées. *In-octavò.* Manus. pap. [Ars. 8510.]

176. Chronologie, armes et blasons des archevêques d'Avignon : le tout figuré et manus. pap. *In-folio.* [Ars. 4913.]

177. Les armoiries des principales maisons du Dauphiné, commençant par celle du roy Louis 13 et du premier fils de France le Dauphin; et à la fin du livre est la manière de faire les couronnes et heaumes des empereurs, rois, princes, marquis, comtes, vicomtes et barons de toute l'Europe. Manus. pap. *in-quartò*, fait par Guillaume de Torchefelon, avec la généalogie de sa maison. [Appartient à M. de Terrebasse.]

178. Le blason des armoiries, auquel est montrée la manière de laquelle les anciens et modernes ont usé en icelles, par Hiérôme de Bara, parisien. Il y a aussi un traité dans ce livre contenant plusieurs écus par le moyen desquels on peut discerner les autres et dresser ou blasonner les armoiries. *In-folio.* Cet original est écrit sur le pap. en l'an 1579, dont les armoiries sont toutes enluminées. [Ars. 4801.]

179. Recueil des armoiries principales des plus illustres maisons de l'Europe. Manus. pap. *In-folio.* [Ars. 4790.]

180. Petit traité du blason et de la peinture. Manus. pap. *In-octavò.*

181. Les noms, surnoms, qualitez, armes et blasons des chevaliers de l'ordre du S. Esprit, créés par Louis le Juste, treizième du nom, roy de France, à Fontainebleau, le 24 may 1633. Ce manus. sur le pap. a été fait par le sieur d'Hozier, gentilhomme ordinaire de Sa Majesté. *In-folio.*

182. Le blason des armoiries de tous les chevaliers de l'ordre de la Toison d'or, depuis la première institution jusques à présent; et ce qui a donné à l'auteur le plus de peine, c'est le blasonnement exact des armes des chevaliers, car il a tiré des chartres même du Roy et des manus. originaux les principaux sujets de l'histoire. Ce livre original a été fait à Bruxelles, le premier décembre l'an 1631, par Balthasar Moreti, député de Sa Majesté. Manus. pap. *In-f.* [Ars. 5267.]

183. Mémoires des choses remarquables arrivées à Lyon, depuis l'année 1536 jusques à 1629, et plusieurs autres choses curieuses. Manus. pap. *In-folio.*

184. Mémoires curieux de ce qui s'est passé de la Religion prétendue réformée, contenant plusieurs affaires, depuis l'année 1598 jusques à 1620. Manus. pap. *In-folio.*

185. Les merveilles du monde, par Jean du Vignay, frère de Haupas, et les merveilles de la Terre sainte, par frère Oderic, de l'ordre des frères Mineurs. Oderic vivoit en l'an 1320 et publia divers traités, entr'autres un des coûtumes et mœurs des peuples; c'est cet ouvrage que Vuadinge

appelle *De mirabilibus mundi.* Cet original est manus. velin et figuré d'un caract. ancien. *In-folio.*

186. Le songe du berger, ou dialogue d'un clerc et d'un chevalier, le premier soutenant les loix, droits et privilèges de l'Église et des ecclésiastiques, et le second les droits du Roy et les loix de l'Etat : dans lequel sont plusieurs questions curieuses. Il est figuré et manus. sur pap., par Pierre de Condran, le 13 feuvrier 1469. Cet original apartenoit à Léonard de S. Prist, seigneur de S. Chaumond. *In-folio.*

187. Traité de la viellesse et de la vraye amitié, par Tulle Cicéron. Manus. sur le velin et figuré, d'un caractère bon et ancien. *In-folio.*

188. Compilation de la grammaire, dédié à monseigneur le duc de Bourgogne et de Brabant, etc., fait par Pierre Michaud, secrétaire de monseigneur de Charolois, fils du duc de Bourgogne, en faveur de cedit seigneur. Cet original est manus. sur le velin, d'un petit caractère ancien, et figuré. *In-folio.*

189. Traité des pierreries et des animaux, explications morales soigneusement recherchées par Philippe, roy de France, et traduit par son ordre de latin en françois ; il est écrit sur le velin. *In-folio.*

190. Traité d'astronomie et astrologie, contenant diverses autres matières de piétés. Manus. velin, d'un caract. petit et ancien avant la gotique, il est figuré. *In-quartò.*

191. Mémoires de M. le baron de Lange, qui est un petit manus. sur le papier, *in-octavò*, où sont plusieurs choses curieuses et anciennes.

192. La théorie et la pratique de Raymond Lulle, traitant de la pierre philosophale. Manus. sur le velin, d'un petit caract. ancien et figuré. *In-quartò.* [Ars. 3024.]

193. Livre de la longue étude, ou le jugement renvoyé par les dieux aux rois de France pour sçavoir qui mérite mieux le gouvernement du monde, ou la noblesse, ou la valeur, ou la sagesse, ou la richesse. Manus. pap. *In-folio.*

194. Remontrance faite par les confédérés de l'Empereur aux Etats tenus à Valladolic sur la redition de Milan, et la réponse aux remontrances faites à l'Empereur par aucun de ses confédérés et sujets sur la restitution du duché de Milan. Manus. sur le velin, d'un beau caract. italien. *In-quartò.* Ce livre fut donné à M. de Maucune, de la maison de Bonne-ville, l'an 1582.

195. Traité de la chirurgie, divisé en 7 livres. Le premier est de l'anatomie; le second, des apostèmes; le troisième, des ulcères; le quatrième, des playes; le cinquième, des dislocations; le sixième, des autres maladies communes; le septième, le traité des saignées en général et de la manière de faire toutes sortes de médecines, avec leurs vertus. Manus. velin, d'un petit caract. Petit *in-folio.* [Ars. 2512.]

196. L'art complet de chirurgie, par Lanfranc de Mielens, original et manus. sur le papier, d'un caract. d'environ 1400. *In-folio.* Ce volume comprend : primò, la grande chirurgie de Lanfranc; secundò, diverses sortes de médecine ou remèdes; tertiò, un petit traité d'anatomie et d'astrologie; quartò, un traité de diverses manières de bleds et autres grains dont

on fait le pain, de toutes sortes de breuvages, des chers, des légumes, des fruits, des herbes, des poissons, des fromages, des laits, des épices, avec les qualitez de toutes lesdites choses. [Ars. 2895.]

197. La médecine et chirurgie de Simon Requier, autrement l'original de Lanfran de Milan. Manus. sur le papier, de l'année 1416. *In-folio.*

198. Traité très récréatif et plaisant de Eurialus et de Lucresse, par Æneas Silvius, présenté à Charles VII, roy de France. C'est un fort beau manus. sur le velin, d'un caract. gotique. Toute l'intrigue est représentée en petits tableaux de mignature, qui sont au nombre de 130. *In-folio.*

199. Les amours de Lexiano et de Laureole, fille du roy de Macédoine. Manus. sur le velin. *In-folio.* [Ars. 3352.]

200. Roman ou entretiens fait dans la cour du duc Urbain à la louange et blâme des dames. Manus. sur le velin, d'un caract. rond et petit. *In-quartò.*

201. Le livre de Mélibé et de Prudence, sa femme. *In-quartò.* Manus. velin, d'un petit caract. ancien. [Ars. 2691.]

202. Livre de musique, où sont des chansons de différentes langues, orné de vignettes en mign. à chaque feuillet. Manus. sur le velin, d'un fort beau petit caract. anc. *In-oct.*

203. Le Temple de Bocasse, ou l'histoire de plusieurs princes et grands seigneurs infortunés, premier chapitre; et dans le 2 est un dialogue entre led. Jean Bocasse et la reine d'Angleterre, et ensuite il continue le narré historique de plusieurs autres malheureux, commençant par Job. Le tout est représenté par des tableaux de mignature relevés d'or. Manus. velin, d'un bon caract. ancien. *In-folio.* [Ars. 4140.]

204. Histoires des anciennes déesses et des nobles illustres femmes, par Jean Bocasse de Certalde, où leurs figures et actions sont toutes représentées en chaque page de tableaux en mignature et ornés de vignettes relevés d'or. Les tableaux où sont leurs portraits sont au nombre de 105, commençant par Ève, et finissant par Jeanne, reine de Jérusalem et de Sicille. C'est un très beau manus. sur le velin, d'un bon caract. et relié en velour verd. *In-folio.*

## MANUSCRITS ESPAGNOLS, PORTUGAIS ET CATALANS.

205. La sancta vida de san Honorat y de los otros santos de Lerins. Manus. sur le velin, de l'an 1300, en langue catalanne. *In-quartò.*

206. La Christiada, ou Christo crucificado, del P. Diego de Hoïeda, dedicada à l'Excel. señor don Joan de Luna y Mendoça, marques de Montesclaros y viscerey del Piru. Manus. pap. d'un beau caract. Les armes sont au commenc. du liv. *In-quartò.* [Ars. 8312.]

207. Homelia de Origenes sobre quel loco de san Juan que dise que Magdalena essan à cerca del monimento, l'homelia de san Crysost. de la muguer cananea. Manus. velin, d'un car. ancien et mis en castilian par un religieux de S. Jérôme. *In-quartò.* [Ars. 8310.]

208. Constitutiones de la orden de Santiago. Manus. pap. d'un beau caract. gotique, de l'an 1481. *In-folio.*

209. Historia d'Alexandro magno, por Gonçalo de Berceo [1]. Man. p. d'un car. anc. *In-quartò.* [Bibl. nat. f. esp. 488.]

210. Cronica de los imperatores y pontificos de fray Martin Polono penitenciario y capellan del Papa. Manus. pap. *In-folio.* [Ars. 8325.]

211. Cronica de los muy altos reïes don Fernando y dona Isabel, reïes de Castilla y Leon. Manus. pap. d'un bon caract. moderne. *In-folio.*

212. El fuero de las leges, original, que dio à Castilla el rey dom Alfonso el sexto. Manus. velin. *In-quartò.*

213. Traduciones de Ciceron. Manus. velin, d'un petit caract. rond et fort ancien. *In-folio.*

214. La primera otorgança del fuero del glorioso rey don Alfonso à la ciudad de Bacca por donde se gouvernasse. Manus. velin. *In-octavò.* [Ars. 8331.]

215. Leges Gottorum. Manus. sur le velin, d'un caract. ancien gotique. *In-folio.*

216. Derecho militar del dotor Pedro Azamar, auditor general del Rey catholico. Manuscrit velin. *In-folio.* Les armes de la maison de Velasco sont dans ce liv. au premier et au dern. feuillet. [Ars. 8319.]

217. Rendas de las montanas, por Johan de la Broa, en l'an 1431. Man. velin, catalan. *In-f.* [Ars. 3897.]

218. Tesoro de las dos lenguas espagnola y françesa. *In-octavò.* Manus. pap., d'un petit caractère rond moderne. [Ars. 8302.]

219. Canones de Albatem ou Albategne, prince astronome et arabe, qui vivoit dans le neuvième siècle, en 888. Il a écrit et recueilli, par ordre du roy dom Alfonse X du nom, roy de Castille et de Léon, des observations très curieuses touchant le soleil et la lune, les étoilles fixes, les planètes et la figure oblique du zodiaque; il est aussi connu sous le nom de Mahomet d'Aract, qui est une ville de Chaldée, où il a demeuré la plus grande partie de sa vie. Manus. sur le velin, d'un beau caractère ancien. *In-folio.* [Ars. 8322.]

220. Vita del Christo, por Francisco Ximenes de Cisnero, cardinal et archevêque de Tolède; il contient 12 livres, dans le premier desquels l'on trouve un petit traité de la prédestination de N.-S.-J.-C. et des autres saints; il traite dans les livres suivans des choses qui ont devancé l'incarnation du Verbe, qui l'ont accompagné et qui l'ont suivi. Ce manus. sur le velin est fort ancien, d'un petit caract. avant la gotique. Gros *in-folio.* [Ars. 8321.]

221. La historia de Eutropio. Manus. velin, d'un gros caract. gotique, *in-folio*, contenant ceux qui ont regnez en Italie, dont le premier fut Janus, le second Picus, le troisième Favinus, père de Latin, et son fils Latin corrigea la langue latine du temps de la prise de Troye. Tous les successeurs de l'Empire qui ont regnez après Latin y sont nommés, aussi bien que toutes

[1] Ce manuscrit a été acquis par la Bibliothèque nationale en 1888. Cf. Alf. Morel-Fatio, *Catalogue des manuscrits espagnols et portugais de la Bibliothèque nationale*, p. 360 (n° 679).

les batailles des Romains, des Carthaginois, singulièrement des batailles puniques, qui durèrent 22 ans. [Ars. 8324.]

## MANUSCRITS ITALIENS.

222. Casuita italico. Manuscrit velin, d'un petit caractère rond. *In-douze.*

223. Historico discorso de le guerre d'Italia, fino à l'anno 1599, dal segretario Biset. Manuscrit papier. *In-folio.* [Ars. 8549.]

224. Croniche fiorentine, da Philippo Baroncelli, in fine del quale sy trovano secreti da conoscere e guarire gli cavalli. Manus. pap. *In-folio.*

225. Elegia di madonna Fiammetta all'enamorate donne. Manus. pap. *In-folio.*

## MANUSCRITS TURCS ET ARABES.

226. Alcoran. Manuscrit en langue turque. *In-quartò.*

227. Ameck. Manuscrit arabe et interprette de l'Alcoran. *In-quartò.*

228. Ferecir Evap. Interprète et manuscrit arabe. *In-quartò.*

229. Moneker. Manuscrit arabe et interprète de la loy de Mahomet. *In-quartò.*

230. Les canons d'Abiscenne, philosophe et médecin arabe; les caract. sont hébreux et la langue arabique. Manus. sur le velin. *In-octavò*[1].

231. Un livre du Japon sur l'écorce d'arbre. *In-quartò.*

Finis.

Les curieux qui desireront voir les susdits manuscrits anciens s'adresseront au frère Éloy, augustin déchaussé, portier du convent de la Croix-Rousse, à Lyon.

### *Additions manuscrites de l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, Réserve m. Q.* 37.

232. Traité des vertus et des vices, folio minori, fait et accompli par un frère Prescheur à la requeste du roy Philippe. Manuscrit sur le papier, d'un petit caractère, de l'année 1279[2].

[1] Ce volume, qui avait été acheté par le baron d'Heiss et par le marquis de Paulmy, portait, dans l'ancien classement des manuscrits de l'Arsenal, le n° 14 du fonds arabe. Comme tous les autres manuscrits orientaux, il fut remis à la Bibliothèque impériale le 30 mai 1861.

[2] Ce manuscrit avait été également acquis par le baron d'Heiss, puis par M. de Paulmy; mais ce dernier ne le conserva pas. Il figure dans le catalogue du baron d'Heiss (1782), n° 500; il fut alors vendu 5 livres.

233. Recueil des armoiries commençant par celle de Jésus-Christ, de l'Église, des rois, des princes, des grands seigneurs, le tout blasonné et écrit sur le velin. In-4°. [Ars. 4800.]

234. Virgilius Georgicorum. Manuscrit sur le velin et figuré de petits tableaux en mignature. Folio minori.

235-237. Nicolai de Lyra commentaria in universam Scripturam sanctam, où à la fin du livre il y a un traitté de la différence qu'il y a de nostre version avec l'hébraïque. Le tout écrit sur le velin en trois gros volumes in-folio, d'un caractère très bon, de l'année 1449. [Ars. 17-19.]

238. Droits et prétentions des ducs de Savoye sur la cité de Genève et dépendances. Manuscrit papier. Folio minori. [Ars. 3712.]

239. Aristotelicum compendium diversarum rerum. In-8°.

1°. Un petit abrégé de tout ce qui concerne le gouvernement des rois, leurs conduites et celles de leurs sujets.

2°. Un traité du régime de vie pour la conservation du corps humain.

3°. Plusieurs autres discours sur les formalitez de justice et règlements de la guerre.

4°. Dissertation sur la phisionomie et sur les marques qu'on peut avoir pour connoistre le caractère de chaque particulier.

Ce manuscrit est sur le velin, d'un très bon et petit caractère.

240. Harangue de Jean de Selva, 1er président du parlement de Paris, ambassadeur de la régente de France, à l'empereur Charles Ve pour obtenir la liberté de François Ier, roy de France. [Ars. 3712.]

241. Discours des rois d'armes de France et d'Angleterre à Charles V étant à Bourges, le 22 janvier 1528, par lesquelles ils demendent la liberté des enfans de France qu'il avoit pour otages et la délivrance du pape, et les réponces que leur fit ledit empereur verbalement et par écrit. Manuscrit papier. Folio minori. [Ars. 3712.]

242. Journal de toutes les avantures et événements de madame Louyse de Savoye, duchesse d'Angoulesme, et de son filz François premier, roy de France. Manuscrit papier. Folio minori. [Ars. 3435.]

243. Titre original de prince pour la maison des ducx du Pont de Vaud, donné par Ferdinand 2, empereur des Romains. Manuscrit papier en langue latine. 4° minori.

244. Expositio sancti Thomæ de Aquino super Evangelium sancti Mathæi evangelistæ feliciter explicit. 1 vol. in-folio. [Ars. 628.]

245. Expositio sancti Thomæ de Aquino super Evangelium Sti Lucæ evangelistæ feliciter explicit. [Ars. 629.] 2 vol. in-folio.

Tous deux sont très bien conservez, d'un très beau caractère rond, et manuscrits sur le velin, avec des belles vignettes de mignature relevées d'or.

246. Plusieurs traittez de princes.

1°. Traitté entre le duc de Savoye avec le seigneur de Beaujeu et de Dombes.

2°. Traitté entre Charles, duc de Savoye, et Marguerite d'Austriche, veuve de Philibert le Beau, duc de Savoye.

3°. La déclaration faite par Marguerite, douairière de Savoye, en exécution dudit traitté.

4°. Testament de ladite Marguerite d'Austriche, duchesse de Savoye.

5°. Codicille de ladite dame Marguerite d'Austriche.

6°. Veu fait en l'église Notre-Dame de Bourg en Bresse par Aymon, comte de Savoye.

7°. Donation faite au prieur de Brou par Philipes de Savoye, comte de Bresse, qui montre que le veu de fonder l'église de Brou en Bresse fut fait par Marguerite de Bourbon.

8°. Autres donations et lettres de princes pour des mariages.

9°. Provision du gouvernement de Savoye, donnée par le roy Louys XI[e].

10°. Permission de Louys, duc de Savoye, à Sigismond Pandolphe Malatête et au comte Féderic de se battre en duel dans ses États.

Le tout manuscrit sur le papier. Folio minori. [Ars. 3712.]

247. Plusieurs titres et contracts des mariages de princes, princesses et grands seigneurs.

1°. Mariage d'Alyon de Grantson avec la demoiselle Henrie de Neufchâtel.

2°. Mariage de Marguerite de Savoye et de Louys, duc de Bavières.

3°. Mariage de Louys, duc de Bavières, et de madame de Savoye.

4°. Mariage de Philippe Marie, duc de Milan, et de Marie de Savoye.

5°. Mariage d'Amé, comte de Savoye, et de Marie de Bourgogne.

6°. Mariage de Féderic, duc de Saxe, et de Charlotte de Savoye.

7°. Mariage de Simon de Sanabrucke, seigneur de Commercy, et de Marguerite de Savoye.

8°. Mariage de Philibert, duc de Savoye, et de Margueritte d'Austriche.

9°. Mariage de Victor Amé, duc de Savoye, et de Crétienne de France.

10°. Patentes de Louys de Savoye, par lesquelles il envoye en ambassade auprès du roy d'Aragon pour luy demender secours au retenement du royaume de Chypre.

11°. Coutume de Villars en Bresse touchant les chaussées des estangs.

12°. Franchises de Sasseron en Bresse, confirmées par Amé de Savoye et par l'abbé de S[t] Oyan de Joux, en l'année 1304.

13°. Copies de patentes laxées en faveur des R. P. Chartreux du Reposoir par les ducs de Savoye.

14°. Rôle des chevaliers cypriens que les Genois prirent prisonniers par trahison en l'an 1374.

15°. Donation faite par Bertrand, comte de Forcalquier, aux pauvres de l'hôpital de S[t] Jean de Jérusalem à S[t] Gisle, à Gaufroid de Bresil, prieur dudit hôpital.

16°. Contract de mariage de Robert de Bourgogne avec Jeanne, sœur de Jean, comte d'Auxerre.

17°. Lettre de permutation, faite par le comte Aymon de Savoye, du château de Monsfalcon et du château de Septème, remis à l'archevêque de Lyon pour le château de Monsfalcon, en l'an 1331, le VI octobre.

18°. De l'invention des armes en général et de l'épée en particulier.

19°. Concession faite à la Chartreuse de Seillon par Barthelemy du Saix.

20°. Concession faite à la Chartreuse de Montmerle par Édouard de Savoye.

21°. Concession faite par le prieur de la Chartreuse de la Valsainte, au canton de Fribourg, à Girard, seigneur de Charmes, où il est parlé de la loy salique. 1286.

22°. Concession d'Amé 4e, comte de Savoye, aux Chartreux de Meyria, en Bugey.

23°. Testament de Sibille, comtesse de Savoye.

24°. Mariage de Philippes de Savoye et de Margueritte de Bourbon.

25°. Ex tabulario Patriciaci, ord. D. Benedicti, priore de Percy, en Charolois.

Le tout manuscrit sur le papier. Folio minori.

*De plus.* — Un tableau [1] très curieux, manuscrit, sur le velin, avec son cadre doré d'un pied et demy en largeur et d'un pied environ de hauteur, qui représente la Cène, mais d'un très beau dessin, quoyque fait à la plume, dont les caractères qui composent les 13 figures renferment : 1° La passion de N.-S. J.-C. selon St Jean ; 2° l'office de la très Ste Vierge ; 3° l'office de la Ste Croix ; 4° l'office du St Esprit ; 5° les sept pseaumes pénitentiaux ; 6° les litanies des saints, avec toutes les prières et oraisons ; 7° les hymnes de toute l'année ; 8° il y a en écrit, sur la poitrine de J.-Christ seulement, le *Symbole des apostres,* le *Salve regina, Domine probasti me, Cum invocarem,* etc. Le tout se lit clairement et se voit sans confusion avec un microscope, autrement l'on ne sçauroit voir aucuns caractères, sinon les figures qui sont très bien faites et d'un goust merveilleux. Ce tableau a esté tiré du cabinet de la reyne de Suède à Rome, où il est marqué à la fin le nom et le temps de celuy qui l'a fait : Hoc opus fecit Marius Matanius, doctor philosophus et medicus, die decima septima augusti anno 1586.

### *Additions manuscrites de l'exemplaire de M. Léopold Delisle.*

232*. Traité des vertus et des vices, folio minori, fait et acompli par un frère Prescheur à la requeste du roy Philippe. Manuscrit sur le pap., d'un petit caractère, de l'année 1279.

233*. Recueil des armoiries commençant par celle de Jésus-Christ, de l'Église, de roys, princes et grands seigneurs, le tout blazonné et écrit sur le velin. In-4°. [Ars. 4800.]

234*. Virgilius Georgicorum. Manuscrit sur le velin et figuré de petits tableaux en mignature. Fol. mi.

235*-237*. Nicolai de Lyra commentaria in universam Scripturam sanctam, où à la fin du livre il y a un traité de la différence qu'il y a de

[1] Les tableaux possédés par les religieux de la Croix-Rousse sont ainsi appréciés par l'auteur de la *Description de la ville de Lyon* (1741), p. 167 : « Les Augustins déchaussés sont à l'extrémité de la grande rue du fauxbourg [de la Croix-Rousse] ; leur couvent est assés bien bâti, l'église contient plusieurs grands tableaux à quadres dorés qui représentent divers sujets de la vie de Jésus-Christ ; on ne peut que regretter ce qu'ils ont coûté, car rien n'est plus mauvais : mais le tableau de la première chapelle en entrant, dédiée à saint Nicolas de Tolentin, est d'une bonne main quoiqu'anonime. »

nostre version avec l'hébraïque, le tout écrit sur le velin en trois gros volumes in-folio, d'un très bon caractère, de l'année 1449. [Ars. 17-19.]

*Additions manuscrites de l'exemplaire de l'École de médecine de Montpellier, manuscrit n° 179.*

248. Acta... in consilio Basiliensi... 1413.

249. Tractatus utilis super totum officium missæ, per fr. Raym. de P[ar]entinis, ord. fr. Predic. Folio. [Ars. 99.]

239*. Aristotelicum compendium.

244*. Expositio S. Thomæ de Aquino in Math. [Ars. 628.]

245*. Expositio S. Thomæ de Aquino in Lucam. [Ars. 629.]

243*. Titre original de prince pour la maison des ducs du Pont de Vaud.

233*. Recueil des armoiries. [Ars. 4800.]

250. Des tribulations de l'Église. In-fol. 1463.

251. Le roman de Pierre, fils du comte de Provence, et de Marguerite, fille du roi de Naples. Fol. 1401[1].

238*. Droits et prétentions des ducs de Savoie sur Genève. [Ars. 3712.]

240*. Harangue de Jean de Selva... pour obtenir la liberté de François Ier. [Ars. 3712.]

241*. Discours des rois d'armes à Charles V, 22 janvier 1528, pour la liberté des enfants de France. [Ars. 3712.]

242*. Journal de toutes les aventures et événemens de Louise de Savoie et de François Ier. [Ars. 3435.]

246*. Plusieurs traités de princes : le duc de Savoie avec le sgr de Beaujeu... [Ars. 3712.]

247*. Plusieurs titres et contrats de mariage : Alyon de Grandson avec la demoiselle Henrie de Neufchâtel, etc.

*Additions manuscrites de l'exemplaire in-octavo de Lyon.*

78*. Sexti Julii Frontini rei militaris. Manuscrit sur le velin, d'un bon caractère petit et rond avant le gothique. Il vivoit sous l'empire de Trajan et de Nerva et composa plusieurs ouvrages, entre autres celuy des stratagèmes de là guerre.

65*. Repertorium juris originale magistri Guillelmi Durantii, episcopi Mimaten. 1260. Guillaume Durant vivoit dans le 13 siècle et fust un des plus sçavans jurisconsultes de son tems. Il y a dans son livre écrit : Cecy est l'original intitulé Repertorium juris. Il mourut à Rome en 1296.

[1] Il est bien possible que ce manuscrit soit le même que le n° 258 (3354 de l'Arsenal), dont la notice aurait été transcrite ici avec une date fausse et d'une façon incomplète.

*Liste dressée par Mercier de Saint-Léger de manuscrits des Augustins déchaussés de la Croix-Rousse de Lyon achetés par le baron d'Heiss*[1].

252. Vol. petit in-folio sur papier écrit en 1640 de la main de Guichenon, contenant Recueil des armoiries de plusieurs provinces et villes de France, tiré de la biblioth. de la Bastie d'Urfé en Forez. [Ars. 4802.]

253. Grand in-4° sur papier contenant Généalogie de la maison Costa. [Ars. 4156.]

178*. Petit in-fol. ms. sur papier, copié en 1686 par Guillaume de Torcy, contenant le Blason des armoiries, par Hiérôme de Bara. Copie faite sur l'édit. de 1581; blasons très bien enluminés. [Ars. 4801.]

176*. In-folio relié en maroquin contenant Chronologie, éloge, armes et blasons des archevêques d'Avignon, dédiés au vice-légat en 1654, sur papier : blasons enluminés. [Ars. 4913.]

182*. In-folio sur papier écrit à Bruxelles en 1631, contenant le Blason des armoiries de tous les chevaliers de la Toison d'or, depuis l'institution jusqu'au tems de l'auteur : fort bien enlum. C'est l'ouvrage imprimé à Anvers en 1632. [Ars. 5267.]

156*. Petit in-folio de 356 pages sur papier, contenant le Soleil en son apogée ou l'histoire de la vie de Chrestienne de France, duchesse de Savoye, princesse de Piémont (fille du roi Henri IV, née à Paris le 10 février 1606), par un anonyme... [Ars. 3407.]

41*. Ms. petit in-fol. sur papier à 2 col., écriture du XV$^{e}$ siècle, contenant Statuta synodalia, edita per Johannem, episc. Avenionensem, in synodis annorum 1630, 1640 (*sic*), etc. [Ars. 716.]

160*. Ms. in-4° sur papier contenant Traité de la politique françoise, par P. H. D. C., en 14 chapitres, dédié au roi Louis XIV.

60*. Ms. in-4° sur papier, d'une main italienne, contenant De examinatione et retentione bullarum apostolicarum tractatus apologeticus [Dianæ contra Salgadum]. [Ars. 798.]

75*. Ms. in-fol. sur papier, écrit. du 17$^{e}$ siècle, contenant Dominici Machanei Mediolanensis epitome novem ducum Sabaudorum [Amadeus, Ludovicus, Amadeus II, Philibertus, Carolus, Carolus Joannes Amadeus, Philippus, Philibertus et Carolus]. Au 1$^{er}$ feuillet on voit que ce ms. a appartenu à Guichenon. [Ars. 3712.]

240*-241*. Ms. in-fol. sur papier, contenant Harangue de Jean de Selva, 1$^{er}$ président au parlement de Paris, à Charles V pour obtenir la délivrance de François I$^{er}$. Harangue faite à Bourges, le 22 janvier 1528, par Guyenne, roi d'armes de France, à l'empereur Charles V, réponse de l'Empereur, autres harangues de Guyenne et de Cleranceaux, roi d'armes d'Angleterre, au même empereur. [Ars. 3712.]

254. Statuts de l'ordre de S. Michel, institué par Louis XI, sur papier, in-4°.

[1] Bibliothèque nationale, Nouv. acq. fr., n° 6286, fol. 107v°-108.

238*. Ms. in-fol. sur papier, contenant Droits et prétentions des ducs de Savoye sur la cité de Genève et ses dépendances; *item*, raisons de la ville de Genève contre le duc de Savoye (ms. annoté et corrigé par Guichenon). [Ars. 3712.]

246*. Ms. in-fol. sur papier contenant Traité entre le duc de Savoye et le seigneur de Beaujeu et de Dombes, et autres pièces concernant les ducs de Savoye, tirées de différentes archives, entre autres de celles de l'église de Notre-Dame de Bourg. [Ars. 3712.]

255. Description de la ville de Zurich, et comme elle est entrée dans l'alliance avec les autres cantons, écrite en allemand, in-4° sur papier.

170*. Ms. petit in-4° sur papier, écr. du XV^e siècle, contenant la Doctrine de l'astrolabe, selon l'intention de Messehale, fig.

196*. Ms. in-fol. sur papier, écrit. du XV^e siècle, contenant la Chirurgie de maître Lanfranc de Milan, en françois. Traité d'astronomie, etc. [Ars. 2895.]

249*. Ms. in-fol. sur papier, écriture du commencement du XV^e siècle, contenant Tractatus utilis super totum officium, in tres partes divisus..., autore Raymondo de Parentinis, ord. Prædicat. provinciæ Tholosanæ et conventus Orthesii in Vasconia. [Ars. 99.]

172*. Ms. petit in-fol. sur papier à 2 col., écriture du XV^e siècle, contenant différentes remarques, extraits historiques, poésies françoises, etc Au feuillet 16, on trouve : Aucuns rois et princes tués par foudre, tonnerre, tempête et grêle, et aussi aucunes armées dissipées et détruites par pareils orages en divers tems, depuis le déluge, réduis à Troyes en X articles compendieusement, cestui an 1472, au mois de septembre. Traités de physique, de dialectique, les secrets d'Aristote, etc. Au bas des pages on trouve des notes particulières. [Ars. 3190.]

256. Ms. in-fol. sur papier à longues lignes, écrit par Jehan Fayt de... en Beaujolois, le 27 mai 1463, contenant l'Arbre des batailles, par le P^r de Sallon. [Ars. 2694.]

132*. Ms. in-fol. sur papier, avec quelques feuilles en velin, écriture du XV^e siècle, contenant le livre de Joseph d'Arimathie, autrement de S^t Graal, en prose et en 113 chapitres. Le ms. est défectueux, et finit au milieu du 108^e chapitre. [Ars. 3350.]

223*. Ms. grand in-fol. sur papier, contenant l'Histoire universelle des 16^e et 17^e siècles, écrites en italien en 6 livres, dont le 1^er traite en abrégé de l'histoire des anciennes monarchies, dédiée par l'auteur anonyme à Philippe-Emmanuel de Savoye, prince de Piémont. Le ms. est défectueux et finit après quelques feuillets du 6^e livre. [Ars. 8549.]

257. Ms. in-fol. max. sur papier, écrit. du XVI^e siècle, contenant Informationes pro canonisatione S. Nicolai de Tolentino, ord. eremit. S^ti Augustini. Il y a 367 témoins. Le ms. est bien écrit, mais défectueux de dix feuillets au commencement et de quelques-uns à la fin. [Ars. 999.]

220*. Ms. grand in-fol. sur velin et sur papier, contenant Vita Christi, en espagnol, par François Ximenès, de l'ordre des frères Mineurs. Manquent quelques feuillets à la fin. [Ars. 8321.]

130*. Ms. grand in-fol., partie sur papier, partie sur velin, grosse écri-

ture du XV$^{e}$ siècle à 2 colonnes, contenant les Gestes de Charlemagne et autres princes de France, et du roi Anséis. [Ars. 3324.]

221*. Ms. grand in-fol. sur velin à 2 col., écriture très grosse du XV$^{e}$ siècle, contenant l'Histoire d'Eutrope trad. en espagnol..... A la fin de la 1$^{re}$ col. et du 6$^{e}$ feuillet, on lit : Explicit tertius liber..... Belle lettre grise au commencement qui est ainsi : Nel primero libro de Eutropio contiene que Janus regno primero in Ytalia. [Ars. 8324.]

203*. Ms. in-4° sur velin, relié en gros velours verd, orné de deux belles miniatures, écriture du XV$^{e}$ siècle, contenant la complainte et le cas de la royne d'Angleterre, dit le Temple de Bocace..... [Ars. 4140.]

118*. L'horloge de sapience, trad. du latin de Henri Suson par un franciscain de Lorraine. Ms. sur papier, à longues lignes, écrit en 1468, et qui fut donné par Henri II à Diane de Poitiers, sa maîtresse, dont on voit les armes et le chiffre sur le plat du livre. [Ars. 5162.]

258. Le roman des Sept sages de Rome, en prose. Le débat de l'amoureux et de la mort, en prose, qui n'a que deux pages. Le roman de Pierre de Provence et de la belle Maguelonne. Les droits royaux, extrait des ordonnances. Droits qui appartiennent à l'office de connétable, etc. Ms. in-folio sur papier, écrit en 1481 par Jean de Maconay, chaussetier à V..... [Ars. 3354.]

## IV

### Bibliothèque de Jean-Baptiste-Paulin d'Aguesseau.

Quelques mois seulement avant que le marquis de Paulmy cédât sa bibliothèque au comte d'Artois, le 14 février 1785, commença la vente d'une très belle collection, celle de M. d'Aguesseau [1], doyen du Conseil, second fils du chancelier. Ce n'est pas seulement les livres du doyen du Conseil, mais aussi ceux du chancelier lui-même, qui étaient ainsi livrés aux enchères. C'est, en effet, à son second fils que le chancelier transmit sa bibliothèque. M. de Paulmy ne laissa pas échapper une aussi bonne occasion d'enrichir sa collection ; il fit faire à la vente d'assez nombreux achats par son bibliothécaire, l'abbé Capperonnier. L'Arsenal possède l'exemplaire du catalogue de d'Aguesseau qui servit à Capperonnier pour ses acquisi-

[1] Jean-Baptiste-Paulin d'Aguesseau était mort, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 8 juillet 1784. Son catalogue fut publié chez Gogué et Née de la Rochelle, en 1785.

tions[1]; en marge de chaque article acheté, celui-ci a noté le prix, avec le nom de M. de Paulmy. Outre les volumes imprimés, le fondateur de la Bibliothèque de l'Arsenal se rendit acquéreur d'une trentaine de manuscrits, dont quelques-uns sont intéressants. Il y consacra 270 livres environ. Parmi les manuscrits pris à cette vente, il en est qui proviennent du chancelier Henri-François d'Aguesseau; mais d'autres aussi avaient été réunis par Jean-Baptiste-Paulin à la collection de son père. Les manuscrits de d'Aguesseau dont j'ai pu reconnaître de façon certaine la présence à l'Arsenal sont au nombre de vingt-sept[2]. Il y faudrait encore ajouter divers papiers, provenant de cartons reliés postérieurement, et réunis à des pièces d'origine différente pour former de nouveaux recueils, comme cela a eu lieu, par exemple, pour le manuscrit 2856. D'autres volumes, comme les nos 1220 et 1852 du catalogue de d'Aguesseau, avaient bien été achetés par le marquis de Paulmy; mais ils ne se retrouvent plus aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Arsenal. Il est probable qu'ils ont été cédés par M. de Paulmy, peut-être au Cabinet des chartes.

Parmi tous ces manuscrits, trois seulement sont reliés aux armes du chancelier[3]; mais il n'est pas douteux qu'un bien plus grand nombre proviennent de sa bibliothèque. Il en est encore qui passèrent de la collection de l'intendant de Languedoc, Henri d'Aguesseau, dans celle du chancelier son fils : tel est le recueil n° 5759, contenant des pièces relatives aux Universités de Toulouse et de Montpellier. Quant au chancelier, il avait acquis des manuscrits d'un certain nombre d'avocats célèbres ou tout au moins connus, comme Loger, Langlois, Nublé, etc.

[1] Bibl. de l'Arsenal, *Hist.*, n° 18151 in-8°.

[2] Ce sont les nos de l'Arsenal 678, 805, 861, 900, 945, 1087, 1088, 1089, 1090, 2032, 2033, 2272, 2319, 2340, 2461, 2587, 2666, 2862, 2992, 3085, 3107, 3457, 3458, 3844, 4601, 5100, 5759. M. de Paulmy avait acquis les articles manuscrits suivants du catalogue de d'Aguesseau : 421, 1216, 1220, 1232, 1458, 1482, 1484, 1586, 1606, 1688, 1704, 1707, 1729, 1852, 2019, 2150, 2152, 3150, 3151, 3164, 3272, 3315, 4011, 4573.

[3] Les nos 945, 2319 et 2862.

De Langlois, il eut au moins un volume, le n° 3085, qui contient : *Institution oratoire de M. Langlois, avocat.*

Les n^os 2032 et 2033 constituent un recueil formé par Vincent Loger, conseiller du Roi, substitut du procureur général au parlement de Paris. De Charles-Alexis Loger, avocat et ami de Bernard de La Monnoye, le chancelier d'Aguesseau avait acquis deux intéressants recueils de poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles, les n^os 3457 et 3458.

C'est de Jean-Baptiste Hautin que lui étaient venus, après avoir passé par diverses mains, le manuscrit 805 et plusieurs autres volumes qui figurent dans le catalogue de 1785.

Mais la bibliothèque qui enrichit peut-être le plus la collection du chancelier fut celle d'un lettré, Claude-Bernard Rousseau [1], auditeur des comptes, ami et collaborateur de Henri Sauval [2], l'historien de Paris. Il semble que cet amateur ait possédé une bibliothèque riche en manuscrits. D'Aguesseau avait dû en acquérir une bonne partie, mais non cependant la totalité. L'Arsenal a reçu trois manuscrits de Cl.-B. Rousseau par l'intermédiaire du chancelier d'Aguesseau [3]; il en a recueilli justement le même nombre par des voies différentes [4]. Très lié avec Sauval, Cl.-B. Rousseau, à la mort de son ami, entreprit de compléter et d'imprimer cette *Histoire de Paris*, qui était un peu leur œuvre commune; mais il n'eut pas, lui non plus, la joie de voir paraître cet ouvrage. Ce n'est qu'en 1724 qu'il fut imprimé; Rousseau était mort en 1720. Parmi les volumes de Cl.-B. Rousseau qui passèrent entre les mains du chancelier, se trouvait le manuscrit original de l'*Histoire de Paris*, formant un recueil composé de 9 portefeuilles [5].

[1] Des manuscrits de Cl.-B. Rousseau se trouvent dans un grand nombre de collections. Monmerqué en avait sans doute recueilli beaucoup; dans la vente qui fut faite de sa bibliothèque en 1861, une vingtaine au moins furent livrés aux enchères. Voy. notamment p. 436 du Catalogue Monmerqué de 1861.

[2] Le chancelier d'Aguesseau possédait une partie des manuscrits de Sauval. Voy ms. Ars., n° 10,297, année 1736.

[3] Les n^os 2272, 3844 et 4601.

[4] Les n^os 2036, 2562 et 4587.

[5] N° 4716 du catalogue de d'Aguesseau (1785).

La bibliothèque de d'Aguesseau renfermait en outre un certain nombre de manuscrits, dont il peut être intéressant d'indiquer l'origine.

Le n° 678, qui contient le *Décret* de Burchard, évêque de Worms, provenait de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers. C'est un beau manuscrit du XI^e^ siècle.

Julien Brodeau a signé sur le manuscrit 861, avec la date 1630.

Le n° 900, daté du 24 juin 1580, porte les armes peintes de la famille de Menut; c'est, en effet, le manuscrit original d'une tragédie latine : *Myrrha*, dédiée par F. de Menut à son père, François de Menut, intendant des finances.

La signature « V. Ballesdens » se voit au fol. A du manuscrit 2461, avec la date du 1^er^ janvier 1617. Ce volume contient aussi l'ex-libris du premier possesseur : « Iste liber est Guillermi Choleti, secretarii domini ducis Aurelianensis. Et fuit scriptus per dictum Guillermum Choleti anno Domini M°CCCC°XXIIII°, in villa Balgenciaci. — G. Cholet. »

Je signalerai encore deux notes. L'une, sur le manuscrit 2992, est ainsi conçue : « Explicit le petit Artus, appartenant à moy Christofle Chardon. » — L'autre, qui se lit sur le volume coté 2319, est du milieu du XVI^e^ siècle : « Ce present livre appertient à Pierre Demarestz, maistre vinaigrier et bourgois [de] Paris, demourant à Paris, au coin de la rue Michel Le Conte, près la rue Gairnier Sainct Ladre, où est pour enseigne, au coin de la rue, l'image saincte Anne. — Qui le trouvera sy le raporte, et on luy donnera sy bon vin qu'il s'en tiendra pour content. Temoing mon saingne manuel cy mis. Faict le troisième jour de febvrier l'an mil cinq cens cinquante trois. — P. Demarestz. »

Enfin, le n° 3107 renferme une traduction en vers français des *Distiques* de Denis Caton, qu'on s'est accordé jusqu'ici à attribuer à Jean Le Fèvre. Cependant, dans notre manuscrit, cette traduction porte le titre suivant : « Cy commance le livre des beaux dits de Caton, translatez par maistre Jehan Acker-

man, dits (*sic*) Le Laboureur, natif de Nevele en Flandre, et par luy dediés aux nobles enfans de Montmorency, fiux de monseigneur Philippe, sire de Nevele, et de madame Marie de Horne, ces (*sic*) très honorez seigneurs et dames. » On est là certainement en présence d'une supercherie littéraire. Ce Jean Ackerman, dit Le Laboureur, voulut sans doute se donner l'honneur de cette traduction auprès du sire de Nivelle; il fit donc écrire ou écrivit lui-même le manuscrit, le décorant des armes du seigneur de Nivelle et des siennes propres. En tête du volume, un petit dessin à la plume le représente, tête nue, l'épée au côté, offrant sa fausse traduction à ses protecteurs. Toutefois, il avait oublié de changer l'avant-dernier vers du poème, qui suffit à démasquer la fraude :

« Mais je, Fèvre, qui ne sçay le fer batre... »

* * *

La vente de la bibliothèque de d'Aguesseau fut la dernière à laquelle le marquis de Paulmy fit faire d'importants achats, avant de signer l'acte de cession de ses livres au comte d'Artois. On était alors au mois de février 1785; c'est au mois de juin de la même année que le fondateur de l'Arsenal abandonna au frère de Louis XVI la nue propriété de sa bibliothèque.

## CHAPITRE HUITIÈME

### BIBLIOTHÈQUES DIVERSES DONT LE MARQUIS DE PAULMY A RECUEILLI QUELQUES VOLUMES

Avant de quitter le marquis de Paulmy pour passer à son successeur, c'est-à-dire au comte d'Artois, j'ai réuni ici quelques notes sur diverses bibliothèques dont le fondateur de l'Arsenal a recueilli des débris et que je n'ai pas eu l'occasion de citer dans les chapitres précédents. Ces renseignements sont classés par ordre alphabétique. On n'y trouvera rien qui concerne les bibliothèques des établissements religieux, bien que M. de Paulmy ait possédé des manuscrits en provenant. Comme dans la partie de ce travail consacrée aux apports des dépôts littéraires il sera assez longuement question des couvents des différents ordres, il a semblé plus naturel que toutes les pièces qui y sont relatives fussent groupées dans une même division. Je n'ignore pas, pour ne prendre que deux ou trois exemples, qu'un certain nombre de volumes des Célestins avaient passé dans la bibliothèque Paulmy bien avant la Révolution, que des manuscrits de Clairvaux et de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie étaient dans le même cas; mais ces quelques exceptions ne sauraient faire méconnaître qu'il sera toujours plus avantageux et plus clair de réunir les documents en tenant compte des affinités.

Au reste, ce n'est point ici la reproduction du tableau des provenances qui figure déjà dans la *Table générale* du *Catalogue des manuscrits de l'Arsenal*. Les volumes isolés, venus par hasard des mains d'un possesseur qui peut-être n'avait pas d'autres livres, n'ont aucun droit de figurer dans ce chapitre, consacré

aux principales collections que le marquis de Paulmy a mises à contribution pour former sa propre bibliothèque.

## D'AUMALE DE HAUCOURT

Philippe-Nicolas d'Aumale de Haucourt, dit le marquis de Haucourt, seigneur de Gennes, de Villers-Outréau et de Montdétour, était fils de Daniel d'Aumale, seigneur de Haucourt, premier chambellan de Henri de Bourbon, prince de Condé, et de Françoise de Saint-Paul, mariés en 1607. Sa sœur, Suzanne, qui fut une précieuse, épousa Frédéric-Armand de Schomberg, maréchal de France, veuf en premières noces de sa cousine Jeanne-Élisabeth de Schomberg. Quant à Philippe-Nicolas, fort attaché comme son beau-frère au protestantisme, il se résolut, sans doute pour avoir le libre exercice de sa religion, à passer en Angleterre, puis aux Pays-Bas, où il épousa Anne de Cuyck-Mierop, fille de l'intendant de Hollande.

Qu'il fût en France ou à l'étranger, il ne cessa, sa vie durant, de transcrire et de compiler tous les ouvrages relatifs au blason et aux généalogies qui lui tombaient sous la main, les enluminant lui-même. L'Arsenal a recueilli quatorze volumes de ces compilations[1], qui tous ont appartenu au marquis de Paulmy.

Parmi ces recueils il en est qui ont été écrits en 1652; d'autres sont datés de Villers-Outréau, 1659; d'autres encore de Bruxelles, 1658; d'autres enfin de Leyde, 1662. L'auteur paraît avoir douté de l'intérêt que pouvait offrir son œuvre; c'est ainsi qu'il intitule lui-même modestement le manuscrit 5014 : « Piesces ramassées, où celuy qui n'a pas d'estime pour les curiosités héraldiques pourra s'ennuier à plaisir. » Le marquis de Haucourt eut l'idée, rare, je crois, au XVII$^e$ siècle, de former dans ses voyages un album d'autographes. Ce curieux spécimen d'un genre de recueil, fort à la mode depuis, porte à l'Arsenal

[1] Les n$^{os}$ 4149, 4150, 4151, 4172, 5008, 5009, 5010, 5014, 5020, 5022, 5319, 5320, 5321, 5322.

le n° 5322. Les deux premières signatures sont celles de Henry, duc de Glocester, et de Jacques, duc d'York : toutes deux sont datées du 5 avril 1659.

Je ne saurais dire ni à quel moment M. de Paulmy entra en possession des manuscrits du marquis de Haucourt, ni quels sont les personnages entre les mains desquels ces volumes ont passé. La seule note qui pourrait donner un semblant de renseignement sur ce sujet est la suivante qui se trouve dans le manuscrit 5008 : « Ce livre m'a été laissé par Son Éminence Mgr le cardinal de Mailly, archevêque et duc de Reims, pair de France, en juin 1721. Il mourut trois mois après. Si on le redemande, il le faut rendre. — Rendu à moy, le 22 juin 1722. »

Les volumes de Philippe-Nicolas d'Aumale ou sont reliés à ses armes : *d'argent à une bande de gueules chargée de trois besants d'or*, ou bien portent le nom « Aumale » sur la tranche, ou encore offrent des signes évidents de leur origine.

## DE BASCHI D'AUBAIS

C'est le libraire Saugrain qui, en 1777, donna le catalogue de la bibliothèque de Charles de Baschi d'Aubaïs, qui venait de mourir le 5 mars de cette même année. La publication de Saugrain n'est point, à proprement parler, un catalogue, mais simplement, comme le dit le titre, une *Notice des principaux livres*. La collection du marquis d'Aubaïs est l'une des meilleures qui aient été formées. Sans parler des volumes imprimés, un seul manuscrit fut acquis par M. de Paulmy, le n° 4159, contenant une *Histoire généalogique de la maison de Rabutin*. Composée par Roger de Bussy-Rabutin et écrite entièrement de sa main, cette généalogie est dédiée à Mme de Sévigné; elle a été publiée par H. Beaune en 1867. Le précieux volume a appartenu à Louise Françoise de Rabutin, marquise de Coligny.

## DE BOMBARDE

Bien que le marquis de Paulmy n'ait recueilli qu'un petit nombre de manuscrits ayant appartenu à M. de Bombarde, il m'a semblé que je devais néanmoins dire quelques mots de ce personnage, presque ignoré comme bibliophile. Celui que ses contemporains nommaient M. de Bombarde s'appelait en réalité Pierre-Paul Bombarda, seigneur de Beaulieu[1] et de Sigoine. Il était fils de Jean-Paul Bombarda, trésorier général des finances de S. A. Électorale le duc de Bavière et contrôleur des rentes, et de Gertrude-Marie Cloots. Jean-Paul Bombarda était originaire de Rome. En 1703 et 1704, un de ses frères, nommé François-Antoine, habitait à Bruxelles. Jean-Paul était mort certainement en 1717, peut-être en 1716[2]. On le trouve qualifié seigneur de Sainte-Gertrude, Machelin, etc.[3]

Quant à Pierre-Paul Bombarda, dit M. de Bombarde, je ne connais point la date de sa naissance; mais cette date doit sans doute être fixée aux environs de l'année 1695. Il avait, en effet, une sœur cadette, nommée Anne-Marie-Pauline, qui, au mois de mai 1716, épousa Jean-Jacques Amelot de Chaillou; cette sœur mourut, âgée de vingt-deux ans, le 4 mai 1719, ce qui reporterait la date de sa naissance à 1697. Le 2 mars 1709, étant encore enfant, M. de Bombarde, avec sa sœur, Anne-Marie-Pauline, tenait sur les fonts baptismaux, en l'église Saint-Sulpice, le fils d'un voiturier nommé Bailly[4]. Le 23 février 1720, il devenait conseiller au Grand Conseil. En 1741, à la mort du prince de Carignan[5], il fut pourvu de la surintendance de l'Opéra[6].

[1] Et non pas *de Beaulicet*, comme le dit La Chesnaye des Bois, *Dictionnaire de la noblesse*, t. III, p. 606. Les auteurs de la nouvelle édition du *Dictionnaire de la noblesse* ont eu le tort de reproduire l'erreur de La Chesnaye.

[2] Cf. Pièces originales, Bibl. nat., f. fr. 26883, dossier *Bombarda*.

[3] *Dictionnaire de la noblesse*, t. Ier (1770), p. 229.

[4] Cf. Pièces originales, Bibl. nat., f. fr. 26883, dossier *Bombarda*.

[5] Victor-Amédée de Savoie, prince de Carignan, mort le 4 avril 1741.

[6] « M. de Maurepas, dit le duc de Luynes dans ses *Mémoires*, à la date du

Notre bibliophile épousa Marguerite-Françoise Doublet, fille de Louis Doublet, secrétaire des commandements du duc d'Orléans, frère de Louis XIV, et de la célèbre M^me Doublet, née Marie-Anne Legendre. Il en eut deux filles : Marguerite-Pauline, qui épousa Louis-Victor de Fusée, comte de Voisenon, et Gertrude-Marie-Louise, qui fut mariée, le 21 janvier 1739, à Pierre de Montesquiou, lieutenant général [1]. Le *Journal de Paris*, à la date du 17 juillet 1783, annonce la mort de M. de Bombarde à Montgeron. Il aurait donc été fort âgé et n'aurait pas compté, d'après nos calculs, moins de quatre-vingt-huit ans. En cette année 1783 il figure pour la dernière fois, dans l'*Almanach royal*, sur la liste des conseillers honoraires du Grand Conseil. Son domicile est encore à cette date, comme il l'était depuis bien des années, indiqué rue d'Enfer-Saint-Michel, près du Luxembourg [2]. Ses armes étaient : *d'azur au canon d'or, affûté de gueules, accompagné en chef d'une fleur de lis d'argent.*

Il ne faut pas s'étonner du goût que prit aux manuscrits M. de Bombarde. Dans le salon de M^me Doublet, sa belle-mère, il dut connaître Lacurne de Sainte-Palaye; ce savant lui communiqua certainement ses propres manuscrits et permit qu'on copiât l'un d'eux en partie afin de compléter un exemplaire du roman de *Brut* de Wace, appartenant à Bombarde [3]. D'autre part, il n'est pas douteux qu'il fut en rapports très suivis avec Barbazan, l'un des meilleurs érudits du XVIII^e siècle; celui-ci dut le guider et

17 avril 1741, M. de Maurepas me dit, il y a quelques jours, qu'il avoit donné le soin et la surintendance de l'Opéra à M. de Bombarde, frère de la première femme de M. Amelot, et par conséquent oncle de M^me d'Armenonville. Ce n'est pas que cette place ait aucun titre ni appointements, mais c'est ce qu'avoit M. de Carignan. M. de Bombarde est homme de goût et d'esprit. »

[1] Cf. P. Cottin, *Un protégé de Bachaumont* (1887), p. xx et 75.

[2] On peut suivre M. de Bombarde dans les divers logements qu'il occupa à Paris pendant sa longue existence. En 1722, il habitait place des Victoires; mais il n'y fit qu'un court séjour et vint demeurer, deux ou trois ans après, carrefour des Quatre cheminées, sur la butte Saint-Roch, pour émigrer bientôt rue Sainte-Anne. Quelques années plus tard, nous le retrouvons rue d'Antin, et c'est là qu'il habitait lorsqu'il fut nommé, en 1741, à la surintendance de l'Opéra. Dix ans après, son adresse est rue de Grenelle, près la rue du Bac. Enfin, vers 1760, il prit son domicile dans la rue d'Enfer-Saint-Michel, qu'il ne devait plus quitter jusqu'à sa mort.

[3] Ms. Ars., n° 2981.

le conseiller. On trouve en divers recueils de la Bibliothèque de l'Arsenal des notices rédigées par Barbazan sur plusieurs manuscrits qu'il avait vus chez M. de Bombarde [1]; ces descriptions ont été faites en 1762 [2]. Quelquefois la notice a été transcrite sur le feuillet de garde du volume [3]. C'est aussi par le conseil de Barbazan que Bombarde, en 1752, acheta quatre manuscrits provenant de la succession de Jacques-Auguste de Chevanes, avocat au parlement de Dijon [4]. Dans l'*Avis du libraire*, placé en tête des *Fabliaux et contes* (1756), Barbazan (car c'est bien lui qui parle et non le libraire) cite notre bibliophile, à côté de Joly de Fleury, du comte de Caylus, etc., parmi les protecteurs qui approuvent son *Dictionnaire de l'ancien français.*

Enfin, Barbazan nous a laissé de la collection manuscrite de M. de Bombarde le catalogue suivant, qui avait passé jusqu'ici inaperçu et qui m'a été signalé tout dernièrement par mon excellent confrère et ami, M. Henri Omont :

*Manuscrits de M. de Bombarde* [5].

1. Tragédie de la vengeance de J. C., ou destruction de Jérusalem, écritte sur velin dans le 15e siècle, avec miniatures, divisée en 3 journées.
2. Le mistère de la Passion à personnages, sur papier. 15e siècle.
3. Le mistère de la Conception. 15e siècle.
4. Tragédie de Ste Barbe, en cinq journées.
5. Tragédie du roy Avenir ou Abahanir, divisée en 3 journées, tirée du roman de Barlaam et Josaphat par St Jean Damascène.
6. Le roman de Sydrach, ou traduction en roman de Sydrach. 15e siècle.
7. La Passion de J. C., en vers. — Paraphrase sur le psaume *Eructavit,* et les 15 signes. Écrits sur velin. 14e siècle. 4°.
8. Recueil. Extrait de la Bible en vers. — Quelques vies d'ermites. — Règles pour confesser. Le tout en vers, écrit dans le 13e siècle. Ms. 8°.
9. Le codicile de Jean de Mehun, sur velin, écrit dans le 15e siècle.

[1] Ms. Ars., n° 7079, p. 63, 69, 78, 143, 146, 147.
[2] Ms. Ars., n° 7079, p. 173.
[3] Ms. Ars., n° 2047.
[4] Ms. Ars., n° 4629, p. 213-223.
[5] Bibl. nat., Nouv. acq. fr. 1790, fol. 69-70.

10. Recueil contenant (en vers) : Les Enfances de J. C. — Les 15 signes. — Les vies des Pères du désert. Sur velin. Écrit dans le 14e siècle. [Ars. 5204.]

11. Le roman de Garin le Loheran, en vers, écrit sur velin dans le 13e siècle. [Ars. 2983.]

12. Le roman des Sept sages de Rome [1], sur velin, dans le 13e siècle, en prose. [Ars. 3152.]

13. Le roman de Marck, fils de Caton, en prose, écrit dans le 14e siècle.

14. La fausse marastre, en prose, écritte dans le 14e siècle. [Ars. 2999.]

15. Le roman d'Ourson de Beauvais, en vers, écrit dans le 13e siècle.

16. Le roman de Mélusine, en vers. 14e siècle. [Ars. 3475.]

17. Le roman de Lusignan ou Mélusine, en prose. 15e siècle. [Ars. 3353.]

18. Roman de Grisélidis, en prose. 14e siècle.

19. Le roman de Maguelone. 15e siècle.

20. Fragment de la Queste du St Graal, écrit dans le 14e siècle, en prose. [Ars. 2996.]

21. Le roman du Vœu du paon, en vers, écrit dans le 14e siècle.

22. Fragment de Florence de Rome et d'Esmerez, roman en prose. 14e siècle.

23. La danse machabre, par Denis Caffin, curé de Meudon. 15e siècle. [Ars. 3637.]

24. Le lucidaire, en roman. 14e siècle.

25. Prophétie de Jehan de Bassigni. 15e siècle.

26. Le Brut ou histoire d'Angleterre, par Robert Wace [2], 13e siècle, en vers. [Ars. 2981.]

27. La conqueste d'Espagne par Charlemagne, en prose. 13e siècle.

28. Fragment du roman de Guillaume au court nez, prince d'Orange. 12e siècle. [Ars. 6562.]

29. Traduction de Boëce de Consolation, par Jean de Mehun. 15e siècle.

30. Vie de Bertrand du Guesclin, en vers, par Cuvelier. 15e siècle [3]. [Ars. 3141 .]

31. Le trésor amoureux, en vers. 15e siècle.

32. Traitez de morale de St Bonaventure et St Thomas d'Aquin, en prose. 15e siècle.

33. Le jardin de Paradis, en prose. 14e siècle.

34. Recueil. — Histoire de la Passion. — Vie de Ste Valère, en vers. — Lettre du prêtre Jean. Sur papier. 15e siècle. [Ars. 5366.]

35-38. Quatre exemplaires du roman de la Rose.

39. L'image du monde, en vers. 14e siècle.

[1] Barbazan a donné un extrait de ce manuscrit dans son recueil d'anciennes poésies, ms. Ars., n° 3125, p. 245-247.

[2] Voy. ms. Ars., n° 7079, p. 146. Ce manuscrit, qui avait été acheté par le duc de La Vallière, fut revendu par lui, en 1768, et acquis alors par M. de Paulmy.

[3] Voy. ms. Ars., n° 7079, p. 63.

40. Vie de la Vierge, en vers. 13e siècle [1].

41. La vie des Pères du désert, en prose, avec une épître dédicatoire en vers. 13e siècle.

42. Livre des bonnes mœurs, et la voye de Paradis. 15e siècle [2].

43. Les batailles puniques, traduittes par Jean l'Évêque en 1445.

44. Les dits des philosophes, par Guillaume de Tignonville. 15e siècle [3].

45. Chronique de Richard, roy d'Angleterre, et la destruction de Jérusalem. 14e siècle [4].

46. Roman de Gérard de Blaves, en vers. 15e siècle. [Ars. 3144.]

47-48. Mémoire de Pierre de Bordeaux, sr de la Sablonière, sous Louis 13. 2 vol. 4°.

Il en a environ 38 latins.

Aux quatre-vingt-six manuscrits inventoriés ici par Barbazan, je puis ajouter encore sept nouveaux volumes, dont l'un au moins est tout à fait précieux.

*Liste de sept manuscrits ayant appartenu à M. de Bombarde.*

1. Manuscrit de l'Arsenal n° 2047, contenant les Dialogues de S. Grégoire et le Chapelet de virginité. Ce volume porte un ex-libris du XVe siècle, constatant qu'il appartenait alors au couvent de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

2. Le manuscrit fr. n° 25425 de la Bibliothèque nationale, contenant l'Histoire des Albigeois, en vers provençaux [5]. Ce manuscrit, qui avait passé dans la bibliothèque de La Vallière, fut vendu en 1784; il figure dans le catalogue de Debure sous le n° 2708.

3. Un manuscrit du XIVe siècle, renfermant le Roman de la Rose, l'Image du monde, la Vie de S. Brandan, les Sept arts d'amour, par « Dant Faber », les Demandes et réponses d'amour. Signalé par Barbazan [6].

4. Un manuscrit contenant les Trois pèlerinages de Jésus-Christ, de

[1] Ce manuscrit fut acheté, en 1752, des héritiers de Jacques-Auguste de Chevanes. Voy. ms. Ars., n° 4629, p. 222.

[2] Vient de J.-A. de Chevanes. Ce volume est décrit ainsi par Barbazan dans le ms. Ars., n° 4629, p. 216 : « Ouvrage de Jean Germain, évêque de Chalon-sur-Saône, addressé à son clergé sur les règlemens d'un chrétien, avec un chariot dont les roues sont tirées par les quatre Pères de l'Église. 15e siècle. — Livre des bonnes mœurs, écrit en 1471. — La voye de Paradis, en vers françois, en 1474, par Jean Boher, prêtre. »

[3] Vient de J.-A. de Chevanes. Voy. ms. Ars., n° 4629, p. 218.

[4] Vient de J.-A. de Chevanes. Voy. ms. Ars., n° 4629, p. 218.

[5] Cf. le recueil de Sainte-Palaye, ms. Ars., n° 3321, et les *Mémoires sur l'ancienne chevalerie,* t. II, p. 51. Voy. aussi *La Chanson de la croisade contre les Albigeois,* publiée par M. Paul Meyer, t. Ier (1875), p. XXIV-XXV.

[6] Ms. Ars., n° 7079, p. 69, et ms. Ars., n° 3125, p. 217 et 237.

l'âme, du corps, par Guillaume de Digulleville. Signalé par Barbazan[1].

5. Un manuscrit du roman de Troïle et Cressida, traduit par Louis de Beauvau, sénéchal d'Anjou. Signalé par Barbazan[2].

6. Dans une notice sur « Aymes de Varentines, auteur du roman de Florimont ou Floiroimont », Barbazan, après avoir énuméré les manuscrits de ce poème qu'il a vus, ajoute : « M. de Bombarde en a un long extrait[3]. »

7. Un manuscrit du roman d'Alexandre vu par Barbazan et cité par lui à propos d'une copie de ce roman qui se trouvait chez Guyon de Sardière[4].

C'est donc au moins quatre-vingt-treize manuscrits qu'a possédés M. de Bombarde. Sur ce nombre, l'Arsenal en a recueilli quatorze seulement[5].

## BOURGEOIS DE BOYNES

L'ancien ministre de la marine Bourgeois de Boynes, mort le 19 octobre 1783, laissait une assez belle bibliothèque, qui fut vendue l'année suivante et dont un inventaire parut sous le titre de *Notice des principaux articles de la bibliothèque de feu M. de Boynes, ancien ministre de la marine* (Paris, 1784). Paulmy eut de cette collection des volumes imprimés et manuscrits. Je n'ai reconnu que trois de ces derniers sur nos rayons, les nos 2144, 3805 et 5138. Parmi les livres de cet homme d'État, il en est de reliés à ses armes ; d'autres portent un ex-libris gravé contenant ces mêmes armes, avec la légende : « Bibliotheca Boeniana. »

## DE BOURLAMAQUE

En 1770, le marquis de Paulmy acheta un certain nombre de volumes à la vente de M. de Bourlamaque. Claude-Charles de Bourlamaque, seigneur du Vivier et de Courtevron, avait été

[1] Ms. Ars., n° 7079, p. 78.
[2] *Ibid.*, p. 147, et Bibl. nat., Nouv. acq. fr. 1790, fol. 36 v°.
[3] Ms. Ars., n° 7079, p. 143.
[4] Ms. Ars., n° 4629, fol. 378.
[5] Les nos 2047, 2981, 2983, 2996, 2999, 3141, 3144, 3152, 3353, 3475, 3637, 5204, 5366, 6562.

capitaine de cavalerie. Amateur éclairé, non seulement il réunit de beaux livres, mais il forma surtout un très intéressant cabinet de tableaux et d'objets d'art. Les catalogues de ces deux collections[1] parurent après sa mort, en 1770. M. de Paulmy acquit à la vente au moins cinq manuscrits[2], dont quatre portent un timbre noir donnant le nom de C.-C. de Bourlamaque. L'un de ces volumes avait auparavant appartenu à François-Bernard Boulin[3]. Un autre[4], qui est du XV^e siècle, contient les ex-libris de deux possesseurs du siècle suivant; d'abord celui-ci : « Serret. 1570 » ; puis cet autre : « Cet presant livre est a moy. Faict a Bourbonne, ce 24^e septembre 1586. — Érard de Livron. » On devrait sans doute ajouter à cette liste un sixième manuscrit, le n° 5186 de l'Arsenal, qui est vraisemblablement le 1446 du catalogue de Bourlamaque; ce volume fut payé 71 liv. 19 s.

## DE BRIQUET

M. Briquet ou de Briquet[5] était un commissaire des guerres et conseiller du Roi qui a écrit un *Code militaire*, plusieurs fois réimprimé. Il était fort ami du maréchal du Bourg et de Leblanc, ministre de la guerre de Louis XV[6]. M. de Paulmy, qui l'avait connu, nous a laissé sur lui une petite note : « M. Briquet, dit-il[7], est mort vers 1750, très âgé; il étoit chevalier de Saint-Michel, premier commis de la guerre et commissaire ordonnateur des guerres; il avoit commencé à travailler dans les bureaux de la guerre sous le ministère de M. de Barbezieux, fils de M. de Louvois. » La note de Paulmy n'est pas tout à fait exacte, ce n'est

[1] Le catalogue des livres parut chez Prault fils. Quant au catalogue du cabinet d'objets d'art, il fut dressé par Pierre Remy.

[2] Les n^os 3013, 4220, 4613, 5037, 8801. Ces cinq volumes figurent au catalogue de Bourlamaque sous les n^os 138, 500, 707, 1844, 1848.

[3] Le ms. n° 5037.

[4] Le ms. n° 4613.

[5] Il signe : « De Briquet. »

[6] Voy. ms. Ars., n° 6627, fol. 64, 192, etc.

[7] Ms. Ars., n° 6281, fol. 85.

pas vers 1750 que mourut Briquet, mais au plus tard en 1748. Au mois de juin de cette dernière année, on dressa le catalogue de sa bibliothèque, sous le titre de *Catalogue des livres de la succession de M. de Briquet à Versailles. Juin* 1748[1]. On constata la présence de 1599 articles. L'Arsenal possède deux copies de ce catalogue[2]; l'une d'elles[3] nous donne l'estimation qui en fut faite par Debure; on lit, en effet, à la première page de cette copie : « Reçue neuf livres pour l'estimations. Ce 20 novembre 1748. — De Bure. » Il fut fait, en réalité, deux prisées, l'une se montant à 3,103 liv. 1 s., l'autre à 3,489 liv. 15 s. Le marquis de Paulmy acheta beaucoup de livres de cette bibliothèque, sinon la totalité. Dans le nombre se trouvaient quelques portefeuilles, concernant l'administration de la guerre, qui sont classés dans la cinquième division, car il faut noter que ce catalogue est distribué en sept divisions.

Deux manuscrits seulement de l'Arsenal viennent incontestablement de Briquet. Le premier, n° 6627, est un recueil de lettres à lui adressées de 1693 à 1734. Quant au second volume, n° 2333, c'est un *Traité de la politique de France* (1667), qui, dans le catalogue de Briquet, est inscrit sous le n° 15 de la septième division. Debure l'avait estimé 1 liv.; mais il faut remarquer que Debure a fait l'estimation sur le catalogue seul, et sans voir les volumes.

En 1736, Briquet avait lui-même rédigé un inventaire de ses livres, dont l'Arsenal possède l'original autographe[4] et une copie[5]. Ces volumes se trouvaient à Versailles; mais Briquet avait encore une bibliothèque à Paris, et il prit soin d'en dresser également un catalogue, qui est aussi conservé en original à la Bibliothèque de l'Arsenal[6].

[1] Ms. Ars., n° 6649, fol. 182.
[2] Mss. Ars., n$^{os}$ 6496, fol. 1, et 6649, fol. 182.
[3] Ms. Ars., n° 6496.
[4] Ms. Ars., n° 6649, fol. 215.
[5] *Ibid.*, fol. 149.
[6] *Ibid.*, fol. 199.

## JEAN BUDÉ

L'Arsenal conserve quatre manuscrits (nos 243, 252, 972 et 1094), provenant de la bibliothèque de Jean Budé, qui ont été décrits par M. H. Omont dans *Notice sur les collections de manuscrits de Jean et Guillaume Budé* (*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris,* t. XII, 1885, p. 100-113, et t. XIII, 1886, p. 112). Les trois premiers lui sont arrivés par l'entremise de M. de Paulmy. Quant au dernier (n° 1094), il est entré à l'Arsenal avec les livres des Minimes de la place Royale ; c'est un recueil composé principalement de fragments de chroniques. Sur tous ces volumes sont peintes les armes de Budé ; mais, sur le quatrième, le possesseur a de plus inscrit la note suivante : « Hic liber est Johannis Bude, regis consiliarii, Francieque audienciarii. Actum VIe decembris, anno MCCCCIIIIxx VI. — Bude. »

## DE BUSSY

A la vente de la bibliothèque d'un avocat, M. de Bussy[1], vente qui eut lieu en 1766, le marquis de Paulmy fit acheter, outre un certain nombre de livres imprimés, un manuscrit précieux à tous les titres, conservé aujourd'hui à l'Arsenal sous le n° 3140. On trouve dans ce volume une copie, qui jusqu'à présent paraît unique, de l'*Histoire de Gille de Chyn, seigneur de Berlaymont*, poème, par Gautier de Tournai et Gautier le Cordier ; le texte en a été publié, d'après notre manuscrit, par M. de Reiffenberg, dans *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg* (1847), t. VII. C'est le libraire Mérigot qui était chargé de la vente des livres de M. de Bussy Le catalogue anonyme parut sous ce titre : *Catalogue des livres de M***, avocat, dont la vente se fera le mardi* 8 *avril* 1766,

[1] M. de Belly de Bussy avait été reçu avocat en 1724.

*deux heures de relevée, et jours suivans, rue du Battoir, la première porte cochère à main droite en entrant par la rue Hautefeuille.* In-8° de 27 pages. Il contient 392 articles, parmi lesquels on remarque une dizaine de manuscrits. Le nôtre, qui porte au catalogue le n° 299, fut payé 35 liv. 19 s.; il passa aux enchères le vendredi 11 avril 1766. La vente de la bibliothèque, commencée, comme on l'a vu, le mardi 8 avril, se termina le samedi 12.

## CAMUS DE PONTCARRÉ

Jean-Baptiste-Élie Camus de Pontcarré de Viarmes (1702-1775), prévôt des marchands de Paris de 1758 à 1763, fut un des fondateurs de la Bibliothèque de la ville de Paris. Il laissait à sa mort un certain nombre de livres, dont le catalogue, publié en 1775, comprend 2,125 numéros. Le marquis de Paulmy en eut divers volumes imprimés et un seul manuscrit, le n° 125.

## CAMUSAT

Nicolas Camusat, chanoine de Troyes, est connu pour ses libéralités. Deux des manuscrits qu'il a offerts sont venus à l'Arsenal. L'un (n° 1161) figurait dans la bibliothèque des Minimes de la place Royale. Quant à l'autre (n° 717), qui était chez M. de Paulmy, c'est un cahier de 8 feuillets sur parchemin, d'une écriture du X^e^ siècle, contenant deux lettres des archevêques de Lyon Amolon et Agobard; il porte un ex-dono du chanoine Camusat, avec la date de 1640. Dans la bibliothèque des frères Dupuy, où il passa ensuite, ce petit volume était coté 183. Entré à la Bibliothèque du Roi, il y reçut le n° 4067 sur l'inventaire des manuscrits du Roi que Clément dressa en 1682 [1]. Il était en déficit lors de l'impression du catalogue des manuscrits latins au XVIII^e^ siècle.

[1] Voy. Montfaucon, *Bibl. bibl.*, t. II, p. 747.

## FAMILLE DE CAUMARTIN

L'une des collections de livres les plus remarquables qui aient été dispersées dans la première moitié du XVIIIe siècle a été celle de la famille de Caumartin. Commencée par Louis Le Fèvre de Caumartin, garde des sceaux en 1622, mort en 1623, cette bibliothèque fut possédée tour à tour et augmentée par François Le Fèvre de Caumartin, évêque d'Amiens, fils du garde des sceaux, puis, après sa mort arrivée en 1652, par Louis-François Le Fèvre de Caumartin, intendant de Champagne et conseiller d'État, qui la laissa à son second fils Jean-François-Paul, évêque de Blois et membre de l'Académie française. Ce prélat mourut le 30 août 1733; et sa bibliothèque, dont nous possédons le catalogue imprimé en 1734, fut livrée aux enchères. La vente commença le 10 janvier 1735. J'ai reconnu parmi les manuscrits de l'Arsenal treize volumes [1] provenant de la bibliothèque des Caumartin. Le marquis de Paulmy était parent assez proche de l'évêque de Blois [2]; mais il n'en faudrait pas conclure que les manuscrits et les volumes imprimés des Caumartin qu'il posséda lui soient échus par héritage. Beaucoup de livres provenant de cette famille passèrent dans les ventes pendant tout le XVIIIe siècle. La Bibliothèque nationale en a recueilli un certain nombre. M. de Paulmy en acheta, comme les autres amateurs ses contemporains, au hasard des ventes publiques, et il en est qui sont venus dans sa bibliothèque après avoir passé sans doute par bien des mains.

## CHARDIN

J'ai eu l'occasion de citer déjà plusieurs fois le nom de Char-

[1] Les nos 3416, 3843, 4024, 4025, 4153, 4240, 4918, 4947, 4950, 4955, 4958, 5015, 5049, qui, dans le catalogue imprimé de 1734, figurent sous les nos 6427, 6515, 6529, 6546, 6554, 6556, 6557, 6558, 6559, 6560, 6561, 6562.

[2] La grand'mère paternelle du marquis de Paulmy était Marguerite Le Fèvre de Caumartin, fille de Louis-François.

din[1]. Le marquis de Paulmy en eut des volumes imprimés et seulement deux manuscrits, les nos 243 et 3839, qui sont les nos 27 et 2055 du catalogue de Chardin. J'ai donné plus haut (page 241) le titre du catalogue de cet amateur, publié en 1779. Voici ce qu'écrivait l'abbé Rive[2], au sujet de la vente de Chardin : « On fait la vente des livres de M. Paris de Meyzieu... On va en faire une autre le mois prochain ; elle ne consistera qu'en petits livres de choix qui appartiennent à un marchand de dentelles, appellé Chardin. Il a pris le nom de Filheul sur le titre de son catalogue. »

## DE CHAUMEJAN DE FOURILLE

Sans être un grand bibliophile, M. de Chaumejan de Fourille, abbé commendataire de Saint-Vincent de Senlis, possédait une bonne bibliothèque, dont beaucoup de volumes lui étaient venus par héritage. A sa mort, la collection fut dispersée ; le catalogue en fut publié par Davidts, et la vente commença le mardi 4 juin 1765, « en sa maison, rue St-Dominique, attenant la grille des Jacobins ». L'Arsenal en eut deux manuscrits ; l'un contient la *Fauconnerie* de Jean de Francières, c'est le no 2710 (no 92 du catalogue de Fourille), payé 18 liv. ; l'autre, payé 36 liv., est un exemplaire des *Prophéties de Merlin*, no 5229 (no 197 de Fourille). Ces volumes portent l'ex-libris de Louis de Chaumejan, marquis de Fourille. Le second est relié aux armes du cardinal de Richelieu.

## LOUIS CHEVALIER

C'est probablement à la vente même de Louis Chevalier que le marquis de Paulmy acheta trois manuscrits possédés aujourd'hui

[1] Notamment p. 177 et 241.
[2] Ms. Ars., no 6393, fol. 90.

par l'Arsenal [1]. Louis Chevalier, né le 6 juin 1674, entreprit en 1699 un voyage en Orient, dont il écrivit plus tard le récit; et c'est précisément ce récit autographe qui est contenu dans les trois volumes acquis par M. de Paulmy. Chevalier devint président en la seconde Chambre des enquêtes et mourut le 28 février 1756. Sa bibliothèque, qui était belle et nombreuse, fut aussitôt dispersée.

## DE CLAVESON

On trouve à l'Arsenal deux manuscrits provenant de membres de la famille dauphinoise de Claveson, les nos 36 et 3536.

Le premier de ces volumes, écrit à Liège « in maxima parte manu Jo. Mylar, presbiteri et rectoris parochialis ecclesie Sancti Nicolai ad Transitum », fut achevé le 30 mai 1492. Il appartint ensuite aux Carmes de Liège, « ad usum fratris Johannis de Wavrea, filii conventus Leodiensis, ordinis Carmelitarum, cujus proprietas pertinet eidem conventui ». En 1554, notre manuscrit fut dérobé par un soldat. C'est de celui-ci que l'acheta Pierre de Claveson (4 septembre 1511-8 août 1560) : « Ce présent livre est à moy soubz signé qui l'ay achepté catre soubz d'u[n]g souldat à Dynant, pays de Liège, y estant le Roy avec son armée, au moys de juillet l'an mil Vc cinquante-quatre. — Claveson. » Ce n'était pas le premier livre volé qu'acquérait ainsi Pierre de Claveson. L'année précédente, le manuscrit 149 de la bibliothèque de Lyon avait été acheté par lui dans des conditions identiques. On lit, en effet, sur ce volume : « Ce présent livre a esté prins au monastère du Val Nostre-Dame, non guières loing de Cambray, l'an 1553, estant le Roy devant ledit Cambray, et fut achepté par Monsieur de Claveson d'ung souldard, et lui cousta deux sols. » Peut-être, engagé dans cette voie, Pierre de Claveson se procura-t-il encore

[1] Les nos 3549, 3550, 3551.

d'autres manuscrits à bon marché. En tête de celui qui est aujourd'hui à l'Arsenal se trouvaient des feuillets blancs qui ont été utilisés par le petit-fils de l'acquéreur, nommé Florisel de Claveson (15 avril 1575-23 décembre 1610). Il y a consigné les dates de naissance, de mariage et de mort des membres de sa famille, depuis 1470 jusqu'à 1607.

Quant au second manuscrit de l'Arsenal, n° 3536, l'origine en est plus nette. C'est un recueil de dessins, d'emblèmes, de devises, avec quelques fragments de copie d'un traité de géométrie. Il fut fait par Charles de Claveson, né le 30 mai 1547, qui était fils de Pierre et fut le père de Florisel. Charles de Claveson commença dès l'âge de treize ans à tracer les dessins contenus dans cet album ; il y travaillait encore en 1585. Je ne sais par quelles mains a passé ce volume ; mais, pour le manuscrit 36, acheté par Pierre de Claveson, la provenance est certaine ; il figura au XVII$^{e}$ siècle dans la collection des Augustins déchaussés de la Croix-Rousse de Lyon [1], puis dans celle du baron d'Heiss, d'où il arriva, en 1781, chez le fondateur de la Bibliothèque de l'Arsenal.

## DE CORMONTAINGNE

Le nom de l'ingénieur Louis de Cormontaingne est un de ceux qui brillèrent à côté du nom de Vauban. Il composa divers ouvrages sur l'architecture militaire et dirigea de nombreux travaux de fortifications. Après sa mort, survenue en 1752, le marquis de Paulmy entra en possession de plusieurs de ses manuscrits. C'est à Metz, en 1757, que se trouvaient ces registres ; ils étaient vraisemblablement entre les mains de M$^{me}$ de La Chèze, qui les remit à M. de Rozières ; celui-ci lui en donna décharge, à Metz, le 2 septembre 1757. Ces volumes, au nombre de six, sont aujourd'hui cotés à l'Arsenal 2924, 3073,

[1] Voy. plus haut, p. 253, art. 56.

3077, 5155, 5156 et 5157. Ce sont des recueils de dessins, avec des Mémoires relatifs aux fortifications et aux galeries de contre-mines.

### CROZAT DE TUGNY

Joseph-Antoine Crozat, marquis de Tugny, président à la quatrième Chambre des enquêtes du parlement de Paris, avait formé une collection de livres, qui fut dispersée à sa mort. Né en 1699, Crozat de Tugny mourut le 5 janvier 1750. Le catalogue de sa bibliothèque fut imprimé en 1751, et la vente commença au mois d'août de la même année. Sans parler des livres imprimés, le marquis de Paulmy en eut seulement quatre manuscrits [1], qui furent adjugés à des prix très faibles. Un cinquième, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, ms. latin 9993, avait également passé chez Paulmy, mais il fut cédé par lui au Cabinet des chartes [2].

Du reste, cette collection fort nombreuse, puisque le catalogue ne comprend pas moins de 5,002 articles, n'était pas en général composée d'exemplaires fort remarquables. Beaucoup de volumes étaient imparfaits, et la vente semble avoir fait un certain nombre de mécontents, si l'on en juge par la note inscrite sur l'exemplaire du catalogue qui figurait dans la bibliothèque La Vallière : « Il est à propos de sçavoir que la plus grande partie des livres de ce catalogue étoient imparfaits, et le reste très mal conditionné, que les conditions de la vente étoient préjudiciables aux acquéreurs en ce que l'on ne reprenoit aucun livre imparfait rapporté aussitôt l'adjudication faite. Les livres rares s'y sont donnés à très bon marché, à l'exception du *Molini novellæ.* Mrs Boudot et Osmont vendeurs n'ont pas beaucoup satisfait le public [3]. »

[1] Les nos 1033, 2799, 3473, 3626.
[2] Voy. plus haut, p. 225, note 3.
[3] Ars., *Hist.*, n° 18334, p. XVI.

### DELPECH DE CAILLY

Pierre Delpech de Cailly, mort le 20 juin 1737, était un président à la Cour des aides. Ce magistrat avait formé une assez belle bibliothèque, dont le catalogue fut publié, en 1738, chez Bauche. Un certain nombre de volumes furent achetés, à l'époque de leur dispersion, par Milsonneau ; et c'est par cette voie que l'Arsenal en a recueilli quelques-uns. Un seul manuscrit se trouvait parmi ces livres, le n° 3850, qui est relié aux armes de Delpech de Cailly.

### DEL PUECH DE LA LOUBIÈRE ET BONNIER DE LA MOSSON

Jean-Pierre-Louis Del Puech de La Loubière possédait une bibliothèque qui fut vendue en 1766. Le catalogue, comprenant seulement 438 articles, ne contenait qu'un très petit nombre de manuscrits modernes sans grande valeur. Le marquis de Paulmy en acheta quatre, les n^os 3044, 3310, 3917 et 6130. Ces volumes avaient auparavant appartenu à Bonnier de La Mosson et sont reliés à ses armes. Joseph Bonnier de La Mosson était maréchal des camps et logis de la Maison du Roi en même temps que trésorier des États de Languedoc. Il s'occupait de sciences et d'arts et faisait partie d'une Société des arts fondée à Paris vers 1740[1]. Cet amateur mourut en 1744, à peine âgé de quarante ans. La vente de ses livres commença le 26 avril 1745 ; le catalogue en avait été publié par Barrois.

### DEZALLIER D'ARGENVILLE

A la vente de la bibliothèque d'Antoine-Joseph Dezallier d'Argenville, en mai 1766, fut acheté, outre un certain nombre

[1] Voy. ms. Ars., n° 6130, feuillet de garde.

de volumes imprimés, un manuscrit autographe de l'*Histoire générale des coquilles*, n° 2807.

### P. DOYEN

P. Doyen, avocat au Parlement, laissa une collection de livres assez nombreuse, sinon précieuse. Le catalogue en fut publié en 1761. Il en est venu quelques volumes chez le marquis de Paulmy, entre autres deux manuscrits sans grand intérêt, n°s 100 et 3962.

### LE CARDINAL DUBOIS

J'ai déjà parlé du cardinal Dubois, en donnant la notice des bibliothèques de Milsonneau et de Conrart[1]. Il paraît certain que les Recueils du premier secrétaire de l'Académie avaient appartenu au cardinal, mais, en tout cas, on ne peut douter que Milsonneau eût acquis de très nombreux volumes, imprimés et manuscrits, provenant de la bibliothèque de ce prélat. J'ai eu également l'occasion de dire que, dans le catalogue de Dubois, publié, en 4 volumes, à La Haye, en 1725, n'ont pas été compris, il s'en faut, tous les manuscrits. L'Arsenal possède un *Catalogue des manuscrits de Mr.**** [*le C. Dubois*][2], qui nous donne l'indication de papiers et de recueils qui n'ont point été inventoriés par les libraires de La Haye, et qui, soit en livres reliés ou brochés, soit en portefeuilles, forment un total de 137 volumes. Grâce à ce catalogue il m'a été possible de reconnaître que la plupart des Recueils désignés jusqu'à présent à l'Arsenal sous le nom de *Papiers d'Espagnac* proviennent en réalité des portefeuilles du cardinal Dubois. C'est ainsi que j'ai pu dresser une liste de trente-trois volumes[3] formés de papiers

[1] Voy. plus haut, p. 186 et 193-195.
[2] Ms. Ars., n° 6600, fol. 43-47.
[3] Ce sont les n°s 2425, 2440, 2441, 2442, 2443, 3134, 3422, 3423, 3424, 3426,

contenus dans ces portefeuilles et que le marquis de Paulmy avait achetés de Milsonneau. La plus grande partie des pièces proviennent vraisemblablement des vingt-deux cartons blancs que M. de Paulmy a indiqués comme formant le onzième Recueil de Conrart[1]; mais il ne faudrait pas croire que nos volumes répondent mathématiquement aux cartons blancs signalés par Paulmy. Les portefeuilles de Dubois ont été défaits, les pièces qui les composaient ont été dispersées et reliées souvent au hasard. Il s'en trouve aujourd'hui dans de nombreux recueils factices, et la liste que j'en donne devrait sans doute, pour être complète, être considérablement augmentée.

La Bibliothèque de l'Arsenal possède en outre cinq manuscrits portant la marque d'origine de la collection du cardinal Dubois; ce sont les nos 2026, 2027, 4230, 4231, 4232. Sous les deux premiers numéros est compris un recueil formé par Dubois sur les cardinaux. Les trois autres volumes, reliés aux armes du ministre de Louis XV, contiennent des Mémoires de MM. de Bonneuil et de Saintot sur le cérémonial. Ceux-ci portent encore les cotes de la bibliothèque de Milsonneau. Ils faisaient probablement partie d'un recueil en cinq volumes mentionnés ainsi dans le catalogue manuscrit de Dubois : *Ambassadeurs. Leurs entrées et réceptions, avec les observations historiques au sujet des ambassadeurs orientaux et autres. 5 vol. fol. veau*[2].

On doit conclure de tout ceci : d'abord, que les quatre volumes du catalogue du cardinal Dubois, publié à La Haye en 1725, ne décrivent qu'une partie seulement de la bibliothèque de ce prélat, et, en second lieu, que le marquis de Paulmy avait recueilli, par l'intermédiaire de Milsonneau, une large part de la collection du cardinal ministre.

3427, 3436, 3437, 3438, 3559, 3829, 4134, 4135, 4145, 4258, 4606, 4648, 4722, 4746, 4818, 4893, 4944, 5749, 5750, 5751, 6105, 7463 (en partie), 8572.

[1] Voy. plus haut, p. 195.

[2] Ms. Ars., n° 6600, fol. 43.

## DUGUÉ DE BAGNOLS

Augustin Dugué de Bagnols, qui fut conseiller d'État ordinaire et doyen des maîtres des requêtes de l'Hôtel du Roi, mourut le 10 septembre 1752, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il laissait une bibliothèque assez importante, dont le catalogue fut imprimé aussitôt. La vente commença le 19 mars 1753. Dix-huit manuscrits[1] de cet amateur ont trouvé un asile à l'Arsenal. Ils avaient été achetés à la vente de l'abbé de Rothelin, qui les avait acquis lui-même de Nicolas-Joseph Foucault. Dugué de Bagnols fit apposer ses armes sur la plupart de ces volumes, même sur ceux dont la reliure n'avait pas été exécutée pour lui.

## L'ABBÉ D'ESPAGNAC

A la vente de l'abbé d'Espagnac, le marquis de Paulmy se rendit acquéreur de quelques manuscrits ou liasses de papiers. Léonard Sahuguet Damarzit, dit l'abbé d'Espagnac[2], né le 29 mai 1711, mort le 21 juillet 1781, était conseiller de Grand'-Chambre et abbé de Notre-Dame du Palais, ainsi que de l'abbaye de Coulombs, au diocèse de Chartres. Le catalogue de sa bibliothèque fut publié, l'année même de sa mort, chez Knapen, à Paris. Les papiers achetés par M. de Paulmy étaient des écrits modernes, manuscrits autographes de l'abbé d'Espagnac, comme le n° 2852, ou pièces de procédure, comme certaines parties du manuscrit 2856. On trouve aussi des fragments intéressants pour l'histoire littéraire du XVIIIe siècle dans les nos 3112 et 3113, qui renferment des rôles détachés de diverses pièces de

[1] Les nos 2653, 2654, 2655, 2831, 2832, 2833, 2834, 2835, 2836, 2837, 2839, 2840, 2842, 2843, 2844, 2845, 3703, 4742.

[2] On ne doit pas confondre notre abbé d'Espagnac avec Marc-René Sahuguet, dit lui aussi l'abbé d'Espagnac, qui, le 5 avril 1794, fut guillotiné à Paris, en même temps que Camille Desmoulins, Danton et Fabre d'Églantine.

théâtre, copiés pour les spectacles du comte de Clermont, en son château de Berny. Plusieurs écrivains, en notre siècle, notamment Jules Cousin[1], et tout dernièrement encore M. Gustave Larroumet[2], ont mis à profit les documents relatifs à l'histoire littéraire contenus dans ces deux recueils. Six volumes paraissent venir de l'abbé d'Espagnac, les nos 2182, 2852, 2856, 3112, 3113 et 3973; mais pour beaucoup d'autres, qui portent au dos la mention *Fonds d'Espagnac*, l'origine est tout à fait douteuse. La plupart des recueils considérés jusqu'ici comme provenant de cet abbé ont certainement appartenu au cardinal Dubois, ainsi qu'on a pu le voir plus haut.

## LE CARDINAL ET LE MARÉCHAL D'ESTRÉES

De Victor-Marie, duc d'Estrées, maréchal de France (30 novembre 1650-27 décembre 1737), le marquis de Paulmy avait recueilli, outre quelques volumes imprimés, trois manuscrits, cotés aujourd'hui 3058, 3061 et 5064, correspondant aux nos 8713, 8712 et 5740 du catalogue du maréchal d'Estrées. Ce catalogue fut publié en 1740; il comprend 2 volumes, et les articles qui y sont décrits sont au nombre de 20,047. Des trois manuscrits qui passèrent plus tard à l'Arsenal, un seul est intéressant; c'est le n° 5064, qui contient une traduction française des *Profits champêtres* de Pierre de Crescent, et qui fut exécuté au XVe siècle pour le grand Bâtard de Bourgogne, Antoine. Il en a déjà été question plus haut[3].

Le cardinal César d'Estrées (1628-1714) était aussi représenté dans la bibliothèque de Paulmy par un très précieux manuscrit relié à ses armes, le n° 5059, qui est une *Bible historiale* de Guyart des Moulins. Ce volume est bien connu

[1] *Le comte de Clermont, sa cour et ses maîtresses, lettres familières, recherches et documents inédits publiés par Jules Cousin.* Paris, 1867, 2 vol. in-8°.

[2] *Marivaux à Berny* (*la Femme fidèle, les Revenants*), dans la *Revue illustrée*, numéro de Noël 1894, p. 366-391.

[3] Voy. p. 127.

des érudits sous la dénomination de *Bible de Jean de Papeleu,* dite ainsi du nom du copiste. Écrit en 1317, ce beau livre, qui a appartenu à Charles d'Albret, connétable de France, mort à Azincourt, le 25 octobre 1415, ne comprend pas moins de 176 miniatures.

### FEYDEAU DE BROU

Denis Feydeau de Brou, conseiller au parlement de Paris, fut, au XVII[e] siècle, un des plus ardents collectionneurs. Je n'ai pourtant rencontré, parmi les manuscrits de l'Arsenal, qu'un seul volume relié à ses armes, le n° 3885.

### FIEUBET

Gaspard Fieubet de Naulac fut aussi un zélé bibliophile; mais, comme le précédent, il n'est représenté dans le Cabinet des manuscrits de l'Arsenal que par un seul livre, coté 4530, qui contient les instructions données aux ambassadeurs de France, de 1624 à 1632.

### FLONCEL

En 1774, on vendit la collection d'un amateur de livres italiens, nommé Albert-François Floncel. D'origine luxembourgeoise, ce bibliophile était avocat au Parlement; il avait rempli diverses fonctions, celle, entre autres, de premier secrétaire des affaires étrangères sous M. Amelot et sous le marquis d'Argenson. Floncel mourut le 15 septembre 1773, âgé de soixante-seize ans. Sa bibliothèque, très nombreuse, était composée exclusivement d'ouvrages en langue italienne. Le catalogue parut sous ce titre : *Catalogo della libreria Floncel, osia de' libri*

*italiani del fù signor Alberto-Francesco Floncel, avvocato nel parlamento di Parigi, e censore reale, ascritto a XXIV delle più celebri Accademie d'Italia, disposto per Giovanni Gabriello Cressonnier, librajo Parigino* (Parigi, Cressonnier, 1774). 2 vol. in-8°, comprenant 7,984 articles. L'abbé Luigi Baroni, venu d'Italie depuis peu de temps et installé comme bibliothécaire chez le marquis de Paulmy, suivit la vente pour le compte de son nouveau maître. Il y acquit de nombreux volumes imprimés, qui se trouvent encore aujourd'hui dans la Bibliothèque; mais il n'y prit, je crois, qu'un seul manuscrit, le 8513 de l'Arsenal (n° 179 de Floncel), qui fut payé 1 liv. 10 s.

## N.-J. FOUCAULT

Nicolas-Joseph Foucault est fort connu, aussi bien comme administrateur [1] que comme bibliophile [2]. Il était fils de Joseph Foucault, qui fut le protégé de Colbert et mourut à soixante-dix-neuf ans, en 1691. Quant à notre Nicolas-Joseph, né le 8 janvier 1643, il vécut jusqu'au 7 février 1721; il avait réuni une bibliothèque d'une exceptionnelle richesse, à en juger par les débris qui nous en restent [3]. Bien avant la mort de Foucault, semble-t-il, sa collection était déjà dispersée au moins en partie. Elle contenait un grand nombre de manuscrits, et l'on en trouve aujourd'hui des épaves, non seulement dans beaucoup de bibliothèques de France, mais aussi dans les grandes collections de l'étranger. Outre les livres imprimés, l'Arsenal a recueilli pour sa part trente-six volumes manuscrits [4].

[1] Voy. l'*Introduction* en tête des *Mémoires de Nicolas-Joseph Foucault, publiés et annotés par F. Baudry* (*Documents inédits*, 1862).

[2] Voy. *Le cabinet des manuscrits de la Bibl. nat.*, par M. L. Delisle, t. Ier, p. 374-379.

[3] Galland avait rédigé un catalogue de la bibliothèque de Foucault, mais ce catalogue n'a pas été retrouvé.

[4] Les nos 275, 276, 1051, 2460, 2589, 2653, 2654, 2655, 2658, 2831, 2832, 2833, 2834, 2835, 2836, 2837, 2839, 2840, 2842, 2843, 2844, 2845, 2846, 2850, 3218, 3511, 3602, 3618, 3703, 3707, 4049, 4487, 4742, 5110, 6026, 6431.

Sur ce nombre, trente et un avaient été, à la vente de Foucault, achetés par l'abbé de Rothelin, et, à la mort de ce dernier, dix-huit furent acquis par Dugué de Bagnols.

Deux manuscrits seulement n'ont pas passé par la bibliothèque de Paulmy; ce sont le n° 275, contenant un *Bréviaire à l'usage du Mans*, et le n° 276, renfermant un *Bréviaire à l'usage de Coutances*, qui tous deux proviennent de l'Oratoire de Saint-Magloire, auquel ils furent donnés par le P. Lebrun. Le premier de ces volumes porte une note autographe de Nicolas-Joseph Foucault, signée [1] et datée du 14 août 1703.

Deux autres manuscrits, les n°s 2460 et 2589, ont appartenu à Joseph Foucault avant de prendre place dans la bibliothèque de son fils Nicolas-Joseph. Le premier est un *Journal de ce qui s'est fait de plus mémorable aux Grands jours de Languedoc*, en 1666-1667. Voici la note que Foucault, le père, a tracée sur ce volume : « Donné par Mr Baudouin, secrétaire des Grands jours tenus dans le Languedoc en 1666, qui a composé ce journal. — Monseigneur Colbert m'avoit chargé du soin de cette commission et de luy rendre compte de tout ce qui se passeroit. Ledict s. Baudouin [2] fut commis sur mon indiquation. » Quant au manuscrit 2589, il porte cette note, ainsi du reste que le 2460 : « Tiré du cabinet de M. Foucault le père. Ce 13 avr. 1682. »

Un volume a passé par la bibliothèque de Charles-Adrien Picard, le 3218, contenant le *Voyage du baron de Saint-Blancard en Turquie, par Jean de Vega*. Cette copie était l'exemplaire du connétable Anne de Montmorency.

Un curieux manuscrit, le 3511, renferme une traduction du livre de Marco Polo par un certain Grégoire; il fut écrit au XVIe siècle, et passa presque aussitôt entre les mains d'Anne de Graville, femme de Pierre de Balzac, qui y a fait mettre ses armes et ses devises : « J'en garde un leal. — Musas natura. —

[1] J'ai reproduit cette note dans le *Catalogue des manuscrits de l'Arsenal*, t. Ier, p. 163-164; mais une coquille regrettable y a transformé la signature *Foucault* en *Toucanet*.

[2] Ce Baudouin était sans doute un parent de Foucault : voy. les *Mémoires de N.-J. Foucault*, p. 321 et 382.

Lachrimas fortuna. » — Au commencement du siècle suivant, ce volume était en Bretagne : « A la Giraudais, en l'évesché de Rennes, ce 29^me jour de may avant midy, l'an de grâce mil six cens douze. — Lavigne. » — De là, il passa chez Jérôme du Faur, abbé de Pibrac, pour venir enfin, par don, en la possession de Foucault : « Ce livre m'a esté donné par M. l'abé de Pybrac, doyen de l'esglise de Bayeux et maistre de la chapelle de M^gr le duc d'Orléans, le .. mars 1703. — Foucault. »

Sur le manuscrit 4487, je relève ces notes : « Demigieu, 1754. 7 liv. — Vient de M. l'abbé de Rothelin, — de M. de La Haye, fermier général. »

Le manuscrit 5110 nous offre les inscriptions suivantes : « Ex bibliotheca Tristaniana » ; puis : « A Renault Jamart. »

Enfin, le volume coté 6431, contenant une bonne copie du *Mystère de la Passion* d'Arnoul Gréban, avait été, avant d'appartenir à Foucault, entre les mains de « Jehan Molé », puis dans celles de Pierre Audry, qui le possédait en 1646 et le fit relier à son chiffre.

## B.-H. DE FOURCY

De B.-H. de Fourcy sont venus chez le marquis de Paulmy trois manuscrits, les n^os 2329, 5112 et 6303. Le premier, qui appartint à Secousse, fut, en dernier lieu, en la possession du président de Brosses. C'est le seul manuscrit de ce grand bibliophile qui ait passé à l'Arsenal. Le second de ces volumes, n° 5112, porte l'inscription : « De l'inventaire de feu M. de La Ferté. » Enfin, le manuscrit 6303 est relié aux armes de Lancelot Turpin de Crissé.

## LE VICOMTE DE GAND

Je ne crois pas qu'on ait déjà signalé comme bibliophile François-Charles-Gabriel de Gand Vilain XIIII, vicomte de Gand. Il possédait pourtant un ex-libris gravé, avec ces mots : « Ex libris

vice comitis de Gand », et la devise : « Vilain sans reproche. » Le manuscrit 4483 de l'Arsenal, qui porte cette marque bibliographique, est un livret des officiers du régiment d'infanterie du duc de Chartres, dont le vicomte de Gand fut fait colonel en second le 20 janvier 1777.

### GIRARDOT DE PRÉFONDS

J'indiquerai ici, par une simple note, Paul Girardot de Préfonds, qui fut un des collectionneurs les plus remarquables de la seconde moitié du XVIII[e] siècle. Si le marquis de Paulmy n'eut, que je sache, aucun manuscrit provenant de cette bibliothèque, il en recueillit du moins beaucoup de volumes imprimés, reconnaissables à l'ex-libris gravé (sans le nom) du premier possesseur. La vente de Girardot de Préfonds eut lieu en 1757. Le catalogue en fut publié sous ce titre : *Catalogue des livres du cabinet de M[r] G... D... P... par Guillaume-Franç. De Bure, le jeune* (Paris, G.-F. Debure, 1757). Après la dispersion de ses livres, cet amateur, qui mourut fort âgé au commencement du XIX[e] siècle, ne tarda pas à former une nouvelle collection. Un héritage qu'il fit plus tard lui permit de suivre les ventes et de lutter avantageusement contre les autres bibliophiles de Paris [1].

### DE GROLÉE

Un membre de la famille dauphinoise de Grolée, originaire du Bugey, que l'on croit être Louis de Grolée, abbé de Bonnevaux et de Saint-Pierre de Vienne, dut être un véritable bibliophile. Ce personnage, qui était fils de Jean de Grolée, seigneur de Bressieux, et de Béatrix de Meuillon, vivait à la fin du XV[e] siècle et au commencement du XVI[e]. Il posséda sans doute un certain nombre de manuscrits ; toujours est-il que l'Arsenal

[1] Voy. plus haut, p. 54, note 2

en conserve aujourd'hui trois (nos 3386, 5107, 5211) sur lesquels il fit peindre ses armes, et un quatrième (no 5222) qu'il fit copier pour lui. Le premier de ces volumes est un recueil de divers traités de dévotion ou d'instruction religieuse; on trouve dans le second une copie du traité des *Échecs moralisés* de Jacques de Cessoles, traduit par Jean du Vignay, qui porte l'ex-libris autographe du duc Jean de Berry, frère de Charles V; le 5211 est une intéressante *Bible abrégée* en français, du XIIIe siècle, ornée de nombreuses et curieuses miniatures. Quant au manuscrit que Louis de Grolée fit exécuter pour lui, c'est une copie de la traduction française des *Commentaires de César* par Robert Gaguin; il contient 9 miniatures. Sur tous ces volumes ont été peintes, avec sa devise « Espoir de myeulx », les armes du possesseur : *coupé, parti de deux traits, aux* 1 *et* 6 *gironné de* 8 *pièces d'argent et de sable, aux* 2 *et* 4 *fascé de gueules et de vair, les* 3 *et* 5 *coupés, au* 1er *parti d'or à un fusil de gueules, et de gueules plain, au* 2e *encore coupé, échiqueté de sable et d'or, et d'or plain.*

## GROLIER

Parmi les manuscrits du marquis de Paulmy, je n'ai reconnu que deux volumes ayant appartenu à des membres de la famille Grolier.

Le plus célèbre de ces amateurs, Jean Grolier, posséda le manuscrit 8511. Ce livre, écrit en Italie au XVe siècle et contenant le *Canzoniere* de François Pétrarque, fut relié pour Grolier et porte deux de ses devises : « Jo. Grolierii et amicorum » sur le premier plat, et « Portio mea, Domine, sit in terra viventium » sur le dernier. Au XVIIe siècle, ce manuscrit figurait dans la bibliothèque de Valentin Conrart, d'où il passa, comme beaucoup d'autres de ses livres, dans la collection de Jean Milsonneau. On a vu plus haut[1] que celui-ci céda à l'amiable une bonne

[1] Page 188.

partie de sa bibliothèque à M. de Paulmy. Est-ce à ce moment qu'il lui offrit le volume? Toujours est-il qu'il porte cette dédicace de la main de Milsonneau : « In æternæ observantiæ et beneficiorum memoriæ fidem obtulit obsequentissimus — Milsonneau. » Je crois plutôt que cette inscription est bien antérieure à l'époque où Milsonneau vendit sa collection. A cette date, en effet (1769 ou 1770), il était âgé d'environ quatre-vingt-dix ans, et son écriture était devenue très irrégulière, ce qui n'est pas le cas de cette note.

De François Grolier, M. de Paulmy avait eu un manuscrit, le n° 4544, qui est un *Livre des privileiges des secrétaires du Roy, de la coronne et maison de France*. Ce volume n'est point relié aux armes de François Grolier; mais ces armes, les mêmes que celles de Jean Grolier, sont peintes au bas du fol. 1. Le dernier plat, d'autre part, donne ces mots : « Pour noble Françoys Grolier. »

### DE GUÉNÉGAUD

M. de Paulmy possédait seize manuscrits provenant de la bibliothèque de Henri de Guénégaud [1], secrétaire d'État. Guénégaud mourut à Paris le 16 mars 1676. Aussi les livres qu'en recueillit le marquis de Paulmy ont-ils passé par bien des mains avant de tomber dans celles du fondateur de l'Arsenal. Le plus grand nombre lui arrivèrent par la bibliothèque de Jean Milsonneau. Un, le 5049, figura dans la collection des Caumartin. Enfin, le manuscrit 5051, contenant un *Recueil des noms, surnoms, qualités, armes et blasons de tous les chevailliers du très noble ordre de la Jartière,* fut exécuté pour Henri de Guénégaud par C. Soyer, enlumineur du Roi.

### D'HAUTEFORT

Emmanuel-Dieudonné, marquis d'Hautefort, maréchal de

[1] Les n°s 3698, 3849, 4202, 4207, 4227, 4534, 4711, 4720, 4725, 4728, 4731, 4732, 4733, 4734, 5049, 5051.

camp, laissa à sa mort une bibliothèque, dont le catalogue parut chez Leclerc, en 1777. Paulmy acheta au moins quatre manuscrits, tous intéressants : ce sont les nos 4026, 4223, 5084 et 5099 de l'Arsenal.

### JEAN HELLOT

En 1766 fut vendue la bibliothèque de Jean Hellot, membre de l'Académie des sciences. Ce savant était mort au commencement de l'année, et dès le mois d'avril sa collection fut dispersée. Son catalogue comprend 2,120 articles. La partie des sciences est fort importante. M. de Paulmy y fit faire des achats; mais je n'ai reconnu avec certitude que quatre manuscrits venus de cette source, les nos 2520, 2824, 2825 et 3020, qui tous sont des traités d'alchimie. Il est probable que d'autres ouvrages du même genre qui se trouvent à l'Arsenal ont aussi appartenu à cet académicien, notamment le manuscrit 3026, qui est vraisemblablement le n° 1815 de Hellot; mais cette origine n'est pas prouvée.

### D'HÉMERY

M. d'Hémery, bibliophile du XVIIIe siècle, avait pour armes *d'azur à la fasce d'argent, chargée d'une grenade ouverte de sable, accompagnée de trois merlettes d'argent.* Son ex-libris gravé, qui contient ces armes et au-dessous le nom « Mr d'Hémery », figure sur quatre manuscrits de la bibliothèque de Paulmy, cotés aujourd'hui 2212, 3130, 5140 et 5265.

### LE PRÉSIDENT HÉNAULT

A la vente de la bibliothèque du président Hénault, en 1771, M. de Paulmy se rendit acquéreur d'un certain nombre de volumes imprimés, mais il n'y prit, je crois, qu'un seul manus-

crit, le 2896 (n° 361 de Hénault), qui contient la *Grant chirurgie* de Lanfranc de Milan; il le paya 13 liv. 19 s. On doit aussi compter parmi les livres venus de cet historien les deux volumes de *Lettres autographes* de Henri IV, n°s 6481, 6482; mais ces recueils ne figurent point à son catalogue. Le comte d'Argenson les avait légués, en 1764, à Hénault; et celui-ci, sept ans plus tard, les laissait de la même manière au neveu de son ami, c'est-à-dire au marquis de Paulmy.

### D'HERMAND

Alexandre d'Hermand était un ancien colonel d'infanterie, ingénieur des camps et armées du Roi. Le catalogue de sa bibliothèque, rédigé par Gabriel Martin, parut en 1739. Il comprend un grand nombre de volumes, parmi lesquels on remarque une certaine quantité de manuscrits et même des manuscrits anciens, tels que un *Giron le vieux* sur vélin, qui fut vendu 72 liv., et un *Lancelot du Lac*, avec miniatures, en 3 vol., adjugé 160 liv. [1]. C'est de là qu'est venu chez M. de Paulmy, en passant par la bibliothèque de Ch.-A. Picard, le manuscrit 5106, contenant l'*Élévation des eaux par toutes sortes de machines,* par le chevalier Morland.

### LE COMTE D'HOYM

Si le marquis de Paulmy a recueilli, de deuxième ou de troisième main, un certain nombre de volumes imprimés ayant appartenu au comte d'Hoym, il n'eut de ce bibliophile célèbre qu'un seul manuscrit en deux volumes, n°s 3690, 3691, formé de copies de pièces relatives au divorce de Henri IV.

[1] Voy. *Catalogue des livres de feu M. d'Hermand, ancien colonel d'infanterie, ingénieur des camps et armées du Roy, dont la vente se fera en détail aux galleries du Louvre* (Paris, Gabriel Martin, 1739), p. 46.

On peut s'étonner, avec assez de raison, de ne voir à l'Arsenal qu'une si petite quantité de livres venus de la collection de cet amateur. Le comte d'Hoym avait été, en effet, l'ami et le protecteur de Milsonneau, dont la bibliothèque, pour la plus grande partie, passa chez le marquis de Paulmy. Lorsque M. d'Hoym fut retourné en Pologne, il proposa plusieurs fois à Milsonneau, son homme d'affaires, de l'indemniser de ses peines en choisissant dans sa bibliothèque restée à Paris des livres précieux. Celui-ci usa sans doute fort discrètement de l'autorisation, car on ne trouva chez lui, je crois, que bien peu de volumes du comte d'Hoym.

## JUSTEL

Christophe Justel, l'un des hommes les plus savants du XVIIe siècle, laissa, on le sait, une très belle bibliothèque. Une seule épave en est venue à l'Arsenal, le manuscrit 4071, qui est un recueil sur les monnaies, œuvre de J.-B. Hautin. La note que porte le volume « Bibliothecæ Christophori Justelli » semble être de la main même du célèbre canoniste protestant. Plus tard le livre appartint à « M. Morel, rue Payenne », dont l'ex-libris gravé, avec la cote B 115, se trouve à l'intérieur du premier plat. Les armes qu'on y voit sont les suivantes : *d'or au chevron de gueules crénelé d'argent à trois têtes de Maures tortillées d'argent.*

## LALAURE

Claude-Nicolas Lalaure était un avocat au Parlement, grand amateur de livres. Il faisait usage d'un ex-libris gravé. Paulmy eut de lui un seul manuscrit, un livre d'Heures, le n° 833.

## LALLEMANT DE BETZ

De la bibliothèque du fermier général M.-J.-H. Lallemant de

Betz, dispersée en 1774, deux manuscrits seulement sont venus chez M. de Paulmy. Ce sont les volumes cotés 3532 et 3843, correspondant aux nos 847 et 1465 de Lallemant de Betz. Les livres imprimés ayant appartenu à ce fermier général ne sont pas très nombreux à l'Arsenal.

## LE DUC DE LA MEILLERAYE-MAZARIN

Armand-Charles de La Porte, duc de La Meilleraye et de Mazarin, grand maître de l'artillerie, était un véritable bibliophile. Il mourut en 1713; sa collection fut dispersée, et l'on en retrouve aujourd'hui des épaves dans beaucoup de bibliothèques. Le marquis de Paulmy, héritier en partie de ses fonctions comme gouverneur de l'Arsenal, recueillit un certain nombre de volumes lui ayant appartenu et reliés à ses armes. Si les livres imprimés provenant de la bibliothèque du duc de La Meilleraye-Mazarin sont relativement abondants à l'Arsenal, il n'en est pas de même des manuscrits. Je n'en ai reconnu que trois, les nos 2878, 3165 et 5159.

## LE COMTE DE LAURAGAIS

Le 11 juin 1770, « en une maison sise quai des Augustins, au coin de la rue Pavée », commença la vente d'une bibliothèque composée des livres les plus précieux, celle de L.-L.-F. de Brancas, comte de Lauragais, dont le catalogue anonyme parut sous ce titre : *Catalogue d'une collection de livres choisis, provenans du cabinet de M.* *** (Paris, Guillaume De Bure, 1770); in-8° de XVI-171 pages, plus un supplément de 10 pages, donnant la notice de 780 et 152 articles. Il semble probable que le marquis de Paulmy suivit la vente lui-même; quant à son bibliothécaire Rotisset, il assista certainement à toutes les vacations, il marqua les prix sur son exemplaire du cata-

logue[1], y mit des notes et indiqua par une initiale le nom des acheteurs de la plupart des volumes. M. de Paulmy ne put y acquérir aucun manuscrit, et le nombre des imprimés qu'il y prit fut sans doute inférieur à celui qu'il avait espéré.

## LE MARÉCHAL DE LAUTREC

Daniel-François de Gélas de Voisins d'Ambres, dit le comte de Lautrec, maréchal de France, qui mourut en 1762, était un grand amateur de livres. Sa bibliothèque fut dispersée quelques mois après son décès; la vente, en effet, commença, en son hôtel du quai Malaquais, le mardi 8 juin, et le maréchal était mort le 14 février précédent. Le catalogue de sa collection, publié par Davidts, comprend la description de 1540 articles. Encore qu'il semble bien que les volumes provenant de cette source, qui se trouvent aujourd'hui à l'Arsenal, n'aient point passé par la bibliothèque de Paulmy, je les note pourtant ici, tout en faisant remarquer que M. de Paulmy ne les a pas inscrits dans son catalogue. Ces volumes (je parle seulement des manuscrits) sont au nombre de quatorze[2]. Tous contiennent des ouvrages généalogiques : catalogue des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, catalogue des chevaliers du Saint-Esprit, nobiliaire de Bretagne, recueils de généalogies diverses, etc.

## LE CAMUS

L'Arsenal possède dix manuscrits venant de la famille Le Camus; tous ont appartenu au marquis de Paulmy.

Plusieurs (les n$^{os}$ 671, 672, 673, 674, 675, 676 et 4747) étaient dans la bibliothèque de Nicolas Le Camus (20 octobre 1653-14 avril 1712), fils de Nicolas, premier président de la

[1] Cf. Ars., *Histoire*, n° 18277 *B*.
[2] Les n$^{os}$ 3674-3679, 4799, 4904, 4933-4936, 4962, 5048.

Cour des aides, et de Marie-Geneviève Larcher. Quant à lui, il fut maître des requêtes et premier président de la Cour des aides, en survivance de son père, qui ne mourut qu'après lui, le 12 mars 1715. Ces sept manuscrits sont reliés à ses armes [1]. Les six premiers forment un recueil de pièces, transcrites pour lui, parmi lesquelles sont des copies de papiers de famille, telles les lettres échangées entre son père et l'abbé Charles Boileau [2]. Il est possible que trois autres volumes, les n<sup>os</sup> 3882, 4484 et 4485, lui aient appartenu ; mais on peut affirmer seulement qu'ils ont figuré dans la collection de son fils, dont ils portent l'ex-libris gravé (les armes de Le Camus, avec les ordres du Roi). Celui-ci, nommé Nicolas, comme le père et le grand-père, naquit le 9 février 1688 et mourut le 4 mars 1756.

Enfin, il en est encore un onzième, qui a sans doute été entre les mains d'un membre de cette famille; c'est le 5016, qui contient une généalogie des Le Camus, dressée en 1746 par Nicolas, et recopiée en 1760.

## LE CLERC DE SAUTRÉ

Un membre de la famille angevine de Le Clerc, d'où sont sortis les Le Clerc de Juigné, avait recueilli de très riches manuscrits. Cet amateur vivait au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle; il se nommait René Le Clerc et était seigneur de Sautré. Il posséda trois volumes qui se trouvent aujourd'hui à l'Arsenal, après avoir appartenu au marquis de Paulmy. L'un, n° 3689, contient une bonne copie de la *Boucquechardière* de Jean de Courcy; les autres sont les deux tomes d'une admirable *Bible historiale* de Guyart des Moulins (n<sup>os</sup> 5057-5058), qui figurait dans la bibliothèque de Jean de Berry. Le frère de Charles V a inscrit cette

[1] Les armes indiquées par Joannis Guigard dans le *Nouvel Armorial du bibliophile*, t. II, p. 301 *b*, comme étant celles de Nicolas Le Camus, mort en 1767, sont certainement celles de notre Nicolas, qui mourut en 1712.

[2] Cf. ms. Ars., n° 675, fol. 473 v° et suiv.

note au dernier feuillet du second volume : « Ceste bible est au duc de Berry. — Jehan. » Un bibliophile qui possédait de tels trésors devait sans doute avoir réuni bien d'autres livres ; mais je ne sache pas qu'on ait connaissance de sa bibliothèque.

Je ne citerai que pour mémoire quelques manuscrits venus de la famille Le Clerc de Juigné [1] : ce sont des volumes dénués de tout intérêt, des livres, ou pour mieux dire, des cahiers de cours faits pour l'instruction de MM. de Juigné, en 1778-1781. On y trouve la marque de possession de Charles Le Clerc, comte de Juigné.

## LE FÈVRE DE LA FALUÈRE

De René Le Fèvre de La Faluère, premier président au parlement de Rennes, mort le 21 mars 1708, M. de Paulmy avait recueilli un beau nobiliaire de Bretagne en 4 volumes [2], contenant la réformation de 1668-1671.

## LE FÈVRE DE LAUBRIÈRE

François Le Fèvre de Laubrière, conseiller au parlement de Paris, semble avoir possédé une belle bibliothèque ; ce magistrat mourut le 11 mars 1711. Le marquis de Paulmy eut de lui cinq manuscrits [3], mais par des voies très différentes. C'est ainsi que deux volumes [4] furent achetés par lui, vers 1780, au président Esmonin de Dampierre, qui les tenait lui-même de Fevret de Fontette. Un autre [5], acquis par Charles-Adrien Picard en 1766, passa dans la bibliothèque Paulmy seulement en 1780.

[1] Les n$^{os}$ 2309, 2342, 2499, 3205.
[2] Les n$^{os}$ 4929, 4930, 4931, 4932.
[3] Les n$^{os}$ 2646, 4938, 4939, 5146, 5147.
[5] Les n$^{os}$ 4938, 4939.
[1] Le n° 2646.

## LEGENDRE D'ARMINY

Louis Legendre d'Arminy, frère de la célèbre M^me^ Doublet, avait une bibliothèque assez considérable, qui fut vendue en 1739. Le catalogue en fut publié chez Prault[1]. Il comprend 1739 articles, parmi lesquels on remarque un certain nombre de manuscrits modernes, ayant trait pour la plupart soit aux sciences occultes ou à l'alchimie, soit à la musique. De ceux-là l'Arsenal a recueilli au moins treize volumes[2], tous concernant l'alchimie et tous ayant passé par la bibliothèque Paulmy. Celui-ci n'acheta point directement, comme on le pense bien, à la vente de cet amateur, et les volumes qu'il en eut plus tard durent sans doute passer par plusieurs mains avant de venir dans les siennes. Il en est un au moins, le n° 2516, qui lui arriva par la bibliothèque de son oncle le comte d'Argenson.

A ces treize manuscrits je ne sais s'il ne faudrait pas ajouter un quatorzième, qui aurait été à coup sûr le plus précieux de la collection. Il s'agit du beau manuscrit des *Triomphes de Pétrarque*, orné des peintures de Godefroy le Batave (n° 6480 de l'Arsenal). Legendre d'Arminy avait dans sa bibliothèque un manuscrit des *Triomphes*, qui est ainsi brièvement décrit dans son catalogue, sous le n° 1068 : *Les Triumphes de Pétrarque, manuscrit gotique, sur velin, avec figures. Mar. cit.* Notre *Pétrarque* de Godefroy est bien relié en maroquin citron ; mais à cela peut-être se borne la ressemblance avec celui de Legendre. Le manuscrit de l'Arsenal n'est point ce qu'on nommait un livre *gotique*. Puis, les *Triomphes* de M. d'Arminy

[1] *Catalogue des livres de la bibliothèque de M. Le Gendre d'Arminy, dont la vente se fera en détail, le lundy* 31 *aoust* 1739 *et jours suivans, depuis trois heures de relevée jusqu'au soir*. Paris, Prault, 1739. In-8° de VIII-166 pages. Un second catalogue de Legendre d'Arminy parut chez Prault l'année suivante ; la vente de cette deuxième partie de la bibliothèque commença le 25 avril 1740.

[2] Ce sont les n^os^ de l'Arsenal 2516, 2910, 3011, 3014, 3016, 3017, 3021, 3023, 3028, 3030, 3031, 3032, 3043, correspondant aux n^os^ 593, 681, 597, 614, 611, 612, 608, 597, 603, 596, 600, 831 du premier catalogue de Legendre d'Arminy.

étaient-ils en italien ou en français? La description en est trop vague et trop sommaire pour qu'on puisse faire autre chose que constater une similitude de reliure.

## LE RAGOIS DE BRETONVILLIERS

Le receveur général des finances Bénigne Le Ragois de Bretonvilliers, qui mourut le 25 janvier 1700, avait, suivant la mode du temps, réuni une belle et nombreuse bibliothèque, comprenant aussi des manuscrits. De ces derniers, l'Arsenal possède aujourd'hui sept volumes[1], qui tous ont appartenu à M. de Paulmy, mais lui sont venus de sources différentes. Il avait trouvé les uns, comme les nos 4721 et 4741, chez Milsonneau; d'autres passèrent par la bibliothèque de Caumartin, comme les 4024, 4025 et 4240, les deux premiers arrivant chez le marquis de Paulmy à la vente de Secousse. Enfin, l'un de ces volumes, le 4220, a appartenu à C.-C. de Bourlamaque.

## LE RICHE DE LA POPELINIÈRE

Alexandre-Jean-Joseph Le Riche de La Popelinière, fermier général, est bien connu par son amour pour les arts. Sa bibliothèque fut vendue en 1763, au mois de juillet. Je n'ai reconnu à l'Arsenal qu'un seul manuscrit venant de sa collection; encore est-ce un livre sans grande valeur qui contient le récit d'un voyage aux Indes orientales. Ce volume, qui fut alors payé 3 liv., est inscrit aujourd'hui sous le n° 3553 (n° 434 de La Popelinière).

## LOGER

Charles-Alexis Loger était un avocat au parlement de Paris,

[1] Les nos 4024, 4025, 4220, 4233, 4240, 4721, 4741.

amateur de manuscrits. Les deux volumes lui ayant appartenu, que possède aujourd'hui l'Arsenal, les nos 3457 et 3458, nous montrent Loger communicant les livres de sa bibliothèque à Bernard de La Monnoye. En tête de ces manuscrits, en effet, se trouvent deux lettres de La Monnoye, datées des 28 et 31 janvier 1715, dans lesquelles le savant dijonnais apprécie les poésies françaises des XVe et XVIe siècles contenues dans ces volumes.

## MARIETTE

A la vente des livres de Pierre-Jean Mariette, en 1775, le marquis de Paulmy acquit un manuscrit, le n° 8553, qui contient le texte italien du *Dialogue sur la peinture* de Louis Dolce, avec quelques autres pièces. Ce livre, écrit en Italie, au XVIIe siècle, fut d'abord entre les mains d'un peintre de l'École de Parme, plus laborieux que célèbre, Bartolommeo Baderna; il a signé, en tête du volume: «Bartholomeus Baderna. 1655.» De là, notre manuscrit passa en France et fut en la possession de Ch. Coypel, qui le donna à son ami Hugues-Adrien Joly. Celui-ci l'offrit à Mariette[1], de la collection duquel il sortit pour venir chez M. de Paulmy.

Un second manuscrit venu de Mariette à l'Arsenal est le n° 5209, contenant le *Roman de la Rose*, suivi du *Testament* et du *Codicille* de Jean de Meung. Celui-ci avait appartenu à Jean

[1] Voici la lettre par laquelle H.-A. Joly, garde du Cabinet des estampes du Roi, en fit don à Mariette : « Monsieur, lorsque vous me demandâtes le *Dialogue* du Dolce *sur la peinture*, j'eu beau le chercher, jamais je ne pû le trouver. Ces jours passés, étant dans mon cabinet et mettant la main sur une tablette, sans lumière, le premier objet que je touchai ce fut ce maudit manuscript que j'avois cherché en vain. Je vous l'envois tout chaud et je vous prie de le garder comme quelque chose que je vous ai fait trop attendre sans le vouloir. En outre de ce *Dialogue*, vous y lirés une *Vie de Tadée Zuccaro*, et un poème de Frédéric, son frère, imprimé à l'occasion du mariage du fils de Fr. de Gonzague avec Marguerite de Savoye. Je me trouve très heureux de pouvoir vous offrir, Monsieur, ce Recueil que votre ami M. Coypel semble m'avoir ménagé pour vous le présenter de sa part, et en même tems pouvoir vous assurer combien je suis avec considération, estime et respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« Joly.

« Du Cabinet des estampes, ce 20 fer 1768. »

Mariette, père de Pierre-Jean, comme on le voit par cette note du feuillet de garde : « Ex libris Joannis Mariette, bibliopolæ Parisiensis. » En 1775, le volume fut acquis par Ch.-A. Picard; il porte, au catalogue de Mariette, le n° 460.

## LE MARQUIS DE MÉNARS

Abel-François Poisson, marquis de Marigny, puis marquis de Ménars, mort le 17 mai 1781, laissait une bibliothèque considérable, mais bien inférieure pourtant à ses collections artistiques. M. de Paulmy acheta certainement des volumes à la vente, qui commença le 13 mai 1782, bien que le catalogue l'eût annoncée pour le courant d'avril. Parmi les manuscrits de l'Arsenal, il n'est qu'un volume qui ait pour origine la collection du marquis de Ménars; encore ce livre (n° 5063) n'est-il point un manuscrit à proprement parler. Il est intitulé : *Le Pastel en gravure, inventé et exécuté par Louis Bonnet,* 1769. C'est un recueil de huit épreuves pour obtenir la reproduction en gravure, par un procédé nouveau, d'un pastel de Boucher daté de 1757 [1]. Ce grand volume, relié en maroquin rouge aux armes de France, qui porte au catalogue de Ménars (*Catalogue des différens objets de curiosités*) le n° 541, fut payé 12 liv. 2 s. par Paulmy.

La présence de ce recueil d'estampes dans la bibliothèque de M. de Paulmy ne saurait étonner. On n'ignore pas, en effet, que ce grand bibliophile aimait les gravures autant peut-être que les livres [2], et qu'il en avait rassemblé une admirable collection, qui se conserve presque entière encore à l'Arsenal.

## OCTAVIO MEY

Le manuscrit n° 3358 de l'Arsenal, qui contient le *Triomphe*

[1] M. Gaston Schéfer, dans la *Chronique des arts et de la curiosité* (1895), p. 41-43, a étudié et décrit cet intéressant recueil.
[2] Cf. ms. Ars., n° 6408.

*des vertus* de Jean Thenaud, a appartenu aux Augustins déchaussés de la Croix-Rousse de Lyon, puis au baron d'Heiss, qui le vendit, en 1781, à M. de Paulmy. Il est probable que ce livre avait été donné aux Augustins réformés par un négociant en soie de Lyon, collectionneur connu. On lit, en effet, au fol. 1 du volume : « Octavio Mey, 1640. » Dans son ouvrage *Les Lyonnois dignes de mémoire*, l'abbé Pernetti nous a laissé quelques renseignements sur le possesseur de ce manuscrit. « Octavio Mey, y lisons-nous [1], s'est rendu célèbre à Lyon, sa patrie, par la découverte qu'il fit vers le milieu du XVII[e] siècle du secret de donner le lustre aux soies, ce qu'on appelle leur donner l'eau... Octavio devenu riche forma un cabinet très curieux de médailles et d'antiquités. On y voyoit entre autres raretés ce fameux bouclier sur lequel est si bien rendue la continence de Scipion..... Octavio Mey l'acheta... et le garda jusqu'à sa mort arrivée en 1690. Guillaume Pilata, son héritier (on écrit Piluata), le présenta à Louis XIV, qui le reçut et qui le plaça dans son cabinet des médailles, dont il fait un des principaux ornements [2]. »

### MONDOLOT

D'un personnage, nommé Mondolot, qui possédait un ex-libris gravé, M. de Paulmy eut deux manuscrits modernes, les n[os] 2436 et 4267.

### LE DUC DE MONTAUSIER

Le duc de Montausier, mari de la célèbre Julie d'Angennes,

[1] *Recherches pour servir à l'histoire de Lyon, ou les Lyonnois dignes de mémoire* (Lyon, 1757), t. II, p. 124-126.

[2] Ce prétendu bouclier est un grand disque d'argent massif, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, Cabinet des médailles, n° 2875. Il représente, non pas la continence de Scipion, mais Briséis rendue à Achille par Agamemnon. Voy. *Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées de la Bibl. impériale*, etc., par Chabouillet, Paris, s. d. (1858), p. 459-463.

peut être considéré à bon droit comme un bibliophile. Il avait formé une importante collection de livres, qui passa, après sa mort, dans les mains de Pajot d'Ons-en-Bray, directeur général des postes, puis dans celles de son fils, honoraire de l'Académie des sciences, mort le 22 février 1753. La vente de Pajot d'Ons-en-Bray eut lieu au commencement de 1757; le catalogue en avait été publié, en 1756, chez Gabriel Martin et Damonneville. Le marquis de Paulmy y acheta quelques livres imprimés et un seul manuscrit, le n° 5165, relié aux armes de Montausier. Ce volume contient la *Minerve dauphine*, ouvrage de Guyonne de Vertron, protégé du duc et auteur de discours académiques assez fades.

## MOREAU D'AUTEUIL

Nicolas Moreau, seigneur d'Auteuil, trésorier de France, fut un des bons bibliophiles de la seconde moitié du XVIe siècle. On trouve aujourd'hui dans un assez grand nombre de collections des manuscrits ayant passé par ses mains. La Bibliothèque nationale, la Bibliothèque Sainte-Geneviève en possèdent quelques-uns. A l'Arsenal est échu un seul volume, le n° 3252, qui contient des extraits du livre des *Déduits de la chasse* de Gaston Phébus. Les volumes de Moreau d'Auteuil sont généralement reliés à ses armes; le manuscrit de l'Arsenal ne fait point exception à la règle. Ce livre, avant de prendre place dans la bibliothèque du marquis de Paulmy, avait appartenu à l'abbé Fauvel, dont il porte l'ex-libris gravé.

## PIERRE PALLIOT

Pierre Palliot[1], imprimeur-libraire et généalogiste, est fort connu. Né à Paris le 19 mars 1608, il passa à Dijon, y épousa la

[1] Sur Pierre Palliot, voy. l'*Avertissement* en tête du t. V de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, par M. Ernest Petit (Dijon, 1894).

fille d'un imprimeur-libraire, auquel il succéda, et, dès lors, ne quitta plus cette ville, où il mourut le 5 avril 1698. Il publia un certain nombre d'ouvrages ayant trait aux généalogies et au blason; mais il faisait aussi métier de dresser, à la demande des intéressés, des généalogies particulières. C'est ainsi que l'Arsenal possède divers ouvrages autographes de cet écrivain : la généalogie des Fyot (n° 4154), celle des Godran (n° 4155), celle des familles Le Gouz et Morin (n° 4157), celle des Massol (n° 4160), celle des Valon (n° 4158), celles de Leblond, des Barres et Morelet (dans le n° 5046), celle des Quarré de Miglery (dans le même manuscrit). Tous ces volumes ont appartenu au marquis de Paulmy, et proviennent à coup sûr de la bibliothèque même de Pierre Palliot[1]. Ce ne sont point, en effet, les exemplaires qui furent remis aux familles intéressées. Il est probable que Pierre Palliot confiait son manuscrit à un copiste de profession pour mettre son travail en état d'être présenté aux personnages qui l'avaient chargé de dresser leur généalogie. C'est ce qui semble ressortir d'une lettre adressée par Palliot à Legouz-Morin, conseiller au parlement de Bourgogne, qui avait oublié de payer les honoraires dus par lui au libraire généalogiste.

« Le 7 avril 1677, écrit Palliot, je présentay ces deux généalogies [celles contenues dans le manuscrit 4157] à monsieur le conseiller Le Gouz-Morin, que j'ay faites à sa prière; trois mois se sont entièrement escouléz sans qu'il m'en ait fait le moindre remerciement ny présenté aucune chose, cela m'a obligé de luy escrire, le 7 juillet audit an 1677, la lettre suivante :

« L'ouvrage (Monsieur) qui se fait à l'honneur d'une famille « doit estre reconnu de mesme avec honneur. D'en demander la « reconnoissance, il est honteux (quant on a un peu de cœur) « d'aller se présenter pour estre satisfait de son travail. La récom-

[1] Peut-être avaient-ils été acquis par Joly de Blaisy, car ce magistrat dit dans ses *Memoires* (Ms. Ars., n° 3573, p. 34) : « ... j'achetai en Bourgogne les manuscripts de Palliot en 15 volumes... »

« pense perd sa grâce envers celuy qui a travaillé, lorsqu'elle n'est « pas faite à temps. J'ay donné le mien dans une très longue « espace pour satisfaire à ce que vous avez désiré de moy. J'ay « fait les advances pour le mettre en la perfection de vous estre « présenté : c'est assez vous dire de vous souvenir, s'il vous « plaist, que je suis, Mons., etc.

« PALLIOT. »

## PARIS DE MEYZIEU

Le célèbre bibliophile J.-B. Paris de Meyzieu, mort le 7 septembre 1778, avait laissé une collection digne en tous points de rivaliser avec les plus fameuses de son temps. La vente[1] en commença le 15 mars 1779. Il était offert aux enchères 3,944 articles, parmi lesquels on remarquait des volumes extrêmement précieux. Tous les amateurs s'étaient donné rendez-vous à l'hôtel de Joyeuse; mais le plus fastueux d'entre eux, le duc de La Vallière, était trop malade alors pour y prendre part. Une paralysie, qui, au commencement de l'année, l'avait en partie privé de la vue, ne lui permettait plus d'ajouter de nouveaux trésors à ceux qu'il possédait déjà. Son bibliothécaire, l'abbé Rive, suivit la vente, mais pour son propre compte. « On fait la vente des livres de M. de Meyzieu, écrivait-il[2]. Si le catalogue en avoit été bien exécuté, et si cette vente étoit faite par un libraire intelligent, elle auroit été portée à une somme très considérable. » Rive y acheta pour 1,300 à 1,400 livres de volumes. Quant à M. de Paulmy, il envoya à l'hôtel de Joyeuse son bibliothécaire Luigi Baroni, qui y fit, pour le compte de son

[1] Le catalogue parut sous ce titre : *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Pâris de Meyzieu, ancien conseiller au Parlement et ancien intendant de l'École royale militaire, dont la vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, le lundi* 15 *mars* 1779 *et jours suivans, deux heures de relevée, hôtel de Joyeuse, rue S. Louis au Marais* (Paris, Moutard, 1779). In-8° de XVI-336 pages. De la p. 331 à la p. 336, se trouvent deux suppléments; un troisième supplément, paginé à part, contient 10 pages.

[2] Lettre autographe de l'abbé Rive, ms. Ars., n° 6393, fol. 90.

maître, d'importantes acquisitions, aussi bien en livres imprimés qu'en manuscrits. La plupart des volumes de Paris de Meyzieu ne portent aucune trace de leur passage dans sa bibliothèque. Aussi, pour ce qui concerne les manuscrits, n'en avais-je reconnu aucun sur les rayons de la Bibliothèque de l'Arsenal, lorsque j'en rédigeais le *Catalogue*. Depuis, j'ai acquis la certitude que dix-sept au moins avaient passé chez Paulmy[1]. Plusieurs sont des volumes importants. On peut citer : un *Traité des images*, attribué à Charlemagne (n° 663), d'une écriture du IX^e siècle, puis un poème de Basinio de Basini, *Liber Hesperidos* (n° 630), dont la copie exécutée en Italie est ornée de dix-sept peintures fort intéressantes, signées de la façon suivante : « Op [us] Joannis pictoris, Phanestris. » Au fol. 136 v° du volume, on lit : « Die secundo decembris M° CCCC° LXXXXVIIII°, iste liber consignatus fuit clarissimo domino Francisco Capello, equiti, necnon comiti de Rosis, Arimini provisori, ab illustrissimo domino Carulo, q. illustrissimi domini Ruberti de Malatestis de Arimino. »

En tête de l'exemplaire du catalogue de Meyzieu, qui servit pour les achats du marquis de Paulmy[2], l'abbé Luigi Baroni a écrit : « Le total de la vente monta à 54 mille livres. »

## PAUL PETAU

M. de Paulmy n'avait dans sa bibliothèque que deux manuscrits venant de la collection de Paul Petau ; ce sont les n^os 940 et 5116. Avant de trouver un asile à l'Arsenal, le premier de ces volumes a appartenu à Gaignières, puis à Ch.-A. Picard. Quant au second, il porte l'ex-libris d'Alexandre Petau, fils et héritier de Paul.

[1] Le premier numéro est celui de l'Arsenal, le second entre parenthèses est celui du catalogue de Paris de Meyzieu : 338 (146), 630 (5 premier supplément), 663 (2118), 911 (748), 1173 (965), 2240-2241 (506), 8308-8309 (53), 8316-8318 (276), 8332 (58), 8408 (61), 8518 (2353), 8571 (2332), 8596 (2335).

[2] Ars., *Histoire*, n° 18289.

## DE PONNAT

François de Ponnat, conseiller au parlement de Grenoble, mort à la fin du XVII^e siècle, possédait une belle bibliothèque. « Outre qu'il estoit un fort grand jurisconsulte et très habile dans l'art de rendre la justice, il avoit une érudition non commune; et son sçavoir, une étendue si grande qu'il se pouvoit égaler à ceux qui ont eu le plus de réputation entre les sçavans. » C'est ainsi qu'en 1697, quelques mois après sa mort, en parlait son ami Nicolas Chorier[1], avocat au parlement de Grenoble. M. de Paulmy avait eu de François de Ponnat un certain nombre de manuscrits, les n^os 1079, 2336, 3000, 3406, 4594, 5215. Il en est qui sont reliés aux armes de Ponnat, d'autres portent un ex-libris gravé; tous contiennent une note constatant la possession. Enfin, une inscription du manuscrit 1079 nous apprend que le volume a fait partie de la bibliothèque de Gaspard de Ponnat.

## L'ABBÉ DE ROTHELIN

De Charles d'Orléans, abbé de Rothelin, mort le 17 juillet 1744, la Bibliothèque de l'Arsenal n'a pas recueilli moins de trente-cinq manuscrits[2]. Gabriel Martin a publié le catalogue de cette belle collection en 1746, et il est facile d'y retrouver la mention des livres que le hasard a amenés à l'Arsenal. Trente et un de ces volumes proviennent de la bibliothèque de Nicolas-Joseph Foucault. Au sujet des manuscrits de Foucault,

[1] Nicolas Chorier, *Le nobiliaire de la province de Dauphiné* (Grenoble, 1697), t. I^er, p. 76.

[2] Ce sont les n^os 575, 1051, 1218, 2028, 2132, 2460, 2589, 2653, 2654, 2655, 2658, 2831, 2832, 2833, 2834, 2835, 2836, 2837, 2839, 2840, 2842, 2843, 2844, 2845, 2846, 2850, 3602, 3618, 3703, 3707, 4049, 4487, 4742, 6026, 6431.

le P. Lelong, dans la préface de sa *Bibliothèque historique* (édit. de 1719), constate qu'ils « sont passés depuis peu dans la bibliothèque de M. l'abbé de Rothelin ». M. L. Delisle, dans le *Cabinet des manuscrits*, t. I^er^, p. 378, après avoir rapporté la phrase du P. Lelong, ajoute très justement : « Il ne faudrait pas prendre à la lettre le témoignage du P. Lelong, et s'imaginer que l'abbé de Rothelin ait recueilli tous les manuscrits de Foucault : plusieurs, et des plus importants, échurent à M. de Boze, qui en échangea quelques-uns contre des doubles de la Bibliothèque du Roi. » Rien n'est plus exact. Il est probable toutefois que c'est l'abbé de Rothelin qui se rendit acquéreur de la plus grande partie de ces manuscrits. Aussi, lorsqu'on se trouvera en présence d'un volume portant l'ex-libris gravé de l'abbé de Rothelin, on fera bien de rechercher si le livre ne vient pas de Foucault. L'ex-libris de Rothelin, d'un format un peu plus grand que l'ex-libris de Foucault, a toujours été exactement appliqué sur celui du premier possesseur, de façon à le recouvrir. Il suffira donc de soulever, en le mouillant légèrement, l'un des coins de l'ex-libris de Rothelin pour voir apparaître celui de Foucault. Beaucoup de manuscrits de Rothelin furent achetés à sa vente par Dugué de Bagnols.

### DE SAINT-ALBIN

Je ne saurais dire comment le marquis de Paulmy était entré en possession d'un missel écrit pour Charles de Saint-Albin, bâtard d'Orléans, fils du Régent. Charles d'Orléans de Saint-Albin fut d'abord évêque de Laon, puis archevêque de Cambrai. C'est après son élévation au siège archiépiscopal qu'il fit exécuter le manuscrit 157 de l'Arsenal, orné de ses initiales, de son chiffre et de ses armoiries. Le catalogue de sa bibliothèque fut publié à Cambrai en 1766. Ce prélat était mort le 9 mai 1764, âgé de soixante-six ans.

## SAUVAL

Sauval, qui appartenait au bureau des fermes, est un de ces bibliophiles dont le nom n'a pu être sauvé de l'oubli. Le catalogue de sa bibliothèque ne nous a même pas conservé son souvenir, car il parut anonyme : *Catalogue des livres du cabinet de M***, dont la vente se fera le lundi* 30 *mars* 1772 *et jours suivans, de relevée, au plus offrant et dernier enchérisseur en la manière accoutumée, rue du Hurpoix, en la maison du sieur Didot, libraire* (Paris, Leclerc, 1772). In-8° de VIII-103 pages, contenant la notice de 1184 articles. M. de Paulmy acquit à la vente de Sauval un assez grand nombre de livres imprimés et un mauvais manuscrit, en 8 volumes, des *Mémoires de Brantôme*, qu'il paya 16 liv. 4 s., soit environ 2 liv. le volume; le tome I^er^ manque. Paulmy reconnaît lui-même qu'il a eu ces Mémoires à bon marché. Inscrits aujourd'hui à l'Arsenal sous les n^os^ 6304-6311, ils portent au catalogue de Sauval le n° 1173.

## THOMAS BASIN

Le fondateur de l'Arsenal avait recueilli deux manuscrits de l'un des prélats les plus connus du XV^e^ siècle [1]. Je veux parler de Thomas Basin (1402-1491), d'abord évêque de Lisieux, puis archevêque de Césarée. Les deux volumes qui lui ont appartenu sont les n^os^ 231 et 348. Le premier fut écrit par Jean Masser, clerc du diocèse de Bourges : « Finitus per me Johannem Masseri, clericum Bituricensis diocesis, sexta novembris anno Domini mille^mo^ CCCC^mo^ quinquagesimo nono, pro reverendo in Christo patre et domino Thoma Basin, Lexoviensi episcopo

[1] Sur certains manuscrits de Thomas Basin, voy. les articles de M. L. Delisle dans le *Journal des savants*, 1893, p. 93 et suiv., et dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXIV, 2^e^ partie (1895), p. 89-117.

et comite, etc. » On connaît de ce Jean Masser d'autres manuscrits. Il écrivit notamment, pour Nicolas de la Mare, du collège du Trésorier, les nos 165 de l'Université et 174 de la Bibliothèque Mazarine, pour Thomas Basin, les manuscrits 365 et 377 de Caen[1]. Le second volume (no 348) fut exécuté à une époque où, afin d'éviter les persécutions de Louis XI, Thomas Basin avait dû abandonner le siège épiscopal de Lisieux; il s'était réfugié auprès de David, bâtard de Bourgogne, évêque d'Utrecht, et il y reçut le titre d'archevêque de Césarée. Notre manuscrit 348 porte une note de sa main : « Istud volumen, quod scribi fecimus Trajecti, donavimus bibliothece ecclesie nostre Lexoviensis, anno Domini 1490. — Thomas, archiepiscopus Cesaree Palestine, perante vero episcopus Lexoviensis. » Thomas Basin se considéra toujours, en effet, comme le véritable évêque de Lisieux, bien que, contraint par la force, il eût donné sa démission. Aussi notre volume n'est-il pas le seul dont il ait fait présent à la cathédrale de Lisieux. Trois manuscrits latins de la Bibliothèque nationale sont dans le même cas[2].

## DOMINIQUE-BARNABÉ TURGOT

De la bibliothèque de Dominique-Barnabé Turgot[3], évêque de Séez de 1710 à 1727, étaient venus chez le marquis de Paulmy, avec un assez grand nombre de livres imprimés, cinq manuscrits[4] modernes, qui n'offrent qu'un médiocre intérêt. Ils portent tous un ex-libris gravé, dont la légende est : « Dominicus Barnabas Turgot, episc. Sagiensis. 1716. »

[1] Cf. Émile Châtelain, *Les manuscrits de l'ancien collège du Trésorier*, dans *Revue des bibliothèques*, I (1891), p. 18.

[2] Cf. L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits*, t. II, p. 378.

[3] Le catalogue de la bibliothèque de ce prélat fut publié par Gabriel Martin, en 1730, sous ce titre : *Bibliotheca Turgotiana, seu catalogus librorum bibliothecæ ill. et rev. D. D. Dominici-Barnabæ Turgot de Saint-Clair, episcopi Sagiensis, quorum fiet venditio die Veneris* 17 *martii* 1730 *et sequentibus*. In-8° de 296 p., comprenant 3904 articles. Les manuscrits y sont au nombre de plus de 200.

[4] Les nos 2023, 2437, 2469, 4241, 4242.

### VALLÉE

Jacques-Olivier Vallée était un maître des comptes, qui laissa une bibliothèque assez considérable, dont le catalogue parut en 1769[1]. On y remarque quelques bons articles, entre autres un important recueil de *Mazarinades* en 61 volumes (n° 1196), qui fut vendu 120 liv. 10 s. Le fondateur de l'Arsenal fit à la vente un certain nombre d'achats. Quant aux manuscrits, ils y étaient rares, et M. de Paulmy n'en retira qu'un *Registre du Conseil du Parlement* (1595-1602), coté aujourd'hui 2452 (n° 1327 de Vallée), qui fut payé 20 liv.

### DE VARENNES

J. de Varennes, de la famille Varennes du Lyonnais, vivait à la fin du XV^e^ siècle; il devait être amateur de livres. Le marquis de Paulmy acquit deux manuscrits venant de sa collection, les n^os^ 99 et 3354, qui tous deux avaient appartenu aux Augustins déchaussés de Lyon, puis au baron d'Heiss. En tête du second de ces volumes se voit encore aujourd'hui une notice écrite par Mercier de Saint-Léger, au moment où le manuscrit se trouvait chez son ami d'Heiss, au château de Maffliers. Ces deux livres portent des notes autographes et le monogramme, ainsi que la signature, de J. de Varennes. Sur le second (n° 3354), on remarque, en outre, dessinées à la plume, les armes de Varennes : *d'hermine à trois chevrons de sable.*

### LA COMTESSE DE VERRUE

Si M. de Paulmy a possédé un certain nombre de livres

[1] *Catalogue des livres de feu M. Vallée, conseiller, maître des comptes, dont la vente commencera lundi* 16 *janvier et continuera les jours suivans, depuis deux heures de relevée jusqu'au soir, en sa maison, Vieille rue du Temple, près la rue Barbette* (Paris, Barrois, 1769). In-8° de 66 pages, comprenant 1630 numéros.

imprimés ayant appartenu à la célèbre comtesse de Verrue, Jeanne-Baptiste d'Albert de Luynes, il n'en eut, en revanche, qu'un seul manuscrit, le n° 2994.

## CL.-É. VIREY

Claude-Énoch Virey, mort le 25 juillet 1636, fut un véritable amateur de livres. Il était premier secrétaire de Henri II, prince de Condé; et c'est en cette qualité qu'il accompagna le prince, lorsque celui-ci s'échappa de France pour soustraire sa femme, Charlotte de Montmorency, aux assiduités de Henri IV. Il ne revint en France qu'après l'assassinat du Roi. Virey a laissé de cette fuite et de ces pérégrinations à travers l'Europe un curieux récit en vers latins, avec traduction en vers français. M. E. Halphen a publié ces poésies en 1859, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. L'Arsenal possède de l'œuvre de Cl.-Énoch Virey une copie plus intéressante; c'est l'exemplaire même de l'auteur, aux armes duquel il est relié. Il contient de nombreuses notes explicatives, des corrections autographes, et renferme aussi quelques autres poésies de Virey. Enfin, il est orné de trois curieux dessins se rapportant aux voyages du prince de Condé.

## L'ABBÉ XAUPI

La bibliothèque de l'abbé Joseph Xaupi fut dispersée en 1779; la vente commença le 14 mai et se termina le 6 juin. M. de Paulmy y fit acquérir quelques livres imprimés et deux manuscrits seulement, les n^os^ 128 et 3965. Du reste, les manuscrits étaient rares dans la collection de l'abbé Xaupi, et ceux qui s'y trouvaient n'étaient pas fort remarquables.

# CHAPITRE NEUVIÈME

## LE COMTE D'ARTOIS

### I

Les bibliothèques du comte d'Artois à Versailles et au Temple. — Divers catalogues de ces bibliothèques. — Acquisition par ce prince de la bibliothèque du marquis de Paulmy. — Acquisition de la seconde partie de la bibliothèque de La Vallière (catalogue de Nyon). — Conditions de ces achats.

Le 20 juin 1785, le comte d'Artois achetait la bibliothèque du marquis de Paulmy. Dès lors, bien que ce dernier fût encore vivant et qu'il eût conservé l'usufruit de son ancienne collection, la bibliothèque sise à l'Arsenal est devenue, de fait et de droit, la propriété du prince.

Celui qui devait être roi de France sous le nom de Charles X, le comte d'Artois n'a point laissé, comme son frère aîné Louis XVIII, la réputation d'un fin lettré. Son instruction, si l'on en croit ses biographes, avait été assez négligée. Il fut, dans sa jeunesse, l'un des princes les plus frivoles de l'ancienne cour; et l'on s'expliquerait difficilement qu'il sacrifiât des sommes très élevées à l'achat de bibliothèques si l'on ne savait que, plusieurs années avant la Révolution, un changement profond s'était opéré dans ses habitudes et dans ses goûts. Cependant, je dois reconnaître que le motif qui guida le comte d'Artois dans ces diverses acquisitions de livres me semble mystérieux. Comment un prince peu lettré, léger, et dont la situation financière était alors fort mauvaise, se décida-t-il à consacrer plus de 600,000 livres à acheter des bibliothèques? On peut croire qu'il dut subir des influences dont le souvenir même a disparu aujourd'hui, et

céder à des considérations dont le motif nous échappe. Le point important est que le frère cadet de Louis XVI eut à un moment le goût des livres. Ce goût, passager peut-être, nous a conservé une admirable collection, qui sans cette fantaisie d'un prince eût été sans doute dispersée comme tant d'autres, et perdue pour le public studieux.

Jusqu'au jour où il se rendit acquéreur de la bibliothèque de M. de Paulmy, le comte d'Artois n'avait eu des livres que comme en possédaient tous les princes de son temps. Grâce aux quelques catalogues de ses bibliothèques qui se trouvent encore à l'Arsenal, on peut connaître à peu près le nombre des volumes qui composaient ses différentes collections.

Le plus ancien de ces catalogues [1] fut rédigé en 1774. A cette époque, Charles-Philippe, comte d'Artois, n'était encore âgé que de dix-sept ans; il serait donc excessif de lui faire honneur de cette première collection à laquelle il resta certainement étranger. Le catalogue fut dressé au moment même de la formation de la bibliothèque. Le volume porte pour titre : *Catalogue des livres de Monseigneur le comte d'Artois*. 1774. Il est orné de jolis encadrements dessinés à la plume, qui sont ainsi signés : « F. F. Fyot fecit calamo. » La reliure, très riche, est aux armes du comte d'Artois. Les livres qui y sont mentionnés suffisaient à constituer une bonne bibliothèque. C'était la collection sérieuse qu'il convenait de mettre entre les mains d'un jeune homme, petit-fils et frère de roi; mais ce n'était point la collection d'un bibliophile, comme on le croira facilement. Cette bibliothèque fut augmentée dans les années qui suivirent, et l'on trouve à l'Arsenal un second catalogue [2] donnant l'indication des articles nouveaux dont elle s'accrut depuis 1774 jusqu'au 1er août 1781. Mais, dans l'intervalle, le comte d'Artois, dont les livres étaient à Versailles, avait décidé d'en faire transférer une partie à Paris. Voici à quelle occasion. Le fils aîné de ce prince — qui devait être le duc d'Angoulême — était né à Versailles le 6 août 1775;

[1] Ms. Ars., n° 5274.
[2] Ms. Ars., n° 4807.

dans l'année qui suivit cette naissance, c'est-à-dire en 1776, le Roi, avec l'agrément du grand maître de Malte, nomma le jeune duc d'Angoulême grand prieur de France. C'est donc à un enfant encore au berceau qu'échéait la jouissance du palais du grand prieur, dans l'enclos du Temple à Paris; mais, comme le titulaire était mineur, ce fut, en réalité, son père, le comte d'Artois, qui en prit possession. En octobre 1777, ce prince fit choisir dans sa bibliothèque de Versailles 2059 volumes qui furent transportés au Temple [1]. On trouve, dans le catalogue manuscrit dont je viens de parler [2], la liste de ces volumes. Ce même manuscrit contient, en outre, le catalogue complet des livres du comte d'Artois [3]. L'indication des volumes détachés de la bibliothèque de Versailles pour être envoyés au Temple figure également dans le catalogue nº 5274.

Grâce à ces deux inventaires, nous connaissons donc bien exactement le nombre des livres possédés par le comte d'Artois jusqu'en 1781.

On pourra remarquer que le catalogue nº 4807 mentionne les ouvrages contenus *tant en la grande qu'en la petite bibliotèque.* Cette petite bibliothèque eut à un moment son répertoire propre, qui est aussi conservé à l'Arsenal [4]; c'est un petit livre relié en maroquin rouge, ayant pour titre : *Répertoire de la petite bibliothèque de Monseigneur le comte d'Artois.*

Enfin, en 1783 parut un véritable catalogue de la bibliothèque du prince; le volume, imprimé chez Didot l'aîné, est un in-4º de XII-269 pages, contenant la description de 1313 articles. Il a

[1] Parmi ces livres il en est probablement qui furent déposés, non pas au palais du grand prieur, mais dans la Tour du Temple; il s'en trouvait, au moment de la Révolution, en un cabinet pratiqué dans une tourelle du premier étage.

[2] Nº 4807 de l'Arsenal.

[3] Son titre est : *Catalogue alphabétique des livres contenus tant en la grande qu'en la petite bibliotèque de Monseigneur le comte d'Artois à Versailles, suivi d'une table générale des auteurs et d'un état particulier des livres extraits de ladite bibliotèque en* 8bre 1777 *et qui forment actuellement celle du Temple à Paris.* — N. B. *Les lignes rouges tirées en marge de ce catalogue désignent autant d'articles nouveaux dont la bibliotèque est augmentée depuis sa formation en* 1774 *jusqu'au* 1er *août* 1781.

[4] Ms. Ars., nº 5338.

pour titre : *Catalogue des livres du cabinet de Monseigneur comte d'Artois*. Une *Table alphabétique par titres des ouvrages et par noms d'auteurs* occupe les pages 137-269. Cette publication est l'œuvre du libraire Claude-Marin Saugrain, que nous allons voir jouer un rôle important dans l'histoire de notre Bibliothèque. L'Arsenal en conserve un exemplaire[1] qui contient des additions manuscrites intéressantes. Ce sont d'abord, en tête du volume, des indications relatives aux ouvrages manquants et imparfaits; puis, à la fin, un *État des livres insérés dans la bibliotèque de Monseigneur comte d'Artois à Versailles depuis l'année* 1783, *époque du catalogue imprimé : fait le* 1er *décembre* 1787. Ce supplément manuscrit renferme la notice de 92 articles nouveaux formant un total de 178 volumes.

Dans ces divers catalogues manuscrits, et notamment dans le n° 4807, on rencontre fréquemment, en marge de certains articles, cette mention : « Cabinet de Monseigneur. » Les articles ainsi annotés sont généralement des livres en langue anglaise, dictionnaires, romans, etc.

Toutes les bibliothèques du comte d'Artois étaient placées sous l'autorité d'un bibliothécaire, qui fut longtemps l'abbé de Vauxcelles[2], bien connu dans la littérature par d'assez nombreuses publications et aussi par sa collaboration à plusieurs journaux, tels que la *Quotidienne*, le *Mémorial*, le *Mercure*, le *Journal de Paris*. L'abbé de Vauxcelles avait succédé à l'abbé de Sibert[3]. Cependant le véritable bibliothécaire du prince, j'entends le bibliothécaire s'occupant des livres, fut toujours le libraire Saugrain, qui dut être de fort bonne heure chargé du soin de la bibliothèque du comte d'Artois. C'est lui, on vient de le dire, qui, en 1783, en publia le catalogue. Dans la « maison de Monseigneur comte d'Artois », on voit figurer parmi les valets de garde-robe par quartier, à 300 livres de

[1] Ms. Ars., n° 4808. Cet exemplaire ne renferme pas la table.
[2] Simon-Jérôme Bourlet, abbé de Vauxcelles (1733-1802).
[3] Charles-François de Sibert de Cornillon, vicaire général de Senez.

gages chacun, un Saugrain sans indication de prénom, qui très probablement est notre Claude-Marin.

Le budget de la bibliothèque du comte d'Artois s'élevait annuellement, avant l'achat de celle de Paulmy, à la somme de 15,000 livres [1].

Quand bien même on grouperait les volumes composant la grande et la petite bibliothèque, les livres transportés au Temple et ceux qui avaient été choisis pour le Cabinet, on ne saurait se persuader que le comte d'Artois était un bibliophile. Bibliophile, il ne le fut probablement jamais; mais il suffit qu'il ait agi comme un ami des livres pour que les lettrés lui gardent leur reconnaissance. C'est le 20 juin 1785 qu'il acquit en bloc la bibliothèque du marquis de Paulmy. Les Mémoires littéraires du

[1] Voici un état des dépenses de cette bibliothèque pour l'année 1783, état antérieur de deux ans à l'acquisition de la collection de l'Arsenal :

BIBLIOTHÈQUE.

Année 1783.

Suivant l'art. 5 du règlement du 21 avril 1782, concernant la bibliothèque, Monseigneur a affecté pour toutes les dépenses de ce département une somme annuelle de.......................................... 15,000#

DÉPENSES DE 1783.

| Ordonnances. | | | |
|---|---|---|---|
| 7 décembre 1783. | A l'abbé de Vauxelles... | 609# | |
| 1er février 1784.... | A lui.................. | 450 | |
| 25 janvier 1784... | A Blaizot............. | 2,850 | |
| 1er février 1784.... | A Didot................ | 782 10 | |
| — —.... | A Saugrain............ | 1,714 | |
| | *Sous-bibliothécaire :* | | |
| 25 janvier 1784... | Appointemens.. 600... } | 900 | |
| 1er février 1784.... | Gratification.... 300... } | | |
| | Total......... | 7,275 10 | 7,275 10 |
| | Bénéfice sur le fonds fixé..... | | 7,724 10 |

| | |
|---|---|
| Les neuf derniers mois 1782 montoient à.... | 8,604# 17s 6d |
| Année 1783............................ | 7,275# 10 |
| Différence en moins..... | 1,329# 7s 6d |

*Titres de propriété en faveur de S. A. R. Charles-Philippe de la Bibliothèque de l'Arsenal.* (Archives nationales, R[1] 16, pièces 3e et 4e.)

temps enregistrèrent le fait[1] qui dut paraître sans doute important, comme il l'était en effet, aux amis des lettres. Le contrat de vente en fut passé chez Me Griveau, notaire du comte d'Artois. En voici la teneur :

*Acte de vente de la bibliothèque du marquis de Paulmy au comte d'Artois.* 20 *juin* 1785[2].

« Par devant les conseillers du Roy, notaires au Châtelet de Paris, soussignez,

« Sont comparus M. Marie-Jean-Jacques de Verdun, chevalier, conseiller du Roy en ses Conseils, surintendant des maison, domaines, finances, bâtimens, arts, manufactures et jardins de Monseigneur comte d'Artois, autorisé spécialement à l'effet des présentes par un résultat du Conseil de Monseigneur, tenu à Versailles pour ses finances le dix-neuf du présent mois, dont une expédition en parchemin, délivrée par M. de Verdun, demeurée annexée à la minutte des présentes, après avoir été de lui signée et paraphée en présence des notaires soussignez,

« M. de Verdun, demeurant à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, paroisse Saint-Roch, d'une part,

« Et très haut et très puissant seigneur Antoine-René de Voyer de Paulmy d'Argenson, marquis de Paulmy, vicomte de Mouzay, ministre d'État, commandeur des ordres du Roy, grand croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandeur et chevalier des ordres royaux, militaire et hospitalier de Notre-Dame

[1] « Mgr comte d'Artois vient d'acheter la superbe bibliothèque du marquis de Paulmy, aussi riche en livres rares qu'en manuscrits précieux sur l'histoire de France. Le prince n'entrera en possession de cette bibliothèque qu'après la mort du vendeur, auquel il étoit si juste de laisser la jouissance d'un trésor grossi par ses soins et qui le sera encore par son goût et son intelligence. » *Mémoires de Métra*, 17 juin 1785.

« On assure que M. le comte d'Artois vient d'acquérir la précieuse bibliothèque du marquis de Paulmy, composée d'environ cinquante-huit mille volumes. Le propriétaire en conserve la jouissance sa vie durant, et touchera, dit-on, quatre cens mille livres de la vente. » *Mémoires* dits *de Bachaumont*, 29 juin 1785.

[2] *Titres de propriété en faveur de S. A. R. Charles-Philippe de la Bibliothèque de l'Arsenal.* (Archives nationales, R1 16, pièce 18e.)

de Montcarmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, bailly grand croix honoraire de l'ordre de Malthe, bailly d'épée de l'artillerie de France, poudres et salpêtre dans tout le royaume, gouverneur de l'Arsenal à Paris, chancelier de la Reine, l'un des quarante de l'Académie française et des Académies des belles-lettres et des sciences, demeurant à Paris, à l'Arsenal, paroisse Saint-Paul, d'autre part,

« Lesquels ont fait et arrêté ce qui suit :

« Pour se conformer aux vues de Monseigneur, M. de Verdun ayant proposé à M. le marquis de faire la vente de sa bibliotèque, M. le marquis de Paulmy y a consenti, sous la réserve d'en conserver la jouissance pendant sa vie et aux prix et conditions ci-après.

« En conséquence, M. le marquis de Paulmy a par ces présentes vendu et promis garantir de toutes saisies et revendications à Charles-Philippe, fils de France, frère du Roy, comte d'Artois, duc d'Angoulême, de Berry et de Châteauroux, comte de Poitiers et de Ponthieu, ce accepté pour Monseigneur par M. de Verdun, en conséquence de l'autorisation dont est ci-dessus parlé,

« Tous les livres composans la bibliotèque de M. le marquis de Paulmy étant dans les différentes pièces dépendantes de l'appartement qu'il occupe à l'Arsenal, y compris les manuscrits, les estampes et les médailles, le tout ainsi qu'il se poursuit et comporte, composant cinquante-deux mille six cent cinquante-sept volumes de livres, dont deux mille quatre cent douze manuscrits et cinq cent quatre-vingt-douze portefeuilles ou volumes d'estampes, ainsi que le tout se trouve décrit et prisé de l'avis du sieur Saugrain, libraire, dans l'inventaire fait après le décès de madame la marquise de Paulmy par M^e^ Lhomme, l'un des notaires soussignés, qui en a la minutte, et son confrère, le trente-un décembre dernier et jours suivans;

« Plus tous les livres, manuscrits et estampes que M. le marquis de Paulmy peut avoir acquis depuis ledit inventaire;

« Enfin les tablettes, tables, bureaux et meubles étant dans les

différentes pièces qui composent la bibliotèque, tels que fauteuils, chaises, feux, rideaux, tableaux, en-dessus de porte, les glaces posées sur les cheminées et encastrées dans les boiseries, ensemble tous les ornemens de la chapelle étant dans l'appartement de M. le marquis de Paulmy, ainsi que le tout se trouvera existant au jour du décès de mondit seigneur marquis de Paulmy;

« Laquelle bibliotèque et accessoires cy-dessus désignés qui dépendaient de la communauté d'entre M. le marquis de Paulmy et feue madame son épouse, appartiennent audit seigneur vendeur au moyen de la renonciation faite à ladite communauté par madame la duchesse de Luxembourg, seule et unique héritière de madite dame marquise de Paulmy, suivant un acte passé en minutte devant Me Arnaud et son confrère, notaires à Paris, le onze de ce mois, laquelle renonciation sera incessamment insinuée ;

« Pour par Monseigneur disposer desdits objets en toute propriété et n'en avoir la jouissance qu'à compter du jour du décès de M. le marquis de Paulmy qui en conservera l'usufruit pendant sa vie dans son appartement à l'Arsenal, ainsi que le consent M. de Verdun pour Monseigneur.

« Cette vente est faite à la charge et sous la condition :

« 1° Que les livres et estampes que M. le marquis de Paulmy achètera pendant le cours de sa jouissance accroîtront, ainsi que le consent ledit seigneur vendeur, à la bibliotèque présentement vendue et seront annuellement ajoutés à l'inventaire ou catalogue qui en sera dressé par les personnes que Monseigneur proposera à cet effet;

« 2° Que M. le marquis de Paulmy continuera de choisir et payer pendant sa vie les bibliothéquaires, ainsi que les gens attachés à ladite bibliotèque, mais Monseigneur aura seulement la faculté de préposer le s. Saugrain à titre de garde de ladite bibliotèque pour veiller à la conservation des livres qui la composeront;

« 3° Que dans un an à compter de ce jour il sera présenté à Mon-

seigneur le catalogue exact et détaillé de tous les livres, médailles et des estampes qui composent ladite bibliotèque, et en attendant il a été représenté l'état et prisée faits par les sieurs Saugrain et Joullain lors de l'inventaire fait après le décès de ladite dame marquise de Paulmy, lequel état est, à la réquisition des parties, annexé à la minutte des présentes, après avoir été d'elles signé et paraphé en présence des notaires soussignés.

« Et en outre la présente vente est faite moyennant le prix et somme de quatre cent douze mille livres, en déduction de laquelle M. Antoine Bourboulon, écuyer, trésorier général des maisons, domaines et finances de Monseigneur, demeurant à Paris, rue de la Chaussée d'Antin, paroisse de la Madelaine de la Ville l'Évêque, pour ce présent et intervenant, a présentement payé à M. le marquis de Paulmy, qui le reconnaît, la somme de douze mille livres en espèces au cours de ce jour, comptées et réellement délivrées à la vue des notaires soussignez, cette somme de douze mille livres payée pour la valleur des tablettes et meubles étant dans la bibliotèque et les différentes pièces qui en dépendent, dont d'autant quitance.

« Et à l'égard des quatre cent mille livres, prix convenu et fixé pour les livres, médailles et estampes, M. de Verdun oblige Monseigneur de les faire payer par ledit sieur son trésorier à M. le marquis de Paulmy, en sa demeure à Paris, ou au porteur, dans l'espace de huit années à compter de ce jour, et ce à raison de cinquante mille livres par année, avec les intérêts sur le pied du denier vingt, sans aucune retenue d'impositions présentes et futures sous telle dénommination qu'elles soient établies ou à établir, le tout de condition faisant partie du prix de la présente vente et sans laquelle ledit prix eût été porté plus haut, lesquels intérêts, qui diminueront en proportion des payemens qui s'effectueront dans les termes et délais ci-dessus convenus, seront payés de six en six mois aux premiers jours de janvier et juillet de chaque année, le premier payement pour la portion de tems à compter de ce jour échoira et se fera le premier janvier de l'année prochaine, et il sera ainsi continué jusqu'au parfait paye-

ment desdites quatre cent mille livres, au payement desquelles et des intérêts de cette somme M. de Verdun, en sadite qualité, affecte, oblige et hypotèque tous les domaines et possessions de Monseigneur présents et à venir.

« Ainsi a été convenu entre les parties, qui pour l'exécution des présentes élisent domicile : savoir M. de Verdun, pour Monseigneur, en sa demeure susdite, et M. le marquis de Paulmy aussi en sa demeure susdite; auxquels lieux, nonobstant, promettant, obligeant, renonçant. Fait et passé à Paris, en la demeure de M. de Verdun, l'an mil sept cent quatre-vingt-cinq, le vingt juin, et ont signé la minutte des présentes demeurée à Me Griveau, l'un des notaires soussignés. »

Bien que la date officielle de la signature de cet acte soit le 20 juin, la véritable doit être sans doute le 11 du même mois. On a pu voir plus haut[1] que dès le 17 juin, c'est-à-dire trois jours avant la date officielle, les *Mémoires de Métra* enregistrent la vente. De plus, la chemise même de l'acte, conservé aux Archives nationales, porte la date du 11 juin. Sur cet acte enfin le mot « vingt » a été ajouté après grattage. Il est donc probable que le contrat de vente avait été rédigé avant la délibération du Conseil du comte d'Artois; cette délibération avait dû primitivement être fixée au commencement de juin; mais, la réunion ayant été retardée et l'arrêt du Conseil n'ayant pu être pris que le 19 juin, on fut obligé de changer la date. Cet arrêt est annexé à l'acte de vente, et il doit trouver également sa place ici.

*Extrait des registres du Conseil de Monseigneur comte d'Artois*[2].

« Sur ce qui a été représenté à Monseigneur étant en son Conseil que la vente à l'étranger ou en détail des collections précieuses

[1] Page 336, note 1.
[2] Archives nationales, R[1] 16.

en tout genre qu'offrait autrefois la capitale était infiniment préjudiciable aux progrès des sciences et des arts, qu'il était à craindre que la bibliotèque rassemblée depuis quarante ans par le marquis de Paulmy n'eût le même sort après son décès et qu'il serait digne de Monseigneur d'en faire l'acquisition, vu l'extrait de l'inventaire fait après le décès de la marquise de Paulmy, signé par Me Lhomme, qui a la minutte dudit inventaire, vu l'estimation faite de ladite bibliotèque par les sieurs Jean-Luc Nyon, l'aîné, et Claude-Marin Saugrain, libraires, à la somme de quatre cent mille livres, vu l'estimation des meubles dépendans de ladite bibliotèque par les sieurs Raymond Commarieux et Caillou à la somme de douze mille livres, lesquelles estimations sont demeurées annexées à la minutte du présent;

« Monseigneur étant en son Conseil a commis et commet le surintendant de ses finances à l'effet d'acquérir pour lui et en son nom la bibliotèque et mobilier en dépendant du marquis de Paulmy, consistant en cinquante-deux mille six cent cinquante-sept volumes, dont deux mille quatre cent douze manuscrits, un médallier et cinq cent quatre-vingt-douze portefeuilles d'estampes, ensemble les tablettes, tables, bureaux, glaces, boiseries, tableaux, feux et autres meubles étant dans les différentes pièces dépendantes du gouvernement de l'Arsenal, dont est pourvû le marquis de Paulmy, et composant ladite bibliotèque, et tout le mobilier, ornemens et effets concernant la chapelle, le tout moyennant la somme de quatre cent douze mille livres, que ledit commissaire obligera Monseigneur de payer au marquis de Paulmy, savoir douze mille livres comptant le jour de la signature du contract, et quatre cent mille livres dans le cours de huit années, à raison de cinquante mille livres par année, à compter du jour du contract qui sera passé pour ladite acquisition, avec les intérêts sans retenue d'impositions, lesquels intérêts coureront (*sic*) également du jour de la passation dudit contract et diminueront progressivement à mesure et à proportion desdits payemens, qui seront faits sur le capital, et en outre aux conditions : 1° Que le marquis de Paulmy conservera la jouis-

sance de ladite bibliotèque et des meubles et effets y étans pendant sa vie, et dans l'emplacement de l'Arsenal, sans aucune garantie du fait du Roi à ce dernier égard; 2° Qu'en considération de cette jouissance, les livres et effets que le marquis de Paulmy achètera pendant qu'elle durera accroîteront (*sic*) ladite bibliotèque et seront annuellement ajoutés au catalogue; 3° Que dans un an à compter de ce jour, il sera présenté à Monseigneur par le marquis de Paulmy un catalogue exact et détaillé de tous les livres, du médailler et des estampes qui composent ladite bibliotèque, et qu'en attendant il sera joint au contract une copie certifiée de l'état et prisée des livres, du médailler et des estampes compris dans l'inventaire fait après le décès de la marquise de Paulmy; 4° Enfin que le marquis de Paulmy continuera de payer ses bibliotécaires, ainsi que les gens attachés au service de ladite bibliotèque, et que de la part de Monseigneur le sieur Saugrain, son libraire, sera préposé à titre de garde de ladite bibliotèque pour veiller à la conservation des livres, manuscrits, estampes et médailles. Monseigneur autorise au surplus ledit commissaire à stipuler audit contract telles autres clauses et conditions qu'il jugera avantageuses; et seront, sur le présent arrêt et le contract qui sera passé en conséquence, expédiées, si besoin est, au Conseil de Monseigneur toutes lettres confirmatives et approbatives des conditions y portées. Fait au Conseil de Monseigneur comte d'Artois, Monseigneur y étant, tenu à Versailles le dix-neuf juin mil sept cent quatre-vingt-cinq. »

Le marquis de Paulmy reçut donc de cette vente 12,000 liv. comptant, puis 50,000 liv. le 20 juin 1786, et 50,000 liv. encore le 20 juin 1787, soit en tout 112,000 liv. Il mourut le 13 août 1787, comme on l'a vu, laissant pour seule et unique héritière une fille, la duchesse de Montmorency-Luxembourg. Celle-ci toucha encore 50,000 liv. le 20 juin 1788. Le dernier payement devait avoir lieu le 20 juin 1793; mais les contractants avaient compté sans la Révolution. Il paraît probable que

le payement de 1788 fut le dernier effectué [1]. D'autres sommes furent-elles versées plus tard? Je ne saurais l'affirmer.

Il semble bien qu'à l'époque de la Restauration le comte d'Artois payait encore chaque année — ou devait tout au moins — les intérêts des capitaux engagés pour l'acquisition de la bibliothèque Paulmy. On en trouve la constatation dans un projet de lettre écrit, en 1815, par Joseph Treneuil, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, au moment où des cartes en furent enlevées de vive force par des officiers prussiens, et aussi dans le rapport que ce fonctionnaire adressa au ministre de l'intérieur le 21 décembre de la même année [2]. Il paraîtrait logique que le comte d'Artois eût été débiteur du duc de Luxembourg, petit-fils du marquis de Paulmy; cependant, si l'on en croit les lettres de Treneuil, les intérêts étaient payés — ou dus — « à M. le duc de Sérent, pair de France, héritier du marquis de Paulmy ». En 1815, le fils aîné du gendre de M. de Paulmy était mort; mais il restait un second fils, héritier direct, Charles-Emmanuel-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Luxembourg. Pourquoi dès lors n'est-ce pas à lui que le comte d'Artois payait ou devait les intérêts du prix d'acquisition de la Bibliothèque? Il est probable que des arrangements étaient intervenus entre le duc de Luxembourg et le duc de Sérent. La chose n'aurait rien d'extraordinaire, car Armand-Louis de Kerfily, duc de Sérent, était l'oncle par alliance du duc de Luxembourg, comme ayant épousé, le 23 janvier 1754, Bonne-Marie-Félicité de Montmorency-Luxembourg, laquelle était sœur d'Anne-Charles-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, gendre du marquis de Paulmy.

On pourrait croire qu'après un achat aussi considérable que celui de la collection de l'Arsenal le comte d'Artois se désintéressa des livres et ne voulut plus que ses deniers fussent

[1] Voy. *Titres de propriété en faveur de S. A. R. Charles-Philippe de la Bibliothèque de l'Arsenal.* (Arch. nat., R[1] 16, pièce 10[e].)
[2] Archives de la Bibliothèque de l'Arsenal.

employés à un objet qui ne semble lui avoir donné que de médiocres jouissances. Il n'en est rien. En effet, le 4 mars 1786, le marquis de Paulmy, bien que n'étant plus que l'usufruitier de la bibliothèque qu'il avait formée, s'était décidé à acquérir la seconde partie de la collection du duc de La Vallière, cette partie dont le libraire Nyon avait dressé le catalogue. Paulmy avait consacré à cette acquisition une somme de 80,000 livres [1]; mais il est permis de penser que l'achat se fit en conséquence d'une entente avec le comte d'Artois. Toujours est-il que, un peu plus de trois mois après, le 23 juin 1786, le marquis de Paulmy revendait au comte d'Artois cette même bibliothèque de La Vallière pour le prix qu'elle lui avait coûté. Voici la teneur de l'acte de cession :

*Vente par M. de Paulmy au comte d'Artois de la seconde partie de la bibliothèque La Vallière. 23 juin* 1786 [2].

« Par devant les conseillers du Roi notaires au Châtelet de Paris soussignés,

« Fut présent très haut et très puissant seigneur monseigneur Antoine-René de Voyer de Paulmy d'Argenson, marquis de Paulmy, ministre d'État, commandeur des ordres du Roi, grand croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandeur et chevalier des ordres royaux, militaires et hospitaliers de Notre-Dame de Montcarmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, grand croix bailly honoraire de l'ordre de Malthe, lieutenant général de la province d'Alsace, bailly d'épée de l'artillerie de France, poudres et salpêtres dans tout le royaume, gouverneur de l'Arsenal de Paris, chancellier de la Reine, l'un des quarante de l'Académie françoise, des Académies des belles-lettres et des sciences, demeurant à Paris à l'Arsenal, paroisse Saint-Paul, à l'hôtel du Gouvernement;

[1] Voy. plus haut, p. 142-144, le texte de l'acte d'achat.

[2] *Titres de propriété en faveur de S. A. R. Charles-Philippe de la Bibliohèque de l'Arsenal.* (Arch. nat., R[1] 16, pièce 17°.)

« Lequel a vendu, avec promesse de garantir de toutes revendications, à Charles-Philippe, fils de France, frère du Roi, comte d'Artois, duc d'Angoulême, de Berry et de Châteauroux, comte de Poitiers et du Ponthieu, ce accepté pour Monseigneur et ses ayans causes par Mre Marie-Jean-Jacques de Verdun, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils, surintendant des maison, domaines et finances de Monseigneur, demeurant à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, paroisse Saint-Roch, à ce présent,

« Tous les livres restans actuellement de ceux qui composoient la bibliothèque de feu M. Louis-César de La Baume Le Blanc de La Vallière, duc de La Vallière, pair et grand fauconnier de France, dont ledit seigneur marquis de Paulmy a fait l'acquisition de madame Adrienne-Émilie-Félicité de La Baume Le Blanc de La Vallière, veuve de M. Louis Gaucher, duc de Chastillon, pair de France, suivant l'acte passé en minutte devant Me Lhomme, l'un des notaires soussignés, et son confrère, le quatre mars dernier; lesdits livres reliés ou non reliés, imprimés en différentes langues, sont détaillés dans un catalogue disposé par Jean-Luc Nyon l'aîné, libraire, et imprimé à Paris en mil sept cent quatre-vingt-quatre et contenant six volumes in-octavo broché, le premier volume contenant cinq cent soixante-une pages, le second contenant cinq cent trente-huit pages, le troisième contenant quatre cent soixante-quatre pages, le quatrième contenant quatre cent quatre-vingt-huit pages, le cinquième contenant six cent huit pages et le sixième contenant six cent soixante-trois pages, un exemplaire imprimé duquel catalogue est demeuré annexé à la minutte des présentes, après avoir été des parties signé et paraphé à la fin de chacun des six volumes, ci-dessus décrits en présence des notaires soussignés.

« Les parties observent que les livres ci-dessus vendus sont encore en partie dans différentes pièces dépendantes de l'hôtel qu'occupoit feu M. le duc de La Vallière et que l'autre partie a déjà été transportée dans différents lieux dépendans de l'Arsenal de cette ville pour être remis à la bibliothèque que M. le marquis de Paulmy a vendu à Monseigneur, suivant le contrat passé en

minutte devant M^e Griveau, l'un des notaires soussignés, et son confrère, le vingt juin mil sept cent quatre-vingt cinq ;

« Pour par Monseigneur jouir et disposer desdits livres à sa volonté et cependant n'en entrer en jouissance réelle qu'à compter du jour du décès de M. le marquis de Paulmy, qui en conservera la jouissance pendant sa vie dans son appartement à l'Arsenal, comme il s'est déjà réservé la jouissance des livres et autres objets mobiliers qu'il a vendus à Monseigneur par le contrat dudit jour vingt juin mil sept cent quatre-vingt-cinq.

« Cette vente est faite moyennant la somme de quatre[-vingt] mille livres [1] que M. de Verdun oblige Monseigneur de faire payer par le trésorier général de ses maison, domaines et finances, et en sa demeure en cette ville, à M. le marquis de Paulmy, savoir quarante mille livres un an après l'échéance du dernier des termes fixés par le contrat dudit jour vingt juin mil sept cent quatre-vingt-cinq pour le payement du prix y porté, c'est-à-dire le vingt juin mil sept cent quatre-vingt-quatorze, et les quarante mille livres restans deux années après l'échéance du même dernier terme, etc. Jusqu'au payement du capital M. de Verdun oblige aussi Monseigneur de faire payer par le même trésorier, et en sa demeure, à M. le marquis de Paulmy les intérêts de ladite somme sur le pied de cinq pour cent et sans aucune retenue des impositions des dixièmes, vingtièmes, deux sols pour livre et de toutes autres impositions actuelles et futures, de condition expresse faisant partie de la présente vente, lequel intérêt, qui a commencé à courir du premier janvier dernier, sera payé par chaque année en deux termes égaux, dont le premier échéra le premier juillet prochain, et il sera ainsi continué de terme en terme jusqu'à l'acquit du capital.

« Auquel payement tant en capital qu'intérêt M. de Verdun affecte et hypotèque généralement tous les biens, domaines et possessions présentes et à venir de Monseigneur.

[1] L'expédition de cet acte, signée des notaires Lhomme et Griveau, qui se trouve aux Archives nationales, R[1] 16, contient cette erreur évidente de *quatre mille livres* au lieu de *quatre-vingt mille livres*.

« Pour l'exécution des présentes M. de Verdun a élu le domicile de Monseigneur en la demeure de son procureur général. Auquel lieu, nonobstant, promettant, obligeant, renonçant. Fait et passé à Paris, en la demeure de M. de Verdun, le vingt-trois juin mil sept cent quatre-vingt-six, et ont signé la minutte des présentes demeurée à Me Griveau, l'un des notaires soussignés.

« *Signé :* LHOMME. GRIVEAU. »

C'est donc seulement le 20 juin 1794 que le comte d'Artois devait se trouver débiteur pour une moitié de ces 80,000 livres vis-à-vis du marquis de Paulmy ou de ses héritiers. Cependant, on a vu plus haut[1] que M. de Paulmy s'était engagé, de son côté, à payer les 80,000 livres à la duchesse de Châtillon, fille du duc de La Vallière, dans le courant de l'année 1787. M. de Paulmy ne put exécuter cette clause du contrat ; la mort, du reste, le surprit au milieu de l'année 1787, le 13 août. Il n'avait alors versé à la duchesse de Châtillon que 10,000 livres, et, le 20 février 1788, ses héritiers, le duc et la duchesse de Luxembourg, signèrent, au profit de la duchesse de Châtillon, un acte de transport des 70,000 livres restant dues, ainsi qu'on peut le voir par la signification suivante adressée à M. de Verdun :

*Signification relative au payement de la seconde partie de la bibliothèque La Vallière.* 14 *mars* 1788[2].

« M. de Pleignes a l'honneur d'assurer monsieur le surintendant de ses très humbles respects et de luy envoyer l'extrait d'une signification qu'il a reçu hier.

« Signification du 14 mars 1788 contenant copie du 20 février dernier d'acte de transport et délégation par M. et Mde la duchesse de Luxembourg d'une somme de 70,000 liv. au profit de madame la duchesse de Châtillon, faisant avec 10,000 liv.

[1] Pages 143-144.

[2] *Titres de propriété en faveur de S. A. R. Charles-Philippe de la Bibliothèque de l'Arsenal.* (Archives nationales, R[1] 16, pièce 8e.)

que ladite dame duchesse de Châtillon a déjà reçu par les mains de M. Lambert, la somme de 80,000 liv. qui luy étoit due par la succession de M. de Paulmy à cause de l'acquisition faite par luy du restant des livres de la bibliothèque de feu M. le duc de La Vallière, lesquels il avoit depuis vendu à Monseigneur comte d'Artois;

« Lesdites 70,000 liv. à prendre et percevoir sur le trésor de Monseigneur en déduction de ce qu'il doit à la succession dudit feu s. marquis de Paulmy pour le prix de la bibliothèque dudit s. de Paulmy, y compris ce que celuy-cy avoit acquis de la succession du s. duc de La Vallière.

« Ce 15 mars 1788. »

Telle était au moment de la Révolution la situation du comte d'Artois vis-à-vis de ses créanciers pour ce qui concerne la Bibliothèque de l'Arsenal.

## II

Accroissements de la bibliothèque du comte d'Artois à l'Arsenal. — Transport à l'Arsenal des collections de ce prince. — Achats de volumes par Saugrain, bibliothécaire du comte d'Artois, aux ventes du maréchal de Richelieu, de Bouvard de Fourqueux, etc. — Vente de la bibliothèque du prince de Soubise. — Achat des livres de l'abbé de Vauxcelles. — Les papiers de Du Cange.

Depuis le jour de l'acquisition de la bibliothèque La Vallière, c'est-à-dire depuis le 23 juin 1786 jusqu'au mois de janvier 1789, il n'existe, à ma connaissance, aucun document permettant d'affirmer que le comte d'Artois ait fait faire des achats de livres; il est toutefois probable que le bibliothécaire du prince, Cl.-M. Saugrain, ne resta pas inactif, et qu'il dut acquérir des volumes aux diverses ventes qui eurent lieu dans cet espace de temps. Le marquis de Paulmy, de son côté, quoique n'ayant plus que la jouissance de sa collection, n'en continua pas moins de l'accroître comme par le passé. On voit sa correspondance avec les libraires se poursuivre sans changement apparent après le 20 juin

1785[1]. A cette époque, Treuttel, de Strasbourg, envoie encore à la bibliothèque du comte d'Artois des volumes commandés et payés par M. de Paulmy. François Grasset, libraire à Lausanne, était aussi un fournisseur actif de la Bibliothèque au moment de la vente. Cette vente effectuée, la situation semble avoir été assez mal définie; et pendant les deux années que vécut encore le marquis, les libraires ne paraissent pas savoir exactement s'ils doivent s'adresser à lui ou à Saugrain, représentant le comte d'Artois[2]. Les hésitations éprouvées par les fournisseurs n'existaient point du reste pour M. de Paulmy, et c'est bien lui qui payait les mémoires; seulement il remettait l'argent à Saugrain, ce qui était une façon délicate de se placer au second rang[3]. Il est incontestable, d'autre part, que le comte d'Artois contribuait dans une large mesure aux dépenses de la bibliothèque qu'il venait d'acquérir. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire la lettre

[1] Voy. ms. Ars., n° 6167, fol. 189 et suiv.

[2] La lettre suivante, adressée à Paulmy, le 15 décembre 1785, montre bien ces hésitations : « Monseigneur, nous avons pris la liberté d'écrire à Votre Excellence les septième octobre, troisième et onzième novembre passé, et nous avons aussi écrit à monsieur Saugrain, garde de la bibliothèque de Monseigneur le comte d'Artois, dès le dix-huitième d'octobre dernier, en lui accompagnant la facture du ballot de livres destinés pour Votre Excellence, laquelle montoit à L. 193, 18 de France; ce ballot a été expédié par Mr Jean-Rodolphe Preiswerch, directeur de la messagerie de Basle pour Paris. Nous avons prié ledit monsieur Saugrain de compter la susditte somme pour notre compte à Mr de La Marche peu après sa réception; mais celui-ci la lui ayant demandée, monsieur Saugrain lui a répondu qu'il n'avoit point reçu ce ballot, ce qui nous surprend fort et nous tient en peine sur son sort, jusqu'à ce qu'il plaise à Votre Excellence d'ordonner de nous en faire accuser la bonne réception. Dans cette espérance, nous prenons la liberté de nous dire, avec le plus grand respect, continuans à lui offrir nos petits mais services soumis et empressés, Monseigneur! de Votre Excellence les très humbles, soumis et obéissants serviteurs,

« François GRASSET et Compe, libraires
et imprimeurs. »

(Ms. Ars., n° 6167, fol. 216.)

[3] « Monseigneur, nous avons bien reçu en son tems, écrit encore François Grasset à M. de Paulmy, le 26 janvier 1786, la lettre dont Votre Excellence a bien voulu nous honorer, sous la date du vingt-troisième décembre de l'année dernière, par laquelle Elle a bien voulu nous aviser qu'Elle a bien reçu le ballot de livres que nous lui avons addressé le seizième septembre de l'année qui vient de s'écouler et qu'elle a remis à monsieur Saugrain sa valeur, consistant en cent quatre-vingt-treize livres et dix-huit sols, argent de France, et que ledit monsieur Saugrain l'a comptée au correspondant que nous lui avons indiqué. » (Ms. Ars., n° 6167, fol. 219.)

suivante[1] que le marquis de Paulmy écrivait le 20 janvier 1787, c'est-à-dire six mois environ avant sa mort :

« J'ai l'honneur de vous prévenir, Monsieur, que la construction de la nouvelle gallerie que Monseigneur comte d'Artois m'a autorisé de faire faire à l'Arsenal pour l'augmentation de sa bibliothèque est achevée; j'ai besoin d'une somme de dix mille livres, en attendant que tous les mémoires soient produits et arrêtés, pour pouvoir payer des acomptes aux différents ouvriers qui ont fait des avances. J'espère, comme vous me l'avez promis, que vous m'en ferez expédier une ordonnance qui me sera payée sur ma quittance. »

Cette situation un peu obscure, la mort du marquis de Paulmy ne tarda pas à la rendre plus nette. A partir du mois d'août 1787, il n'y eut plus qu'un seul propriétaire, le comte d'Artois, et qu'un seul bibliothécaire, Claude-Marin Saugrain. Le désir de M. de Paulmy ne fut point exaucé; il avait souhaité que l'abbé Capperonnier restât à la tête de sa bibliothèque après sa mort, et l'abbé Capperonnier dut quitter l'Arsenal, pour passer, il est vrai, à la Bibliothèque du Roi.

Claude-Marin Saugrain, qui devenait alors le vrai directeur de la bibliothèque du comte d'Artois, devait, par suite des événements qui allaient se produire, jouer un rôle prépondérant dans l'histoire de la Bibliothèque de l'Arsenal. Depuis deux années déjà, aux termes mêmes du contrat de vente de la collection Paulmy, il était « garde de ladite bibliothèque pour veiller à la conservation des livres qui la composent ». Il représentait, en réalité, le comte d'Artois à l'Arsenal, et rien ne pouvait s'y faire sans qu'il y eût donné son autorisation. Il est à prévoir que si le marquis de Paulmy avait vécu quelques années de plus, la situation fût devenue intolérable pour lui; mais il mourut, le comte d'Artois émigra, et Saugrain resta presque le maître de

[1] *Titres de propriété en faveur de S. A. R. Charles-Philippe de la Bibliothèque de l'Arsenal.* (Archives nationales, R[1] 16, pièce 2[e].)

toutes les bibliothèques réunies à l'Arsenal. Peut-être ce dernier fut-il un de ceux qui poussèrent le comte d'Artois à acquérir la collection de M. de Paulmy. On peut le supposer, en voyant la fonction qui lui est réservée dans l'acte d'achat. C'était, du reste, un bibliothécaire actif. Ses connaissances en bibliographie étaient inférieures à celles de la plupart des libraires ses confrères; mais, malgré ce grave défaut, il sut rendre au bel établissement littéraire qui lui était confié de signalés services. Il ne cessa d'en accroître les collections; et l'on ne saurait oublier surtout ce qu'il fit pour la Bibliothèque dans les premiers jours de la Révolution. En 1787, on voit auprès de lui, en qualité de sous-bibliothécaire, Mariette, qui reçoit alors 600 livres d'appointements [1].

L'Arsenal possède encore aujourd'hui un registre, écrit par Saugrain [2], qui mentionne les volumes achetés pour le comte d'Artois, à partir du mois de janvier 1789. Ces achats furent considérables, et l'on constate avec une certaine surprise qu'ils furent continués même après que ce prince eut quitté la France. Le titre du registre est : *État des livres dont l'acquisition a été faite pour la bibliothèque de Monseigneur*. C'est pendant cette période que fut acheté l'un des fonds qui ont le plus enrichi la Bibliothèque de l'Arsenal; je veux parler de la collection du prince de Soubise, dont Saugrain, au nom de son maître, se fit adjuger la meilleure part, recueillant ainsi de précieux débris de la bibliothèque des de Thou. On peut évaluer à plus de 5,000 le nombre des livres venus de Soubise. La somme que le comte d'Artois y employa est importante. Aux pages 7-37 du manuscrit 5279 de l'Arsenal, Saugrain a donné une liste complète des volumes ainsi acquis, en ayant soin d'en indiquer le prix dans la marge, en regard de chaque article.

Mais la vente Soubise n'est pas la seule à laquelle le bibliothécaire du comte d'Artois poussa aux enchères. Suivant son registre, il fut fait des achats aux ventes du maréchal de Riche-

[1] Archives nationales, R[1] 16, pièce 1[re].
[2] Ms. Ars., n° 5279.

lieu, de M. Michel, avocat, de Bouvard de Fourqueux, de Lolier, de M. de Lusine [1], sans compter les volumes acquis, soit à la vente de la Bibliothèque du Roi le 27 mai 1789, soit à une vente faite à l'hôtel de Bullion quelques jours après, le 6 juin, soit enfin du libraire Treuttel, de Strasbourg, qui avait été l'un des fournisseurs les plus actifs du marquis de Paulmy.

Le 20 mai 1789, une partie de la collection du comte d'Artois fut transportée de Versailles à l'Arsenal [2], où les livres provenant de la bibliothèque ou plutôt des bibliothèques de ce prince sont en grand nombre. Beaucoup de volumes de Versailles et du Temple [3] furent déposés dans l'ancien appartement du marquis de Paulmy; on ne les y confondit pas avec ceux du fondateur de la Bibliothèque. Une galerie spéciale leur fut affectée, qui en prit le nom de Galerie d'Artois. Pour les manuscrits seulement, sans tenir compte des articles achetés par Saugrain pour être déposés directement dans la Bibliothèque de l'Arsenal, on peut évaluer à cent trois au moins [4] le nombre de ceux qui vinrent des bibliothèques particulières du second frère de Louis XVI. Encore devrait-on y ajouter divers fragments qui se trouvent en des recueils formés de pièces disparates reliées à une époque assez récente [5].

Il est aussi des manuscrits qui, ayant fait partie de la biblio-

[1] Ce M. de Lusine était peut-être Claude de Lusine, valet de chambre du Roi.

[2] Ms. Ars., n° 5279, p. 2-4.

[3] Il restait encore au Temple, en 1795, des livres qui furent alors portés à l'Arsenal. On conserve aux Archives nationales, $F^{17}$ 1165-1166, n° 3, un *Inventaire des livres de l'émigré d'Artois, maison du Temple, à nous remis par le citoyen Nagus, commissaire du bureau du domaine national du département de Paris. — Déposé à la Bibliothèque de l'Arsenal. — Le 29 pluviôse de l'an 3e de la République françoise une et indivisible* [17 février 1795].

[4] Ce sont les nos 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2526 [ce volume fut apporté de Versailles le 20 mai 1789], 2685, 2711, 2712, 2713, 2714, 2715, 2716, 2717, 2718, 2719, 2720, 2721, 2722, 2723, 2974, 3063, 3064, 3606, 3607, 3975, 3976, 3977, 3978, 4216, 4217, 4218, 4501, 4502, 4503, 4504, 4505, 4506, 4507, 4508, 4509, 4546, 4547, 4656, 4657, 4658, 4659, 4660, 4661, 4662, 4663, 4664, 4665, 4666, 4667, 4668, 4669, 4670, 4671, 4672, 4673, 4674, 4675, 4676, 4677, 4678, 4679, 4680, 4681, 4682, 4683, 4684, 4685, 4686, 4687, 4688, 4689, 4690, 4691, 4692, 4693, 4694, 4695, 4696, 4697, 4704, 4705, 4853, 4854, 4855, 4856, 4857, 4858, 4859, 4863, 4885, 5274, 5279, 5338, 5787, 7056.

[5] Notamment dans les mss. nos 6316, 6793, 6831.

thèque du comte d'Artois, en ont été distraits à l'époque révolutionnaire. C'est ainsi que dix-sept volumes d'un grand intérêt, qui ont figuré quelque temps à l'Arsenal, en ont été enlevés pour n'y plus revenir. Ils sont décrits en ces termes dans l'inventaire de la bibliothèque du comte d'Artois [1], dressé en 1795, sous le n° 8887 : « Dix-sept volumes in-4° oblong. État des bois domaniaux de France, manuscrit moderne sur velin, relié en maroquin rouge et prisé la somme de trois mille livres. » Pour expliquer leur disparition de la Bibliothèque de l'Arsenal, je transcrirai ce qu'on en lit aux pages 195-196 du même inventaire, à la date du 6 brumaire an III : « Sur la lettre à nous adressée par les membres du Bureau national du département de Paris en date du 29 vendémiaire, signée Guillotin et Renesson, par laquelle ils nous requièrent de leur remettre l'*État des forêts* faisant partie de la bibliothèque de l'émigré d'Artois, le citoyen Saugrain, ci-devant garde de ladite bibliothèque, nous a remis quinze volumes in-4° oblong faisant partie dudit ouvrage, à l'exception des tomes 10 et 12, qui ne se sont pas trouvés. »

Quoi qu'il en soit, en ajoutant aux manuscrits venus des collections particulières du comte d'Artois ceux que ce prince fit acheter par Saugrain pour être incorporés dans sa nouvelle bibliothèque, j'ai pu constater la présence à l'Arsenal d'au moins cent quatre-vingts volumes manuscrits lui ayant appartenu. Si l'on considère que dans les collections du comte d'Artois les manuscrits étaient rares, ce chiffre pourra faire soupçonner le nombre considérable de livres imprimés qui furent alors versés à l'Arsenal.

La première vente à laquelle Saugrain aurait, d'après son registre, acheté des manuscrits, fut celle du maréchal de Richelieu, mort le 8 août 1788. Le catalogue de la bibliothèque du maréchal parut la même année chez Pissot, et c'est en janvier 1789 que Saugrain acquit de cette collection trois manuscrits pour la somme de 66 livres; ce sont les n$^{os}$ 2464 payé 48 liv., 3734 payé 10 liv., et 4598 payé 8 liv.

[1] Ms. Ars., n° 7056, p. 1051.

Dans le mois de mai 1789 eut lieu une autre vente, à laquelle Saugrain n'acheta guère que des manuscrits. Il est vrai que le comte d'Artois y consacra une somme assez importante, 428 liv. 2 sols. Ces manuscrits étaient au nombre de vingt-sept[1]. Ce sont des volumes modernes relatifs pour la plupart à la Chambre des comptes. La bibliothèque dont ils étaient tirés était celle de Michel Bouvard de Fourqueux (1738-1789), ministre d'État et contrôleur général des finances. Comme son père, mort en 1754, il avait rempli les fonctions de procureur général en la Chambre des comptes. Pour la vente de Bouvard de Fourqueux il ne fut point publié de catalogue, mais simplement une *Notice des principaux livres de la bibliothèque de feu M. Bouvard de Fourqueux, ministre d'État* (Paris, Santus, 1789). Il convient de remarquer que dans la bibliothèque de Michel Bouvard de Fourqueux se trouvaient des volumes reliés aux armes de son père. Ce dernier, qui portait aussi le prénom de Michel, possédait une belle collection que le fils recueillit et augmenta. Les reliures de ces deux amateurs, bien qu'il soit facile de les distinguer l'une de l'autre, ne sont pourtant pas très dissemblables.

Dans une vente qui eut lieu à l'hôtel de Bullion le 6 juin 1789, Saugrain acheta divers ouvrages, parmi lesquels un seul manuscrit, les *Coutumes d'Anjou*, n° 2586, qu'il paya 12 liv., avec quatre autres volumes de *Coutumes* imprimés sur vélin.

Mais la plus importante acquisition que fit cette année-là le comte d'Artois fut celle d'une bonne partie de la bibliothèque du prince de Soubise. On a vu plus haut que le chiffre des volumes achetés à cette vente peut être évalué à 5,000. Sur ce nombre les manuscrits figurent pour un total de quarante-six[2].

[1] Ce sont les n^os^ 1005, 2016, 2428, 2435, 2633, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2649, 3915, 4050, 4051, 4052, 4053, 4054, 4055, 4056, 4057, 4058, 4237, 4238, 4708.

[2] Ce sont les n^os^ 339, 886, 1066, 1092, 2083, 2093, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2248, 2429, 2430, 2625, 2626, 2627, 2628, 2838, 3139, 3353, 3503, 3504, 3616, 3876, 3911, 3912, 4033, 4203, 4269, 4270, 4271, 4272, 8406, 8544.

Le comte d'Artois acquit encore, à une époque que je ne puis préciser, la collection de son bibliothécaire, l'abbé de Vauxcelles. Je m'empresse d'ajouter que je n'ai pu découvrir aucune pièce authentique relative à cet achat; néanmoins le fait en lui-même me semble indéniable. En effet, à la date du 27 avril 1817, le surintendant de la maison de Monsieur, frère du Roi, M. de Verdun, écrivait à Treneuil, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal : « Monsieur, je reçois la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire pour me prévenir qu'ayant été autorisé à vendre à l'amiable le rebut des livres des trois bibliothèques de MM. de Paulmy, de La Vallière et de Vauxcelles, acquises par Monseigneur comte d'Artois, et formant aujourd'hui la Bibliothèque de ce prince à l'Arsenal, deux libraires se sont présentés... » M. de Verdun se trouvait en situation d'être bien renseigné, puisqu'il était déjà surintendant de la maison du comte d'Artois avant la Révolution, au moment de l'acquisition de ces différentes bibliothèques. Il est, au reste, plusieurs fois question de l'achat des livres de l'abbé de Vauxcelles dans les archives de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Il me semble probable que les manuscrits de Charles Du Cange et de sa famille conservés à l'Arsenal y sont venus par l'entremise de la bibliothèque du comte d'Artois. On n'ignore pas que les papiers du grand érudit, dispersés après la mort de son fils aîné, Philippe Du Fresne, furent recueillis à grand'peine par un petit-neveu de l'auteur du *Glossarium*, J.-Ch. Du Fresne d'Aubigny. En 1756, celui-ci fit don à la Bibliothèque du Roi de la plupart des papiers de son illustre parent; mais tous n'eurent pas la même destination. C'est ainsi que cinquante-six recueils ont trouvé un asile à l'Arsenal[1]. Je ne saurais dire à quelle époque ces papiers sont entrés dans notre Bibliothèque. Ils n'y

[1] Ce sont les nos 1000, 1003, 1018, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061, 1095, 3528, 3529, 3530, 3531, 3533, 3542, 3543, 3690, 3835, 3836, 3837, 3870, 3905, 3906, 4100, 4103, 4219, 4786, 4792, 4795, 4815, 4816, 4908, 4922, 4923, 4970, 4971, 4972, 4973, 5047, 5256, 5257, 5258, 5259, 5260, 5261, 5262, 5760, 5780, 6043, 6044, 6407, 6780.

étaient certainement pas avant 1773[1]. Du Fresne d'Aubigny était mort en 1767, et sa bibliothèque, dont le catalogue a été publié[2], fut dispersé cette même année; il n'y fut vendu aucun manuscrit. La présence à l'Arsenal des manuscrits de Du Cange est constatée d'une façon certaine au commencement du XIX^e siècle par nos anciens catalogues. Déjà, dans l'inventaire de la Bibliothèque de l'Arsenal en 1795, il semble bien qu'un article, très bref à la vérité, les concerne. On lit, en effet, à la page 773 de cet inventaire[3], sous le n° 5759 : « Cinquante-trois cartons, boëtes et volumes contenant différentes pièces manuscrites, relatives particulièrement à la province de Picardie, avec le catalogue desdites pièces contenues dans les recueils renfermé dans quatre cartons, les volumes reliés en veau et parchemin, prisés la somme de douze cents livres. »

S'il s'agit là, comme je le crois, des papiers de Du Cange, il faut donc qu'ils aient été soit dans la bibliothèque Paulmy, soit dans celle du comte d'Artois. Je n'en ai trouvé nulle mention dans le catalogue de Paulmy. On doit considérer, d'autre part, que, dans l'inventaire de 1795, ils ne sont pas décrits par unité, mais en bloc, les cinquante-trois volumes ou cartons[4] en quelques lignes, comme s'il s'agissait de papiers n'ayant encore donné lieu à aucun classement. Peut-être aussi certaine mention faite par Saugrain dans son Registre[5] concerne-t-elle nos recueils, bien que le rédacteur de la note les attribue à Duchesne et non à Du Cange; mais des erreurs de cette nature ne sont pas rares sous la plume de Saugrain. Voici ce qu'on lit à la page 38 du registre 5279 de l'Arsenal :

[1] Voy. ms. Ars., n° 6043.

[2] *Catalogue des livres de feu M. Dufresne d'Aubigny, dont la vente commencera en détail le lundi* 20 *juillet* 1767 *et jours suivants, dans une des salles du couvent des RR. PP. Augustins de la Place des Victoires* (Paris, Barrois, 1767).

[3] Ms. Ars., n° 7056.

[4] Il n'y a pas lieu d'attacher trop d'importance à cette erreur apparente de l'inventaire de 1795, qui indique 53 volumes, cartons ou boîtes, quand le chiffre actuel des volumes est de 56. En 1795, beaucoup de ces papiers étaient en liasses ; aujourd'hui, tous sont reliés.

[5] Ms. Ars., n° 5279.

« État des mss. remis par le citoyen de Verdun à la bibliothèque d'Artois le 11 décembre 1791. — 1er carton. Vingt-sept vol. in fol., tant in-4° qu'in fol. des mss. de Duchesne, et deux boëtes de cartes formant table aux dits mss. »

Est-ce donc vraiment M. de Verdun qui, en 1791, aurait apporté ou rapporté la totalité ou une partie seulement des papiers de Du Cange à la Bibliothèque d'Artois? Ces volumes, au reste, ne sont point tous des manuscrits autographes de Du Cange; bon nombre sont des copies faites par les soins de Du Fresne d'Aubigny. On trouve aussi dans ces recueils des papiers de famille du grand érudit.

*
* *

Moins de deux mois après que le comte d'Artois eut fait transporter à l'Arsenal sa bibliothèque de Versailles (20 mai 1789), la Bastille était prise, et le prince, le plus impopulaire de tous les membres de la famille royale, abandonnait la France.

Le marquis de Paulmy disparu dans la mort, le comte d'Artois parti pour l'émigration, la Bibliothèque de l'Arsenal se trouva tout à coup privée et de son fondateur et de son possesseur. Elle sut se passer de l'un et de l'autre, et, sans faire montre d'ingratitude, elle se disposa à affronter ses nouvelles destinées.

# DEUXIÈME PARTIE

## LA COLLECTION DE L'ARSENAL BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET PUBLIQUE

---

## CHAPITRE PREMIER

### I

Situation de la Bibliothèque de l'Arsenal après le départ du comte d'Artois pour l'émigration. — Elle est sauvée par Saugrain le 14 juillet 1789. — Séquestre et confiscation de cette Bibliothèque. — La Bibliothèque d'Artois devient dépôt national littéraire.

Du jour où le comte d'Artois, au lendemain de la prise de la Bastille, passa la frontière, sa bibliothèque, comme tous les biens qu'il possédait en France, cessa, de fait, d'être une propriété particulière. Avant même que la confiscation au profit de la nation en fût décrétée, la Bibliothèque d'Artois, sise à l'Arsenal, était devenue virtuellement un établissement national, sinon encore public. Quand bien même la Révolution n'eût pas éclaté, le sort de la Bibliothèque de l'Arsenal eût été sans doute peu différent. Rendre publique la collection qu'il avait formée était certainement l'un des désirs les plus chers du marquis de Paulmy. La Révolution réalisa ce désir un peu brusquement.

Le régime révolutionnaire ne sembla pas tout d'abord devoir être favorable à la Bibliothèque de l'Arsenal, et peut-être, le 14 juillet 1789, ne fut-elle préservée que par le sang-froid de son conservateur.

« M. Saugrain, bibliothécaire de l'Arsenal (mort en 1805), lit-on, en effet, dans un rapport publié en 1808 [1], sauva par son

[1] *Indication de plusieurs savants et artistes qui, pendant les orages de la Révolution, ont contribué à la conservation de nos monuments.*

courage cette superbe Bibliothèque, la plus belle et la plus complète après la Bibliothèque impériale. Le peuple, le jour de la Bastille, apprit qu'il existait dans l'Arsenal une bibliothèque appartenant au comte d'Artois; il s'y porte en foule pour la détruire. M. Saugrain, seul dans la Bibliothèque, ne sachant comment résister à un pareil assaut, ordonne au Suisse de changer de livrée, et lui fait prendre l'habit de la maison du Roi. Forcé de céder aux cris d'une populace effrénée, le Suisse ouvre la porte, et, à la vue de la livrée du Roi, le peuple se retire croyant qu'il s'était trompé. Ce fut à cette heureuse idée que l'on dut l'entière conservation de ce précieux dépôt. »

C'est le 17 juillet 1789, c'est-à-dire trois jours seulement après la prise de la Bastille, que le comte d'Artois quitta la France, où il ne devait revenir que vingt-trois ans plus tard. Le bruit de la vente de sa bibliothèque se répandit[1]. Juridiquement la propriété ne lui en fut point aussitôt contestée; mais, deux ans après, le décret du 9 novembre 1791, par son article 6[2], mettait sous le séquestre tous les revenus des princes français absents du royaume. Par le décret du 9 février 1792[3], les biens d'émigrés étaient placés sous la main de la nation pour assurer à celle-ci « l'indemnité qui lui est due pour les frais extraordinaires occasionnés par la conduite des émigrés » et « pour leur ôter les moyens de nuire ». Un nouveau décret, du 30 mars de la même année[4], considère cette indemnité comme acquise et ordonne de

[1] « On vend les chevaux de M. le comte d'Art... On dit qu'on va mettre à l'encan cette magnifique Bibliothèque de l'Arsenal, que S. A. avait achetée à grands frais de M. de Paulmy et des héritiers de M. le duc de La Vallière. On voit par là que M. le comte d'Art... ne se propose pas encore de repasser les monts. » *Le Rôdeur français*, n° 2 (1789, décembre), p. 25 et 26.

[2] « Art. 6. Dès à présent tous les revenus des princes françois absens du royaume seront séquestrés... »

[3] « L'Assemblée nationale, après avoir décrété l'urgence, décrète que les biens des émigrés sont mis sous la main de la nation et sous la surveillance des corps administratifs. »

[4] « Art. 1er. Les biens des Français émigrés et les revenus de ces biens son affectés à la nation.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Art. 3. Ces biens, tant meubles qu'immeubles, seront administrés de même que les domaines nationaux par les régisseurs de l'enregistrement, des domaines et

dresser des inventaires des biens d'émigrés. Enfin, les décrets des 27 juillet et 2 septembre 1792[1] prononcent la confiscation et la vente au profit de la nation de tous les biens mobiliers et immobiliers des personnes ayant quitté la France et servant dans les armées ennemies.

Tous ces décrets concernaient la Bibliothèque sise à l'Arsenal, ou, comme on disait alors, la Bibliothèque d'Artois. La possession légale de la collection de l'Arsenal échappa donc au prince le 2 septembre 1792. En vertu du décret pris à cette date, le dépôt de livres de l'Arsenal devenait *ipso facto* national; il forma dès lors le huitième *dépôt national littéraire* de Paris. J.-B. Labiche a commis évidemment une erreur en disant que la Bibliothèque de l'Arsenal fut constituée dépôt national littéraire seulement en frimaire an III[2]. Il a sans doute été trompé par une phrase, mal comprise, qui se trouve dans le *Procès verbal d'inventaire de*

droits réunis, leurs commis et préposés, sous la surveillance des corps administratifs, d'après les règles prescrites par les décrets des 9 mars, 16 et 18 mai et 19 août 1791.

« Art. 4. L'administration des meubles, effets mobiliers et actions se bornera aux dispositions nécessaires pour leur conservation : il en sera dressé des états ou inventaires sommaires par des commissaires nommés par les directoires de districts, en présence de deux membres de la municipalité du lieu ; un double de ces inventaires sera déposé aux archives du chef-lieu du département. »

[1] Décret du 2 septembre 1792 :

« Art. 1er. Les biens, tant mobiliers qu'immobiliers, séquestrés ou qui doivent l'être en exécution de la loi du 8 avril dernier, relative aux biens des émigrés, sont dès à présent acquis et confisqués à la nation pour lui tenir lieu de l'indemnité réservée par l'article XXVII de ladite loi.

« Art. 2. Les meubles seront vendus à la criée, à la poursuite et diligence du procureur-syndic du district, après les affiches et publications ordinaires, inventaire préalablement fait en conséquence de l'article IV de la loi du 8 avril, et sur récolement des effets inventoriés.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Art. 4. Les dettes de chaque émigré seront acquittées, autant néanmoins que les biens confisqués, tant meubles qu'immeubles, pourront suffire, et non au-delà. »

[2] « Cette bibliothèque ainsi composée avait été saisie l'une des premières parmi les bibliothèques d'émigrés. Mise sous le séquestre en vertu des décrets de 1791 et 1792, inventoriée officiellement du 1er mai 1793 au 4 floréal an III (23 avril 1795), elle fut constituée au mois de frimaire an III, par un arrêté du Comité d'instruction publique, sur la proposition de la Commission temporaire des arts : Dépôt national littéraire de l'Arsenal. » *Notice sur les dépôts littéraires*, par J.-B. Labiche (Paris, 1880), p. 25.

*la bibliothèque de Charles-Philippe Capet*[1], ainsi que par une note tronquée par le relieur[2]. Dès le 4 brumaire an III, on voit Saugrain désigné sous le titre de conservateur du dépôt littéraire de l'Arsenal[3]; il le devint certainement le jour même où la collection fut confisquée au profit de la nation. J.-B. Labiche répète plusieurs fois cette fausse date de frimaire an III dans le cours de son étude sur les dépôts littéraires; et comme une erreur en engendre d'ordinaire une autre, cet écrivain, ayant trouvé dans diverses pièces conservées à l'Arsenal la mention des huit dépôts littéraires de Paris, et ne pouvant admettre qu'avant frimaire an III l'Arsenal fût compté parmi ces dépôts, imagina, pour parfaire ce nombre huit, d'ajouter aux sept dépôts parisiens connus celui de Franciade ou Saint-Denis. En réalité, l'Arsenal a toujours formé, depuis le décret du 2 septembre 1792, le huitième dépôt national littéraire de Paris[4].

[1] Ms. Ars., nº 7056, p. 773 vº-774. Voici cette phrase : « ...et d'après un arrêté du bureau du domaine national du département de Paris en datte du vingt-quatre frimaire l'an troisième, signé Rennesson et Guillotin, spécial à l'effet de remettre entre les mains d'un membre de la Commission temporaire des arts les clefs de laditte Bibliothèque lorsque l'inventaire serait achevé, le citoyen Poirier, sur l'avis que nous lui en avons donné, s'étant transporté à la Bibliothèque, nous lui avons à l'instant remis les clefs... »

[2] Même ms., p. 1095 : « Reconnoissance de la remise des clefs, donnée par le citoyen Poirier au citoyen Mousset, commissaire du bureau du domaine national, et la suite de l'inventaire a été remise au 21 ventôse. — *Nota*. Les clefs ont été remises avant l'achèvement total de l'inventaire parce qu'alors le c. Saugrain fut nommé conservateur du dépôt national littéraire de la Bibliothèque de l'Arsenal par le Comité d'instruction publique sur la présentation de la Commission temporaire des arts adjointe audit Comité. » Les mots *dépôt national littéraire*, etc., se trouvant, par une faute du relieur, isolés de ceux qui les précèdent, ont induit en erreur J.-B. Labiche; ce n'est point, d'ailleurs, en frimaire, mais bien en ventôse an III que Saugrain fut nommé ou plutôt confirmé dans la charge de conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal.

[3] Archives nationales, $F^{17}$ 1203.

[4] Ces huit dépôts, tels qu'ils sont maintes fois mentionnés dans les papiers des Archives nationales, notamment dans $F^{17}$ 1203, sont les suivants :

1º Dépôt de Saint-Louis-la-Culture. — Conservateur : Ameilhon.
2º Dépôt des Capucins Saint-Honoré. — Conservateur : Langlès.
3º Dépôt des Enfants de la Patrie ou de la Pitié. — Conservateur : F.-V. Mulot.
4º Dépôt des Cordeliers. — Conservateur : Barrois.
5º Dépôt de la rue de Thorigny. — Conservateur : Pyre.
6º Dépôt de la rue Saint-Marc. — Conservateur : Dambreville.
7º Dépôt de la rue de Lille. — Conservateur : Sérieys.

La Bibliothèque de l'Arsenal devenue bien national et placée sous le séquestre, il était indispensable que les scellés fussent apposés sur les portes de cet établissement. C'est ce qui eut lieu, le 4 octobre 1792, par les soins du citoyen Bazard, administrateur du département. Saugrain en resta le conservateur, et le citoyen Crétin[1] fut constitué gardien des scellés.

Longtemps avant cette époque, certaines parties de la Bibliothèque avaient été mises sous scellés, en conséquence de la décision suivante[2], prise par les représentants du comte d'Artois[3] :

« Sur le rapport de Messieurs de Moncrif et de La Madelaine, qui se sont transportés à la Bibliothèque de Monseigneur vendredi 21 du présent mois et qui avoient été nommés commissaires à cet effet,

« Il a été statué ce qui suit :

« 1° On n'entrera dans la Bibliothèque que par la grande porte : toutes les autres issues demeureront absolument fermées.

« 2° Comme il avoit été distribué plusieurs clefs de cette même grande porte, les gardes de la serrure seront changées.

« 3° Il n'en restera plus que deux clefs, dont l'une entre les mains du bibliothéquaire, pour s'en servir à son gré : l'autre au garde des livres.

« 4° Outre cette clef qui ouvrira les salles anciennes de la Bibliothèque, il en sera donné d'autres au bibliotécaire, tant pour entrer dans les nouvelles salles, à l'exception de la dernière pièce qui servira de cabinet particulier au garde des livres, que pour toutes les chambres contenant des dépôts de livres.

« 5° Le bibliothéquaire, le garde des livres et tous autres ne pourront déplacer un livre hors des salles sans leur récépissé et l'inscription sur le registre à ce destiné.

8° Dépôt de l'Arsenal. — Conservateur : Saugrain.
La plupart des conservateurs des dépôts furent remplacés avant la disparition de ces établissements provisoires.

[1] Noël Crétin, ancien religieux Minime, était à cette époque âgé de cinquante-huit ans; il resta longtemps à l'Arsenal, où il s'occupa de travaux de catalogues.

[2] Archives nationales, R[1] 16, pièce 12[e].

[3] Ce règlement ne porte point de date, mais il est certainement du 21 janvier 1791.

« 6° A l'égard des médailles, dont il n'a été représenté aucun état et dont l'inventaire et l'arrangement exigeroit du tems et des frais, elles seront provisoirement réunies dans une pièce sur la porte de laquelle sera remis le scellé.

« Au surplus, le règlement fait par Monseigneur pour l'administration de sa Bibliothèque sera exécuté suivant sa forme et teneur.

« Il sera donné copie de la présente délibération tant au bibliothéquaire qu'au garde des livres, avec invitation et, où besoin seroit, injonction de s'y conformer.

« Et MM. les commissaires ci-dessus nommés veilleront à l'exécution du présent arrêté, la Commission leur donnant à cet effet tous pouvoirs.

« Bon ; et seront les scellés aposés sur les cabinets, tiroirs et commodes dans lesquelles sont enfermées les médailles, par M. de Moncrif.

« DE MONCRIF. »

L'apposition des scellés sur les meubles contenant les médailles eut lieu, en effet, le 1er février 1791. On en trouve le procès verbal aux Archives nationales[1]; il est signé par S.-J. Bourlet de Vauxcelles, bibliothécaire du comte d'Artois, Cl.-M. Saugrain, garde des livres, et Pierre-Louis de Moncrif, l'un des commissaires nommés par le comte d'Artois pour l'administration de ses maison, domaine et finances. Les médailles de l'Arsenal étaient alors estimées 15,000 livres.

## II

Inventaire de la Bibliothèque de l'Arsenal. — Total de la prisée. — Prix d'estimation de quelques manuscrits.

Conformément à l'article 4 de la loi du 8 avril 1792, il fallut songer à dresser l'inventaire de la Bibliothèque de l'émigré

[1] R[1] 16, pièce 7e.

d'Artois. C'est le 11 décembre 1792 que le citoyen Berthelot, procureur-syndic du département, adressa à Claude-Marin Saugrain une lettre[1] l'invitant à y procéder. L'opération toutefois ne commença que le 1er mai 1793. L'Arsenal possède une copie du procès-verbal qui en fut rédigé; ce travail forme un énorme volume in-folio de 1104 pages, sous ce titre : *Procès verbal d'inventaire de la bibliothèque de l'émigré Charles-Philippe Capet, sise à l'Arsenal, section de l'Arsenal.* 1er *mai* 1793. *Mousset, commissaire*[2].

L'inventaire de la Bibliothèque du comte d'Artois[3] fut entre-

[1] Ms. Ars., n° 7056, p. 3.

[2] Ms. Ars., n° 7056. Aussitôt après sa rédaction, cet inventaire fut déposé aux archives du département de la Seine. Ce n'est que quelques années plus tard que la Bibliothèque de l'Arsenal en fit faire la copie qu'elle possède aujourd'hui, sur l'invitation que lui en adressa le ministre par la lettre suivante :

« Paris, le 25 germinal an VII.

« Citoyens, il importe que la Bibliothèque que vous dirigez ait un inventaire exact et légalisé de tous les ouvrages qui la composent. Je vous invite, en conséquence, à profiter de l'offre que les administrateurs du département de la Seine vous ont faite de laisser prendre une copie de l'inventaire autentique qui se trouve dans leurs bureaux, et je vous autorise à faire la dépense qu'occasionnera la transcription et qui sera prise sur les fonds affectés à la Bibliothèque.

« Cette copie obtenue, vous voudrez bien constater si tous les articles qui y sont mentionnés se trouvent dans la Bibliothèque, et m'informer du résultat de ce récolement.

« Je vous exhorte à presser autant qu'il sera possible cette importante opération.

« Salut et fraternité.

« FRANÇOIS (DE NEUFCHATEAU). »

[3] Voici le commencement de cette pièce, pleine d'intérêt pour l'histoire de la Bibliothèque de l'Arsenal :

« L'an mil sept cent quatre-vingt-treize, deuxième de la République, ce mercredi premier mai, huit heures du matin, en conséquence de la lettre à nous adressée le onze décembre mil sept cent quatre-vingt-douze, par le citoyen Berthelot, procureur sindic du département, à l'effet de procéder aux inventaire, vente et prisée des bibliothèques des émigrés et notamment de celle qui appartenait à Charles-Philippe, concurremment avec le citoyen Lefèvre de Villebrune, professeur au Collège national, place Cambray,

« Nous, Claude-Marin Saugrain, libraire et commissaire du département, demeurant à l'Arsenal et section d'icelle, nous nous sommes transportés à la Bibliothèque à l'effet de procéder à la reconnaissance et levée des scellés apposés sur ladite Bibliothèque par le citoyen Bazard, administrateur du département, et de procéder de suite à l'inventaire d'icelle.

« A l'effet de quoi nous avons interpellé le citoyen Crétin, gardien établi à la

pris par deux hommes, dont l'un était un lettré distingué[1], et l'autre un libraire[2], sinon très expérimenté, au moins connaissant de longue date la collection. Leur prisée fut faite, semble-t-il, consciencieusement, sans exagération d'une ou d'autre façon.

Commencé en réalité le 3 mai 1793, l'inventaire ne fut clos que le 4 floréal an III (23 avril 1795); mais, avant d'indiquer

conservation desdits scellés, de nous déclarer s'il s'était présenté des officiers municipaux à l'effet de nous assister dans nos opérations, lequel nous a répondu qu'il ne s'est présenté aucun officier municipal.

« Pour quoi nous avons déclaré que nous allions nous retirer au comité de la section à l'effet de requérir l'assistance d'un commissaire de section dans nos opérations, et après avoir attendu jusqu'à midi sonné s'il se présenterait un officier municipal et qu'il ne s'en est présenté aucun, nous avons conjointement signé les présentes. Signé : L. Villebrune, Crétin, Saugrain.

« Et de suite, nous, commissaires soussignés, nous sommes transportés au comité de la section de l'Arsenal, rue S^t-Antoine, maison ci-devant S^t-Louis, où nous avons exposé au citoyen Nogaret, président de ladite section, le sujet de notre transports lui avons exibé (*sic*) de nos pouvoirs et requis de nous indiquer un commissaire à l'effet de nous assister dans nos opérations.

« Et à l'instant les citoyens Claude-Thomas-Aubin Duhamel, demeurant rue des Jardins, et Alexis-Michel Molin, demeurant rue S^t-Antoine, tous deux commissaire, nommés par le comité de la section à l'effet d'assister les commissaires du département dans les opérations de reconnaissance et de levée des scellés des inventaires des émigrés, nous ont déclaré qu'ils étaient prêts et offraient de nous accompagner, vu le tems que pourrait tenir cette opération, alternativement l'un pour l'autre; et ont signé avec nous ces présentes Duhamel, commissaire, L. Villebrune, Mollin et Saugrain.

« Et de suite nous nous sommes transportés avec les citoyens Duhamel et Mollin à ladite Bibliothèque, où étant nous avons trouvé le citoyen Crétin, gardien constitué par le citoyen Bazard, administrateur du département, auquel ayant exibé de nos pouvoirs nous l'avons interpellé de nous représenter les scellés apposés sur ladite Bibliothèque, ce qu'il nous a offert de faire ; et après avoir pris dudit citoyen Crétin le serment qu'il n'a rien détourné, vu ni sçu détourner des objets confiés à sa garde, nous avons de suite procédé, en présence des citoyens Duhamel et Mollin, commissaires de la section, à l'arrangement de la Bibliothèque, ainsi qu'il suit; et ont signé Duhamel, Crétin, Mollin, Saugrain, L. Villebrune.

« Ce jourd'hui mercredi premier mai, après avoir vacqué depuis l'heure de huit jusqu'à celle de deux, par double vacation, à faire nettoyer et balayer les trois premières pièces de ladite Bibliothèque, dans laquelle on n'était entré depuis le quatre octobre dernier, du consentement des citoyens Duhamel et Mollin, nous avons remis les vacations à cejourd'hui trois heures de relevée, avons réapposé les scellés sur ladite Bibliothèque, et en avons laissé la garde au citoyen Crétin, qui s'en est chargé ; et ont signé avec nous ces présentes Duhamel, Mollin, Crétin, Saugrain, L. Villebrune. »

[1] Jean-Baptiste Lefebvre de Villebrune (1732-1809).

[2] Claude-Marin Saugrain.

les résultats définitifs de l'estimation, il convient de signaler divers incidents qui se produisirent au cours de cette opération. Elle fut interrompue une première fois le 19 septembre 1793. Saugrain avait alors prisé 1,598 articles, dont l'estimation se montait à la somme de 137,703 livres [1]. Plus d'une année s'écoula avant que le travail fût repris. Ce n'est, en effet, que le 15 vendémiaire an III (6 octobre 1794) que le commissaire Mousset fut investi de pouvoirs nouveaux pour reprendre et continuer l'œuvre de Saugrain. Voici le début de cette reprise d'inventaire [2] :

« L'an troisième de la République française une et indivisible, le quinze vendémiaire, huit heures du matin, en vertu d'un arrêté du bureau du domaine national du département de Paris, en date du 24 fructidor dernier, spécial à l'effet de procéder à la continuation de l'inventaire et estimation des livres de la Bibliothèque de l'Arsenal provenant de l'émigré d'Artois et déjà commencé par le citoyen Saugrain le 1er mai 1793, vieux stile,

« Nous, Laurent-Charles Mousset, commissaire provisoire du Bureau du domaine national, assisté du citoyen Nys, commissaire du département, en vertu des pouvoirs à lui donnés le 13 présent mois, signés Lavaux, et encore des citoyens Pierre Bocquillon et Louis-Joseph-Dominique Joly-Bertault, commissaires nommés par le comité civil de l'Arsenal, nous nous sommes transportés à ladite Bibliothèque, et ayant communiqué nos pouvoirs au citoyen Noël Crétin, gardien des scellés, ledit citoyen nous ayant introduit au premier étage, nous avons procédé à la reconnaissance des scellés; et, ayant été reconnus sains et entiers, nous les avons levés; et, étant entrés dans ladite Bibliothèque, nous avons à l'instant procédé, sur la minute du procès verbal d'inventaire de ladite Bibliothèque commencé par ledit citoyen Saugrain, au récolement des livres déjà inventoriés de la manière et ainsi qu'il suit. »

Les personnages chargés de ces nouvelles fonctions procé-

[1] Ms. Ars., n° 7056, p. 158.
[2] *Ibid.*, p. 159.

dèrent donc d'abord au récolement des livres déjà vus par Saugrain. Ils s'y occupèrent du 15 au 27 vendémiaire; puis, le 29 vendémiaire (20 octobre 1794), l'inventaire fut repris et continua régulièrement jusqu'au 6 nivôse an III (26 décembre 1794). A cette date, surgit un incident qui retarda encore le fonctionnement de la commission chargée du travail.

Le comte d'Artois, lorsqu'il partit pour l'émigration, laissait derrière lui de nombreuses dettes. Le prince avait toujours dépensé sans compter. On sait que le ministre Calonne dut payer ses dettes, et que ses prodigalités insensées désolèrent Louis XVI et contribuèrent à attirer sur le comte d'Artois et par contrecoup sur la famille royale tout entière une formidable impopularité. En 1794 il y avait déjà cinq ans que le prince avait fui la France; ses dettes s'étaient accrues, et ses créanciers, inquiets à juste titre, formèrent entre eux une union destinée, autant que faire se pourrait, à sauvegarder leurs intérêts. Voici, en conséquence de cette union des créanciers du comte d'Artois, ce qu'on lit dans l'inventaire de la Bibliothèque de l'Arsenal à la date du 6 nivôse an III[1] :

« En vertu d'un arrêté du bureau du domaine national du département de Paris, en date du 24 frimaire dernier, signé Guillotin et Renesson, obtenu sur la demande du citoyen Javon, conseil de l'union des créanciers de Charles-Philippe, ci-devant d'Artois, émigré, et qui autorise les commissaires desdits créanciers à être présents à l'inventaire de la Bibliothèque dudit d'Artois à l'Arsenal, faire procéder au récolement dudit inventaire, faire tel dire qu'ils jugeront convenable, même se faire assister d'expert, s'ils le croient nécessaire, et de suite procéder à une nouvelle estimation à juste prix et valeur des objets qui ne paraîtraient pas avoir été justement prisés par le citoyen Saugrain, chargé de ladite prisée;

« D'après ledit arrêté et sur délibération prise par les commissaires des créanciers dudit d'Artois, en date du 4 présent mois,

[1] Ms. Ars., n° 7056, p. 394 et 395.

les citoyens Ansault, Lorimier, Cottu, Ducongé et Le Bas ont été nommés commissaires pour surveiller les opérations, et le citoyen Nyon, libraire, a été nommé expert. En conséquence, et d'après les pouvoirs à eux donnés, sont comparus les citoyens Ansault et Lorimier, lesquels nous ont requis de donner communication au citoyen Nyon, leur expert, du procès verbal d'inventaire : à quoi obtempérant, il a été à l'instant et en leur présence procédé au récolement et à une nouvelle prisée par ledit citoyen Nyon, de la manière et ainsi qu'il suit. »

Depuis ce jour, 6 nivôse, jusqu'au 5 pluviôse an III (26 décembre 1794 au 24 janvier 1795), Nyon procéda à une estimation nouvelle des livres déjà vus par Saugrain. Les deux experts ne semblent pas avoir marché d'accord, et la prisée de Nyon se trouve bien supérieure à celle de son confrère. C'est ainsi que, pour les 1,598 premiers articles, Saugrain avait porté son estimation à 137,703 livres, et que Nyon prisa les mêmes articles 171,906 livres, soit 34,203 livres de plus que Saugrain. En somme, lorsque Nyon fut chargé de procéder à une nouvelle estimation, 4,161 articles de la Bibliothèque avaient déjà été inventoriés par Saugrain; Nyon les prisa 297,444 livres. On trouvera le tableau complet de cette nouvelle prisée, faite par le citoyen Nyon, aux pages 441-489 de l'Inventaire manuscrit[1], d'où sont tirés la plupart des renseignements consignés ici. A partir de ce moment la prisée fut faite conjointement par Saugrain et Nyon; ce dernier toutefois ne semble pas avoir assisté régulièrement aux vacations, et bien des procès-verbaux ne portent pas sa signature.

L'inventaire fut définitivement clos le 4 floréal an III (23 avril 1795). Il ne comprend pas seulement les livres imprimés, les manuscrits et les estampes, mais encore les médailles[2], les meubles et glaces, les tablettes et boiseries[3]. On a pu voir, en effet, dans l'acte d'achat de la bibliothèque Paulmy par le comte

[1] Ms. Ars., n° 7056.
[2] Les médailles furent estimées par le citoyen Blondé.
[3] C'est le citoyen Nadreau, menuisier, qui prisa les tablettes et boiseries.

d'Artois, que celui-ci s'était rendu acquéreur aussi bien des meubles garnissant ladite bibliothèque que des livres, estampes, médailles, argenterie[1], etc.

Voici les résultats définitifs de toutes les estimations qui furent faites alors :

« Et ne s'étant plus rien trouvé, lisons-nous dans le procès-verbal[2], à dire, comprendre ni déclarer au présent inventaire, tout le contenu en ycelui a été mis en la possession du citoyen Saugrain, qui s'en est chargé comme conservateur de ladite Bibliothèque, nommé par le Comité d'instruction publique. En conséquence nous avons destitué et donné décharge au citoyen Crétin, qui en avait été nommé gardien.

« La prisée des livres et des manuscrits composant ladite Bibliothèque par procès verbal commencé le 15 vendémiaire dernier

| | | | |
|---|---|---|---|
| est de. . . . . . . . . . . . . . | 389,897₶ | » | » |
| Estampes. . . . . . . . . | 29,864 | » | » |
| Médailles. . . . . . . . . | 7,840 | » | » |
| Meubles et glaces. . . . . | 33,011 | $7^{s}$ | $4^{d}$ |
| Tablettes et boiseries. . . . | 9,334 | 18 | 1 |
| Total. . . . . | 469,947₶ | $5^{s}$ | $5^{d}$ |
| La prisée[3] du citoyen Nyon, expert nommé par l'Union des créanciers, est de. . | 78,450 | » | » |
| Total. . . . | 548,397₶ | $5^{s}$ | $5^{d}$ » |

Si l'on examine les diverses estimations qui furent faites en quelques années de la bibliothèque de M. de Paulmy, on voit qu'au mois de juin 1785 la valeur en était fixée à 412,000 livres, auxquelles il faut ajouter, en juin 1786, 80,000 livres représen-

[1] Le 3 floréal an III, le citoyen Mousset, commissaire du bureau du domaine national du département de Paris, remettait à l'Atelier monétaire deux burettes d'argent, provenant de l'Arsenal, pesant 6 onces 1 gros et valant 38 livres 7 sols 4 deniers.

[2] Ms. Ars., n° 7056, p. 1093-1094.

[3] Ce n'est pas la prisée de Nyon que représentent ces 78,450 livres, mais bien l'excédent de la prisée de Nyon sur celle de Saugrain.

tant la seconde partie de la bibliothèque La Vallière (catalogue de Nyon), soit, du vivant du marquis de Paulmy, 492,000 livres. Après la mort de son fondateur, la Bibliothèque de l'Arsenal, dans l'évaluation des biens meubles et immeubles appartenant au comte d'Artois, se trouve prisée en bloc 600,000 liv. [1]; il ne faut pas oublier que le comte d'Artois avait alors considérablement augmenté la bibliothèque Paulmy, d'abord des volumes provenant de ses propres collections et aussi à l'aide de nombreux achats effectués en son nom par son bibliothécaire. Enfin, quelques années plus tard, en 1795, Saugrain, comme on vient de le voir, estimait la Bibliothèque d'Artois 469,947 livres, tandis que Nyon en fixait la valeur à 548,397 liv.

Dans le précieux inventaire que nous venons d'étudier, les manuscrits sont mentionnés sous les n^os 4448-5759 et y occupent les pages 527-773. Les numéros, comme on le pense, n'indiquent pas toujours des volumes; mais souvent sous un seul numéro sont comprises d'assez longues séries formées d'ouvrages très différents les uns des autres, estimés là en bloc avec une hâte bien explicable. Malgré cette hâte, il faut reconnaître que le travail fut fait avec soin et discernement. La totalité des manuscrits fut alors estimée 149,438 livres. Pour donner une idée de l'échelle de la prisée, j'indiquerai le montant de l'estimation de quelques manuscrits parmi les plus connus de l'Arsenal.

Le *Décret* de Gratien, écrit par François Florio pour Tristan de Salazar, archevêque de Sens (n° 1183), fut estimé 1,200 liv.;

Le *Missel de Worms* (n° 610), 300 livres;

Le *Térence* du duc de Berry (n° 664), 600 livres;

Le *Décaméron* de Boccace (n° 5070), 1,200 livres [2];

Le *Renaud de Montauban*, en 4 volumes, exécuté pour Philippe le Bon, duc de Bourgogne (n^os 5072-5075), 3,000 livres [3];

Les 2 volumes de *Lettres autographes* de Henri IV (n^os 6481, 6482), 600 livres;

[1] Archives nationales, R[1] 16.
[2] Le marquis de Paulmy avait payé ce volume 450 livres, vers 1765.
[3] Ces quatre volumes avaient été payés 1,500 livres par Paulmy.

Le *Vita Christi,* en français, de Jean Mansel (nos 5205-5206), 1,200 livres;

L'*Histoire romaine,* contenant de belles miniatures italiennes (no 667), 1,500 livres[1];

L'*Ancienneté des Juifs*, en 2 volumes, venant de la bibliothèque des ducs de Bourgogne (nos 5082-5083), 1,200 liv.[2];

L'*Histoire des empereurs*, en 2 volumes, même origine (nos 5089-5090), 1,500 livres[3];

Les *Histoires romaines*, en 2 volumes, même origine (nos 5087-5088), 1,500 livres[4];

Les *Chroniques de Froissart*, en 4 volumes, même origine (nos 5187-5190), 3,000 livres[5];

L'*Histoire de Jason* (no 5067), 600 livres[6];

Le *Livre d'Heures,* en 2 volumes, dit du Maître-aux-fleurs (nos 638-639), 400 livres[7].

Enfin, je citerai encore 20 volumes de copies de poésies des troubadours de Lacurne de Sainte-Palaye, estimés 1,000 livres, et 26 volumes de copies des anciens poètes français du même, prisés également 1,000 livres.

## III

Projets concernant la Bibliothèque de l'Arsenal, soit pour la vendre, soit pour la transporter au palais du Luxembourg. — Cette Bibliothèque est attribuée à l'Institut. — Rapport du ministre Bénézech à ce sujet. — Livres qu'elle reçoit des dépôts littéraires en cette qualité.

L'inventaire de la « Bibliothèque de l'émigré d'Artois » étant terminé, il n'est pas douteux qu'on dut songer à en vendre les

1 Payé 1,000 livres par Paulmy à la mort de son oncle le comte d'Argenson.

2 Payés 600 livres.

3 Payés 1,000 livres.

4 Payés 720 livres.

5 Payés 1,200 livres.

6 Payé 360 livres.

7 Le marquis de Paulmy nous apprend lui-même qu'il avait payé ce beau manuscrit deux louis, soit un louis le volume.

livres. Du reste, l'art. 2 du décret du 2 septembre 1792 était formel : « Les meubles [confisqués à la nation] seront vendus à la criée. » Cependant, il est certain que, sans parler de Saugrain[1], les membres de la Commission temporaire des arts, aussi bien que ceux composant le Comité d'instruction publique, firent tous leurs efforts pour qu'une aussi belle collection ne fût pas dispersée. Longtemps même avant la clôture de l'inventaire, la Commission temporaire des arts se préoccupa de trouver, pour conserver la Bibliothèque, un local autre que l'Arsenal. Dans sa séance du 5 vendémiaire an III (26 septembre 1794), cette Commission prit la résolution suivante : « Elle [la section de bibliographie] se concertera en outre avec la section d'architecture, pour assigner un local propre à servir de dépôt pour la Bibliothèque d'Artois et pour les manuscrits[2]. » Vingt jours plus tard, c'est-à-dire le 25 vendémiaire an III (16 octobre 1794), on lit encore dans les procès-verbaux des séances de la Commission : « Les sections d'architecture et des dépôts littéraires chargées de visiter la maison du Luxembourg pour s'assurer s'il y existe un local propre à recevoir la Bibliothèque de l'Arsenal font leur rapport. La Commission en adopte les conclusions, et arrête que copie en sera adressée au Comité d'instruction publique et à celui de sûreté générale, avec deux plans de la maison du Luxembourg, qui font connaître les dispositions de cette Bibliothèque et le local où l'on peut placer les manuscrits[3]. » Il semble bien qu'une note de Saugrain, reçue par la Commission le 8 nivôse an III (28 décembre 1794), ait trait au même sujet. Le conservateur du dépôt de l'Arsenal demande, à cette date, « un local vacant qui est nécessaire pour le travail à faire dans

[1] « Pendant les temps les plus orageux de la Révolution, étant encore seul chargé de la conservation de cette Bibliothèque, il [Saugrain] eut le courage de résister plusieurs fois à des ordres que l'on avait eu l'adresse d'arracher au gouvernement et qui autorisaient le démembrement de la seconde Bibliothèque de France pour en former plusieurs petites que demandaient de nouveaux établissements. » *Indication de plusieurs savants et artistes qui, pendant les orages de la Révolution, ont contribué à la conservation de nos monuments.*

[2] Archives nationales, $F^{17}$, n° 7.

[3] Archives nationales, $F^{17}$, n° 8.

ladite Bibliothèque [1] ». Tous ces projets de transport des livres hors de l'hôtel du grand maître de l'artillerie échouèrent. Le dépôt littéraire de l'Arsenal resta heureusement à l'Arsenal ; et, dès le mois de ventôse an III (mars 1795), on voit un personnel d'employés s'y constituer pour l'entretien de la Bibliothèque. A ce moment, Saugrain, l'ancien « garde des livres de la bibliothèque de Monseigneur comte d'Artois », devient « conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal ». Rien n'est changé pour lui, si ce n'est son traitement, qui, de 150 livres au temps du comte d'Artois, a été porté à 250. En 1790, le personnel de l'Arsenal se composait de Saugrain, de deux frotteurs, nommés Alard et Lapierre, ces derniers recevant chacun 57 livres par mois, et enfin d'un suisse, du nom de Datessen, aux mêmes appointements que les frotteurs. A partir de ventôse an III, nous trouvons à l'Arsenal : Saugrain, conservateur ; Crétin, Savine et Jarlot, employés ; Loiseau et Durant, garçons de Bibliothèque, et enfin Datessen, portier. Dès le mois de floréal suivant, on nomma un quatrième employé, du nom de Bovand.

En l'an IV, se produisit un fait qui eut une réelle importance pour la Bibliothèque. On sait que les académies, qui avaient été supprimées par la loi du 8 août 1793, ne tardèrent pas à reparaître, suivant la promesse de la Constitution de l'an III. Organisé par la loi sur l'instruction publique rendue par la Convention, le 25 octobre 1795, l'Institut national, héritier des anciennes académies, voulut être doté d'une bibliothèque digne des membres qui le composaient. Ce corps savant jeta les yeux sur l'ancienne bibliothèque du marquis de Paulmy, augmentée des collections du comte d'Artois ; et c'est ainsi que la Bibliothèque de l'Arsenal, par un arrêté du Directoire, en date du 1er messidor an IV (19 juin 1796), devint la propriété de l'Institut.

Le rapport du ministre de l'intérieur [2] qui provoqua cet arrêté est intéressant à plus d'un titre. Il est ainsi conçu :

[1] Archives nationales, $F^{17}$, n° 11.
[2] Archives nationales, AF III 380, pièce 32.

« Ce 1er messidor an 4. Rapport présenté au Directoire exécutif par le ministre de l'intérieur.

« En conséquence de l'ordre que le Directoire m'en a donné, j'ai pris des renseignemens sur la consistance de la Bibliothèque de l'Arsenal demandée par l'Institut national et sur les frais qu'exigeroit sa translation au Museum.

« Il en résulte qu'il n'y a pas de meilleur moyen et de moins dispendieux de satisfaire au décret qui attache une bibliothèque à chaque classe de l'Institut. Ces trois bibliothèques n'en forment qu'une, mais elle sera la seconde Bibliothèque de la République par son importance, ce qui conviendra et à l'établissement constitutionnel auquel elle sera attachée et à la localité.

« La Société royale de Londres, l'Institut de Bologne, diverses autres Sociétés littéraires de l'Europe ont des bibliothèques renommées et vraiment précieuses par le nombre, le choix et la rareté des livres; il est convenable que l'Institut national de la République française, formé sur un plan plus vaste, surpasse aussi les autres Sociétés de l'Europe par sa bibliothèque.

« D'ailleurs, il est à désirer que cette Bibliothèque ne soit point morcelée par la raison que la plupart de ses catalogues sont imprimés et répandus chez l'étranger, qu'elle en est plus intimement connue que la Bibliothèque nationale elle-même, dont les catalogues ne sont pas achevés, et qu'elle forme en conséquence un monument qui cesseroit d'exister s'il étoit divisé. Il y a un autre avantage à laisser subsister une autre Bibliothèque riche, c'est qu'on ne livre pas tous ses trésors littéraires à un seul danger. Cette considération avoit déterminé le Comité d'instruction publique à demander qu'il fût formé au palais du Luxembourg une grande Bibliothèque qui pût offrir une ressource en cas d'accident à la Bibliothèque de la rue de la Loi.

« Il est impossible de faire une Bibliothèque complette dans l'étendue du mot, et si la chose étoit possible, peut-être seroit-il sage de la diviser en différentes Bibliothèques, qui, étant toutes nationales, composeroient quoiqu'isolées le même tout. Le service se feroit mieux et l'on éviteroit, outre un danger qui fait

trembler, beaucoup d'inconvéniens qui résultent d'une trop grande collection.

« D'après ces considérations, je propose au Directoire d'accorder la Bibliothèque de l'Arsenal à l'Institut national des sciences et arts de la République.

« Elle est composée de la bibliothèque Paulmy, dont le catalogue manuscrit est de 17 vol. in-f°, d'une partie de celle de La Vallière, dont le catalogue imprimé est de 6 vol. in-8°, de la bibliothèque d'Artois, dont le catalogue imprimé est d'un vol. in-4°, et de plusieurs bons ouvrages achetés à la vente de Soubise. Le total est de *cent dix mille volumes*, ou à peu près. Elle a environ trois mille manuscrits. Les grandes divisions des Sciences et arts, Belles-lettres et Histoire sont presque complettes. Enfin, on ne pourroit point en former une qui le fût autant en prenant dans tous les dépôts de Paris et des environs, ce qui seroit long, coûteux et nuiroit à l'organisation des bibliothèques des Écoles centrales des départemens.

« Dans son état actuel, la Bibliothèque de l'Arsenal ne peut pas être considérée comme publique, puisque le public n'y est pas admis de droit. Elle n'est point nécessaire au quartier, qui n'est point un quartier studieux, et qui a d'ailleurs la Bibliothèque publique dite de la Ville; elle est dans des bâtimens qui seront probablement vendus, et il faudra toujours faire les frais de la déménager.

« Quant à l'exécution, le déplacement, le transport et l'arrangement de la Bibliothèque de l'Arsenal dans le local qui lui est destiné près l'Institut national, ne peuvent pas entraîner une grande dépense. Quatre ou cinq voitures des charrois de la République, huit hommes accoutumés à ce genre de travail et qui seroient pris, tant dans la Bibliothèque même de l'Arsenal que dans les dépôts littéraires, et qui sont par conséquent salariés, suffiroient pour effectuer et surveiller le transport, pour disposer et replacer les livres. L'opération dureroit deux mois.

« Il n'y auroit de dépense à faire que pour le placement des tablettes : celles de l'Arsenal serviroient, il n'y auroit point de bois

à acheter; on évalue cette dépense à cinq ou six mille livres au plus, valeur fixe.

« Je propose, en conséquence, au Directoire l'arrêté cy-joint. — *Signé :* Bénézech.

« Pour copie conforme,

« Le ministre de l'intérieur,

« Bénézech.

« Adopté, sous la condition qu'il y aura des jours et heures fixés pour le public et qu'il sera présenté un règlement pour la tenue de cette Bibliothèque, qui mette tous les citoyens à même d'en profiter, sans nuire au service de l'Institut national. Le 1er messidor an 5e (*sic*) de la République françoise une et indivisible. — *Signé :* L. M. Révellière-Lépeaux, Reubell, P. Barras. »

La nouvelle situation faite à la Bibliothèque de l'Arsenal ne modifia en rien son personnel et ne semble pas avoir changé même son nom. Pendant qu'elle est dépôt littéraire, l'ancienne collection du marquis de Paulmy est dite simplement Bibliothèque de l'Arsenal; devenue bibliothèque de l'Institut par une mesure qui ne devait être que transitoire, elle n'en continue pas moins à être désignée sous la même appellation.

Il serait injuste, toutefois, de ne pas reconnaître tout l'intérêt qu'avait la Bibliothèque de l'Arsenal à être donnée à l'Institut. Dépôt littéraire, elle était destinée à être dépouillée de ses livres; bibliothèque de l'Institut, non seulement elle se trouvait à l'abri de ces enlèvements, mais encore elle acquérait le droit de faire dans les dépôts des choix d'ouvrages pour compléter ou accroître ses collections, au même titre que les autres Bibliothèques. C'est, en effet, ce qui arriva. Le registre de Saugrain [1] nous a conservé la liste des livres que la Bibliothèque tira des dépôts littéraires pendant les dix mois qu'elle fut la propriété de l'Institut. Ces volumes sont nombreux. Le registre en mentionne environ

[1] Ms. Ars., n° 5279, fol. 41-176.

13,000, qui furent ainsi livrés au bibliothécaire de l'Arsenal. Le titre inscrit par Saugrain lui-même en tête de cette liste ne laisse place à aucun doute : *État des livres provenant de différens dépôts qui ont été remis au citoyen Saugrain, bibliothécaire, pour la Bibliothèque de l'Institut.* Plus tard, lorsque la Bibliothèque de l'Arsenal fut devenue publique, Ameilhon demanda en vain au ministre de conserver ces livres. Ils furent tous rendus à l'Institut, et l'on peut voir, en marge de chaque page de la liste de Saugrain, ces mots « Remis à l'Institut ». Cette restitution a été critiquée assez justement. « La collection ainsi choisie, a-t-on dit [1], fut réclamée par l'Institut et lui fut laissée à tort, à notre sens, car elle avait été savamment préparée pour l'Arsenal et pour combler ses lacunes et non pour une bibliothèque qui n'existait pas encore. » Il eût sans doute été plus sage, en effet, de laisser l'Arsenal en possession des volumes et de faire plus large la part de l'Institut dans les dépôts littéraires.

[1] *Notice sur les dépôts littéraires,* par J.-B. Labiche (Paris, 1880), p. 79.

# CHAPITRE DEUXIÈME

## ANNALES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL [1] DE L'AN V A L'AN VIII.

### I

### AN V

La Bibliothèque de l'Arsenal devient Bibliothèque nationale et publique. — Ameilhon et Saugrain. — Désordre des livres. — Règlement provisoire. — Autorisation accordée à l'Arsenal de prendre des livres dans les dépôts. — La pendule de l'abbaye de Saint-Victor donnée à l'Arsenal. — Dom Poirier. — Son œuvre à la Bibliothèque de l'Arsenal. — Personnel de cette Bibliothèque. — Apports des dépôts littéraires. — Ameilhon abandonne l'administration du dépôt de Saint-Louis-la-Culture.

A partir de l'an V, la Bibliothèque de l'Arsenal entre dans une voie toute nouvelle. Elle est désormais sortie de l'enfance; elle est devenue personne civile.

Le 9 floréal an V, le Directoire exécutif prenait l'arrêté suivant [2] :

« Le Directoire exécutif, après avoir entendu le rapport du ministre de l'intérieur, nomme pour la Bibliothèque nationale et publique de l'Arsenal le citoyen Ameilhon, de l'Institut national, bibliothécaire. Le citoyen Saugrain, conservateur de ce dépôt, continuera d'y être employé en qualité de bibliothécaire conservateur.

« Art. 2. — Les citoyens Poirier et Ameilhon jeune seront sous-bibliothécaires.

[1] La plupart des documents cités au cours de ce chapitre et dans plusieurs des chapitres suivants sont tirés des archives de la Bibliothèque de l'Arsenal.

[2] La minute de cet arrêté portant les signatures autographes des Directeurs, Le Tourneur, La Revellière-Lépeaux et Barras, se trouve aux Archives nationales, AF III 446.

« Art. 3. — Le traitement du bibliothécaire sera de quatre mille cinq cents francs, et celui du conservateur de quatre mille francs. Les sous-bibliothécaires en auront un de deux mille quatre cents francs chacun [1].

« Art. 4. — Le ministre de l'intérieur nommera sur la présentation du bibliothécaire et du conservateur deux employés et deux garçons de bibliothèque.

« Art. 5. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui ne sera point imprimé.

« *Signé :* Reubell ; — La Garde, secrétaire ; — Bénézech, ministre. — Pour copie conforme, le directeur de l'instruction publique, Ginguené. »

Dès lors la Bibliothèque de l'Arsenal a cessé d'appartenir, même nominalement, à un particulier, pour devenir une Bibliothèque nationale et publique. A partir du 9 floréal an V (28 avril 1797), la collection de livres réunie à l'Arsenal est donc et doit rester, ainsi que l'écrivait quelque temps après son premier administrateur Ameilhon, *la seconde Bibliothèque de la République*. Sa situation précaire est désormais oubliée. Après avoir été bien d'émigré et dépôt littéraire, puis bibliothèque de l'Institut, elle a enfin conquis son autonomie. Plusieurs fois encore on essayera de la lui enlever, la première en l'an VIII et dans les années suivantes pour la faire devenir bibliothèque du Sénat, la seconde en 1816 pour la remettre entre les mains du comte d'Artois ; mais elle sortira victorieuse de ces épreuves. Les tentatives dirigées contre elle sont restées sans effet, et, depuis un siècle, la Bibliothèque de l'Arsenal, l'un des plus précieux trésors de la patrie française, a continué, avec le consentement même de son dernier possesseur, le comte d'Artois, de mettre, avec la plus grande libéralité, ses merveilleuses richesses à la portée des lettrés de tous les pays.

[1] Les Directeurs, après cette phrase, avaient d'abord ajouté : « Ils seront logés, ainsi que le bibliothécaire et l'adjoint, près la Bibliothèque. » Cette clause fut supprimée dans la rédaction définitive de l'arrêté.

Voici donc la Bibliothèque de l'Arsenal élevée au rang de Bibliothèque publique. Publique légalement, elle était bien loin encore de se trouver dans un état qui lui permît de recevoir les hommes studieux. Il y régnait un désordre indescriptible. Les collections dont elle se composait formaient autant de bibliothèques distinctes. Dans chacune de ces collections, si l'on en excepte peut-être la bibliothèque de Paulmy, aucune trace de classement. Partout le désordre et la confusion. Aussi ne pouvait-il être question d'ouvrir immédiatement au public cette nouvelle Bibliothèque.

Dans un Mémoire, adressé en l'an IX au ministre de l'intérieur [1], Ameilhon, en constatant l'état de désordre presque inextricable dans lequel se trouvaient les livres à son arrivée à l'Arsenal, semble laisser entendre que cette confusion a été voulue. C'est sur Saugrain que retombait directement l'accusation. Il n'est pas douteux que, pour établir l'ordre dans cet informe amas de livres, Ameilhon fut d'abord mal secondé par son collègue. Celui-ci, qui, pendant bien des années, avait régné seul dans l'Arsenal, n'avait pas vu sans dépit un intrus y venir occuper la première place. La querelle d'Ameilhon et de Saugrain dut être vive. Le ministre de l'intérieur [2], ou plutôt le directeur de l'instruction publique, Ginguené, avait eu beau flatter Saugrain, en lui transmettant l'arrêté du Directoire, et l'inviter à s'entendre avec Ameilhon, tout fut inutile. « Je saisis avec plaisir, disait Ginguené, dans sa lettre du 17 floréal an V, cette occasion de vous faire connoître combien le gouvernement est sensible au zèle et au soin avec lesquels vous avez conservé cette précieuse Bibliothèque. Je vous invite à concourir avec le citoyen Ameilhon à faire jouir au plutôt le public des avantages que son ouverture lui promet et réunir vos vues à celles du bibliothécaire pour la meilleure tenue possible et l'ouverture de cette riche Biblio-

[1] On trouvera plus loin, p. 408-413, le texte de ce Mémoire.

[2] Les Bibliothèques, les Musées, etc., alors comme aujourd'hui, dépendaient de l'Instruction publique, qui formait, non pas un ministère, mais une direction du ministère de l'intérieur. Ginguené resta deux années à la tête de cette direction.

thèque. » La querelle s'envenima à tel point que, le 6 prairial an V, Ameilhon écrivit au directeur pour lui dénoncer en termes énergiques les prétentions de son collègue [1]. Dès le 13 du même mois, le ministre lui-même, Bénézech, répondit par l'envoi du *Règlement provisoire pour la Bibliothèque de l'Arsenal*, que réclamait Ameilhon. Le ministre de l'intérieur avait approuvé entièrement le projet du bibliothécaire en chef. C'est la première manifestation de l'existence légale de la Bibliothèque. Voici cette pièce :

« Règlement provisoire pour la Bibliothèque de l'Arsenal.

« Art. 1er. — Le bibliothécaire dirigera le travail littéraire de

[1] « Paris, le 6 prairial de l'an 5. Citoyen directeur, vous avez eu hier une belle preuve et de la hardiesse avec laquelle le citoyen Saugrain ose résister aux volontés du ministre, et du ton de supériorité avec lequel il me traite, et enfin de sa suprême impéritie. Concevez-vous qu'un homme qui prétend au titre de bibliothécaire ne puisse pas représenter des livres qu'il vient de placer dans une bibliothèque ? Voilà cependant le personnage qui s'obstine en ce moment à diriger le travail de la seconde Bibliothèque de la République, qui distribue à chacun sa tâche, et qui dispute sur les moyens provisoires que je propose pour nous mettre en état d'ouvrir cette Bibliothèque au public, aussitôt que celle de la Commune sera transportée à l'Institut, c'est-à-dire dans quatre ou cinq mois. La première et la plus pressée de toutes les opérations qu'il y ait à faire pour le présent à la Bibliothèque de l'Arsenal est de la tirer du cahos (*sic*) où on l'a plongée. Il semble qu'on ait pris à tâche d'y jetter la confusion, en éparpillant de côté et d'autre des livres qui devroient être ensemble, et en détruisant l'ordre qui régnoit autrefois dans ce dépôt, du tems du premier propriétaire. Il est donc instant que j'entre en fonction et que je devienne enfin maître du travail ; mais il est nécessaire, avant tout, que la ligne de démarcation qui doit séparer le département du bibliothécaire de celui du conservateur soit tracée à peu près comme il est indiqué dans le projet de règlement que je vous addresse. Il y a déjà quelque temps que je l'ai remis au citoyen Le Breton, pour qu'il vous le communiquât. Ce règlement n'est que préparatoire, mais il contient les bases de celui qui sera arrêté définitivement lorsqu'on aura déterminé le mode dont se fera le service public de la Bibliothèque de l'Arsenal, et auquel pourra être jointe une instruction détaillée que je vous présenterai alors. Il faut que ce règlement paroisse sans différer, ou que je me résigne à n'être rien à la Bibliothèque de l'Arsenal, ou à n'y remplir que le rôle de subalterne, ou bien que, sentant la dignité de la place à laquelle vous m'avez fait appeller, et les devoirs qu'elle m'impose, je prenne le parti de réduire de mon autorité le conservateur à ses vraies fonctions. J'y serai forcé si le gouvernement ne veut pas s'en mêler.

« Salut, fraternité et reconnoissance.

« Ameilhon, bib. de l'Arsenal. »

L'original de cette lettre, qui faisait partie de la collection de Rathery, se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque de la ville de Paris. Le texte en a été publié dans l'*Amateur d'autographes*, n° 269, février 1876, p. 21-22.

la Bibliothèque et s'occupera de la composition de deux catalogues, dont l'un sera disposé par ordre de matières suivant le système bibliographique qu'il jugera être le plus convenable; l'autre sera alphabétique et rangé par noms d'auteurs.

« Le bibliothécaire donnera tous ses soins pour que ces catalogues soient portés à un degré de perfection qui les rende dignes d'être présentés au public, si le gouvernement jugeoit à propos d'en ordonner l'impression.

« Le bibliothécaire sera aidé dans ses opérations bibliographiques par les deux sous-bibliothécaires. Les employés concourront aussi à son travail, chacun dans la partie qu'il leur assignera.

« Art. 2. — Le conservateur est chargé de tous les détails relatifs à la conservation et à l'entretien de la Bibliothèque. En conséquence il apportera la plus grande vigilance pour prévenir les accidens de toute espèce auxquels ces établissemens littéraires ne sont que trop exposés. Il prendra tous les moyens de sûreté convenables, non seulement pour que les livres et autres objets dépendans de la Bibliothèque ne se perdent ni ne s'égarent, mais encore pour qu'ils s'y conservent en bon état.

« Il aura soin que les livres soient toujours rangés sur les tablettes dans l'ordre du catalogue, et que ces tablettes soient disposées de manière qu'ils puissent y entrer et en sortir sans éprouver aucune gêne ni aucun frottement capable d'en altérer la couverture.

« Il recommandera aux garçons de bureau de traiter les livres avec beaucoup de ménagement, lorsqu'ils seront chargés de les déplacer, de les transporter d'un endroit dans un autre, de les battre et de les nettoyer. Il exigera d'eux qu'ils entretiennent la Bibliothèque dans la plus grande propreté. Il veillera sur la conduite de ces citoyens; il les obligera à remplir leurs devoirs avec exactitude et fidélité, à se comporter toujours avec décence.

« Le conservateur sera encore chargé de l'achat des livres et du soin de les faire relier.

« Il aura sous sa garde toutes les fournitures nécessaires pour

le service de la Bibliothèque, telles que papier, plumes, encre, etc. Il veillera à ce qu'il ne s'en fasse pas une consommation qui aille au delà du nécessaire. S'il s'appercevoit de quelque désordre ou malversation, il en avertiroit le bibliothécaire, et se concerteroit avec lui sur le parti le plus sage qu'il y auroit à prendre en pareille circonstance.

« Enfin, le conservateur fera toutes les affaires de la Bibliothèque et en sera comme l'agent. Ses comptes et états de dépense seront communiqués au bibliothécaire, qui les signera avec lui. Il tiendra un registre ou journal de toutes les opérations de son administration, pour qu'on puisse y avoir recours au besoin

« Vû et approuvé le 13 prairial an 5.

« Le ministre de l'intérieur,
« Bénézech. »

Ce différend apaisé, il semble que la paix soit devenue féconde; et, si l'on alla vite en besogne, il faut reconnaître que cette besogne n'était point mauvaise. Ameilhon évaluait alors à 180,000 environ le nombre des volumes réunis à l'Arsenal. Classer un fonds aussi considérable offrait de grandes difficultés, tant à cause de l'absence presque complète d'inventaires antérieurs que par suite de l'éparpillement des livres jetés pêle-mêle comme à plaisir dans les diverses salles de la Bibliothèque. Il est possible qu'Ameilhon, entraîné par son animosité contre Saugrain, n'ait pas cherché à celer le désordre qui régnait à l'Arsenal, désordre qu'il attribuait à son collègue, chargé, depuis plusieurs années, du soin de cette collection; mais, d'autre part, la confusion, pourquoi le nier? était plus grande à l'Arsenal que dans toutes les autres Bibliothèques. Les bévues dans le classement n'y étaient pas rares [1]. Reconnaissons qu'en parvenant à débrouiller

[1] Ameilhon a cité quelques-unes de ces bévues. « J'ai eu occasion, dit-il, d'observer dans une grande bibliothèque [celle de l'Arsenal] d'autres méprises... J'y ai vu un livre sur l'opération de la taille, intitulé *Historiæ lateralis ad extrahendum calculum sectionis appendix*, confondu avec des ouvrages de mathématiques et placé côté d'un *Traité sur les sections coniques*, pour lui servir comme de pendant... J'ai vu encore dans ce même trésor littéraire un grand *in-folio* ayant pour titre

ce chaos dans l'espace d'une année, Ameilhon et ses collaborateurs accomplirent une œuvre digne d'éloges. Si, à l'origine, Saugrain s'était mis d'assez mauvaise grâce au travail, il n'en déploya pas moins plus tard une grande activité. Il est hors de doute qu'il s'occupa du classement des livres. On trouve à la Bibliothèque de l'Institut un cahier intitulé : *Bibliothèque de l'Arsenal. Tableau des divisions de l'Histoire. 22 pluviôse an VI, 10 février* 1798 [1]. Ce manuscrit, presque entièrement de la main de Saugrain, contient la division *Histoire*, comprenant 19,893 numéros ; les *Belles-lettres*, comprenant 21,262 numéros, et trois articles seulement des *Sciences et arts*, comprenant 256 numéros.

Aussitôt qu'Ameilhon fut devenu bibliothécaire de l'Arsenal, il songea à assurer à cet établissement la possession des livres qu'on y avait transportés des dépôts pendant le temps que cette Bibliothèque appartenait à l'Institut. Il en fit la demande au ministre. La réponse ne lui donna pas satisfaction [2], comme j'ai déjà eu occasion de le constater ; mais cette réclamation eut, du

*Fuggerorum et Fuggerarum... imagines*, mis au rang des livres de botanique. Il est visible qu'on a pris ici pour un traité des *fougères* mâles et femelles une généalogie de la famille des *Fugger* ou *Foucker*, ces fameux négocians d'Augsbourg qui avoient prêté à Charles-Quint des sommes immenses, et qui l'en acquittèrent au milieu d'un grand festin qu'ils lui donnoient, en jetant sa cédule obligatoire dans un feu allumé avec des fagots de cannelle. Enfin j'ai vu dans cette même bibliothèque les *Jours caniculaires* placés parmi les ouvrages d'astronomie. Or ces *Jours caniculaires* ne sont qu'un recueil de mauvaises rapsodies sur toutes sortes de matières. Ces bévues portent un caractère si étrange, que je n'aurois pas osé les rapporter si je n'étois en état de citer le témoignage d'un assez grand nombre de citoyens qui, comme moi en ont été frappés d'étonnement. » *Projet sur quelques changemens qu'on pourroit faire à nos catalogues de bibliothèques, etc., par le citoyen Ameilhon, lu le 13 germinal an 4*, dans *Mémoires de l'Institut national des sciences et arts* (*littérature et beaux-arts*), t. II, fructidor an VII, p. 488-489, note. Ameilhon ajouta cette note à son Mémoire postérieurement à l'an V.

[1] Bibliothèque de l'Institut, AA 133 I 4°.

[2] « J'ai reçu, citoyen, écrivait le ministre, à la date du 16 prairial an V, j'ai reçu votre lettre du 9 courant, par laquelle vous réclamez contre la remise à l'Institut national des livres que je vous ai autorisé à extraire des dépôts littéraires pour completter la bibliothèque de cet établissement, lorsque vous en étiez bibliothécaire. Je ne puis accueillir votre réclamation. L'Institut les demande, et j'ai donné l'autorisation pour les enlever. Vous devez les délivrer. On les remplacera autant qu'il sera possible de les retrouver dans les dépôts. — Salut et fraternité. — Bénézech. »

moins, pour résultat heureux de pousser le ministre à accorder à l'Arsenal une autorisation générale de choisir dans les dépôts littéraires les livres qui lui manquaient[1].

Je dois noter ici un fait qui montrera la sollicitude avec laquelle Ameilhon s'occupa, dès le début de son administration, de l'établissement qui lui était confié. Ayant remarqué dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor une très belle pendule, il n'hésita point à en faire la demande au ministre[2], sans trop insister sur la beauté et la valeur de l'objet. Ce n'est pas à nous de lui reprocher cette omission. S'il l'avait trop fait connaître, peut-être l'horloge qui orne aujourd'hui la salle de lecture des imprimés de l'Arsenal ne serait-elle pas à cette place d'honneur, où tout le monde peut l'admirer. Œuvre du célèbre horloger Julien Leroy (1686-1759), cette pendule avait été donnée à la bibliothèque de Saint-Victor, en 1765, par Marguerite-Catherine Boucher, veuve de François-Louis Martinot-Duplessis[3]. Les Victorins avaient fait inscrire, au-dessous du cadran, ces mots qu'on y lit encore : « Ex dono dominæ Boucher, viduæ Duplessis. Anno 1765. »

Nous avons vu que, pour le seconder, Ameilhon avait auprès

[1] « Paris, le 5 messidor an 5e. J'ai reçu, citoyen, la lettre par laquelle vous m'écrivez que vous avez fait les dispositions nécessaires pour remettre à l'Institut national les livres choisis dans les dépôts par le citoyen Saugrain et par laquelle vous demandez à pouvoir les remplacer au moyen des dépôts littéraires. Je vous autorise, ainsi que le conservateur qui doit avoir une connoissance plus particulière de ce qui manque au complément de la Bibliothèque de l'Arsenal, à choisir dans tous les dépôts littéraires. — Salut et fraternité. — BÉNÉZECH. — Le directeur général de l'instruction publique, GINGUENÉ. »

[2] « Vous me demandez, citoyen, écrivait le ministre, le 19 prairial an V, d'être autorisé à faire transporter à la Bibliothèque nationale de l'Arsenal une pendule provenant de celle de Saint-Victor et laissée en dépôt dans l'appartement du prieur et ensuite du curé constitutionnel. — Attendu l'utilité dont cette pendule pourra être pour le service de la Bibliothèque qui vous est confiée, je vous autorise à la retirer des mains de son dépositaire actuel, à qui vous en donnerez décharge. »

[3] « Eodem die [3 février] obiit Margareta Catharina Boucher, vidua Francisci Ludovici Martinot Duplessis, quæ nostræ bibliothecæ reliquit horologium magni pretii et eleganter elaboratum, 1765. » Bibl. nat., lat. 14673, fol. 167. — Voy. aussi Archives nationales, S 2069.

de lui Saugrain, presque un égal; mais deux collaborateurs de la première heure, son frère Jacques Ameilhon, et D. Poirier, ci-devant bénédictin, lui devaient être d'un puissant secours. D. Poirier surtout, fort connu par des travaux d'un ordre différent, mérite d'être cité à part. L'Arsenal lui doit tout autant qu'à Ameilhon. Pour ce qui concerne spécialement les manuscrits, notre Bibliothèque ne saurait lui garder trop de reconnaissance. C'est lui qui sépara nos manuscrits de la masse énorme des volumes imprimés, avec lesquels ils étaient restés jusque-là confondus. Il les groupa par classes et en rédigea de courtes notices, dont il existe plusieurs copies. Il s'occupa de rechercher dans les dépôts les manuscrits qui avaient échappé aux investigations des conservateurs de la Bibliothèque nationale, et obtint du ministre l'autorisation de les faire passer à l'Arsenal. C'est lui, en résumé, qui fut le vrai fondateur du Cabinet des manuscrits de cette Bibliothèque; et son nom, comme celui du marquis de Paulmy, mériterait d'être inscrit en lettres d'or dans ce beau salon de la duchesse du Maine où le public est admis à les consulter. Il travaillait à l'Arsenal avant que la collection qui y était réunie devînt Bibliothèque publique. Dès le 9 ventôse an III, comme membre de la Commission temporaire des arts, l'ancien bénédictin recevait du citoyen Mousset, commissaire du bureau du domaine national, les clefs de la bibliothèque de « l'émigré Charles-Philippe Capet, ci-devant d'Artois ». Au reste, à partir de fructidor an IV, D. Poirier figure régulièrement sur les états de la Bibliothèque avec le titre de sous-bibliothécaire.

Pour mener à bien une tâche aussi lourde, Ameilhon avait encore sous ses ordres quelques employés provisoires; c'étaient Noël Crétin, ci-devant religieux minime, Jean-François Jarlot, ancien bénédictin de Saint-Germain des Prés, Jean-Baptiste Descourt, homme de lettres, et enfin un professeur nommé Jean-Pierre Boulanger. Ce n'était point assez; le 25 messidor an V, Ameilhon et Saugrain proposèrent au ministre de leur adjoindre pour employés titulaires l'ancien libraire Noël-Jacques Pissot et

Louis Godin, ancien professeur. Ce dernier, qui passa de longues années à l'Arsenal, fut l'auxiliaire le plus précieux qu'eurent jamais l'administrateur et la Bibliothèque. Travailleur acharné, c'est lui qui, jusqu'à sa mort, sera chargé de toutes les écritures. Beaucoup de nos catalogues sont de sa main. Proposés le 25 messidor, Pissot et Godin furent nommés par un arrêté du 6 thermidor an V.

Pourvue ainsi d'un nombre suffisant de collaborateurs, la Bibliothèque de l'Arsenal ne devait pas se contenter de ce qu'elle possédait. Ses chefs, Ameilhon et Saugrain, connaissaient la valeur des ouvrages qui restaient encore dans les dépôts littéraires. Déjà, on l'a vu, le ministre, à la date du 16 prairial, avait autorisé les bibliothécaires à combler, au moyen de livres nouveaux pris dans les dépôts, les vides faits par l'enlèvement des volumes choisis pendant que l'Arsenal était bibliothèque de l'Institut. Mais ce n'était là qu'une autorisation générale et vague qui ne pouvait produire effet. Ameilhon se hâta donc de demander au ministre le droit pour la Bibliothèque de l'Arsenal de prendre ce qui serait à sa convenance dans les dépôts littéraires ; il soumit à l'approbation ministérielle une première liste de livres à tirer du dépôt de Saint-Louis-la-Culture. Le choix en avait été d'autant plus facile à Ameilhon que, en devenant bibliothécaire en chef de l'Arsenal, il était resté provisoirement administrateur du dépôt littéraire de la rue Saint-Antoine. Ginguené, à la date du 3 fructidor an V, lui transmettait l'autorisation du ministre [1].

Commencé en l'an V, c'est-à-dire presque aussitôt que l'Arsenal fut devenu Bibliothèque nationale, l'apport des dépôts littéraires devait être continué en l'an VI et dans les années qui suivirent, jusqu'au jour où les derniers débris de tous les dépôts finirent

[1] « Le ministre m'a chargé, citoyen, par sa décision du 29 thermidor dernier, de vous autoriser à faire transporter dans la Bibliothèque nationale de l'Arsenal les livres dont vous lui avez transmis l'état ci-joint. Vous voudrez bien, aussitôt après l'enlèvement de ces livres, me renvoyer cet état avec votre récépissé. — Salut et fraternité. — GINGUENÉ. »

par trouver un refuge dans l'ancienne Bibliothèque de Paulmy et du comte d'Artois.

La fin de l'an V fut encore pour Ameilhon une époque de trouble; cette fois les ennuis ne lui venaient pas de ses collègues, mais bien du ministre lui-même, qui, avec raison, invitait notre bibliothécaire à quitter l'administration du dépôt de Saint-Louis-la-Culture pour se consacrer tout entier aux nouvelles fonctions qu'il avait à remplir à l'Arsenal. Le 22 fructidor an V, le ministre lui écrivait à ce sujet une lettre[1], qui ne lui parvint que le 27 au soir. Dès le 28, Ameilhon adressait sa réponse[2] à Ginguené, directeur de l'instruction publique; il n'acceptait pas de bonne grâce la décision du ministre. Il résista de son mieux, et ne

[1] « Lorsque je vous écrivis, citoyen, pour vous faire part de la décision que j'avois prise sur le dédoublement des places littéraires, dont la cumulation est contraire à l'intérêt des lettres et au bon ordre d'administration, je vous invitai, par un P. S. écrit de ma main, à me répondre le plus tôt possible. Je n'ai cependant reçu aucune réponse. Je présume que vous vous êtes disposé à exécuter cette mesure : j'ai fixé, en conséquence, la fin de la présente année pour le terme où vous voudrez bien remettre les clés du dépôt de Louis-la-Culture et du logement que vous y occupez au successeur qui vous sera donné. Votre appartement à la Bibliothèque de l'Arsenal sera prêt à la même époque. Vous voudrez bien me prévenir du jour où les voitures des transports de l'intérieur seront nécessaires à votre déménagement; les ordres seront donnés en conséquence; ce sera sans doute l'un des jours complémentaires. » Archives nationales, $F^{17}$ nº 10.

[2] « Citoyen, j'ai reçu, hier soir, 27 de ce mois, une lettre du ministre datée du 22. Avec de pareils arrangemens, il est aisé de mettre les gens en défaut et de se ménager l'occasion de se plaindre qu'on ne répond pas ou qu'on répond trop tard. J'avouerai cependant avec franchise que je ne me suis pas pressé de répondre au ministre, parce que j'avois intérêt qu'il lût lui-même un Mémoire dans lequel je fais un exposé sommaire de tous mes travaux. Or je ne pouvois espérer qu'il y donnât son attention dans des momens où des objets de la plus haute importance et qui intéressoient si fort le salut de la patrie devoient l'absorber tout entier. Voyant le calme rétabli, je me disposois à lui faire remettre ce Mémoire, lorsque j'ai appris qu'il venoit d'être élevé à la dignité directoriale. Alors je crus qu'il convenoit de renvoyer la discussion de mon affaire à son successeur. Mais je vois que mes combinaisons ont échoué devant d'autres, auxquelles je ne m'attendois pas. Cependant je lui adresse en ce moment mon Mémoire, dans l'espérance que le Directeur, mieux instruit, rapportera la décision du ministre, qui ne l'étoit pas.

« A tout évènement, je vous préviens qu'il me sera absolument impossible de remplir les conditions de la dernière lettre signée du ministre. On m'y donne congé pour le premier vendémiaire. Il faut que ce jour je rende les clefs du vaste dépôt que j'ai formé à la maison de Louis-la-Culture, et cela sans la plus petite formalité. Citoyen directeur, quand on éconduit un homme chargé d'une administration, on

finit par céder que lorsque la défense fut devenue absolument impossible. Ameilhon fut remplacé, au dépôt de Saint-Louis-la-Culture, par Palissot, auquel succéda bientôt Van Thol.

## II

### AN VI

État du personnel de la Bibliothèque. — Apports des dépôts littéraires. — Les papiers de la Bastille transportés à l'Arsenal, ainsi que les livres saisis sous l'ancien gouvernement et déposés dans la prison d'État. — Ouverture de la Bibliothèque au public. — Affiche annonçant cette ouverture. — Nomination de Jean Dusaulx comme second bibliothécaire.

Le ministre ayant, par sa lettre du 12 vendémiaire an VI, demandé l'état des employés attachés aux différents établissements dépendant de son ministère, Ameilhon, le 17 du même

lui donne au moins le tems nécessaire pour rendre ses comptes. J'aurai besoin de quelques jours pour dresser l'état de mon dépôt, en faire le tableau et mettre en règle les écritures qui doivent servir à prouver au gouvernement que, pendant les sept années de ma gestion, j'ai répondu avec fidélité à sa confiance.

« S'il est absolument décidé que je dois être dépouillé, j'y consens. J'abandonne, à partir du premier vendémiaire, les appointemens attachés à la place de conservateur à celui qui est si empressé de profiter, comme ont déjà fait tant d'autres avant lui, du fruit de mes sueurs. Mais je demande, comme une grâce spéciale, qu'on me permette de sortir de place en homme d'honneur, qui ne sçait pas se jouer avec sa responsabilité, et ne veut pas s'exposer pour l'avenir à des recherches fâcheuses.

« On m'écrit que mon logement sera prêt, pour les derniers complémentaires, à l'Arsenal. Cela est encore impossible. Jusqu'à ce jour, il ne s'y est présenté personne pour y mettre les choses en état. D'ailleurs, citoyen directeur, l'Institut national fait transporter en ce moment la bibliothèque de la Commune au Louvre. Or ce dépôt ne peut sortir de mes mains pour passer dans celles du nouveau dépositaire, sans que les formes prescrites par toutes les règles du devoir et de l'honnêteté ne soient observées de part et d'autre; ce qui rendra ma résidence nécessaire, au moins jusqu'à la fin de cette opération, dans la maison de Louis-la-Culture.

« Enfin je suis occupé à faire transporter dans l'église tous les livres qui remplissent les salles destinées aux exercices de l'école centrale, qui doit avoir lieu incessamment dans cette maison, et je fais tout ce qui est en moi pour lever les obstacles qui pourroient en retarder l'établissement. C'est cet instant où je donne encore de nouvelles preuves de mon zèle, qu'on choisit pour m'abreuver d'amertume, pour me priver, comme un proscrit, du bénéfice d'une loi dont on laisse jouir tranquillement d'autres, qui sont précisément dans le même cas que moi, et qui,

mois, dressa, comme suit, le tableau du personnel de la Bibliothèque de l'Arsenal :

Hubert-Pascal Ameilhon, 68 ans. — Bibliothécaire.

Claude-Marin Saugrain, 60 ans. — Bibliothécaire conservateur.

Germain Poirier, 74 ans. — Sous-bibliothécaire.

Jacques Ameilhon, 49 ans. — Sous-bibliothécaire.

Noël-Jacques Pissot, 73 ans. — Employé.

Louis Godin, 40 ans. — Employé.

Laurent-Olivier-Joseph Loiseau, 58 ans. — Garçon de bibliothèque.

Pierre-Louis Durant, 61 ans. — Garçon de bibliothèque.

*Employés provisoires*[1] *pour hâter la confection du catalogue, à l'effet d'ouvrir la Bibliothèque le plus tôt possible.*

Noël Crétin, 63 ans. — Employé.

Jean-François Jarlot, 50 ans. — Employé.

Jean-Baptiste Descourt, 63 ans. — Employé.

Jean-Pierre Boulanger, 40 ans. — Employé.

Étienne Poincellet, 49 ans. — Garçon de bibliothèque.

L'an VI fut pour la Bibliothèque de l'Arsenal l'année la plus féconde peut-être de toutes celles qu'elle a traversées. C'est en l'an VI qu'elle a été ouverte définitivement au public ; c'est pendant cette année qu'elle a reçu le plus grand nombre de volumes provenant des dépôts littéraires. Enfin, c'est encore en l'an VI que fut accomplie la plus grosse part du travail destiné à transformer un amas sans ordre de livres et de papiers en une bibliothèque classée et cataloguée.

sous la protection de cette même loi, possèdent une fortune littéraire quadruple et quintuple de la mienne. C'est cette distinction qui me paraît injurieuse. Elle me seroit moins insupportable, si elle ne venoit pas de la part d'hommes avec lesquels je partage l'honneur d'être membre du plus célèbre Institut qui existe dans la république des lettres. » Archives nationales, $F^{17}$ n° 10.

[1] Le ministre de l'intérieur, par sa lettre du 29 vendémiaire an VI, autorisa le bibliothécaire à conserver ces cinq employés.

Le 6 vendémiaire, Ameilhon adresse au ministre une liste de volumes à prendre au dépôt de Saint-Louis-la-Culture; le 16 brumaire, il reçoit l'autorisation ministérielle. Une demande semblable, envoyée le 7 frimaire, revient le 13 avec l'autorisation. Les livres mentionnés sur cette liste sont apportés à l'Arsenal les 18 et 24 frimaire et 6 pluviôse[1].

Le 29 nivôse, c'est un catalogue d'ouvrages choisis dans le dépôt de la rue de Thorigny que le bibliothécaire fait parvenir au ministre; celui-ci répond favorablement le 6 pluviôse.

Pour le dépôt de Saint-Louis-la-Culture, nouvelle liste soumise au ministre le 11 pluviôse et nouvelle autorisation le 19. Les volumes choisis arrivent à l'Arsenal le 9 germinal[2], en même temps que d'autres qui avaient été demandés les 19 et 22 ventôse et accordés le 29[3]; mais la dernière de ces demandes portait aussi bien sur les livres conservés au dépôt littéraire des Enfants de la Patrie que sur ceux de Saint-Louis-la-Culture.

Cependant la nouvelle Bibliothèque n'avait pas seulement besoin de livres, il lui fallait encore un mobilier. Les tables, les sièges, les échelles y étaient rares. Les dépôts littéraires, au contraire, en étaient bien pourvus. Ameilhon et Saugrain songèrent à les en dépouiller au profit de l'établissement qu'ils dirigeaient. Le 7 frimaire an VI, ils écrivirent donc au ministre[4] :

« Le besoin que nous avons de tables et de bureaux pour faciliter l'arrangement de la Bibliothèque nous fait demander, citoyen ministre, les articles suivans, qui d'ailleurs nous seront utiles lorsque la Bibliothèque sera ouverte au public :

« Six petits bureaux provenant de la bibliothèque de la Sorbonne.

« Trois grands bureaux, de la même.

« Dix fauteuils de bibliothèque, de la même[5].

[1] Ms. Ars., n° 6501, fol. 1-30, 31-63, 138-149, 151-162.
*Ibid.*, fol. 86-96, 97-134.
[3] *Ibid.*, fol. 66-84.
[4] *Ibid.*, fol. 161.
[5] Ces dix fauteuils existent toujours à la Bibliothèque de l'Arsenal.

« Deux grandes presses en bois, de la même.

« Un grand pulpitre à ressort, de la bibliothèque des Capucins [1].

« Une petite presse en fer, de la bibliothèque de Notre-Dame.

« Deux bustes en marbre, avec leurs piédestaux, de la bibliothèque des Célestins [2].

« Un modèle de vaisseau sous verre [3]. Cinq grandes échelles à roulettes [4], de la Sorbonne.

« Quatre petits globes célestes et terrestres [5]. Une échelle simple et deux marche-pieds. »

Le ministre s'empressa, dès le 13 frimaire, de donner l'autorisation, et tous les objets mentionnés dans cette liste furent ransportés du dépôt de la rue Saint-Antoine à l'Arsenal. Ameilhon et Saugrain en donnèrent un récépissé le 24 frimaire [6].

Le 27 février 1798, la Bibliothèque de l'Arsenal reçut ce qui restait au dépôt de Saint-Louis-la-Culture des papiers de la Bastille.

[1] Ce grand et beau pupitre, articulé suivant un système fort ingénieux, se trouve à l'Arsenal dans la salle dite Salle du pupitre. Il est probable que le couvent des Capucins dont il provient est celui des Capucins de la rue Saint-Honoré. Les deux autres maisons de Capucins de Paris, Capucins du Marais et Capucins d'Antin, ne possédaient, semble-t-il, aucun pupitre au moment de la Révolution. (Voy. Archives nationales, S 3705, 3706.) D'autre part, il y avait au couvent des Capucins Saint-Honoré un dépôt littéraire, et cependant c'est à Saint-Louis-la-Culture qu'Ameilhon prit ce pupitre. Le fait s'explique de la façon suivante. Le 16 août 1790, les commissaires Santerre et Filleul firent l'inventaire d'un certain nombre d'objets appartenant aux Capucins Saint-Honoré ; dans le chœur de leur église ils trouvèrent « un grand pupitre en bois, garni du lutrin et de deux psautiers belle édition ». (Archives nationales, S 3705.) Dès le soir même ils faisaient transporter ces objets chez les Capucins du Marais. Quelque temps après, les livres et objets appartenant aux Capucins du Marais étaient transférés au dépôt de Saint-Louis-la-Culture. C'est là que les trouva Ameilhon.

[2] Ces deux bustes ont été placés sur le meuble dans lequel sont aujourd'hui contenus les manuscrits précieux formant la réserve.

[3] L'Arsenal possède encore ce modèle de vaisseau, qu'on a désigné à tort jusqu'à présent sous le nom de *Frégate de M. de Paulmy*. Peut-être cet objet se trouvait-il primitivement chez les Grands Augustins. On lit, en effet, dans un *État des meubles et effets de la bibliothèque* de ces religieux : « Un petit vaisseau sous verre, donné par M. Louis Éméric Cloming, de La Rochelle. » Ms. Ars., n° 5154, fol. A.

[4] Elles sont toujours utilisées pour la recherche des livres.

[5] Il en reste trois ; l'un a disparu.

[6] Ms. Ars., n° 6501, fol. 162 v°.

Voici la lettre qu'à cette date recevait H.-P. Ameilhon :

« 5ᵉ DIVISION
Bureau des bibliothèques, etc.

« LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

« Paris, le 9 ventôse an 6ᵉ
de la République française, une et indivisible.

« *Le ministre de l'intérieur au citoyen Ameilhon, conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal.*

« Citoyen, conformément à la demande que vous formez, par votre lettre du 15 pluviôse, je vous autorise à faire transporter à la Bibliothèque de l'Arsenal les papiers trouvés à la Bastille et dont vous voudrez bien dresser le catalogue. Je vous invite à faire cette opération avec toute l'économie possible. J'applaudis et souscris, en même tems, à la proposition que vous me faites de dresser le catalogue des médailles dont vous êtes dépositaire et de les classer pour être distribuées dans les divers établissemens littéraires de Paris.

« Salut et fraternité.

« LETOURNEUR.

« *Le chef de la 5ᵉ division du ministère,*

« JACQUEMONT. »

On sait que les papiers de la Bastille, ou du moins ce qu'on avait pu en sauver, avaient été transportés au dépôt de Saint-Louis-la-Culture. Le 11 novembre 1791, le corps municipal de Paris prenait un arrêté qui faisait passer ces papiers du dépôt littéraire dans la bibliothèque de la Commune. Le dépôt était installé dans l'ancienne chapelle des Jésuites de la rue Saint-Antoine, devenue aujourd'hui l'église Saint-Paul-Saint-Louis; c'est dans les bâtiments actuels du lycée Charlemagne que se trouvait la bibliothèque. Il n'y eut donc pas, à proprement parler, de déménagement à opérer; et les papiers de la Bastille ne sor-

tirent point de Saint-Louis-la-Culture jusqu'au 27 février 1798. A cette date, le ministre, en les accordant à Ameilhon pour l'Arsenal, lui enjoignait d'en faire dresser le catalogue. Cette clause ne fut pas exécutée. Vers 1840, l'un des conservateurs les plus distingués de la Bibliothèque de l'Arsenal, François Ravaisson, entreprit de débrouiller ce chaos presque inextricable des papiers de la vieille prison d'État, masse informe, composée de feuilles souillées et repoussantes, dans laquelle n'apparaissait presque plus aucune trace d'un classement antérieur; mais c'est de nos jours seulement qu'il a été donné à M. Funck-Brentano de reprendre, d'achever l'œuvre de Ravaisson, que des circonstances malheureuses avaient en partie détruite, et d'ouvrir, par la publication de son inventaire des papiers de la Bastille, une mine nouvelle de documents à ceux qu'intéresse l'histoire des deux derniers siècles de la monarchie [1].

Mais la Bastille ne contenait pas seulement des papiers, c'est-à-dire ses archives; on y trouvait encore tout un fonds de livres imprimés, livres saisis, soit à cause de leur obscénité, soit à cause des satires violentes ou des injures qu'ils contenaient. Tous les volumes qui purent être sauvés trouvèrent, comme les papiers, un asile au dépôt de la rue Saint-Antoine. Le libraire Poinçot obtint, au mois de mai 1790, l'autorisation « d'aller rechercher plusieurs éditions saisies sur lui par la Chambre syndicale, déposées à la Bastille et transportées, avec une foule d'autres, à Saint-Louis-la-Culture [2] ». Lorsque Poinçot eut vu le nombre énorme de volumes qui se perdaient là dans le plus grand désordre, il forma le projet de les classer et de les cataloguer; on le lui permit. Son catalogue se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Arsenal dans le tome IX des *Archives des dépôts littéraires* [3]. En compagnie de Humblot, autre libraire, habitant rue Saint-Jacques, Poinçot dressa encore un *Inventaire des livres*

[1] Pour plus de détails on devra recourir à l'introduction que M. Frantz Funck-Brentano a mise en tête de son *Catalogue des archives de la Bastille* (Paris, Plon, 1892).

[2] Tisserand, *La première bibliothèque de l'Hôtel de ville de Paris*, p. 114.

[3] Ms. Ars., n° 6495. *Catalogue des livres en feuilles, reliés et brochés, qui sont*

*trouvés à la Bastille*[1]. Le travail de Poinçot terminé, deux parts furent faites des volumes. Les uns, les ouvrages obscènes, furent brûlés. Quant aux autres, les commissaires proposèrent au corps municipal de les vendre; mais il ne dût pas être donné suite à ce projet : car, si les livres provenant de la Bastille avaient été vendus, comment expliquer que le ministre, à la date du 12 floréal an VI, ait autorisé Leblond à prendre à l'Arsenal un exemplaire de tous les ouvrages supprimés par l'ancien régime et portés à la prison d'État? Et c'est bien ce qui eut lieu, si l'on s'en rapporte à la lettre suivante :

« Paris, le 12 floréal an 6e.

« *Le ministre de l'intérieur au conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal.*

« Citoyen, je vous autorise à livrer, moyennant récépissé, au citoyen Leblond un exemplaire de chacun des ouvrages doubles supprimés par l'ancien gouvernement et qui furent trouvés à la Bastille.

« Salut et fraternité.

« LETOURNEUR. »

On connaît les raisons qui avaient empêché d'ouvrir immédiatement au public les portes de la nouvelle Bibliothèque. Bibliothèque nationale et publique depuis le 9 floréal an V (28 avril 1797), l'Arsenal devait tarder un peu plus d'une année avant d'être en état de recevoir ses visiteurs. Ce n'est, en effet, que le 1er prairial an VI (20 mai 1798) qu'on put enfin admettre le public à jouir des trésors littéraires accumulés — mais non classés — dans les anciens appartements du marquis de Paulmy. Cette ouverture ne fut point solennelle; il n'y fut pas question d'inauguration. Malgré le bon emploi d'une année, on ne pouvait se flatter de

*déposés à St-Louis-de-la-Culture, provenants de la Bastille, mis en ordre par le sr Poinçot, libraire, du* 14 *juin au* 15 *septembre* 1790.

[1] Ms. Ars., no 10305.

posséder une Bibliothèque bien ordonnée. On ne fit guère qu'entr'ouvrir les portes, en attendant que les catalogues fussent rédigés. Cependant Ameilhon jugea qu'on devait avertir le public de l'existence de ce bel établissement littéraire. Il résolut d'attirer l'attention par quelques centaines d'affiches apposées sur les murs de Paris.

Dans le courant de floréal an VI, l'Imprimerie de la République tira donc 500 exemplaires d'un placard annonçant l'ouverture au public de la Bibliothèque de l'Arsenal. C'est le 18 floréal que le ministre de l'intérieur avertit Ameilhon de l'autorisation qu'il venait de lui donner :

« Je vous préviens, citoyen, que j'ai, conformément à votre demande, autorisé le directeur de l'Imprimerie de la République à faire imprimer et placarder dans le plus bref délai, au nombre de cinq cents exemplaires, l'annonce d'ouverture de la Bibliothèque de l'Arsenal que vous m'avez transmise.

« Salut et fraternité.

« Letourneur. »

Cette affiche, qui fut reproduite par quelques journaux, avait été rédigée par Ameilhon ; elle était ainsi conçue :

« Ministère de l'intérieur.

« Le gouvernement, toujours occupé des moyens d'étendre les progrès des connaissances humaines, fait prévenir le public que la Bibliothèque nationale placée à l'Arsenal lui sera ouverte, à commencer du 1er prairial prochain, tous les 1er, 3, 6 et 8 de chaque décade[1], depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 de l'après-midi : les autres jours sont exceptés, pour que les citoyens attachés au service de ce précieux et immense dépôt littéraire,

[1] Quand le calendrier grégorien fut rétabli, la Bibliothèque ouvrit ses portes trois fois par semaine, les mercredi, jeudi et vendredi, de 10 heures à 2 heures. Ce n'est qu'à partir de 1809 qu'elle fut accessible tous les jours au public.

puissent continuer les opérations ultérieures que demande encore sa parfaite organisation.

« A mesure que le travail avancera, la jouissance du public deviendra plus étendue. Cette Bibliothèque, dont le Directoire a ordonné la publicité par son arrêté du 9 floréal de l'année dernière, est située dans la seconde cour de l'Arsenal, en entrant par le quai des Célestins. »

C'est là assurément, pour la Bibliothèque, le fait le plus important de l'an VI. Il faut pourtant signaler aussi la nomination de l'académicien Jean Dusaulx comme second bibliothécaire, avec le même traitement qu'Ameilhon. Il est permis de penser que Dusaulx vint à l'Arsenal pour y accompagner les papiers de la Bastille qui venaient d'y être transportés; on n'ignore pas, en effet, que cet homme de lettres se trouva mêlé aux événements qui suivirent la prise de la Bastille, et qu'il fut l'un des commissaires chargés de préserver de la destruction les archives de la prison d'État. Nommé le 22 prairial de l'an VI (10 juin 1798), mais pour prendre rang à partir du 1er du même mois (20 mai), Dusaulx ne garda sa fonction que peu de temps, et mourut, âgé de soixante-douze ans, le 26 ventôse an VII (16 mars 1799).

Enfin, la Bibliothèque ayant été ouverte le 1er prairial, le ministre réclama à Ameilhon un projet de règlement pour cet établissement. La lettre était pressante[1]; cependant je n'y ai trouvé aucune réponse. Peut-être Ameilhon se contenta-t-il de faire observer au ministre que ce règlement avait été soumis, dès le 13 prairial an V [2], à son prédécesseur.

[1] « Citoyen, le Directoire, en rapportant son arrêté du 1er messidor an 4e, qui mettoit la Bibliothèque de l'Arsenal à la disposition de l'Institut national, ordonna qu'un règlement lui seroit présenté pour l'ouverture, l'usage et la tenue de cette Bibliothèque. Elle a cependant été ouverte avant que cette condition ait été remplie. Veuillez donc vous occuper sans délai d'un projet de règlement et me le transmettre afin que je puisse le mettre sous les yeux du Directoire.

« Salut et fraternité.

« LETOURNEUR. »

[2] Voy. plus haut, p. 382-384.

# III

## ANS VII ET VIII

Nouveaux apports des dépôts littéraires (an VII). — Projet de translation de la Bibliothèque de l'Arsenal au palais du Luxembourg (an VIII). — Convocation du bibliothécaire en chef de l'Arsenal par la commission exécutive du Sénat conservateur. —Nomination de Blin de Sainmore comme employé. — Vol de médailles.

### AN VII

L'an VII fut pour l'Arsenal une période de calme et de travail. Les collections s'augmentèrent de divers apports des deux dépôts des Cordeliers et de Saint-Louis-la-Culture. Par sa lettre du 15 vendémiaire, le ministre autorisait Ameilhon à y rechercher les ouvrages qu'il croirait nécessaires pour compléter la collection confiée à ses soins. L'administrateur envoya des listes de livres, et, le 10 nivôse, le ministre lui adressait la lettre suivante :

« Citoyen, je vous préviens que le conservateur du dépôt littéraire des Cordeliers est autorisé à vous délivrer les livres que vous avez choisis pour la Bibliothèque qui vous est confiée et dont vous m'avez adressé le catalogue.

« Dans l'intention de prévenir l'abus du grand nombre des demandes de ce genre, j'ai décidé que les bibliothécaires seraient tenus de certifier dorénavant, sur leur catalogue même, qu'aucun des livres qui y sont énoncés n'existe dans leur bibliothèque.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« François (de Neufchateau). »

On remarquera la dernière phrase de la lettre ministérielle, qui essayait de combattre des abus et d'introduire un peu plus de régularité dans le choix des volumes pris aux dépôts. Dans la pratique, cette nouvelle prescription du ministre était presque inexécutable. Pour l'Arsenal notamment, il était impossible à Ameilhon d'affirmer que sa Bibliothèque possédait ou ne possé-

dait pas tel et tel ouvrage. Il eût fallu, pour rendre la mesure applicable, que tous les livres eussent été classés et catalogués. On était encore bien loin alors de cet état de perfection.

Le 10 ventôse, le ministre autorise la Bibliothèque à prendre à Saint-Louis-la-Culture des volumes imprimés et manuscrits, demandés par Ameilhon le 1er du même mois. Cinq jours après, le 15, on apportait à l'Arsenal tout un lot de livres choisis dans le dépôt des Cordeliers.

## AN VIII

Il ne semble pas que l'Arsenal ait pu, en l'an VIII, obtenir de prendre un seul volume dans les dépôts littéraires. La raison en est sans doute indiquée dans la lettre suivante, que le ministre, Lucien Bonaparte, adressait, le 29 nivôse, aux conservateurs de la Bibliothèque de l'Arsenal :

« Citoyens, j'aurais désiré, conformément à la demande que vous en faites par votre lettre du 24 pluviôse dernier, vous accorder les autorisations nécessaires pour chercher dans les dépôts littéraires de Paris et de Versailles les livres qui manquent à la Bibliothèque confiée à vos soins ; mais les Consuls de la République ayant arrêté qu'il serait formé une bibliothèque à l'Hôtel des Invalides, je ne puis permettre aucunes recherches que préalablement cet arrêté n'ait reçu sa pleine et entière exécution. »

Du reste, cette année-là, les bibliothécaires de l'Arsenal, poursuivant leurs travaux de catalogues, durent avoir moins de hâte d'augmenter leurs collections, menacés qu'ils étaient d'avoir à opérer le déménagement de leurs livres. Déjà, on l'a vu [1], en vendémiaire an III, la Commission temporaire des arts avait songé à faire transporter la Bibliothèque de l'Arsenal au Luxembourg. Ce projet, abandonné sans doute, fut certainement repris

[1] Voy. plus haut, p. 373.

en l'an VIII. J'en ai pour preuve diverses lettres, qui ne peuvent laisser aucune hésitation à cet égard. En voici d'abord une du ministre de la justice, datée du 3 prairial :

« *Au* 1er *bibliothécaire à l'Arsenal, à Paris.*

« J'ai reçu, citoyen, la lettre du 28 floréal dernier par laquelle vous réclamez pour l'établissement public dont la surveillance vous est confiée, une collection complette du *Bulletin des lois.* Les motifs sur lesquels vous appuyez cette réclamation sont trop fondés pour que je balance à l'accueillir. Dès ce moment même, je vous enverrais la collection du *Bulletin*, si je ne craignais que, vu les travaux entrepris sans doute pour la translation de cette Bibliothèque au Luxembourg, le paquet ne fût remis dans un endroit où votre domicile ne serait plus fixé en ce moment. Je vous invite donc à faire connaître aux directeurs de l'envoi des lois, rue de La Vrillière, n° 14, si c'est au Luxembourg ou à l'Arsenal qu'ils doivent expédier la collection et les nos du *Bulletin* qui seront successivement publiés.

« Salut et fraternité.

« ABRIAL. »

Les choses, assurément, étaient moins avancées que ne le supposait le ministre de la justice. Cependant, au Sénat on se préoccupait aussi de cette éventualité, comme le montre la lettre suivante :

« SÉNAT CONSERVATEUR.

« Paris, le 11 thermidor an 8 de la République.

*La commission administrative du Sénat conservateur au citoyen bibliothécaire en chef de la Bibliothèque de l'Arsenal.*

« Citoyen, nous vous invitons à vouloir bien vous rendre, le 17 du courant, à midi, au lieu de nos séances, afin de conférer

avec nous sur divers objets relatifs à l'établissement de la Bibliothèque de l'Arsenal au Luxembourg.

« Nous vous saluons.

« LEMERCIER, SERURIER,
« CHOISEUL-PRASLIN, Joseph CORNUDET. »

Le projet de translation des livres de l'Arsenal au palais du Luxembourg fut encore une fois abandonné, ou du moins je n'en retrouve plus aucune trace jusqu'à l'an XI, époque à laquelle il fut de nouveau repris, mais sans amener plus de résultat que précédemment.

Deux faits restent à signaler pour l'an VIII. C'est d'abord la nomination à la place d'employé, vacante par la retraite du citoyen Boulanger, d'un littérateur d'une certaine réputation, Blin de Sainmore. Cette nomination, qui prit date du 1er germinal an VIII, fut notifiée le 13 du même mois.

Le second événement, d'une nature toute différente, vint jeter le trouble dans l'Arsenal. Il y fut commis un vol dont l'auteur ne fut, je crois, jamais découvert. « Des médailles d'un marc trois onces en or, et de quatre marcs en argent », furent dérobées. Saugrain en avisa le ministre, qui, à la date du 19 fructidor, lui adressa une réponse énergique, au cours de laquelle il lui reprochait, avec la plus grande raison, de demander bien inutilement l'autorisation ministérielle pour rechercher les coupables. « Comment avez-vous pu croire, disait le ministre, que vous aviez besoin d'autorisation pour faire de pareilles recherches? Comment avez-vous oublié que, responsables de tous les objets que renferment les Bibliothèques, les conservateurs sont obligés de faire les perquisitions nécessaires pour trouver les voleurs? »

# CHAPITRE TROISIÈME

## ANNALES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL DE L'AN IX A 1811.

### I

### AN IX

Arrêté d'organisation de la Bibliothèque. — Ameilhon devient administrateur. — Le ministre Chaptal décide que l'administrateur sera renouvelable tous les ans. — Nouveaux apports des dépôts littéraires. — Mémoire d'Ameilhon sur la Bibliothèque de l'Arsenal.

L'an IX fut marqué par une réforme importante dans l'administration de la Bibliothèque. Jusque-là le rôle de ceux qui la dirigeaient avait été mal défini. Ameilhon était bibliothécaire, Saugrain avait le titre de conservateur bibliothécaire, et le ministre correspondait tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre. On a vu également que Dusaulx avait été nommé second bibliothécaire, aux mêmes appointements qu'Ameilhon. Il y avait donc des chefs à la tête de la Bibliothèque de l'Arsenal; il n'y avait point de chef responsable. Cette situation était extrêmement préjudiciable aux intérêts de l'établissement. Le 1er vendémiaire an IX (23 septembre 1800), le ministre, Lucien Bonaparte, prenait un arrêté, qui devait mettre fin à cet état de choses. « A dater de ce jour, disait l'article Ier, il sera attaché à chaque établissement public un administrateur personnellement comptable et responsable de toutes les recettes et de toutes les dépenses... » En conséquence de cette décision, à la date du 28 vendémiaire, paraissait un nouvel arrêté, qui peut être considéré comme le véritable arrêté d'organisation de la Biblio-

thèque de l'Arsenal et qui, à ce titre, doit trouver sa place ici.

« Paris, le 28 vendémiaire an 9e de la République
française, une et indivisible.

« Le ministre de l'intérieur, en exécution de son arrêté du premier vendémiaire, arrête :

« Art. 1er. — Le citoyen Ameilhon est nommé administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal.

« Art. 2. — Les citoyens Grégoire et Saugrain sont nommés membres du Conseil.

« Art. 3. — L'administrateur est seul responsable, seul chargé de la correspondance avec le ministre et de l'exécution des ordres du gouvernement, conformément à l'arrêté du 1er vendémiaire; il ne consulte les membres du Conseil que pour ce qui est relatif aux objets d'art ou de science dont il est chargé; mais ce Conseil est entièrement étranger à l'administration et à l'emploi des fonds accordés à l'établissement.

« Art. 4. — Le citoyen Ameilhon remettra au ministre, dans la décade, un état sommaire des objets d'art et de science confiés à sa garde, et il procédera sans délai à la confection des catalogues ou inventaires. Les membres du Conseil l'aideront dans ce travail.

« Art. 5. — L'administrateur arrêtera dans la décade les comptes de l'administration précédente, et il fera passer au ministre, dans le même délai, un état exact et certifié des sommes dues par l'établissement, en les distinguant par nature d'objets et par date.

« Art. 6. — Il présentera au ministre, dans le délai d'un mois, ses vues sur les changemens à apporter au régime intérieur de cet établissement, sur les économies à faire dans toutes ses parties; il y joindra un état des dépenses nécessaires pour terminer les travaux commencés ou pour faire ceux qui sont rigoureusement indispensables. L'architecte sera tenu de le lui fournir.

« Art. 7. — Provisoirement l'administrateur et les membres du Conseil, ainsi que les employés actuellement attachés à la

Bibliothèque de l'Arsenal, jouiront des traitemens qui leur sont assignés.

« Le ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte.

« Pour extrait conforme, le secrétaire général, F. Desportes. »

L'arrêté du 1er vendémiaire souleva, paraît-il, des protestations et fut mal interprété. Le nouveau ministre, Chaptal, chercha bientôt à atténuer le mauvais effet produit par la décision de son prédécesseur, et, le 1er frimaire (22 novembre 1800), il écrivait à l'administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal la lettre suivante, qui semblait expliquer, mais contredisait sur tous les points, les arrêtés des 1er et 28 vendémiaire précédent :

« J'ai vu, citoyen, par les lettres qui me sont parvenues, que, dans presque tous les établissemens publics confiés à ma surveillance, on a mal interprété l'arrêté du 1er vendémiaire, et c'est pour le rétablir dans son vrai sens et dissiper l'inquiétude qu'il a fait naître que j'entrerai avec vous dans quelques détails.

« Les hommes les plus distingués par leurs talens, comme les plus recommandables par leurs vertus, sont placés sans doute à la tête de tous nos établissemens publics, tels que bibliothèques, museum, écoles, etc.; mais l'administration de ces mêmes établissemens, partie importante de leur conservation et de leur prospérité, n'étoit essentiellement confiée à personne. Le gouvernement, qui répond à la nation de tous les dépôts qu'elle lui a confiés, n'a eu jusqu'à ce moment qu'une connoissance imparfaite des richesses qu'ils renferment. Tous les professeurs ou artistes attachés à un établissement, uniquement occupés de leurs études, abandonnoient à la conduite du seul architecte les constructions et réparations qu'il jugeoit nécessaires. L'instruction étoit partout, l'administration n'étoit nulle part; et c'est pour obvier à cet inconvénient et compléter le régime de tous les établissemens confiés au ministre de l'intérieur qu'a été pris l'arrêté du premier vendémiaire.

« Mais le ministre, en confiant l'administration à un seul

homme, n'a pas eu l'intention de donner un maître ou un supérieur aux savans qui sont attachés à l'établissement; il n'a pas prétendu isoler ou rendre étrangers au régime de l'établissement les hommes qui, jusqu'à ce jour, en avoient partagé l'administration. Il respecte et désire cimenter les liens de fraternité qui les unissent; il suppose donc que tous formeront un Conseil pour délibérer sur tout ce qui intéresse le bien de l'établissement, que l'administrateur ne portera au ministre que le vœu de ses collègues, et qu'il fera connoître à ses collègues les décisions du ministre.

« L'administrateur est donc l'organe du Conseil auprès du gouvernement, et l'organe du gouvernement auprès du Conseil. Il provoque l'avis de ses collègues, prend la décision du ministre et surveille l'exécution de tout ce qui est arrêté.

« Ce régime, déjà existant dans plusieurs établissemens, n'a pas peu contribué à leur prospérité; on lui a reconnu l'avantage de prévenir toute confusion et d'allier l'économie à la régularité du service.

« Mais les soins pénibles de l'administration deviendroient un fardeau trop pesant pour la même personne; ils nuiroient trop essentiellement à la continuité de ses études, si elle ne passoit pas successivement sur toutes les têtes. Le ministre pense donc que l'administration doit changer de mains chaque année, et il espère que tous se feront un devoir d'en partager le fardeau.

« D'après ces considérations, le ministre rapporte tout ce qui pourroit y être contraire dans les arrêtés du 1er et 28 vendémiaire.

« Je vous adresse à vous-même cette lettre, citoyen administrateur, parce que je sais combien il sera doux pour vous-même de calmer les inquiétudes de quelques-uns de vos collègues, avec lesquels vous désirez conserver, sans altération, ces rapports d'une sincère amitié et de cette douce fraternité qui vous ont unis jusqu'ici.

« Je vous salue.

« CHAPTAL. »

La lettre du ministre devait annihiler toutes les dispositions des deux arrêtés de vendémiaire. Elle eût ramené l'anarchie dans l'administration, si les prescriptions en avaient été exécutées ; mais la circulaire de Chaptal resta lettre morte. Ameilhon, pour le plus grand bien de la Bibliothèque, en demeura l'administrateur. Cependant, au commencement de l'année suivante, le 2 vendémiaire an X, Chaptal, peut-être pour ne pas désavouer sa lettre de l'an IX, crut devoir confirmer Ameilhon dans sa charge : « Je désire, mon cher collègue [1], lui écrivait-il, que vous continuiez les fonctions d'administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal pendant le cours de l'an 10, afin que vous puissiez achever, avec plus de facilité, l'organisation de cette Bibliothèque, d'après le plan que vous avez jugé être le plus convenable. » C'est à cette seconde lettre que se borna, je crois, l'effet de la première.

En cette année, la Bibliothèque recommença à choisir dans les dépôts littéraires des volumes destinés à accroître ses collections. Trois fois, nous voyons Ameilhon solliciter et obtenir du ministre les autorisations nécessaires à ces opérations, à la date du 23 frimaire, du 14 nivôse et du 26 ventôse. La première autorisation lui permettait de prendre des livres au dépôt de Saint-Louis-la-Culture. La lettre du 14 nivôse ouvrait à l'administrateur tous les dépôts de Paris, ainsi que le dépôt établi à Versailles. Enfin, le 26 ventôse, le ministre donnait à Ameilhon le droit d'enlever des dépôts de Paris les ouvrages dont la liste lui avait été adressée. En vertu de ces autorisations, la Bibliothèque de l'Arsenal reçut de nombreux volumes, qui lui furent apportés les 5 et 7 germinal et 14 prairial [2].

Le 24 germinal, le ministre supprima d'un trait de plume cinq employés auxiliaires, sur six que possédait l'Arsenal. La suppression datait du 1er du mois ; cependant les appointements

[1] Ameilhon et Chaptal étaient tous deux membres de l'Institut national.
[2] Voy. *Archives des dépôts littéraires*, t. XV (Ms. Ars., n° 6501).

de germinal devaient être payés intégralement aux malheureux si inopinément frappés. Le seul qui eût trouvé grâce était le dernier venu, Blin de Sainmore. Les cinq employés supprimés, dont j'ai dit quelques mots plus haut, se nommaient : Crétin, Jarlot, Descourt, Guérin et Poincellet. Ce dernier, qui remplissait l'office de garçon de bibliothèque, recevait 60 fr. par mois; le traitement des quatre autres était de 125 francs. Seul, Blin de Sainmore touchait 166 fr. 66 centimes. La décision du ministre causa à l'Arsenal un vif émoi. Ameilhon, qui sentait que son œuvre allait être compromise par cette mesure, protesta énergiquement et finalement obtint gain de cause. Dans un Mémoire au ministre, signé de lui et de son collègue Henri Grégoire, il résuma l'histoire de l'établissement qu'il dirigeait et retraça les difficultés contre lesquelles il avait dû lutter et avec lesquelles il se trouvait encore aux prises. Ce document intéressant pour notre Bibliothèque mérite d'être transcrit ici.

*Mémoire présenté au ministre de l'intérieur par l'administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, au sujet de la suppression qui vient d'être faite dans cet établissement de cinq employés auxiliaires.*

« Citoyen ministre,

« J'ai reçu le 28 du mois dernier, au soir, une lettre par laquelle vous m'annoncez que, dès le 1er de ce mois, tous les employés auxiliaires de la Bibliothèque de l'Arsenal avoient été supprimés, à l'exception d'un seul qui est le dernier venu.

« Vous aimez, citoyen ministre, la vérité; souffrez que je vous la dise avec toute la franchise d'un homme libre. Si les observations que je vais soumettre à votre sagesse ne vous paroissent pas fondées, j'espère au moins que vous voudrez bien les excuser en faveur du motif qui me les a dictées. Je croirois manquer au premier devoir de ma place et à l'intérêt que je dois prendre à l'établissement dont je suis l'administrateur, si je négligeois de vous les faire. J'ai, je vous l'avoue, de la peine à

comprendre d'où vous sont venus les renseignemens d'après lesquels vous avez cru que les employés auxiliaires de la Bibliothèque de l'Arsenal n'étoient nullement nécessaires, et comment vous avez pu me soupçonner d'être capable, ainsi que paroît le supposer votre lettre, d'entretenir aux dépens du Trésor public des hommes inutiles. Ces hommes ne sont point mes créatures : il n'en est aucun qui soit de mon choix. Tous m'ont été donnés dans le temps par le gouvernement, qui, connoissant toute l'étendue des travaux dont il me chargeoit, a jugé, au contraire, qu'ils m'étoient absolument nécessaires, et vous en penseriez de même, citoyen ministre, si l'on vous eût fait connoître la véritable situation de la Bibliothèque de l'Arsenal, si vous saviez qu'elle est dans une circonstance toute particulière et qu'il ne faut pas la mettre dans la même cathégorie que les autres. Celles-ci sont organisées, et il ne s'agit plus que de les entretenir dans l'état où elles se trouvent : la Bibliothèque de l'Arsenal, au contraire, n'a point encore reçu de parfaite organisation ; c'est, si je puis me servir de cette comparaison familière, un édifice qu'on reconstruit à neuf et qui, malgré les efforts qu'on a faits jusqu'à présent, est à peine arrivé au second étage. Car, citoyen ministre, l'arrangement d'une Bibliothèque composée d'environ 180,000 volumes, d'une Bibliothèque qui, de tous les établissemens de ce genre, est, après la grande Bibliothèque, le plus beau, le plus nombreux, le plus riche qui existe dans la République, ne peut être l'ouvrage que de plusieurs années et d'un grand nombre de collaborateurs. Je vous prie, citoyen ministre, de suivre les détails dans lesquels je vais entrer ; je les abrègerai le plus qu'il me sera possible.

« Lorsque je fus appellé, au mois de floréal de l'an 5e de la République, pour organiser la Bibliothèque de l'Arsenal, j'y trouvai les livres confondus ensemble pêle-mêle, et dans un tel état de désordre que souvent les volumes d'un même ouvrage étoient les uns au commencement de la Bibliothèque, d'autres au milieu et d'autres à la fin. Il a fallu d'abord perdre six mois entiers à débrouiller ce cahos (*sic*), dont la cause a toujours été

pour moi un mystère. C'est un fait qui est notoire. Cependant j'étois pressé et par le Directoire et par le ministre et par le public lui-même d'ouvrir au plutôt la Bibliothèque. Pour répondre à cette impatience générale, je ne vis d'autre moyen que de faire faire avec la plus grande célérité un catalogue alphabétique ou par noms d'auteurs. Avec le secours de ce catalogue, qui forme dix gros volumes in-folio, et quelques mesures artificielles imaginées pour aider la mémoire de ceux qui devoient faire le service public, nous nous trouvâmes en état de faire l'ouverture de la Bibliothèque le premier prairial de l'an 6.

« Ce premier travail terminé, nous nous sommes empressés de nous occuper de la confection du catalogue par ordre de matières. Or, quels matériaux ai-je trouvés pour remplir cette tâche? Les débris d'un vieux catalogue du marquis de Paulmy hors d'usage : une grande quantité de cartes sur lesquelles on avoit pris anciennement et en différens tems des titres de livres; mais la plupart de ces titres étoient si mutilés, si défigurés que, si on s'en fût servi pour dresser le catalogue, on eût fait l'ouvrage le plus ridicule et le plus honteux pour ses auteurs qu'on eût jamais vu. Il a donc fallu, ou plutôt il faut encore, car ce travail n'est pas à sa fin, reviser tous les titres sur les livres, les refaire ou les corriger la plupart. D'ailleurs, il y avoit dans cette Bibliothèque, composée de la réunion de quatre grandes bibliothèques[1], une multitude de livres dont les titres n'avoient jamais été pris sur des cartes, ce qu'on a fait depuis et ce que l'on continue encore de faire maintenant. Les livres venus à différentes époques des dépôts, et notamment ceux que nous venons de recevoir, ont aussi beaucoup augmenté la masse du travail. A cette opération préparatoire, qui consiste à prendre des titres sur des cartes, doit succéder l'arrangement définitif, l'arrangement systématique et bibliographique des livres. Personne n'ignore

[1] Ces quatre grandes bibliothèques étaient : 1° la bibliothèque de Paulmy; 2° la seconde partie de la bibliothèque de La Vallière (catalogue de Nyon); 3° la bibliothèque, ou plutôt les bibliothèques du comte d'Artois; 4° et enfin les nombreux volumes achetés à la vente du prince de Soubise.

combien ce travail est minutieux, combien il demande de soins, d'attention pour être bien fait, pour être fait de la manière que le gouvernement m'a lui-même prescrite dans cet article du règlement qu'il m'a remis :

« Le bibliothécaire, m'a-t-il dit, s'occupera de la composi-
« tion de deux catalogues, dont l'un sera disposé par ordre de
« matières suivant le système bibliographique qu'il jugera être le
« plus convenable; l'autre sera alphabétique et rangé par noms
« d'auteurs. Le bibliothécaire donnera tous ses soins pour que
« les catalogues soient portés à un degré de perfection qui les
« rende dignes d'être présentés au public, si le gouvernement
« jugeoit à propos d'en ordonner l'impression. »

« D'après cette leçon qui m'étoit faite (j'étois alors seul chef de la Bibliothèque), j'ai compris que le gouvernement n'entendoit pas qu'on lui fît un catalogue tel que tel, un catalogue de libraires, mais un catalogue bien médité, un catalogue digne de la grandeur et de l'importance de l'établissement, digne du public, digne enfin de celui qu'il chargeoit de l'exécution de ses volontés à cet égard. En conséquence, je me disposai, pour remplir les intentions du gouvernement, à dresser un catalogue qui fût le plus parfait qu'il me seroit possible, un catalogue composé dans les vrais principes qui ne peuvent être autres que ceux qu'on trouve exposés dans les dernières pages d'un Mémoire que j'ai fait imprimer dans le second volume du Recueil de la classe de littérature et beaux-arts de l'Institut national et dont j'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire détaché. Si ce second travail si important n'est pas aussi avancé qu'on pourroit le désirer, c'est qu'on n'a pu s'en occuper que pendant cinq jours par décade, les quatre autres jours étant destinés à recevoir le public. D'après l'exposé que je viens de vous faire des travaux de la Bibliothèque, vous devez conclure, citoyen ministre, que les collaborateurs qui viennent de nous être enlevés n'y étoient point inutiles.

« Eh! quand même, citoyen ministre, il n'y auroit pas un travail extraordinaire et toujours très actif à la Bibliothèque, nous

ne pourrions nous passer de leur secours pour faire le service public. Le défaut de grillage, la disposition et l'immensité du local exigent nécessairement qu'il y ait des surveillans répandus de côté et d'autre pour observer les mouvemens et de ceux qui viennent demander des livres et de ceux qui, attirés par la curiosité, circulent sans cesse dans la Bibliothèque. La suppression des employés que nous venons de perdre exposera donc ce précieux dépôt littéraire au pillage.

« Vous me dites dans votre lettre, citoyen ministre, que celui que vous avez conservé *suffira seul pour achever le travail dont les autres étoient chargés*. Interrogez-le, citoyen ministre, et qu'il vous réponde s'il se croit lui-même, malgré ses talens, en état de suppléer tant de monde. Il ne représentera certainement pas le garçon de bibliothèque qui fait partie des cinq employés supprimés. Or, citoyen ministre, il n'est pas possible que les deux autres qui nous restent puissent faire seuls tout l'ouvrage auquel cette classe d'hommes est employée pour le service de la Bibliothèque.

« Pour abréger, citoyen ministre, je vous propose de nommer des personnes qui auront votre confiance et sauront ce que c'est que d'organiser une grande Bibliothèque, pour venir prendre connoissance de ce qui a été fait à celle de l'Arsenal, de ce qui s'y fait et de ce qui y reste encore à faire. Je crois que, d'après leur rapport, vous jugerez qu'il est impossible de ne pas nous rendre les collaborateurs qui laissent après eux un si grand vuide dans la Bibliothèque.

« Le citoyen Grégoire, mon collègue, se porte pour garant des faits que je viens de vous exposer, adopte mes observations et partage mes sentimens sur cette affaire.

« Je ne puis m'empêcher, avant de finir, de faire une dernière observation que j'adresse à votre humanité et à votre cœur. Votre arrêté réduit aux abois de malheureux citoyens qui sont attachés à l'établissement, l'un depuis dix ans, un autre depuis huit, un autre depuis sept. Ils vivoient paisiblement dans leur place dont ils remplissoient les devoirs avec zèle et avec honneur, et leur

sécurité étoit d'autant plus parfaite qu'ils ne devoient pas s'attendre qu'on les fît sortir sitôt d'une carrière dont il reste encore un si long espace à parcourir. La précipitation avec laquelle ils sont congédiés, sans avoir reçu aucun avertissement préliminaire, l'embarras qu'a mis dans leurs affaires domestiques le retard des payemens de leurs modiques appointemens, dont il leur est dû sept mois d'arriéré, sont des circonstances qui rendent leur situation tout à fait déplorable. Ils me disent qu'ils n'ont plus d'autre ressource que d'implorer votre protection pour aller finir leurs vieux jours dans un hospice. Quant à moi, citoyen ministre, je n'ai jamais rempli de commission plus affligeante que celle dont je viens de m'acquitter en votre nom.

« Salut et respect. »

A la suite, Grégoire ajouta :

« Je connois parfaitement les faits énoncés dans le Mémoire de mon collègue le citoyen Ameilhon; j'adhère entièrement à ce qu'il propose et d'après son invitation je m'empresse de joindre mon vœu à celui qu'il exprime au citoyen ministre de l'intérieur.

« Grégoire, s. bibl. de l'Arsenal. »

Il eût été regrettable que cet éloquent plaidoyer restât sans effet. Le ministre fut touché des raisons données par Ameilhon pour le maintien des employés auxiliaires; par sa lettre du 25 floréal, il consentit « à les rétablir provisoirement dans leurs places ». Comme il arrive souvent, le provisoire, en cette circonstance, dura longtemps, jusqu'après la mort d'Ameilhon, jusqu'après l'avènement de Napoléon Ier, jusqu'après sa chute. Sous la Restauration, les employés provisoires de l'an IX étaient toujours en fonction.

## II

### AN X

Henri Grégoire quitte la Bibliothèque. — Barbié du Bocage veut le remplacer. — Correspondance à ce sujet. — La Bibliothèque de l'Arsenal appartient alors au Sénat conservateur. — M^me de Genlis vient occuper un appartement à l'Arsenal. — Un atelier de filature est installé au rez-de-chaussée de la Bibliothèque. — Livres des dépôts portés à l'Arsenal.

L'événement le plus remarquable pour notre Bibliothèque fut, en l'an X, le départ de l'abbé Henri Grégoire, qui, en germinal an VII, avait été nommé bibliothécaire à la place de Dusaulx. Grégoire abandonna l'Arsenal au moment où il passa au Sénat conservateur, dont il fut élu membre le 4 nivôse an X (25 décembre 1801). La place qu'il laissait vacante fut recherchée par le savant géographe J.-D. Barbié du Bocage, qui se recommandait de l'ancien directeur Barthélemy; et là encore nous voyons une preuve de l'état d'incertitude dans lequel se trouva pendant bien des années la Bibliothèque de l'Arsenal. Attribuée au Sénat, elle est en fait régie par le ministre de l'intérieur; mais ni le ministre, ni la commission administrative du Sénat ne sait au juste de quelle autorité relève l'établissement. « J'ai l'honneur de faire mille tendres complimens à Monsieur Barbié du Bocage, dit Barthélemy le 12 nivôse, et de lui envoyer une lettre pour le ministre de l'intérieur. » Six jours après, le 18 du même mois, l'ancien membre du Directoire écrit en ces termes à son protégé : « Je m'empresse, Monsieur, de vous faire savoir qu'aujourd'huy, à la séance du Sénat, le président (Lacépède) a fait lecture des lettres qui lui ont été écrites par trois personnes dont j'ai oublié les noms, qui demandent au Sénat, la place laissée vacante à la Bibliothèque de l'Arsenal par la nomination de Grégoire. En effet, cette Bibliothèque apartient au Sénat et il est assés vraisemblable que le ministre de l'intérieur n'a rien à y voir. Je ne vous en ai pas fait l'observation tout de suite, parce que j'ignore si Grégoire avoit été attaché à sa garde par le ministre

ou par le Sénat. » Enfin, six jours encore plus tard, le 24 nivôse, autre lettre de Barthélemy à Barbié du Bocage, et nouvel avis : « Dînant hier, Monsieur, avec mon collègue Garan Coulon, je lui ai parlé de M. Dacier, avec qui il est fort lié, et de l'intérêt qu'il prend, ainsi que moi, au succès de votre demande. Il m'a dit que tant que la Bibliothèque sera à l'Arsenal, elle sera absolument sous la direction du ministre de l'intérieur et que c'est vers lui qu'il faut agir. Suivez donc, Monsieur, votre première idée. » Cet état d'indécision préjudiciable à l'établissement devait encore se prolonger, comme on le verra.

Je dois enregistrer ici un fait qui peut paraître étranger à l'histoire de la Bibliothèque, mais qui pourtant s'y rattache à cause des difficultés qu'il souleva à diverses reprises. Lorsque Grégoire eut quitté l'Arsenal, Ameilhon demanda au ministre de prendre possession de l'appartement abandonné par son collègue et de réunir le sien propre à la Bibliothèque. Par sa lettre du 19 ventôse, le ministre donna les autorisations nécessaires et approuva sans réserve les projets d'Ameilhon. Celui-ci occupa aussitôt l'appartement de Grégoire; mais le logement qu'il quittait ne put recevoir la destination qu'il avait indiquée. Voici, en effet, ce que lui écrivait le ministre, à la date du 29 ventôse an X[1] :

« Je vous préviens, mon cher collègue, que j'ai accordé à madame de Genlis l'appartement que vous venez d'évacuer. Je vous invite à le mettre le plutôt possible à sa disposition.

« Je vous salue.

« CHAPTAL. »

Pendant plusieurs années, cette dame occupa à l'Arsenal un logement, sans droit et contre le gré de tous[2].

[1] La lettre du ministre est datée, par erreur, du 19 ventôse au lieu du 29.

[2] Peu de temps après son installation à l'Arsenal, qui eut lieu en 1802, Mme de Genlis, au commencement de 1803, y recevait la visite de miss Maria Edgeworth, qui a laissé un pittoresque tableau du désarroi dans lequel se trouvait alors l'ancien Arsenal. « Où pensez-vous qu'elle [Mme de Genlis] demeure ? écrivait miss Edgeworth. A l'Arsenal, autrefois habité par Sully. Bonaparte lui a donné là des appartements. Je ne sais

Par une lettre du 24 floréal, le ministre, avec certaines réserves, autorisait Ameilhon à mettre à la disposition du comité de bien-

pas ce que vous vous êtes imaginé en lisant les *Mémoires* de Sully, mais moi j'avais toujours pensé que l'Arsenal était un vaste bâtiment ayant une façade comme peut en avoir un hôtel et un palais, et je pensais aussi qu'il était placé au cœur de Paris. Au contraire, l'Arsenal est situé dans les faubourgs. Nous allions et allions toujours! Enfin, nous arrivons devant une lourde porte cintrée semblable à celles que l'on voit à l'entrée des villes fortifiées. Notre voiture pénétra sous cette voûte, et nous fûmes pendant quelques minutes dans une complète obscurité. Enfin, autant que la lumière de quelques lampes fumeuses nous permettait de le voir, nous étions arrivés dans une grande cour carrée entourée de bâtiments. Là, nous pensions mettre pied à terre; nullement! Le cocher traversa une autre voûte profonde, toujours éclairée par une seule lampe. Nous étions dans une nouvelle cour et nous allions toujours, de voûte en voûte, de cour en cour, dans lesquelles régnait le silence le plus profond. Je pensais ne jamais voir la fin de tout cela, lorsque le cocher s'arrêta et demanda pour la dixième fois où demeurait cette dame. Il est extrêmement difficile de se renseigner à Paris. Nous avions pensé que le nom de M^me^ de Genlis et celui de l'Arsenal devaient suffire à tout; mais l'Arsenal est formé de cet ensemble même de cours, de grilles et de maisons. Des centaines et des centaines de gens y habitent sans connaître le moins du monde M^me^ de Genlis. A la porte où le cocher s'arrêta pour s'enquérir, les uns répondirent qu'ils ne connaissaient pas cette dame; d'autres, qu'elle vivait faubourg Saint-Germain; d'autres pensaient qu'elle habitait Passy; d'autres enfin avaient entendu dire que des appartements lui avaient été donnés quelque part dans l'Arsenal par le gouvernement, mais ils ne pouvaient dire où..... Nous fûmes conduits vers la maison habitée par M^me^ de Genlis et pensions enfin toute difficulté terminée. Mais non! il fallait encore trouver ses appartements. Nous étions devant un grand escalier en pierre, délabré et tortueux, éclairé par un morceau de bougie enfermé dans une affreuse lanterne de fer-blanc suspendue dans un angle du mur. C'était juste assez de lumière pour nous en faire apercevoir la nudité ainsi que l'extrême saleté de l'escalier. A l'exception de la lampe qui ne pouvait s'être allumée seule, rien n'indiquait que le lieu fût habité. Je m'arrêtai, saisie d'un mélancolique étonnement, pendant que mon père essayait de trouver son chemin à tâtons jusqu'à une espèce de loge de portier ou plutôt un antre situé au pied de cet escalier. Là il trouva un homme servant de concierge aux différentes personnes de la maison. Vous savez que les maisons de Paris sont habitées par des masses de gens différents et que leurs escaliers sont des rues — des rues sales — qui conduisent à leurs appartements. Le portier, qui n'était ni obligeant ni intelligent, répondit négligeamment que : M^me^ de Genlis *logeait au second à gauche, qu'il faudrait tirer sa sonnette,* il pensait qu'elle était chez elle, à moins qu'elle ne fût sortie! Nous montâmes donc, sans autre guide que nous-mêmes, car, bien que nous eussions décliné notre qualité d'étrangers, ce portier ne nous offrit pas une fois de nous conduire ou de nous éclairer! Arrivés au deuxième étage, nous aperçûmes faiblement éclairées par une bougie placée sur le premier palier, deux grandes et sales portes à battants, l'une à droite, l'autre à gauche, ayant chacune une sonnette de la grosseur de celle qui peut se trouver dans le petit parloir d'une petite auberge anglaise. Mon père en tira une et attendit quelques instants; pas de réponse; agita l'autre et attendit; pas de réponse! cogna fortement à la porte gauche, pas de réponse; à la porte droite, pas de réponse. Il poussa, il tira sur cette porte droite sans pouvoir l'ouvrir; enfin

faisance de son arrondissement le local que celui-ci demandait pour l'établissement, au rez-de-chaussée de l'Arsenal, d'un atelier de filature, en faveur des pauvres; mais il lui recommandait vivement de ne pas permettre qu'on y allumât jamais du feu. Cependant nous voyons, le 8 frimaire an XII, le maire du neuvième arrondissement demander à y installer des poêles.

Enfin, l'Arsenal s'enrichit encore, en l'an X, de volumes venus des dépôts littéraires. Le 12 prairial, Ameilhon sollicitait du ministre le droit d'y rechercher des livres; sa demande lui fut accordée le 21 du même mois. Le 21 fructidor, l'administrateur de l'Arsenal recevait une nouvelle permission d'enlever des dépôts les volumes choisis par lui. Ces livres fort nombreux, qui provenaient des Cordeliers, arrivèrent à l'Arsenal les 14 et 26 vendémiaire an XI.

## III

### AN XI

Continuation des apports de livres des dépôts littéraires. — Mort de Germain Poirier, qui n'est pas remplacé, la Bibliothèque étant à la disposition du Sénat conservateur. — Dons à la Bibliothèque.

En l'an XI, je ne trouve qu'une seule autorisation permettant à l'Arsenal de prendre dans les dépôts les ouvrages désignés par

appuyant un des battants entr'ouvert de la porte gauche, nous entrâmes, et là, obscurité profonde. Autant qu'il était possible de s'en rendre compte, il n'y avait aucun meuble dans cette pièce. Nos yeux s'habituant à l'obscurité, nous pûmes, au bout de quelques instants, discerner en effet des murs dégarnis et quelques paquets dans un coin. La pièce était prodigieusement élevée, comme le serait une ancienne salle de spectacle. Nous en sortîmes, et en désespoir de cause redescendîmes trouver ce portier stupide et désagréable. Il monta avec nous, quoique bien à contre-cœur, et nous indiquant une profonde embrasure entre l'escalier et les portes à battants, nous dit : « *Allez, voilà la porte, et tirez la sonnette.* » Il redescendit précipitamment avec sa chandelle, si bien que mon père n'eut que le temps de saisir le cordon de sonnette et de le tirer avant que nous fussions de nouveau dans l'obscurité ! Nous entendîmes enfin plusieurs portes s'ouvrir et de petits bruits de pas qui s'approchaient... » *Lettres intimes de Maria Edgeworth, trad. de l'anglais par M^lle P. G.* (Paris, 1896), p. 71-75.

Ameilhon. La lettre ministérielle est du 10 frimaire; elle répondait à une demande du 29 brumaire. Il n'est pas douteux que d'autres autorisations furent encore délivrées par le ministre. La Bibliothèque de l'Arsenal reçut, en effet, cette année-là, un nombre considérable de volumes, qui lui furent remis les 6 et 24 brumaire et le 9 messidor; les livres envoyés à cette dernière date provenaient tous du dépôt de Saint-Louis-la-Culture.

Il était bien de faire attribuer à l'Arsenal le plus de volumes possible; mais encore fallait-il loger ces nouveaux venus. A mesure que les dépôts se vidaient, Ameilhon tâchait de s'enrichir de leurs dépouilles; c'est ainsi qu'il parvint à se faire donner, le 24 frimaire de l'an XI, l'autorisation d'enlever des planches de la tribune de l'église des Jésuites, c'est-à-dire du dépôt de Saint-Louis-la-Culture. Nous verrons cette opération se répéter souvent dans les années qui suivront.

La Bibliothèque fit, en l'an XI, une grande perte. Germain Poirier, le plus remarquable assurément de tous les bibliothécaires qui ont séjourné à l'Arsenal, mourut le 13 pluviôse (2 février 1803). Ce n'est que le 24 du même mois qu'Ameilhon notifia cette mort au ministre Chaptal. Celui-ci, le 27 pluviôse, lui répondit en ces termes :

« J'ai reçu, citoyen, la lettre par laquelle vous me notifiez la mort du citoyen Poirier, sous-bibliothécaire de l'Arsenal.

« Je vous préviens que cette place restera vacante jusqu'à ce que le Sénat conservateur, à la disposition duquel le Gouvernement a mis la Bibliothèque de l'Arsenal, la fasse transférer dans son palais. »

C'était donc chose faite à cette époque. La Bibliothèque de l'Arsenal était bien devenue la bibliothèque du Sénat conservateur. Si elle ne fut pas alors transportée au Luxembourg, il n'en est pas moins certain qu'elle relevait directement de la commission administrative de cette assemblée. On en trouve une nouvelle preuve dans ce fait qu'Ameilhon, accusé d'avoir laissé

dilapider la Bibliothèque qui lui était confiée, adressa son Mémoire justificatif à cette commission[1].

En l'an XI, et aussi au cours de l'année suivante, le ministère de l'intérieur fit don à la Bibliothèque d'un certain nombre de livres à gravures et de planches coloriées, entre autres des vues exécutées par les frères Piranesi, que l'Arsenal conserve encore aujourd'hui dans des cadres.

C'est à la même époque que cet établissement aurait reçu du citoyen Chuppin des manuscrits et des livres imprimés ayant appartenu au prince de Condé[2]. Je ne sais quels sont les volumes qui furent ainsi versés à l'Arsenal.

## IV

### AN XII-AN XIV

Changements dans le personnel. — Mort de Saugrain (13 fructidor an XIII). — Nouvelle installation de M^me de Genlis à l'Arsenal (brumaire an XIV).

### AN XII

Je n'aurai guère à signaler, en l'an XII, que quelques changements survenus dans le personnel de la Bibliothèque. Au com-

[1] Le 9 germinal an XI, Ameilhon, en réponse à sa lettre du 23 pluviôse précédent, recevait celle-ci du ministre Chaptal : « J'ai reçu, citoyen, la copie du Mémoire justificatif que vous avez cru devoir adresser à la commission administrative du Sénat conservateur, sur l'inculpation qui vous a été faite d'avoir laissé dilapider la Bibliothèque de l'Arsenal. Sans doute, si cette commission n'a pas jugé à propos jusqu'à ce jour de s'occuper de cette affaire, c'est qu'elle est persuadée de l'invraisemblance des faits qui vous sont reprochés ; et l'estime dont vous jouissez à si juste titre parmi les savans doit vous rassurer entièrement à cet égard. — Ce même motif m'a fait ajourner la nomination des commissaires que vous demandez. »

[2] La lettre du ministre, relative à ce don, est du 5 prairial. « Vous m'annoncez, citoyen, que le citoyen Chuppin désire remettre au Gouvernement des manuscrits et des volumes imprimés que vous avez reconnu provenir de la bibliothèque du ci-devant prince de Condé. Je vous prie de faire retirer ces ouvrages et de les déposer dans la Bibliothèque de l'Arsenal. Vous voudrez bien en donner un récépissé au citoyen Chuppin, qui est invité à les mettre à votre disposition. »

mencement de germinal, mourut l'ancien libraire Pissot, qui jouissait d'un traitement mensuel de 150 francs. Ameilhon demanda la place pour l'employé Crétin; mais le ministre lui déclara que Pissot ne serait pas remplacé.

Le 20 thermidor, un nouveau conservateur était nommé aux appointements de 4,000 francs; il se nommait Zendroni. C'était un Italien, employé déjà dans les dépôts littéraires.

En l'an XII disparut à l'Arsenal la distinction entre les fonctionnaires titulaires et les employés auxiliaires, maintenus *provisoirement* en l'an IX.

Cette même année, Ameilhon, qui déjà, dans le courant de l'année précédente, avait obtenu du ministre les planches de la tribune de l'église des Jésuites (Saint-Louis-la-Culture) [1], se fit donner des cassetins provenant du dépôt des Cordeliers (30 germinal) [2], des montants et des tablettes du dépôt de Saint-Louis-la-Culture (20 floréal et 6 ventôse) [3].

## AN XIII

L'an XIII vit encore divers changements dans le personnel de l'Arsenal. Le 14 vendémiaire, furent nommés sous-bibliothécaires Blin de Sainmore, précédemment employé, et Joseph Treneuil, qui devait, quelques années plus tard, succéder à Ameilhon dans la charge d'administrateur. Par l'arrêté du ministre, le tableau des fonctionnaires se trouva établi de la façon suivante : Ameilhon aîné, bibliothécaire administrateur; Saugrain, bibliothécaire conservateur; Zendroni, conservateur; Ameilhon jeune, Blin de Sainmore et Treneuil, sous-bibliothécaires; Godin, Crétin, Jarlot, Descourt, Guérin, employés. Mais le changement qui dut paraître le plus important, comme il l'était en effet, fut la perpétuité [4] qu'accorda à l'administrateur l'Empe-

[1] Ms. Ars., n° 6501, fol. 440.
[2] *Ibid.*, fol. 441.
[3] *Ibid.*, fol. 442 et 443.
[4] « Ministère de l'intérieur. 3e division. Burra i des sciences et beaux-arts. Note de

reur lui-même. Jusque-là cette fonction n'avait jamais eu qu'un caractère assez indécis. Lucien Bonaparte avait essayé de préciser les droits de l'administrateur; mais presque aussitôt Chaptal avait détruit l'œuvre de son prédécesseur. C'est donc en l'an XIII que fut créée la charge d'administrateur, telle qu'elle a été conservée depuis.

Le 13 fructidor, le plus ancien fonctionnaire de la Bibliothèque de l'Arsenal, Saugrain, disparut. En annonçant le lendemain cette mort au ministre, Ameilhon proposa, pour remplir la place vacante, son frère cadet Jacques Ameilhon; il donnait en même temps sur les malheurs de celui-ci pendant la Terreur d'intéressants détails. Suivant ce projet, l'employé Guérin serait devenu sous-bibliothécaire, en remplacement de Jacques Ameilhon, promu au grade de conservateur. Le ministre ne fit point les nominations demandées; par son arrêté du 4e jour complémentaire de l'an XIII, il se contenta de donner la place de Saugrain à Blin de Sainmore.

## AN XIV

La nomination de Blin de Sainmore aux fonctions de conservateur laissait une place de sous-bibliothécaire vacante; elle fut attribuée, par un arrêté du 15 vendémiaire an XIV, à Guérin. Par le même arrêté, le ministre nommait employé Dubuc de Cacrel.

Cette année-là, Ameilhon continua sa chasse aux montants et aux tablettes dans les dépôts littéraires. Le ministre Champagny, par ses lettres des 8 vendémiaire et 11 frimaire, lui permettait de faire enlever du dépôt des Cordeliers les planches dont il avait

l'Empereur. — Monsieur Champagny, ministre de l'intérieur, — Mon intention est que l'administrateur de la Bibliothèque du Panthéon soit perpétuel dans ses fonctions, comme l'administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, et que M. Daunou, qui est en possession de cette place, jouisse de tous les droits et prérogatives qui y sont attachés, sans que personne puisse le lui disputer. Je désire que vous preniez des mesures pour que toute difficulté cesse sur cet objet. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. A Paris, ce 9 frimaire an 13. Napoléon. — Pour copie conforme, Le ministre de l'intérieur, Champagny. »

besoin pour sa Bibliothèque; mais, par suite du retour à l'ancien calendrier grégorien, c'est en l'année 1806 que l'administrateur de l'Arsenal put éprouver les effets de la décision ministérielle.

Le 25 brumaire de l'an XIV, nous voyons le ministre autoriser Mme de Genlis à occuper l'appartement dans lequel venait de mourir Saugrain, et lui accorder pour ce déplacement 1,500 francs d'indemnité; mais, ce qui doit nous sembler odieux, la veuve de Saugrain, de l'homme qui, pendant la Révolution, a sauvé la Bibliothèque de l'Arsenal, est chassée dehors pour faire la place libre à Mme de Genlis. Voici donc définitivement installée au milieu d'une Bibliothèque publique, à laquelle sa présence fut plus d'une fois nuisible, une femme de lettres que les raisons les plus fortes eussent dû en tenir éloignée; et cette faveur, à laquelle on a donné diverses causes, lui sera maintenue jusqu'en 1811, malgré les protestations énergiques de l'administrateur.

## V

## 1806-1811

Treneuil bibliothécaire conservateur (1807). — Dupont de Nemours sous-bibliothécaire. — Démolition des bâtiments du passage de l'Horloge pour l'ouverture de la rue de Sully (1808). — Nomination de Grosier (1809). — La bibliothèque du Tribunat est donnée à l'Arsenal (1810), qui reçoit également (1811) les livres du dépôt de Chabrillant, résidu de tous les anciens dépôts littéraires. — Le dépôt de Chabrillant ne se confond point avec la Bibliothèque de l'Arsenal et garde ses employés. — Vol au dépôt de Chabrillant. — Mort d'Ameilhon.

### 1806

Les 18 janvier, 18 mars, 13 et 22 mai 1806, Ameilhon reçut à la Bibliothèque les montants et les tablettes qu'il avait choisis en grand nombre au dépôt des Cordeliers[1].

[1] Ms. Ars., nº 6501, fol. 447, 448, 449.

## 1807

Le 10 octobre 1807, Joseph Treneuil, sous-bibliothécaire, devint bibliothécaire conservateur en remplacement de Blin de Sainmore, décédé le 26 septembre précédent. L'emploi qu'il laissait vacant fut attribué à Dupont de Nemours, par un arrêté du 10 octobre 1807. C'était là, certes, une situation bien modeste pour un homme de la valeur de Dupont de Nemours, car il n'était que sous-bibliothécaire aux appointements de 2,400 francs ; mais cette nomination contredit pourtant les assertions de ses biographes. Ils assurent, en effet, que Dupont de Nemours refusa toutes les fonctions publiques que lui offrit Napoléon.

## 1808

En 1808, la Bibliothèque de l'Arsenal eut quelque espoir de se débarrasser de M^me de Genlis. En prévision de ce départ, le ministre recommanda à Ameilhon de faire restituer tous les livres imprimés et manuscrits que cette dame avait empruntés à la Bibliothèque. C'est cette année-là que, pour établir la rue de Sully, on démolit les bâtiments séparant la première cour, dite des Célestins, de la seconde, nommée du Grand Maître. L'appartement de M^me de Genlis fut destiné à recevoir les livres que cette opération devait déplacer ; mais il fallut trouver aux volumes un autre abri, la comtesse de Genlis gardant son appartement. Au rez-de-chaussée de la galerie supprimée se trouvait un passage, désigné sous le nom de passage de l'Horloge, à cause de l'horloge qui surmontait, en effet, le pavillon du milieu. Au moment de la démolition, cette horloge fut enlevée et remise au Grenier d'abondance, sur le boulevard Bourdon [1], où elle fut détruite dans l'incendie de mai 1871.

[1] « J'ai décidé, Monsieur, écrivait le ministre à Ameilhon, le 5 octobre 1808, que l'horloge déplacée de la Bibliothèque de l'Arsenal par la démolition du pavillon du milieu, pour l'ouverture de la rue de Sully, serait affectée aux greniers de

## 1809

Il y eut encore, en 1809, quelques changements dans le personnel de l'Arsenal. Par un arrêté du 19 avril, mis à exécution le 1er mai, Dubuc de Cacrel, employé, fut nommé sous-bibliothécaire à la place de Guérin, décédé ; il fut lui-même remplacé par J.-B.-G.-A. Grosier, ancien jésuite, qui plus tard, en 1818, succéda à Treneuil dans la charge d'administrateur.

## 1810

Depuis plusieurs années, la Bibliothèque de l'Arsenal n'avait reçu, pour ainsi dire, aucun accroissement. En 1810, elle fut mise en possession de la collection de livres qui avait été réunie pour le Tribunat. Formée au moyen de volumes choisis dans les dépôts littéraires, cette bibliothèque, commencée en l'an VIII, ne devait pas tarder à devenir sans objet, puisque l'institution pour le service de laquelle elle était née avait disparu. Dès 1804, le Tribunal de première instance de la Seine s'enrichit de ses dépouilles. D'autres établissements, la Bibliothèque nationale [1], la Cour des comptes, l'archevêché de Paris, reçurent également des livres du Tribunat. Enfin, le 18 septembre 1810, ce qui restait fut attribué à la Bibliothèque de l'Arsenal [2]; mais les vo-

réserve, dont la construction a été ordonnée par Sa Majesté l'Empereur et roi, sur le quai Bourdon. — Je viens, d'après cette décision, d'autoriser M. Delannoy, architecte, à se concerter tant avec vous, Monsieur, qu'avec M. Peyre neveu, à l'effet de faire transporter la sonnerie de l'horloge, dont est question, dans les magasins des greniers de réserve pour y être établie lorsque les circonstances le permettront. »

[1] Le ministre de l'intérieur Crétet, à la date du 5 novembre 1807, prenait l'arrêté suivant : « M. Van Thol, conservateur du dépôt littéraire du ministère de l'intérieur, est chargé de former un état particulier de ceux des ouvrages de la bibliothèque du Tribunat qui manquent à la Bibliothèque impériale. Cet état sera remis au ministre pour être par lui statué ce qu'il appartiendra. » Ms. Ars., nº 6500, fol. 76.

[2] « Monsieur, écrivait le ministre à Ameilhon, j'ai pris une décision d'après laquelle les livres de la bibliothèque qui avait été formée pour le Tribunat seront transportés dans le plus bref délai à la Bibliothèque de l'Arsenal. Je désire qu'ils y soient placés dans une partie distincte. Monsr Van Thol est chargé de s'entendre avec vous pour cette opération; je vous prie de vouloir bien le seconder. »

lumes du Tribunat n'y furent point aussitôt incorporés au fonds général. On les plaça, suivant le désir du ministre, « dans une partie distincte ; » ils y formèrent un dépôt, dans lequel on vint puiser. Nous voyons Daunou, le 15 décembre 1810, demander au ministre d'y prendre cent quarante-huit volumes pour la bibliothèque des Archives de l'Empire. L'autorisation lui ayant été accordée le 15 janvier 1811, il enlève les ouvrages désignés dans sa liste, et, le 18 janvier, en délivre un reçu à Ameilhon.

## 1811

L'année 1811 fut la dernière de l'administration d'Ameilhon. C'est aussi dans cette année-là que la Bibliothèque de l'Arsenal reçut pour la dernière fois des livres provenant des dépôts littéraires. Au moment où ils contenaient le plus de volumes, ces établissements étaient pour Paris au nombre de huit, y compris celui de l'Arsenal[1] ; mais, au fur et à mesure que les bibliothèques, les administrations et malheureusement aussi les particuliers furent autorisés à puiser dans ces collections, on ne manqua pas de supprimer, les uns après les autres, tous ces dépôts, en fondant ensemble ce qui avait été délaissé. C'est ainsi qu'en l'an VII, il n'en restait plus que deux, celui des Cordeliers et celui de Saint-Louis-la-Culture. Ce dernier fut à son tour réuni au dépôt des Cordeliers, le 28 vendémiaire an IX ; mais c'est seulement vers le mois de nivôse an XI qu'on acheva de transporter aux Cordeliers les livres du dépôt de la rue Saint-Antoine. Enfin, en l'an XIII, celui même des Cordeliers fut supprimé. Le décret de Milan, du 12 prairial (1er juin 1805), ordonna qu'il serait réuni au dépôt du ministère de l'intérieur. Le rez-de-chaussée de l'hôtel de Chabrillant, rue de Grenelle, dépendant du ministère, fut destiné à recevoir les livres venus des Cordeliers ; mais, là encore, on ne tarda pas à se lasser de

[1] Le dépôt littéraire de l'Arsenal cessa d'être compté parmi ces établissements provisoires le jour où il fut attribué à l'Institut, c'est-à-dire le 1er messidor an IV.

conserver des ouvrages inutiles, et le ministre décida de les envoyer à l'Arsenal. Dès le 2 août 1810, celui-ci manifestait le désir de s'en débarrasser [1]. Ce n'est pourtant que l'année suivante que ce dessein put être réalisé. La lettre du ministre annonçant la réunion du dépôt de Chabrillant à l'Arsenal est du 8 mai 1811 ; cette opération devait être achevée le 1er juin suivant. Le 6 juin, tous les livres étaient à l'Arsenal ; mais alors commença pour Ameilhon une nouvelle série de travaux et de soucis, car il voulut, quoique octogénaire, présider à l'installation de ces nouveaux arrivants.

En même temps que les livres, il recueillit dans son établissement les conservateurs et employés du dernier dépôt littéraire, c'est-à-dire D'Aigrefeuille, Van Thol, Hubert, Ronesse, Tugaut et Rigollet, ces deux derniers garçons de bureau. Or, tous ces fonctionnaires supportèrent assez impatiemment le semblant d'autorité que le ministre avait donné sur eux à l'administrateur de l'Arsenal. L'apport du dépôt de Chabrillant ne fut sans doute pas bien riche : c'était, en somme, le résidu de tous les autres dépôts, c'est-à-dire les livres dédaignés par les établissements publics ou par les particuliers. Mais dans ces résidus se trouvaient des papiers et des monceaux de fiches, qui furent transportés à l'Arsenal, en même temps que les livres, et qui, après avoir été d'abord déposés dans la galerie des Célestins, restèrent oubliés dans les greniers de la Bibliothèque pendant quelque soixante ans. Des cartes ou fiches, il n'y avait rien à faire ; mais les papiers n'étaient rien moins que les archives des dépôts littéraires, archives précieuses, indispensables pour établir l'histoire de la bibliographie pendant la période révolutionnaire. En 1868, J.-B. Labiche, alors conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal, recueillit tous ces papiers, les classa, les fit relier en 27 volumes [2], et, grâce à eux, put écrire une bonne *Notice sur*

[1] « Je viens vous prier, Monsieur, écrivait-il à Ameilhon, de me dire si vous pourriez placer convenablement dans votre Bibliothèque des livres qui existent au dépôt du ministère de l'intérieur et que je désirerais voir réunis à une Bibliothèque publique. Je vous prie de me faire réponse le plus promptement possible. »

[2] Mss. Ars., nos 6487-6513.

*les dépôts littéraires*, qui ne parut qu'après sa mort, en 1880.

Les livres venus du dépôt de Chabrillant ne furent point incorporés à la Bibliothèque de l'Arsenal; ils continuèrent à former un dépôt littéraire, c'est-à-dire un établissement provisoire, dans lequel on pouvait puiser à la volonté du ministre. Le 7 septembre 1811, la bibliothèque des Avocats usa ainsi d'une autorisation ministérielle [1] et enleva du dépôt de Chabrillant, devenu dépôt de l'Arsenal, des livres, qu'elle revendit, paraît-il, au poids.

Ameilhon, qui n'avait rien perdu de son opiniâtreté et de son ardeur, garda le plus de volumes qu'il put et les installa de son mieux. Il ne lui restait alors que quelques mois à vivre; et ses derniers jours furent attristés par des préoccupations, qui durent lui être fort pénibles. C'est d'abord la restitution des *Mémoires manuscrits de Dangeau* qu'il ne put obtenir. Ces 58 volumes avaient été achetés 800 livres par M. de Paulmy à la vente de la marquise de Pompadour [2]. Empruntés le 20 nivôse an XII par Mme de Genlis, ils furent transportés au ministère de l'intérieur. En 1811, Ameilhon les réclama; mais le ministre Montalivet refusa nettement de les rendre [3]. Tous portent encore l'estampille de la bibliothèque du ministère de l'intérieur. Ils ont été restitués plus tard et sont cotés aujourd'hui 3742-3799.

Un autre souci, qui vint assombrir les derniers moments d'Ameilhon, se rattache d'une certaine façon à l'envoi des livres du dépôt de Chabrillant. Pour recevoir ces nouveaux volumes,

[1] Le ministre, à cette date, écrivait au bâtonnier de l'ordre des Avocats : « Monsieur, je consens à ce que vous fassiez choisir dans le dépôt littéraire de l'Arsenal les ouvrages qui peuvent convenir à la bibliothèque que MM. les Avocats se proposent de former. Les recherches doivent être faites de concert avec M. Van Thol, conservateur du dépôt, qui me remettra l'état des livres choisis. » — Cette lettre fut présentée à Ameilhon le 17 septembre.

[2] Voy. plus haut, p. 133.

[3] Voici la lettre du ministre, datée du 24 septembre 1811 : « Monsieur, vous désirez que les *Mémoires de Dangeau* soient rendus à la Bibliothèque de l'Arsenal, où d'abord on les avait transportés. Les raisons qui ont marqué leur place dans le dépôt des livres de mon ministère subsistent toujours. Ainsi, Monsieur, vous pouvez vous regarder comme dégagé de toute responsabilité à cet égard. »

il avait fallu faire aménager des salles, faire dresser des tablettes; il se trouva, parmi les ouvriers employés, deux garçons menuisiers indélicats, qui, au mois d'octobre, dérobèrent un certain nombre de volumes et de cartes. Les voleurs furent arrêtés. Les livres furent saisis et transportés à la préfecture de police, où, par une lettre du 5 novembre, le ministre de l'intérieur invita Ameilhon à aller les reconnaître. Mais à ce moment, Ameilhon était dans l'impossibilité de se rendre à cette invitation; il venait de faire, en sortant de son cabinet, à l'Arsenal, une chute grave. Aussi, le lendemain, 6 novembre, répondait-il au ministre qu'un accident qui lui était arrivé l'empêchait d'aller lui-même à la préfecture de police, et il déléguait à sa place l'un des employés du dépôt de Chabrillant, A.-J. Ronesse. Quelques jours après, le 13 novembre 1811, le premier administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal expirait. Le service funèbre fut célébré à l'église Saint-Paul, le 15, à dix heures; l'inhumation eut lieu au cimetière Sainte-Catherine, et c'est Petit-Radel, qui, au nom de l'Institut, prononça l'éloge du défunt. Si Saugrain, au 14 juillet 1789, sauva du pillage la Bibliothèque de l'Arsenal, Ameilhon lui rendit des services tout aussi essentiels. Il en empêcha la dispersion légale, il lui fit donner l'autonomie, la protégea contre ceux que tentait une aussi belle proie; il obtint enfin du ministre que cette Bibliothèque, à peine échappée des dangers de toutes sortes qui la menaçaient, eût le droit, comme ses aînées, de puiser dans les dépôts littéraires. Avec Ameilhon, ce n'est pas seulement un homme qui disparaissait, c'est un régime qui finissait. Avec lui, en effet, se termine vraiment et comme à jour fixe l'époque révolutionnaire pour ce qui concerne la Bibliothèque de l'Arsenal. L'arrivée des livres du dépôt de Chabrillant fut pour cet établissement le dernier acte ayant pour point de départ la Révolution. Il semble que la mort ait attendu qu'il se fût produit pour frapper Ameilhon.

Ce fut certainement une joie pour le vieux bibliothécaire de recevoir ces derniers débris des dépôts littéraires, à la formation

desquels il avait, vingt ans auparavant, si activement collaboré. Ce lui en fut encore une autre d'assister au départ de Mme de Genlis, qui quitta l'Arsenal dans l'été de 1811 [1].

[1] « Monseigneur, écrivait Ameilhon au ministre, le 30 avril 1811, il me revient de toutes parts que Mme de Genlis se dispose à quitter l'Arsenal et qu'elle va enfin restituer à la Bibliothèque le logement qu'elle y occupe depuis si longtems au préjudice d'un des premiers employés de cet établissement. »

# CHAPITRE QUATRIÈME

## LES DÉPÔTS LITTÉRAIRES.

### I

Ameilhon choisit des volumes dans les dépôts littéraires. — Privilège de la Bibliothèque nationale pour l'enlèvement des manuscrits. — Volumes imprimés pris dans les dépôts pour la Bibliothèque de l'Arsenal. — Le dépôt de Saint-Louis-la-Culture.

Je dois maintenant abandonner l'ordre chronologique des faits qui constituent l'histoire de la Bibliothèque de l'Arsenal, pour examiner avec quelque détail ce que fut l'administration d'Ameilhon. Pendant les quatorze années et plus que la Bibliothèque eut pour chef cet académicien, elle s'enrichit à tel point que celui-ci peut en être justement qualifié le second fondateur. C'est à son activité persévérante, à ses démarches réitérées, à sa mémoire, à sa clairvoyance, que l'Arsenal doit d'être en possession d'un nombre considérable d'ouvrages venus des dépôts littéraires. La première demande d'Ameilhon fut motivée par le refus que lui opposa le ministre de laisser à l'Arsenal les volumes choisis pour cette Bibliothèque, pendant qu'elle appartenait à l'Institut. Ceci se passait en l'an V, et, depuis cette époque jusqu'à sa mort, notre bibliothécaire ne cessa de mettre à contribution les dépôts. Lorsqu'il eut fait rentrer dans sa collection tous les livres qui restaient de ces établissements provisoires, en y incorporant le dépôt de Chabrillant, sa tâche était accomplie. C'est cette œuvre que nous examinerons, d'abord dans son ensemble pour ce qui concerne la Bibliothèque en général, puis avec plus de détails pour ce qui regarde les manuscrits.

Mais, avant d'aborder ce sujet, il ne sera pas mauvais de montrer l'inexactitude d'une opinion émise presque depuis l'époque révolutionnaire et soutenue encore de nos jours. On a dit et répété que la Bibliothèque nationale avait dû recevoir tous les manuscrits des dépôts, et l'on s'est maintes fois étonné de voir que d'autres établissements en avaient également recueilli. Certes, il n'est pas niable que la Bibliothèque nationale acquit, par l'art. 12 du décret du 7 messidor an II[1] et par diverses décisions ministérielles[2], le privilège de prendre dans les dépôts littéraires tous les manuscrits à sa convenance, et elle ne manqua pas d'user de cette autorisation; mais il est tout aussi certain que le privilège de la grande Bibliothèque n'était pas ou du moins ne fut pas longtemps exclusif. Un grand nombre de manuscrits ont été attribués à la Bibliothèque Mazarine[3]. Quant à la Bibliothèque de l'Arsenal, aussitôt qu'elle fut devenue nationale et publique, elle commença, suivant les autorisations du ministre, à faire dans les dépôts un choix de volumes aussi bien manuscrits qu'imprimés. Dès lors, les conservateurs de la Bibliothèque de la rue de Richelieu ne forment point un corps privilégié; ils n'exercent plus leur droit de prélèvement dans les dépôts, mais agissent en vertu de simples arrêtés, identiques à ceux qui règlent les choix des bibliothécaires des autres Bibliothèques nationales.

[1] « Art. 12. Le comité fera retirer dans tous les dépôts de titres, soit domaniaux, soit judiciaires, soit d'administration, comme aussi dans les collections et cabinets de tous ceux dont les biens ont été ou seront confisqués, les chartes et manuscrits qui appartiennent à l'histoire, aux sciences et aux arts, ou qui peuvent servir à l'instruction, pour être réunis et déposés, savoir : à Paris, à la Bibliothèque nationale, et dans les départemens, à celle de chaque district; et les états qui en seront fournis au comité des archives seront par lui transmis au Comité d'instruction publique. »

[2] « Paris, le 23 fructidor an 4e de la République une et indivisible. Le ministre de l'intérieur au citoyen Le Grand, conservateur pour les manuscrits à la Bibliothèque nationale, rue de la Loi. — Je vous autorise, citoyen, à vous concerter avec le citoyen Ameilhon, conservateur du dépôt littéraire, rue Louis-la-Culture, pour la remise des manuscrits réunis dans le dépôt qui lui est confié. Je viens de lui écrire pour l'autoriser définitivement à les remettre à la Bibliothèque nationale de la rue de la Loi. — Salut et fraternité. — Bénézech. » Ms. Ars., n° 6499, fol. 159.

[3] La plupart des manuscrits que la Mazarine reçut des dépôts lui furent remis le 24 messidor an VI.

Les volumes que la Bibliothèque de l'Arsenal reçut des dépôts sont abondants. On n'en peut évaluer le nombre à moins de 50,000. Le tome XV des *Archives des dépôts littéraires* [1],qui est entièrement formé des papiers relatifs aux livres choisis pour l'Arsenal, fournit l'indication de 33,000 ouvrages environ. Ces papiers, reliés tardivement par les soins de J.-B. Labiche, sont loin d'être complets. On y trouve la mention des livres enlevés de deux dépôts seulement, ceux de Saint-Louis-la-Culture et des Cordeliers. Il est peu probable que les listes concernant les volumes de Saint-Louis-la-Culture et des Cordeliers soient sans lacune; mais il n'est pas douteux que des listes relatives aux autres dépôts ont été détruites. Nous savons, en effet, par les lettres du ministre, qui, elles aussi, n'ont point été toutes conservées, nous savons que l'administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal fut autorisé à enlever des livres : 1° de tous les dépôts de Paris (et de celui de Versailles en l'an IX), les 5 et 29 thermidor an V, 14 nivôse et 26 ventôse an IX, 21 frimaire, 21 prairial et 21 fructidor an X, 10 frimaire an XI; 2° du dépôt de Saint-Louis-la-Culture, les 16 brumaire, 13 frimaire, 19 pluviôse et 29 ventôse an VI, 15 vendémiaire et 10 ventôse an VII, 23 frimaire an IX; 3° du dépôt de la rue de Thorigny, le 6 pluviôse an VI; 4° du dépôt des Enfants de la Patrie, le 29 ventôse an VI; 5° du dépôt des Cordeliers, les 15 vendémiaire et 10 nivôse an VII.

Plusieurs listes de livres choisis en vertu de ces autorisations ont disparu ; mais les papiers qui nous restent suffisent à montrer que le dépôt littéraire dont on tira le plus grand nombre de volumes pour l'Arsenal a été celui de Saint-Louis-la-Culture. Les raisons de cette préférence sont évidentes. La première en fut la proximité de l'Arsenal; mais il y avait encore un autre motif tout aussi puissant. C'est Ameilhon qui avait formé le dépôt de Saint-Louis ; il le connaissait mieux encore que la nouvelle Bibliothèque publique qu'il venait d'être appelé à diriger; il n'ignorait aucune des richesses qu'il y trouverait. Les choix qu'il

[1] Ms. Ars., n° 6501.

y fit furent judicieux; et il est assez problable que, sans la prévoyance de son bibliothécaire, l'Arsenal ne serait pas aujourd'hui en possession de très beaux livres imprimés et manuscrits, qui échappèrent aux investigations des délégués de la Bibliothèque nationale.

Ce dépôt de Saint-Louis-la-Culture, le plus considérable de tous ceux de Paris, était installé dans l'ancienne chapelle Saint-Louis de la maison professe des Jésuites, rue Saint-Antoine, actuellement l'église Saint-Paul-Saint-Louis, ainsi que dans une partie des bâtiments affectés aujourd'hui au lycée Charlemagne. Le nombre des volumes qu'on y entassa peut être évalué à 600,000 environ. Il ne reçut pas moins d'une centaine de bibliothèques[1]

[1] Pendant un temps on y vit réunies celles des établissements suivants : Annonciades, avec 2,000 volumes; Grands Augustins, 18,600; Petits Augustins, 10,716; les mêmes (petit dépôt), 800; Augustins déchaussés, ou Petits Pères; Ave-Maria, 883; Avocats, 10,004; Barnabites, 15,321; Bernardins, 460; Blancs-Manteaux, 8,813; Bon-Pasteur, 659; Bon-Secours, 2,146; Calvaire, au Marais, 2,000; Petit Calvaire (Saint-Germain), 905; Capucins du Marais, 8,078; Carmélites de la rue Chapon, 688; Carmélites de la rue de Grenelle, 1,214; Carmes des Billettes, 5,998; Carmes des Carrières, 6,030; Carmes Maubert, 8,245; Carmes déchaussés, 18,181; Célestins, 13,321; Chartreux, 10,976; Châtelet, 2,502; Congrégation de Notre-Dame, 688; Cordelières, 400; Doctrine chrétienne; École chrétienne, 627; Collège Égalité, 20,200; Enfants-Rouges, 550; Feuillantines, 2,537; Feuillants de la rue d'Enfer, 905; Feuillants du Plessis-Piquet, 1,747; Filles anglaises, 2,245; Filles de la Croix (rue des Barres), 250; Filles de la Croix (impasse Guéméné), 1,553; Filles-Dieu, 746; Filles de Sainte-Agnès; Filles de Sainte-Aure, 766; Filles de Saint-Chaumont, 1,300; Filles de Sainte-Élisabeth, 2,120; Filles de Saint-Joseph, 841; Filles de Saint-Magloire, 1,315; Filles de Saint-Maur; Filles de Saint-Thomas, 2,545; Jacobins Saint-Dominique, 14,048; Madeleine de Trainel, 1,199; Mathurines (rue de Reuilly), 190; Mathurins, 5,985; Collège de la Merci, 1,172; Pères de la Merci, 5,097; Minimes de la place Royale, 18,026; Minimes de Vincennes, 3,200; Miramionnes, 1,074; Missions étrangères; Collège de Navarre; Pères de Nazareth, 7,225; Notre-Dame, 8,624; Nouveaux Convertis, 300; Oratoire de la rue Saint-Honoré; Oratoire d'Issy, 784; Picpus (grand couvent), 10,390; Picpus (bibliothèque de Coignard), 1, 205; Dames de Picpus, 938; Port-Royal, 3,157; Prémontrés de la Croix-Rouge, 2,464; Prémontrés de la rue Hautefeuille, 1,037; Présentation, 760; Abbaye de Saint-Antoine, 1,684; Petit Saint-Antoine, 750; Sainte-Avoye, 2,346; Saint-Benoît, 947; Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 2,404; Saint-Denis-de-la-Chartre, 650; Séminaire Saint-François d'Issy, 1,022; Saint-Jacques du Haut-Pas; Saint-Lazare; Séminaire de Saint-Louis, 4,745; Saint-Louis-de-la-Culture, 8,220; Séminaire de Saint-Magloire; Sainte-Marguerite; Saint-Martin-des-Champs, 9,512; Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 9,515; Saint-Nicolas de Villejuif, 1,205; Saint-

à la fois. Le rapport qui fut lu à l'Institut national, le 5 floréal an V, constate que ce dépôt, « le plus vaste de Paris et probablement de toute la République, renferme quatre-vingt-seize bibliothèques qui forment 500,000 volumes provenant des corporations ecclésiastiques supprimées, excepté celles des Avocats et du Châtelet ».

Il est le plus souvent impossible, lorsque les volumes ne portent aucune marque d'origine, de dire quelles étaient les maisons religieuses ou les bibliothèques particulières d'où furent tirés les livres imprimés pris dans les dépôts. Les listes qui en ont été dressées au moment des choix faits pour l'Arsenal n'en mentionnent point la provenance. Pour un seul dépôt, cependant, celui de Saint-Louis-la-Culture, il fut fait des états indiquant les bibliothèques dans lesquelles avaient figuré les ouvrages. On peut voir ainsi que les collections qui ont fourni le plus grand nombre de volumes à notre Bibliothèque sont celles de la Sorbonne, de la Doctrine chrétienne, de l'Oratoire, des Missions étrangères, des Minimes de la place Royale, des Barnabites; puis viennent encore les bibliothèques de l'abbaye de Saint-Victor, des Blancs-Manteaux, des Célestins, de Saint-Sulpice, des Grands Augustins, des Lazaristes, de Notre-Dame, des Mathurins, de Saint-Martin-des-Champs, du collège de Navarre, des Feuillants, etc.

Au reste, la Bibliothèque de l'Arsenal possède des livres venus de tous les dépôts de Paris, ainsi que de ceux de Saint-Denis[1] et de Versailles[2]. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. D'abord, cet

Sacrement, rue Cassette, 1,420; Saint-Sacrement, rue Saint-Louis, au Marais, 1,311; Saint-Sulpice, 28,552; Saint-Sulpice d'Issy, 3,120; Sorbonne, 28,204; Théatins, 7,095; Séminaire des Trente-trois, 3,200; Ursulines; Val-de-Grâce, 3,157; Val-d'Osne, 754; Visitandines de la rue du Bac, 1,763; Visitandines de la rue Saint-Antoine, 1,826; Visitandines de la rue Saint-Jacques, 2,669. On mit encore dans le dépôt de Saint-Louis-la-Culture des livres venus de Belgique. *Archives des dépôts littéraires*, t. Ier (ms. Ars., nº 6487), *passim*.

[1] Les livres du dépôt de Franciade ou Saint-Denis furent versés, le 23 pluviôse an VII, dans les deux dépôts de Saint-Louis et des Cordeliers.

[2] C'est en l'an IX que les volumes du dépôt de Versailles furent amenés à Paris et placés dans l'ancien couvent des Cordeliers.

établissement ayant été admis à choisir des volumes dans tous les dépôts, il est certain que l'autorisation du ministre ne resta pas sans effet. En second lieu, Ameilhon reçut encore le droit d'enlever des livres après que tous les volumes eurent été réunis dans les dépôts de Saint-Louis et des Cordeliers. Enfin, les résidus de tous ces établissements provisoires ayant formé le dépôt de Chabrillant furent, comme on l'a vu, transportés à l'Arsenal en 1811. A trois époques différentes, notre Bibliothèque fut donc appelée à recueillir des volumes de tous les dépôts. Aussi peut-on dire qu'on trouve sur ses rayons des épaves de toutes les collections réunies à l'époque révolutionnaire. Bibliothèques des communautés religieuses, des églises, des sociétés laïques, des émigrés, des condamnés, etc., il n'en est aucune qui n'y soit aujourd'hui représentée plus ou moins largement.

Pour ce qui concerne les manuscrits, on ne saurait que répéter ce qui a été dit des livres imprimés. Il en est venu d'un grand nombre de bibliothèques, mais surtout de celles qui avaient été transportées au dépôt de la rue Saint-Antoine. Il n'y avait, en général, parmi les livres confisqués sur les particuliers qu'un nombre restreint de manuscrits; aussi en trouve-t-on à l'Arsenal fort peu qui proviennent des collections des émigrés et des condamnés. Ceux, au contraire, qui ont appartenu aux maisons religieuses y sont abondants.

*
* *

Les notices qui suivent sont consacrées aux bibliothèques des établissements supprimés à la Révolution. Peut-être aurais-je dû me borner à noter simplement ce qui concerne les manuscrits venus à l'Arsenal; mais j'ai pensé qu'on ne me saurait pas mauvais gré de donner en même temps quelques renseignements nouveaux, qui, sur certains points, pourront compléter ceux que l'on possédait déjà.

## II

Bibliothèques du prieuré de Saint-Martin-des-Champs, de l'abbaye de Saint-Arnoul de Crépy, du prieuré de Reuil en Brie. — Bibliothèque de l'abbaye cistercienne de Chaalis. — Catalogue ancien de ses livres.

### SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Le prieuré de Saint-Martin-des-Champs, qui au moyen âge avait possédé une nombreuse bibliothèque[1], fut au XVI[e] siècle dépouillé de la plupart de ses manuscrits. Les religieux de Saint-Martin s'efforcèrent bientôt de reconstituer une nouvelle collection, et ils y parvinrent dans une certaine mesure au siècle suivant. Beaucoup de manuscrits furent mis entre leurs mains par échange ou autrement; ces volumes venaient principalement des monastères de Saint-Arnoul de Crépy et de Chaalis, ainsi que du prieuré de Reuil en Brie, au diocèse de Meaux.

On trouve à l'Arsenal deux catalogues manuscrits de Saint-Martin-des-Champs; l'un, le 6195, ne fait mention que de volumes imprimés. Quant au second[2], n° 6194, qui fut commencé en 1774, il contient, aux pages 473-480, la notice de 244 manuscrits, se décomposant en 186 in-fol., et 58 in-4°, in-8° ou in-12. Ce nombre ne dut pas augmenter ni diminuer beaucoup jusqu'à la Révolution. Dans l'état qui fut dressé alors[3], on constata la présence de 133 in-fol. et 114 in-4°, soit un total de 247 volumes. Quelque temps après, lorsque ces manuscrits eurent été transportés à Saint-Louis-la-Culture, les employés du dépôt n'en trouvèrent plus que 236[4]. On peut voir par là combien il est

[1] Le catalogue de la bibliothèque de Saint-Martin-des-Champs au commencement du XII[e] siècle a été publié par M. L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits*, t. II, p. 235-238.

[2] *Bibliotheca Martiniana, sive catalogus librorum bibliothecæ S[ti] Martini a Campis, incœptus anno salutis* 1774.

[3] Archives nationales, S 1332.

[4] *Archives des dépôts littéraires*, t. I[er] (ms. Ars., n° 6487), fol. 96.

difficile d'établir d'une façon certaine le nombre des livres possédés à la veille de la Révolution par les maisons ecclésiastiques. Pour Saint-Martin-des-Champs, par exemple, M. Alfred Franklin estime qu'il y devait exister alors au moins 40,000 volumes, dont un grand nombre auraient été dissimulés par les religieux dans leurs cellules [1]. Par la déclaration qu'il dut faire quelque temps avant la suppression de son couvent, le prieur accusa un total de 9,264 volumes, dont 247 manuscrits [2]. Or, lorsque tous ces livres furent arrivés au dépôt de Saint-Louis-la-Culture, et bien que les cachettes des religieux eussent été découvertes, on constata que le fonds se composait de 2,312 in-fol., 1,526 in-4° et 5,438 in-8°, plus 236 manuscrits, soit un total de 9,512 volumes [3].

Aujourd'hui les manuscrits de Saint-Martin-des-Champs se trouvent dispersés dans les diverses Bibliothèques de Paris. L'Arsenal, pour sa part, en a reçu cinquante-deux [4], parmi lesquels un seul, le 487, renfermant un *Commentaire de Gilbert de la Porrée sur les Psaumes,* porte un ex-libris du XII^e^ siècle; mais il en est d'autres qui ont fait partie de l'ancien fonds de l'abbaye, comme le *De ministerio ecclesiæ per circulum anni*, du XIV^e^ siècle, coté 228. La plupart de ces manuscrits contiennent des ouvrages de théologie; ils sont des XII^e^ et XIII^e^ siècles, quelques-uns des XIV^e^ et XV^e^; trois ou quatre seulement sont modernes; il en est aussi de très anciens, l'un du IX^e^ siècle, le 237; un autre du X^e^, le 356; plusieurs du XI^e^, les n^os^ 74, 245 et 260.

En dehors des manuscrits venus à Saint-Martin-des-Champs des couvents de Saint-Arnoul de Crépy, de Chaalis et de Reuil, dont il sera parlé plus loin, il n'y a presque aucune particularité

[1] *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. I^er^, p. 103.

[2] Archives nationales, S 1332.

[3] *Archives des dépôts littéraires*, t. I^er^, fol. 86 et 96.

[4] Les n^os^ 27, 34, 37, 47, 54, 61, 74, 77, 102, 147, 162, 213, 228, 237, 245, 254, 255, 260, 264, 268, 271, 300, 306, 332, 351, 356, 361, 392, 479, 487, 501, 508, 519, 547, 587, 632, 679, 742, 746, 757, 773, 840, 884, 936, 941, 954, 1154, 1158, 2487, 3997, 6194, 6195

digne d'être signalée dans les volumes qui sont aujourd'hui à l'Arsenal. Le n° 271, qui vient des Chartreux de Macourt, près de Valenciennes, avait encore appartenu aux Carmes de Dijon avant de passer dans la bibliothèque du prieuré de Saint-Martin. Sur un autre manuscrit, le n° 742, se voit l'ex-libris de Saint-Denis-de-la-Chartre. Le volume coté 954, du XV^e siècle, est couvert d'une reliure du siècle suivant, en assez mauvais état, mais qui offre un certain intérêt; elle est, en effet, signée « André Bovle ». Enfin, le manuscrit moderne 1158 porte l'estampille du noviciat de Saint-Martin-des-Champs.

## SAINT-ARNOUL DE CRÉPY

Les documents font entièrement défaut pour arriver à connaître la composition de la bibliothèque du monastère de Saint-Arnoul de Crépy, au diocèse de Senlis. Nous savons seulement, grâce à une note qui se lit en tête du ms. lat. 18299 de la Bibliothèque nationale, note publiée par M. Delisle [1], nous savons que, au XVII^e siècle, quarante manuscrits de Saint-Arnoul furent cédés par voie d'échange au prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Dix-huit de ces volumes sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. Six se trouvent à la Mazarine. Enfin, l'Arsenal en a reçu cinq [2]; ceux-ci sont des manuscrits anciens, des X^e, XI^e et XII^e siècles. Le plus remarquable, un *Lectionnaire* du XII^e siècle (n° 162), contient, aux fol. 166 et suivants, d'intéressantes leçons pour la fête de S. Arnoul, ainsi que des peintures et des vers en l'honneur du même. Les ex-libris inscrits sur les volumes de Saint-Arnoul de Crépy varient peu. C'est presque toujours : « Ister liber est Beati Arnulphi de Crispeio », avec ou sans la formule d'anathème.

[1] *Le cabinet des manuscrits*, t. II, p. 240.
[2] Les n^os 74, 162, 300, 356 et 840.

### PRIEURÉ DE REUIL EN BRIE

La bibliothèque du prieuré clunisien de Reuil[1] en Brie devait être assez peu importante; du moins les épaves qu'on en trouve aujourd'hui sont-elles rares. Les quelques manuscrits qu'on connaît pour être venus de cette source sont tous arrivés dans les dépôts littéraires après avoir figuré dans la bibliothèque de Saint-Martin-des-Champs. Il est donc probable que ce dernier monastère avait acquis, sinon la totalité, au moins la plus grande partie des livres de Reuil. La Bibliothèque nationale ne semble en avoir recueilli qu'un seul manuscrit, lat. 17458. La Mazarine en eut deux, les n[os] 678 et 776. Enfin, l'Arsenal en possède également deux, cotés aujourd'hui 260 et 773. C'est donc cinq volumes seulement que les dépôts littéraires auraient envoyés aux Bibliothèques parisiennes. Ces manuscrits sont anciens, plusieurs du XII[e] siècle; l'un d'eux même, le n° 260 de l'Arsenal, fut écrit au XI[e]. En 1636 encore, le prieuré de Reuil possédait ses manuscrits. On lit, en effet, sur quelques-uns d'entre eux la note suivante : « Monasterii SS. Petri et Pauli de Radolio, congregationis sancti Benedicti. Catal. inscript. 1636. »

### ABBAYE DE CHAALIS

Dès la fin du XII[e] siècle, l'abbaye cistercienne de Chaalis, au diocèse de Senlis, possédait une bibliothèque considérable. On en trouve, aux fol. 123 v°-127 du manuscrit 351 de l'Arsenal, un catalogue, qui dut être dressé, soit dans les dernières années du XII[e] siècle, soit dans les premières années du XIII[e]. Sur les 216 volumes qu'il contient, il en est bien peu que j'aie

[1] Reuil est un village du département de Seine-et-Marne, aujourd'hui canton de la Ferté-sous-Jouarre. Voy. sur le prieuré de Reuil : *Gallia christiana*, t. VIII, 1671-1673; et *Recueil d'arrêts et transactions concernant le prieuré de Reuil en Brie* (30 octobre 1645-8 octobre 1727). Châlons, Seneuze, s. d., in-4°.

pu reconnaître parmi les manuscrits des grandes Bibliothèques de Paris. Pour ceux dont l'identification est indiscutable, j'ai indiqué entre [ ], à la suite de l'article, l'établissement dans lequel se trouve le volume et le numéro sous lequel il y est conservé.

*Hic continetur numerus librorum S[ancte] M[arie] Karoliloci.*

1. Josephus Antiquitatum. In uno vol.
2. Eusebius Ecclesiastica hystoria. In uno vol.
3-5. Expositio Origenis super Eptaticum. In tribus vol.
6. Tractatus super Ec[clesiasticum]. In uno vol.
7. Liber epistolarum Ier[onimi]. In uno vol.
8. Liber illustrium virorum. Et Gennadius post Ieronimum. Et super Eccl[esi]asten. In 1° vol.
9-10. Super Ysaiam. In n° vol.
11-12. Super XII prophetas. In n° vol.
13. Super Ieremiam. In 1° vol. [1].
14. Super Hiezechel. In 1° vol.
15. Super Danielem, cum psalterio. In uno vol.
16. Super Marcam et Matheum. In 1° vol.
17. Super III epistolas Pauli. Et expositio Bede super Tobiam. In 1° vol.
18. Liber ebraicarum questionum. Et de X temptationibus. Et de cantico Delbore. Et de distanciis locorum. Et de interpretatione hebraicorum nominum. Et dicta Bede de nominibus locorum in Actibus apostolorum. Et versus de missa. Et revelatio capitis sancti Johannis. In 1° vol.
19. Contra Jovinianum. In 1° vol.
20. De ortu s[ancte] M[arie].
21. Ambrosii de officiis libri duo. Et epistola Cipriani. In 1° vol.
22. Ambrosius super Lucam. In 1° vol.
23. Ambrosius super : Beati inmaculati. In 1° vol.
24. Epistolarum liber. In 1° vol.
25. Exameron. vol.
26. Super XI psalmos. In uno vol. [Bibl. nat., lat. 16838.]
27-29. Augustinus super psalterium. In tribus voluminibus.
30. Augustinus de Civitate Dei. In uno vol.
31. Quedam pars Augustini de verbis Domini in evangelio. In uno vol.
32. Augustinus de Trinitate. In 1 vol.
33. Augustinus super Genesim ad litteram. Et de predestinatione sanctorum. Et de perfectione justicie hominis. In 1 vol.

[1] Ce volume avait été porté à Saint-Martin-des-Champs. Son titre, du XII[e] siècle, se trouve aujourd'hui sur la couverture du ms. 260 de l'Arsenal.

34. Au[gustinus] Confession[um]. Et de videndo Deo. Et sermo ejusdem super Mulierem fortem quis inveniet. Et de XII^cim gradibus abusionis. Et narratio Leontii de vita sancti Johannis Alexandrini archiepiscopi. In 1 vol.

35. Sermo ejusdem de simbolo. Et tractatus de pastoribus. Et sermo de ovibus. Et commonitorium Orosii ad Augustinum de Priscillianistis et Origenis errore. Et responsio Augustini ad Orosium de eodem. Et liber Augustini de correctione Donatistarum. Et liber ejusdem de fide et operibus. Et liber ejus de dialectica. Et Cathegorie Aristotilis, translate ab eodem. Et commonitorium ejus sub qua cautela Manichei si conversi fuerint suscipi debeant. Et collatio ejus a se ipso ad semet ipsum de Trinitate. Et forma epistolę de quodam episcopo ipsius. Et epistola Johannis papę de fide contra Euti[ci]anistas. Et liber sancti Ambrosii de laude et exortatione viduitatis. Et explanatio Ieronimi in epistola Pauli ad Titum. Et epistola sancti Cipriani ad Rogatianum et ceteros de observatione disciplinę. Et numerus librorum Pontiniacensis bibliothecę. In uno volumine. [Ars. 351.]

36. Augustinus contra Faustum. In 1 vol.

37. Augustinus de utilitate credendi. Et de gratia novi Testamenti. Et de natura boni. Et de octo questionibus ex veteri Testamento. In 1 vol.

38. Augustinus de octoginta quatuor questionibus. In 1 vol.

39. Augustinus super epistolam Johannis. Et de decem cordis. In 1 vol.

40. Augustinus de moribus Ecclesię. Et de moribus Manicheorum. Et contra epistolam fundamenti. In 1 vol.

41. Augustinus de doctrina christiana. In 1 vol.

42. Augustinus de quantitate anime. Et dialogus cum Orosio. Et de agone christiano. Et sermo de penitentia. Et liber de vita christiana. Et epistolę duę ad Januarium. Et liber de magistro. Et sermo de una Trinitate trinaque Unitate. Et libri tres Claudiani de statu anime. In uno vol.

43. Augustinus de vera religione. De sermone Domini in monte. De disciplina christianorum. Exhortatio ad quemdam comitem karissimum sibi. Epistola ad sanctimoniales. Tractatus de vita et conversatione earum. In 1 vol.

44. Augustinus super evangelium Johannis. In uno vol.

45. Augustinus Retractationum. De achademicis. De beata vita. De ordine. Soliloquiorum. De immortalitate anime. De moribus sancte Ecclesię et de moribus Manicheorum. De libero arbitrio. De Genesi adversus Manicheos. Et de se[r]mone Domini in monte. In uno volumine.

46. Augustinus de libero arbitrio. Adversus V hereses. Enchiridion. De continentia. De jejunio sabbati. Liber Gregorii Nazanzeni. Liber magistri Hugonis de operibus trium dierum. Excerpta ex verbis Bernardi, abbatis Clare Vallis. In 1 vol.

47. Liber Euipii ex dictis Augustini. In 1 volumine. [Ars. 306.]

48-50. Conpilatio Bede de diversis opusculis Augustini super epistolas Pauli. In tribus voluminibus.

51. Augustinus Retractationum. De academicis. De ordine. Soliloquiorum. De inmortalitate anime. De moribus Ecclesie catholice et moribus

Manicheorum. De libero arbitrio. De Genesi adversus Manicheos. Et prima pars expositionis magistri Radulphi super Leviticum. In uno vol. [Maz. 623.]

52. Augustinus contra litteras Petiliani. Ad Cresconium gramaticum Donatistam. De divinatione demonum. De questionibus contra paganos numero sex. De peccatorum meritis et remissione et babtismo parvulorum. De unico babtismo contra Petilianum. De gratia novi Testamenti. De spiritu et littera. De fide et operibus. De videndo Deo. De natura et gratia. Ad Orosium contra Priscillianistas. Ad Ieronimum de origine anime. Et de sententia Iacobi apostoli. De correctione Donatistarum. De presentia Dei. De gratia Christi et peccato originali. Contra sermonem Arrianorum. De nuptiis et concupicentia. In uno volumine.

53-55. Psalterium glosatum magistri Petri. In IIIbus vol.

56-57. Sentencie ejusdem. In IIbus vol. [Maz. 757.]

58-59. Epistole Pauli glosate. In IIbus vol.

60-62. Moralia beati Gregorii super librum Job. In tribus voluminibus. [Bibl. nat., lat. 16870-16872.]

63. Liber pastoralis cure ab eodem editus. In 1 vol.

64. Expositio ejusdem in prima parte Iezechiel. In 1 vol.

65. Expositio ejusdem in secunda parte. In 1 vol.

66. Libellus, ut dicitur, ejusdem de conflictu vitiorum atque virtutum. In 1 vol.

67. XLta ejusdem omelie in evangelio. In 1 vol.

68. Dialogorum liber ejusdem. In 1 vol.

69. Dicta ejusdem in Cantica canticorum. In 1 vol.

70. Registrum. In uno vol.

71. Paschasius super lamentationes Ieremie. In uno volumine. [Bibl. nat., lat. 17454.]

72. Paschasius de sacramentis et de diversis festivitatibus anni. Et hystoria Nichomedi de passione Christi. In uno vol.

73. Beda super evangelium. In 1° vol.

74. Beda de tabernaculo. In 1° vol.

75. Decreta episcoporum. In 1° grandi et precioso vol.

76-77. Regula beati Benedicti, cum martilogio tocius anni. In duobus vol.

78. Miracula Barlaan et Josaphat. Et sermones Bernardi, abbatis Clare Vallis, super Cantica. In uno vol.

79. Zacharias super evangelia quatuor in unum. In 1° vol.

80. Johannes Crisostomus super Matheum. In uno vol.

81. Sermones domni Petri, episcopi Ravennatis. In 1° vol.

82-83. Sermones autentici diversorum sanctorum Patrum legende (*sic*) in refectorio. In IIbus voluminibus.

84. Liber Genesis glosatus. In 1° vol.

85-86. Duo volumina super librum Numeri glosata.

87. Liber Actuum apostolorum glosatus. In uno vol.

88. Marcus glosatus. Et VII epistole canonice glosate. In 1° vol.

89. Vita Pauli primi heremite, Antonii, Hilarionis, Johannis et Malchi, captivi monachi, et aliorum sanctorum Patrum vite, et adhortationes eorum, et narrationes diverse eorumdem, et signa et conversationes ipsorum. Et liber Heraclidis in vitas Patrum. Et liber cujusdam de caritate et aliis virtutibus. Et tres omelie Augustini. Et ammonitio ejusdem contra ebrietatem. Et quoddam excerptum ex libro Isidori. In uno vol.

90. De institutis monachorum libri IIII^or^. Et de VIII^to^ principalibus vitiis libri VIII^to^. Et XXIIII^or^ collationes sanctorum Patrum. In 1 volumine. [Bibl. nat., lat. 16865.]

91. Undecim libri ecclesiastice historie. In 1 vol.

92. Rabanus super Regum. In 1° vol.

93. Expositio Bede super Parabolas Salomonis. Et tractatus Bernardi, Clare [Vallis] abbatis, in Cantica canticorum usque illic : Introduxit me rex in cellaria sua. In 1 vol.

94. Expositio Isidori in Eptaticum et Ruth et Regum et Eszre libro. In 1 vol.

95. Ysidorus Sententiarum. In uno vol. [Maz. 625, en partie.]

96. Duo libri Ysidori diversarum sententiarum veteris Testamenti de Christo et vocatione gencium. Liber qui Sinonima Ysidori nuncupatur. Quatuor libri ejusdem de septem liberalibus artibus. Sedecim libri ejusdem qui apellantur Ethimologiarum. In uno volumine.

97. Regula sancti Basilii. Et ammonitio quedam ipsius. In 1 vol.

98. Liber Actuum apostolorum glosatus. In 1° vol.

99. Liber super Marcum et super epistolas canonicas glosatus. In uno vol.

100-105. Vite et passiones sanctorum. In vi vol. [Bibl. nat., lat. 16732-16737.]

106. Liber magistri Hugonis de archa Noe. Et de inventione sancte Crucis. Et vita sancti Augustini. Et epistole Senece ad Paulum. Et de Theophilo vicedomino. In uno vol.

107. Historia quomodo via Ierosolimorum pacificata est. Et quedam de sancto Brengdano. In 1 vol.

108. Sermones Bernardi, Clare Vallis abbatis, super Cantica. Expositio magistri Radulphi super ultimam partem Levitici. Liber magistri Hugonis de instructione noviciorum. Miracula beate Marie. In uno vol.

109. Johannes glosatus, cum duobus quaternionibus Lamentationum glosatis. In 1 vol.

110. Matheus glosatus. In uno vol.

111. Psalterium vetus de vili littera glosatum. In 1 vol.

112. VII^tem^ epistole canonice glosate. In uno vol.

113. Item, VII^tem^ epistole canonice, quarum prima tota et secunda dimidia glosata est. In 1 vol.

114. Glose super Apocalipsim. In uno vol.

115. Textus Apocalipsis partim glosatus. Rabanus super partem Exodi de vili littera. In 1 vol.

116. Glosę super partem Mathei. Et duo textus Cantici canticorum. In 1 vol.
117. Liber Richardi de patriarchis. In 1 vol.
118. Vita sancti Villebrordi. Et passio sancti Herasmi. In 1 vol.
119. De utilitate penitentię. Et tres pene libri de decretis conciliorum. In 1 veteri vol.
120. Tituli apostolicorum canonum. Et canones Niceni, Anthiocheni, Constantinopolitani, Calcidonensis et Ephesiani concilii. Et de nominibus hereticorum. Et de nominibus XI regionum et provinciarum et civitatum quę intra eas sunt. Et epistola Anteri papę, Leonis quoque et Fabiani. Et numerus librorum apocriforum. Et nomina hereticorum. In 1 vol.
121. Liber Bernardi, abbatis Clare Vallis, de precepto et dispensatione. In uno vol.
122. Liber de commadatione (*sic*) dilectionis. In uno vol.
123. Omelie Bernardi super Missus est. In 1° vol.
124. Vita domni Bernardi, abbatis Clare Vallis. In 1° vol.
125. Liber super evangelium Dum appropinquaret. Et sermo Anselmi de XIIII^cim beatitudinibus. In 1° vol.
126. Liber de fide et spe et caritate. Et quedam miracula. De gente Anglorum. Et de XII sig[n]is celi. In 1° vol.
127. Sermones in dicatione ecclesie. Et quedam sentencie de vita solitarii. Et alia quedam excerpta de diversis libris. In 1° vol.
128. Libellus qui dicitur Speculum. In uno vol. [Bibl. nat., lat. 17442 [1].]
129-131. De decretis episcoporum in tribus vetustis libris continentur plures sentencie.
132. Questiones de vita presbiterorum. Duo quaterniones de epistolis beati Pauli apostoli. In 1° vol.

## *Hic continentur libri ecclesie ad offi[ci]um divinum pertinentes.*

1-5. Bibliotheca. In quinque voluminibus.
6-9. Breviaria quatuor.
10-33. Psalteria XXIIII^or.
34-43. Antiphonaria sex. In x^cem vol.
44-52. Gradalia sex. In novem vol.
53-54. Collectanei duo.
55-56. Hymnarii duo.
57. Epistolare. In 1° vol.
58-59. Textus euvangeliorum. In II^obus vol.
60-62. Missalia ad magnum altare tria.
63-64. Missale plenarium, cum cantu et epistolis et euvangeliis. In duobus vol.

[1] L'ex-libris et le titre de ce volume (XII^e siècle) se trouvent maintenant sur la couverture du ms. de l'Arsenal 260.

65-66. Missalia duo plenaria, similiter cum cantu et epistolis et euvangeliis, que deferuntur ad hospites.

67-69. Item, breviaria tria ad hospites.

70-83. Missalia ad privatas missas quatuordecim.

84. Liber ma[n]uale (*sic*) ad missas et ad offi[ci]um defunctorum. In 1° vol.

Cette belle collection fut augmentée dans les années qui suivirent la rédaction du catalogue, et, au XVII[e] siècle, Charles Le Tonnellier, bibliothécaire de Saint-Victor, en inséra un inventaire dans son *Catalogus catalogorum* [1]. A en juger par cet inventaire, il semble qu'alors la bibliothèque de Chaalis ait été encore en possession de la plupart de ses manuscrits anciens. On voit bien, au XVI[e] siècle, l'abbé offrir un volume manuscrit au roi Henri III [2]; mais ce n'est que beaucoup plus tard que les livres sortirent en foule du monastère. En 1713, D. Martène parle avec éloge de la bibliothèque de Chaalis[3]; et, en 1727 encore, la collection de manuscrits était assez considérable pour qu'il fût question de l'acheter au profit de la Bibliothèque du Roi [4]. Cependant, bien avant cette date, des manuscrits avaient été, soit vendus, soit échangés par les religieux. Il en est qui contribuèrent à refaire une nouvelle bibliothèque au prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Je ne saurais dire à quelle époque les manuscrits de Chaalis furent apportés à Saint-Martin. Suivant une note inscrite en tête du ms. lat. 17510 de la Bibliothèque nationale, il semblerait que D. Marrier s'y employât; mais, d'autre part, plusieurs volumes portés au catalogue du XII[e] siècle figurent encore dans l'inventaire de Ch. Le Tonnellier [5]. Or, D. Marrier mourut en 1644, et le recueil de catalogues de Le Tonnellier est daté de 1675. Comment se fait-il dès lors que Le Tonnellier ait noté en 1675, comme se trouvant à Chaalis, des manuscrits qui auraient été transportés à Saint-Martin-des-

[1] Ms. Ars., n° 4630, fol. 24-46.

[2] Le ms. lat. 1769 de la Bibl. nat.

[3] *Voyage littéraire*, I, II, p. 258.

[4] Voy. L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits*, t. II, p. 349.

[5] Je citerai, entre autres, le ms. 306 de l'Arsenal et le ms. lat. 16865 de la Bibliothèque nationale.

Champs avant 1644? On peut admettre que le bibliothécaire de Saint-Victor n'avait pas vu les volumes dont il parle, et qu'il n'a fait que transcrire des inventaires anciens. Philippe Seguin, qui communiqua de nombreuses notes à Charles de Visch, nous est un témoin plus certain. Suivant lui, au XVII[e] siècle encore, la bibliothèque de l'abbaye de Chaalis était bien pourvue de manuscrits.

Ceux qui vinrent de cette source à Saint-Martin-des-Champs devaient être abondants. Sur trente-huit manuscrits de Chaalis que possède aujourd'hui la Bibliothèque nationale, vingt ont passé par le prieuré de Saint-Martin. Les cinq qu'a reçus la Mazarine et les quatre[1] qui furent envoyés à l'Arsenal sont dans le même cas. Tous ces volumes réunis portent à quarante-sept seulement le nombre des manuscrits de Chaalis conservés actuellement dans les grandes Bibliothèques parisiennes, faible partie de la collection de cette riche abbaye.

## III

Bibliothèques des couvents des ordres mendiants. — Bibliothèques des Carmes de la place Maubert, des Carmes déchaussés de Paris et de Charenton. — Bibliothèques des Grands Augustins, des Augustins déchaussés ou Petits Pères, des Petits Augustins. — Bibliothèques des Dominicains : Jacobins de la rue Saint-Jacques et de la rue Saint-Honoré, Noviciat des Jacobins, Dominicaines de Saint-Louis de Poissy. — Capucins de la rue Saint-Honoré. — Récollets de Paris et de Versailles. — Bibliothèque des Pères de Nazareth. — Bibliothèque des Minimes de Paris.

### CARMES DE LA PLACE MAUBERT

Des Carmes de la place Maubert, l'Arsenal a reçu beaucoup de livres imprimés[2], mais seulement et vingt-quatre manuscrits[3], ce qui paraîtra peu, si l'on considère le nombre qui en échut aux

[1] Les n[os] 61, 306, 351, 746.

[2] Au dépôt littéraire de la rue Saint-Antoine, où les livres des Carmes de la place Maubert furent transportés, on constata la présence de 8,245 volumes. *Archives des dépôts littéraires*, t. I[er], fol. 93 et 98.

[3] Les n[os] 25, 44, 138, 140, 146, 152, 196, 240, 390, 696, 698, 704, 750, 751, 779, 866, 935, 1027, 1028, 1105, 2883, 3036, 4578, 5011.

autres Bibliothèques. Ce sont, pour la plupart, des livres écrits au XIIIe et au XIVe siècle; un est du XIIe, un autre du XVe; enfin, deux sont modernes. On ne saurait dire qu'il s'en trouve parmi eux de particulièrement précieux; mais quelques-uns contiennent des notes qu'il peut être intéressant de relever.

Les manuscrits 44 et 152 ont appartenu à un carme, Jean Goulain, traducteur et théologien célèbre, mort à Paris en 1403. Ces deux volumes, qui portent la signature du possesseur, pourraient servir à fixer l'orthographe définitive de son nom. Les auteurs qui ont eu à parler de lui le nomment indifféremment *Golein*, *Goulen*, *Goulein*, *Goulain*, etc. Puisque ces deux manuscrits nous indiquent l'orthographe que Goulain lui-même donnait à son nom, il conviendrait d'adopter cette forme et de le nommer désormais *Goulain*. Ce religieux avait également possédé la première partie du n° 1117, qui avait dû figurer primitivement dans la bibliothèque des Carmes de la place Maubert, et qui se trouvait, au moment de la Révolution, chez les Carmes déchaussés de la rue de Vaugirard. Dans une note autographe, notre carme s'y nomme encore *Goulain*. Enfin, deux manuscrits de la Mazarine, les nos 176 et 178, contiennent aussi la signature de Jean Goulain orthographiée de la même façon.

Un autre religieux de l'ordre, François Martini, donna un exemplaire du *Speculum Carmelitarum* de Philippe Riboti, de Girone, carme, provincial de Catalogne. Philippe Riboti, qui écrivit son livre en 1370, était contemporain de François Martini. Voici la note qu'on lit sur ce volume (aujourd'hui Ars., n° 779) : « Istum librum dedit librarie conventus Parysiensis, ordinis beate Marie Dei genitricis de Monte Carmeli, frater Franciscus Martini, in sacra pagina magister Parysiensis, provincie Cathalonie, dicti ordinis. »

Parmi les bienfaiteurs de la bibliothèque, il faut encore compter un écrivain connu, Bardin Sampson, mort à Florence le 25 septembre 1439. Le manuscrit 1105 contient la note suivante : « Istum librum in suo finali legato huic conventui

Parisiensi ordinis Carmelitarum dedit recolende memorie famosus in sacra pagina professor, magister Bardinus Sampson, nationis Normanie et conventus Rothomagensis. Orate pro eo. »

Il est probable que c'est Simon de Corbie, carme, provincial de France en 1319, qui donna le manuscrit 146. On lit, en effet, au fol. 1 : « Frater Symon de Corbeia. Orate pro eo. »

A un religieux, du nom de Jean Pradel, est dû sans doute le manuscrit 240, sur lequel se voit cette note : « Iste liber pertinet fratri Johanni Pradel, et ibi suum nomen apposuit, ut si quis deinde reperiatur restituetur illi. »

Un *De proprietatibus rerum* de Barthélemi l'Anglais, le n° 696, fut donné à la bibliothèque par un frère qui a inscrit son ex-libris sur le volume : « Iste liber est fratris Johannis de Tostevilla, ordinis beate Marie de Monte Carmeli in provincia Francie. »

Enfin, les manuscrits 138 et 140 portent des notes, datées de 1571, écrites de la main d'Antoine Corrozet, bibliothécaire du couvent.

## CARMES DÉCHAUSSÉS DE PARIS

Les Carmes déchaussés, dont la maison était située rue de Vaugirard, se trouvaient, au moment de la Révolution, en possession d'une des plus belles bibliothèques de Paris. Lorsqu'elle eut été portée au dépôt littéraire de Saint-Louis-la-Culture, les fiches qu'on y dressa accusèrent un chiffre total de 18,181 volumes [1]. L'Arsenal a recueilli le catalogue manuscrit de cette collection, rédigé de 1783 à 1789 par le P. Sigismond; il ne comprend pas moins de 10 volumes [2]. Le 25 mai 1784, le P. Sigismond commença aussi un catalogue des manuscrits, qui est également venu à l'Arsenal [3]. On y trouve la description de 184 volumes manuscrits; il renferme, en outre, à la fin, un

[1] Archives nat., M 797; et *Archives des dépôts littéraires*, t. I^er, fol. 97.
[2] Mss. Ars., n^os 6119-6128.
[3] Ms. Ars., n° 6129. Son titre est : *Catalogue des manuscrits sur vélin, par-*

*Catalogue des livres* [*imprimés*] *hérétiques et défendus*. L'inventaire du P. Sigismond, qui dut être terminé à la veille de la Révolution, nous donne sans doute l'état de la collection à peu près telle qu'elle était au moment de la saisie. S'il en est ainsi, un grand nombre de manuscrits ont malheureusement disparu. En effet, la Bibliothèque nationale n'en a que dix-sept; la part de la Mazarine est encore plus médiocre, dix volumes seulement. L'Arsenal, un peu mieux traité, en a reçu cinquante et un[1]; mais de ce nombre il faut déduire onze volumes de catalogues[2] et deux manuscrits orientaux, un malabar et un turc[3], qui, en 1861, furent transportés à la Bibliothèque nationale. Restent, en réalité, trente-huit manuscrits, qui, ajoutés à ceux des deux autres grandes Bibliothèques de Paris, fournissent un total de soixante-sept. Suivant ce calcul, c'est donc 117 manuscrits, dont on aurait perdu la trace depuis l'époque révolutionnaire.

Les Carmes déchaussés avaient d'excellents manuscrits. Celui auquel ils semblent avoir avec raison attaché le plus de prix[4] est un recueil des poésies latines de Flodoard, d'une écriture du X[e] siècle (n° 933 de l'Arsenal). Ce volume, qui avait été envoyé à Paris par les Carmes déchaussés de Clermont, si l'on en croit Casimir Oudin[5], n'est pas le seul que les Carmes

*chemin et papier, ainsi que des langues étrangères et géographie, renfermés dans les armoires numérotés* (sic) *qui se trouvent dans les bureaux de la grande bibliothèque, commencé le* 25 *mai* 1784 *par le P. Sigismond.*

[1] Les n[os] 83, 122, 154, 155, 221, 248, 337, 413, 903, 919, 922, 933, 996, 1103, 1104, 1117, 1199, 2000, 2681, 3018, 3349, 3701, 3812, 3813, 3814, 3815, 3816, 3817, 3818, 3841, 4068, 4139, 4602, 4782, 5269, 5767, 6119, 6120, 6121, 6122, 6123, 6124, 6125, 6126, 6127, 6128, 6129, 6355, 8415. Le ms. 2247, qui vient également des Carmes déchaussés, ne doit pas être compris dans cette liste, parce que, au moment où il fut attribué à l'Arsenal, il faisait corps avec le ms. 83, dont il n'a été détaché qu'en 1884.

[2] Les n[os] 6119-6129.

[3] Voy. ms. Ars., n° 5280, p. 4 et 14.

[4] Voy. Piganiol de La Force, *Description historique de Paris* (1742), t. VI, p. 343.

[5] « Sed juxta Joannem Mabillionem opus istud carmine heroico XIV libris constans extat in Mss. codicibus Carmelitarum Claromontanorum in Auvernia, unde, optante eodem Mabillione, dum incumberet legendis sanctorum ordinis divi Benedicti colligendis, opus est missum a Carmelitis Claromontanis ad Carmelitas discalceatos Parisienses, quorum beneficio, sunt enim mendicantes ignavissimi ac littera-

déchaussés de Paris aient tiré de la bibliothèque de leurs confrères de Clermont. La *Vie de sainte Énimie*, en vers provençaux, par Bertrand de Marseille, nº 6355, est dans le même cas. Je ne sais à quelle occasion ce manuscrit fut déplacé; mais il n'est pas douteux qu'il se trouvait encore à Clermont au XVIIe siècle. Charles Le Tonnellier, qui, en 1675, dans son *Catalogus catalogorum*[1], transcrivit, aux fol. 256-267, un inventaire des manuscrits des Carmes déchaussés de Clermont, mentionne ainsi notre volume au fol. 263 vº : *Vita et miracula B. Enimiæ simul cum historia inventionis ejus corporis.* Il est probable que d'autres livres ont eu le même sort.

Je dois signaler chez les Carmes de la rue de Vaugirard une habitude, qui ne leur était point propre assurément, mais qu'ils poussèrent cependant plus loin que d'autres. Ces religieux, soit par ignorance, soit pour des motifs d'économie, semblent avoir pris plaisir à réunir sous une même reliure les manuscrits les plus disparates. Les poésies de Flodoard (nº 933), dont je viens de parler, forment le troisième manuscrit d'un recueil; les deux premiers articles, écrits au XIIe et au XIIIe siècle, provenaient de l'abbaye de Josaphat, au diocèse de Chartres. — Le nº 1117 contient de même deux manuscrits, un *Memoriale historiarum* de Jean de Paris (XIVe siècle), qui avait appartenu à Jean Goulain[2], et un recueil (XIIe siècle) d'œuvres de Boèce et de Gilbert de la Porrée. — Sous le nº 337 sont conservés deux manuscrits, l'un italien du XVe siècle, l'autre du XIVe. — Deux manuscrits, l'un du Xe, l'autre du XVe siècle, ont encore été réunis pour former le volume coté aujourd'hui 1199. — Pour constituer le recueil nº 903, on prit un manuscrit du Xe siècle, un du XIIe, puis un autre du Xe.

torum parum solliciti, in manus Mabillionis devenit, non sine multis instantiis. » C. Oudin, *Script. eccl.*, t. II, col. 447.

[1] Ms. Ars., nº 4630.

[2] « Iste cronice sunt magistri Johannis Goulain, qui eas adcommodavit magistro Nicolao de Lespoisse, XVIIa die novembris, anno Domini millesimo quadringentesimo. » Nicolas de Lespoisse restitua plus tard le volume. « Magister Nicholaus eas reddidit conventui Parisiensi post mortem dicti magistri Johannis Goulen. »

Mais le plus singulier assemblage qu'eussent imaginé nos religieux se trouvait dans le volume n° 83 de l'Arsenal. En tête, on voyait un *Psautier glosé* de Roscelin, exemplaire unique, du XII[e] siècle. A la suite venait une traduction française d'homélies de S. Grégoire et d'un traité de Hugues de Saint-Victor. Ce second manuscrit présente un intérêt tout à fait exceptionnel. Écrit et signé, en 1368, par Raoulet d'Orléans, le meilleur copiste peut-être de tout le moyen âge, il fit partie de la bibliothèque de Charles V et figure dans les inventaires de la collection du Louvre dressés en 1373, 1411, 1413 et 1424. Il a été, en 1884, détaché du ms. 83 pour former le ms. 2247.

Le manuscrit 413 venait de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie; le 903, de Saint-Julien de Tours. — Les n[os] 3812-3818 avaient appartenu aux Carmes de Charenton.

Un volume, le n° 3841, fut donné à nos religieux, en 1656, par un libraire nommé Pelican. — Un autre (n° 5767) leur fut offert en 1707 : « Donum domini Lepère de Popin, patris R. P. fr. Francisci Joseph a S[ta] Margareta. 1707. » — Au XVII[e] siècle, ils avaient reçu de Blaise Méliand, ambassadeur en Suisse, une Bible grecque, du XIV[e] siècle, comprenant l'*Octateuque*, les *Rois* et les *Paralipomènes* (n° 8415). Le volume porte, en outre, cette note : « Ex bibliotheca Jo. Huraultii Boistallerii; emi ab Andrea 3 aur. » — Un manuscrit moderne (n° 4139) était « ad usum fr. Cosmæ a Cruce ».

Il me reste à parler d'un livre, dont les diverses pérégrinations peuvent offrir un certain intérêt. Ce volume, n° 221, contient : *Ordo missæ Ambrosianæ quo utitur civitas Mediolani quando celebratur cum diacono et subdiacono*, avec musique notée. Exécuté au XV[e] siècle à Milan, il a d'abord appartenu au chapitre de Saint-Ambroise. Le primicier de cette église, Francesco della Croce, a mis en tête diverses notes relatives aux privilèges de l'église de Milan. Étant parvenu entre les mains de Cicco Simonetta, secrétaire ducal, gouverneur de Lodi, il fut envoyé en présent au roi Louis XI, comme l'indique une inscription autographe de Cicco Simonetta (fol. 19) : « Cicchus

Symonecta, ducalis secretarius, qui hunc librum christianissimo domino Lodovico, Francorum regi, mittit, se majestati sue humiliter ac plurimum comendat. — Manu propria. » Nous retrouvons plus tard ce volume en la possession de maître Pierre Colier, médecin. Il passa ensuite à Ambroise de Cambrai, chancelier de l'Université de Paris. Une nièce de ce savant personnage, nommée Andrée de Hailli, demoiselle noble, le reçut à son tour et en fit présent à un vicaire de l'église Saint-Paul de Paris, du nom de Jean Huet. On lit, en effet, à la fin du manuscrit : « Johannes Huet, presbiter vicarius insignis ecclesie parrochialis Sancti Pauli Parisiensis, cui datus fuit iste liber per Andream de Hailli, domicellam nobilem, de successione magistri Ambrosii de Cambray, cancellarii, dum vivebat, Universitatis Parisiensis, avunculi predicte. »

On trouve encore à l'Arsenal un manuscrit provenant d'une maison de Carmes déchaussés; mais celui-ci (n° 611) a passé par la bibliothèque de Paulmy. Il porte cette note : « Carmelitarum discalceatorum hospitii Valencenensis. »

## CARMES DÉCHAUSSÉS DE CHARENTON

Du noviciat que les Carmes déchaussés possédaient aux Carrières, près de Charenton, notre Bibliothèque a reçu, à l'époque de la Révolution, quelques volumes imprimés. J'ai reconnu également une dizaine de manuscrits sortis de la même source [1], volumes modernes sans grand intérêt. Encore sur ce nombre en est-il sept, les n^os 3812-3818, qui avaient d'abord passé chez les Carmes déchaussés de la rue de Vaugirard. Quand les livres des religieux de Charenton eurent été transportés à Paris dans le dépôt littéraire des Cordeliers [2], on en trouva 6,030.

[1] Les n^os 1143, 2088, 2555, 3812, 3813, 3814, 3815, 3816, 3817, 3818.

[2] Le tome VII des *Archives des dépôts littéraires* (ms. Ars., n° 6493) renferme, aux fol. 1-141, un catalogue des livres des Carmes déchaussés des Carrières. Les manuscrits y sont au nombre de seize.

## GRANDS AUGUSTINS

Chez les Grands Augustins, établis à Paris sur le quai qui a pris son nom du voisinage de leur couvent, se voyait une belle bibliothèque, bien pourvue encore de manuscrits à la Révolution; la collection comprenait environ 18,600 volumes. Dans l'*État des revenus, charges et mobiliers*[1], etc., qui fut dressé à cette époque, on évalue le nombre des livres imprimés à 18,550 et celui des manuscrits à 426. Lorsque la bibliothèque eut été transférée au dépôt de Saint-Louis-la-Culture, on y compta 18,600 volumes imprimés et 344 manuscrits[2]. Pour ce qui concerne ces derniers, j'ajouterai que le catalogue, fait au dépôt littéraire où ils avaient été portés, en décrit 379[3]. Ces trois états, dressés à l'époque révolutionnaire, en l'espace de quelques années, donnent donc chacun un chiffre différent, 344, 379 et 426. Déjà, au commencement du XVIII[e] siècle, Jacques Échard estimait que le nombre en était supérieur à 300[4].

La plupart des manuscrits des Augustins ont maintenant pris place dans trois Bibliothèques de Paris. C'est la Bibliothèque Mazarine qui en a reçu le plus grand nombre; son lot dépasse la centaine. La Bibliothèque nationale et la Bibliothèque de l'Arsenal ont eu à peu près part égale, la première avec quatre-vingt-cinq volumes, la seconde avec quatre-vingt-huit. Les manuscrits échus à l'Arsenal[5] permettent de signaler quelques

[1] Archives nationales, S 3632.
[2] *Archives des dépôts littéraires*, t. I[er], fol. 97.
[3] *Archives des dépôts littéraires*, t. VI (ms. Ars., n° 6492), fol. 1-21.
[4] *Scriptores ordinis Prædicatorum*, préface.
[5] Les n[os] 9, 10, 14, 20, 21, 24, 45, 57, 71, 79, 85, 94, 176, 178, 179, 181, 182, 184, 186, 251, 253, 256, 259, 272, 296, 313, 324, 328, 329, 330, 331, 349, 352, 353, 355, 363, 366, 367, 396, 399, 402, 404, 440, 442, 448, 452, 454, 457, 459, 460, 473, 474, 475, 480, 481, 488, 498, 511, 512, 513, 514, 517, 525, 533, 535, 537, 541, 542, 546, 550, 580, 588, 701, 733, 734, 738, 770, 812, 844, 1014, 1015, 1016, 1032, 1049, 2513, 3467, 5154, 8404.

bienfaiteurs ignorés de la bibliothèque des Augustins et d'ajouter aux noms de ceux qui sont déjà connus quelques preuves nouvelles de leur libéralité.

Le donateur le plus ancien, dont j'aie relevé le nom, est Guillaume de Brosse, archevêque de Sens de 1258 à 1267, auquel avait appartenu la *Somme des vertus* de Guillaume Péraud cotée 396[1].

Il faut citer ensuite le cardinal Geoffroi de Bar, mort en 1287. Celui-ci légua une *Somme de la pénitence* de Raymond de Peñafort, avec les gloses de Guillaume de Rennes[2]. Ce manuscrit, coté dans notre Bibliothèque 460, n'est point le seul volume par lequel Geoffroi de Bar témoigna sa bienveillance aux Augustins, et d'autres manuscrits — mais non à l'Arsenal — portent une note identique.

Le plus illustre frère de l'ordre des ermites de S. Augustin fut certainement Gilles de Rome, qui passa plusieurs années dans le couvent de Paris. Quelques jours avant sa mort, arrivée à Avignon en décembre 1316, il avait par testament légué à la maison de Paris tous ses livres [3]. Cependant je n'ai rencontré à l'Arsenal qu'un seul volume portant une trace certaine de la possession de Gilles de Rome, et je ne crois pas que sur aucun des manuscrits des Augustins conservés aujourd'hui, soit à la Bibliothèque nationale, soit à la Mazarine, il soit fait mention de sa donation. Le manuscrit 352 de l'Arsenal, qui appartint à cet Augustin célèbre, fut très probablement écrit pour lui. Voici, en effet, les notes qu'on lit au fol. 119 v° : « Anno Domini M°CC°LXXX°VIII, die mercurii post Epyphaniam Domini. — Hic liber est fratris Egidii de Roma, ordinis fratrum Here-

[1] « Liber de virtutibus venerabilis fratris et domini domini Guillermi de Brocia, pie memorie, condam archiepiscopi Senonensis, datus per manus executorum fratri Johanni de Paris., sub precio trium florenorum, pro salute anime prefati deffuncti. »

[2] « Iste liber fuit domini Gaufredi cardinalis, quondam decani Parisiensis. Datus conventui Parisiensi ordinis heremitarum sancti Augustini ab executoribus suis, scilicet dominis Bernardo Portuense et Benedicto cardinalibus, ut nunquam alienetur a dicto conventu. »

[3] Voy. L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits*, t. II, p. 247.

mitarum sancti Augustini, quem scripsit Guillermus Ade de Nonanto, anno et die supradictis. Deo gracias. »

Un autre bienfaiteur de la bibliothèque fut Jourdain de Quedlimbourg, augustin, théologien connu, qui mourut en 1380. Jourdain avait étudié à Paris, et c'est pendant son séjour dans cette ville qu'il compila divers écrits de S. Augustin et rassembla sur leur auteur des documents, qui forment aujourd'hui le manuscrit 251 de l'Arsenal. Casimir Oudin, qui a vu ce volume chez les Augustins, propose de le nommer : *Collectaneum seu speculum Augustinianorum*[1]. Il est certain que Jourdain de Quedlimbourg eut le dessein, en écrivant ce livre, d'en faire don à la bibliothèque du couvent de son ordre, dans lequel il recevait l'hospitalité. Une sorte de préface, qu'il a mise en tête du volume[2], ne permet pas d'en douter.

Dans la seconde moitié du XIV[e] siècle, au cours des années 1368 et 1369, un religieux nommé Jean de Montmaur acheta plusieurs volumes qui restèrent à la bibliothèque des Grands Augustins. Les manuscrits cotés à l'Arsenal 324 et 550 furent acquis par lui. La Mazarine en a recueilli deux également, les n[os] 580 et 772. Sur ces quatre volumes se lisent des notes à peu près identiques : « Hunc librum emit frater Johannes de Montemauro, licentiatus in decretis, ordinis fratrum Here-

[1] *Script. eccl.*, t. III, col. 1132.

[2] « Quia, juxta dictum Sapientis, ad locum unde exeunt flumina revertuntur ut iterum fluant : hinc est quod ego, frater Jordanus de Saxonia, dictus de Quedelingborg, inter scolares Parisienses minimus, quosdam sermones beatissimi patris nostri ac doctoris eximii Augustini, cum quibusdam aliis tractatibus seu opusculis vel legendis de vita et gestis ejusdem sancti patris ac sue pie matris sancte Monice atque de translacionibus eorumdem, prout ad me fide digna assercione ac fideli communicacione, unde quaque exemplaria devenerunt, quibusdam quidem de Parisius, quibusdam vero de curia romana, nonnullis quoque de antiquis et approbatis monasteriis ad me perductis, in unum volumen collegi; ipsumque ad locum Parisiensem, mare utique copiosum, unde omnia scienciarum flumina exire dinoscuntur, destinare sathegi : quatenus exinde fluat iterum per ordinem universum. Obsecrans in visceribus caritatis ut quicumque fratrum de studio conventus nostri Parisiensis, cui hunc librum in libraria ejusdem conventus ad communem utilitatem ponendum pro munusculo caritatis donare decrevi, in eo legerit vel eum forsitan transcribi fecerit, oret pro donantis anima, ut Augustini meritis celi fruatur gaudiis. Amen. » Ms. Ars., n° 251, fol. 1 v°.

mitarum sancti Augustini, anno Domini M°C°C°C° LXVIII°. »

Un autre Augustin, du nom de Jean Caillère, donna à la bibliothèque un manuscrit, le n° 734, qui avait appartenu auparavant à un autre religieux, nommé Arnoul Jullin [1].

Le provincial de la province de France, Robert de la Porte, laissa un volume, le manuscrit 57, sur lequel il a signé au fol. A. Quand le livre fut dans la bibliothèque des Augustins, ceux-ci inscrivirent sur le feuillet de garde de la fin la note suivante : « Iste liber, in quo multa continentur, est de bonis egregii magistri nostri magistri Roberti de Porta, quondam provincialis provincie Francie. Orate Dominum pro ipsius anima. Obiit circa annum Domini M^m.CCCC^m. LXXIII^m, mense decembris, in octabis Concepcionis genitricis Dei Marie. — C. A. »

Le manuscrit 355 porte cet ex-libris : « Iste liber est fratris Clementis Leverrier, ordinis fratrum Heremitarum sancti Augustini, dyocesis Rothomagensis. »

Si Léonard Tardi, auditeur de la Chambre des comptes, donna aux Augustins un grand nombre de volumes imprimés, il n'est pas bien sûr qu'il ait jamais possédé de manuscrits. Le seul volume venant de sa bibliothèque qui se trouve à l'Arsenal parmi les manuscrits, le n° 8404, est en réalité un livre imprimé, que quelques annotations ont fait anciennement déposer au Cabinet des manuscrits un peu témérairement.

A noter sur le volume coté 844 cet explicit : « Explicit liber Soliloquiorum beati Augustini episcopi, scriptus pro magistro Ludovico Lasseré, insignis ecclesie Turonensis canonico prebendato et provisore regalis collegii Campaniæ, alias Navarræ, Parisius fundati, anno Domini 1516. » Au fol. 70 du même volume, la signature : « Formentyn, notarius apostolicus. 1618. »

[1] Voici les notes qu'on lit sur ce volume : « Iste liber Posteriorum pertinet fratri Arnulpho Jullin, ordinis fratrum Heremitarum sancti Augustini et conventus Parisiensis, quem emit a fratre Johanne Maligniers, ejusdem ordinis, anno Domini M°CCCC°LII°. — Hanc Sentenciam libri Posteriorum Aristotelis, a fratre Egidio Romano, doctore Parisiensi eximio, editam, dedit librarie conventus predicte urbis ordinis fratrum Heremitarum sancti Augustini, venerabilis vir, in sacra pagina baccalarius formatus, frater Johannes Caillere. »

Le manuscrit 349, qui séjourna certainement en Italie, porte diverses notes : « Frate Domenico de... Frater Martinus de Mediolano... » — Sur un autre volume (n° 256), on lit : « Dieze buch het bruder Chonrat von Eystz in Wal da er waz hie 3 e. paris. » — Au fol. 81 du manuscrit 542, se voit, sur une banderole, ce nom écrit au XVI<sup>e</sup> siècle : « Nicolaus Goulet. »

On peut relever encore quelques particularités offertes par divers volumes. C'est d'abord le n° 440, écrit au XIV<sup>e</sup> siècle, qui nous donne le nom du copiste : « Ricardus de Gloucestria scripsit hunc librum. » — Puis, c'est le volume coté 329, qui fut exécuté au XV<sup>e</sup> siècle chez les Augustins de Paris. « Explicit prima pars Summe theologie sancti Thome de Aquino, ordinis fratrum Predicatorum, M<sup>mo</sup>CCCC<sup>mo</sup>LX<sup>mo</sup>, sexta decima mensis jullii, finita in conventu Parisiensi ordinis fratrum Heremitarum eximii Ecclesie doctoris Augustini. » — Au fol. 212 v° du manuscrit 184 : « Istum librum tradidit pro memoriali frater Jacobus de Sancto Jacobo, librarius nove librarie fratrum sancti Augustini, reverendo cantori de Sancto Germano, pro libro Antiquitatum, in quo sunt XXVI quaterni. » — Sur le manuscrit 14 se trouve une note relative à la reliure : « Ligaturam hujus libri procuravit frater Gabriel (?), U. Bononie bach. 1402. »

Si nous passons aux temps modernes, nous voyons quelques volumes qui portent encore le nom du religieux auquel l'usage en avait été accordé. Tels sont le manuscrit 2513, qui contient ces mots : « Usui fr. Fulgentii Oudemard », et le n° 3467, sur lequel on lit ceux-ci : « Usui P. Philippi Dellevallée. »

A la fin du manuscrit 94, se voit une note signée : « F. Letort, doct. de Paris. » Le frère Letort semble s'être beaucoup occupé de la bibliothèque à la veille de la Révolution, et dans le catalogue des livres des Grands Augustins, qui fut dressé en 1790, son nom se trouve inscrit en regard de nombreux volumes. Ce catalogue, conservé aujourd'hui à l'Arsenal [1], renferme des

[1] *État et catalogue de la bibliothèque des Grands-Augustins de Paris*, 1790. Ms. Ars., n° 5154.

indications assez précieuses; pour la plupart des ouvrages, en effet, on trouve en marge de la mention de chaque volume le nom du religieux qui l'a fait entrer dans la bibliothèque.

Je ne sais si on a déjà remarqué que les bibliothécaires des Grands Augustins avaient adopté, pour y inscrire l'ex-libris manuscrit du couvent, le bas du feuillet 11, ou la page 21 quand le volume est paginé.

### AUGUSTINS DÉCHAUSSÉS OU PETITS PÈRES

Chez les Augustins déchaussés de la place des Victoires, ou Petits Pères, se trouvait une belle et nombreuse bibliothèque, qui, à l'époque révolutionnaire, fut transférée au dépôt littéraire des Capucins de la rue Saint-Honoré. Là on constata qu'elle se composait de 43,102 volumes [1], et dans l'inventaire des manuscrits, qui fut dressé dans le même dépôt quelque temps après, on ne mentionne pas moins de 881 articles [2], dont quelques-uns comprennent jusqu'à 10 volumes et plus. Un assez grand nombre de manuscrits de ce monastère ont passé à la Bibliothèque nationale; la Mazarine en a recueilli, de son côté, une trentaine. La Bibliothèque de l'Arsenal a été moins heureuse; si d'assez nombreux livres imprimés venus des Petits Pères se voient sur ses rayons, on n'y trouve, en revanche, que trois manuscrits; encore l'un d'eux, le n° 3348, était-il déjà chez M. de Paulmy, qui l'avait eu de La Vallière. Les deux autres, n°s 217 et 3147, avaient été achetés par le frère Léonard de Sainte-Catherine de Sienne, bibliothécaire du couvent, le premier en 1703, le second l'année suivante. Ce dernier volume avait jadis appartenu au monastère des Blancs-Manteaux.

[1] *Archives des dépôts littéraires*, t. Ier, fol. 95.
[2] *Ibid.*, t. VI, fol. 22-56.

## PETITS AUGUSTINS

Les Augustins réformés de la reine Marguerite ou du faubourg Saint-Germain, plus souvent désignés sous le nom de Petits Augustins, n'avaient point une bibliothèque aussi considérable que les Petits Pères; mais, au dépôt de Saint-Louis-la-Culture, où elle fut portée, on la trouva pourtant riche de 10,716 volumes, dont 208 manuscrits [1]. Livres imprimés et manuscrits, l'Arsenal a recueilli des uns et des autres. Il est encore échu à la Mazarine une dizaine de ces derniers; mais il ne semble pas que la Bibliothèque nationale en ait reçu aucun. Le lot de l'Arsenal a été de neuf volumes manuscrits [2], dont plusieurs sont sans grand intérêt. C'est d'abord un *Diurnal* (nº 658) et un *Processionnal* (nº 659), l'un de 1684, l'autre de 1689. Le manuscrit 2251 est certainement le plus intéressant; il contient la *Chevalerie de la Passion de Jésus-Christ*, de Philippe de Maizières, d'une écriture contemporaine de l'auteur. Au fol. B, on lit : « Ce livre appartient maintenant au sr de Cheremont Le Normant, conseiller du Roy, lieutenant particulier civil et criminel au bailliage du Pallais à Paris. » Un manuscrit grec, le nº 8413, est également à signaler; il renferme *Georgii Gemisti Plethonis excerpta geographica;* copié par Ange Vergèce, il appartint à Daniel d'Auge, professeur de grec au Collège royal, mort vers 1595. Enfin, sous le nº 6110 est conservé un catalogue de la bibliothèque de ces religieux, qui fut dressé en 1770 et qui paraît être l'œuvre du P. Gachet [3]. C'était là le catalogue de la grande bibliothèque; il y en avait encore un pour la petite bibliothèque, mais celui-ci semble perdu. Dans notre manuscrit 6110, se trouvent plusieurs actes de visites de la biblio-

[1] *Archives des dépôts littéraires*, t. Ier, fol. 96.

[2] Les nos 658, 659, 788, 2251, 3037, 3552, 4610, 6110, 8413.

[3] *Catalogus librorum majoris bibliothecæ Augustinianorum reginæ Margaritæ, cum notis criticis identidem adjunctis. Parisiis*, 1770.

thèque des Petits Augustins par le provincial, des 29 avril 1772, 26 juillet 1774, 18 mai 1777, 30 mars 1779, 28 avril 1782, 13 novembre 1785, 23 août 1788. M. Alf. Franklin a résumé les indications fournies par ces actes de visites [1].

## DOMINICAINS

Si l'Arsenal a reçu des diverses maisons de Dominicains de Paris beaucoup de livres imprimés, le nombre des manuscrits, au contraire, est tout à fait insignifiant.

Le plus ancien couvent parisien de cet ordre, celui des Jacobins de la rue Saint-Jacques, nous a fourni quinze volumes [2], dont sept seulement sont signalés dans le *Catalogue des manuscrits de l'Arsenal*. Ils ne renferment point de notes intéressantes pour l'histoire de cette bibliothèque ecclésiastique. C'est à peine si deux d'entre elles méritent d'être citées. La première donne les noms de deux possesseurs du manuscrit 68 : « Poysat, prestre », et « Joannes Testefort, ordinis fratrum Predicatorum. 1609. » La seconde, inscrite sur le manuscrit 80, est ainsi conçue : « Hoc est memoriale fratrum Predicatorum Parisiensium, quod dederunt apud Sanctum Germanum pro libro Jeronimi super Jeremiam. » Enfin, sur le volume coté 1068, on lit, d'une écriture du XVII^e^ siècle : « Hunc librum pene contritum refici curavit F. Albertus Grabrechy, præsentatus die 5 julii 1646. » — Si l'on admet comme exacts les chiffres donnés, en 1790, au moment de la déclaration, beaucoup de manuscrits provenant de ce monastère auraient été perdus. Les Dominicains estimèrent, en effet, que leur bibliothèque contenait 12,000 ou 12,200 volumes imprimés et 250 manuscrits environ [3]. Trans-

[1] *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. II, p. 347-348.

[2] Les n^os^ 68, 80, 88, 90, 91, 167, 304, 444, 446, 447, 685, 995, 1068, 1072, 2259.

[3] Archives nationales, F[17] 1203, et S 4228.

portée au dépôt littéraire des Capucins Saint-Honoré, cette bibliothèque se trouva composée de 12,293 volumes [1]. Quant aux manuscrits, la Bibliothèque nationale en possède aujourd'hui cinquante-neuf, la Mazarine en a reçu à peu près le même nombre, l'Arsenal, on l'a vu, n'en a recueilli que quinze. C'est donc la moitié environ du fonds qui aurait disparu.

Plus riche encore que celle de leurs confrères de la rue Saint-Jacques, la bibliothèque des Dominicains de la rue Saint-Honoré comprenait 18,996 volumes; c'est du moins le chiffre qui fut trouvé lorsque la collection eut été portée au dépôt littéraire des Capucins [2]. On n'ignore pas que le local affecté à la conservation des livres chez les Jacobins de la rue Saint-Honoré servit, pendant les premières années de la Révolution, à abriter le club fameux, connu d'abord sous le nom de *Club breton,* puis de *Société des amis de la Constitution*, et enfin de *Club des Jacobins*. La Bibliothèque nationale reçut de ce couvent cent dix-sept manuscrits; la Bibliothèque Mazarine, vingt-cinq environ. Il serait à peine besoin de mentionner les deux manuscrits dénués d'intérêt qui sont venus à l'Arsenal (n^os^ 208, 3636), s'il n'y avait pas à constater que le second de ces volumes se trouvait, bien avant la Révolution, dans la bibliothèque de M. de Paulmy, dont il porte une note autographe.

Les Dominicains avaient encore à Paris une troisième maison, de fondation plus récente, qui était leur noviciat. C'est au dépôt de Saint-Louis-la-Culture que furent transportés les livres de cet établissement. Là on constata que leur nombre total s'élevait à 14,048 [3]. Je ne sais si les manuscrits y étaient nombreux; mais la Bibliothèque nationale semble n'en avoir reçu aucun, et c'est à peine si l'on en trouve un ou deux à la Bibliothèque Mazarine. J'en ai reconnu dix à l'Arse-

[1] *Archives des dépôts littéraires*, t. I^er^, fol. 95.
[2] *Ibid.*, t. I^er^, fol. 95.
[3] Archives nationales, M 797, et *Archives des dépôts littéraires*, t. I^er^, fol. 98

nal[1]. Deux de ces volumes, les nos 193 et 194, furent donnés au noviciat des Jacobins au moment même de sa création, en 1632, par le fondateur Nicolas Rodolfi. C'est, en effet, cette année-là que Nicolas Rodolfi, maître général de l'ordre des frères Prêcheurs, établit la maison à l'angle des rues du Bac et Saint-Dominique[2]. — Le psautier coté 604 porte deux notes, celle-ci d'abord : « A Jehan Jahu, argentier de la duchesse Ysabeau » ; puis cette autre : « Ce livre est à seur Antoinète de Ranty; lequel a esté donné après son décès pour servir au chœur. Requiescat in pace. » — Les manuscrits 107 et 1072 proviennent sans aucun doute des Dominicaines de Saint-Louis de Poissy.

Ces deux volumes ne sont pas, du reste, les seuls qui soient venus de Saint-Louis de Poissy à l'Arsenal. Notre Bibliothèque a reçu par des voies différentes cinq manuscrits, dont trois bréviaires, du XIVe siècle (nos 107, 602, 603), un missel, de la même époque (no 608), et une *Vie de sainte Marguerite de Hongrie*, du XVe siècle (no 1072)[3]. De ces cinq volumes, deux, on l'a vu, séjournèrent au noviciat des Jacobins ; un a passé par la bibliothèque de la maison de Saint-Lazare de Paris (no 608), et deux (nos 602, 603) avaient figuré dans la collection du marquis de Paulmy. Je ne sais si le no 604, qui était aussi chez les Jacobins de la rue Saint-Dominique, ne devrait pas

[1] Les nos 107, 193, 194, 604, 1072, 1224, 2089, 2178, 2530, 3383. Dans ce nombre ne sont pas compris trois manuscrits orientaux, qui furent versés dans le fonds de la Bibliothèque nationale en 1861 : voy. ms. Ars., no 5280, p. 4.

[2] L'église Saint-Thomas d'Aquin est l'ancienne chapelle du noviciat des Jacobins.

[3] Je transcrirai les notes qu'on lit sur ces volumes. — Ms. 107 : « Ceste legende est a seurs K. la Chandelliere et K. Nicolas, religieuses en l'eglise Monsr Saint Loys de Poissy, et demourra du tout a la survivant d'eulx deulx. » — Mss. 602 et 603 : « Ces legendes cy sunt a seur Guenegonde de Montergny, religieuse en l'eglise Monseigneur Saint Louys de Poissy. — Ces legendes sont a seurs Richarde et Jehanne Gouverne, religieuses en l'eglise Monseigneur Saint Loys de Poissy et a la sourvivant d'icellez. Et leur donna seur Marie Helard, leur maistresse, religieuse en cedit lieu. — Et apprèz le decez de sœur Claude de Belleville, elles ont esté données à l'office de soubz prieure. Requiescant in passe. Amen. » — Ms. 1072 : « Iste liber est sororum ecclesie beati Ludovici de Pissiaco, et est de dono domine sororis Marie de Claromonte. »

être ajouté à la liste des livres venus du monastère de Poissy.

Enfin, l'Arsenal a encore recueilli deux manuscrits ayant appartenu à des maisons de Dominicains. C'est d'abord le n° 49, qui, au XIII[e] siècle, fut donné aux frères Prêcheurs de Besançon par Nicolas de Flavigny, archevêque de cette ville de 1229 à 1235. — Des Dominicains de Grenoble est venu, en passant par la bibliothèque de Paulmy, un intéressant volume, coté 1096, qui a été exécuté pour la reine Anne de Bretagne. C'est une *Histoire des rois de France, de Francion à Charles VIII*, par Albert Cattaneo, archidiacre de Florence. Les armes de la reine décorent le premier feuillet du volume, qui lui est dédié.

## CAPUCINS DE LA RUE SAINT-HONORÉ

Lorsque les Capucins de la rue Saint-Honoré durent faire, en 1790, la déclaration de leurs biens, ils estimèrent que leur bibliothèque contenait de 18,000 à 19,000 volumes [1]. L'évaluation était assez exacte; quelque temps après, en effet, quand leur église fut devenue l'un des grands dépôts littéraires de Paris, on fit le compte de leurs livres, et l'on trouva 3,448 in-fol., 4,300 in-4° et 12,500 in-12, soit un total de 20,248 volumes [2]. Si les manuscrits des Capucins étaient assez nombreux, il ne semble pas qu'ils fussent tous également précieux. La Bibliothèque nationale en a reçu trente-cinq, la Mazarine vingt-cinq environ. Quant à l'Arsenal, son lot, plus que modeste, se compose de trois petits volumes, d'une écriture du XVIII[e] siècle, relatifs aux sciences occultes, n[os] 973, 974 et 975. Peut-être faut-il y ajouter le manuscrit 2889, contenant des traités de médecine d'Arnauld de Villeneuve, en français ; on lit, en effet, sur le volume cette note, qui se rapporte probable-

[1] Archives nationales, S 3705.
[2] *Archives des dépôts littéraires*, t. I[er], fol. 95.

ment à nos religieux : « Aux Cap[ucins] du Louvre. » Il est possible aussi que le bréviaire des Capucins de Saint-Martin-au-Val de Chartres, n° 103, ait été, au moment de la Révolution, dans la bibliothèque des Capucins de la rue Saint-Honoré. D. Poirier le pensait, mais il n'en donne point de preuves.

## RÉCOLLETS DE PARIS ET DE VERSAILLES

Les Récollets sont à peine représentés à la Bibliothèque de l'Arsenal, tout au moins pour ce qui concerne les manuscrits. Ceux de Paris nous ont fourni deux volumes seulement, les nos 422 et 2581, qui sont : le premier, un *Office des morts,* en latin, du XVe siècle; le second, un manuscrit sans grand intérêt, daté de 1758. Quant à ceux de Versailles, leur apport consiste en un tome dépareillé d'une copie de catalogues imprimés, n° 5339. En revanche, on trouve à l'Arsenal plusieurs catalogues manuscrits de bibliothèques de Récollets : de ceux de Versailles[1], de Saint-Denis[2] et de Corbeil[3]. Les deux premiers ont été faits au moment de la Révolution; quant au troisième, il a été dressé, en 1699, par Fr. Narcisse Lordonné.

Les Récollets de Paris possédaient, en 1790, une importante bibliothèque. Au reste, les chiffres qui ont été donnés, touchant le nombre des livres composant leur collection, sont contradictoires. C'est ainsi que ces religieux commencèrent par déclarer 17,500 volumes imprimés et 162 manuscrits[4]. On transporta ces livres au dépôt littéraire des Capucins, et là on constata la présence de 19,250 volumes[5]. D'autres pièces enfin nous donnent encore le chiffre de 23,000[6].

[1] Ms. Ars., n° 5386, p. 631.
[2] Ms. Ars., n° 5277.
[3] Ms. Ars., n° 5270.
[4] Archives nationales, S 4354.
[5] *Archives des dépôts littéraires*, t. Ier, fol. 95, et Archives nationales, M 797.
[6] Archives nationales, F17 1203.

## PÈRES DE NAZARETH

Les Pères Pénitents de Notre-Dame de Nazareth, qui appartenaient au tiers ordre de Saint-François, étaient établis à Paris en face de la maison du Temple. Bien qu'on ait peu parlé de leur bibliothèque, celle-ci ne laissait pas pourtant d'être considérable. On en trouve à l'Arsenal un bon catalogue, qui fut rédigé au XVIII[e] siècle et qui ne comprend pas moins de 6 volumes [1]. Un autre, plus sommaire et certainement antérieur, occupe une partie d'un manuscrit de l'Arsenal [2], qui contient en outre une sorte d'histoire abrégée du tiers ordre de Saint-François [3]. Au moment de la Révolution, on déclara d'abord que la bibliothèque se composait de 7,243 volumes [4]; mais, dans le dépôt de Saint-Louis-la-Culture, on n'en trouva plus que 7,225 [5].

Outre leurs livres imprimés, les Pères de Nazareth possédaient un certain nombre de manuscrits, dont il existe un catalogue à la Bibliothèque nationale [6]. Dans le catalogue conservé à l'Arsenal, manuscrits et imprimés sont confondus. La Bibliothèque nationale et la Bibliothèque Mazarine paraissent n'avoir reçu aucun débris de la collection manuscrite des Pénitents de Nazareth. L'Arsenal fut plus favorisé. J'ai reconnu,

[1] *Bibliotheca fratrum Pœnitentium tertii ordinis sancti Francisci conventûs Sanctæ Mariæ de Nazareth. Parisiis, propè Templum.* Mss. Ars., n[os] 6197-6202.

[2] *Bibliotheca fratrum Pœnitentium tertii ordinis S[ti] Francisci provinciæ S[ti] Yvonis, in conventu S[tæ] Mariæ de Nazareth, prope Templum, Parisiis.* Ms. Ars., n° 6206.

[3] *Registre contenant : 1° un abbrégé de l'histoire de l'ordre en général et de l'establissement de la province; 2° les familles de ce convent; 3° les ordonnances, tant des chapitres et diffinitoires, que des visites, depuis l'establissement de lad. province en* 1640; *4° plusieurs autres choses considérables concernantes ce mesme convent : faict et dressé par l'ordre et les soings du très R. P. Hyacinthe du Neufchastel, m[re] provincial de cette province de S[t]-Yves, selon l'ordonnance du diff[re] d'icelle tenu à Paris en l'année* 1668. Ms. Ars., n° 6206.

[4] A. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. III, p. 2.

[5] *Archives des dépôts littéraires*, t. I[er], fol. 96.

[6] Ms. latin 10395, fol. 117.

parmi nos manuscrits, vingt-trois volumes provenant de la bibliothèque de ces religieux [1], en y comprenant les sept qui contiennent des catalogues. Aucun de ces livres ne mérite de mention spéciale, si ce n'est peut-être les deux manuscrits en langue allemande, n[os] 8006 et 8021. Le premier, qui est une traduction en vers du *Jeu des échecs moralisés*, de Jacques de Cessoles, a été écrit à Strasbourg, en 1418, par Michel Scherer. Sur les marges se lisent d'assez curieuses notes, datées de 1444 et 1445, dont quelques-unes sont des imprécations contre le roi de France Charles VII et contre son fils, plus tard Louis XI. Le second de ces manuscrits renferme le *Dialogue de Salomon et Marculf*, traduit en vers allemands du XV[e] siècle ; mais ce qu'on voit de plus remarquable en ce volume est une intéressante gravure exécutée probablement dans la vallée du Rhin entre 1460 et 1475. Cette gravure a été reproduite et décrite dans un certain nombre d'ouvrages dont j'ai donné ailleurs l'indication [2].

## MINIMES DE PARIS

Les Minimes de la place Royale, bien que leur couvent ne fût point de fondation ancienne [3], possédaient une belle bibliothèque. Le nombre des volumes imprimés dépassait 20,000, et celui des manuscrits n'aurait pas été inférieur à 600 vers la fin du XVIII[e] siècle [4]. On trouve aujourd'hui des manuscrits des Minimes dans les grandes Bibliothèques de Paris, où ils arrivèrent après avoir passé par le dépôt de Saint-Louis-la-Culture [5]. La Bibliothèque nationale en reçut un lot remarquable, sinon par la

[1] Les n[os] 206, 544, 2472, 2498, 2733, 2800, 3045, 3225, 3969, 4273, 4787, 5013, 5142, 6197, 6198, 6199, 6200, 6201, 6202, 6206, 8006, 8021, 8216.

[2] *Catalogue des manuscrits de l'Arsenal*, t. VI (1892), p. 428.

[3] Ce n'est qu'au commencement du XVII[e] siècle que les Minimes s'installèrent près de la place Royale.

[4] Alf. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. II, p. 326.

[5] D'après les documents conservés dans les Archives des dépôts littéraires, le

qualité, du moins par la quantité. Quatre-vingt-trois volumes lui furent accordés. « La plupart des quatre-vingt-trois manuscrits qui nous sont venus des Minimes sont fort modernes, dit M. Delisle[1], à l'exception toutefois du ms. latin 18356, qui est un cartulaire de l'évêché de Die, rédigé en 1230, et du ms. latin 18334, qui contient la chronique de Pierre de Vaux de Sernai. » Parmi les manuscrits anciens des Minimes échus à l'Arsenal, le plus précieux est un *Pontifical de Poitiers* (n° 227), en tête duquel se voit une note autographe de Mabillon. Ce vieux livre[2], qui est signalé dans le ms. lat. 11902 de la Bibliothèque nationale, fol. 317, provenait du legs de Jean de Launoy. D'autres sont du XIII^e siècle, du XIV^e, du XV^e; beaucoup sont aussi des volumes modernes, et, parmi ces derniers, il en est d'intéressants pour l'histoire des rapports de la France avec la Turquie aux XVI^e et XVII^e siècles.

Les manuscrits des Minimes de la place Royale sont à l'Arsenal au nombre de quatre-vingts[3]; il conviendrait sans doute d'y joindre quelques portefeuilles ou feuillets volants, car j'ai reconnu dans plusieurs de nos recueils des fragments provenant à coup sûr de cette bibliothèque[4].

Le bienfaiteur qui contribua le plus à enrichir la collection de ces religieux fut le grand maître du collège de Navarre, Jean de Launoy. Par son testament, en date du 10 mars 1677, il leur légua une grande partie de ses livres. L'Arsenal possède

nombre des volumes provenant des Minimes qui furent transportés au dépôt de la rue Saint-Antoine s'élevait à 18,026.

[1] *Le cabinet des manuscrits*, t. II, p. 248.

[2] « Hic codex optimæ notæ, dit Mabillon, scriptus est ante annos circiter octingentos. »

[3] Ce sont les n^os 104, 227, 263, 333, 869, 932, 1070, 1074, 1082, 1094, 1100, 1118, 1159, 1161, 2022, 2072, 2363, 2450, 2470, 2502, 2660, 2796, 2875, 2884, 2897, 2909, 2944, 2945, 3078, 3104, 3171, 3191, 3375, 3376, 3377, 3378, 3379, 3380, 3381, 3446, 3447, 3556, 3604, 3660, 3664, 3673, 3688, 3721, 3722, 3727, 3729, 3735, 3737, 3738, 4084, 4246, 4272, 4496, 4528, 4532, 4577, 4579, 4608, 4710, 4756, 4759, 4767, 4768, 4769, 4770, 4771, 4796, 5018, 5254, 5762, 6203, 8526, 8535, 8545, 8563, auxquels il faut ajouter un manuscrit hébreu et un manuscrit turc, remis à la Bibliothèque nationale en 1861. Voy. ms. Ars., n° 5280, p. 4 et 40.

[4] Notamment dans les mss. 4852, 6322.

aujourd'hui quatre manuscrits venus par cette voie chez les Minimes[1]. L'un est le très ancien *Pontifical de Poitiers*, n° 227. Un autre, le 333, est un *Pontifical romain*, du XV<sup>e</sup> siècle, écrit en Italie. Les deux derniers volumes sont des martyrologes : l'un, le n° 1070, de l'abbaye de Cormery, au diocèse de Tours, écrit vers le commencement du XIV<sup>e</sup> siècle ; le second, coté 1159, de la Chartreuse du Liget, près de Loches, postérieur d'un siècle au premier.

De Mathieu de Goussencourt, célestin et généalogiste, qui, lui aussi, donna des livres aux Minimes, l'Arsenal a reçu deux volumes : une *Histoire célestine*, n° 3556, et un recueil des *Preuves du martyrologe des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, n° 3673, faisant suite au *Martyrologe des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, attribué à la Bibliothèque nationale[2].

Un religieux Minime, bien connu comme botaniste, Charles Plumier[3], avait laissé au couvent de la place Royale ses manuscrits, contenant, pour la plupart, non seulement ses écrits, mais aussi les originaux des planches qui avaient servi à l'illustration de ses ouvrages. Dès 1767, les Minimes donnèrent à la Bibliothèque du Roi le manuscrit du P. Plumier intitulé *Herbarium vivum*. A la Révolution, la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle reçut des livres du même auteur[4]. Les dépôts envoyèrent encore à l'Arsenal quatre volumes de Plumier : des *Élémens de botanique*, entièrement de la main de l'auteur, ms. 2502; la *Description des plantes de l'Amérique*, avec les planches, ms. 2875; les dessins originaux des planches de l'*Art de tourner*, publié par Plumier en 1701, ms. 3078; et enfin

[1] Les n<sup>os</sup> 227, 333, 1070, 1159.

[2] Aujourd'hui f. fr. 23124.

[3] Le P. Plumier, qui était né en 1646, mourut en 1704.

[4] Les livres des Minimes, parmi lesquels se trouvaient des recueils de dessins et des manuscrits du P. Plumier, ou des exemplaires d'ouvrages imprimés avec des notes de sa main, furent accordés au Muséum d'histoire naturelle par décret du 10 juin 1793; ils y furent apportés le 19 septembre de la même année. Voy. *Archiv. des dép. litt.*, t. XXVII, fol. 43-51.

un recueil de dessins de mors et de selles de chevaux, ms. 3104, ayant appartenu au P. Plumier, mais qui n'est point son œuvre.

Plusieurs Minimes du nom de Niceron vécurent au couvent de la place Royale. Le plus connu est Jean-François, le mathématicien; mais, avant lui, son oncle, nommé Jean, portait déjà l'habit des disciples de S. François de Paule. Le manuscrit 3171 de l'Arsenal fut certainement donné par l'un ou l'autre de ces religieux; on y voit, en effet, les signatures : « Nicolaus Niceron, Joannes Niceron. »

Sur un autre volume, le n° 1161, contenant une bonne copie (XIIIe siècle) de l'*Historia Hierosolymitana* de Baudry de Bourgueil, se lit cette note : « Envoyé en pur don de Troyes en Champagne, par M. Camuzat, chanoine de ladicte ville. »

Les Minimes conservaient encore un manuscrit qui avait figuré dans la bibliothèque de Jean Budé, le n° 1094[1]. — Enfin, le volume coté 4608 avait appartenu, au commencement du XVIIe siècle, à Charles-Alexandre de Croy, comme on a pu le voir plus haut[2].

Parmi les quatre-vingts manuscrits que l'Arsenal a recueillis de ce couvent, il n'en est qu'un seul, le n° 4272, qui en soit sorti avant la Révolution, pour passer dans la collection du prince de Soubise.

On ne peut dire que la bibliothèque des Minimes fût publique; mais, presque dès l'époque de sa fondation, les gens de lettres y eurent facilement accès. Il en fut de même jusqu'au moment où s'en accomplit la dispersion. Peut-être ces religieux poussaient-ils la libéralité jusqu'à prêter des manuscrits de leur bibliothèque aux particuliers leur offrant des garanties suffisantes. C'est ainsi que nous voyons, en 1769, Claude-François Guillemeau de Fréval, conseiller au Parlement, leur demander à emprunter le manuscrit coté 5762 à l'Arsenal[3].

[1] Voy. plus haut, p. 290.
[2] Pages 130-131.
[3] « Paris, lundy 13 mars 1769. — On lit, Monsieur, à la page 712 de la *Bibliothèque historique de la France*, du Père Lelong, édition de 1719, n° 13946,

L'un des volumes venus des Minimes, le n° 6203, contient le catalogue de leur bibliothèque, sous ce titre : *Index generalissimus omnium librorum bibliothecæ conventus patrum Minimorum Parisiensium, tom. I. De mandato superiorum. Anno Domini MDCCXXX*. Au bas des pages se voient les constatations faites au cours d'un récolement général de 1776.

Sur un feuillet de garde du manuscrit italien n° 8545, on trouve quelques procès-verbaux de visites de la bibliothèque faites en 1643 et dans les années suivantes.

Des Minimes de Passy et de Vincennes, l'Arsenal n'a reçu aucun manuscrit, bien que le couvent de Passy en possédât un certain nombre, dont quelques-uns étaient anciens[1]. Quant aux Minimes de Vincennes, si l'on s'en rapporte au catalogue qui fut dressé dans les dépôts littéraires[2], leur bibliothèque, bien pourvue de livres imprimés, ne contenait qu'un seul manuscrit, en 4 volumes, renfermant des *Sermons sur différents sujets*.

qu'on trouve dans la bibliotèque des révérends Pères Minimes de Paris un volume cotté 62, lequel contient plusieurs pièces pour et contre le cardinal de Richelieu, entre autres une qui a pour titre *la Saint-Fiacre*. Seroit-il possible, sans blesser les règles et statuts de votre bibliotèque, de me communiquer ce recueil que j'aurois besoin de consulter : je serai pénétré de reconnoissance de cette marque de confiance, et j'y répondrai ainsi que je le dois, en gardant très peu de tems cet ouvrage et en ayant très grand soin.

« Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« De Freval.

« M. de Freval, conseiller au Parlement, rue de la Cerisaye, près l'Arcenal. »

[1] Voy. le *Catalogue des livres ayant appartenus* (*sic*) *aux ci-devant Minimes de Passy*, ms. Ars., n° 5763.

[2] Voy. le *Catalogue de la bibliothèque des Minimes de Vincennes*, ms. Ars., n° 6493, fol. 194-296.

# CHAPITRE CINQUIÈME

## LES DÉPÔTS LITTÉRAIRES (*suite*).

### I

Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor. — Bibliothèque des Barnabites de Saint-Éloi. — Manuscrits venus de diverses Chartreuses. — Manuscrits de l'abbaye de Clairvaux.

#### ABBAYE DE SAINT-VICTOR

L'une des collections les plus riches en manuscrits parmi toutes celles qui furent dispersées à la Révolution, la collection de l'abbaye de Saint-Victor a fourni des volumes à trois des grandes Bibliothèques parisiennes, la Bibliothèque nationale, l'Arsenal et la Mazarine.

L'Arsenal en a reçu cent trente-trois manuscrits [1], ce qui paraîtra bien peu, si l'on considère que le fonds se composait de 1,800 volumes. Encore ce chiffre, qui est celui que le prieur donna à l'Assemblée nationale le 11 mars 1790, a-t-il paru

[1] Les nos 16, 22, 26, 64, 65, 76, 81, 84, 87, 92, 93, 116, 117, 118, 131, 136, 139, 177, 197, 239, 250, 265, 266, 301, 315, 316, 335, 346, 350, 358, 365, 371, 372, 379, 386, 387, 388, 391, 394, 398, 401, 406, 407, 453, 462, 476, 478, 486, 493, 494, 497, 505, 506, 515, 516, 526, 528, 529, 530, 534, 543, 682, 684, 689, 692, 695, 711, 713, 715, 721, 729, 731, 741, 753, 754, 755, 763, 769, 794, 808, 809, 821, 830, 841, 846, 848, 851, 852, 853, 854, 856, 857, 865, 910, 912, 938, 939, 943, 946, 955, 967, 976, 988, 1030, 1038, 1116, 1132, 1144, 1210, 1212, 1221, 2006, 2046, 2068, 2076, 2102, 2113, 2124, 2128, 2211, 3555, 3807, 4013, 4130, 4131, 4603, 4627, 4630, 6541, 6542, 6543, 6544, 6545. L'Arsenal avait eu encore de Saint-Victor 4 manuscrits orientaux, 1 hébreu, 2 arabes et 1 turc, qui furent remis à la Bibliothèque nationale en 1861. Voy. ms. Ars., n° 5280, p. 4, 14 et 22.

à quelques-uns inférieur à la réalité. Par cette même déclaration, on voit que le nombre des volumes imprimés était de 34,000[1]. Au dépôt littéraire des Élèves de la Patrie, où elle fut transportée, on constata que la bibliothèque de Saint-Victor comprenait 31,218 volumes[2], sans distinction de manuscrits et d'imprimés. Du dépôt des Élèves de la Patrie, les livres de Saint-Victor passèrent directement dans les grandes Bibliothèques. La Bibliothèque nationale reçut la part du lion et ne recueillit pas moins de 1,265 manuscrits. Le lot échu à la Mazarine est plus modeste encore que celui de l'Arsenal. Quant aux cent trente-trois volumes qui furent accordés à cette dernière Bibliothèque, on ne les lui donna sans doute que parce que les conservateurs de la Bibliothèque nationale les avaient dédaignés. Ceux-ci, à la vérité, négligèrent beaucoup de volumes qui n'étaient point méprisables. On peut citer notamment le manuscrit 379, qui contient le traité de Gautier de Saint-Victor[3] contre Pierre Abélard, Pierre Lombard, Pierre de Poitiers et Gilbert de la Porrée[4]. La plupart des manuscrits venus de Saint-Victor sont anciens. Il en est, sans doute, depuis le IX^e^ siècle jusqu'au XVIII^e^; mais les plus nombreux sont ceux des XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles.

Parler longuement de cette célèbre bibliothèque parisienne, après les travaux excellents auxquels elle a donné lieu, serait superflu. Je me contenterai de signaler les volumes dont l'origine est intéressante, soit parce qu'ils peuvent servir à grossir la liste des libéralités de bienfaiteurs déjà connus, soit parce qu'ils nous montrent quelques noms nouveaux de donateurs.

L'un des plus anciens de ces donateurs, Adenulphe d'Anagni, neveu du pape Grégoire IX, élu évêque de Paris en 1288, mort à

[1] Alf. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. I^er^, p. 167.

[2] *Archives des dépôts littéraires*, t. I^er^, fol. 100.

[3] « Liber magistri Walteri, prioris Sancti Victoris Parisius, contra manifestas et damnatas etiam in conciliis hereses, quas predicti sophiste libris sententiarum suarum proponunt, acuunt, limant, roborant. »

[4] Gautier les nomme « quatuor labirintos Francie ».

l'abbaye de Saint-Victor en 1289, est représenté à l'Arsenal par un seul manuscrit, le n° 22. Il y a à la Bibliothèque nationale au moins dix-huit volumes qui proviennent de ce prélat; il y en a deux à la Mazarine.

Celui qui fit entrer à Saint-Victor le plus grand nombre de manuscrits fut le frère Jean La Masse, qui, après avoir été prieur du monastère, en devint abbé le 26 octobre 1448. Ce religieux mourut le 31 mai 1458. Pendant son priorat, il acquit pour le couvent au moins cent dix-sept manuscrits. La Bibliothèque nationale en possède aujourd'hui cent trois, l'Arsenal onze [1], et la Mazarine trois. La formule qu'on lit sur les livres achetés par Jean La Masse varie peu. « Hunc librum acquisivit monasterio Sancti Victoris prope Parisius frater Johannes La Masse, dum esset prior ejusdem ecclesie. »

Un maître en décrets, docteur régent en la Faculté de Paris, au XV[e] siècle, Pierre de Brenne légua un certain nombre de volumes aux chanoines de Saint-Victor. On ignorait jusqu'ici, je crois, la date de la mort de ce personnage. Grâce à une note d'un manuscrit de l'Arsenal [2], nous savons maintenant qu'il mourut le 5 novembre 1456. Douze manuscrits provenant du legs de Pierre de Brenne ont été retrouvés. Six sont à la Bibliothèque nationale, deux à la Mazarine, et quatre à l'Arsenal [3].

Bien des notes inscrites sur divers volumes sont à relever.

Manuscrit 515. « Iste liber est Sancti Victoris Parisiensis, quem emit frater Odo, abbas ejusdem ecclesie, ad usum suum, et post ejus decessum ad usum conventus, cum aliis libris qui sunt notati in fine libri de sermonibus Guidonis. »

Manuscrit 976. « Iste liber fuit Nicholai, clerici comitisse Pictavensis. Quem librum idem Nicholaus legavit ecclesie Sancti Victoris Parisiensis, si in partibus obierit transmarinis. » Cette note est d'une main du XIII[e] siècle.

[1] Les n[os] 16, 131, 316, 453, 516, 528, 530, 534, 731, 754, 1038.
[2] Ms. Ars., n° 1123, fol. 23.
[3] Les n[os] 139, 526, 682 (en partie), 684.

Manuscrit 1144. « De dono magistri Petri de Londa, bursarii hujus collegii. »

Le manuscrit 407, écrit à Cologne, en 1437 et 1438, par un personnage qui signe « M. J. Dwn Scotus », porte à divers endroits cette note : « Pro me Jo. Berthe. »

Manuscrit 401. « Iste liber est Sancti Victoris Parisiensis, deputatus ad usum fratris Stephani de Lardyaco, quem tradidit fratri J. de F. »

Le manuscrit C du n° 239 fut exécuté, en 1415, pour Henri Le Boullenger, prieur de Saint-Victor, qui, cette même année, fut envoyé au concile de Constance par son abbé Geoffroi Pellegay. « ... Scriptus pro fratre Henrico Pistore, priore dicti loci seu monasterii, anno Domini millesimo quadringentesimo quinto decimo, tempore concilii Constanciensis manutenti per christianissimum Sygismondum, regem Hungarie et Romanorum. »

Manuscrit B du n° 529. « Iste liber est Jo. Groulardi et Collectiloquium appellatur. — J. Groulardi. »

Manuscrit 22. « Anno Domini M° CCC° XXIX°, die Veneris ante dominicam Palmarum, frater P. de Sancto Dyonisio hanc postillam legere complevit. »

Manuscrit 65. « Egidius Fagus, presbiter, vendicat sibi hunc librum. — G. Fayies. » — « Magister Karolus Perrot Brithaville. »

Manuscrit 118.

« Si nomen meum queris,
Joannes plenus amoris,
Sub meo cognomine
Brunet dicitur esse.
Joannes Brunet. »

Manuscrit 136.

« Nomen scriptoris Guillerm Mat, plenus amoris. »

Manuscrit 358. « Johannes Michael, Barcinonensis presbiter, animo mandabitur, anno Domini M° CCCC LII°, Parisius. »

Le manuscrit 372, entré à Saint-Victor assez tardivement,

provenait de l'abbaye de Fleury-sur-Loire : « Hic codex fuit abbatiæ S. Benedicti Floriacensis super Ligerim. » Je ne sais si le manuscrit A du n° 943 n'avait pas aussi la même origine. Il est probable que l'art. C du ms. 371 fut exécuté, au XII[e] siècle, dans l'abbaye de Micy ou Saint-Mesmin, au diocèse d'Orléans.

Manuscrit n° 682 ; deuxième partie du volume, cotée B. « Istum librum emi a Guillelmo Fardelli anno M° CCC° XV, die sabbati in vigilia festi beati Laurentii, presentibus Rad. Anglico et Gaufrido de Viconovo. » La partie cotée C, qui fut léguée à Saint-Victor par Pierre de Brenne, porte cette note : « Iste liber est magistri Thome de Mediolano... VIII flor. de Flor. », et cette signature : « J. Monachi. »

Le manuscrit 912, écrit au XI[e] siècle, contient, en guise d'explicit, les vers suivants, de la même main que le manuscrit lui-même :

« Hic liber, exiguus verbis, sensu tamen altus,
Explicit; et tandem, donante Deo, requiescunt
Scriptoris digiti, pro quo Christum pete, lector,
Fraternum cunctis monstrans castum quoque amorem.
Erken sic statuit Bertum vocitamine dictum
Regula, dum patrum viguit censura per orbem,
Me puerum. Mihi nunc sint ocia longa per aevum. »

Manuscrit 2124. « Et le ha escript de sa main frere Pierre Duduit, religieulx et soubzprieur de l'esglise de Saint-Victor lez Paris, en l'an mil IIII cens et soicente quatre, a la louenge de Dieu. Priés Dieu pour luy. Amen. Deo gracias. » Pierre Duduit copia le ms. fr. 24866 de la Bibliothèque nationale en 1465 ; on lui doit également le ms. fr. 24760 de la même Bibliothèque [1].

Pour les temps modernes, les manuscrits de Saint-Victor venus à l'Arsenal nous donnent aussi quelques noms.

C'est d'abord Henri du Bouchet, seigneur de Bournonville, qui, par son testament, en date du 27 mars 1652, avait légué à l'abbaye tous ses livres. On trouve à la Bibliothèque nationale un assez grand nombre de manuscrits provenant de ce legs.

[1] Cf. L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits*, t II, p. 221.

L'Arsenal, au contraire, n'en a reçu que quelques-uns [1]; mais, en revanche, les livres imprimés ayant cette origine ne sont pas rares dans notre Bibliothèque. Les volumes de Du Bouchet sont facilement reconnaissables. Ils portent tous les armes du donateur frappées sur une pièce de cuir, que les Victorins placèrent au dos des livres, en y faisant découper, entre deux nervures, la place nécessaire.

Au XVII^e^ siècle, deux religieux de Saint-Victor, Philippe Gourreau et Charles Le Tonnellier, ont également contribué à enrichir la bibliothèque du monastère. Le premier fit don de plusieurs volumes, dont deux sont venus à l'Arsenal. L'un, n° 848, porte cette note : « Iste liber mihi fuit datus, anno Domini 1640, Gourreau, canonico S^ti^ Victoris. » Ce manuscrit, d'une écriture du XV^e^ siècle, avait été exécuté pour Thibault Baillet, dont il porte les armes peintes [2], avec l'ex-libris : « Iste liber pertinet magistro Theobaldo Baillet, domini nostri regis consiliario ac in sua parlamenti curia presidenti. » — Le second manuscrit, n° 2102, est un recueil de traités autographes de Philippe Gourreau, qui, sur la fin de sa vie, étant prieur de Villiers-le-Bel, réunit ses ouvrages manuscrits et les donna à Saint-Victor [3].

Charles Le Tonnellier acheta, le 18 septembre 1676, un recueil du XIII^e^ siècle (n° 388) pour la somme de 30 livres. Il fit don aussi à la bibliothèque de son abbaye de plusieurs manuscrits, entre autres des n^os^ 4627 et 4630 de l'Arsenal, qui sont des volumes formés et écrits par lui. Le premier est composé de pièces diverses. Quant au second, c'est un précieux

[1] Les n^os^ 741, 1221, 4013, 4130, 4131.

[2] *D'azur, à une cotice de pourpre, accompagnée de deux amphistères d'or.*

[3] « Ph. Gourreau, de Saint-Victor, prieur de Villiers-le-Bel jusques icy, 1691, 43 ans, en retranchant trois du priorat de Saint-Victor, a recueilli plusieurs de ses ouvrages manuscripts en volumes différents et peu lisibles, craignant qu'ils ne fussent dissipés si on les trouvoit en fueillets; on en pourra pour le moins lire quelque chose. Il y en a déjà pour le moins 12 volumes reliés en parchemin moucheté et simple. J'espère en faire encore relier trois ou quatre, si Dieu me donne la vie qui est déjà fort avancée. — Je demande que l'on lise ces traités, ces sermons et ces éloges, avec attention, patience et par reprise. »

recueil de catalogues, dans lequel sont inventoriés les manuscrits de nombreuses bibliothèques[1], et qui a souvent été mis à contribution.

Il faut encore signaler, en 1698, la libéralité de Jean Nicolas de Tralage, qui donna à Saint-Victor sa bibliothèque, riche surtout en cartes et autres documents géographiques. Il y avait aussi parmi les livres de Tralage des portefeuilles pleins de pages volantes, recueillies de côté et d'autre, concernant toutes sortes de sujets, historiques, littéraires, satiriques, en vers et en prose. Tralage avait eu le soin de numéroter les pièces; mais l'ordre qu'il y avait établi ne fut point respecté. Les portefeuilles furent attribués à l'Arsenal, et c'est là que, dans le courant du XIX[e] siècle, nos devanciers jugèrent prudent de faire relier les pièces qui les composaient. Cinq volumes en furent formés [2]. Malheureusement, on ne reconnut pas toujours ce qui était de Tralage et ce qui lui était étranger; aussi trouve-t-on dans ces recueils des pièces qui n'ont aucun droit d'y figurer. En revanche, des papiers venant incontestablement de cette source ont été reliés dans des recueils ayant une tout autre origine.

Si je n'ai parlé que des manuscrits venus de Saint-Victor, il n'en faudrait pas conclure que l'Arsenal n'en a que peu ou point reçu de volumes imprimés. Le nombre en est au contraire fort grand, et beaucoup de ces livres sont précieux par leur ancienneté.

## BARNABITES DE SAINT-ÉLOI

Ce n'est qu'en 1631 que les Barnabites furent mis en possession du prieuré de Saint-Éloi, dans la Cité. Ils n'y trouvèrent point

[1] *Catalogus catalogorum, sive elenchus manuscriptorum codicum qui hactenus reperiuntur in plurimis Europæ bibliothecis, desumptus et in unum volumen congestus magna cura, diligentia ac summo opere Caroli Le Tonnellier, vigilantissimi ac diligentissimi bibliothecarii, etc. Anno M.DC.LXXV.*

[2] Les n[os] 6541, 6542, 6543, 6544, 6545.

une bibliothèque toute formée; mais ils se mirent à l'œuvre, et, dès 1703, ils pouvaient dresser un catalogue de leurs livres[1], qui montre que, sans être importante et précieuse, leur bibliothèque était déjà assez nombreuse. En 1790, on voit qu'elle se composait de 11,049 volumes[2]; mais ailleurs le chiffre est bien plus élevé, et sans doute avec juste raison. Toute cette collection fut dirigée sur le dépôt de Saint-Louis-la-Culture, où l'on constata la présence de 15,321 volumes[3].

Il est probable que les manuscrits des Barnabites sont, dans nos Bibliothèques, plus abondants qu'on ne le croit. La plupart d'entre eux, en effet, ne portaient ni l'estampille gravée ni aucun ex-libris écrit à la main. C'est ainsi que, pour ce qui regarde l'Arsenal, je n'avais indiqué, dans le *Catalogue des manuscrits,* que neuf volumes des Barnabites, tandis qu'ils y sont au nombre de trente-deux au moins[4], ou plutôt de trente-quatre, car je n'ai pu reconnaître quels étaient les deux manuscrits mentionnés par D. Poirier dans les termes suivants : « Discours de morale sur différens sujets de piété, fêtes, professions religieuses, etc. Papier, XVIII S. Veau. — Nª : Quelques pièces latines de littérature et d'autres concernant la congrégation probablement des Barnabites. 2 vol.[5]. » Peut-être faudrait-il encore ajouter un 35ᵉ manuscrit. Il est, en effet, venu de chez ces religieux à l'Arsenal un livre d'Heures, qui, au dire de D. Poirier, contenait à la fin des prières françaises : or, le seul livre d'Heures que j'aie reconnu comme venant de cette source est le 557, qui ne renferme que des prières latines.

Si plusieurs de ces manuscrits sont peu importants, il en est aussi qui offrent à des titres divers un intérêt assez grand. Il convient de placer au premier rang le beau volume connu

[1] Bibliothèque Mazarine, ms. nº 4056.
[2] Archives nationales, S 3647.
[3] *Archives des dépôts littéraires*, t. Iᵉʳ, fol. 97.
[4] Les nºˢ 33, 279, 362, 557, 780, 814, 876, 1165, 1171, 2005, 2236, 2678, 2687, 2820, 2889, 2980, 3039, 3177, 3178, 3179, 3180, 3193, 3210, 3211, 3823, 3918, 4070, 4148, 4614, 6411, 8303, 8561.
[5] Ms. Ars., nº 6600.

vulgairement, avant la Révolution, sous le nom de *Psautier de sainte Aure* [1], bien que ce manuscrit soit un livre des quatre évangiles écrit au IXe siècle. Le prétendu Psautier de sainte Aure, aujourd'hui manuscrit 1171 de l'Arsenal, est recouvert d'une curieuse reliure, du XIIIe siècle, portant d'un côté un nielle remarquable qui donne l'image du Christ bénissant, et de l'autre côt gures de la Vierge et de l'enfant Jésus en ivoire. Ce volume était conservé non pas dans la bibliothèque, mais dans la sacristie. — Un autre manuscrit intéressant est le *Bréviaire de la collégiale du Saint-Sépulcre de Caen* (n° 279), écrit au XIIIe siècle, qui contient un fragment d'obituaire des chanoines du Saint-Sépulcre. — Le manuscrit 814 est de la main de Georges Hermonyme, de Sparte. — Dans le volume coté 2687 sont compris les *Enseignements du chevalier de La Tour* et l'*Histoire de Grisélidis*. — Le livre d'Heures n° 557 a appartenu à Louise de Grimonval, damoiselle de La Fosse, qui y écrivit une note constatant sa possession, en remplaçant certaines lettres de l'alphabet par des chiffres [2]. — Enfin, diverses inscriptions témoignent que la Bible latine du XIIe siècle, cotée 33, fut achetée, en 1439, à Toulouse « a magistro Aymes, stacionario studii et Universitatis Tholose ». Elle a appartenu à Nicolas « de Alta Ripa », licencié ès lois, qui a possédé un autre manuscrit conservé aujourd'hui à la bibliothèque de Toulouse [3].

[1] On pourra voir la notice plus détaillée que j'ai donnée de ce volume dans le *Bulletin du bibliophile*, année 1897, p. 385-394, 451-464.

[2] Voy. le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, t. Ier (1885), p. 420-421.

[3] Voy. le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Toulouse* (1885), p. 124.

## CHARTREUSES

C'est en bien petit nombre que les volumes des maisons de Chartreux sont échus à l'Arsenal [1].

La Chartreuse de Paris a fourni seulement deux manuscrits, les n^os 325 et 1233; le premier lui était venu de Saint-Mard de Reno, diocèse de Séez, aujourd'hui département de l'Orne.

De la Chartreuse du Liget, près de Loches, provient le recueil n° 1159, contenant, entre autres choses, une liste des reliques du monastère. Ce volume passa à l'Arsenal après avoir appartenu aux Minimes, qui l'avaient eux-mêmes reçu de Jean de Launoy.

C'est par l'entremise de Saint-Martin-des-Champs que notre Bibliothèque a recueilli le manuscrit 271, venant de la Chartreuse de Notre-Dame-de-Macourt, près de Valenciennes. Ce monastère nous a encore fourni un autre volume, coté 270. Sur ce dernier on lit : « Chis livre est de le maison Nostre Dame de Macourt, de l'ordene des Chartreux, dellés Valenchiene, en l'eveskie de Cambray. » Ces deux manuscrits 270 et 271, bien que le second ait été écrit au XIII^e siècle et le premier au XIV^e, formaient chez les Chartreux de Macourt les tomes I et II des *Sermons* de S. Bernard. Comment furent-ils séparés? Je ne saurais le dire. Toujours est-il que le 270 avait trouvé un asile chez le marquis de Paulmy. Quant au tome II, il appartint un moment aux Carmes de Dijon, d'où il passa dans la bibliothèque de Saint-Martin-des-Champs. A l'époque de la Révolution, il fut versé dans les dépôts littéraires, pour être ensuite dirigé sur la Bibliothèque de l'Arsenal, où il devait, par un singulier hasard, rejoindre son tome I^er.

## ABBAYE DE CLAIRVAUX

Bien qu'il ne soit venu à l'Arsenal, pendant la période révolutionnaire, aucun manuscrit de la célèbre abbaye de Clairvaux, au

[1] Je donne plus loin l'indication de quelques manuscrits venus de Chartreuses de Belgique.

diocèse de Langres, ce monastère a droit pourtant à une petite place ici, puisque j'y note les établissements religieux qui nous ont fourni des livres. La plupart des manuscrits de Clairvaux se trouvent aujourd'hui à la bibliothèque de Troyes; mais, bien avant la Révolution, beaucoup étaient déjà sortis de l'abbaye. L'Arsenal en a recueilli six [1], qui tous, sauf peut-être le n° 1136, ont passé par les mains de M. de Paulmy. Trois d'entre eux, les nos 98, 978 et 1147, lui étaient échus au moment de l'achat de la collection du baron d'Heiss. Il en est qui contiennent des notes bonnes à relever. C'est ainsi qu'on lit sur le manuscrit 98 : « Liber Sancte Marie Clarevallis, quem dedit dominus Garnerius, quondam Lingonensis episcopus. » Il s'agit ici de Garnier de Rochefort, d'abord abbé de Clairvaux, puis évêque de Langres, de 1193 à 1200. — Le manuscrit 978 fut acheté par l'abbé de Clairvaux, Jean de Duellesmons : « Dominus Johannes de Duellesmons, sacre theologie magister et abbas XXXIIIus Clarevallis, hunc librum emit, et ad usum claustralem deputavit. Orent pro ipso quicumque fructum lectionis capient ex eodem. » — Un manuscrit français, le n° 3646, écrit, au XVe siècle, par le frère Jean Malin, de l'abbaye de Mortemer, porte cette note : « Liber Beate Marie monasterii Mortuimaris. — Frater Johannes Malin. » Au-dessous, une main plus moderne a ajouté : « Qui nunc ecclesie Clarevallis pertinet, nescio quo jure. »

## II

Bibliothèques des Feuillants de la rue Saint-Honoré, des Mathurins, du prieuré de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers. — Manuscrits de Saint-Germain-des-Prés. — Bibliothèques des Blancs-Manteaux, de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. — Manuscrits de la Sainte-Chapelle.

### FEUILLANTS DE LA RUE SAINT-HONORÉ

Par la déclaration qu'ils firent en 1790, les Feuillants se reconnurent propriétaires d'une bibliothèque composée de

[1] Les nos 98, 978, 1136, 1147, 1207, 3646.

16,504 volumes[1]. Les livres furent transportés au dépôt des Capucins Saint-Honoré. Là, dans son rapport du 26 thermidor an III, Langlès évalue que la collection comprend 20,000 volumes[2]; mais le tableau qui fut dressé à l'aide des fiches faites dans le dépôt même donne un total de 16,321 livres imprimés et 183 manuscrits[3], soit 16,504 volumes, c'est-à-dire exactement le chiffre de la déclaration. Les livres imprimés furent distribués dans les différentes Bibliothèques. L'Arsenal en reçut comme les autres établissements littéraires. On y trouve, au contraire, peu de manuscrits. Tandis que la Bibliothèque nationale en prenait soixante-dix, la Mazarine environ cinquante, le lot de l'Arsenal fut limité à vingt volumes[4], la plupart modernes, du XVII^e^ ou du XVIII^e^ siècle. On y compte cependant deux manuscrits du XII^e^ siècle et quatre du XIII^e^. L'un de ces derniers, le n° 249, avait appartenu auparavant à l'abbaye de Maubuisson, témoin la note suivante, du XIV^e^ siècle, qui se lit au fol. 138 v°: « Cest livre est de l'esglise Nostre-Dame-la-Royal delez Pontoise. » Le manuscrit 784, qui est du XVII^e^ siècle, fut écrit par les frères Jean Le Roux et Jean Coupier. Le volume coté 6358 est un catalogue des Bibles conservées chez les Feuillants. Il existe, du reste, dans notre Bibliothèque d'autres catalogues de manuscrits ayant appartenu à ces religieux. Charles Le Tonnellier, dans son *Catalogus catalogorum*, a donné un inventaire de ceux qui contiennent des ouvrages de S. Augustin[5]. Barbazan a dressé également un catalogue de certains manuscrits italiens et français des Feuillants[6].

[1] Archives nat., M 797.
[2] *Ibid.*, F[17] 1203.
[3] *Archives des dépôts littéraires*, t. I^er^, fol. 95.
[4] Les n^os^ 86, 244, 246, 249, 269, 405, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 925, 926, 927, 1156, 2067, 3563, 3670, 6358.
[5] Ms. Ars., n° 4630, fol. 391 v°.
[6] Ms. Ars., n° 4629, p. 225.

## MATHURINS

La Bibliothèque de l'Arsenal a reçu des religieux Trinitaires ou Mathurins de Paris divers volumes imprimés et deux manuscrits seulement, un bréviaire du XV<sup>e</sup> siècle, n° 277, et un grand et gros volume contenant le *Catalogue des livres de la bibliothèque des chanoines réguliers Trinitaires de la maison de Saint-Mathurin de Paris*, 1776 (n° 6196). Il ne semble pas, au reste, que ces religieux aient eu une collection très considérable. Dans leur déclaration, au commencement de la période révolutionnaire, ils se reconnurent possesseurs de 5,849 volumes [1]; au dépôt littéraire où ces livres furent portés, on en trouva 5,985 [2]. Les manuscrits y étaient peu abondants. La Mazarine, qui en a recueilli le plus grand nombre, n'en conserve guère qu'une dizaine. D'après le catalogue manuscrit de l'Arsenal, les Mathurins, en juillet 1785, auraient eu une bibliothèque composée de 5,772 volumes.

## SAINTE-CATHERINE-DU-VAL-DES-ÉCOLIERS

Du prieuré de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers [3] sont venus à l'Arsenal six manuscrits [4], dont cinq ont passé par les dépôts littéraires; mais le n° 5215 était sorti de la maison depuis bien longtemps. L'ex-libris, qui avait été effacé, est de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle [5]; le volume lui-même avait été écrit au siècle précédent. Ce manuscrit a appartenu au marquis de Paulmy et antérieurement à François de Ponnat.

[1] Archives nat., S 4241.

[2] *Archives des dépôts littéraires*, t. I<sup>er</sup>, fol. 101.

[3] Le couvent de Sainte-Catherine fut donné, en 1629, aux chanoines réguliers de Sainte-Geneviève.

[4] Les n<sup>os</sup> 163, 203, 598, 3106, 4098, 5215.

[5] « Ces Decretales en franchois sont aux religieux de l'eglise Sainte Caterine de l'ordre du Val des Escoliers à Paris en la grant rue Saint Anthoine. »

On sait que le prieuré de Sainte-Catherine-de-la-Couture se trouvait, au moment de la Révolution, installé dans l'ancienne maison professe des Jésuites, dont la chapelle est aujourd'hui l'église Saint-Paul-Saint-Louis. Ce monument, pendant la période révolutionnaire, devint un dépôt de livres, qui prit le nom de dépôt littéraire de Louis-la-Culture. C'est là tout naturellement[1] que furent placés les livres composant la bibliothèque des chanoines réguliers de Sainte-Catherine. Dans le récolement qui fut fait au dépôt on trouva 8,220 volumes[2]; mais, là comme ailleurs, les chiffres fournis par les dépôts ne sont pas identiques à ceux de la déclaration de 1790. L'*État détaillé des biens mobiliers et immobiliers du prieuré de Saint-Louis-Sainte-Catherine*, du 19 février 1790[3], donne, en effet, le nombre de 8,388 volumes, dans lequel les manuscrits entrent pour un total de 86.

Parmi ceux qui échurent à l'Arsenal, il en est un auquel les religieux semblent avoir attaché un grand prix; c'est un beau collectaire[4], qui fut écrit, en 1677, par Étienne Damoiselet et qui contient trois grandes peintures de E. Compardel[5]. La reliure, en velours rouge, était ornée de plaques de métal au centre et aux angles; elle en a été dépouillée, ainsi que des fermoirs. Le même calligraphe avait déjà exécuté, en 1661, pour le couvent de Sainte-Catherine un livre liturgique, n° 163[6]; c'est encore un beau volume, moins beau pourtant que le précédent. — Le manuscrit 3106 est un recueil de harangues et de discours de Grimaudet de la Croiserie, lieutenant général du bailliage de Blois, avec un

[1] Je ne veux point dire que les livres des religieux de Sainte-Catherine occupassent la place de l'ancienne bibliothèque des Jésuites. Cette place, ils l'avaient bien occupée quelque temps; mais, à partir du 1er janvier 1773, les chanoines de Sainte-Catherine avaient loué à la ville de Paris l'ancien local de la bibliothèque pour un loyer annuel de 1,200 livres.

[2] *Archives des dépôts littéraires*, t. Ier, fol. 98.

[3] Archives nat., S 1013.

[4] Ms. n° 598.

[5] « Il y a aussi un collectaire d'une admirable écriture, il est de 1677 », disait le prieur dans son rapport, en 1790.

[6] « Passiones, epistolæ et evangelia missarum pro defunctis, ad usum regalis ecclesiæ Sanctæ Catharinæ Parisiensis. »

curieux portrait au crayon de l'auteur. — Un missel de Paris[1], du XIVe siècle, n'est venu que tard en la possession des chanoines de Sainte-Catherine. Il contient quelques notes. La plus ancienne est la suivante, qui date de la fin du XIVe siècle: « De communitate ecclesie Parisiensis. Qui liber cum uno alio debet communitati capellanorum ecclesie Parisiensis decem libras par.[2]. » Une autre, un peu postérieure, est ainsi conçue : « Missale ad usum Par. Symonis de Lantagio, magistri in medicina. » — Enfin, le volume qui, pour l'histoire de l'établissement auquel il appartenait, offre sans aucun doute le plus d'intérêt est un ouvrage du frère Nicolas Quesnel, chanoine régulier de Saint-Augustin, qui porte le titre de *Antiquités du prieuré de Saincte-Catherine de la Cousture de Paris*[3]. Ce livre, dont il a été fait deux copies[4], a été mis plusieurs fois à contribution, notamment par les auteurs du *Gallia christiana*, par Jaillot, par Mercier de Saint-Léger, etc. C'est un ouvrage qui contient un grand nombre de renseignements précieux. L'auteur mourut fort âgé, en 1687. — Plusieurs des volumes dont je viens de parler sont reliés aux armes et au chiffre de Sainte-Catherine-de-la-Couture.

## SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

Je ne citerai ici que pour mémoire le nom de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés. De la célèbre abbaye, il n'est venu à l'Arsenal que quatre manuscrits. Ce sont d'abord les tomes XV, XVI et XVII du recueil de D. Claude Estiennot (nos 1007, 1008, 1009), dont les tomes I-XIV sont conservés à la Bibliothèque nationale (mss. latins 12763-12776). Le quatrième volume

[1] Ms. n° 203.

[2] Une note à peu près semblable est sur le feuillet de garde de la fin : « Debet missale istud cum alia particula x lb. par. »

[3] Ms. n° 4098.

[4] L'une de ces copies est à la Bibliothèque nationale, f. fr. 4616; la seconde se trouve à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 644 (H. f. in-fol. 27).

(n° 6826) est un recueil d'ariettes italiennes, paroles et musique, écrit au XVIII[e] siècle.

## BLANCS-MANTEAUX

Le couvent des Blancs-Manteaux a fourni à l'Arsenal dix-huit volumes manuscrits [1]. Ce monastère, qui prit son nom de ses premiers habitants les Servites, venus de Marseille à Paris vers 1258, abrita successivement des Guillelmites à partir de 1298, des Bénédictins de Cluny en 1618 et plus tard des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Au moment de la suppression des ordres religieux, les Bénédictins des Blancs-Manteaux possédaient cent vingt et un manuscrits [2]. La Bibliothèque nationale en a recueilli quatre-vingt-huit, la Mazarine treize, la Bibliothèque Sainte-Geneviève trois, ce qui, avec les dix-huit venus à l'Arsenal, donne un total de cent vingt-deux, c'est-à-dire presque exactement, à un numéro près, le chiffre cité plus haut ; mais, malgré son apparente justesse, le calcul est faux. En effet, certains volumes, qui, au moment de la Révolution, se trouvaient dans le couvent, ne figurent aujourd'hui dans aucune des quatre grandes Bibliothèques de Paris. D'autre part, sur les cent vingt-deux manuscrits retrouvés, il en est qui étaient sortis depuis longtemps du monastère quand la Révolution éclata. M. Léopold Delisle constate [3] que bien des recueils avaient alors passé dans les mains de particuliers. — Sept manuscrits, parmi ceux qui sont conservés dans notre Bibliothèque, se trouvaient déjà aux Blancs-Manteaux avant l'arrivée des Bénédictins et portent encore les ex-libris des disciples de S. Guillaume [4]. Ces ex-libris sont : « Ad Lutecianorum Guillermitarum usum »,

[1] Les n[os] 5, 6, 7, 8, 41, 42, 43, 216, 218, 484, 491, 500, 914, 2110, 2270, 3311, 3411, et un ms. arabe, remis en 1861 à la Bibliothèque nationale : voy. ms. Ars., n° 5280, p. 14.

[2] Voy. Alf. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. II, p. 362.

[3] *Le cabinet des manuscrits*, t. II, p. 241, note 5.

[4] Les n[os] 5, 6, 7, 8, 216, 218, 491.

ou « Sum f. M. ordinis sancti Guillermi sub regula divi Benedicti », ou encore « Pertinet monasterio fratrum heremitarum sancti Guillermi in Parisio, Blans Manteaulx vulgariter nuncupato ».

Quant aux autres volumes, à peu près dénués d'intérêt comme les précédents, ils n'offrent que les quelques particularités suivantes. Le manuscrit 216, distrait de la bibliothèque des Blancs-Manteaux, passa, en 1704, chez les Augustins déchaussés, pour lesquels il fut acheté par le frère Léonard de Sainte-Catherine. Sur le volume coté 914, se lit cette note : « Ce manuscript vient du R.P.D. Jean François Le Moyne, souprieur de ce monastère de Nostre Dame des Blanmanteaux, mort icy le 21 octobre 1708, âgé d'environ 70 ans, après avoir été prieur en plusieurs endroits. Il avoit beaucoup de piété et de capacité, spécialement sur les matières de la grâce. » Enfin, deux manuscrits, les n[os] 2270 et 3311, proviennent du don fait aux Blancs-Manteaux, en 1716, par l'avocat Des Gouges [1].

## SAINTE-CROIX-DE-LA-BRETONNERIE

« Les frères de Sainte-Croix, dit M. Alfred Franklin [2], même lorsque devenus riches ils cessèrent de mendier, n'eurent jamais une bien grande passion pour les livres. Leur bibliothèque, oubliée par tous les historiens, ne renfermait encore, au moment de la Révolution, que trois mille volumes. » Au dépôt littéraire de Saint-Louis-la-Culture, où cette bibliothèque fut envoyée, on n'en trouva même que 2,404 [3] ; mais je pense que ces 2,404 ou ces 3,000 volumes ne représentent pas ce qu'avait été jadis la collection des frères de Sainte-Croix. A ne considérer que les manuscrits, il est indubitable qu'une bonne part d'entre eux

[1] Voy. sur ce don de Des Gouges le *Catalogue des livres de la bibliothèque de M. H. de Lassize*, p. 131, n° 1004.

[2] *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. I[er], p. 333-334.

[3] *Archives des dépôts littéraires*, t. I[er], fol. 96.

avaient été aliénés bien avant l'époque révolutionnaire. C'est ainsi que sur huit volumes manuscrits [1] de ces religieux qui se trouvent aujourd'hui à l'Arsenal, six étaient déjà hors de la maison lors de sa suppression. Cinq avaient passé dans la bibliothèque du marquis de Paulmy [2]. Un de ceux-ci, le n° 2047, avait figuré précédemment dans la collection de M. de Bombarde; il porte encore, en tête, une notice de la main de Barbazan. Un autre, celui qui est coté 413, était, au moment de la Révolution, chez les Carmes déchaussés de Paris. Quant au manuscrit 8536, il devait bien être à cette époque en la possession des frères de Sainte-Croix; mais il avait appartenu auparavant à divers possesseurs. C'est d'abord, au XVIe siècle, entre les mains d'Étienne Tabourot, dit le seigneur des Accords, que nous le trouvons. Plus tard, cet ex-libris fut inscrit sur le volume : « Ex bibliotheca Vintimiliana dono dedit dominus de Montessus. » Enfin, l'*Ordinarium secundum usum fratrum sanctissime Crucis*, n° 198, porte cette note du copiste : « Anno Domini millesimo quingentesimo septuagesimo quarto, tercia decima mensis februarii, presens opus inceptum est per me fratrem Egidium Hunault ad laudem Domini nostri Jhesu Christi et ordinis Sancte Crucis. » Je ne saurais dire si le fonds de manuscrits de ce prieuré était considérable. M. Delisle indique sept volumes de la même provenance dans l'ancien fonds latin de la Bibliothèque nationale [3]. La Mazarine, de son côté, en possède huit. C'est donc vingt-trois manuscrits retrouvés.

## SAINTE-CHAPELLE

De la Sainte-Chapelle sont venus à l'Arsenal deux manuscrits seulement, les nos 114 et 1186; mais le second de ces volumes peut être considéré à bon droit comme le plus précieux de

[1] Les nos 1, 2, 3, 15, 198, 413, 2047, 8536.
[2] Les nos 1, 2, 3, 198, 2047.
[3] *Le cabinet des manuscrits*, t. II, p. 242-243.

toute la collection de l'Arsenal. Le manuscrit 1186 est, en effet, le *Psautier* dit *de S. Louis*, l'un des plus beaux volumes qui nous soient restés du moyen âge. Je ne répéterai point ici ce qui a déjà été dit dans le *Catalogue*[1], où j'ai donné une description assez détaillée de cet admirable psautier et où j'ai indiqué également les savants travaux auxquels il a donné lieu. — Le second volume, beaucoup plus modeste, n'était point, comme le Psautier de S. Louis, conservé au trésor de la Sainte-Chapelle; ce n'est pas une relique ou un joyau, mais un simple livre de chœur, un Ordinaire du XV$^{e}$ siècle.

## III

Les Célestins de Paris. — Livres enlevés de leur bibliothèque. — Rapport d'Ameilhon sur la collection des Célestins. — Leurs manuscrits. — Livres de Philippe de Maizières. — Bienfaiteurs de la bibliothèque. — Célestins de Marcoussis, de Sens, de Mantes, de Sainte-Croix-sous-Offémont, de Châtres, d'Amiens.

### CÉLESTINS DE PARIS

Les Célestins de Paris, voisins de l'Arsenal, ne jugèrent pas à propos d'obéir à l'édit de 1768, qui prescrivait la réforme des ordres réguliers, pas plus, du reste, qu'aux bulles des papes Clément XIV et Pie VI, relatives au rétablissement de la discipline. En conséquence, des lettres patentes du 5 avril 1778, enregistrées au Parlement le 10 du même mois, les supprimèrent purement et simplement. Bien avant cette date, les Célestins avaient eux-mêmes commencé le pillage de leur propre bibliothèque, vendant, donnant des volumes. J'ai cité plus haut[2] le cas d'un religieux de ce couvent, le P. Boquillart, qui trouva le moyen de faire passer des livres, des manuscrits tout au moins, de la bibliothèque des Célestins dans celle du

[1] *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, t. II (1886), p. 333-336.
[2] Page 56.

marquis de Paulmy. Ce ne fut peut-être pas là un cas isolé.

Ameilhon, chargé en 1791 d'inspecter les bibliothèques ecclésiastiques et autres, écrivit sur la collection des Célestins à cette époque un rapport intéressant:

« La bibliothèque des Célestins, y est-il dit [1], a joui autrefois d'une assez grande réputation, et les bibliographes la citoient comme une de celles de Paris qui renfermoit un plus grand nombre de curiosités littéraires ou de livres rares et précieux, tant imprimés que manuscrits. Mais ces richesses depuis longtemps se sont évanouies, et ce qu'il y avoit de plus précieux dans ce dépôt a disparu. L'établissement de la commission créée il y a vingt ans et plus pour travailler à la réforme des monastères lui a été extrêmement fatale, ainsi que le voisinage d'une grande Bibliothèque [2], qui appartient aujourd'hui à un de nos princes [3]. Aux grands dilapidateurs ont succédé de petits brigands qui ne l'ont pas épargné non plus. Il est de notoriété publique qu'un domestique de la maison, depuis que les religieux en sont sortis, avoit eu le secret d'y entrer et d'en enlever des livres pour les vendre, il a même été pris en flagrant délit, et lorsque j'ai été appelé par la municipalité pour en sauver les débris, on m'a montré une croisée qui avoit été forcée depuis peu et par laquelle des étrangers s'étoient introduits dans la bibliothèque, entreprise qui a fait sentir combien il étoit nécessaire de mettre au plutôt en sûreté le peu de livres qui restoit. Lorsque je suis entré dans la bibliothèque des Célestins, je l'ai trouvée dans l'état le plus déplorable, les livres étoient jonchés sur le plancher, et partout on appercevoit les traces du pillage. Ainsi il n'est pas étonnant que j'y aie cherché en vain le *Speculum salvationis humanæ,* dont la rareté est connue depuis longtemps; cependant il y étoit encore en 1763, lorsque M. Debure donna le premier volume de sa *Bibliographie instructive.* « On trouve, dit-il, dans Paris jusqu'à quatre exemplaires de cet ouvrage fameux. Le

[1] Ms. Ars., n° 6493, fol. 142.
[2] La Bibliothèque de l'Arsenal.
[3] Le comte d'Artois.

premier dans la Bibliothèque du Roy, le second dans la bibliothèque de Sorbonne, le troisième dans la bibliothèque des Célestins, et le quatrième dans le cabinet de M. le président de Cotte. » Si l'on désiroit de remplacer ce volume, on pourroit acquérir l'exemplaire qui va être mis en vente à Sens, et qui est annoncé dans le catalogue que Tarbé, libraire de cette ville, vient de publier. Si on vouloit également réparer la perte du *Rationale divinorum officiorum Durandi*, ainsi que celle de la Bible latine imprimée à Paris en 1476 par Gering, Crantz et Friburger, la bibliothèque de Sens en fourniroit encore les moyens. Debure, en parlant de cette Bible, dit qu'elle est extrêmement rare et que l'on n'en connoit presque pas d'exemplaires; puis il ajoute qu'il en existe deux à Paris, l'un dans la Bibliothèque du Roy, l'autre dans celle des Célestins.

« Malgré les déprédations que cette bibliothèque a souffertes, il y est encore resté environ 13,320 volumes imprimés et plus de 1,000 manuscrits. Il est vrai que parmi ce nombre de volumes, il en est 1600 qui ne sont presque d'aucune valeur. Toutefois, au milieu de ces ruines et de ces décombres, il s'est encore trouvé quelques objets intéressants qui ont échappé au désastre général, comme on peut en juger par le catalogue suivant, où l'on a rassemblé les titres d'une partie des ouvrages qui ont paru avoir quelque mérite. »

Après avoir mentionné les incunables et quelques volumes imprimés plus modernes, mais remarquables à divers titres, Ameilhon parle ainsi des manuscrits :

« Le nombre des manuscrits des Célestins se monte à [1]...... J'avois l'espérance de trouver dans cette quantité quelques volumes précieux, mais mon attente a été trompée ; il paroît que cette partie de la bibliothèque n'a pas été plus épargnée que la précédente. On n'y a guères laissé que d'anciens bréviaires, des

[1] La place du nombre est restée blanche. On vient de voir qu'Ameilhon l'évaluait à 1000 environ.

livres de prières, dont quelques-uns sont sur vélin, ornés de vignettes et assez bien conservés, beaucoup de commentaires sur la règle de S[t] Benoît, des traités de piété et de mysticité, composés par des religieux Célestins, des livres de compte, de recettes, de dépenses et autres qui renferment des détails historiques sur la maison de Paris, beaucoup de traités de théologie scholastique et de philosophie aristotélicienne, beaucoup d'écrits et de recherches pour l'histoire des saints et des sçavans de l'ordre, des recueils et des miscellanées, fruit du loisir des religieux, et surtout une multitude de volumes écrits de la main d'un M. Henault, conseiller au Grand Conseil, qui paroît avoir eu beaucoup d'estime et même d'affection pour les Célestins, car il leur a donné sa bibliothèque. Parmi les livres imprimés, on en trouve un grand nombre qui lui ont appartenu ; ils se reconnoissent à une épigraphe grecque qu'il a mise à la tête de chaque ouvrage et qui varie suivant la nature du sujet. Cet ami des Célestins avoit de la littérature, il possédoit le grec et l'écrivoit bien, comme le prouvent plusieurs de ses manuscrits. Les manuscrits de M. Henault ne sont en grande partie que des recueils ou extraits d'ouvrages qu'il avoit lus pour son instruction et auxquels il ajoutoit quelquefois ses observations. Cependant il en est de sa composition ; ces derniers roulent principalement sur le droit canon et sur le droit civil

« La plupart des manuscrits qu'on vient d'indiquer sont modernes, et il en est peu dont l'écriture remonte au-delà du quinzième siècle. Le petit nombre de ceux qui ont quelque antiquité ou qui m'ont paru dignes d'être remarqués se réduit aux suivans. »

Ameilhon donne alors la notice de vingt-trois manuscrits des plus précieux, parmi lesquels dix-sept ont passé à l'Arsenal, puis il ajoute :

« La bibliothèque des Célestins a été transportée au dépôt de

Saint-Louis-la-Culture. Les titres des livres, tant imprimés que manuscrits, ont été pris sur des cartes.

AMEILHON,
Bibl. de la municipalité et commissaire aux biblioth. ecclésiast. et autres.
25 sept. 1791. »

Au dépôt littéraire de la rue Saint-Antoine on constata la présence de 13,321 volumes venus des Célestins. Quant aux manuscrits, qui, si l'on en croit Ameilhon, devaient être encore, en 1791, au nombre de 1,000 environ, ils furent sans doute dispersés avec une grande négligence, puisque c'est à peine si l'on en trouve aujourd'hui deux cent cinquante dans les Bibliothèques de Paris. La Bibliothèque nationale et la Mazarine ont eu à peu près part égale, quatre-vingts volumes environ chacune. L'Arsenal en a recueilli quatre-vingt-quatorze[1], mais sur ce nombre treize[2] figuraient déjà dans la bibliothèque de M. de Paulmy.

Parmi ceux-ci, il en est qui présentent des particularités intéressantes. On peut citer notamment le volume coté 1097, qui a appartenu à un archidiacre de Senlis[3], et le n° 3513, qui avait été acquis par Guillaume Romain des biens de Henri Romain, son frère; mais le plus précieux manuscrit que le fondateur de la Bibliothèque de l'Arsenal ait tiré de chez ses voisins est une très belle Bible[4], du XIV^e siècle, en un volume (n° 590). Une inscription du feuillet de garde nous apprend que Charles V

[1] Les n^os 51, 52, 53, 55, 106, 111, 112, 113, 120, 166, 187, 190, 210, 219, 261, 273, 281, 286, 299, 357, 408, 466, 485, 499, 524, 578, 579, 590, 614, 621, 666, 686, 705, 726, 744, 781, 789, 790, 791, 792, 872, 878, 885, 920, 928, 929, 930, 957, 958, 960, 961, 962, 963, 968, 997, 998, 1025, 1073, 1097, 1148, 1149, 1183, 1219, 1237, 2039, 2066, 2109, 2175, 2176, 2671, 2672, 3055, 3231, 3232, 3233, 3234, 3340, 3382, 3387, 3512, 3513, 3680, 3685, 3695, 3699, 3700, 3831, 4806, 5098, 5120, 5145, 5336, 6362, 6586.

[2] Les n^os 55, 120, 261, 590, 621, 790, 791, 928, 1097, 1183, 3340, 3513, 3685.

[3] « Ex bonis magistri Johannis Paris, archidiaconi Silvanectensis. »

[4] Sur cette Bible, voy. Daire, *Catalogue raisonné des manuscrits déposez dans les bibliothèques de la congrégation des Célestins de France*, Bibl. nat., f. fr., 15290, p. 3; — L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits*, t. II, p. 249; — A. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. II, p. 90.

lisait chaque jour dans cette Bible, tête nue et à genoux. La note, il est vrai, date seulement du XVII[e] siècle, mais on ne peut douter que le volume ait appartenu au roi Charles V et, après sa mort, à son fils Louis, duc d'Orléans. C'est, en effet, de leur propre main que ces deux princes ont tracé les ex-libris suivants, qui se voient au fol. 527 v°.

« Ceste Bible est a nous, Charles
le V[e] de notre nom, Roy de
France.
Charles. »

Au-dessous :

« Loys.
« Ceste Bible et (*sic*) a nous Loys, fis
de notre seigneur et pere le Roy Charles
desus dit, et la quele Bible nous
donnons et avons donné aux
Religieux Celestins de Paris.
Priés Dieu pour monseigneur et pere
Pour monseigneur et pour moy. »

Un autre volume, non moins précieux que la Bible de Charles V, était venu du couvent voisin de l'Arsenal chez M. de Paulmy. Ce beau livre, écrit, en 1479 et 1480, pour Tristan de Salazar, archevêque de Sens, contient le *Décret* de Gratien[1], avec la glose de Barthélemi de Brescia (n° 1183). La copie en a été exécutée entièrement par Francesco Florio, de Florence, auteur de la *Description de la ville de Tours*, pendant qu'il était à Villeneuve-l'Archevêque. Vingt mois et trois jours furent consacrés à ce travail[2]. La reliure est en velours rouge ; à chaque angle, une plaque de vermeil donne les initiales I M reliées par une cordelière, le tout en relief. Le centre des plats est occupé par une plaque ronde de vermeil, où sont les armes de Tristan de Salazar, avec les lettres I M, comme aux angles. Les tranches, dorées, portent les armes peintes de l'archevêque. Enfin, le volume est enfermé dans un étui de bois en forme

[1] Le P. Daire a signalé ce volume. Voy. Bibl. nat. f. fr. 15290, p. 309.
[2] J'ai donné *in extenso* l'explicit de ce volume dans le t. II du *Catalogue des manuscrits de l'Arsenal*, p. 331.

de livre; cette boîte, de l'époque du manuscrit, est couverte de cuir estampé.

Il est un volume qui vint encore probablement des Célestins et qui peut aller de pair, pour l'intérêt et la beauté de l'exécution, avec ceux que je viens de signaler. C'est un Missel complet à l'usage de Paris (n° 621), qui fut commencé pendant que Jacques du Châtelier était évêque (1427-1438) et qui fut terminé sous le pontificat de son successeur Denis du Moulin (1439-1447). Ce beau volume, après avoir appartenu à l'église de Paris, aurait passé chez les Célestins [1], d'où il serait venu dans la bibliothèque du marquis de Paulmy. J'en donne plus loin [2] une assez longue notice.

Parmi les manuscrits des Célestins qui, à l'époque révolutionnaire, furent envoyés à l'Arsenal, plusieurs peuvent fournir des renseignements sur quelques bienfaiteurs du couvent. Au premier rang, il faut mettre Louis d'Orléans, fils de Charles V, que nous avons vu déjà offrir aux Célestins une Bible qui lui venait de son père. Ce n'est pas là le seul présent que ce prince ait fait à nos religieux. Il leur donna aussi une autre Bible, en 5 vol. in-fol., d'une écriture du XII[e] siècle, plus précieuse encore que la première, et qui est célèbre sous le nom de la *Grande Bible de Louis d'Orléans*. Les Célestins semblent avoir affecté le beau livre qu'ils venaient de recevoir aux lectures du réfectoire, et jusqu'au XVII[e] siècle l'usage s'en serait perpétué. Dans la seconde moitié du siècle suivant, lorsque la bibliothèque fut en butte aux déprédations de toutes sortes, les tomes II, III et IV de ce livre furent transportés à Saint-Pétersbourg, où ils sont encore. Le voyage des tomes I et V fut moins long; ils franchirent seulement le mur mitoyen qui séparait l'Arsenal du couvent des Célestins, après avoir toutefois séjourné quelque temps au dépôt littéraire de la rue Saint-Antoine. Ils sont aujourd'hui cotés 578, 579 sur nos rayons.

[1] Voy. Bibl. nat. f. fr. 15290, p. 120.

[2] Pages 531-532.

Philippe de Maizières, qui, dès 1380, s'était réfugié en une cellule chez ses amis les Célestins de Paris, leur laissa, à sa mort, en 1405, les livres composant sa bibliothèque, parmi lesquels se trouvaient quelques petits ouvrages dont il était l'auteur. Plusieurs de ces volumes ont passé à l'Arsenal. Voici d'abord deux manuscrits, dont l'un contient divers traités de S. Augustin (n° 299), et l'autre des œuvres de S^te Brigitte (n° 1073). Le manuscrit 408 renferme le testament autographe du « povre viel pelerin » Philippe de Maizières. La partie cotée D du n° 499 lui a également appartenu [1]. C'est un intéressant recueil de pièces relatives à Pierre de Lusignan, roi de Chypre et de Jérusalem, dont Philippe de Maizières avait été chancelier. Je ne pense pas que le manuscrit 2251, contenant la *Chevalerie de la Passion de Jésus-Christ*, ait jamais fait partie de la bibliothèque des Célestins de Paris, non plus que les deux volumes du *Songe du vieil pelerin*, cotés aujourd'hui à l'Arsenal 2682 et 2683.

Est-ce chez ces religieux que fut achevé d'écrire, en 1402, un exemplaire du *Manipulus florum* de Thomas d'Irlande? Toujours est-il qu'on lit sur ce volume (n° 524) : « Explicit Manipulus florum, finitus ac completus per manus Petri van de Leydis, anno Domini M° CCCC° II° in vigilia Nativitatis Domini. Deo gratias. »

En 1425, le 18 novembre, les Célestins achetèrent, pour la somme de 13 liv. 4 s. paris., un *Commentaire sur les psaumes*, en trois vol., par Lietbert, abbé de Saint-Ruf, aujourd'hui Ars., n^os 51, 52, 53.

En 1444, le célestin Jean Mouret, du couvent de Ternes, écrivait un livre d'Heures (Ars., n° 286), qui plus tard revint aux religieux de Paris [2].

En 1459, un prêtre, originaire de Picardie, nommé Jean

[1] Voy. sur ce manuscrit *Revue historique*, 1892, p. 39-57, 306-322.

[2] Voici les notes qu'on lit sur ce volume. Au fol. 140 v° : « Hunc librum scripsit frater Johannes Mouret in monasterio nostro Celestinorum de Ternis, anno Domini

Grebendon, écrivit un livre de *Dialogues sur la naissance, la vie, la mort, les miracles, etc., de S. Pierre Célestin* (n° 1149), et c'est lui probablement qui fit don du volume aux Célestins de Paris. Il nous apprend que, souffrant depuis longtemps d'une maladie d'estomac, il commença à dire chaque jour une oraison à S. Célestin. Ayant obtenu sa guérison, il copia ce livre en l'honneur du saint, et l'acheva le 17 novembre 1459, « hora XXI[a] ». Dans le même volume se trouve une vie de S. Pierre Célestin, en vers latins, composée par Jean le Chien, célestin d'Ambert, qui vivait encore en 1483, et dont on possède d'autres ouvrages [1].

Un personnage qui contribua à augmenter notablement la bibliothèque des Célestins fut Guillaume Romain. Il fit copier, en 1474, le ms. fr. 9611 de la Bibliothèque nationale. G. Romain était alors provincial de l'ordre. Il avait été auparavant prieur des Célestins de Paris, et c'est en cette qualité qu'il avait fait transcrire, en 1462, une *Légende dorée* latine, en 2 vol. (Ars., n[os] 997,998) [2]. Il était encore prieur du même monastère lorsqu'il fit acheter un *Abrégé des Décades de Tite-Live* [3], en français (n° 3695), comme le témoigne la note suivante inscrite au

M°CCCC°XLIIII°, quem R. P. frater Johannes Roberti, provincialis, concessit ad usum predicti f. Mouret fere LXX, ut patet suo signo manuali hic apposito, anno Domini M°CCCC LXXVIII, julii die XXVII. Et vult idem R. P. quod post mortem ejus deputetur provincie, relinquaturque Parisius in camera provincialis. Oretur pro me. » — Cette note est de la main du frère Jean Mouret. — Au-dessous, le frère J. Robert a écrit de sa main : « Ita est. — Frater Jo. Roberti, provincialis. » — Au fol. 234, cette autre note autographe du frère J. Robert relatant le même fait, et datée de Ternes, 26 juillet 1479 : « Iste liber fuit concessus fratri Jo. Moret ad usum suum, quia scripsit dictum librum ; post cujus mortem restituetur R. patri provinciali, cujus celle in dormitorio de Parisius mancipandus erit. Scriptum Ternis, anno M°CCCC[mo]LXXIX°, XXVI[a] jullii. — Ita est. — Frater Jo. Roberti, provincialis. » — Au fol. A v°, cette note du XVII[e] siècle : « Dominus Poussepin, secretarius Regis et benefactor hujus domus et totius ordinis, obiit decima die januarii 1617. Anima ejus requiescat in pace. Amen. »

[1] Voy. Antoine Becquet, *Gallicæ Cœlestinorum monasteriorum fundationes* (1719), p. 133-134.

[2] « Explicit secunda pars Legende auree, lit-on à la fin du tome II, quam fecit fieri R. P. F. G. Romani, existens prior monasterii Celestinorum Beate Marie de Parisius, anno Domini M° CCCC° LXII°. »

[3] Ce livre est l'œuvre de Henri Romain, frère de Guillaume. Voici, en effet, ce

fol. 173 : « Des Celestins de Nostre Dame de Paris, signé par 166. Acquis audit monastere par reverent pere frere Guillaume Roumain, prieur dudit lieu, des biens de maistre Henri Roumain, son frere germain. » Ce n'est pas là le seul livre qui fut acheté à la mort de Henri Romain. Un exemplaire du traité de Pétrarque des *Remèdes de l'une et l'autre fortune*, traduit par Nicolas Oresme (Ars., n° 2671), est dans le même cas. Il est bien probable qu'un troisième manuscrit, le n° 3513, a encore la même origine. Ce volume renferme l'ouvrage de Henri Romain, nommé *Compendium historial*, contenant « en brief l'effect et substance des hystoires romaines et empires et aultres royaulmes, tant du viel et novel Testament, compilé et abregié par maistre Henri Romain, licencié in utroque jure ». Le P. Daire [1] dit que Guillaume Romain, célestin, fit tirer cette copie en 1467. Le volume ne resta pas chez les Célestins jusqu'à la Révolution. M. de Paulmy l'avait recueilli.

Avec quelques autres manuscrits [2], Arthur de Montauban de Rohan, archevêque de Bordeaux, donna aux Célestins, en 1474, un *Commentaire sur l'Apocalypse*, n° 187. Le volume avait sans doute été fait pour lui, car on voit ses armes peintes en plusieurs endroits [3].

Jean Ysembert, d'Auxerre, qui fit don aux Célestins du ms.

qu'on lit dans le prologue du *Compendium historial* du même auteur : « ...desja en ung autre livre par moy composé, j'ay en brief, selon l'ordre dudit Thitus Livius, redigé et mis par escript la substance, mouele et effect desdiz trois decades, avec aussi de la premiere bataille punique et la cause d'icelle que on peut nommer la quatriesme decade, combien que entre les trois decades dudit Thitus Livius elle deust estre mise la deuz$^{me}$... »

[1] Bibl. nat., f. fr. 15290, p. 237.

[2] Voy. L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits*, t. II, p. 249, note 11.

[3] Voici les notes qu'on lit au fol. 164 : « Reverendus in Christo pater et dominus dominus Arturus, Dei et sancte sedis apostolice miseratione archiepiscopus Burdegalensis et primas in tota sua provincia, dedit hunc librum monasterio Beate Marie Celestinorum de Parisius, teste signo manuali ejusdem reverendi patris hic apposito, anno Domini millesimo CCCC° LXXIIII°, die septima mensis decembris. » — L'archevêque n'apposa point sa signature au bas de cette note, puisqu'en 1477, Henri Jouvelin, bibliothécaire des Célestins, ajoutait : « Licet signum non sit appositum, tamen dedit nobis, prout significavit michi fratri Henrico Jouvelin pro nunc librario, XXVI$^{a}$ die novembris anno Domini millesimo CCCC°LXXVII°. — Iste liber, signatus per 424, est Celestinorum Beate Marie de Parisius. 424. »

fr. 18572 de la Bibliothèque nationale, ainsi que du manuscrit 3513 de la Mazarine, leur avait encore légué le n° 190 de l'Arsenal. Il est possible que notre manuscrit 789 vienne aussi de lui; la couverture de ce volume est faite d'une bulle originale du pape Martin V, datée du III des calendes d'avril, an VII du pontificat, et adressée à Jean Ysembert. La bulle porte au dos : « Absolutio in mortis articulo pro Johanne Ysemberti. »

Pierre Poquet, célestin, mort en 1408, l'un des hommes les plus considérables de son ordre, ami de Jean Gerson et exécuteur testamentaire de Louis, duc d'Orléans, avait laissé au monastère de Paris notre manuscrit 485, qui contient des *Collationes Patrum*.

Divers volumes portent le nom du religieux à l'usage duquel ils avaient été concédés. Tels sont, par exemple, le manuscrit 781 à l'usage du frère Bertrand Wasse, les n[os] 111 et 112 confiés, en 1620, au frère Charles de La Bérardière, ou encore le livre d'Heures coté 281 accordé au frère Pierre Hochereau, en 1649.

Le frère Monuraut donna au couvent le manuscrit 3387.

Le n° 3680, contenant la *Toison d'or* de Guillaume Fillastre, fut offert par Guillain : « Ex donis honorabilis viri domini Guillain, aquarum et fontium præpositi. »

Le manuscrit 113 fut donné par Nicolas Leconte, célestin, qui passa quarante jours à l'écrire en 1566. Le P. Daire [1] cite de Nicolas Leconte des sermons, qui se trouvaient aussi chez les Célestins de Paris.

C'est le P. Hugonnet, vicaire général, qui donna le n° 3512.

Les volumes cotés 4806 et 6586 ont appartenu au P. Antoine Becquet, historien de l'ordre; ce sont des livres imprimés avec annotations manuscrites.

— Ce n'est que postérieurement à cette date que l'archevêque de Bordeaux signa d'une écriture tremblée, la donation de ce manuscrit : « Arturus archiepiscopus Burdegalensis. » — Arthur de Montauban, qui mourut en 1478, avait été célestin à Marcoussis.

[1] Bibl. nat., f. fr. 15290, p. 201.

Un conseiller au Grand Conseil, Charles de Henaut, qui avait, comme on l'a vu, donné beaucoup de livres aux Célestins de Paris, n'est représenté à l'Arsenal (je parle seulement des manuscrits) que par deux volumes, les n$^{os}$ 6362 et 8570. Le second n'a peut-être jamais appartenu aux Célestins ; quant au premier, qui a bien passé par leur bibliothèque, il contient des extraits des *Mémoriaux, comptes et registres de la Chambre des comptes*, de la main de Jacques Menant, auditeur et doyen en la Chambre des comptes, mort le 8 avril 1699. La bibliothèque de Rouen possède 16 volumes d'extraits similaires, dus aussi au conseiller Menant, beau-frère de Charles de Henaut, auquel il laissa ses livres par testament.

## AUTRES CÉLESTINS

La Bibliothèque de l'Arsenal a recueilli, en outre, de diverses autres maisons de Célestins des volumes imprimés et manuscrits ; je dirai seulement un mot de ces derniers.

J'ai eu déjà l'occasion de parler ailleurs des Célestins de Colombier[1], dans le Vivarais, dont les livres passèrent, pour la plupart, chez le baron d'Heiss vers 1779. Il y a été question en même temps[2] de quelques autres Célestins, notamment de ceux de la Sainte-Trinité de Marcoussis, près de Montlhéry. On trouve à l'Arsenal un certain nombre de volumes de ces religieux, et un seul manuscrit, le n° 430, acheté au baron d'Heiss par M. de Paulmy. La Bibliothèque nationale possède également quelques manuscrits des Célestins de Marcoussis.

Ceux de Sens nous ont fourni un seul volume, le n° 2176, qui avait passé d'abord dans le monastère de Paris.

C'est des Célestins de Mantes que provient le manuscrit 1071.

Dans la bibliothèque de Paulmy se trouvaient trois manuscrits des Célestins de Sainte-Croix-sous-Offémont, les n$^{os}$ 4,

[1] Pages 243-244.
[2] Page 244.

2121 et 3647. Le dernier de ces volumes, contenant le roman de *Flouret en rimes* et le *Pèlerinage de l'âme* de Guillaume de Digulleville, avait été écrit, au XVe siècle, par un frère de cette maison, nommé Jehan de Parnes. Le ms. lat. 10898 de la Bibliothèque nationale a la même provenance.

Les Célestins possédaient, au diocèse de Soissons, le couvent de Châtres, dit aussi de Saint-Pierre-au-Mont de Châtres. La bibliothèque de Paulmy recueillit un volume manuscrit de ce monastère, le n° 495. L'ex-libris du fol. 80 indique suffisamment la situation de ce couvent : « Iste liber pertinet Celestinis de Castris, in foresta Cuisie. » C'est aux Célestins de Châtres, et non à ceux de Sainte-Croix-sous-Offémont, qu'a appartenu le ms. lat. 6630 de la Bibliothèque nationale[1].

Les deux manuscrits provenant des Célestins d'Amiens qui se trouvent sur nos rayons, nos 469 et 625[2], ont certainement passé par la bibliothèque de M. de Paulmy, qui les avait eus du baron d'Heiss[3].

Quant à l'évangéliaire et à l'épistolaire d'Amiens, cotés à l'Arsenal 661 et 662, qui portent les armes de la famille Clabault, je les avais considérés jadis comme provenant « peut-être des Célestins d'Amiens[4] » ; mais on doit conclure des recherches de M. Auguste Janvier sur la famille Clabault[5] que ces manuscrits ont bien été donnés par Antoine Clabault, mais non pas aux Célestins. On lit, en effet, dans l'inventaire des comptes des marguilliers de l'église Saint-Firmin-au-Val, paroisse d'Antoine Clabault : « 1505. Il paroit audit compte que sire Antoine Clabault, maieur

[1] Le P. Daire (Bibl. nat., f. fr. 15290, p. III) distingue ainsi les deux monastères de Châtres et de Sainte-Croix-sous-Offémont :

« St-*Pierre*, dans la forêt de Compiègne et diocèse de Soissons. »

« Ste-*Croix* sous Offémont, dans la forêt de Cuise, diocèse de Soissons. »

[2] On voit sur le ms. 625 des armes que, dans le *Catalogue des manuscrits de l'Arsenal*, t. Ier, p. 473, j'avais rapprochées de celles de la famille Chantepie, de Normandie. Il semble bien que ce sont les armes de la famille Roucourt, de Picardie. Voy. le journal *Le manuscrit* du 15 mars 1894, p. 41-42.

[3] Voy. plus haut, p. 244.

[4] *Catalogue des manuscrits de l'Arsenal*, t. Ier, p. 498-499.

[5] M. A. Janvier a bien voulu me communiquer le résultat de ses recherches pour ce qui touche nos deux manuscrits.

d'Amiens, a donné deux beaux livres de velin, couverts d'argent doré, l'un pour chanter les evangiles où est nostre Seigneur J.-C. en croix, et l'autre pour chanter les epistres sur lequel est saint Paul, le tout en bas relief, qu'on estime six cents livres, de plus leurs boestes enrichies de fer. » Plus tard, en 1569, l'église, pour subvenir aux taxes qui lui étaient imposées, donna ces deux volumes comme caution d'un emprunt à l'un des descendants d'Antoine Clabault, qui fut remboursé par petites sommes.

## IV

Bibliothèques des Pères de l'Oratoire et du séminaire de Saint-Magloire. — Bibliothèque de la maison de Saint-Charles, congrégation de la Doctrine chrétienne. — Bibliothèque de la maison de Saint-Lazare de Paris, congrégation de la Mission. — Bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice. — Bibliothèque du séminaire des Missions étrangères. — Bibliothèque des Clarisses du couvent de l'Ave-Maria.

### ORATOIRE ET SÉMINAIRE DE SAINT-MAGLOIRE

Les Pères de l'Oratoire possédaient à Paris deux maisons, l'Oratoire proprement dit, rue Saint-Honoré, et le séminaire de Saint-Magloire, dans la rue Saint-Jacques.

On trouvait chez les Oratoriens de la rue Saint-Honoré l'une des plus belles bibliothèques de Paris; suivant la déclaration de 1790, elle ne comprenait pas moins de 37,150 volumes, dont 1,580 manuscrits[1]. L'Arsenal a recueilli des uns et des autres, mais son lot de manuscrits est fort médiocre, quarante seulement[2], dont trente sont des catalogues[3]. La Mazarine a été encore moins bien partagée. Quant à la Bibliothèque nationale, elle en reçut trois cent quatre-vingt-douze, sans compter

[1] Archives nat., S 6749.

[2] Les nos 12, 115, 298, 1146, 2035, 2090, 2273, 2871, 3049, 6207-6226, 227, 6228, 6229, 6230, 6231-6235, 6351, 8411.

[3] Les nos 6207-6226, 6227, 6228, 6229, 6230, 6231-6235, 6351

les manuscrits orientaux légués à l'Oratoire par Achille de Harlay, baron de Sancy, évêque de Saint-Malo.

Les manuscrits venus à l'Arsenal ne sont pas tous d'un grand intérêt. On en peut pourtant signaler quelques-uns, au premier rang desquels il convient de placer la Bible en dialecte picard, n° 2035. — Le manuscrit 298 avait appartenu à l'abbaye de Saint-Cyran-en-Brenne, au diocèse de Bourges. — Le n° 115 fut donné aux Pères de l'Oratoire par J. J. Coustard, conseiller au Parlement. Ce volume avait été d'abord entre les mains de Siméon Marotte de Muis, dont il porte une note autographe. — C'est Jean-Cécile Frey qui posséda le volume coté 1146, passé plus tard à la bibliothèque du Tribunat, d'où il fut apporté à l'Arsenal. — Sur le n° 2273, on lit : « Ex libris Silvy. 1756. » — La plupart des catalogues de la bibliothèque de l'Oratoire indiqués plus haut sont l'œuvre du P. Nicolas Des Molets. Le manuscrit 6351 contient un inventaire des cartes de géographie données, en 1778, par le P. David Anselme de Bardonenche.

Au séminaire des Oratoriens il était resté, je crois, peu de manuscrits de l'ancien établissement de Saint-Magloire. J'en ai reconnu deux seulement, que les disciples du cardinal de Bérulle durent trouver quand ils vinrent s'installer rue Saint-Jacques; mais cette congrégation, vouée dès le début aux études les plus élevées, ne pouvait manquer, partout où elle s'établissait, d'attacher le plus haut prix à se former promptement une bibliothèque. En effet, le séminaire de Saint-Magloire, au moment de la déclaration en 1790, accusa le chiffre de 14,167 volumes [1]. Les manuscrits devaient y être abondants, si l'on en juge par le nombre qu'en reçut la Bibliothèque nationale, trois cent vingt-six. L'Arsenal en recueillit quatorze [2], et la Bibliothèque Mazarine deux ou trois de plus. — On sait que le P. Pierre Lebrun [3] fut l'un des prin-

[1] Archives nat., M 797.

[2] Les n^os 105, 132, 133, 275, 276, 282, 623, 917, 2018, 3526, 5122, 5337, 8409, 8410.

[3] Je dois signaler en passant une erreur qui s'est glissée dans le *Catalogue des*

cipaux bienfaiteurs de la bibliothèque de Saint-Magloire. Cinq manuscrits dus à sa générosité sont aujourd'hui à l'Arsenal [1]; deux, les nos 275, 276, avaient appartenu auparavant à Nicolas-Joseph Foucault. — Le P. André de Berziau donna les manuscrits 8409, 8410. — Le volume coté 2018 est un présent fait par Louis Fouquet, évêque d'Agde, aux Oratoriens de sa ville épiscopale. — Sur le *Rituel de Porquerolles*, n° 132, se voit l'ex-libris d'André-Joseph de Brancas. — Le *Bréviaire de Paris*, n° 133, contient cette note : « Martinus Le Mectayer, ex dono domini Coquerel, pastoris vigilantissimi. » — Cette autre inscription se lit sur le manuscrit 275 : « Anticum breviarium ecclesiæ Cenomanensis tempore cardinalis de Luxemburgo, datum a domino Carière, canonico Cenomanensi, die 14 augusti 1703. — Foucault. » — Le volume coté 282, qui vient de Lyon, porte des notes constatant la possession de divers personnages : Louis Bonauyon, Ennemond Berger, Étienne Rebeud. — Sur le manuscrit 3526, on lit : « L'abbé d'Aligre pour M. Charpentier. » Ce volume est relié aux armes de Marie-Thérèse, reine de France. — Le n° 917, manuscrit du XIVe siècle, nous apprend le nom d'un bienfaiteur de la bibliothèque de Saint-Magloire : « Oratorii Sammagloriani. Ex dono inlustrissimi ducis de Noailles. »

En 1684, Pierre Delaplanche fit présent de sa propre bibliothèque au séminaire des Oratoriens. Il avait déjà, en 1674, dressé un catalogue des livres du séminaire, auquel il devait dix ans plus tard faire don de sa collection. Ce catalogue, entièrement autographe, se trouve aujourd'hui à l'Arsenal [2]. Au fol. 108 du

*manuscrits de l'Arsenal*, t. Ier, p. 55, à propos d'un des manuscrits du P. Lebrun, le *Bréviaire du diocèse de Valence*, n° 105. Les quelques notes que j'y ai indiquées comme écrites en provençal sont en réalité de la langue catalane. Il s'agit donc là de Valence en Espagne.

[1] Les nos 105, 132, 133, 275, 276.

[2] Ms. Ars., n° 5337. *Catalogus alter librorum bibliothecæ Sammaglorianæ, in tres classes divisus, silicet* (sic) *in folio, in quarto et in octavo, ordine alphabetico Petrus De la Planche, clericus Parisiens, ordinavit et scripsit, anno* 1674. *Item, compilatio librorum hebraicè, græcè, italicè et hispanicè excusorum hujus bibliothecæ.*

manuscrit, P. Delaplanche a donné un inventaire de ses propres livres [1]. A la fin, fol. 113, il a eu soin de transcrire l'acte même de la donation [2]. La plupart des volumes provenant de la bibliothèque de ce personnage portent sa signature et ses armoiries gravées et coloriées [3]. Le catalogue de Delaplanche n'est pas le seul qui ait été fait des livres de Saint-Magloire, ou du moins il semble en avoir dressé lui-même un double. Je n'ai reconnu à l'Arsenal que deux volumes notés dans le travail de ce bibliographe, les n^os^ 623 et 5122. Le premier est un *Missel de Paris*, écrit au commencement du XV^e^ siècle. J'ai reproduit ailleurs [4] l'acte de fondation d'une messe perpétuelle à Saint-Magloire que contient ce missel; il me suffira donc de dire ici que cette fondation fut faite, au mois d'août 1412, par « maistre Jehan de la Croix, conseiller maistre des comptes du Roy nostre sire, et damoiselle Jehenne la Coquatrixe sa femme ». Ce volume porte au catalogue de Delaplanche la cote G 30. — Quant au second manuscrit, il y est coté M 36. C'est une intéressante copie (XIV^e^ siècle) de *La vie monseigneur S. Magloire*, en vers français, par Geoffroi des Nefs [5].

### PÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE, MAISON DE SAINT-CHARLES

S'il faut en croire Joseph Treneuil [6], administrateur de la

[1] *Le septiesme jour d'avril* 1684. *Mémoire des livres que Pierre De la Planche a donnés à la bibliothèque de Saint-Magloire et qui sont escrits sur les deux catalogues.*

[2] « Je, Pierre Delaplanche, ecclésiastique, demeurant en la maison des RR. prestres de l'Oratoire de Saint-Magloire, à laquelle j'ay donné tous mes livres, qui sont escrits cy-dessus, contenant douze pages, pour demeurer dans la bibliothèque, à condition qu'on ne les poura vendre, donner ny eschanger en fasson quelquonque. Fait à Paris, ce vingt sixiesme de may mille six cent quatre vingt quatre. — P. Delaplanche. »

[3] M. Alf. Franklin a fait reproduire la signature et les armes de Delaplanche dans le t. II de *Les anciennes bibliothèques de Paris*, p. 366.

[4] *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, t. I^er^ (1885), p. 470-472.

[5] On pourra voir sur ce manuscrit *Recueil des historiens de France*, t. XXII, p. 166-170.

[6] « M. Ameilhon consultait tour à tour les Catalogues de l'*Oratoire*, de la *Doc-*

Bibliothèque de l'Arsenal, le catalogue de la maison de Saint-Charles fut l'un de ceux qu'Ameilhon étudia avec le plus d'attention, lorsqu'il se trouva en face de l'énorme amas de livres réunis à l'Arsenal. Le guide n'était pas mauvais. L'œuvre du P. Baizé, bibliothécaire de la Doctrine chrétienne, constitue certainement l'un des meilleurs catalogues qui aient été faits au XVIII[e] siècle. Ameilhon gardait à ce religieux un souvenir reconnaissant; il admirait son ouvrage, et c'est pour lui en faire connaître l'auteur que Noël-Gabriel-Luce Villar lui écrivait la lettre suivante[1] : « Paris, le 28 pluviôse an VII de la République française. — Respectable citoyen, l'auteur du catalogue qui vous a paru si bien fait se nomme Bézé. Il joignait à un rare mérite une modestie encore plus rare. Il est mort en 1746. Le citoyen Boullanger m'a promis de vous indiquer la source où vous pouvez puiser des renseignemens certains sur le compte d'un homme qui a rendu aux sciences et aux lettres un service très signalé..... Villar[2]. » — Le P. Baizé avait été nommé bibliothécaire de la maison de Saint-Charles au moment où, en conséquence du legs qui lui avait été fait, en 1705, par Jean Miron, ce monastère rendit publique sa bibliothèque. C'était l'une des plus belles et des plus nombreuses collections qu'il y eût à Paris à l'époque de la Révolution. Dans la déclaration que les Pères de la Doctrine chrétienne durent faire en 1790, ils évaluèrent le nombre de leurs livres à 20,146[3]. Tous ces volumes furent transportés au dépôt de Saint-Louis-la-Culture, d'où il en passa une grande quantité à l'Arsenal. C'est peut-être la maison de Saint-Charles qui a fourni le plus de livres imprimés à notre Bibliothèque ; mais les manuscrits venus de cette source y sont peu nombreux, vingt-cinq seule-

*trine chrétienne* et de la *Sorbonne*, que nous possédons. » *Lettre de Treneuil au ministre*, du 12 février 1813.

[1] Ms. Ars., n° 6131, fol. I.

[2] Villar (1748-1826), quoique né après la mort du P. Baizé, pouvait en avoir souvent entendu parler, puisque, jusqu'à la Révolution, il était resté dans la congrégation de la Doctrine chrétienne.

[3] Archives nat., S 6838.

ment[1]. Encore dans ce chiffre comprend-on le catalogue du P. Baizé, qui, lui seul, forme 21 numéros[2]. — Des quatre manuscrits restants, il en est un (n° 5324) qui porte au dos le chiffre de Saint-Charles. — Un autre, le volume coté 950, fut donné par l'abbé Lebeuf, qui ne borna pas, du reste, à ce seul livre sa générosité vis-à-vis des Pères de la Doctrine chrétienne. Lebeuf l'avait acheté à Paris en 1746. — Le manuscrit 870 est un curieux recueil formé au milieu du XVII[e] siècle par un médecin connu, Jean Bernier, de Blois. — Enfin, c'est de Mantes que venait le dernier volume, n° 609, un Missel du XIII[e] siècle à l'usage de cette ville. Plusieurs notes constatent la possession de ce manuscrit par « la ville et communaulté de Mente-sur-Seine ».

## LAZARISTES

On trouve à l'Arsenal beaucoup de livres imprimés venus de la congrégation de la Mission, maison de Saint-Lazare de Paris; mais les manuscrits de cette origine, qui sont assez nombreux à la Mazarine, se rencontrent rarement sur nos rayons. Je n'en ai reconnu que sept[3]. On n'ignore pas que la maison des Lazaristes fut pillée la veille même de la prise de la Bastille. Si peu de volumes furent détruits, le désordre qui régna dès lors dans la maison ne permit point aux religieux de faire une déclaration exacte de leurs livres; ils se contentèrent d'exposer que leur bibliothèque, avant l'événement du 13 juillet 1789, contenait de 18,000 à 20,000 volumes[4]. Les sept manuscrits que l'Arsenal a reçus des Lazaristes n'offrent pas un bien grand intérêt. — L'un d'eux, le 608, avait appartenu aux Dominicaines de Saint-Louis de Poissy. — Un autre, n° 2676, avait été entre les

[1] Les n[os] 609, 870, 950, 5324, 6131-6151.

[2] Les n[os] 6131-6151. Ce catalogue comprenait 22 volumes ; le t. II de l'index a été égaré, probablement dans l'un des deux déménagements effectués à l'époque révolutionnaire.

[3] Les n[os] 608, 881, 1229, 2676, 3250, 3877, 4011.

[4] Archives nat., S 6590.

mains de Charles-Alexandre de Croy, marquis d'Havré. — Enfin un troisième manuscrit, n° 3877, porte ce nom : « Ex dono domini Valliton. N. B. 1769. »

## SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

Le séminaire de Saint-Sulpice possédait une nombreuse bibliothèque[1], qui, au moment de la Révolution, se composait de 28,552 volumes, dont 112 manuscrits[2]. Ceux-ci étaient pour la plupart des recueils modernes ayant trait aux controverses religieuses des XVIIe et XVIIIe siècles. L'Arsenal a reçu de cette source une assez grande quantité de livres imprimés et vingt et un manuscrits seulement[3]. On trouve également quelques-uns de ces derniers à la Bibliothèque Mazarine. Parmi ceux de l'Arsenal un seul contient une indication de provenance intéressante ; c'est le volume coté 2051. Formé, par François Berger de Malissoles, évêque de Gap, de pièces relatives à son différend avec le cardinal de Noailles, ce recueil passa au frère du premier possesseur, Berger de Moidieu, abbé de Nant, qui le donna, en 1739, à M. Cousturier, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice.

A la maison de campagne qu'ils possédaient à Issy, les prêtres de Saint-Sulpice avaient formé une autre bibliothèque, moins considérable que celle de Paris, qui fut envoyée au dépôt de la rue Saint-Antoine. Là on constata la présence de 3,120 volumes[4]. Un catalogue, qui en fut dressé dans le dépôt, est conservé à l'Arsenal[5], où a passé un seul manuscrit de la maison d'Issy[6] ;

[1] Ameilhon fut installé dans la bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice par le citoyen Stouff, officier municipal, le 2 août 1791, pour y faire le catalogue des livres ; il le commença sur fiches dès le lendemain 3. Le travail fut terminé le 19 septembre suivant. Voy. ms. Ars., n° 6489, fol. I.

[2] *Archives des dépôts littéraires*, t. Ier, fol. 101.

[3] Les nos 96, 463, 464, 577, 1098, 2007, 2008, 2009, 2010, 2040, 2051, 2104, 2149, 2246, 2288, 2289, 2290, 2291, 2485, 2486, 2565.

[4] *Archives des dépôts littéraires*, t. Ier, fol. 96.

[5] Ms. Ars., n° 6493, fol. 420.

[6] Le n° 129.

ce volume porte l'inscription : « Ex libris Bibliot. Lauret. »

### SÉMINAIRE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES

Les livres imprimés venus du séminaire des Missions étrangères sont fort abondants à l'Arsenal. La bibliothèque de cet établissement était, du reste, l'une des plus importantes qu'il y eût à Paris ; elle avait été transportée au dépôt de Saint-Louis-la-Culture, et Ameilhon y puisa largement. Les manuscrits y étaient en assez grande quantité ; un catalogue [1], qui en fut dressé au dépôt littéraire de la rue Saint-Antoine, nous donne une liste de 307 articles, dont plusieurs comprennent de nombreux volumes. On n'y trouve presque point de manuscrits anciens, mais beaucoup de pièces historiques importantes, principalement des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Notre Bibliothèque n'a recueilli que quinze manuscrits [2] des Missions étrangères, parmi lesquels un seul volume ancien, une Bible du XIII^e^ siècle, cotée 70.

### COUVENT DE L'AVE-MARIA

Entre la rue du Fauconnier et la rue des Jardins, au quartier Saint-Paul, se trouvait jadis le couvent des filles de l'Ave-Maria, qui, au moment de la Révolution, était occupé par des religieuses Clarisses. L'entrée principale du monastère était située rue des Barrés, aujourd'hui rue de l'Ave-Maria. Cette maison était l'une des plus pauvres en livres qui fussent à Paris. Au dépôt de la Culture, on constata que sa bibliothèque se composait de 883 volumes [3]. Un seul manuscrit en est venu à l'Arsenal, le n° 1220, qui contient un obituaire du couvent pour les XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

[1] Ms. Ars., n° 6492, fol. 174-191.
[2] Les n^os^ 70, 2013, 2014, 2791, 3741, 4060, 4381, 4382, 4383, 4384, 4385, 4386, 4387, 4388, 4389.
[3] *Archives des dépôts littéraires*, t. I^er^, fol. 96.

## CHAPITRE SIXIÈME

### LES DÉPÔTS LITTÉRAIRES (*suite*).

### I

Bibliothèque du collège de Navarre. — Les manuscrits de Navarre ne sont point tous à la Bibliothèque nationale. — Nombre de ces manuscrits à l'époque de la Révolution. — Bienfaiteurs de la bibliothèque de Navarre. — Quelques manuscrits remarquables de la collection.

Il n'est pas douteux que le collège de Navarre, fondé en 1304, ait été, dès le début, en possession d'une belle bibliothèque. Au XVI[e] siècle, Belleforest la considère comme pouvant aller presque de pair avec celle de l'abbaye voisine de Saint-Victor. Dans le courant du XVIII[e] siècle, il fut dressé plusieurs catalogues de la collection[1]; cependant, on ne sait pas au juste de quels éléments se composait, au moment de la Révolution, le cabinet de manuscrits de ce collège. Pendant longtemps on a cru que tous les manuscrits du collège de Navarre avaient émigré à la Bibliothèque nationale; les érudits les plus autorisés ont contribué jadis à affermir cette erreur. La vérité est que la Bibliothèque nationale n'a reçu qu'une très faible partie de ces manuscrits. L'Arsenal en a recueilli presque autant que la Bibliothèque de la rue de Richelieu; mais c'est à la Mazarine qu'est échu le lot le plus considérable. On peut expliquer, en quelque façon, comment les manuscrits provenant du collège de Navarre ont dû passer souvent inaperçus dans les Bibliothèques où ils ont trouvé asile depuis la Révolution. Un grand nombre d'entre eux sont

[1] Voy. Alf. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. I[er], p. 402-403

dépourvus de toute espèce de notes en indiquant la provenance, soit que le bibliothécaire de Navarre ait oublié de les inscrire, soit, ce qui est plus probable, que les reliures étant en mauvais état aient dû être changées, et que cette opération ait fait disparaître le feuillet de garde contenant l'ex-libris. Quelle qu'ait été la cause, l'effet n'est pas douteux. C'est ainsi que, pour ne citer qu'un exemple, parmi les manuscrits provenant du collège de Navarre que possède l'Arsenal, quarante-neuf seulement portent une note de possession. Aussi n'en ai-je indiqué que ce nombre dans le *Catalogue des manuscrits*. Depuis, j'ai pu, grâce aux notes laissées par D. Poirier[1], grossir de cinquante-trois nouveaux volumes la liste de nos manuscrits de Navarre. Il est très probable que quelques volumes de la Mazarine, dont la provenance est ignorée, ont la même origine.

La Bibliothèque nationale possède aujourd'hui cent vingt quatre manuscrits du collège de Navarre, et elle n'a jamais dû, à aucun moment, en posséder davantage. Les fiches qui furent faites au dépôt littéraire, lorsque ces volumes ont été attribués à la grande Bibliothèque, existent toujours[2]; elles donnent également le chiffre de cent vingt-quatre. Quant à la Bibliothèque de l'Arsenal, elle en a recueilli cent deux[3]. La Bibliothèque Mazarine en conserve au moins cent trente. Ce serait donc, pour ces trois Bibliothèques seulement, plus de trois cent cinquante manuscrits. Ce chiffre peut paraître considérable, comme il l'est en effet; mais, grâce à un inventaire de la collection manuscrite de Navarre, dressé dans le dépôt littéraire de Saint-Louis-la-Culture, où elle fut transportée[4], j'ai acquis la

[1] Ms. Ars., n° 6610.

[2] Ms. Ars., n° 6162.

[3] Les nos 11, 23, 28, 30, 31, 38, 46, 49, 50, 56, 63, 66, 89, 137, 141, 142, 143, 145, 148, 149, 151, 170, 172, 173, 174, 180, 183, 185, 188, 209, 257, 307, 320, 326, 345, 359, 360, 364, 376, 441, 443, 445, 449, 450, 451, 455, 456, 467, 468, 470, 471, 496, 509, 510, 518, 520, 521, 522, 523, 536, 538, 553, 683, 688, 690, 691, 693, 702, 703, 712, 722, 723, 727, 728, 730, 740, 747, 748, 749, 756, 804, 815, 905, 937, 959, 982, 986, 1001, 1010, 1011, 1012, 1013, 1041, 1050, 1157, 1162, 2058, 2111, 2115, 2886, 3143, 3516.

[4] Ms. Ars., n° 6492, fol. 192 et 248.

certitude que ces manuscrits étaient alors au nombre de 1,272. Les trois cent cinquante volumes environ que l'on a retrouvés jusqu'à présent ne sont donc qu'une très petite partie d'une des plus belles bibliothèques manuscrites qu'il y eût à Paris.

Il n'y a point lieu de refaire, après MM. Delisle [1] et Franklin [2], une notice sur la collection de livres du collège de Navarre. J'indiquerai seulement quelques-uns des bienfaiteurs de la bibliothèque.

Pierre d'Ailly avait donné, paraît-il, de nombreux volumes. Bien que l'inscription tracée sur notre manuscrit 520 soit assez ambiguë, il est probable que ce livre provient du célèbre théologien.

De Michel de Creney, évêque d'Auxerre, mort le 13 octobre 1409, le collège de Navarre eut un certain nombre de manuscrits. L'Arsenal en a recueilli deux [3]; la Bibliothèque nationale et la Mazarine en possèdent chacune un. Les livres de Michel de Creney portent l'indication d'un prix d'estimation. C'est ainsi que le manuscrit 691 de la Mazarine fut prisé 48 sous; le nº 174 de l'Arsenal, 40 sous, et le manuscrit 320, 4 livres.

« Iste liber est theologis collegii de Campania, alias de Navarra, ex legato magistri Petri de Parrochia, quondam magistri grammaticorum dicti collegii. » Telle est la note qu'on lit sur quelques volumes ayant appartenu à notre collège. « Petrus de Parrochia » devint maître des grammairiens à la fin du XIVe siècle et le fut de 1395 à 1406, suivant Launoy [4]. L'Arsenal possède un traité qui lui est attribué par Claude de Grandrue, bibliothécaire de Saint-Victor [5]. Ce grammairien a été l'un des bienfaiteurs de la bibliothèque de Navarre. A ma

[1] *Le cabinet des manuscrits*, t. II, p. 252-255.
[2] *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. Ier, p. 393-404.
[3] Les nos 174, 320.
[4] *Navarræ gymnasii historia*, t. II, p. 462.
[5] *Glose magistri Petri de Parrochia super tractatum libri doctrinalis de constructione*. Ms. Ars., nº 830, fol. 131.

connaissance, il ne lui légua pas moins de huit manuscrits : d'abord, la première partie du ms. lat. 16944 et le ms. lat. 17975 de la Bibliothèque nationale; puis, les mss. 89 985, 1713 et 1717 de la Mazarine; enfin, les n[os] 145 et 257 de l'Arsenal. Jean de Launoy, Fabricius et d'autres ont parlé de « Petrus de Parrochia », et, écrivant eux-mêmes en latin, se contentèrent de transcrire le nom tel qu'ils l'avaient trouvé. La traduction logique de ce nom serait « Pierre de la Paroisse » ; mais le manuscrit 145 de l'Arsenal nous donne une forme toute différente. Il porte, en effet, au fol. 102 v°, la signature autographe de notre grammairien : « P. du Parroy », qui est certainement la vraie forme française de son nom.

Guillaume de Châteaufort, grand maître du collège de Navarre, lui légua le manuscrit 137 [1].

De maître Alexandre, portier du collège, étaient venus par legs au moins onze manuscrits. La Bibliothèque nationale en a recueilli trois [2]; la Mazarine, trois également [3]. L'Arsenal, un peu plus favorisé, en conserve cinq [4].

On ne doit pas confondre avec maître Alexandre, portier, un personnage nommé maître Guillaume Alexandre, qui posséda le manuscrit 443 de l'Arsenal [5]. C'est à celui-ci qu'avait appartenu un autre volume de Navarre conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Mazarine sous le n° 847.

Jean Rivolle, « jadis soubzmaistre des grammairiens dudit colleige », qui avait fondé un *De profundis* « que les maistre, proviseurs, boursiers et chapellains dudit colleige sont tenuz

[1] « Hanc solennem super quadraginta septem capitula Ysaye expositionem a magistro Nicolao de Clamengis, quondam regalis hujus collegii Campanie, alias Navarre, socio, diserto atque luculento sermone compositam, donavit librarie theologorum ejusdem collegii honorandus magister noster, magister Guillelmus de Castroforti, supradicti collegii magister, sacre pagine professor probatissimus. Orate pro eodem liberalissimo datore, ut portionem cum beatis mereatur accipere. »

[2] Mss. lat. 17359, 17552 et 18263.

[3] Les n[os] 90, 116 et 689.

[4] Les n[os] 63, 89, 141, 740 et 756.

[5] « Iste liber est magistri Guillelmi Alexandri..., precii centum sol. parisien. »

dire », etc., fit don, le 22 décembre 1515, de quelques livres parmi lesquels se trouvaient les manuscrits 467 de l'Arsenal, et 77 de la Mazarine.

C'est de Jean de Lenoncourt, chanoine et trésorier de l'église de Tours, que vient le volume coté 441 [1].

Louis Pinelle, grand maître du collège, donna le manuscrit 359. — Guillaume « de Curis » légua le n° 148 [2]. — Le manuscrit 50 fut légué par Louis « Galli » [3].

André Périer, en 1499, offrit au collège de Navarre le recueil coté 538 à l'Arsenal [4]. La Bibliothèque Mazarine a reçu quatre manuscrits provenant du don fait cette année-là par André Périer [5].

Il est probable que notre manuscrit n° 11, sur lequel on lit : « Pro de Mara », a appartenu à Nicolas de la Mare, maître es arts, bachelier en théologie et curé de Criquetot-l'Esneval, qui vivait au milieu du XV[e] siècle [6].

Le manuscrit 986 fut en la possession du chancelier de l'église et de l'Université de Paris, Ambroise de Cambrai, dont il porte une note autographe. Ce volume, au mois de juin 1440, avait été acquis des exécuteurs testamentaires de Jean Le Fèvre, curé de Saint-Landry de Paris. Le 11 avril 1489, Ambroise de Cambrai l'achetait, à son tour, pour 40 sols par., de Jean Helé, chanoine de Saint-Merry.

[1] « Iste liber est librarie theologorum regalis collegii Campanie, alias Navarre, Universitatis Parisiensis, dono nobilis ac circumspecti viri magistri Joannis de Lenoncourt, apostolici protonotarii, canonici et thesaurarii insignis ecclesie Turonensis, quondam scholastici prefati collegii. Orate Deum pro anima illius et defuncti avunculi sui reverendi in Christo patris Joannis de Beauvau, episcopi Andegavensis. — J. de Lenoncourt. »

[2] « Pro magistro Guillelmo de Curis, quem quidem librum legavit ad utilitatem studencium regalis collegii Navarre. Orate pro eo. » Guillaume « de Curis » figure au collège de Navarre comme « magister artistarum » en 1466 et dans les années suivantes. Voy. Launoy, *Navarræ gymnasii historia*, t. I[er], p. 214.

[3] « Hunc librum dedit michi, Ludovico Galli, dominus presidens de Nenterre, hac conditione quod post meum decessum erit pro collegio Navarre. »

[4] « Pro libreria regalis collegii Navarre, dono magistri Andree Piri, nuper principalis gramaticorum ejusdem collegii. 1499. »

[5] Les n[os] 1291, 1726, 3468, 3484.

[6] Cf. les mss. latins 17229 et 17250 de la Bibl. nat.

Un certain nombre de manuscrits de Navarre provenaient de monastères.

Sous le n° 209 est conservé un Lectionnaire de l'abbaye des Vaux-de-Cernay. « Liber Sancte Marie de Sarnaio. » On trouve dans le volume un inventaire des biens et des livres possédés par l'abbaye au XII$^{e}$ siècle [1].

Le manuscrit 56 porte cette note : « Iste liber est ecclesie Sancte Genovefe in monte Parisius. Quicumque eum furatus fuerit aut presentem titulum laceraverit anathema sit. »

Le volume coté 49 avait été donné aux Dominicains de Besançon par l'archevêque de cette ville, Nicolas de Flavigny. « Liber fratrum Predicatorum Bisuntinorum, datus ab archiepiscopo Nicholao. »

Le manuscrit 509 avait appartenu à l'abbaye de L'Épau, au diocèse du Mans. « De Pietate Dei, Petrus Juhes de Cenomani. »

De l'abbaye de Saint-Nicolas-au-Bois, diocèse de Laon, était venu l'exemplaire de l'*Aurora*, de Pierre Riga, coté 905. « Pro monasterio Sancti Nicolai in [Bos]co. »

Plusieurs volumes portent des ex-libris de possesseurs particuliers. Tels sont les manuscrits 553 et 722, qui, au XV$^{e}$ siècle, ont appartenu à Louis de la Vernade, premier président du parlement de Languedoc et chancelier du duc de Bourbon et d'Auvergne. Le premier de ces volumes fut écrit, pour Louis de la Vernade, par Thomas Poyet, en 1451 ; le second fut acheté par le même Louis de la Vernade chez un libraire de Toulouse, au mois d'août 1471.

On lit encore : — sur le ms. 690 : « Iste liber est magistri Johannis Mercerii de Autiss... » ; — sur l'art. A du recueil 748 : « Iste nature sunt Roberti de Viis » ; — sur le volume coté 959 : « Ce present livre est à maistre Jehan Hector, curé de Montrouge », et « Iste liber est [magistri Johannis] de Ponte. Si quis... »

Le manuscrit 2115 appartenait, suivant une note, datée du

[1] Cet inventaire a été publié dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, 1886, p. 36-42.

17 juin 1521, à « Claude Le Leu, demeurant à Paris, rue aux Foyres, au propitaire des Ingnocens ».

C'est « Nicolas de Blanchecourt, barbier juré et bourgois de Paris », qui « ou moys de fevrier l'an mil CCCCLXXII » fit exécuter le manuscrit 2886 par « Jehan de Bihays, maistre es ars et escolier estudiant a Paris ».

On peut, en outre, sur un assez grand nombre de volumes relever des signatures : — sur le ms. 173 : « J. Garlerii » ; — sur le ms. 982 : « A. de le Viegne » ; — sur le ms. 937 : « Compaing » ; — sur le n° 31 : « J. de Mully » et « Léon Michault ».

D'autres contiennent, soit une note du copiste, comme le volume coté 364 : « Guillelmus de Vima scripsit ista capitula... anno M° CCC° XLVIII° », soit la mention du prix d'achat, comme les manuscrits 449 et 451 : « Emptus VI fr. », et « Emptus est sex francis de pecunia collegii ».

Il est des notes qui, bien que visant des manuscrits enlevés de la collection de Navarre, offrent néanmoins un certain intérêt pour l'histoire de cette bibliothèque. Telle est la suivante qui se lit sur le manuscrit 326 : « Emptus fuit XIIcim fr. receptos ex vendicione Lecture Gregorii de Ariminio, legate collegio a magistro Bonino Camion, magistro hujus collegii, item ex vendicione textus Sentenciarum et quarti libri sancti Thome super Sentencias. »

Une curieuse inscription figure sur le manuscrit 693 : « Ego Johannes Cachelart, bachalarius in decretis, confiteor debere magistro Petro de Cenelay super duo volumina legum VI francos auri, ratione locagii sue domus site in vico Jude, de qua summa debeo sibi reddere medietatem infra nativitatem Domini, residuum ad natale. In cujus rei testimonium, scripsi istam litteram manu propria. » Ce Jean Cachelart n'est pas tout à fait un inconnu. Dans le *Rotulus licentiatorum et bacallariorum in decretis Parisius*[1], en octobre 1403, on le trouve qualifié

[1] Cf. H. Denifle et E. Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, t. IV, p. 70.

« Johannes Cachelart, presb. bac. in decr. Corisopitens. dioc., rector parroch. eccl. de Herqueyo Briocens. dioc., cappellanusque cappellanie perpetue B. Marie fundate in eccl. parroch. B. Petri in S. Dyonisio in Francia prope Parisius ». — C'est lui qui avait copié un manuscrit, contenant l'*Arbre des batailles* d'Honoré Bonet et les *Soliloques* de S. Augustin, qu'il acheva le jour de la Pentecôte de l'an 1397 [1]. Cette même année, notre Jean Cachelart avait vendu à Louis, duc d'Orléans, deux *Légendes dorées* pour 40 écus [2].

Les manuscrits de Navarre qu'a reçus l'Arsenal traitent, pour la plupart, de matières théologiques, de droit ecclésiastique, etc.; mais il en est d'autres aussi, et parmi ces derniers quelques-uns offrent un très réel intérêt, comme le n° 1157, contenant le premier livre de l'*Historia orientalis* de Jacques de Vitry [3] et divers ouvrages de Transmond.

Le collège de Navarre possédait encore deux manuscrits français précieux, cotés aujourd'hui à l'Arsenal 3143 et 3516.

Le premier est *li romans des Loherans*, en vers français. Ce manuscrit, le seul qui renferme les quatre branches de la *Geste des Loherains*, est d'une écriture du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle. On trouve, sur les marges, des annotations modernes. Au verso du feuillet de garde A, l'auteur de ces notes a consigné, d'une façon assez inopportune, les réflexions que lui inspirait la présence du volume dans la Bibliothèque de l'Arsenal. « Ce manuscrit, y est-il dit, faisoit, avant la Révolution, partie de la bibliothèque du collège de Navarre. Il y étoit cotté sous le n° A 34. Les livres de cette bibliothèque ayant été transportés dans celle du Roi, j'ignore comment ce volume fait aujourd'hui partie de celle de l'Arsenal. » Admettant ce principe que tous les livres du collège de Navarre doivent être à la Bibliothèque

[1] Voy. *Catalogue des livres... de la bibliothèque de feu M. d'Aguesseau* (1785), p. 240, n° 3681.

[2] Voy. Le Roux de Lincy, *La bibliothèque de Charles d'Orléans à son château de Blois en* 1427, p. 37, n° 20.

[3] A la fin de ce livre premier de l'*Histoire* de Jacques de Vitry se trouve la *Relation de la prise d'Acre*, par Nicolas de Hanapes.

nationale, l'auteur de la note, après avoir constaté que le manuscrit, ce qui est exact, a été décrit par Mouchet[1], se demande comment l'ancienne estampille du collège de Navarre a disparu, et quand, pourquoi et comment la Bibliothèque de l'Arsenal a fait l'acquisition du volume. Ce que j'ai dit plus haut me semble une réponse suffisante à ces questions.

Quant au manuscrit 3516, c'est un excellent recueil, du XIII^e siècle, qui ne renferme pas moins de 63 pièces françaises, soit en vers, soit en prose. Le volume est, en outre, orné de 81 miniatures.

## II

Bibliothèque de la Sorbonne. — L'abbé Philippe Drouyn et sa *Bibliographie générale*. — Collège Louis-le-Grand. — Collège de maître Gervais. — Bibliothèque de l'Université de Paris. — Collège du cardinal Lemoine.

### BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE

Bien que le nombre des livres imprimés venus de la Sorbonne à l'Arsenal soit considérable, je n'aurais presque rien à dire de la collection, si notre Bibliothèque n'en avait reçu un recueil manuscrit formé par l'abbé Drouyn et ne comprenant pas moins de trois cent vingt et un volumes.

Trente-six autres manuscrits proviennent de la même source; c'est donc trois cent cinquante-sept manuscrits de la Sorbonne qui se trouvent aujourd'hui sur nos rayons[2]. Le plus précieux de tous est certainement celui qui contient les catalogues (XIV^e siècle) des livres de la Sorbonne[3], catalogues que M. L. Delisle a publiés *in extenso*[4]. L'Arsenal possède encore plusieurs catalogues modernes de ce collège. L'un d'eux, du XVIII^e siècle,

[1] Bibl. nat. Collection Moreau 1725, fol. 295 et suiv.

[2] Les n^os 1020, 1021, 1022, 1023, 1166, 1223, 1228, 3659, 5039, 5164, 5428-5748, 6236-6258, 6264, 6268, 8403.

[3] Le n° 1223.

[4] *Le cabinet des manuscrits,* t. III, p. 8-114.

forme 23 volumes in-fol. [1]. Le second, que nous conservons en double exemplaire, ne mentionne que les manuscrits ; il fut également rédigé au XVIII[e] siècle et est l'œuvre du bibliothécaire Guédier de Saint-Aubin[2]. Un autre catalogue, en 5 volumes[3], donne l'indication des manuscrits de la Sorbonne qui appartiennent à la Bibliothèque nationale. Enfin, dans le tome VI des *Archives des dépôts littéraires*[4], on trouve, aux fol. 367 et 369, deux listes des manuscrits manquants des fonds de la Sorbonne et de Richelieu.

De ce dernier fonds, l'Arsenal n'a recueilli qu'un seul manuscrit, le 5164, auquel on pourrait ajouter le n° 5229, contenant les *Prophéties de Merlin ;* celui-ci avait passé dans la bibliothèque de Louis de Chaumejan, marquis de Fourille, d'où il vint dans celle de M. de Paulmy.

Certains volumes modernes renferment d'intéressants documents : ce sont les recueils relatifs à l'histoire de la Sorbonne[5], composés au XVII[e] siècle par Claude Héméré, bibliothécaire du collège[6].

Seul le n° 5039 conserve le souvenir de son donateur, Nicolas Petitpied, conseiller au Châtelet, qui laissa à la Sorbonne près d'une centaine de manuscrits.

Mais le fonds le plus considérable qui nous soit venu de cette source est le recueil de bibliographie de l'abbé Drouyn. Philippe Drouyn, docteur en théologie et conseiller clerc au parlement de Paris, est assez peu connu. Il était le second fils de Louis Drouyn, seigneur de Vaudeuil, trésorier de France en la généralité de Soissons, qui mourut en 1692 et fut inhumé à Paris, en l'église Saint-Nicolas-des-Champs ; sa mère se nommait Élisabeth Mallet. Le frère aîné, Nicolas-Louis Drouyn, seigneur de Vaudeuil, fut, comme son père, trésorier de France

[1] N[os] 6236-6258.
[2] N[os] 6264, 6268.
[3] N[os] 4631-4635.
[4] Ms. Ars., n° 6492.
[5] Les n[os] 1020, 1021, 1022, 1023, 1166 et 1228.
[6] Claude Héméré mourut en 1650.

en la généralité de Soissons. Quant au frère cadet, François, il était religieux de Cîteaux; on trouve dans les recueils de l'abbé Drouyn quelques lettres de ce cistercien adressées à son frère. Bien qu'il soit aujourd'hui profondément oublié, Philippe Drouyn n'en a pas moins joui, à la fin du XVIIe siècle et dans le premier quart du XVIIIe, d'une réputation bien méritée. L'abbé Drouyn fut un bibliographe infatigable, qui paraît avoir été en rapport avec les savants de son temps; il entretenait avec plusieurs d'entre eux un commerce de lettres suivi, notamment avec l'abbé de Targny, bibliothécaire du roi. Il était également en relation avec Roger de Gaignières; et nous le voyons, en 1698, conduire le médecin anglais Martin Lister chez le célèbre collectionneur. « Je pris l'abbé Drouin, écrit ce voyageur[1], pour aller voir M. de Gaignières au logement qu'il a à l'hôtel de Guise. » Mais Lister ne se contenta pas de se faire accompagner par notre abbé, il alla le visiter, examina l'énorme amoncellement de matériaux qu'il avait entassés chez lui pour sa publication d'une bibliographie générale, et consigna dans son journal ce qu'il avait vu et entendu.

« M. l'abbé Drouin, dit-il[2], vint me voir à mon logement, et le lendemain je lui rendis sa visite à son appartement, au collège de Boncourt. Il avoit là quatre ou cinq petites pièces bien garnies de livres. Dans la plus grande étoit une collection de catalogues de livres et de tous les écrivains qui vous mettent au fait des auteurs eux-mêmes; il pouvoit y en avoir trois mille en toutes sortes de langues. Il me dit que pendant dix-huit ans il avoit étudié avec la plus grande application l'histoire des livres, qu'il avoit bien classé ses notices et qu'il se proposoit d'imprimer, cette année même, son premier volume qui comprendroit les plus anciens écrivains grecs et latins. Il comptoit continuer cette bibliographie de siècle en siècle jusqu'à notre temps; et une

[1] *Voyage de Lister à Paris en MDCXCVIII* (Société des bibliophiles), 1873, p. 89.

[2] *Ibid.*, p. 99-100.

bonne partie de son travail étoit déjà faite. — Il me montra un catalogue d'auteurs en quatre volumes in-folio. Ils étoient classés dans l'ordre alphabétique par noms de famille, sous ce titre ou à peu près : *Index alphabeticus omnium scriptorum, cujuscumque facultatis, temporis et linguæ.* Il pouvoit y en avoir cent cinquante mille. — Il me fit voir aussi, et également disposées dans l'ordre alphabétique, ses notices des écrivains et de leurs ouvrages : ce travail est fort avancé; enfin, son catalogue chronologique qui complètera son œuvre. — M. l'abbé Drouin est un homme fort civil, d'une humeur agréable, très savant, curieux et d'un âge qui lui permet de continuer et de mener à bonne fin une entreprise aussi considérable. Je lui ai une obligation infinie de ses fréquentes visites. »

C'est vers 1680 que l'abbé Drouyn avait commencé à réunir des notices pour une bibliographie générale; il y avait, en effet, dix-huit ans qu'il était occupé à ce travail quand Lister le visita. Il avait alors l'intention de commencer promptement la publication de ses notices. Ce projet ne fut suivi d'aucun effet; mais l'ardeur de l'abbé n'en fut point refroidie, et il continua d'augmenter ses recueils jusqu'après 1732[1], c'est-à-dire jusqu'à sa mort. Aussi ces notices ne forment-elles pas moins de trois cent vingt et un volumes[2]. Ce n'est pourtant pas là tout ce que laissait l'abbé Drouyn; la Bibliothèque nationale possède quelques-uns de ses papiers. « Au commencement de l'année 1734, écrit M. Delisle[3], furent acquis, pour 600 livres, les manuscrits laissés par l'abbé Drouin. Il y avait 24 volumes écrits sur parchemin et beaucoup de liasses renfermant principalement des matériaux pour une histoire de la maison de Navarre, et de volumineux mémoires composés ou recueillis par Billet de Fanière[4]. » Quant aux papiers de l'Arsenal, ils contiennent une bibliothèque universelle ou bibliographie géné-

[1] Voy. le ms. Ars., n° 5633, fol. 68, et le ms. n° 5742, fol. 64.

[2] Ces recueils portent à l'Arsenal les n°s 5428-5748.

[3] *Le cabinet des manuscrits*, t. Ier, p. 412.

[4] Les manuscrits de Drouyn à la Bibliothèque nationale sont cotés fr. 22823-22869 ; ceux de Billet de Fanière, fr. 24489-24527.

rale, ou encore plus exactement un recueil de notes pour une bibliographie générale. La plupart des notices sont imprimées et ont été coupées dans les quatre ouvrages bibliographiques de Martin Lipenius; mais on y trouve aussi d'assez nombreux documents originaux. Au reste, pour ce qui regarde la composition de ces volumes, afin d'éviter ici des répétitions inutiles, je me contenterai de renvoyer à ce que j'en ai dit dans le *Catalogue*[1].

### COLLÈGE LOUIS-LE-GRAND

L'ancien collège de Clermont, devenu collège Louis-le-Grand, puis collège Égalité, subit, comme les Jésuites auxquels il appartenait, bien des fortunes diverses. Cependant, à l'époque de la Révolution, il possédait encore une belle bibliothèque, dont la situation vis-à-vis de l'Université était assez mal définie[2]. La bibliothèque de l'Université conserve aujourd'hui un certain nombre de manuscrits venus de ce collège. L'Arsenal, pour sa part, en a reçu treize[3]. Quant aux livres imprimés de Louis-le-Grand, ils sont assez abondants dans notre Bibliothèque. Au dépôt de Saint-Louis-la-Culture, où l'on transporta les livres du collège Égalité, on put constater que la collection se composait de 17,569 volumes, plus 2,631 de l'Université, soit un total de 20,200 volumes pour les deux établissements[4].

Parmi les manuscrits recueillis par l'Arsenal, quelques-uns nous donnent des noms de possesseurs qu'il est bon de relever.

Sur le manuscrit 983, se lit cette note : « Liber iste est Mi-

[1] *Catalogue des manuscrits de l'Arsenal*, t. V (1889), p. 393-425, et plus spécialement p. 393-394.

[2] Cf. Alf. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. II, p. 260-261; E. Chatelain, *Manuscrits de la bibliothèque de l'Université tirés des dépôts littéraires* (1885).

[3] Les nos 465, 707, 708, 981, 983, 1075, 1239, 2668, 5135, 5775, 6265, 6270, 8405.

[4] *Archives des dépôts littéraires*, t. Ier, fol. 86.

chaelis Casse, emptus per eum Avinioni a fratre Guillelmo, episcopo Signinensi, anno Domini 1344, de mense januarii. »

L'art. E du manuscrit 1239, composé de 10 feuillets d'un *Dictionnaire moral*, écrit au XIVe siècle, est un fragment d'un gros volume conservé aujourd'hui à la bibliothèque de l'Université sous le n° 214[1].

Sur un exemplaire de la *Cité de Dieu*, en français, coté 5135, est inscrit l'ex-libris suivant : « Ce livre de la Cité de Dieu est au comte de Montpencier, daulphin d'Auvergne. — Gilbert. »

Le manuscrit 5775, qui contient une partie de la traduction de Valère-Maxime par Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse, n'est qu'un tome II; le tome Ier se trouve à la bibliothèque de l'Université, où il est coté 51[2].

Sous le n° 6265 est conservé un catalogue de la bibliothèque du collège Louis-le-Grand, dressé en 1768.

Le manuscrit 6270 est un registre du prêt des livres, de 1764 à 1786.

Enfin, le n° 8405, volume imprimé avec notes manuscrites, a appartenu, au XVIe siècle, à un professeur et théologien protestant connu, Thomas Grynæus[3] (1512-1564).

## COLLÈGE DE MAITRE GERVAIS

L'histoire des deux collections de l'Université et du collège Louis-le-Grand est si intimement liée qu'on devrait les réunir; mais, comme en 1764 on transporta à Louis-le-Grand l'ancienne bibliothèque du collège de maître Gervais, je dois d'abord signaler les quelques manuscrits qui nous sont venus de ce dernier collège. C'est à la bibliothèque de l'Université de Paris que la plupart des manuscrits du collège de maître Gervais

[1] Cf. E. Chatelain, *Bibliographie*, dans *Revue des bibliothèques* (1891), p. 485.
[2] Cf. E. Chatelain, *loc. cit.*, p. 484-485.
[3] « Est Thomæ Grynæi. »

ont trouvé un asile[1]. La Bibliothèque nationale n'en a reçu, je crois, qu'un seul. Quatre[2], peut-être cinq[3], sont échus à l'Arsenal. Tous nous sont arrivés par l'entremise du collège Louis-le-Grand.

Un chanoine de Bayeux, Thomas François, donna le manuscrit 465. « Pro venerabili collegio magistri Gervasii Christiani de dono magistri Thome Francisci, canonici Baiocensis. » On sait que Gervais Chrétien, fondateur du collège, mort en 1382, était lui-même chanoine de Bayeux.

Au fol. 85 du manuscrit 707, se voit cette note : « Iste liber datus est michi in vadio pro..... solidis parisiensibus a ma[gistro] Thoma Hebert; et credo quod pertineat collegio magistri Gervasii. Ideo volo quod reddatur receptis..... solidis. » Le volume, si singulièrement engagé par Thomas Hébert, fut, en effet, restitué au collège.

Je n'ai point noté dans le *Catalogue des manuscrits de l'Arsenal* la *Claudii Ptolomei Cosmographia*, n° 981, comme venant du collège de maître Gervais; mais cette origine a été indiquée par M. E. Chatelain[4], et je crois, en effet, grâce au document signalé[5], qu'on ne peut douter de la provenance.

Au fol. 172 du manuscrit 5775, on lit : « Hunc librum donavit vir sapientissimus magister Stephanus Ansse, in curia Parlamenti procurator, pro usu scolarium collegii Beate Marie Baiocensis, collegium magistri Gervasii Christiani vulgariter nuncupati, secundum ritum et intencionem fundatoris, perpetuo, Deo dante, permansurum. » Une note identique est inscrite sur le tome I^er de ce livre, qui se trouve, comme il a été dit, à la bibliothèque de l'Université de Paris.

M. E. Chatelain[6] a cru reconnaître dans le manuscrit 2668 de l'Arsenal, contenant les *Éthiques* d'Aristote, trad. en fran-

[1] Cf. E. Chatelain, *Notice sur les manuscrits du collège de maître Gervais* (1888).
[2] Les n^os 465, 707, 981, 5775.
[3] Le n° 2668.
[4] *Revue des bibliothèques* (1891), p. 484.
[5] Bibl. nat., ms. lat. 10395, fol. 213.
[6] *Revue des bibliothèques* (1891), p. 485.

çais par Nicolas Oresme, un volume du collège de maître Gervais, peut-être même l'exemplaire qui fut donné par Charles V « aux escolliers maistre Gervese », et qui, dans le catalogue de la librairie du Louvre, publié par M. Delisle [1], figure sous le nº 479.

## BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Le premier noyau de la bibliothèque de l'Université fut la collection donnée par le recteur Jean-Gabriel Petit de Montempuis. Son testament, dont un extrait a été transcrit en tête du manuscrit 6266 de l'Arsenal [2], fut fait le 11 juillet 1762, contrôlé et insinué le 29 décembre 1763. On dressa, en 1769, le catalogue des livres imprimés et manuscrits donnés par M. de Montempuis; il est aujourd'hui conservé à l'Arsenal [3]. Notre Bibliothèque n'a reçu de l'Université qu'un très petit nombre de manuscrits, six seulement [4], auxquels il ne serait peut-être pas téméraire de joindre deux recueils de copies de pièces concernant cet établissement [5]. La plupart des manuscrits ont trouvé logiquement leur place dans la bibliothèque de la nouvelle Université de Paris. Ceux qu'a recueillis l'Arsenal sont tous modernes. Trois sont des catalogues. Le 5153 est un recueil de plans coloriés de la censive de l'Université, daté de 1753.

Parmi les volumes de catalogues, l'un, coté 6266, contient, on l'a vu, l'inventaire des livres imprimés et manuscrits laissés par Petit de Montempuis, avec quelques additions. Les manuscrits, au nombre de 116, y sont inventoriés aux feuillets 160-163; aux feuillets suivants, se trouve une liste d'imprimés et de manuscrits renfermés dans des portefeuilles.

[1] *Le cabinet des manuscrits*, t. III, p. 137.

[2] Cet extrait a été publié par M. Alf. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. III, p. 313.

[3] Nº 6266.

[4] Les nºs 2179, 2421, 5153, 6266, 6267, 6269.

[5] Les nºs 1164, 1168.

Le catalogue (table), par ordre alphabétique, des livres de la bibliothèque de l'Université, n° 6269, mentionne sans distinction les volumes imprimés et les manuscrits.

Enfin, dans le catalogue coté 6267, qui est un tome II[1], les manuscrits sont presque tous groupés dans les divisions qui ont pour rubriques n° 188, n° 189, n° 190, n° 191, n° 192, n° 193, n° 194, et qui occupent les feuillets 263-302.

Il serait sans doute fort difficile de faire le départ de ce qui est de la collection de l'Université et de ce qui est de la bibliothèque du collège Louis-le-Grand. Le catalogue n° 6267 est incontestablement celui des livres de l'Université; on en voit le titre au dos; l'estampille qu'il porte est celle de l'Université. Cependant les volumes de Louis-le-Grand y sont décrits sous la cote qu'on s'accorde à reconnaître comme celle de ce collège. C'est ainsi que, parmi les volumes venus à l'Arsenal, le manuscrit 465 est décrit au fol. 275 du catalogue, le manuscrit 707 au fol. 290, le manuscrit 708[2] au fol. 298, le manuscrit 981[3] au fol. 291, le manuscrit 983 au fol. 296 v°, le manuscrit 1075 au fol. 295, le manuscrit 1239 au fol. 291 v°, le manuscrit 2668 au fol. 286.

## COLLÈGE DU CARDINAL LEMOINE

Le collège du Cardinal Lemoine, dont la Mazarine a recueilli six manuscrits, en a fourni quatre à notre Bibliothèque, les n^os 195, 504, 714 et 985. Tous sont des volumes anciens.

[1] Le titre, au dos, est *Catalogue des livres de la bibliothèque de l'Université. Tom.* II.

[2] Ce volume était coté 193, 6, 3, et non 193, b, 3, comme il est dit dans le *Catalogue des manuscrits de l'Arsenal,* t. II, p. 50.

[3] La cote de ce manuscrit était 192, 6, 6, et non 192 BB.

## III

Manuscrits de Notre-Dame de Paris. — Bibliothèques de l'église Sainte-Marguerite, Port-Royal, La Madeleine de Trainel, des Visitandines, du Val-de-Grâce, des Filles de Saint-Thomas d'Aquin, de la maison de Saint-Cyr, du séminaire du Saint-Esprit, de l'abbaye de Saint-Antoine, de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — Manuscrits de la maison professe des Jésuites de Paris. — Bibliothèque des Avocats.

### NOTRE-DAME DE PARIS

On ne doit pas s'étonner de ne trouver qu'un très petit nombre de manuscrits de Notre-Dame à l'Arsenal, puisque le chapitre s'en était, le 24 avril 1756, dessaisi en faveur de la Bibliothèque du Roi[1]. Quant aux livres imprimés, ils furent, au moment de la Révolution, transportés au dépôt de Saint-Louis-la-Culture; on y constata la présence de 8,624 volumes[2]. Parmi ceux-ci se trouvaient quelques manuscrits qui n'avaient point été livrés en 1756. « Les chanoines de l'Église de Paris ont gardé tous les missels, bréviaires et autres, parce qu'ils n'en connoissent point d'autres », dit Barbazan[3]. Ce n'est guère, en effet, que des livres de chœur et des catalogues qu'a reçus l'Arsenal. La Bibliothèque Mazarine est dans le même cas. Missels, bréviaires, antiphonaire, collectaire, pontifical, catalogues, etc., tels sont les vingt volumes manuscrits qui échurent à notre Bibliothèque[4]. La répartition de ces livres liturgiques fut faite sans beaucoup d'ordre; c'est ainsi que d'un missel en deux volumes la partie d'été se trouve à l'Arsenal[5] et la partie d'hiver à la Mazarine[6]

[1] Voy. L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits*, t. I^er^, p. 426-432; et Alf. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. I^er^, p. 1-69.

[2] *Archives des dépôts littéraires*, t. I^er^, fol. 96.

[3] Ms. Ars., n° 4629, p. 212.

[4] Les n^os^ 109, 158, 159, 165, 191, 192, 202, 226, 336, 582, 583, 607, 622, 836, 1064, 3597, 6259, 6260, 6261, 6262.

[5] N° 583.

[6] N° 409.

Certains manuscrits de l'Église de Paris fournissent des noms de possesseurs qu'il peut être intéressant de relever.

C'est d'abord Gérard de Montaigu, évêque de Paris de 1410 à 1420, qui légua à Notre-Dame divers livres de chœur, entre autres un missel et un bréviaire qu'il avait fait exécuter[1] et décorer de ses armes. On trouve également sur ces volumes des notes constatant le don et la possession[2].

En 1426, Olivier de l'Empire et Gérard Morel donnèrent à l'Eglise de Paris un très beau missel, aujourd'hui à l'Arsenal[3], « et quemdam librum *Prospect* nuncupatum ». De longues notes inscrites sur le volume mentionnent la donation et les conditions auxquelles elle fut faite[4].

[1] Mss. Ars., nos 582, 583.

[2] « Istum librum legavit bone memorie reverendus in Christo pater ac dominus, dominus Gerardus de Monteacuto, Parisiensis episcopus, huic Parisiensi ecclesie. — Hic liber traditus fuit in custodia dominis de capitulo ecclesie Beatissimi Martini Turonensis per magistrum Robertum de Falsodumo, canonicum Parisiensem, pro et nomine capituli ecclesie Parisiensis, anno Domini 1420, die undecima mensis septembris. — De Faulxbuisson. — Iste liber traditus est in custodia ut supra, quem domini mei voluerunt restitui prefato de Falsodumo vel decano Parisiensi, aut capitulo ejusdem seu eorumdem certo mandato litteras quictancie a capitulo ecclesie Parisiensis predicte asportando, magno sigillo capituli predicti sigillatas. Datum die et anno supradictis. — P. de Brueria. »

[3] N° 622.

[4] Au fol. 375 v° : « Universis presentes litteras inspecturis, Capitulum venerabilis ecclesie Parisiensis ad Romanam ecclesiam nullo medio pertinentis, ejusdem absente decano, salutem in Domino. Laudabilem affectionem et devocionem singularem, quas, experiencia certa, viros venerabiles magistros Oliverium de l'Empire et Gerardum Morelli, presbiterum, ecclesie nostre capellanum, erga nos et ecclesiam nostram habere cognoscimus, necnon gratum et acceptabile donum per eos nuper nobis oblatum de duobus libris : uno scilicet pulcherrimo Missali ad usum Parisiensem, notabiliter hystoriato et completo, quod incipit in secundo folio, post kalendas, *tute mundatos*, et finit in eodem *corda;* in secundo vero folio, post paginas, incipit *et ut lex*, et finit in eodem *accepit pa;* in penultimo autem folio, in prosis, incipit *luxu secli*, et finit in eodem *letabundus ;* munitum duobus pulcris frimeolis argenti deaurati, cum elevatis ymaginibus Annunciacionem dominicam representantibus, et altero libro Prospect nuncupato, memorie non immerito reducentes, et in spiritualibus temporalia, quantum nostri clemencia Salvatoris operari dignabitur, commutare volentes et commutantes, unam missam de beata virgine Maria cum nota, singulis annis, die undecima mensis maii, si commode fieri poterit, quamdiu dicti magistri Oliverius et Gerardus vitam duxerint in humanis, et post alterius ipsorum obitum missam ipsam de deffunctis pro salute et remedio animarum suarum, parentum quoque et benefactorum suorum vivorum et deffunctorum, proximiori die qua post ejus decessum celebrari poterit, in eadem ecclesia

En 1634, Claude Ruffin acheva de copier pour le chapitre un missel, coté aujourd'hui 202 [1].

Michel Le Masle, chantre et chanoine de Notre-Dame, secrétaire du cardinal de Richelieu, donna, en 1644, un processionnal (n° 158).

Un chanoine de Langres, Jean Robert, avait fait exécuter à Florence, en 1442, un *Rationale divinorum officiorum* de Guillaume Durand (n° 191), qu'il légua à l'église Saint-Jean-Baptiste de Chaumont en Bassigny, dont il était curé [2]. Ce manuscrit passa, en 1658, dans les mains de Claude Joly, qui le laissa, ainsi que la plupart de ses livres, à l'Église de Paris.

Du legs de Claude Joly, deux autres manuscrits seulement

nostra perpetuo celebrandam eisdem de gracia speciali concedimus et celebrare promittimus bona fide, nos et successores nostros ad hoc efficaciter obligantes. Et ut premissa perpetue memorie commendentur, presencium nostrarum litterarum substanciam in martilogio ecclesie nostre et eas per extensum in dicto Missali, quod nobis ad usum missarum ad majus altare ipsius ecclesie nostre celebrandarum specialiter donatum est, fecimus regestrari. In cujus rei testimonium ipsas nostras litteras sigillo nostro capitulari jussimus communiri. Datum in capitulo nostro, anno Domini millesimo quadringentesimo vicesimo sexto, die Veneris duodecima mensis aprilis. » — Au-dessous, cette note du même temps : « Istud Missale ad usum ecclesie Parisiensis et quidem (*sic*) alius liber Prospect nuncupatus dati fuerunt per venerabiles viros magistros Oliverium de Imperio et Gerardum Morelli, presbiterum, capellanum capellanie beati Saturnini in ecclesia Parisiensi prefata fundate, capitulo venerabilis ecclesie Parisiensis predicte, hoc mediante videlicet quod capitulum ipsius ecclesie tenebitur celebrare ad majus altare, anno quolibet, undecima die mensis maii, unum obitum cum nota, secundum formam et tenorem lacius suprascriptum. » — Au fol. A v°, cette note de la même main que la précédente : « Istud Missale est ad usum Parisiensem, et p° est completum, una cum hoc correctum, et nova festa continentur in illo; ultra situate sunt XLIIII^or^ historie et IIII^or^ ma[g]ne que valent bene XX^ti^ de parvis : et ob hoc supplico omnibus dicentibus earum missas in illo quod bene custodiant. »

[1] « M. Claudius Ruffin, Parisiensis presbiter, vicarius S^ti^ Aniani in ecclesia Parisiensi, à septuaginta duobus annis in divino ejusdem ecclesie officio persolvendo diu noctuque jugiter perseverans, hoc missale conscripsit et digessit, etatis sue anno octuagesimo, ac venerabilibus D. D. decano et canonicis ejusdem ecclesiæ Parisiensis in sui propensioris erga eos animi monimentum obtulit atque dedicavit. Anno salutis 1634. »

[2] « Anno Domini millesimo CCCC° L° V^to^, die sancti Mathei apostoli et evangeliste, XX^a^ secunda mensis septembris, obiit venerabilis vir magister Johannes Roberti....., curatus et decanus Calvimontis. Dedit hunc librum in hac presenti ecclesia Sancti Johannis Baptiste Calvimontis pro recommendatione ejus anime, supplicando omnibus legentibus ut dicant hanc antiphonam... », etc.

sont venus à l'Arsenal[1]; tous deux avaient été acquis en 1654. Je ne saurais dire si notre manuscrit 4625, œuvre de Claude Joly, a jamais appartenu à l'Église de Paris. Le volume, écrit entièrement de la main de cet ecclésiastique, a pour titre : *Histoire de la renaissance des lettres dans la fin du quinzième siècle et dans les commencemens du seizième, contenant les éloges de plusieurs sçavans de ce temps-là, et particulièrement la vie d'Érasme, de Roterdam, qui en a été le principal restaurateur, par M. Claude Joly, chantre, chanoine et official de Paris.* Peut-être cet original, destiné à être publié, se trouvait-il chez un imprimeur au moment de la mort de l'auteur; il porte, en effet, le permis d'imprimer, daté du 22 mai 1699, et Claude Joly mourut le 15 janvier 1700. Ce manuscrit fut malheureusement prêté à M. Van Marle, qui, en 1831, le transportant sur mer, le laissa détériorer par l'eau, dans un bateau, près de Willemstad.

Un missel, *Missæ pontificales*, n° 159, fut exécuté, en 1687, pour François de Harlay de Champvallon, archevêque de Paris. Les armes du prélat se voient sur les plats et dans l'intérieur du volume.

Enfin, le manuscrit 336, contenant *Ritus D. Cantoris*, fut donné par Antoine Dorsanne, chantre et chanoine de l'Église de Paris. Dorsanne avait fait écrire ce livre en 1718.

Les quatre volumes de catalogues qui de la bibliothèque du chapitre vinrent à l'Arsenal[2] sont du XVIII$^{e}$ siècle seulement; mais les n$^{os}$ 6259 et 6262 contiennent des pièces intéressantes pour l'histoire de la collection de Notre-Dame. M. Franklin[3] a publié *in extenso* les documents du recueil 6259. On trouve dans le même volume un inventaire des Manuscrits, qui occupe 29 pages. Barbazan, lui aussi, nous a laissé un catalogue des manuscrits de l'Église de Paris[4].

[1] Les n$^{os}$ 607, 1064.
[2] Les n$^{os}$ 6259, 6260, 6261, 6262.
[3] *Les anciennes bibliothèques de Paris,* t. I$^{er}$, p. 46-66.
[4] Ms. Ars., n° 4629, p. 141-212.

Au mois de février 1752, les manuscrits d'un avocat de Dijon, Jacques-Auguste de Chevanes[1], furent dispersés. Barbazan eut connaissance de cet événement[2]; il parvint à en faire vendre quelques-uns à l'abbé Joly de Fleury pour l'Église de Paris, et d'autres à son ami M. de Bombarde[3]. La collection de M. de Chevanes se composait de soixante-dix-sept manuscrits, dont six seulement furent achetés par Joly de Fleury. Ces six volumes sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, où ils passèrent en 1756[4].

Si le manuscrit 621 de l'Arsenal n'est pas venu directement de Notre-Dame à l'époque révolutionnaire, il est certain néanmoins que ce beau missel a été la propriété de l'Église de Paris. L'histoire en est assez intéressante. La première partie du manuscrit fut exécutée pendant que Jacques du Châtelier était évêque de Paris (17 février 1427 — 2 novembre 1438). Ce sont les armes de ce prélat, *d'argent à une bande d'azur chargée d'une étoile d'or,* surmontées d'une crosse, qui sont peintes à toutes les pages contenant des miniatures, du fol. 1 au fol. 429, avec ces devises : « Licet pati » (quelquefois « Decet pati ») et « Soufrir convient ». — Le volume n'était pas terminé à la mort de Jacques du Châtelier; il fut achevé sous son successeur, Denis du Moulin, patriarche d'Antioche et évêque de Paris (11 février 1439 — 15 septembre 1447). A partir du fol. 429, on ne trouve plus que les armes de Denis du Moulin : *d'argent à la croix ancrée de sable chargée en cœur d'une coquille d'or,* surmontées de la croix patriarcale. — Au fol. 1, on voit Jacques du Châtelier officiant. Au fol. 429, Denis du Moulin est représenté à genoux devant la croix. — Aux fol. 289 v°, 352 et 365, les armes de Jacques du Châtelier ont été effacées et remplacées par celles de son successeur. La

[1] Les manuscrits de Chevanes échurent à un de ses petits-neveux, nommé Dilan, demeurant à Avallon; celui-ci, en 1752, les envoya, pour les vendre, à un jeune homme qui était alors boursier au collège de Cambrai.

[2] Voy. ms. Ars., n° 4629, p. 213; et Bibl. nat., Nouv. acq. fr. 1790, fol. 3.

[3] Voy. plus haut, p. 284 et 286.

[4] Ce sont les mss. fr. n°s 20315, 20853, 24366, 24432, 24947, 25518.

miniature du fol. 442 contient deux écus. Sur celui de droite figure le blason simple de Denis du Moulin; celui de gauche est : aux 1 et 4, *d'azur semé de fleurs de lis d'or;* aux 2 et 3, les armes particulières de l'évêque. — Ce volume fut laissé à Notre-Dame de Paris par Denis du Moulin, suivant cette note (XV[e] siècle) du fol. 547 : « Feu de bonne memoire mons. Denis du Molin, en son vivant patriarche d'Antioche et evesque de Paris, a laissé ce missel a l'eglise de Nostre-Dame de Paris, a l'usage perpetuel d'icelle. Priez Dieu pour lui. » Une note presque identique se voit au fol. F v°. — Ce beau livre a certainement appartenu au chapitre de Notre-Dame, mais on ne voit sur ses feuillets ni estampille, ni cote. — D'autre part, on peut affirmer qu'il a passé dans la bibliothèque des Célestins de Paris; et sans nul doute c'est à ce volume qu'on doit rapporter le passage suivant du catalogue du P. Daire[1] : « Les missels in-fol. cottéz A6, B2, B3, B4 sont ornéz de vignettes et de miniatures. Le troisième fut donné, en 1674, par le sieur Lenoir, apotiquaire[2]. Le dernier a des figures qui renseignent ce qui se fait chaque mois; il a appartenu à Denis du Molin, patriarche d'Antioche, évêque de Paris, mort le 15 septembre 1447. » Notre manuscrit aurait donc été coté B4 chez les Célestins, d'où il serait venu chez le marquis de Paulmy.

## SAINTE-MARGUERITE

L'église Sainte-Marguerite, au faubourg Saint-Antoine, fondée seulement au XVII[e] siècle, reçut dans le siècle suivant une assez belle collection de livres, que lui légua le curé de la paroisse, Jean-Baptiste Goy. Par son testament, daté du 26 novembre 1737[3], le donateur stipulait que la bibliothèque serait

[1] Bibl. nat. ms. fr., 15290, p. 120.
[2] Ce manuscrit est aujourd'hui à la Bibl. Mazarine, n° 405.
[3] M. Alf. Franklin, dans *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. II, p. 384-386, a reproduit le testament de J.-B. Goy.

ouverte au public trois jours par semaine. Au moment de la Révolution, les livres de Sainte-Marguerite furent transportés au dépôt de la rue Saint-Antoine. C'est là qu'Ameilhon alla choisir pour l'Arsenal, à ne parler que des manuscrits, vingt grands volumes [1], écrits au XVIII<sup>e</sup> siècle, contenant les *Procès-verbaux des assemblées du clergé de France*. Tous portent l'ex-libris : « Ex bibliotheca San Margaretana. »

### PORT-ROYAL

L'abbaye de « Port-Libre, cy-devant Royal », avait, à l'époque de la suppression, un certain nombre de livres, qui furent déposés à Saint-Louis-la-Culture; là on constata la présence de 108 in-fol., 467 in-4° et 2,582 in-12, soit au total 3,157 volumes. La Bibliothèque de l'Arsenal en a eu divers imprimés et quelques manuscrits modernes sans intérêt [2].

### LA MADELEINE DE TRAINEL

La collection de livres du prieuré de la Madeleine de Trainel, rue de Charonne, n'a, je crois, jamais été signalée. Les religieuses de ce couvent possédaient pourtant une bibliothèque composée de 1,199 volumes; c'est du moins le chiffre qu'on en trouva au dépôt littéraire de la rue Saint-Antoine [3], où ils furent portés. L'Arsenal en a reçu un petit nombre de livres imprimés et quelques rares manuscrits [4].

### VISITANDINES

Les diverses maisons de Visitandines de Paris ont aussi fourni à notre Bibliothèque une certaine quantité d'ouvrages imprimés.

[1] Les n^os 2189 à 2208.
[2] Les n^os 425, 2043, 2044, 7081.
[3] *Archives des dépôts littéraires*, t. I^er, fol. 96.
[4] Notamment les n^os 2887, 3046.

Les manuscrits étaient peu abondants chez ces religieuses; il est à peine besoin de mentionner les neuf volumes venus du couvent de la rue Saint-Antoine[1], et l'unique manuscrit provenant des Visitandines du faubourg Saint-Jacques[2]. Quant aux livres imprimés, la plus importante maison des dames de la Visitation, celle de la rue Saint-Antoine, en possédait 2,669, lorsque la bibliothèque fut transportée au dépôt voisin de Saint-Louis-la-Culture[3].

### BÉNÉDICTINES DU VAL-DE-GRACE

C'est également dans ce dépôt qu'on plaça les livres, au nombre de 3,157[4], qui composaient la collection des Bénédictines du Val-de-Grâce. Il en est venu quelques volumes imprimés à l'Arsenal, mais je n'y ai reconnu qu'un seul manuscrit, un livre d'Heures, coté 555.

### FILLES DE SAINT-THOMAS D'AQUIN

Deux livres de chœur, les nos 164 et 633, dont le premier fut écrit, en 1708, par Jacques Guillien, viennent du monastère des Filles de Saint-Thomas d'Aquin. Leur bibliothèque, au moment de la Révolution, comprenait 2,545 volumes[5].

### MAISON DE SAINT-CYR

Sur quatre manuscrits provenant de la maison de Saint-Cyr[6], c'est à peine si l'on en peut signaler un de quelque intérêt,

[1] Les nos 3366-3374.
[2] Le no 2735.
[3] *Archives des dépôts littéraires,* t. Ier, fol. 96.
[4] *Ibid.,* t. Ier, fol. 99.
[5] *Ibid.,* t. Ier, fol. 97.
[6] Les nos 3162, 3651, 3652, 4643.

le n° 4643, qui contient une traduction française d'extraits des *Vies des hommes illustres* de Plutarque, manuscrit autographe de M^lle d'Aumale.

### SÉMINAIRE DU SAINT-ESPRIT

Si notre Bibliothèque n'a reçu qu'un très petit nombre de volumes, aussi bien imprimés que manuscrits [1], du séminaire du Saint-Esprit, cela tient probablement à ce que la collection fut transportée au dépôt des Enfants de la Patrie. Le supérieur du séminaire, en 1790, se reconnut possesseur de 10,258 volumes. Plus tard, Ameilhon, chargé d'en rédiger le catalogue, constata la présence de 11,163 volumes [2], par un inventaire qu'il envoya à Ginguené, directeur de l'instruction publique, le 24 prairial an IV [3]. L'ordre de transporter les livres au dépôt des Enfants de la Patrie est du 16 messidor suivant [4].

### ABBAYE DE SAINT-ANTOINE

3,000 volumes, tel est le chiffre que donnèrent, dans leur déclaration de 1790 [5], les religieuses de l'abbaye de Saint-Antoine. A Saint-Louis-la-Culture, on n'en trouva que 1,684 [6]. Un seul manuscrit en est venu à l'Arsenal, le n° 613, un évangéliaire du XIII^e siècle, contenant l'acte de fondation d'un obit en 1419.

### SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET

Dans ce même dépôt fut transportée, en l'an IV, la biblio-

[1] Ces derniers sont au nombre de trois, n^os 2827, 2828, 2829.
[2] *Archives des dépôts littéraires*, t. V, fol. 265.
[3] *Ibid.*, t. V, fol. 257-265.
[4] *Ibid.*, t. V, fol. 258.
[5] Arch. nat., S 4358.
[6] *Archives des dépôts littéraires*, t. I^er, fol. 96.

thèque de Saint-Nicolas-du-Chardonnet; les fiches qui en furent faites accusèrent un chiffre total de 9,515 volumes[1]. Les manuscrits y étaient peu nombreux; l'Arsenal n'en a eu que sept[2], dont deux catalogues[3].

## MAISON PROFESSE DES JÉSUITES

Bien que ce ne soit pas à la Révolution que les livres de la maison professe des Jésuites de Paris furent dispersés, je note ici les quelques manuscrits qui en sont venus à l'Arsenal. Ils y sont au nombre de neuf[4]. Plusieurs avaient passé par la bibliothèque de Paulmy; deux venaient de Picard (nos 616, 5167); un avait été donné par le P. de La Chaise (n° 616); un autre, par M. du Ruisseau (n° 5167).

## BIBLIOTHÈQUE DES AVOCATS

L'ordre des Avocats possédait une belle bibliothèque fondée au commencement du XVIIIe siècle par Étienne Gabriau de Riparfonds[5]. A l'époque révolutionnaire, elle fut confisquée et transportée à Saint-Louis-la-Culture. Là on constata la présence de 10,004 volumes[6]. Les manuscrits y étaient abondants. Au dépôt de la rue Saint-Antoine, les fiches, il est vrai, accusèrent seulement 269 articles[7]; mais, pour donner une idée du nombre des volumes ou cartons, il suffit de dire que sous le n° 1 était comprise une série de 217 manuscrits. Presque

[1] *Archives des dépôts littéraires*, t. Ier, fol. 93 et 101.
[2] Les nos 2242, 3394, 3824, 3943, 4010, 6204, 6205.
[3] Les nos 6204, 6205.
[4] Les nos 616, 992, 1006, 2042, 2387, 3715, 4137, 4138, 5167.
[5] Sur la bibliothèque de l'ordre des Avocats, voy. Alf. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. III, p. 169-180.
[6] *Archives des dépôts littéraires*, t. Ier, fol. 101; — et Arch. nat., M 797.
[7] *Archives des dépôts littéraires*, t. VI, fol. 57-72.

tous étaient modernes et avaient trait à des matières de droit; beaucoup d'articles étaient formés de feuillets détachés enfermés dans des cartons. On trouve à l'Arsenal une assez grande quantité de livres imprimés venus des Avocats; mais je n'y ai reconnu que deux manuscrits, le n° 3417, qui est un Mémoire autographe de Fréret sur l'origine des Français, et le n° 5761, qui « fut donné, en avril 1710, à monsieur Louis Euffroi, bâtonnier, par messire Guillaume de Lamoignon, conseiller d'État et avocat général du Roy au Parlement, pour être mis dans la bibliothèque des Avocats ».

## IV

Bibliothèques de la Belgique. — Manuscrits de Corsendonck, Bethléem, Saint-Martin de Louvain, Rougecloître, Groenendael, Afflighem, de plusieurs Chartreuses, de Sainte-Croix de Tournay, Sainte-Croix de Namur, de maisons religieuses d'Anvers, Bruges, Alost, Utrecht, etc.

A la suite des victoires remportées en 1792 et dans les années suivantes par les armées françaises, un grand nombre de volumes précieux extraits des bibliothèques de la Belgique furent amenés à Paris par les soins de commissaires des sciences et arts. Il dut être fait plusieurs envois; l'un des plus importants fut sans doute celui du 21 nivôse an III (10 janvier 1795). A cette date, quatre-vingt-six caisses, pleines de livres, arrivaient à Paris et étaient conduites au dépôt littéraire des Cordeliers[1]. On peut

[1] « Nous, soussignés, membres de la Commission temporaire des arts, et conservateur du dépôt national littéraire, enclos des cy-dev[t] Cordeliers, rue de l'École de santé, disons que le citoyen Bonnet, employé par les commissaires des arts dans la Belgique et Pays conquis, a amené à Paris et déposé audit dépôt quatre-vingt-six caisses de livres qu'il nous a dit provenir; savoir :

Quatre, d'Aix-la-Chapelle;

Cinquante-trois trouvées chez les Jacobins de Mastricht, provenantes de Liège;

Treize choisies dans la bibliothèque de la ville de Mastricht;

Treize provenantes des Jésuites anglois de Liège et trouvées à Mastricht.

Lesquelles quatre-vingt-six caisses ont été montées dans ledit dépôt.

Il s'est aussi trouvé dans une caisse : un bronze, un reliquaire désigné sous le

évaluer à seize cents au moins le nombre des manuscrits dont les succès de nos armées enrichirent momentanément le dépôt littéraire de la rue de l'École de santé [1]. Aussitôt que les livres de la Belgique furent arrivés à Paris, on en commença la distribution. On procédait en même temps à la répartition des objets de sciences et d'arts. Nous voyons Toscan, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle, donner décharge à Ameilhon de diverses boîtes provenant de la Belgique [2]. Pour ce qui concerne les manuscrits, la Bibliothèque nationale n'en prit pas moins de quinze cent cinquante-cinq, qu'elle dut restituer, le 20 octobre 1815, au roi des Pays-Bas [3]. Il n'y avait pas tout à fait vingt ans qu'elle en avait pris possession (avril 1796).

Les quelques manuscrits de cette origine qui furent aban-

nom du bras de Charlemagne, un instrument à vent d'une forme singulière et une coupe de verre brisée.

A Paris, ce vingt et un ventôse, an troisième de la République françoise une et indivisible. » *Archives des dépôts littéraires*, t. III, fol. 17.

[1] Un catalogue de manuscrits venus de la Belgique, comprenant 749 articles, se trouve dans le tome VI des *Archives des dépôts littéraires*, fol. 73-103.

[2] « J'ai reçu du citoyen Ameilhon une boëte non ouverte venant de la Belgique et portant l'inscription suivante : Papillons des environs d'Aix-la-Chapelle pour le Museum national d'histoire naturelle à Paris. Expédition des commissaires des sciences et arts dans la Belgique, 12 brumaire l'an 3e.

Plus, j'ai reçu une petite boëte portant l'inscription suivante : Bouquet de fleur de santoline incrustée de sédiment pierreux et ferrugineux dans les eaux de Spa, expédiée par les commissaires, etc.

Plus, une autre petite boëte portant l'inscription suivante : Pièces de mosaïque de l'église cathédrale d'Aix-la-Chapelle, expédiée par les commissaires, etc.

Desquelles boëtes je donne décharge au citoyen Ameilhon.

Toscan, bibl. du Museum d'hist. naturelle. »

*Archives des dépôts littéraires*, t. XXVII, fol. 67.

[3] Il eût été sans doute équitable, puisque les livres pris à la Belgique lui étaient restitués, que la Belgique restituât à la France les livres dont celle-ci l'avait gratifiée pendant qu'elle faisait partie du territoire français. Il semble qu'on ait eu à un moment le dessein d'en réclamer la restitution, mais la revendication ne fut probablement jamais formulée. A ce sujet, le 22 novembre 1815, le ministre, M. de Vaublanc, adressait à l'administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, où avaient été transportées les Archives des dépôts littéraires, une lettre pressante, dans laquelle on lisait : « Aujourd'hui que de nombreuses réclamations sont faites par les commissaires de la Belgique pour des objets de cette nature [des livres], je voudrais avoir des états de ce qui dans le temps fut envoyé en fait de livres, de manuscrits, d'estampes, aux bibliothèques de Bruxelles, Anvers, Gand, Louvain, Namur, Mayence et de toutes les villes de ces provinces qui, après avoir fait par-

donnés aux Bibliothèques Mazarine et de l'Arsenal ne valaient peut-être pas la peine qu'on eût dû prendre pour les retrouver; ils furent donc laissés dans leurs retraites.

## CORSENDONCK

L'une des plus belles bibliothèques qu'il y eût dans toutes les maisons religieuses du Brabant était celle des chanoines réguliers de Saint-Augustin du monastère de Corsendonck, dans la province d'Anvers. Antoine Sanderus a publié le catalogue des manuscrits de ces religieux, dans la deuxième partie de sa *Bibliotheca belgica manuscripta*[1], p. 46-71. Bon nombre des manuscrits mentionnés par Sanderus vinrent en France dans les dernières années du XVIII[e] siècle. Quelques-uns seulement y sont restés : une dizaine à la Bibliothèque Mazarine, six à la Bibliothèque de l'Arsenal[2]. Parmi ces derniers, quatre ont été écrits dans le couvent. Le copiste du n° 242 est « Antonius de Clusa Herentalensis », qui acheva son travail le 31 octobre 1485, à trois heures de l'après-midi. — C'est un autre religieux, Gau-

tie de la France, en ont été séparées dernièrement. » L'administrateur, Joseph Treneuil, se hâta de faire les recherches nécessaires; et, dès le 28 novembre, il en faisait, en ces termes, parvenir le résultat au ministre :

« Tableau des villes de la Belgique auxquelles le ministre de l'intérieur a, dans divers tems, envoyé des livres de toutes les classes et de tous les formats.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tournay | | 8,076 | volumes. |
| Bruges | | 430 | — |
| Mons | 1055 avec le récépissé<br>888 sans récépissé... | 1,940 (*sic*) | — |
| Mayence | | 2,279 | — |
| Bruxelles | | 108 | — |
| Liège | | 1,295 | — |
| Anvers | | 11 | — |
| Total..... | | 14,139 | volumes. » |

Treneuil ajoute qu'il a très probablement été envoyé dans les villes de Belgique un nombre bien plus considérable de volumes, mais qu'il n'a trouvé que les états ci-dessus dans les Archives des dépôts littéraires.

[1] *Catalogus librorum manuscriptorum bibliothecæ Corsendoncanæ, collectus per F. Joannem Hoybergium, canonicum regularem in Corsendoncq, anno* 1633.

[2] Les n[os] 67, 242, 344, 532, 904, 1067.

tier van den Vliet, qui, de 1456 à 1460, copia le manuscrit 542, dans lequel on ne trouve pas moins de quarante-trois articles différents. — Gérard de Huy, chanoine de Corsendonck, a composé un livre intitulé *Triglossos*. L'Arsenal en possède l'unique exemplaire, écrit à Corsendonck même, c'est le n° 904. — Le manuscrit 1067 est l'œuvre du plus actif copiste qu'ait eu le monastère, le frère « Antonius de Bergis. » C'est lui encore qui, en 1498, transcrivit le volume coté 1733 à la Mazarine.

## BETHLÉEM

Du monastère de Bethléem, près de Louvain, notre Bibliothèque a reçu, outre les volumes imprimés, huit manuscrits[1]. De ceux-ci et de ceux-là, il dut être apporté un assez grand nombre à Paris. Une dizaine de manuscrits ont passé également à la Bibliothèque Mazarine. On voit sur quelques-uns de ceux qui sont à l'Arsenal des mentions indiquant généralement des noms de donateurs. Le manuscrit 32 contient cette note : « Hunc librum legavit monasterio de Bethleem prope Lovanium magister Godefridus de Merica, anno Domini M CCCC° XC°. Oretur pro eo. » Sur le n° 283, se lit celle-ci : « Bethleem, anno 1607. Ad usum fratris Egidii de Winde, supprioris ibidem. » Sur le 1077, cette autre : « Pertinet monasterio Bethleem prope Lovanium canonicorum regularium, ex parte confratris nostri Huberti Van Haecht de Walem, ejusdem domus presbiteri professoris. Oretur pro eo prope Deum. »

## SAINT-MARTIN DE LOUVAIN

Les chanoines réguliers de Saint-Augustin établis à Louvain possédaient une collection de manuscrits assez importante, dont

[1] Les nos 32, 283, 503, 739, 942, 1077, 8209 et 8212.

le catalogue a été publié par Antoine Sanderus[1], dans sa *Bibliotheca belgica manuscripta*, 2e partie (1643), p. 206-233. Il s'en trouve aujourd'hui quelques-uns dans les Bibliothèques Mazarine et de l'Arsenal. La première en conserve une quinzaine de volumes, la seconde n'en a que sept[2], tous écrits au XVe siècle. Sur le manuscrit n° 709, se voient deux mentions, l'une donnant le nom du copiste : « ... scriptum per Arnoldum de Palude, et finitum anno Domini M° CCCC° vicesimo sexto » ; l'autre rappelant le nom du donateur : « Iste liber pertinet monasterio canonicorum regularium Vallis Sancti Martini in Lovanio, legatus eidem a venerabili viro, artium magistro, M. Godefrido de Curia. » — Au reste, les ex-libris que les chanoines de Saint-Martin de Louvain inscrivaient sur leurs volumes varient peu. Ils sont généralement en latin; cependant ces religieux rédigeaient aussi quelquefois la note dans la langue vulgaire, comme ils l'ont fait pour le manuscrit de l'Arsenal n° 8215 : « Desen boeck behoort toe den leecken broeders van Sinte Martens binnen die stadt van Loven. » — Je ne sais si le manuscrit moderne 8213, qui porte la mention : « Bibliot. Martinianæ », ne vient pas aussi de Saint-Martin de Louvain.

## ROUGECLOITRE

Dans la forêt de Soignes, près de Bruxelles, se trouvaient plusieurs monastères importants, tels que Groenendael, les Sept-Fontaines, Rougecloître. Ce dernier possédait une belle bibliothèque, abondante en manuscrits. Dix volumes en sont restés à la Mazarine. L'Arsenal en a reçu cinq[3], qui offrent peu de particularités à relever. — Le copiste du manuscrit 507 a signé son œuvre : « Fr. Anthonius Gheens. 1504. » — Il en

[1] *Index codicum mss. adhuc exstantium in bibliotheca canon. regul. S. Augustini in Valle S. Martini Lovanii, anno* 1639. Cet inventaire est l'œuvre du fr. Pierre de Saint-Trond, bibliothécaire de Saint-Martin de Louvain.

[2] Les nos 267, 341, 482, 709, 956, 1048, 8215.

[3] Les nos 507, 540, 1248, 8217, 8224.

est de même de celui qui écrivit le volume coté 1248 : « Anno Domini millesimo tricentesimo septimo scripsit Johannes de Foresto librum istum, et consummavit eum XXII die mensis maii. » Ce livre, détourné jadis de sa destination primitive par G. Libri, n'a repris sa place à l'Arsenal qu'en 1889.

### GROENENDAEL

Le monastère voisin de Groenendael n'a fourni à notre Bibliothèque que deux manuscrits[1]. La Mazarine en a reçu quatre, dont un catalogue incomplet de la collection. Sanderus, dans sa *Bibliotheca belgica manuscripta*, 2e partie, p. 136-141, a donné un inventaire des manuscrits de ce couvent.

### ABBAYE D'AFFLIGHEM

La bibliothèque de l'abbaye bénédictine d'Afflighem, près d'Alost, en Brabant, paraît avoir été bien pourvue de livres. Un catalogue de la partie manuscrite, dressé, en 1642, par le bibliothécaire Eudes Cambier, et publié, l'année suivante, par Antoine Sanderus dans sa *Bibliotheca belgica manuscripta*, 2e partie, p. 142-152, nous montre ce qu'était cette collection. Je ne sais si beaucoup de volumes en vinrent en France[2]; je n'en ai reconnu qu'un seul parmi nos manuscrits. C'est un livre des quatre Évangiles du XIIe siècle, n° 1184, qui n'est pas particulièrement remarquable, mais dont la reliure offre un réel intérêt. Elle est faite de bois. Le premier plat est garni de plaques de vermeil et d'émaux. Au centre, un tableau d'ivoire représente en relief la transfiguration. En dehors du cadre, sur quatre petites plaques d'voire sont les quatre évangélistes avec les têtes de leur attribut. En haut du plat, on lit : « Mundi lucerne lucis » ; en bas :

[1] Les nos 1081, 1182.
[2] La Bibliothèque Mazarine a reçu un manuscrit d'Afflighem, le n° 929.

« Hii sunt doctores doctoru[m]. » Le dernier plat, en veau brun estampé, est simplement garni de quatre plaques formant clous et d'un encadrement de métal. Le volume possède encore ses fermoirs. Une note du fol. A indique l'usage auquel était destiné cet évangéliaire, du moins à partir du XV[e] siècle : « ... presens textus evangelii cujuslibet festi occurentis per subdiaconum, a prelato vel ejus vicario missam canente prius osculandus, ante pectus reverenter per chorum deferetur, cujus vero figura foris gemmata a conventu flexis genibus similiter deosculabitur. »

## CHARTREUSES

Les Chartreux avaient dans les pays de langue flamande un certain nombre d'établissements possédant des bibliothèques. Quelques manuscrits en sont venus à l'Arsenal. — La Chartreuse d'Enghien, au diocèse de Cambrai, nous a fourni un intéressant recueil de pièces (n° 1124), dont la principale est : « Anniversaria de ordine » ad usum « domus Capelle Beate Marie, ordinis Charthusiensis, juxta Angiam, diocesis Cameracensis, in parrochia de Herinis ». — Un autre manuscrit a appartenu à la Chartreuse d'Anvers, n° 8210; un autre encore, à la Chartreuse de Liège, n° 953. — Le manuscrit 383 provient d'une maison de Chartreux [1], dont la Bibliothèque Mazarine a également recueilli un volume, le n° 658. — Tous ces livres passèrent en France à la Révolution.

## FRÈRES DE SAINTE-CROIX DE TOURNAY ET DE NAMUR

Des frères de Sainte-Croix de Tournay est venu un seul manuscrit, le n° 527; encore le volume est-il à moitié imprimé. Il fut

[1] « Liber domus Silve Sancti Martini, ordinis Cartusiensis, prope Geraldimontem. »

acheté, en 1530, par Jérôme Dentière, ainsi qu'en fait foi la note suivante : « Iste liber est conventus fratrum S. Crucis Tornacensis, a fratre Hieronimo Dentière, ejusdem loci professo, decem stupheris comparatus, anno 1530. » — Une autre maison de frères de Sainte-Croix, celle de Namur, nous a fourni également un manuscrit, le n° 539. Ce livre, écrit au XVe siècle dans le couvent d'où il ne devait sortir qu'à l'époque de la Révolution, contient une note du copiste : « Expliciunt epistole et exempla Petri Damiani humilis monachi, scripte per manus fratris Petri Johannis de Goes, cruciferi professi in monasterio fratrum Sancte Crucis, extra muros opidi Namurcensis situato, anno Domini 1469, ipso die sancti Francisci. » Au siècle suivant, un autre frère inscrivait son nom au fol. 158 v° : « Frater Joannes Lovaniensis, crucifer professus Namurci, anno 1574, etatis sue anno 22. »



L'Arsenal possède quelques manuscrits venus d'Anvers. — C'est d'abord une bonne copie de *Lettres*, etc., de S. Basile le Grand, texte grec, du XIe siècle, qui a appartenu aux Jésuites d'Anvers, et qui porte, en outre, cette note : « Joan. Sambuci Pannonii Tirna[viensis], emptus Lutetiæ, 7 d. 1561. » — Un manuscrit moderne provient des Franciscaines du tiers ordre d'Anvers, le n° 8203, qui fut copié, en 1719, par la sœur Rosa Verpoorten. — Les Prémontrés de l'abbaye de Saint-Michel d'Anvers ont possédé notre manuscrit 3149, qui contient *L'istoire du noble et vaillant roy Ponthus.*

Le manuscrit 767, qui avait appartenu à l'abbaye de Prémontrés du Parc, près de Louvain, se trouvait dans la collection de Victor Luzarche, d'où il vint à l'Arsenal en 1874. Notre Bibliothèque a également reçu divers volumes imprimés ayant la même origine.

Les Guillelmites de Bruges nous ont fourni le *Liber eccle-*

*siastici doctrinalis*[1], coté 531; mais le volume n'est point resté chez ces religieux jusqu'à la Révolution. Il passa sans doute par plusieurs mains, entre autres dans celles d'un Espagnol[2], avant de trouver un asile dans la bibliothèque de M. de Paulmy.

C'est encore d'une maison de Guillelmites, ceux d'Alost, que tire son origine le manuscrit 199, qui est un *Ordinaire* du XVe siècle.

Un livre de prières, du XVe siècle aussi, le n° 858, qui a appartenu à des religieuses d'Utrecht[3], a été écrit par le frère « Johannes Wuilhelmi de Leydis ».

Le manuscrit des *Dialogues* de S. Grégoire, n° 248, exécuté au commencement du XVe siècle[4], figurait dans la bibliothèque des chanoines réguliers du Mont-Sainte-Agnès, près de Zwolle[5].

Un recueil de divers traités, n° 775, qui fut copié à Metz, à la fin du XIVe siècle, par un Célestin[6], passa plus tard dans le couvent des Célestins de Héverlé, près de Louvain[7].

Le manuscrit 8208 était conservé chez les religieuses du monastère de Sainte-Marguerite du Val-de-Josaphat[8], à Berg-op-Zoom, où il avait été écrit, en 1467, par la sœur Gertrude Vastaerts[9].

[1] « Presens liber, editus a magistro Judoco Berthilde, curato tercie porcionis Beate Marie Brugensis, pertinet conventui fratrum heremitarum Sancti Wilhelmi in Brugis, juxta portam Gandensem, emptus per priorem, anno Domini M. CCCC. LXXXVIII, a magistro Judoco Vogaerts, nepote ejusdem curati, pro tribus libris g., quas ipse prior recepit a Mychaele, abbate Sancti Andree, pro meliori collobio predecessoris sui domini Judoci Ruushand; quod quidem collobium ipse dominus Judocus fratri Jacobo Van den Driessche, priori domus, legavit, quia sibi sacramenta sepe confessionis et demum extreme unctionis ad suam instantiam ministravit. Orate pro animabus eorumdem. »

[2] « Este libro es de el muy docto varon Pero Ximenes de Leon. »

[3] « Iste liber pertinet in Jherusalem ad moniales extra muros Trajectenses. »

[4] « Iste liber fuit finitus ipso die Prisce virginis et martiris, anno Domini M° CCCC° decimo. Orate pro scriptore fratre Allardo Frisone de Pylsum. »

[5] « Liber monasterii canonicorum regularium in Monte S. Agnetis. »

[6] « Iste liber fuit completus Metis per manus fratris Johannis de Mosonio, ordinis Celestinorum, manenti ibidem, anno Domini 1393°. Deo gratias. »

[7] « Cœlestinorum Heverlensium, theca 50. »

[8] « Dit boeck hoert toe den susteren te Berghen op ten Zoom int besloten cloester 't sinte Margrieten int dal van Jozaphat. »

[9] « Dit boeck wert voleynt int jaer ons Heren MCCCC ende LXVII by d. hant suster Gertruyt Vastaerts. »

Un missel de Leyde, n° 160, avait appartenu à un couvent de religieuses de cette ville, auquel il fut donné en 1496[1].

Des Récollets de Mayence l'Arsenal a recueilli un unique manuscrit, n° 212, contenant diverses prières, accompagnées de 34 dessins coloriés. On trouve en tête deux ex-libris des Récollets, datés de 1640 et 1674.

[1] « Anno Domini millesimo quadringentesimo nonagesimo sexto, nona die octobris, obiit venerabilis magister Jacobus Wilhelmi Vos, presbiter canonicus ecclesie Sancti Pancratii Leydensis et confessor beghinarum in Leydis, qui legavit istud missale ecclesie sive conventui sororum in Leydis, dicto de Abcouda, ad perpetue ibidem permanendum. Oretur propter Deum pro anima ejus. »

## CHAPITRE SEPTIÈME

### ANNALES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL DE 1811 A 1871.

### I

### 1811-1813

Administration de Joseph Treneuil. — Estampillage des livres. — Enlèvement de volumes du dépôt de Chabrillant. — Livres doubles de l'École polytechnique attribués à l'Arsenal. — Vol de livres et condamnation du voleur.

Il nous faut reprendre à présent les annales de la Bibliothèque au point où nous nous étions arrêté pour passer en revue les apports des dépôts littéraires, c'est-à-dire à l'époque de la mort d'Ameilhon.

*
* *

Aussitôt que le premier administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal eut succombé, le 13 novembre 1811, le ministre de l'intérieur, M. de Montalivet, chargea verbalement de la direction intérimaire de l'établissement Joseph Treneuil, qui, un mois plus tard, en devenait officiellement l'administrateur. Avant même d'être investi de ses nouvelles fonctions, Treneuil, le 6 décembre, avait procédé à l'enlèvement des scellés, apposés, le 13 du mois précédent, sur les portes de l'appartement d'Ameilhon. Le rapport qu'à ce sujet il adressa au ministre contient des indications relatives aux médailles composant alors la collection de l'Arsenal. Trois jours plus tard, le 9 décembre,

un nouveau rapport parvenait à M. de Montalivet; le conservateur, chargé par intérim de l'administration, y constatait l'absence de 165 estampes, la plupart d'Albert Dürer, qui, à une époque non déterminée, auraient été enlevées du Cabinet de Sully. Le 16 décembre, une nouvelle communication apprenait au ministre que des deux ouvriers menuisiers soupçonnés d'avoir, dans l'été de 1811, volé des livres du dépôt de Chabrillant, l'un avait été acquitté et l'autre condamné à une année de détention. Enfin, le 19 décembre, Treneuil était nommé par Napoléon administrateur bibliothécaire.

## 1812

Le premier soin du nouvel administrateur avait été de proposer pour la place de sous-bibliothécaire l'abbé Grosier, qui fut, en effet, par arrêté du 4 janvier 1812, appelé à remplir ces fonctions; en même temps un logement lui était accordé dans l'Arsenal, « la partie du logement de M[me] de Genlis, dit l'arrêté, qui était occupée par M. Casimir, son élève et son fils adoptif ». Pareille faveur fut offerte à Dupont de Nemours; mais celui-ci renonça à occuper l'appartement mis à sa disposition, et la seconde partie du logement de M[me] de Genlis fut donnée, le 2 mai, à Zendroni, ancien employé des dépôts, venu à l'Arsenal dans le temps où les livres du dépôt de Chabrillant y avaient été transportés.

Joseph Treneuil, poète et originaire du Midi [1], était doué d'une activité qui, même à ses amis, a pu paraître exubérante; mais il porta cette ardeur sur les devoirs que lui imposait sa charge, et la Bibliothèque y trouva son compte. — Dès le 11 janvier 1812, il adressait une lettre circulaire à toutes les personnes qui détenaient des livres appartenant à l'Arsenal, les invitant à les lui renvoyer sans retard. Le nombre des volumes prêtés était

[1] Il était né à Cahors, le 27 juin 1763.

alors considérable.— Le même jour, une autre mesure, plus indispensable encore, était prise. Depuis quinze ans que la Bibliothèque était devenue un établissement national et public, rien ne permettait encore de reconnaître les livres qui la composaient. Ameilhon n'avait point songé à les faire estampiller. Treneuil demanda donc au ministre de prélever une certaine somme sur le boni résultant de la mort d'Ameilhon et de la vacance de plus d'un mois qui s'en était suivie, pour l'achat des estampilles [1] et pour le surcroît de travail que l'opération devait donner à quelques employés; moins d'un mois après, l'estampillage était commencé. Ce travail, si important pour la collection, était fait par Olivier Loiseau, garçon de bureau, ancien valet de chambre du marquis de Paulmy. L'un des cachets, d'un large format, portant une aigle impériale et la légende : *Bibliothèque de l'Arsenal,* fut souvent apposé d'une manière maladroite sur les volumes. Des manuscrits, des livres illustrés ont eu leurs titres, leurs gravures, leurs peintures brutalement maculés. Treneuil ne saurait en être rendu entièrement responsable. La mesure qu'il avait prise était excellente; l'exécution en fut parfois mauvaise. — Une autre innovation consista à exposer tous les trois mois aux yeux du public le tableau des livres récemment acquis. — Enfin, le 16 juin, le successeur d'Ameilhon signait pour la Bibliothèque un règlement nouveau comprenant sept articles, suivi bientôt d'un *Avis aux lecteurs,* qui devait renseigner les personnes fréquentant l'établissement sur leurs droits et sur leurs devoirs.

En cette année 1812, il fut encore, à deux reprises, enlevé des livres du dépôt de Chabrillant transporté à l'Arsenal. Le 20 janvier, Barbier, bibliothécaire de Napoléon, y prenait, avec l'autorisation du ministre, datée du 16, un exemplaire du *Dictionnaire de la noblesse*, en 15 vol., et 8 exemplaires des *Statuts de l'ordre du Saint-Esprit* pour les bibliothèques de l'Empereur. Quelques mois plus tard, le 16 juillet, le ministre ordonnait de choisir pour la surintendante de la maison de la

[1] Elles sortaient de chez Lenoir et Baron, graveurs.

Légion d'honneur un certain nombre d'ouvrages, qui seraient mis à sa disposition. Le 17 août, l'administrateur soumettait au ministre une liste de 267 volumes, qui furent, en effet, acceptés, portés à Saint-Denis, et dont l'économe de la maison, Mme de La Porte, délivra un reçu le 28 septembre.

Ce que la Bibliothèque de l'Arsenal perdait d'un côté, elle le recouvrait, il est vrai, d'un autre. C'est ainsi qu'elle hérita des volumes que l'École polytechnique avait reçus en double exemplaire. Le ministre attribua ces livres à l'Arsenal le 13 novembre [1], et, le 26 du même mois, Treneuil en fournissait le récépissé à l'administrateur de l'École polytechnique [2].

La première année de l'administration de Treneuil fut signalée par un vol commis à la Bibliothèque dans des conditions d'audace inouïe. Le voleur ne craignit pas d'envoyer auprès des conservateurs de cet établissement un commissionnaire, muni de crochets et porteur d'une fausse lettre du président Séguier. Des livres précieux, des in-folio furent remis à ce commissionnaire avec une confiance d'autant plus surprenante que d'autres vols avaient été commis quelques mois auparavant. Le malfaiteur usa du même procédé, avec le même succès, dans les Bibliothèques Mazarine et de Sainte-Geneviève. A l'Arsenal, c'est le 16 octobre qu'il commit son larcin; quelque temps après, le 12 décembre, il y reparaissait. Reconnu par les employés, il fut aussitôt arrêté, et les livres dérobés vinrent reprendre leur place. Le voleur, nommé P... du V. ., fut condamné, le 6 mai 1813, au carcan, à la flétrissure et à cinq ans de reclusion.

[1] « Il existait, Monsieur, écrivait le ministre à Treneuil, il existait à la bibliothèque de l'École impériale polytechnique des doubles exemplaires de plusieurs ouvrages : le triage en a été fait; j'ai l'honneur de vous en adresser un état. J'ai arrêté que les volumes qui y sont désignés seront déposés et réunis à la Bibliothèque de l'Arsenal. Je vous prie de prendre les mesures nécessaires pour les y placer. »

[2] « Paris, le 26 novembre 1812. Récépissé. Je, soussigné, reconnais avoir reçu de M. Cicéron, administrateur de l'École polytechnique, les livres dont l'état m'a été adressé par monseigneur le ministre de l'intérieur, au nombre de 960 vol. de diverses classes et de divers formats, les uns reliés, les autres brochés, que je vais, d'après l'autorisation de Son Excellence, réunir à la Bibliothèque de l'Arsenal. »

A la fin de 1812 et au commencement de l'année suivante, le ministre se préoccupa de réglementer les conditions du prêt des livres dans les Bibliothèques [1]; à cette occasion, Treneuil déploya, comme à l'ordinaire, une grande activité, et la plupart des volumes absents furent réintégrés dans les collections.

Ce même administrateur, à la date du 22 août 1812, écrivait au duc de Luxembourg, petit-fils du marquis de Paulmy, pour lui annoncer la restitution de deux gravures trouvées à l'Arsenal, « dont la première, dit-il, représente les armes de M. le marquis de Paulmy, et la seconde, son portrait ». Treneuil fit tirer de celle-ci douze épreuves : six furent offertes au duc de Luxembourg, cinq furent déposées dans les archives de la Bibliothèque; enfin, on en fit encadrer une, qui existe encore aujourd'hui à l'Arsenal. L'administrateur parle également d'un buste en marbre blanc de M. de Paulmy, qu'il veut faire rechercher pour l'acquérir et l'exposer dans la salle de lecture de la Bibliothèque. Il renvoyait en même temps au petit-fils du fondateur de l'Arsenal « un paquet de flèches empoisonnées, adressées à M. le duc de Luxembourg par M. le comte de Tressan ».

## 1813

En 1813, le travail du catalogue fut continué, mais avec une lenteur que ne justifiaient que trop l'âge avancé et l'inaptitude de la plupart des fonctionnaires.

Le seul changement à signaler dans le personnel de l'établissement est l'entrée d'Eugène Amyot, nommé employé le 27 avril. Peu de temps auparavant, dans la soirée du 31 mars, Olivier Loiseau, le premier et le plus ancien des garçons de bureau, s'était tué d'un coup de pistolet.

Le 12 février, Treneuil adressait au ministre un long rapport, dans lequel il traçait un tableau peu flatteur de l'établis-

[1] Voy. notamment la circulaire ministérielle du 7 janvier 1813.

sement qui venait d'être placé sous sa direction. C'était, dit-il, « moins une bibliothèque qu'une espèce d'hospice, dont la plus faible recommandation ouvrait l'entrée, et dans lequel une fois admis chacun regardait l'établissement comme fait pour lui, au lieu de se regarder comme fait pour l'établissement : habitude contractée par la paresse, l'égoïsme et l'incapacité, dans les divers dépôts littéraires, et que le tems seul peut déraciner, car il n'appartient qu'à lui de régénérer cet établissement littéraire et de souffler l'esprit de vie dans la région de la mort ». La plupart des employés étaient, il est vrai, à cette époque ou septuagénaires ou octogénaires. Sans bienveillance pour son prédécesseur, qu'il dit « faible et irrésolu, tremblant à l'aspect même de l'ombre d'une recommandation », Treneuil ne cherche pas à celer la mésintelligence qui n'avait cessé de régner entre D. Poirier et son chef. Quant aux catalogues, Ameilhon, pour adopter un plan, aurait, au dire du rapport, consulté tour à tour ceux de l'Oratoire, de la Doctrine chrétienne et de la Sorbonne, sans pouvoir prendre une décision. Quoi qu'en dise Treneuil, c'est bien pendant l'administration d'Ameilhon que furent dressés nos catalogues par ordre alphabétique de noms d'auteurs. Si le nouvel administrateur se montrait sévère, injuste même, envers son prédécesseur, il rendait du moins pleine justice à l'employé modèle qu'était Louis Godin. L'éloge qu'il faisait de ce fonctionnaire était justifié de tous points. Louis Godin, travailleur infatigable, d'une modestie et d'une abnégation rares, fut dans l'établissement l'homme indispensable et resta jusqu'à sa mort le gardien vigilant de nos trésors.

## II

## 1814-1818

Démission de Dupont de Nemours. — Nomination, révocation et réintégration de fonctionnaires en 1814 et 1815. — Claude-Henri de Saint-Simon sous-bibliothécaire à l'Arsenal. — Enlèvement de divers documents de la Bibliothèque par des officiers prussiens (28 juillet 1815). — Restitution de la Bibliothèque de l'Arsenal au comte d'Artois (25 avril 1816). — Procès-verbal de la remise (21 juin 1816). — Vente de doubles, de papiers, de journaux, etc., faisant partie de la Bibliothèque de l'Arsenal (1817). — Mort de Joseph Treneuil (5 mars 1818).

### 1814

Les changements politiques qui survinrent en 1814 eurent leur contre-coup jusque dans l'Arsenal. Lorsque Napoléon eut cédé le trône à Louis XVIII, Dupont de Nemours pensa qu'il était de son devoir d'abandonner à un autre une place dont il ne remplissait pas les fonctions [1]. Le 7 juillet, il adressait donc sa démission à l'abbé de Montesquiou [2]. Une autre vacance s'était produite quelque temps auparavant, le 4 mai, par la mort de Dubuc de Cacrel. M. de Verdun, intendant des bâtiments et finances du comte d'Artois, pria, au nom de son maître, l'abbé de Montesquiou de ne pas remplacer ces deux fonctionnaires. Le ministre oublia la demande de M. de Verdun, et, le 1er août, il nommait sous-bibliothécaires l'abbé André et le chevalier de Rancher.

[1] Dupont de Nemours était dispensé de tout service.

[2] Voici la lettre qui accompagnait cette démission : « A monsieur de Treneuil, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. — Mon cher collègue, j'ai l'honneur de vous adresser, pour la remettre à Son Excellence monsieur l'abbé de Montesquiou, que j'en ai prévenu, ma démission de la place que j'occupais sous vos ordres. Vous m'obligeriez beaucoup en lui proposant, pour me succéder, mon collègue de L'Isle de Sales qui vous sera un très bon second.

Vous savez combien je vous chéris et avec quelle tendresse je vous embrasse.

Du Pont (de Nemours).

7 juillet 1814.

M. de L'Isle de Sales, qui a passé sa vie à se former et mettre en ordre une bibliothèque de quarante-deux mille volumes, est né pour ce métier-là. »

## 1815

Le commencement de l'année 1815 fut signalé par l'entrée, le 17 janvier, en qualité de surnuméraire, de Grangeret de La Grange, élève de l'École spéciale des langues orientales, et par la mort de Jacques Ameilhon, décédé le 7 avril; mais le retour de Napoléon à Paris et le changement de gouvernement (20 mars) devaient apporter d'autres modifications dans l'état du personnel de l'Arsenal. En effet, dès le 10 avril, le nouveau ministre de l'intérieur, Carnot, révoquait les deux sous-bibliothécaires, André et de Rancher, nommés par l'abbé de Montesquiou. Il les remplaça par Claude-Henri de Saint-Simon, le célèbre fondateur du saint-simonisme, et par Charles Duval; mais, comme ce dernier n'accepta pas, le ministre, par arrêté du 12 avril, nomma à sa place Roubaud, homme de lettres et médecin. Treneuil, dans son registre, après avoir mentionné ces révocations et nominations, ajoute, en parlant de Carnot, que « ce ministre se proposait de renouveler la Bibliothèque entière ». Je n'ai trouvé aucune trace de ce projet. — Cependant, Napoléon tombé pour la seconde fois et les Bourbons rentrés en France (28 juin), le baron Pasquier, ministre de Louis XVIII, s'empressa de révoquer MM. Roubaud et de Saint-Simon, nommés par Carnot, pour remettre en leur place les deux sous-bibliothécaires évincés, l'abbé André et le chevalier de Rancher.

Le séjour des alliés à Paris fut fatal à la Bibliothèque de l'Arsenal, et l'administrateur, malgré son énergie, ne put la préserver. Le 20 juillet, le général Braun, chef de l'artillerie prussienne, accompagné de ses aides de camp, se présentait à la Bibliothèque et manifestait le désir de voir les plans de La Fère et de Landrecies. L'administrateur lui remit le premier de ces documents que le général emporta, non sans en laisser un récépissé. Trois jours après, le dimanche 23, deux officiers

prussiens, porteurs, disaient-ils, d'ordres du maréchal Blücher, arrivèrent à l'Arsenal à neuf heures du matin, demandant à voir des cartes de Cassini et quelques plans de villes fortes. Ce jour-là, grâce à la ferme attitude de Treneuil, il ne fut rien distrait des collections; mais, le jeudi 27, les deux officiers reparaissaient, recommençaient à prendre des notes et se retiraient à cinq heures, en annonçant qu'ils viendraient le lendemain enlever ce qu'ils avaient choisi. Le lendemain, en effet, après avoir brisé une des portes de la Bibliothèque, quatre officiers prussiens s'introduisaient dans le Cabinet de Sully et en enlevaient des plans, des cartes, des livraisons du *Muséum français*, etc., malgré la défense formelle et écrite du colonel Pful, commandant de la Ville de Paris. Le rapport que Treneuil fit à ce sujet parvenir au ministre de l'intérieur est daté du 29 juillet[1]. Le 31, l'administrateur de l'Arsenal adressait une énergique protestation au colonel Pful, réclamant les objets dérobés. Cette réclamation fut mal accueillie, et, le 3 août, le colonel prussien menaçait Treneuil, au cas où il ne se présenterait pas le jour même avant neuf heures du soir, d'envoyer « à son domicile une exécution militaire, qui y sera maintenue à ses frais jusqu'à ce qu'il ait paru et se soit rendu à cet ordre ». Engagée de cette façon, la négociation n'eût pu aboutir que par la force. Aussi les documents enlevés manquent-ils toujours à nos collections. C'est en vain que Treneuil rédigea un « projet de lettre, soumis à M. le duc de Fitz-James, pour être écrite à M. le baron de Müffling, à l'effet d'obtenir la réintégration des cartes de Cassini et plans de villes fortes dans la Bibliothèque de Monsieur, dite de l'Arsenal ».

Cette année, commencée dans des circonstances presque tragiques, s'acheva dans le calme. Un vieil employé, Descourt, ancien cordelier, s'éteignit vers le 1er septembre. Le 28 du même mois, R.-J.-B.-Ch. Cayx, élève de l'École normale, était appelé à la Bibliothèque de l'Arsenal, qu'il ne devait

[1] Le texte de ce rapport a été publié dans la *Correspondance littéraire* du 5 mars 1859, p. 151-153.

quitter qu'en 1850, pour devenir recteur de l'Académie du département de la Seine.

Depuis quelque temps déjà, Treneuil, qui attribuait au nom belliqueux d'*Arsenal* les mesures violentes dont la Bibliothèque avait été victime dans le mois de juillet, Treneuil avait conçu le projet de faire changer ce nom en celui de *Bibliothèque de Monsieur* ou *Bibliothèque d'Artois*. C'est ce qu'il demanda le 21 décembre 1815, ce qu'il obtint dans le courant de l'année suivante.

Enfin, il adressa encore au ministre, le 31 décembre, un long rapport, dans lequel, après avoir rappelé et reproduit en partie celui du 12 février 1813, il donne un tableau des employés, avec des notes sur chacun d'eux. Ce rapport, qui a été publié[1], ne nous apprend rien de bien nouveau.

## 1816

Une réforme importante eut lieu au début de l'année 1816. Depuis 1811, il existait à l'Arsenal deux collections de livres, la véritable Bibliothèque et le dépôt de Chabrillant. Ce dépôt avait encore son personnel propre, qui, réduit peu à peu, ne comptait plus alors que quatre employés. On décida de supprimer ce service. D'Aigrefeuille, Van Thol, auquel fut joint Zendroni, reçurent un traitement de retraite. Hubert devint employé régulier. Ces changements, accomplis en vertu d'une décision ministérielle du 26 janvier, laissaient vacante une place, qui, le 29 février, fut accordée au comte d'Hanache.

Une modification plus essentielle allait avoir lieu. Avec le retour du comte d'Artois avait surgi une question nouvelle. La Bibliothèque de l'Arsenal, séquestrée sur ce prince à la Révolution, ne pouvait-elle pas être revendiquée par lui? Treneuil avait déjà indiqué cette solution en demandant que l'établissement fût dénommé *Bibliothèque de Monsieur*. La question fut

[1] Dans la *Correspondance littéraire* du 20 juillet 1859, p. 372-376.

définitivement tranchée, le 25 avril, par une ordonnance du roi qui restituait ce beau dépôt littéraire au comte d'Artois[1]. Le 4 mai, le baron de Ballainvilliers, chancelier et président du Conseil du prince, venait visiter la Bibliothèque, et, le lendemain 5, les principaux journaux de Paris inséraient cet avis :

« La Bibliothèque dite de l'*Arsenal*, que Monsieur avait achetée de feu le marquis de Paulmy, en 1785, vient de lui être rendue par ordonnance du Roi, en date du 25 avril dernier. Monsieur a donné ordre qu'elle fût ouverte au public aux jours et heures accoutumés. »

A la suite de ces actes, le sort de la Bibliothèque fut plusieurs jours incertain. Diverses démarches furent faites auprès du comte d'Artois et du ministère ; mais c'est seulement le 18 mai que le ministre de l'intérieur Lainé avisa Treneuil de la décision qui avait été prise. « Je vous préviens, lui écrivait-il, que Sa Majesté a décidé que les dépenses de la Bibliothèque de l'Arsenal pourraient continuer jusqu'à la fin de l'exercice à être acquittées sur les fonds du ministère de l'intérieur. »

Cependant, une des conséquences de l'ordonnance du 25 avril était la nécessité de remettre la Bibliothèque entre les mains du comte d'Artois ou d'un commissaire nommé à cet effet. La remise eut lieu le 21 juin, et MM. Lafolie et Treneuil en rédigèrent le procès-verbal suivant :

« Ce jourd'hui, vingt-un juin mil huit cent seize, nous, soussignés,

Ch. J. Lafolie, conservateur des monumens publics à Paris, chargé par lettre de S. Exc. le ministre secrétaire d'État de l'in-

[1] « Louis, par la grâce de Dieu, etc., nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. — La Bibliothèque dite de l'Arsenal, appartenant à notre bien-aimé frère, Monsieur, comte d'Artois, colonel général des gardes nationales de France, et ayant été séquestrée pendant le cours de la Révolution, sera restituée dans l'état où elle est aujourd'hui.

Art. 2. — L'établissement cessera de suite de faire partie de ceux qui sont dans les attributions du ministère de l'intérieur et qui sont payés sur les fonds du budget de ce département.

Art. 3. — Notre ministre secrétaire d'État de l'intérieur », etc.

térieur, le 30 avril dernier, d'opérer, conformément à l'art. 1er de l'ordonnance du Roi du 25 avril 1816, la restitution à S.A.R. Monsieur, comte d'Artois, colonel général des gardes nationales de France, de la Bibliothèque dite de l'Arsenal appartenant autrefois à ce prince et séquestrée pendant la Révolution ;

Et Joseph Treneuil, chevalier de la Légion d'honneur, administrateur de la Bibliothèque dite de l'Arsenal, autorisé par lettre, du 5 juin 1816, de M. le baron de Ballainvilliers, chancelier de Monsieur, président du Conseil d'État en l'absence des ministres, à prendre possession de ladite Bibliothèque au nom de Monsieur ;

Réunis dans le local de cette Bibliothèque, nous nous sommes fait représenter dans l'ordre suivant les catalogues, tant des manuscrits et livres répartis dans les différentes salles, que ceux des médailles et estampes, ainsi que l'inventaire du mobilier.

| | |
|---|---|
| 1° Le catalogue de la galerie des Célestins . | 44,279 vol. |
| 2° Le catalogue du cabinet d'administration et des salles qui en dépendent . . . . . . . . . . . | 11,473 — |
| 3° Le catalogue de la salle de lecture et de la galerie qui la précède. . . . . . . . . . . . . | 45,000 — |
| 4° Le catalogue de la grande Bibliothèque et des entresols. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 48,395 — |
| 5° Le catalogue des manuscrits . . . . . . . | 4,930 — |
| Total. . . . . | 154,077 vol. |

6° Le catalogue des estampes, gravures et cartes.

7° Le catalogue des médailles annonçant :

176 en or, pesant 7 onces 4 gros,

1370 en argent, pesant 72 marcs, 4 onces, 7 gros 1/2.

Plus un nombre considérable de médailles en cuivre, bronze, métal blanc, renfermées dans cinquante-un sacs, pesant 210 livres 1/2.

Après quoi nous étant fait représenter les registres d'administration, nous avons observé que les vols commis à diverses époques dans cette Bibliothèque y ont été successivement et régulièrement constatés, soit par des procès-verbaux en forme,

soit par des annotations signées des personnes qui en ont eu connaissance.

Considérant que l'art. 1[er] de l'ordonnance du Roi, du 25 avril dernier, porte que la Bibliothèque dite de l'Arsenal sera restituée dans l'état où elle est aujourd'hui;

Que le ministère de l'intérieur, dans la dépendance duquel cette Bibliothèque a été placée jusqu'à ce jour, ne peut d'ailleurs et en aucun cas être passible des dommages ou pertes qu'elle a pu éprouver, soit par les circonstances des tems, soit par l'infidélité des employés attachés à cet établissement, et avec d'autant plus de raison que depuis vingt ans il a enrichi cette Bibliothèque à ses frais, dans la seule vue de sa prospérité et de l'intérêt public, d'un grand nombre d'ouvrages précieux d'arts, de sciences et de littérature;

Que d'ailleurs S. A. R. Monsieur, en choisissant le préposé en chef de l'établissement pour prendre possession de ce qu'il contient, a rendu la remise d'autant plus facile que la personne chargée de recevoir la Bibliothèque étant la même qui l'a administrée, l'administre et conséquemment en était comptable envers le ministère, elle pourra donner ultérieurement à S. A. R. tous les renseignemens désirables sur sa gestion et sur les échanges, pertes ou augmentations qui ont eu lieu depuis que la Bibliothèque a cessé d'être régie pour le compte de Monsieur;

Nous, commissaires soussignés, pour donner pleine et entière exécution à l'art. 1[er] de l'ordonnance du Roi, du 25 avril dernier, nous avons certifié au bas de chacun des catalogues ci-dessus mentionnés[1] par déclaration formelle, comme nous déclarons par le présent, que tous les manuscrits et livres désignés auxdits catalogues et s'élevant en totalité à cent cinquante-quatre mille soixante-dix-sept volumes de tout format, y compris les doubles et triples exemplaires, comme aussi les médailles, gravures et estampes, indiqués dans des catalogues séparés, sont remis dès ce jour à la libre disposition de S. A. R.

[1] La mention de cette prise de possession se voit encore au dernier feuillet de tous nos catalogues.

Monsieur, comte d'Artois, comme légitime propriété de ce prince, ainsi que tous les meubles et effets mobiliers qui garnissent le local de ladite Bibliothèque.

En foi de quoi nous avons signé le présent procès-verbal en minute et double expédition; et M. Joseph Treneuil, commissaire de S. A. R. Monsieur, déclare spécialement qu'en y apposant sa signature, il entend donner bonne et valable décharge à Son Excellence monsieur le ministre secrétaire d'État de l'intérieur dans les mains de son délégué, M. Ch.-J. Lafolie, des manuscrits, livres, estampes, médailles, meubles et effets mobiliers composant la Bibliothèque dite de l'Arsenal.

CH.-J. LAFOLIE [1].
J^h TRENEUIL. »

Quelques jours après qu'eut été signé ce procès-verbal de remise, le comte d'Artois, à la date du 29 juin, faisait expédier à Treneuil un brevet de « bibliothécaire de Monsieur à sa Bibliothèque de l'Arsenal ».

Malgré ces changements, les dépenses de l'établissement restitué ne cessèrent à aucun moment d'être acquittées sur les fonds du ministère de l'intérieur.

## 1817-1818

Il n'y aura, en 1817, qu'un seul événement à signaler, mais c'est un fait assez important dans l'histoire de notre Bibliothèque, et qui plusieurs fois a été l'objet d'affirmations contradictoires. Je veux parler d'une vente de livres qui aurait été cette année-là effectuée à l'Arsenal. Cette vente eut lieu, en

[1] Une note sur la remise de la Bibliothèque de l'Arsenal entre les mains de Treneuil fut communiquée par M. Lafolie à divers journaux, notamment au *Journal des Débats*, qui l'inséra dans son numéro du 24 juin 1816. Le comte d'Artois désapprouva cette communication. Voy. à ce sujet une lettre de Treneuil à Ch. Lafolie, datée du 28 juin 1816, Bibl. nat., f. fr., 12765, fol. 215-216.

effet, mais il n'en faudrait pas conclure qu'on peut rencontrer au dehors des ouvrages portant les marques de possession de la Bibliothèque de l'Arsenal. Aucun des livres destinés à être vendus ne fut estampillé. Tout volume donc qui, hors de la Bibliothèque, porterait le timbre de l'Arsenal, en serait indûment sorti.

Déjà, sous l'Empire, au temps du ministère de M. de Montalivet, Treneuil avait manifesté le désir de se débarrasser des volumes doubles, dépareillés et inutiles de l'ancien dépôt de Chabrillant; il fut fait droit à sa demande, mais sans que cette permission produisît effet. Le 18 octobre 1815, une nouvelle démarche fut tentée auprès de M. de Vaublanc, qui, le 23 du même mois, approuva le projet de l'administrateur. Il n'y eut pas cette fois encore de résultat; mais lorsque la Bibliothèque eut été remise au comte d'Artois, Treneuil revint à la charge pour la troisième fois, et s'adressa à M. de Verdun, intendant du prince. Muni enfin des autorisations nécessaires, le bibliothécaire de Monsieur procéda à trois ventes. La plus importante se fit le 28 avril 1817; elle produisit 8,000 francs, qui, le lendemain 29, furent versés entre les mains de Barthélemi-Pierre Droüet de Santerre, trésorier général du comte d'Artois. D'une autre vente Treneuil tira 5,800 francs, qu'il remit à Droüet de Santerre le 5 janvier 1818. Enfin, le trésorier général du prince reçut encore du bibliothécaire de l'Arsenal 1,896 fr. 85 c. le 7 du même mois. Pour ces trois ventes, il n'y eut pas moins de treize acheteurs. On ne sera peut-être pas fâché de voir ici leurs noms.

PREMIÈRE VENTE

| | | |
|---|---|---|
| Le comte Armand de Beaumont, commandant de Vincennes.... | 600 fr. | c. |
| L'abbé de Lanzac, professeur de langue hébraïque............ | 45 » | » |
| Le Cocq, commissaire du roi aux poudres et salpêtres........ | 140 » | » |
| Muguet, administrateur des poudres et salpêtres.............. | 263 » | » |
| Monmerqué, conseiller à la Cour royale...................... | 293 » | 85 |
| Raynouard, membre de l'Institut.......................... | 68 » | » |
| Cadas, instituteur chez M. Randu, notaire.................. | 450 » | » |
| La marquise de Villaines.................................. | 37 » | » |
| TOTAL..... | 1,896 fr. | 85 |

DEUXIÈME VENTE

| | |
|---|---|
| Bonis, marchand de vieux papiers, rue des Rats.................. | 2,300 fr. |
| Nève, libraire au Palais de justice............................ | 2,200 » |
| Langlois, marchand épicier, rue Saint-Paul..................... | 1,200 » |
| Madame Flajolet, rue Saint-Antoine............................. | 100 » |
| TOTAL..... | 5,800 fr. |

TROISIÈME VENTE

| | |
|---|---|
| Merlin, libraire, rue et quai des Augustins.......................... | 8,000 fr. |

Le total général des trois ventes fut donc de 15,696 francs 85 centimes. Il est probable qu'il disparut à ce moment non seulement des livres bons à garder, mais aussi des papiers et des journaux qui auraient acquis aujourd'hui un véritable intérêt. Ces derniers y étaient peut-être nombreux, car Treneuil dit : « Vente de livres inutiles, complets et dépareillés, journaux, papiers à la rame, provenant du dépôt de Chabrillant. »

Deux mois à peine après avoir versé entre les mains du trésorier du comte d'Artois le produit de la dernière vente, le bibliothécaire de Monsieur, Joseph Treneuil s'éteignait à l'Arsenal, le 5 mars 1818.

## III

## 1818-1830

Administration de l'abbé Grosier (1818-1823). — Charles Nodier bibliothécaire en chef, et Saint-Martin conservateur administrateur. — L'Arsenal devient Bibliothèque royale (1824). — Charles Nodier et la Bibliothèque de l'Arsenal. — Mort de Louis Godin (1826). — Révocation d'Alexandre Mazas. — Départ de l'administrateur Saint-Martin.

Quand j'aurai mentionné, après la mort de Joseph Treneuil, son remplacement comme administrateur, ou plutôt comme bibliothécaire de Monsieur, par l'abbé Grosier [1], le décès de Jarlot

[1] Jean-Baptiste-Gabriel-Alexandre Grosier, ancien jésuite, auteur d'une *Description de la Chine* (1743-1823).

le 18 mars, celui de Crétin le 15 juillet, tous les événements survenus en 1818 auront été signalés.

A partir de cette époque, la Bibliothèque de l'Arsenal va pendant bien des années rester dans le calme le plus absolu. Tant que dura l'administration de l'abbé Grosier (1818-1823), ce calme fut presque de la torpeur. Grosier était âgé de 75 ans lorsque le comte d'Artois le choisit pour son bibliothécaire[1]. Qu'eût-il pu faire, du reste? L'Arsenal était retombé dans la même incertitude qu'aux premières années de la Révolution. Nul ne savait à qui appartenait l'établissement. Bien que la Bibliothèque eût été remise au comte d'Artois, le ministère de l'intérieur n'avait jamais cessé d'en prendre les frais à sa charge. A qui dès lors incombait le soin de pourvoir aux vacances? Il s'en produisit plusieurs en 1818. On prit le sage parti de ne faire aucune nomination.

En 1819, disparut un des derniers restes du vieil Arsenal. Cinquante articles d' « ornemens d'église provenant de l'ex-chapelle de la Bibliothèque publique de S. A. R. Monsieur à l'Arsenal » furent remis au curé de la paroisse Saint-Paul-Saint-Louis, qui en donna récépissé le 3 février.

Je ne pense pas qu'il se soit produit, dans le cours des trois années suivantes, un seul fait méritant à un degré quelconque d'être signalé; mais, en 1823, de nouvelles vacances s'étant produites dans le personnel de la Bibliothèque, il fallut bien, sous peine de voir dépérir ce bel établissement, y installer des remplaçants. C'est le ministre de l'intérieur qui se chargea de ce soin. A la place du chevalier de Rancher, décédé le 10 décembre 1822, et de Van Thol, mort le 24 mars 1823, le ministre, à la date du 2 avril, nommait le chevalier de Pont conservateur et Alexandre Mazas employé[2]. Le 12 mai, c'est l'abbé André, conservateur, qui succombait. Le 27 no-

[1] L'abbé Grosier, quelque temps après sa nomination, reçut à l'Arsenal la visite de Tho. Frognall Dibdin, qui ne consacra pas moins de 24 pages à la Bibliothèque dans le récit de son voyage en France, *A bibliographical antiquarian and picturesque tour in France and Germany*, t. II (Londres, 1821), p. 318-341.

[2] Alexandre Mazas, littérateur et historien (1791-1856).

vembre mourait Hubert. A la fin de l'année, le 8 décembre, c'est l'administrateur lui-même, Grosier, qui disparaissait à l'âge de 80 ans.

Bien que les nominations faites en 1823 eussent été signées par le ministre de l'intérieur, il est probable que l'état d'indécision régnait toujours, car, pour remplacer Grosier, on nomma : 1° un bibliothécaire en chef de Monsieur, qui fut Charles Nodier, et 2° un conservateur administrateur, qui fut Saint-Martin [1]. Il semble bien que la Bibliothèque avait de la sorte son mandataire auprès du comte d'Artois et son représentant auprès du ministère. Cette situation a fait croire que Charles Nodier avait été nommé par le prince et Saint-Martin par le ministre de l'intérieur. Il n'en est rien. L'arrêté du ministre, M. de Corbières, daté du 3 janvier 1824, ne laisse aucun doute à cet égard. C'est bien le ministre qui nomma les deux et par le même arrêté [2]. Bientôt, du reste, le comte d'Artois montait sur le trône (16 septembre 1824), et la « Bibliothèque publique de S. A. R. Monsieur, frère du roi, à l'Arsenal », devenait la « Bibliothèque publique et royale de l'Arsenal », ou « Bibliothèque publique du roi à l'Arsenal ». Elle était redevenue en droit ce qu'elle n'avait jamais cessé d'être en fait, une Bibliothèque nationale et publique.

L'arrivée de Charles Nodier à l'Arsenal y amena la brillante pléiade des écrivains et des artistes de l'école romantique, tous jeunes alors, qui trouvaient dans le bibliothécaire de Monsieur, leur aîné de vingt à trente ans [3], un guide et un appui. Victor Hugo, Lamartine, Alfred de Musset, Alexandre Dumas, Balzac,

[1] Antoine-Jean Saint-Martin, orientaliste, membre de l'Institut (1791-1832).

[2] « Art. 1er. Le sr Charles Nodier, homme de lettres, est nommé bibliothécaire en chef de S. A. R. Monsieur à l'Arsenal, en remplacement du sr abbé Grosier, décédé. Son traitement est fixé à 4,000 francs.

« Art. 2. Le sr Saint-Martin, membre de l'Académie royale des inscriptions, est nommé conservateur administrateur de la même Bibliothèque. Il sera chargé, en cette qualité, de la correspondance pour tous les objets relatifs à l'administration de cet établissement. Son traitement est fixé à 4,000 francs. »

[3] Charles Nodier était né à Besançon le 29 avril 1780.

Sainte-Beuve, Alfred de Vigny, Émile Deschamps, Jules Janin, Eugène Delacroix, les deux Johannot, Robert Fleury, Liszt, Mme Tastu, bien d'autres encore, étaient les habitués du salon de Nodier [1]. Mme Ménessier-Nodier, fille de l'auteur de *Trilby*, a raconté, avec le plus grand charme, ce qu'étaient ces réunions composées des hommes les plus illustres dans le monde des lettres et des arts que la France ait produits au cours du XIXe siècle [2]. Il faut remonter jusqu'au fameux hôtel de Rambouillet pour trouver à Paris un cercle d'écrivains comparables aux hôtes ordinaires du « Salon de l'Arsenal ». Encore pourrait-on dire, je crois, sans rien exagérer, qu'à l'hôtel de Rambouillet la plupart des écrivains étaient simplement des hommes de talent, et que chez Nodier, certains soirs, les hommes de génie formaient la majorité. Aussi le séjour à l'Arsenal de ce spirituel littérateur a-t-il fait plus peut-être, pendant bien des années, pour la renommée de la Bibliothèque que tous les trésors qu'elle renferme. On identifiait à tel point la Bibliothèque et le bibliothécaire qu'il pouvait sembler que la collection de l'Arsenal était la propre collection de Nodier. Il y avait quelque injustice dans cette croyance. Pour bon bibliophile qu'il fût, Charles Nodier n'a jamais été qu'un bibliothécaire honoraire. Trop occupé de ses propres ouvrages, doué d'une imagination trop ardente pour s'astreindre aux travaux d'une Bibliothèque publique, travaux utiles, mais modestes et minutieux, il ne regarda sa place de bibliothécaire en chef de l'Arsenal que comme une honorable sinécure. Son exemple eut même des suites fâcheuses, que des décisions récentes de l'autorité supérieure ont fait heureusement disparaître.

Pendant les six premières années du séjour de Nodier à l'Arsenal, la Bibliothèque se trouvait placée sous la direction effective

[1] Le salon de Nodier, situé au premier étage de la Bibliothèque, et éclairé par deux fenêtres s'ouvrant sur le boulevard Morland, abrite aujourd'hui la collection des estampes.

[2] *Charles Nodier, épisodes et souvenirs de sa vie*, par Mme Ménessier-Nodier. Paris, 1867.

de Saint-Martin. Cette administration dura sept ans environ (1er janvier 1824-13 novembre 1830), pendant lesquels il ne se produisit aucun fait digne d'être mentionné. Aussi me contenterai-je simplement d'indiquer les changements survenus dans le personnel.

Le 19 septembre 1826, le plus ancien, le meilleur et le plus utile des bibliothécaires, Louis Godin succombait[1]. Son œuvre à l'Arsenal est considérable. Partout, dans nos catalogues, dans nos archives, se retrouve sa belle écriture régulière. Il fut remplacé, le 1er octobre suivant, par Pierre-Ange Vieillard[2], qui reçut le titre de conservateur. Le ministre annonçait en même temps que les fonctionnaires de la Bibliothèque seraient dorénavant nommés par lui[3].

Le 4 janvier 1828, le comte d'Hanache mourait, et sa place était donnée à J.-B.-Augustin Soulié (8 février).

En 1829, à la date du 3 novembre, le ministre décida « qu'un buste de Sully[4] serait offert à la Bibliothèque de l'Arsenal, pour servir de pendant à celui de Henri IV, qui lui a déjà été accordé ». Le buste de Henri IV, œuvre de Flatters[5], avait été commandé en 1829, mais, exécuté en 1830, il ne fut mis en place qu'en 1835. — A la fin de 1829, le 17 décembre, M. Largé, agrégé au collège de Bourbon, devenait employé ; mais il ne tardait pas à être remplacé par Stanislas Meyranx, médecin et naturaliste, qui fut nommé le 9 avril 1830.

[1] Louis Godin laissait une veuve, qui reçut, le 19 octobre 1826, la jouissance de deux petites pièces dans l'Arsenal et un secours de 600 francs.

[2] Pierre-Ange Vieillard de Boismartin, poète et auteur dramatique (1778-1862). Peu de temps après son entrée à la Bibliothèque, ce littérateur publia une description en vers de l'Arsenal dans *Annales de la littérature et des arts*, t. XXX (1828), p. 65.

[3] « Paris, le 6 octobre 1826. Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer que, sur ma proposition, le Roi a nommé M. Vieillard à la place de conservateur de la Bibliothèque de Monsieur, vacante par la mort de M. Godin.....

« Le Roi a décidé en même tems que les emplois qui viendraient à vaquer à la Bibliothèque de Monsieur seraient à l'avenir à la nomination du ministre de l'intérieur.....

« Corbières. »

[4] Le buste de Sully, œuvre d'Antoine Allier (1793-1834), est daté de 1830 ; il figura au Salon de 1831.

[5] Jean-Jacques Flatters (1786-1845), élève de Houdon.

Le 22 octobre 1830, Charles Lenormant était appelé à la succession de M. de Pont, décédé. C'est aussi le 22 octobre 1830 que fut révoqué l'un des fonctionnaires de l'établissement, Alexandre Mazas, pour avoir refusé de prêter le serment de fidélité au gouvernement de Louis-Philippe. — Trois semaines après, le 13 novembre, l'administrateur, M. Saint-Martin, se voyait à son tour, pour d'autres causes, forcé d'abandonner la direction de la Bibliothèque.

Je dois constater, sans l'expliquer, que, de 1825 à 1830, M. Ancelot figure à l'Almanach royal avec le titre de bibliothécaire ou de conservateur honoraire de la Bibliothèque de l'Arsenal. Pendant quelques années, Chéron y est également nommé au même titre.

## IV

## 1830-1847

Administration d'Alexandre Duval (1830-1842). — Les livres de Henri Grégoire légués à l'Arsenal. — Accroissements de la collection des pièces de théâtre. — La galerie des Célestins est abandonnée à la ville de Paris, en même temps que le rez-de-chaussée de l'Arsenal est remis à la Bibliothèque. — Mort d'Alexandre Duval (1842). — Administration de Cayx. — Mort de Charles Nodier (1844).

C'est le 13 novembre 1830 qu'Alexandre Duval[1] fut nommé conservateur administrateur. Aussitôt qu'il eut pris la direction de l'établissement, ce qu'il fit le 1er décembre, Alexandre Duval eut à faire exécuter la nouvelle ordonnance du roi, datée du 22 novembre 1830, qui décidait que les quatre grandes Bibliothèques de Paris seraient désormais ouvertes au public tous les jours de dix heures à trois heures. Il trouvait la Bibliothèque dans une situation assez mauvaise. La gestion financière de son prédécesseur n'avait été rien moins que florissante,

[1] Alexandre-Vincent Pineu-Duval, auteur dramatique, membre de l'Académie française (1767-1842).

et la nouvelle direction eut en face d'elle des créanciers que, par la négligence d'un fonctionnaire, il lui était impossible de satisfaire. Mais ce n'est point encore cette question qui parut la plus pressante aux yeux d'Alexandre Duval. Il n'avait pas eu de peine à constater que des abus intolérables s'étaient introduits dans le service du prêt des livres. Une centaine de personnes avaient en leur possession des volumes de la Bibliothèque, au nombre de 392, dont 350 imprimés et 42 manuscrits; c'est du moins le chiffre qu'un premier examen permit de relever, mais on verra que le désordre était plus grand qu'on ne l'avait supposé d'abord.

Le 25 juin 1831, les exécuteurs testamentaires de Henri Grégoire, ancien évêque de Blois et ancien conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal[1], faisaient connaître à M. Alexandre Duval que leur ami venait de léguer à l'établissement littéraire, auquel il avait été attaché, la plupart de ses livres[2]. Une ordonnance du roi, du 30 août, autorisa l'administrateur à accepter le legs de Grégoire; mais il n'avait pas été possible d'attendre jusque-là pour transporter les volumes à l'Arsenal. Dès le 28 juin, M. Duval annonçait au ministre que ces nouveaux venus étaient déposés dans une salle spéciale de la Bibliothèque. Ils étaient au nombre de 1,156. Le classement de ces volumes, qui durent être marqués au dos d'un G, ne fut opéré que longtemps après leur arrivée. On trouva parmi eux quelques manuscrits[3].

[1] Henri Grégoire était mort le 28 mai 1831, et non pas le 28 avril, comme le disent, par erreur, certains dictionnaires biographiques.

[2] « M. Grégoire, ancien évêque de Blois, écrivaient-ils, par son codicille du 10 mai 1831, déposé pour minute à Me Dufresne, notaire à Paris, le 31 mai 1831, et confirmé itérativement par ses ordres verbaux, a voulu que ses livres sur l'esclavage et les nègres fussent remis à la Bibliothèque royale ou à celle de l'Arsenal. — Nous avons pensé qu'une collection de cette nature ne devait pas être partagée entre deux Bibliothèques ; en conséquence nous avons décidé, d'après la latitude que nous avait laissée, à cet égard, M. Grégoire, que la totalité des ouvrages susdésignés serait remise à la Bibliothèque de l'Arsenal. »

[3] Les nos 374, 375, 795, 797, 2164, 2165, 2166, 2167, 2867, 5301, 6339, 6573, 6823.

L'année 1832 ne vit point l'administrateur débarrassé des soucis qui l'avaient assailli à son entrée. Dans un rapport adressé au ministre vers le mois d'août, Alexandre Duval revient sur la question des abus qui s'étaient produits dans le prêt des livres. Mieux informé, il avait reconnu que 980 volumes au moins, tant imprimés que manuscrits, se trouvaient, à son arrivée, en des mains étrangères. Grâce à ses instances, il avait pu faire rentrer à la Bibliothèque 711 volumes en l'espace d'un an et demi. — L'administrateur n'était pas moins impatient de libérer l'établissement qu'il dirigeait de la dette léguée par son prédécesseur, dette qui s'élevait à 6,329 fr. 85. Pour arriver à cette libération, Alexandre Duval imagina un étrange moyen : il proposa au ministre de vendre à la Bibliothèque du Roi la collection des médailles de l'Arsenal et d'en employer le prix à réparer le désordre des finances de son administration. Après lui avoir fait observer, le 19 septembre, que cette vente ne pouvait avoir lieu, et que, pût-elle se faire, le produit en devrait être versé au Trésor, le ministre décida que le crédit annuel de l'établissement serait augmenté de 2,000 francs, et les dettes furent acquittées assez promptement. — Le comte d'Argout autorisait en même temps la Bibliothèque de l'Arsenal à constituer une réserve de ses volumes les plus précieux.

En 1832, il fut fait des livres un récolement général, d'après lequel on fixa le chiffre total des volumes à 176,000. On verra plus loin que ce chiffre était fort inférieur à la réalité.

Le 11 octobre, une ordonnance du roi rattachait au ministère de l'instruction publique les Bibliothèques, qui, depuis les premiers mois de 1831, dépendaient du ministère du commerce et des travaux publics.

L'établissement fit, cette année-là, deux pertes qui durent lui être sensibles. Le 30 juin, Pierre-Stanislas Meyranx était enlevé à l'âge de 42 ans [1]. Charles Lenormant, le 14 novembre,

[1] Six volumes de papiers et de dessins de P.-S. Meyranx (nos 4826-4831) furent remis à la Bibliothèque de l'Arsenal, le 13 juillet 1832, par Geoffroy-Saint-Hilaire, auquel ils avaient été légués.

quittait l'Arsenal pour devenir conservateur adjoint du département des médailles et antiques de la Bibliothèque royale. La perte de ces deux fonctionnaires ne fut qu'en partie compensée par l'arrivée d'un médecin, M. Roulin, nommé employé le 31 décembre.

Il se passa, à cette époque, dans notre Bibliothèque un événement de si minime importance qu'il ne mériterait, certes, à aucun égard, d'avoir ici sa place. Je le mentionnerai cependant, afin de montrer combien le souvenir de M. de Paulmy était resté vivant à l'Arsenal et de quelle vénération y était l'objet le nom du fondateur de la Bibliothèque. La marquise de Paulmy [1] avait fait jadis attribuer à l'une de ses femmes de chambre, nommée Mme Toulouze, un petit logement dans l'Arsenal. Les pièces occupées par cette dame au rez-de-chaussée ayant été démolies, nul n'osa la déposséder, mais d'autres chambres lui furent données à l'étage supérieur. Bien des fois, les administrateurs souhaitèrent d'être débarrassés d'un voisinage dangereux pour les trésors de l'établissement ; les craintes d'incendie étaient grandes, car cette personne, qui vivait seule, était d'un âge avancé et n'observait pas toujours rigoureusement les lois de la tempérance. Fort heureusement, au mois de mai 1832, la dame Toulouze, alors âgée de 78 ans, contractait un nouveau mariage et quittait l'Arsenal. Alexandre Duval s'empressa d'annoncer au ministre cette rassurante nouvelle. Jusque-là, ni les ministres, ni les administrateurs ne s'étaient crus autorisés à retirer une faveur accordée, il y avait au moins cinquante ans, par le marquis de Paulmy.

Alexandre Duval, auteur dramatique applaudi, estimait à sa juste valeur la belle collection des pièces de théâtre de l'Arsenal ; mais il déplorait en même temps que cette collection n'eût pas été continuée. A plusieurs reprises il sollicita du ministre, pour

[1] Mme de Paulmy était morte en 1784.

la Bibliothèque qu'il dirigeait, les pièces de théâtre nouvellement parues. Il finit par obtenir gain de cause, et, à partir de 1837, ces pièces furent régulièrement envoyées à l'Arsenal. C'est ainsi qu'il lui en fut attribué : 930 le 29 mars 1837, 730 le 14 juin 1839, 747 le 21 avril 1841, etc. Continuée sans interruption depuis cette époque et accrue par des dons et des achats importants, la collection de pièces de théâtre de l'Arsenal est probablement aujourd'hui la plus considérable qui soit en France.

En 1834, Achille de Vaulabelle publia sur notre Bibliothèque une notice[1], qui, à côté d'éloges et de critiques peut-être aussi immérités les uns que les autres, contient quelques renseignements exacts. — Dans le premier numéro de juillet 1834 du *Musée des familles* (1re année, p. 297-299), Al. Duval fit paraître sur l'Arsenal un article accompagné de trois gravures.

Il ne se produisit aucun fait saillant dans les années qui s'écoulèrent jusqu'à la mort de M. Alexandre Duval (9 janvier 1842). Les changements dans le personnel furent peu nombreux. M. Roulin ayant été, au commencement d'août 1836, élu sous-bibliothécaire de l'Institut, fut remplacé, le 27 du même mois, par Jean-Antoine Vaissade[2]. Le 11 mars 1839, M. François Ravaisson-Mollien était nommé secrétaire trésorier de la Bibliothèque ; mais le lendemain, 12, un nouvel arrêté rectificatif le chargeait de la garde des cartes, estampes et manuscrits. C'est aussi en 1839, le 28 mars, que M. Danjou devint bibliothécaire. L'année suivante, à la date du 27 avril, le ministre confiait au comte de L'Escalopier la tâche de rédiger un catalogue raisonné des manuscrits de l'Arsenal. M. de L'Escalopier, qui s'était chargé gratuitement de ce travail, sollicita quelque temps après le titre de conservateur honoraire, sans prétendre à aucun traitement. Cette faveur lui fut accordée le 22 mai 1841.

[1] *Nouveau tableau de Paris au XIXe siècle*, t. II, p. 1-14.
[2] M. Vaissade, qui fut admis à la retraite en 1871, mourut en avril 1874.

Si l'administration d'Alexandre Duval ne fut signalée par aucun travail d'ordre intérieur, il s'accomplit du moins pendant cette période une heureuse et importante modification dans l'aménagement matériel de l'établissement. En face du bâtiment de la Bibliothèque, sur la rue de Sully, à l'endroit où s'élève aujourd'hui la caserne des Célestins, régnait une galerie, dite galerie des Célestins, qui contenait la plupart des ouvrages de la section de l'*Histoire*, formant 53,979 volumes, suivant l'évaluation de l'administrateur en 1833. Cette galerie, entièrement indépendante de la Bibliothèque, dont elle était séparée par une rue, se trouvait très insuffisamment protégée contre les entreprises des voleurs. Plusieurs fois, notamment dans la nuit du 13 au 14 janvier 1834, des malfaiteurs avaient descellé des barreaux des grilles et s'étaient introduits dans les salles; on y mit, à partir du 1er février, une sentinelle, qui n'empêcha pas une nouvelle tentative de vol de se produire dans la nuit du 14 au 15 décembre 1836. Outre ce danger trop évident, il était très préjudiciable, pour le service public et le bon état des livres, que les employés de la Bibliothèque eussent à sortir et à traverser toute une rue pour apporter les volumes demandés en communication. Ce n'était là peut-être encore que le moindre inconvénient. La Bibliothèque possédait, il est vrai, une galerie qui lui semblait étrangère, mais elle n'était point maîtresse, en revanche, du rez-de-chaussée de sa propre maison. Cette partie de l'Arsenal, occupée par un détachement militaire, était la propriété du corps du génie, qui y installa tour à tour ou en même temps des ateliers d'ouvriers militaires, des écuries, une infirmerie pour les chevaux malades, et même une école de trompettes et de clairons [1]. Si la galerie des Célestins était exposée aux déprédations des voleurs, le corps principal de la Biblio-

[1] « Au mouvement des armes, écrivait Alexandre Duval au ministre le 1er juin 1832, à l'appel, au roulement des tambours, on a ajouté une école de trompettes et de clairons, qui, depuis 7 heures du matin jusqu'à 7 heures du soir, fait résonner de son bruit discordant tous les échos de notre paisible Arsenal et qui trouble par son charivari perpétuel les occupations sérieuses de nos lecteurs et de nos studieux savants. »

thèque ne courait pas moins de dangers, tant du côté d'un incendie toujours à redouter, puisque les collections étaient séparées seulement par l'épaisseur du plancher des écuries remplies de fourrages, que du côté des émeutes populaires si fréquentes au commencement du règne de Louis-Philippe. Aussi, le 1[er] juin 1832, l'administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal renouvelait-il auprès du ministre une démarche tentée déjà par son prédécesseur en 1827 ; il s'agissait d'obtenir que le ministère de l'instruction publique fît, avec le ministère de la guerre, un échange aux termes duquel la Bibliothèque serait mise en possession de son rez-de-chaussée, tandis que la galerie des Célestins serait cédée au génie militaire. La proposition était trop équitable pour n'être pas aussitôt prise en considération. On eût même procédé sans délai à ce changement de destination, si une somme assez élevée n'avait été nécessaire pour le travail de mise en état. Les négociations entre les ministères de la guerre et de l'instruction publique se poursuivirent pendant plusieurs années. Charles Nodier, Alexandre Duval et Cayx, conservateur adjoint, suppléant l'administrateur, s'employèrent avec ardeur pour faire réaliser cette évidente amélioration. Malgré leurs efforts et la bonne volonté de tous, c'est seulement le 10 décembre 1840 que put être rendue l'ordonnance du roi consacrant la remise du rez-de-chaussée de l'Arsenal à la Bibliothèque et l'abandon de la galerie contiguë aux bâtiments des Célestins, que l'on projetait d'affecter aussitôt au casernement de la garde municipale de Paris.

Vers la même époque une autre décision était prise, qui devait modifier entièrement l'aspect extérieur de l'Arsenal. Un bras de la Seine, dit le bras du Mail, baignait presque le mur de façade de la Bibliothèque, dont il n'était séparé que par le quai Morland. De l'autre côté de l'eau s'étendait l'île Louviers. Une ordonnance du roi, du 10 février 1841, décida que le bras du Mail serait comblé et que l'île Louviers serait de la sorte réunie à la terre ferme du côté de la rive droite de la Seine.

Le 9 janvier 1842, Alexandre Duval mourait; et quelques jours après, le 16 janvier, un décret supprimait la place de conservateur administrateur. Un arrêté du même jour décidait que Charles Nodier, bibliothécaire en chef, demeurait « seul chargé de la surveillance générale de la Bibliothèque ». Le lendemain, M. Cayx, conservateur adjoint, était désigné pour exercer les fonctions d'administrateur. Déjà, l'année précédente, il avait été chargé de suppléer M. Duval, malade, dans toutes les affaires d'administration (15 avril 1841). Le 16 janvier encore, Emmanuel Dupaty, membre de l'Académie française, était nommé conservateur adjoint.

Dans le courant de l'année 1842, l'Arsenal acquit les volumes composant la bibliothèque d'Alexandre Duval; ces livres, de l'avis de J.-B. Labiche qui les classa, étaient « pour la plupart sans valeur réelle ».

Dans les premiers mois de 1843, les nouvelles galeries du rez-de-chaussée se trouvant enfin disposées pour recevoir les livres, ceux-ci purent y être transportés. Le temps des vacances de Pâques fut consacré à ce travail; et, le 26 juillet de la même année, la galerie des Célestins fut réunie au Domaine, qui la livra immédiatement à la Ville. — Le 31 août, un des hommes qui ont montré le plus de dévouement à la Bibliothèque de l'Arsenal, M. J.-B. Labiche était nommé conservateur adjoint, en remplacement de M. Dupaty, qui passait à la Bibliothèque royale.

Au commencement de 1844, le 27 janvier, Charles Nodier succombait, et la Bibliothèque de l'Arsenal échappait dès lors à l'état anormal qui lui avait imposé deux directeurs. La charge de bibliothécaire en chef, créée pour Nodier, disparut avec lui. M. Cayx fut nommé conservateur administrateur; depuis longtemps déjà il en remplissait les fonctions. — Le 25 octobre, Pierre Varin devenait conservateur adjoint, avec la mission de rédiger un catalogue des manuscrits. Il se mit aussitôt à l'œuvre,

et il aurait sans doute mené à bien ce travail, si la mort n'était venue le surprendre. Pierre Varin fut emporté par une attaque de choléra le 12 juin 1849 [1]. Nous conservons les fiches incomplètes et succinctes qu'il avait dressées sur un certain nombre de nos manuscrits [2] ; mais le travail qu'il avait entrepris ne fut point continué.

L'année 1845 amena quelques changements dans le personnel. Le 19 février, Eugène Amyot donnait sa démission ; il était fonctionnaire de la Bibliothèque depuis le 27 avril 1813. Le même jour, Jean-Baptiste-Honoré Denain, ancien professeur, était désigné pour remplir les fonctions de bibliothécaire. Dans le mois suivant, le 19 mars, mourait J.-B.-A. Soulié ; celui-ci était à l'Arsenal depuis 1828. Pour le remplacer, deux candidats se présentèrent, mais à des titres différents, l'un sollicitant son entrée comme conservateur, M. Louis Paris, fondateur du *Cabinet historique*, l'autre demandant à être nommé surnuméraire, M. Édouard Thierry [3]. La place de conservateur fut supprimée, et Édouard Thierry devint, par un arrêté du 24 décembre 1845, surnuméraire dans cette Bibliothèque à la tête de laquelle il se trouva placé vingt-six ans plus tard.

M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, par ses lettres des 19 septembre et 24 octobre 1846, prévint l'administrateur que M. Coulvier-Gravier, astronome, demandait à installer sur le toit de la Bibliothèque un observatoire destiné à lui faciliter l'étude des étoiles filantes. L'administrateur n'eut pas de peine à montrer que ce projet était impraticable ; et il n'y fut heureusement donné aucune suite.

[1] Pierre-Joseph Varin était né en 1802. Ancien doyen de la Faculté des lettres de Rennes, il a publié divers ouvrages historiques, dont l'un, *La vérité sur les Arnauld* (2 vol., 1847), a été fait à l'aide des papiers de la famille Arnauld conservés à l'Arsenal.

[2] Mss. Ars., nos 6160, 6161.

[3] Édouard Thierry, homme de lettres (1813-1894), administrateur général du Théâtre-Français de 1859 à 1871, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal de 1871 à 1888.

Le 13 mars 1847, M. Henri de Bornier était attaché, en qualité de surnuméraire, à la Bibliothèque de l'Arsenal, dont l'administration devait lui être confiée en 1889.

## V

## 1848-1871

Régularisation de l'envoi des livres provenant du dépôt légal (1848). — Statistique de la Bibliothèque (1848). — Administration de Pierre-Ange Vieillard (1851-1853). — Adam Mickiewicz, bibliothécaire ; sa mort. — Administration de Laurent (de l'Ardèche) (1853-1871). — Don de manuscrits d'Émeric-David. — Attribution à la Bibliothèque nationale des médailles, manuscrits orientaux, livres chinois, estampes et gravures de l'Arsenal (1860-1863). — Constitution d'un Cabinet d'estampes à l'Arsenal (1864). — Don des livres et papiers de Prosper Enfantin (1864). — Manuscrits restitués à la Bibliothèque (1867). — Archives de Lezay-Marnésia. — La Bibliothèque de l'Arsenal pendant le siège de Paris et la Commune.

Si la révolution de 1848 ne produisit aucun changement dans la Bibliothèque, c'est, du moins, à partir de cette année-là que le ministère de l'instruction publique commença à régulariser, pour ce qui concerne l'Arsenal, les envois de livres provenant du dépôt légal. En 1847, le nombre des volumes venus par cette voie était encore fort peu élevé. L'année suivante inaugura pour notre Bibliothèque un régime tout différent, qui devait en accroître les richesses dans des proportions considérables.

Le 10 avril 1848, M. Cayx adressait au ministre un rapport assez détaillé sur l'état de la Bibliothèque ; mais certaines parties sont d'une exactitude contestable. C'est ainsi que la collection y est représentée comme composée de 174,329 imprimés et 5,453 manuscrits, soit 179,782 volumes, auxquels il faut ajouter les papiers de la Bastille, « qui, mieux disposés un jour, formeront 1,200 registres ». Enfin la Bibliothèque aurait encore possédé alors 80,000 estampes, 800 dessins, 6,000 cartes ou

plans et 11,585 médailles. Il me semble impossible d'admettre comme véritable le chiffre indiqué pour les volumes. J'aurai plus loin, du reste, à revenir sur cette évaluation.

En 1851, de notables modifications eurent lieu dans la Bibliothèque. Par décret du 16 mars, Pierre-Ange Vieillard devint conservateur administrateur à la place de M. Cayx, nommé recteur de l'Académie du département de la Seine. M. Labiche remplaça Vieillard comme conservateur, et M. Berger de Xivrey [1] fut désigné pour remplir les fonctions de conservateur adjoint. Quelques jours après, le 25 mars, M. Le Roux de Lincy [2] était appelé à l'Arsenal en qualité de surnuméraire. On put avoir, un moment, l'espoir, bientôt déçu, que le travail entrepris par Pierre Varin allait trouver un continuateur dans Berger de Xivrey ; mais celui-ci se borna à rédiger de courtes notes sur des fiches qu'il colla à l'intérieur du dernier plat de quelques-uns de nos beaux manuscrits.

L'année 1852 fut signalée par la fin des travaux entrepris pour la restauration de la salle des manuscrits. C'est aussi cette année-là que le gouvernement français offrit dans la Bibliothèque de l'Arsenal une retraite honorable au grand poète de la Pologne, Adam Mickiewicz. Il y entra, le 30 octobre, avec le grade de bibliothécaire.

Un nouvel administrateur, M. Laurent (de l'Ardèche) [3], précédemment bibliothécaire du Sénat [4], remplaça, le 30 juin 1853, P.-A. Vieillard, qui, de son côté, prit la place de M. Laurent au Sénat.

[1] Jules Berger de Xivrey, érudit, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1801-1863).

[2] A.-J.-V. Le Roux de Lincy, archiviste paléographe (1806-1869).

[3] Paul-Mathieu Laurent, dit Laurent de l'Ardèche, écrivain et homme politique (1793-1877).

[4] Laurent (de l'Ardèche) était directeur de la bibliothèque du Luxembourg depuis le 1er juin 1852.

Le 26 novembre 1855, Adam Mickiewicz, chargé par le gouvernement français d'une mission en Orient, succombait à Constantinople. Le 5 décembre, il était remplacé par M. Paul Lacroix [1], qui reçut le titre de conservateur.

L'année suivante, il fut nommé deux surnuméraires : M. Jules Cousin [2], le 14 novembre, et M. Anatole de Montaiglon [3], le 5 décembre.

En 1857, la Bibliothèque fut mise en possession d'un certain nombre de manuscrits d'Émeric-David. Par lettre du 8 juin, le ministre avertit l'administrateur que M. Toussaint Émeric-David, fils de l'académicien de ce nom, avait exprimé à M. Paul Lacroix l'intention de donner les papiers de son père à l'Arsenal. Le 14 juillet, en effet, ils y étaient apportés. Ils étaient contenus en dix-huit cartons. Reliés aujourd'hui, ces papiers forment soixante-sept volumes. Quelques années plus tard, en 1860, une parente et héritière de M[lle] Émeric-David, M[me] Moleux, faisait don à la Bibliothèque d'une nouvelle série de papiers du même savant, comprenant cinquante-trois recueils. C'est donc cent vingt volumes venus de cette source qui se trouvent aujourd'hui sur nos rayons [4].

Le 25 mai 1859, M. Frédéric Baudry [5] devenait bibliothécaire.

Le 18 février 1860, M. Hippolyte Lucas [6] entrait à l'Arsenal en qualité de surnuméraire.

Par décret du 7 janvier de cette dernière année, la Bibliothèque de l'Arsenal fut autorisée à accepter un legs qui lui était

[1] Paul Lacroix (bibliophile Jacob), polygraphe et bibliographe (1807-1884).

[2] Jules Cousin, plus tard bibliothécaire de la Ville de Paris (1830-1899).

[3] Anatole de Courde de Montaiglon, archiviste paléographe, professeur à l'École des chartes (1824-1895).

[4] Les n[os] 5872-5989 et 6392-6393.

[5] Frédéric Baudry, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, administrateur de la Bibliothèque Mazarine (1818-1885).

[6] Hippolyte-Julien-Joseph Lucas, poète, romancier et auteur dramatique (1807-1878).

fait par feu M. Grangeret de Lagrange et qui comprenait douze ouvrages désignés dans son testament.

Un arrêté ministériel, pris le 15 novembre 1860, portait : « Art. I[er]. Les médailles, dessins, manuscrits orientaux et livres chinois existant dans les Bibliothèques Mazarine, de l'Arsenal, Sainte-Geneviève et de la Sorbonne, seront réunis à la Bibliothèque impériale. » En conséquence, le 30 mai 1861, la Bibliothèque de l'Arsenal remettait à l'administration de la grande Bibliothèque 11,787 médailles, 115 manuscrits orientaux [1] et 151 livres chinois.

Le même arrêté décidait encore que toutes les estampes et gravures des quatre Bibliothèques seraient transférées à la Bibliothèque impériale. Le 28 mai 1861, l'Arsenal lui livrait 2,137 dessins. Le 19 mars 1863, 3,441 estampes ou dessins étaient portés rue de Richelieu; il en était ainsi de 649 autres dessins ou estampes le 24 novembre 1863.

En compensation, notre Bibliothèque recevait, le 9 avril 1864, 51 volumes in-fol. d'estampes provenant de la Bibliothèque Mazarine et délaissées par la Bibliothèque impériale. Quelque temps après, cette dernière envoyait à l'Arsenal 14,296 estampes en liasses, plus un volume relié de Frédéric de Vinciolo [2]. Le 30 mai, 41 recueils d'estampes, doubles de la Bibliothèque impériale, prenaient le même chemin. Un autre envoi, effectué le 13 juillet, se composait de 6,073 estampes en liasses, plus 6 volumes in-fol. et 1 in-4°, contenant chacun un ensemble de planches d'un même artiste. Lorsque toutes ces estampes eurent été déposées à la Bibliothèque de l'Arsenal, le ministre chargea de leur classement (5 novembre 1864) M. L.-E. Faucheux, qui avait été délégué pour procéder au triage et aux

[1] Les manuscrits orientaux se décomposaient ainsi : 5 hébreux, 1 chaldéen, 1 syriaque, 3 arméniens, 4 malabares, 39 persans, 32 turcs, 26 arabes et 4 mandchoux sur lames de bois.

[2] Ce livre, coté aujourd'hui à l'Arsenal Sc. et A. 11954 *bis A*, a pour titre : *Les singuliers et nouveaux pourtraicts pour les ouvrages de lingerie* (Paris, Jean le Clerc, 1587).

échanges des gravures et des dessins. Le 16 novembre, la Bibliothèque impériale se dessaisissait encore de quelques doubles, 689 estampes et 24 volumes divers. Tous ces envois, s'ajoutant au fonds primitif, dont peu de pièces, en somme, furent distraites, sont venus former à l'Arsenal un Cabinet d'estampes fort remarquable. M. Gaston Schéfer en a commencé le catalogue, dont six livraisons ont paru jusqu'à ce jour.

L'opportunité de ces échanges, ou plutôt de la centralisation de certaines pièces rares à la Bibliothèque impériale, fut très vivement contestée au moment même où le transport fut effectué ; elle l'a été également depuis. La Bibliothèque de l'Arsenal, qui eût pu peut-être plus que tout autre se plaindre de cette mesure, puisque tout ce qu'on lui enlevait lui venait non pas des dépôts littéraires, mais du marquis de Paulmy, son premier fondateur, la Bibliothèque de l'Arsenal s'exécuta docilement. Cependant l'administrateur, M. Laurent (de l'Ardèche), refusa obstinément de livrer les quatre pièces suivantes :

1° Monasticon gallicanum, 2 vol. gr. in-fol.;

2° Dictionnarium annamitico-latinum, manuscrit in-4°, papier;

3° Une épreuve de la *Paix*, de Finiguerra;

4° Un plan de Paris, dit de Du Cerceau.

Ce n'est que sur un ordre exprès du ministre que l'Arsenal se dessaisit, le 18 février 1864, des deux premiers articles, et des deux seconds, le 31 mars de la même année. Il est vrai que la Bibliothèque impériale s'engageait à donner en échange quelques ouvrages qu'elle possédait en double exemplaire.

On constata, en 1864, que la Bibliothèque de l'Arsenal avait reçu en don, pendant une période de quatorze années (1851-1864), 12,600 volumes, presque tous venus du ministère de l'instruction publique.

M. Laurent (de l'Ardèche), qui, dans sa jeunesse, avait appartenu au groupe saint-simonien, était resté le partisan convaincu d'une doctrine dont Prosper Enfantin fut jusqu'à sa

mort le représentant le plus autorisé. C'est probablement à cette cause que notre Bibliothèque doit de posséder aujourd'hui les archives saint-simoniennes, ou, pour parler plus exactement, les papiers et les livres de celui qu'on nommait le Père Enfantin[1]. Le 14 juin 1864, celui-ci annonçait au ministre qu'il venait d'envoyer à la Bibliothèque de l'Arsenal ses livres et ses manuscrits; mais le Conseil d'État exigea que la donation fût régularisée par un acte notarié. Au cours des pourparlers, le 31 août 1864, le Père Enfantin succombait; c'est M. Arlès-Dufour, son légataire universel, qui fut chargé de suivre la négociation. L'acte notarié, exigé par le Conseil d'État, fut passé en l'étude de Me Panhard, notaire à Paris, le 18 octobre 1864. Il y était dit qu'une partie des manuscrits devrait être enfermée dans une armoire et ne pourrait être livrée au public qu'après trente années écoulées à partir du 18 octobre 1864. Le 8 mars 1865, un décret impérial autorisa la Bibliothèque de l'Arsenal à accepter ces volumes, brochures, documents, manuscrits et lettres autographes. Le décret n'approuvait pourtant pas certaines clauses de la donation. « La Bibliothèque de l'Arsenal, portait le décret, est autorisée à accepter la donation qui lui est faite par M. Arlès-Dufour, légataire universel de feu sieur Prosper Enfantin et consistant en volumes, brochures, documents, manuscrits et lettres autographes énumérés dans l'acte de donation, à charge par elle de se conformer autant qu'il sera possible aux désirs exprimés par le donateur, sauf ceux qui font l'objet de l'article cinq[2] et du paragraphe deux de l'article quatre[3] de

[1] Sur les papiers saint-simoniens de l'Arsenal, voy. l'intéressant livre de M. Sébastien Charléty, *Histoire du saint-simonisme* (1896).

[2] L'art. 5 était ainsi : « Que cette collection composât dans la Bibliothèque de l'Arsenal un fonds spécial et portant le nom de : Bibliothèque des sciences politiques, morales et sociales, que les livres et manuscrits n'en fussent pas répartis dans les autres salles, mais qu'ils fussent conservés dans une ou plusieurs salles particulières disposées *ad hoc*. »

[3] Voici la teneur de ce paragraphe : « Étant bien entendu que M. Arlès-Dufour, donateur, ou à son défaut les personnes ci-dessus désignées pour être détentrices de la seconde clef pourraient toujours, en présence de l'administrateur général de la Bibliothèque, prendre ou faire prendre communication, mais non copie, aux personnes amenées par elles desdits manuscrits. »

l'acte de donation et qui ne sont pas acceptés. » Il y eut à ce propos des échanges de lettres ; et, d'un commun accord, il fut reconnu qu'Enfantin, en demandant que ses livres et ses manuscrits fussent déposés dans un local spécial pendant trente années [1], à compter du jour de la donation (18 octobre 1864), avait entendu que cette formalité serait exigible pendant un délai de trente ans, et non pour une période de temps indéfinie [2]. Une lettre du ministre, M. V. Duruy, en date du 22 mai 1865, régla définitivement la question [3]. La clause des trente années a été fidèlement exécutée. Toute la collection saint-simonienne est encore aujourd'hui conservée dans une salle spéciale, où elle forme un fonds distinct; mais il n'est pas inutile de constater que, depuis le 19 octobre 1894, les livres et documents légués par Prosper Enfantin pourraient légitimement être versés dans le fonds général de la Bibliothèque. Pour que les objets offerts par Enfantin à l'Arsenal fussent légalement mis en sa possession, il manquait encore l'acceptation de la donation par l'administrateur. L'acte en fut passé chez Mᵉ Panhard le 13 juillet 1867. En 1884, M. Eugène Muller a dressé le catalogue des livres imprimés de la collection Enfantin. Il fut fait à la même époque un inventaire sommaire de la partie manuscrite. Après avoir procédé à un nouveau classement des papiers non reliés, M. Henry D'Allemagne en a dernièrement rédigé le catalogue.

En 1867, des lettres et des manuscrits, ayant passé par les mains de M. Monmerqué [4] (vente des 24 et 25 juin), furent réclamés par la Bibliothèque de l'Arsenal comme étant sortis

[1] « Durant le cours de ces trente années, avait dit Enfantin, cette collection composera dans la Bibliothèque de l'Arsenal un fonds spécial. »

[2] « J'ai fait remarquer à M. Arlès, écrivait M. Laurent au ministre (10 mai 1865), que le rejet de l'article 5 ne s'appliquait sans doute qu'à la spécialité *indéfinie et qualifiée* dans cet article de manière à la rendre administrativement inacceptable, et qu'il laissait subsister la spécialité *trentenaire*, telle que la voulait M. Enfantin. »

[3] « Il est entendu, y était-il dit, que les collections provenant de sa libéralité formeront, *pendant trente ans*, un fonds *spécial* dans une ou plusieurs des salles de la Bibliothèque. »

[4] L.-J.-N. Monmerqué était mort le 27 février 1860.

de ses collections. Ils lui furent restitués. La plupart de ces pièces provenaient des papiers de la famille Arnauld et de ceux de la Bastille.

C'est quelque temps après que, par l'entremise de M. Jules Cousin, deux caisses de papiers, contenant les archives de la famille de Lezay-Marnésia, furent données à la Bibliothèque. Mais bientôt la guerre franco-allemande éclatait, et les archives de Lezay-Marnésia ne purent être rangées aussi promptement qu'on l'eût désiré. Lorsque la sécurité fut revenue, il fut procédé à un premier classement; puis, dans ces dernières années, M. H. D'Allemagne a mis en ordre un certain nombre de pièces formant le résidu du même fonds. Tous ces papiers sont aujourd'hui conservés au Cabinet des manuscrits sous les n$^{os}$ 6336-6337, 6345, 6944-6974, 6976-7049, 7101-7103, 7193-7371.

En 1868, furent terminés les travaux de construction de la salle des catalogues et de la nouvelle salle de lecture des livres imprimés. La Bibliothèque avait été dotée en même temps d'une nouvelle façade. Les ornements décorant le Cabinet dit de Sully avaient dû être déplacés [1]. On les installa dans les deux pièces aménagées au-dessus du vestibule de l'escalier monumental [2], qui, à l'extrémité ouest de l'édifice, est affecté depuis 1888 à l'entrée publique.

L'Arsenal n'eut point à souffrir particulièrement de la guerre franco-allemande. Les précautions nécessaires avaient été prises. Quatre-vingt-trois mille volumes, tant manuscrits qu'imprimés précieux, furent emmagasinés dans les caves; les papiers de la Bastille prirent le même chemin. La Bibliothèque de

[1] Voy. à ce sujet un article de M. J.-B. Labiche (signé Guérin) dans le *Moniteur universel* du 17 avril 1868.

[2] Les deux bustes qui ornent le vestibule du rez-de-chaussée sont ceux du marquis de Paulmy, fondateur de la Bibliothèque, et de Bailly, maire de Paris. OEuvres de Pierre Gourdel, ils ont figuré, le premier au Salon de 1864 sous le n° 2361, le second au Salon de 1870 sous le n° 4566.

l'Arsenal put donc traverser sans de trop vives appréhensions l'hiver cruel pendant lequel Paris eut à affronter toutes les tortures d'un siège et d'un bombardement; mais les derniers jours de la Commune ramenèrent chez ceux qui avaient alors la garde de l'établissement les plus légitimes angoisses. L'incendie très voisin qui détruisit le Grenier d'abondance et ce qui restait des anciens bâtiments du Petit Arsenal ne justifiait que trop les craintes que l'on éprouva à ce moment pour nos collections. Néanmoins, les trésors littéraires de la Bibliothèque purent encore sortir indemnes de cette nouvelle épreuve; et, lorsque pendant les vacances, en août et septembre 1871, les livres furent remontés et replacés sur les rayons, on eut la satisfaction de constater qu'aucun d'eux n'avait subi de dommages sérieux durant ce séjour de plusieurs mois dans des caveaux humides.

# CHAPITRE HUITIÈME

## ANNALES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL DE 1871 A 1899

### I

### 1871-1879

Administration d'Édouard Thierry (1871-1888). — Don des papiers de M. de Jouy (1872), de ceux de Gabriel Brizard (1874). — La collection de livres de Victor Luzarche est offerte à l'Arsenal (1874). — Débris des bibliothèques incendiées des palais du Louvre, de Saint-Cloud et de Meudon (1875). — Donation d'Hippolyte Carnot (1876). — Papiers de Carmouche, du docteur Auzias-Turenne, etc. — Changement des numéros des manuscrits de l'Arsenal (1877). — Publication d'un inventaire sommaire de ces mêmes manuscrits (1879).

Lorsque le calme eut été rétabli, au mois de juin 1871, M. Laurent (de l'Ardèche), conservateur administrateur, demanda et obtint sa mise à la retraite. Il fut remplacé, le 1er juillet, par M. Édouard Thierry.

A partir de ce moment, qui inaugure l'histoire, non seulement moderne, mais contemporaine, de la Bibliothèque de l'Arsenal, la plus grande brièveté m'est, me semble-t-il, imposée.

En 1871, M. Éd. Thierry offrit à la Bibliothèque 24 volumes (nos 5230-5253), contenant les programmes et recettes de la Comédie française, de 1859 à 1871.

En décembre 1872, M. Guilhiermoz, au nom de Mme de Boudonville, fit don des papiers de Victor-Joseph Étienne, dit de

Jouy, qui forment maintenant cinq recueils, cotés 6053-6055, 6191, 6338.

Grâce à l'intervention de M. Paul Lacroix, l'année 1874 vit s'accroître de façon notable les richesses de l'établissement. — C'est d'abord, le 16 mai, les papiers de l'abbé Gabriel Brizard qui lui furent offerts, au nom de Mme la marquise de Varennes, en souvenir du marquis de Varennes, son mari. Ces papiers, reliés aujourd'hui, forment quarante-huit volumes, cotés 6056-6103. — Mais le lot le plus important fut la bibliothèque de M. Victor Luzarche. Né à Tours le 20 juillet 1805, Luzarche, qui a publié plusieurs ouvrages d'érudition, devint maire de sa ville natale, après en avoir été le bibliothécaire. A sa mort, survenue en 1869, il laissait une très belle collection, composée d'ouvrages rares, d'incunables et de manuscrits. Tous ces livres, dont une partie se trouvait à Tours et l'autre à Paris, passèrent entre les mains de son fils Robert. Ce dernier, littérateur distingué, qui était né en 1845, mourut fort jeune. C'est alors que Mme Victor Luzarche, en mai 1874, pour accomplir un vœu de son fils Robert, fit porter à l'Arsenal les livres et les papiers contenus dans son appartement de Paris. « Conformément aux intentions de mon fils, écrivait-elle, je joins aux livres les manuscrits, les dessins, les gravures et les autographes qui se trouvaient dans la collection de feu mon mari. » Tous les volumes, manuscrits, dessins, etc., furent apportés à l'Arsenal le 28 mai 1874. « Cette donation, disait encore Mme Luzarche, étant conforme au vœu de mon fils, je désirerais que le souvenir en fût conservé par une note ou par un timbre spécial sur les volumes donnés à la Bibliothèque de l'Arsenal et surtout par un catalogue servant d'inventaire. » Suivant les intentions de la donatrice, quelques semaines après l'arrivée des volumes, un ex-libris fut gravé, qui, en même temps qu'il mentionne la donation, reproduit l'emblème choisi par V. Luzarche, une tortue avec ce mot : *Paulatim*. Tous les volumes de la collection en sont ornés. Le

second désir de Mme veuve Luzarche fut également accompli. Aussitôt que les livres eurent été déposés à l'Arsenal, le catalogue sur fiches en fut dressé par M. Vaudoir-Lainé [1]. Aujourd'hui, bien que figurant dans le *Nouveau fonds* de la Bibliothèque, ces volumes y forment un groupe distinct. Quant aux manuscrits venus de Luzarche, qui sont au nombre de quatre-vingt-six [2], ils portent aussi l'ex-libris gravé. Ce sont de bons manuscrits, modernes pour la plupart; quelques-uns cependant sont anciens, comme le n° 764 qui est du XIIIe siècle. Plusieurs sont des recueils de pièces relatives à la Touraine [3]. D'autres constituent les archives de l'ordre du Phénix (1814-1827), fondé par le prince Louis de Hohenlohe-Waldembourg-Bartenstein [4]. Trois volumes (les nos 6402-6403, 7455) sont formés des papiers de Pierre-Lucien-Joseph Dreux, secrétaire du comte de Vergennes, professeur au lycée de Tours, chef de bureau à la préfecture d'Indre-et-Loire, et bibliothécaire de la ville de Tours (1756-1827). Victor Luzarche avait recueilli des débris de bibliothèques célèbres; il possédait un volume de Mme de Pompadour (n° 5793), un de Le Fèvre de Caumartin (n° 4851), un du monastère du Parc, près de Louvain (n° 767); d'autres lui venaient d'un amateur connu, A. A. Monteil (les nos 765, 5298, 6321, 6343). Il est, parmi ces manuscrits, des recueils qui n'ont peut-être pas été exclusivement formés de pièces provenant de Luzarche, comme les nos 6467-6472, 6648; mais d'autres, en revanche, comme les recueils d'autographes cotés 7053-7055, sont composés pour la plus grande par-

[1] M. Omer Vaudoir-Lainé (1844-1877) était entré, au mois de juin 1872, en qualité de surnuméraire, à la Bibliothèque de l'Arsenal, qu'il quitta en 1875.

[2] Les nos 764, 765, 767, 3248, 4832, 4833, 4838, 4845, 4851, 5005, 5006, 5286, 5298, 5299, 5348, 5349, 5364, 5365, 5369, 5371, 5372, 5373, 5374, 5375, 5377, 5776, 5777, 5793, 5798, 5805, 5834, 5835, 5993, 6052, 6169, 6170, 6171, 6172, 6173, 6174, 6175, 6176, 6177, 6178, 6179, 6180, 6181, 6182, 6183, 6184, 6185, 6186, 6187, 6188, 6189, 6190, 6193, 6321, 6343, 6346, 6347, 6348, 6349, 6350, 6359, 6402, 6403, 6467, 6468, 6469, 6470, 6471, 6472, 6474, 6569, 6591, 6645, 6648, 7455, 8001, 8002, 8016, 8220, 8304, 8560, 8562, 8586, 8595.

[3] Les nos 6346-6359.

[4] Les nos 6169-6190 et 6474.

tie de pièces venues de cette source, bien qu'ils ne figurent pas dans la liste des volumes lui ayant appartenu. Les livres imprimés de cette collection sont assurément beaucoup plus précieux que les manuscrits, et l'on trouve dans le fonds Luzarche un certain nombre d'ouvrages rares que notre Bibliothèque ne possédait point auparavant.

Le 9 mars 1875, on amena à l'Arsenal les livres échappés à l'incendie des palais de Saint-Cloud et de Meudon. Ils étaient au nombre d'environ 4,000, la plus grande partie provenant de Saint-Cloud. Dès le mois de juin 1873, il avait été décidé que notre Bibliothèque recevrait ces épaves. Des volumes sauvés du Louvre, 200 environ [1], prirent le même chemin que ceux des palais de la banlieue.

En 1876, M. Hippolyte Carnot, se souvenant d'une promesse faite, en 1870, à Laurent (de l'Ardèche), offrit à la Bibliothèque les manuscrits originaux des *Mémoires* de Henri Grégoire [2] et de Barère [3], publiés par lui en 1837 et 1843-1844. En même temps, il déposa à l'Arsenal un de ces carcans de fer employés par les marchands d'esclaves nègres. Cet instrument lui avait été donné à lui-même par M. Dutrône, ancien secrétaire de la Société abolitionniste.

Cette même année (1876), il fut fait un don à la Bibliothèque de quelques manuscrits d'un auteur dramatique, P.-F.-A. Carmouche (1797-1866). Plus tard, en 1885, d'autres papiers du même auteur furent achetés, qui vinrent compléter la collection des œuvres de cet écrivain, dont l'Arsenal possède maintenant vingt-sept manuscrits autographes [4].

[1] La plupart de ces livres se trouvaient hors de la bibliothèque au moment de l'incendie.

[2] Nos 5290-5291.

[3] No 5007.

[4] Nos 3463, 5997-6019, 6895-6897.

En 1877, le nombre des volumes de la Bibliothèque, après un récolement général, fut évalué à 350,000 environ.

Cette année-là, M. Poulain d'Andecy, ancien surnuméraire à l'Arsenal et depuis secrétaire du Conseil d'administration du Crédit foncier de France, fit don à notre Bibliothèque d'un certain nombre de recueils, renfermant les travaux originaux d'un docteur en médecine, Joseph-Alexandre Auzias-Turenne, dont M. d'Andecy était l'un des exécuteurs testamentaires. Auzias-Turenne était mort, le 27 mai 1870, à l'âge de cinquante-neuf ans. Ces papiers, qui tous ont trait aux études particulières de l'auteur, c'est-à-dire à la syphilis et à la syphilisation, forment aujourd'hui cinquante et un volumes ou liasses [1].

L'an 1877 vit s'exécuter à l'Arsenal un travail d'une importance capitale pour notre Cabinet de manuscrits. Une lettre ministérielle, datée de décembre 1876, avait transmis à toutes les Bibliothèques de France une *Note sur la numérotation et le foliotage des manuscrits*, rédigée, avec l'autorité que tous lui reconnaissent, par M. Léopold Delisle. « La numérotation des manuscrits, disait la *Note*, doit être aussi simple que possible. Dans les établissements qui ne possèdent pas plus de quelques milliers de volumes manuscrits, on peut se borner à n'avoir qu'une seule série, dans laquelle les textes sont groupés par langues. » Cette mesure était applicable aux manuscrits de l'Arsenal, et, sans différer, M. Lorédan Larchey, alors conservateur à la Bibliothèque, résolut d'opérer la transformation des numéros, en suivant les prescriptions formulées par M. L. Delisle. Depuis les travaux de D. Poirier, c'était la réforme la plus essentielle qui eût été faite, c'était aussi la plus utile. Avant cette modification, on ne comptait pas moins de 21 volumes désignés par le n° 1, puisque les manuscrits de l'Arsenal étaient divisés en autant de sections ou de fonds

[1] Nos 6715-6750, 6774-6779, 6799-6807

ayant leur numérotation propre[1]. Aux erreurs produites par cette répétition des mêmes numéros s'ajoutaient encore celles qui étaient le fait, soit de la division en trois formats sur les rayons, soit des cotes avec addition d'un chiffre, d'une lettre ou des mentions *bis*, *ter*, etc., quelquefois même de toutes ces surcharges réunies. Enfin, les ouvrages, et non les volumes, étaient numérotés. Dans ces conditions, on comprendra que tout récolement sérieux était à peu près impossible. La réforme des numéros fit disparaître tous ces inconvénients. M. Lorédan Larchey, avec une activité dont les érudits ne sauraient lui être trop reconnaissants, accomplit ce travail en quelques mois.

C'est en 1878 que mourut M. Hippolyte Lucas, bibliothécaire. Il fut remplacé par M. Louis Ulbach [2].

Le 5 mai 1879, M. Jean-Baptiste Labiche, conservateur, décédait presque subitement. Le dévouement qu'il montra pour nos collections ne saurait être surpassé.

En 1879, la Bibliothèque acquit quelques manuscrits d'assez médiocre intérêt [3].

Dans le courant de l'été de cette même année, il fut procédé à la réfection de la partie du mur de façade de l'Arsenal qui se trouve à gauche de l'ancienne porte d'entrée sur la rue de Sully. Pendant toute la durée des travaux, la communication d'un grand nombre de volumes se trouva suspendue.

Enfin, en 1879 encore, parut le premier fascicule de l'*Inven-*

[1] Ces divisions étaient les suivantes : 1° Théologie latine; 2° Théologie française; 3° Jurisprudence latine; 4° Jurisprudence française; 5° Sciences et arts latins; 6° Sciences et arts français; 7° Belles-lettres latines; 8° Belles-lettres françaises; 9° Histoire latine; 10° Histoire française; 11° Mss. allemands; 12° Ms. américain; 13° Mss. anglais; 14° Mss. belges; 15° Ms. breton; 16° Mss. espagnols, catalans et portugais; 17° Mss. grecs; 18° Ms. illyrien; 19° Mss. italiens; 20° Mss. polonais; 21° Mss. russes.

[2] Louis Ulbach, publiciste et romancier (1822-1889).

[3] Les manuscrits cotés 1242, 6768, 6811, 7057-7066, 7392.

*taire sommaire des manuscrits des bibliothèques de France dont les catalogues n'ont pas été imprimés*, publié par M. Ulysse Robert. Une place y avait été faite à l'Arsenal; on y trouvait catalogués tous les manuscrits latins et les manuscrits français, sauf ceux de la section *Histoire*. Le deuxième fascicule, paru en 1881, contenait l'inventaire des manuscrits français relatifs à l'histoire, ainsi que des ouvrages en langues étrangères. Cette publication, si l'on en excepte le recueil de catalogues du jurisconsulte allemand G. Haenel [1], constitue le premier travail d'ensemble qui ait été imprimé sur les manuscrits de l'Arsenal; elle était l'œuvre de M. Lorédan Larchey, qui voulut bien y associer celui qui, plus tard, fut chargé de la rédaction du catalogue raisonné de ces mêmes manuscrits. M. Larchey ne borna pas là son travail; mais, en même temps qu'une description sommaire était donnée de chacun de nos manuscrits, il dressait sur fiches une table de l'inventaire. Ce répertoire alphabétique ne comprend pas moins de 35,000 mentions environ portées sur 7,000 cartes.

## II

## 1880-1899

Attribution à la Bibliothèque de l'Arsenal de la collection des journaux publiés à Paris (1880). — Don de papiers (1792-an VI) relatifs aux armées des Alpes et d'Italie (1880 et 1889). — Papiers d'Édouard Fournier (1880). — Classement des brochures (1881). — Don des papiers de Victor Smith (1881). — Papiers de Gudin de La Brenellerie, de Charles Nisard, etc. — Constitution d'un *Nouveau fonds* de volumes imprimés (1884).— Pièces de théâtre du fonds Cordiez. — Administration de Georges Robertet (1888). — Administration de M. Henri de Bornier (1889). — Livres de Compiègne donnés à la Bibliothèque de l'Arsenal (1891).

En 1880, M. Jules Ferry, alors ministre de l'instruction publique, décida que de toutes les publications périodiques

[1] *Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis Galliæ, Helvetiæ, Belgii, Britanniæ magnæ, Hispaniæ, Lusitaniæ asservantur* (Lipsiæ, MDCCCXXX).

imprimées à Paris un exemplaire serait déposé à la Bibliothèque de l'Arsenal. Journaux politiques, revues littéraires, artistiques, scientifiques, périodiques illustrés, etc., ont été depuis lors centralisés dans notre Bibliothèque, dont le fonds des journaux s'est accru par des dons généreux, par de nombreuses acquisitions et surtout par les copieux envois du dépôt légal. Dans cette période de vingt années qui s'est écoulée depuis la décision ministérielle, la collection des journaux de l'Arsenal — à laquelle donna ses soins un bibliothécaire aujourd'hui décédé, M. Louis Jouve — a pris de grandes proportions. Des salles spéciales lui ont été consacrées; et le catalogue, qui en a été dressé sur fiches, permet d'en apprécier les richesses et l'intérêt.

M. le docteur Jean Guilland, par l'entremise de M. L. Larchey, fit don à l'Arsenal, en 1880, d'intéressants documents concernant l'habillement, l'équipement et le campement des armées françaises des Alpes et d'Italie, de 1792 à l'an VI. Ces papiers, qui proviennent de la succession de Poulin, directeur central de l'habillement à l'armée d'Italie, forment aujourd'hui vingt-cinq volumes ou liasses cotés 7129-7153. En 1889, M. le docteur J. Michel a offert à notre Bibliothèque une série nouvelle de papiers de la même provenance, dont il a été fait dix-sept cartons (nos 7372-7388), et qui complètent d'une manière très heureuse la donation de M. J. Guilland.

A la fin de l'année 1880, la Bibliothèque fit l'acquisition des papiers de M. Édouard Fournier (15 juin 1819-10 mai 1880). Ce sont plutôt des notes que de véritables manuscrits. Ces extraits et notes ont été classés et reliés en vingt et un volumes cotés 7104-7124.

C'est en 1881 que M. L. Larchey entreprit de mettre en ordre et d'inventorier le fonds de nos brochures, fonds considérable, que

M. Larchey, en 1882, estimait devoir renfermer plus de 60,000 pièces. L'utilité de ce travail a été démontrée depuis lors par les services rendus aux chercheurs. Beaucoup de brochures, en effet, tirées à très petit nombre sont détruites ou demeurent introuvables. L'œuvre commencée il y a dix-huit ans par M. Larchey est continuée par M. Paul Cottin. 40,000 environ de ces précieuses plaquettes ont été cataloguées ; 70,000 environ attendent encore d'être portées sur nos inventaires. Les brochures de l'Arsenal forment donc un fonds qui peut être évalué à 110,000. — Dans ce nombre sont compris d'intéressants opuscules dont M. Eugène Asse a entrepris, depuis plusieurs années, de dresser le catalogue sous le titre général de *Polygraphie*.

Cette même année, notre Cabinet de manuscrits s'enrichit de divers papiers provenant de M. Victor Smith, de Saint-Étienne (Loire). Reliés en trente-trois volumes (nos 6834-6866), ces papiers, qui sont relatifs à la littérature populaire du Velay et du Forez, ne furent pas offerts directement par l'auteur. Celui-ci les avait remis à M. Eugène Muller, qui, le 7 mars 1881, en fit don à la Bibliothèque de l'Arsenal.

En 1881 encore, un autre recueil, provenant de Paul-Ph. Gudin de La Brenellerie (1738-1812), vint prendre place sur nos rayons. Les onze volumes dont il est composé (nos 6871- 6881) ne sont point dépourvus d'intérêt.

A la même époque, M. Charles Nisard (1808-1889), qui déjà avait fait don à l'Arsenal de certains manuscrits autographes (nos 5778-5779) et de deux intéressants volumes contenant des passages supprimés de la correspondance de Grimm, Diderot, etc. (nos 4978-4979), offrit à la Bibliothèque quelques copies faites à l'occasion de ses publications (nos 7189-7191).

En 1882, le ministre décida que le buste de Henri Grégoire, œuvre du sculpteur Chatrousse, serait placé dans la Bibliothèque de l'Arsenal.

Le 20 juin 1883, M. Daniel Bernard mourait, laissant incomplet un catalogue de nos incunables. Daniel Bernard était à l'Arsenal depuis le 31 octobre 1877.

En 1884, une réforme importante fut accomplie dans l'économie générale de l'établissement. Jusque-là tout ouvrage nouveau, arrivant à la Bibliothèque, était classé par voie d'intercalation. Ce système offrait bien des inconvénients. Il nécessitait d'abord, pour chaque ouvrage, des appréciations et des recherches souvent fort longues; puis, lorsque la place logique était trouvée à côté de livres traitant à peu près le même sujet, il fallait ajouter au numéro qu'on lui donnait un exposant, un chiffre, une lettre, une mention *bis*, *ter*, etc., quelquefois toutes ces surcharges en même temps. Enfin, la mise en place des volumes n'était pas moins laborieuse, car on devait faire entrer ces nouveaux venus dans les rangs déjà trop pressés des livres sur les rayons[1]. On prit donc, cette année-là, la résolution de considérer le fonds ancien comme définitivement fermé et de commencer la constitution d'un *Nouveau fonds*, dans lequel les volumes, divisés en trois séries d'après leur format, sont placés avec des numéros simples suivant l'ordre de leur arrivée. Ce fonds, formé par les soins de M. Eugène Muller et continué depuis par M. Paul Bonnefon, compte aujourd'hui environ 30,000 volumes.

[1] « ... d'autre part, disait M. Éd. Thierry, administrateur, dans son Rapport au ministre du 30 décembre 1884, suivant qu'il [l'ancien fonds] s'est replié et redoublé sur lui-même, qu'il a forcé ses anciens groupes à s'ouvrir hors de proportion pour recevoir des accroissements successifs, les cotes primitives ont été surchargées à droite et à gauche, en avant, en arrière et en retour. Les exposants qui s'y sont greffés se sont multipliés et entremêlés de telle sorte qu'il était impossible de les enchevêtrer davantage. Il a donc fallu de toute manière renoncer au classement méthodique des livres sur les tablettes et par conséquent au procédé de l'intercalation qui en est l'instrument. »

Dans le mois de février 1884, M. Paul Lacroix acheta pour la Bibliothèque un manuscrit du X$^{e}$ siècle (n° 1244), contenant des *Lettres* de S. Ambroise au nombre de 82. C'était une intéressante épave de la bibliothèque de Cluny.

Le 30 avril 1884, de nombreux articles, provenant pour la plupart des Papiers de la famille Arnauld, furent restitués à la Bibliothèque. Ces papiers, contenus aujourd'hui dans le recueil n° 6626, étaient mis en vente avec une partie de la bibliothèque de Monmerqué.

La fin de l'année 1884 fut signalée par deux morts. Le 16 septembre, c'est M. François Ravaisson-Mollien qui succombait, laissant inachevée sa grande publication tirée des archives de la Bastille[1], œuvre considérable qu'une main pieuse s'efforce de continuer. Un mois après, le 16 octobre, mourait M. Paul Lacroix, si connu sous le nom de *Bibliophile Jacob*. Paul Lacroix avait été chargé, le 16 février 1866, de rédiger un catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal. On a conservé les fiches qu'il avait dressées pour ce travail et dont un grand nombre ont été remaniées. Il en est qui contiennent d'excellentes notices. M. Larchey avait été, le 3 février 1874, désigné par le ministre pour revoir, compléter et refaire au besoin les notices rédigées par le bibliophile Jacob.

En 1885, la Bibliothèque acquit de la succession de M. Louis Cordiez, ancien conservateur adjoint, une collection de 8,000 pièces de théâtre, qui, ajoutées à celles qu'avait déjà l'Arsenal, forment un fonds nouveau de théâtre, comprenant environ 23,800 numéros, c'est-à-dire à peu près 25,000 pièces.

C'est au mois de décembre 1885 que parut le tome I$^{er}$ du *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*.

[1] Seize volumes avaient déjà paru.

Quatorze volumes des papiers de François-Étienne Dobilly (1755-1833) et de ceux d'André-Charles Cailleau (1731-1798) se trouvent aujourd'hui à l'Arsenal, ainsi que quelques manuscrits de membres de la même famille. Ces papiers (nos 6751-6762, 7398-7399), consistant en ouvrages de littérature, pièces de théâtre, poésies, etc., furent achetés en 1887.

Dans les derniers mois de 1887 la mort enlevait, à quelques semaines d'intervalle, M. Pierre Malitourne, bibliothécaire, entré à l'Arsenal en mars 1847, et M. Faucheux, conservateur adjoint, chargé du Cabinet des estampes. Peu de temps après, le 24 janvier 1888, M. Lorédan Larchey était nommé conservateur honoraire et quittait la Bibliothèque de l'Arsenal, où il était depuis le 1er janvier 1873. Huit jours plus tard, le 1er février, M. Georges Robertet devenait administrateur en remplacement de M. Édouard Thierry. M. Robertet mourut le 10 août de la même année. Le 25 février 1889, M. Henri de Bornier était placé à la tête de la Bibliothèque de l'Arsenal.

En novembre 1891, une partie des livres de la bibliothèque du palais de Compiègne fut attribuée à l'Arsenal. Nous en avons tiré un assez grand nombre de livres imprimés et quarante-deux manuscrits d'assez médiocre intérêt [1] : catalogues de la bibliothèque de Compiègne et registres du prêt des livres.

*
* *

S'il ne s'est produit dans ces dernières années, et jusqu'aujourd'hui (1899), aucun fait notable pour l'histoire de la Bibliothèque de l'Arsenal, cette période n'en a pas moins été l'une des plus fécondes pour l'établissement, aussi bien par les accroissements qu'ont reçus les collections que par les travaux de classement et d'inventaire qui y ont été exécutés.

[1] Les nos 7411-7452.

## III

**Statistique de la Bibliothèque de l'Arsenal. — Différentes évaluations du nombre des livres, depuis 1775. — État actuel.**

Je ne saurais mieux terminer cette étude sur la Bibliothèque de l'Arsenal qu'en essayant de montrer de quels éléments elle se compose aujourd'hui. Il est sans doute fort difficile, même en s'entourant de toutes les garanties, de donner le chiffre exact des volumes figurant dans une collection aussi considérable [1]. Compter les livres par unité serait une besogne fort longue et qui ne donnerait peut-être pas des résultats aussi précis qu'on les pourrait désirer. Cette opération ne serait possible que dans une bibliothèque où chaque volume serait représenté par un numéro. Tel n'est pas le cas pour le fonds ancien de l'Arsenal. On peut néanmoins arriver à connaître par approximation le nombre des livres, en recherchant les collections dont notre Bibliothèque a été formée et en rapprochant les chiffres totaux de toutes ces collections.

La première évaluation qui ait été faite des livres réunis à l'Arsenal remonte à 1775; elle était l'œuvre du marquis de Paulmy lui-même. Le chiffre indiqué est 60,000 environ [2].

Une note de la *Correspondance de Métra*, à la date du 11 avril

[1] Sans attacher trop d'importance aux renseignements fournis par l'Almanach national, impérial ou royal, je donne, à titre de simple curiosité, les chiffres indiqués par cette publication. C'est en 1824 que, pour la première fois, on y voit figurer une statistique de la Bibliothèque de l'Arsenal.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| De 1824 à 1832. . . . . . | 160,000 | volumes imprimés | 6,000 | manuscrits |
| En 1833. . . . . . . . . | 200,000 | — | 6,000 | — |
| De 1834 à 1851. . . . . . | 180,000 | — | 5,000 | — |
| De 1852 à 1862. . . . . . | 200,000 | — | 5,800 | — |
| De 1863 à 1877. . . . . . | 220,000 | — | 5,800 | — |
| De 1878 à 1880. . . . . . | 350,000 | — | 5,800 | — |
| De 1881 à 1884. . . . . . | 350,000 | — | 6,609 | — |
| De 1885 jusqu'à présent . . . | 350,000 | — | 8,000 | — |

[2] Voy. ms. Ars. n° 6279, fol. 1 v°.

1784, dit que la bibliothèque du marquis de Paulmy contient 120,000 volumes.

L'inventaire dressé après le décès de la marquise de Paulmy et signé par le notaire Lhomme, le 31 décembre 1784, établit que la collection de livres de l'Arsenal comprend 52,657 volumes, dont 2,412 manuscrits et 592 portefeuilles ou volumes d'estampes, sans compter les médailles.

Ce sont ces chiffres qui furent pris pour base de l'estimation, lorsque le comte d'Artois, en 1785, se rendit acquéreur de la Bibliothèque. En enregistrant cette vente, les *Mémoires de Bachaumont*, à la date du 29 juin 1785, indiquent le nombre de 58,000 volumes.

Il n'y a, en apparence, aucune raison de penser que le chiffre mentionné dans l'inventaire après décès de M^me^ de Paulmy ne soit pas exact ; mais, pour le considérer comme tel, il faut cependant admettre que le marquis de Paulmy s'était grossièrement trompé, lorsque, en 1775, il s'était cru possesseur de 60,000 volumes environ. Pendant les neuf ou dix années qui s'écoulèrent entre cette date et l'époque où fut dressé l'inventaire du notaire Lhomme, M. de Paulmy ne cessa d'acheter des livres. Il n'est certainement pas téméraire d'estimer qu'il acquit alors un millier de volumes par an, soit 10,000 volumes de 1775 au 31 décembre 1784. Mais en dehors de ses acquisitions courantes, le fondateur de la Bibliothèque de l'Arsenal acheta, en 1781, la collection du baron d'Heiss pour la somme de 100,000 livres. L'année suivante, il se débarrassa d'une partie des volumes, et en revendit pour 25,390 liv. 13 sous. Il en gardait pour une somme de 75,000 livres environ. C'est donc qu'il s'était défait du quart à peu près des livres. Or, le catalogue décrivant ce quart mentionne 3,646 articles, qui font environ 11,000 volumes. On peut, par conséquent, évaluer à 30,000 le nombre probable des livres provenant du baron

d'Heiss qui restèrent au marquis de Paulmy. Si donc celui-ci possédait 60,000 volumes en 1775, il devait en avoir au moins 100,000 en 1784. Pour qu'il n'en ait eu cette année-là que 52,657, il eût fallu qu'il n'en possédât que 12,657 en 1775, ce qui est tout à fait inadmissible. Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner le catalogue de la bibliothèque de M. de Paulmy, dressé sous ses yeux, annoté de sa main, et portant de nombreuses mentions qui donnent à ce travail une date certaine.

Quoi qu'il en soit, et à défaut de documents précis, nous admettrons comme exact le chiffre de 80,000 (50,000 du fonds Paulmy, 30,000 venant du baron d'Heiss) pour représenter les livres de la bibliothèque du marquis de Paulmy au moment où elle passa entre les mains du comte d'Artois.

Le 4 mars 1786, M. de Paulmy acheta en bloc la seconde partie de la bibliothèque du duc de La Vallière (Catalogue de Nyon). C'était environ 80,000 volumes (26,537 articles) qui entraient à l'Arsenal. L'année suivante, au moment de la mort de M. de Paulmy, il y avait donc au moins 160,000 volumes réunis dans l'ancien hôtel du grand maître de l'artillerie.

On se tiendrait sans doute bien au-dessous de la réalité en évaluant à 30,000 le nombre des livres qui furent apportés à l'Arsenal pendant que la Bibliothèque appartint au comte d'Artois, livres provenant, soit des collections de ce prince, soit des achats effectués en son nom. Le jour où le comte d'Artois partit pour l'émigration, la bibliothèque qu'il abandonnait devait contenir, en chiffres ronds, 190,000 volumes. C'est bien, en effet, un total de 190,000 volumes environ que donne l'*Inventaire de la bibliothèque de l'émigré Charles-Philippe Capet, sise à l'Arsenal* (1793-an III)[1].

[1] Ms. Ars., n° 7056.

Dans son rapport au Directoire, en l'an IV, le ministre Bénézech, sur les indications fournies par Saugrain, représentait la Bibliothèque de l'Arsenal comme renfermant environ 110,000 volumes imprimés et 3,000 manuscrits [1]. — En l'an V, Ameilhon, mieux renseigné, évaluait à 180,000 le nombre des livres.

Devenue nationale et publique, la Bibliothèque reçut des dépôts littéraires, dans les dernières années de la République et sous le règne de Napoléon, une quantité considérable d'ouvrages. Ces apports augmentèrent le fonds primitif d'au moins 50,000 volumes.

En 1811, la Bibliothèque fut encore mise en possession des livres du dépôt de Chabrillant, résidu de tous les anciens dépôts littéraires. On ne saurait dire quel était le nombre des volumes du dépôt de Chabrillant. Ils n'étaient probablement pas précieux; mais on ne doutera pas au moins de leur quantité, si l'on considère qu'il ne fallut pas, pour les apporter à l'Arsenal, moins de dix-huit jours de travail assidu [2] (du 20 mai au 6 juin 1811). Plus tard, le ministre permit que quelques ouvrages fussent enlevés de ce dépôt; on en vendit aussi en 1817; mais je ne crois pas qu'on puisse être taxé d'exagération en admettant que 10,000 volumes en provenant ont été incorporés au fonds général des livres.

Notre Bibliothèque aurait donc été, à l'époque de la Restauration, riche de 250,000 volumes environ. Au moment de la remise de l'établissement au comte d'Artois, en 1816, les catalogues fournirent un chiffre total de 154,077 [3]. Le procès-verbal, il est vrai, dit bien 154,077 *volumes*; mais, comme les constatations furent faites sur les catalogues et non sur les livres eux-mêmes, il s'agit là sans aucun doute non pas de *volumes*, mais d'*ouvrages*. Aussi est-il permis de croire que le récolement géné-

[1] Voy. ci-dessus, p. 376.
[2] Voy. *Archives des dépôts littéraires*, t. II, p. 229 et 234.
[3] Voy. plus haut, p. 558.

ral, auquel on procéda en 1832 [1] et qui eut pour résultat de fixer le nombre des livres à 176,000, ne fut pas fait avec une exactitude bien rigoureuse.

L'évaluation faite en 1848 par l'administrateur Cayx offre trop de ressemblance avec celle de 1832 pour qu'on puisse la regarder comme beaucoup plus exacte. Ce fonctionnaire, à la date du 10 avril, dressait ainsi l'état de la Bibliothèque de l'Arsenal :

| | | |
|---|---|---|
| 174,329 | livres imprimés | 179,782 volumes ; |
| 5,453 | manuscrits | |
| 1,200 | registres des papiers de la Bastille ; | |
| 80,000 | estampes ; | |
| 800 | dessins ; | |
| 6,000 | cartes ou plans ; | |
| 11,585 | médailles. | |

Des estampes, des dessins, toutes les médailles, ainsi que les manuscrits orientaux, furent enlevés de la Bibliothèque en 1861 ; mais, outre que de nouvelles séries d'estampes et de dessins lui ont été remises, le dépôt légal, les dons, les achats n'ont cessé, surtout depuis 1848, d'enrichir et d'accroître les collections. Aussi un récolement général, exécuté, en 1877, avec le plus grand soin, permit-il d'évaluer à 350,000 environ le nombre des livres de l'Arsenal. Dans ce chiffre, les volumes figuraient pour un total de 320,000 ; les brochures y étaient comptées pour 30,000.

Nous conserverons comme représentant assez exactement l'ancien fonds de nos livres imprimés ce chiffre de. . 320,000 vol.

auxquels il faut ajouter :

| | | |
|---|---|---|
| Nouveau fonds commencé en 1884. . | environ | 30,000 — |
| Fonds nouveau des poésies. . . . . | — | 23,000 — |
| *A reporter*. . . . . . . | | 373,000 vol. |

[1] Achille de Vaulabelle, dans *Nouveau Tableau de Paris au XIX^e siècle*, t. II (1834), p. 4, dit qu' « un recensement fait dans les derniers mois de 1832 donne à la Bibliothèque de l'Arsenal 175,000 volumes imprimés et 5,800 manuscrits ».

| | | |
|---|---|---|
| *Report* | | 373,000 vol. |
| Fonds nouveau du théâtre | environ | 25,000 — |
| Fonds nouveau des romans | — | 20,000 — |
| Brochures classées et inventoriées | — | 40,000 — |
| Brochures non encore inventoriées | — | 70,000 — |
| Journaux (depuis 1880) | — | 15,000 — |
| Total | | 543,000 vol. |

Quant aux manuscrits, qui sont au nombre de 7,148, ils se décomposent ainsi :

| | |
|---|---|
| Latins | 1,248 |
| Français | 5,686 |
| Allemands | 22 |
| Anglais | 7 |
| Breton | 1 |
| Néerlandais | 28 |
| Espagnols, portugais, etc. | 32 |
| Grecs | 15 |
| Italiens | 99 |
| Croato-serbe | 1 |
| Polonais | 2 |
| Slavons-russes | 7 |
| Total | 7,148 manuscrits, |

auxquels il convient de joindre le fonds des archives de la Bastille, formant, tant en cartons qu'en volumes . . . . 2,727

C'est donc pour tous les manuscrits de l'Arsenal un total de . . . . . . . 9,875 volumes.

Si l'on ajoute au chiffre des imprimés . . 543,000
celui des manuscrits . . . . . . . . . . 9,875
on trouvera que la Bibliothèque est aujourd'hui riche d'environ . . . . . . . . 552,875 volumes.

L'établissement ne possède plus aucune médaille; mais le fonds d'estampes de l'Arsenal, reconstitué, comme on l'a vu plus haut[1], après que la Bibliothèque nationale eut pris ce qui lui manquait, le fonds d'estampes de l'Arsenal est aujourd'hui très considérable. Sans pouvoir en aucune façon soutenir la comparaison avec celui de la grande Bibliothèque, ce Cabinet occupe néanmoins un rang fort honorable, peut-être la seconde place parmi les collections d'estampes de la France. On peut estimer à 50,000 environ le nombre des pièces que la Bibliothèque de l'Arsenal reçut de la Bibliothèque nationale en 1864. Depuis, le fonds a été largement augmenté, soit par des dons, comme celui de Victor Luzarche, soit à l'aide de recueils de gravures tirés des diverses sections de la Bibliothèque. Le Cabinet d'estampes de l'Arsenal se compose donc actuellement de 100,000 pièces environ, dont quelques-unes sont de grande valeur : car, s'il a été dépouillé de certaines pièces rares que le marquis de Paulmy s'était plu à recueillir, il en a reçu, en revanche, quelques-unes qui ne le cèdent sans doute pas en intérêt aux meilleures estampes du fonds primitif.

*
* *

Telle est aujourd'hui cette Bibliothèque de l'Arsenal, riche en éditions rares, riche en manuscrits, l'une des plus belles collections de livres qui aient jamais été formées et dont la France s'enorgueillirait peut-être encore davantage, si elle ne possédait sa Bibliothèque nationale, à laquelle nulle autre ne saurait être comparée.

[1] Pages 579-580.

# TABLE GÉNÉRALE

## A

B

## C

## D

## E

F

G

## H

## I

## M





## P

## S

## U

X



Y



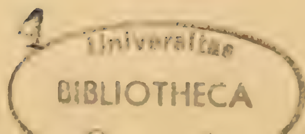
Z

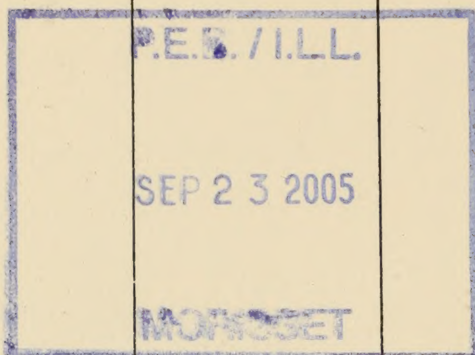


FIN

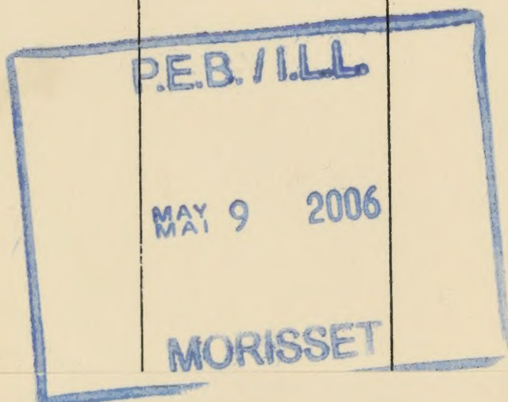
PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 701.






P.E.B. / I.L.L.
SEP 2 3 2005
MORISSET




P.E.B. / I.L.L.
MAY MAI 9 2006
MORISSET

